


U d'of OTTAWA



39003001441095



Digitized by the Internet Archive  
in 2012 with funding from  
University of Toronto



Aug 19/61



HISTOIRE

DE F R A N C E

Depuis les origines Gauloises  
jusqu'à nos jours.

Par

AMEDEE GABOURD.

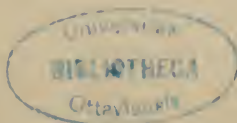
Tome Premier

(Ancienne Gaule)

PARIS,

Gaume Frères.

1855



DC

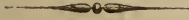
38

G23

1855

v. 1

# INTRODUCTION.



**Théorie catholique de l'histoire. — Étude sur la mission providentielle de la France.**

La fonction de l'histoire est d'instruire les rois et les peuples par la recherche de la vérité : étude sainte et difficile qu'il faut poursuivre à travers les obscurités du passé et à l'encontre des préjugés contemporains. Au jour de la première révolte de l'homme, le mensonge a été introduit dans le monde : le mensonge plaît aux esprits faibles ; il s'associe à toutes les convoitises et à toutes les déviations de la nature déchue ; il s'accommode à toutes les passions, et dissimule toutes les hontes du cœur : la vérité, au contraire, est la compagne de la justice ; elle est la base de la vraie force ; elle est le commencement et la fin du droit ; elle vient de Dieu et remonte à lui : voilà pourquoi l'exercice de l'his-

toire est plus qu'une science, c'est un sacerdoce. Que si l'historien, infidèle à son mandat, se traîne à la remorque de l'erreur et fait de son œuvre un instrument de mensonge, il est coupable de forfaiture : que s'il emploie les lumières qu'il a reçues à flétrir les faux principes et à guider l'homme dans les sentiers de la justice, son travail est saint, ses efforts sont bénis ; et il peut se passer de l'illustration que procurent le talent et l'art, parce qu'il a atteint son double but, qui est de glorifier Dieu et d'être utile à l'homme. Après cela, la gloire viendra si elle peut : l'écrivain est déjà en possession d'une récompense meilleure.

Supprimez la vérité historique, et vous livrez le monde aux ténèbres, et vous faites reculer le genre humain de tous les siècles qui séparent sa maturité de son berceau. L'histoire des idées et l'histoire des nations se confondent. Lorsqu'une idée qui se dit nouvelle se présente aux générations, lorsqu'un peuple en fait l'essai, lorsqu'elle produit des fruits, on la juge, et l'histoire tient registre de ces expériences. Lorsqu'un cataclysme bouleverse les empires, la tempête sévit, puis elle passe ; et le pilote social, qui en a observé les accidents et les symptômes, met à profit, pour d'autres époques semblables, les données qu'il a recueillies : si ses observations ont été réfléchies et justes, une nouvelle épreuve peut surgir,

le navire est préparé; si l'illusion et l'ignorance ont présidé à cette étude, souffle de nouveau l'orage, et l'équipage périra sans secours. La vérité est la vie des peuples.

Par ce terme vérité, nous entendons la vérité absolue et la vérité relative.

Dieu seul est la vérité absolue : il s'est manifesté aux hommes par la révélation; les Livres sacrés, inspirés par le Saint-Esprit, sont l'expression écrite de la vérité absolue; l'Église en est la gardienne visible, l'instrument infaillible et impérissable : la notion chrétienne des devoirs de l'homme envers Dieu et envers ses semblables ne saurait être discutée ni méconnue par l'histoire; elle constitue la religion et ses dogmes, l'Évangile et les enseignements de Celui qui a dit : « Je suis la voie, la VÉRITÉ et la vie. »

Ce que nous appelons la vérité relative est la science sociale, c'est-à-dire la connaissance de tout ce qui, dans l'ordre des institutions humaines, doit contribuer au bonheur, à la sécurité, au bien-être des peuples : nous disons que cette vérité est relative, parce que la solution des différents problèmes politiques est susceptible de varier selon les temps, les lieux, les mœurs, les besoins, l'instruction, la condition matérielle des agglomérations humaines; mais par cela même que les applications de la science sociale sont diverses et changeantes, il est évident qu'elle ne se



forme et ne s'élabore qu'en passant d'expériences en expériences, et que, chose humaine, elle peut toujours être contestée par l'esprit humain. Étant donné que dans les questions de cet ordre, livrées aux disputes du monde, aucune solution ne sera parfaite et conforme à la vérité absolue, qui est d'essence divine, la gloire pour l'écrivain sera de mettre si bien à profit les secours de la raison et les leçons du passé, qu'il se rapproche autant que possible d'un but que l'homme, ici-bas, ne doit jamais atteindre. C'est pour le conduire là que l'histoire doit être son guide naturel; et afin qu'elle ne le trompe pas, son devoir est de marcher sans relâche, autant que possible, à la lueur du christianisme, et de prendre la foi révélée pour point de départ, pour règle et pour but.

Après avoir ainsi reconnu combien cette tâche était grande et difficile, il nous resterait peut-être à reculer devant notre œuvre; et nous aurions à nous demander en vertu de quelle mission nous cherchons à instruire les autres, à nous frayer un sillon sur un sol inconnu, où tant d'autres ont vainement essayé leur route. Ah! certes, si nous n'avions écouté que le sentiment de notre impuissance, nous nous serions arrêté dès le premier pas: mais nous nous sommes rappelé cette redoutable parabole du talent enfoui par le serviteur timide qui a redouté la sévérité du père



de famille ; nous avons craint que le Maître ne nous demandât compte un jour du silence que nous aurions gardé par défiance de nos forces, et nous nous sommes promis de servir la vérité dans la mesure des lumières qu'il nous a dispensées, laissant à d'autres le bonheur de faire mieux. Limitant d'ailleurs notre tâche, et la circonscrivant dans le cercle des annales de la France, nous nous sommes proposé, comme c'est le devoir de tout écrivain, de mettre une fois de plus en évidence les bienfaits dont il a plu à Dieu de combler notre bien-aimée patrie, et d'instruire l'avenir par le récit des choses du passé. Nous assigner cette double tâche, c'était, d'une part, venger l'Église des attaques et des calomnies dirigées contre elle, depuis des siècles, par le mensonge, qui a trop souvent usurpé le nom d'histoire ; c'était, ensuite, contribuer à éclairer nos contemporains, et ceux qui viendront plus tard, sur tout ce qui constitue la science politique applicable à la France. En d'autres termes, le problème s'est présenté à nos yeux sous le double aspect de la vérité absolue et de la vérité relative, au point de vue providentiel et au point de vue social. Complétons ici notre pensée.

Dans la marche de toutes les nations il convient d'observer le développement simultané de deux lois coexistantes : l'une consiste en ce que Dieu, tout en laissant les hommes s'agiter et se mouvoir

dans leur libre arbitre, n'en dispose pas moins tous les événements en vue de l'accomplissement de ses desseins éternels; l'autre, en ce que les peuples et leurs chefs, selon qu'ils concourent à la réalisation des pensées divines, selon qu'ils sont soumis ou rebelles à Dieu, justes ou injustes, intelligents ou aveugles, sont récompensés ou punis, glorieux ou humiliés, grands ou faibles, vivants ou morts. Dieu, pour les peuples et les rois, exerce une justice particulière : c'est ordinairement en ce monde qu'il leur dispense le châtiment ou le bienfait; les peuples n'ont pas une âme collective qui puisse, après la dissolution du corps, revivre dans l'éternité pour la gloire ou pour la souffrance : c'est ici-bas qu'ils satisfont à la loi vengeresse de Dieu, ou qu'ils sont exaltés dans le triomphe.

Avant Jésus-Christ, l'action de Dieu sur les peuples s'est merveilleusement révélée par ce qui est resté de tant d'empires, de tant de conquêtes, de tant de transformations sociales accomplies à la faveur des conflits et des guerres, et, en apparence, pour servir les ambitions et les convoitises humaines. Rome, quand elle rassemblait sous sa main, depuis les Sabins de Cumès jusqu'aux Indiens et aux Garamantes, les divers peuples de la terre, croyait satisfaire l'appétit d'orgueil de ses enfants : elle ne savait pas que cette prodigieuse unité disposait le genre hu-

main à la loi nouvelle, et qu'en reculant au delà des bornes du monde connu les limites de sa puissance, elle ne faisait que préparer la voie aux apôtres, et construire pierre à pierre l'édifice de la civilisation chrétienne. Depuis que le Dieu fait homme est venu sur la terre porter sa croix et fonder l'Église, la Providence dispose tous les événements humains en vue du triomphe de la pensée divine, et pour que le christianisme, annoncé par les prophètes, et dont l'Église catholique est l'expression vivante, fasse jusqu'au bout son œuvre : l'histoire des peuples, si on la considère au point de vue religieux, doit donc nous démontrer que tout concourt à la réalisation des promesses en ce qui concerne l'Église, et à l'accomplissement des vues de Dieu manifestées par les adorables mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. Assurément nul ne sera tenté de nous contredire, si l'on veut considérer la mission sociale de la religion chrétienne.

Ainsi que nous venons de le dire, l'histoire de tous les temps ramène tout à Jésus-Christ, comme au but unique de l'humanité : le christianisme est le centre vers lequel aboutissent, pour se diviser, l'esprit antique et l'esprit moderne, le génie des temps païens, durant lesquels tout semble fatal et nécessaire, et le génie des temps chrétiens, où tout se meut dans une sphère de liberté.

Les hommes et les peuples ont une grandeur relative que nous ne voulons pas méconnaître, mais qui, si étendue qu'on la suppose, est nécessairement limitée : Dieu est l'infini ; et le genre humain tout entier, du premier au dernier homme, disparaît comme une goutte d'eau dans cet océan sans bornes. La grandeur circonscrite des êtres créés ne saurait donc être comparée à la grandeur de Dieu, les intérêts de l'homme aux intérêts de Celui de qui émane le monde ; et ce n'est dire aux peuples qu'une vérité vulgaire, de nature à être saisie par toute intelligence, que d'établir et de reconnaître que les événements terrestres, les conflits de peuple à peuple, la fondation et la destruction des empires, les victoires des armées et les jeux des conquérants, ne sont qu'un peu de fumée et un peu de bruit dont le Tout-Puissant ne peut s'émouvoir, qui ne sauraient déranger les vues de Celui dont une parole a créé le monde, qui d'un mot pourrait multiplier les créations, en face de qui les temps ne sont qu'un seul point perçu d'un seul coup d'œil, et qui, jusque dans les égarements de la liberté humaine, poursuit son œuvre, connue de lui seul. Vainement les docteurs de la fausse science voudraient-ils nous arrêter, et s'enquérir de quel droit nous mêlons la Providence à l'histoire ; vainement oseraient-ils demander ce que Dieu peut avoir à démêler avec les annales de notre pays, et



pourquoi nous cherchons à reconnaître ses vues à travers les ténèbres des siècles morts : par cela seul que, depuis l'astre qui s'éteint jusqu'à la feuille qui tombe, tout est régi par l'ordre du ciel, parce que Dieu ne serait ni tout-puissant ni infini, s'il ne présidait à la fois à toutes les créatures, nous croyons être dans la certitude et dans le vrai en associant sa volonté impérissable à toutes les transformations dont parle l'histoire, et en cherchant, sous les apparences extérieures des faits, l'action et la manifestation de la sagesse divine.

Chez les nations de l'antiquité, il y avait confusion entre la puissance politique et la puissance religieuse : alors, selon la croyance des peuples, les institutions fondamentales étaient l'œuvre de la Divinité elle-même, elles constituaient en même temps la religion et la loi civile du pays. Et il n'en était point ainsi seulement parmi les idolâtres; les Hébreux, aussi bien que toutes les autres races d'hommes, ne reconnaissaient que leur Dieu pour législateur, et seuls d'ailleurs ils avaient le droit de faire remonter à la Divinité l'organisation sociale de leurs tribus et de leur monarchie. Si les autres nations élevaient la même prétention, c'est qu'un instinct les avertissait toutes que l'homme ne fonde rien par lui-même et par sa propre force.

Le christianisme a proclamé les droits de Cé-

sar, c'est-à-dire de la puissance temporelle, et il a défini la sphère d'action et d'autorité de la puissance spirituelle. L'homme est redevable envers Dieu et envers César : quand il a satisfait à Dieu, la part de César commence. Or, Dieu est à la fois intelligence, justice et charité : toute société et tout individu qui agiraient au mépris de la sagesse, du droit et de la miséricorde, seraient en rébellion à l'égard de Dieu. De cette vérité souveraine il résulte que, même dans l'exercice de leurs droits temporels, les peuples ne peuvent valablement se laisser guider par la déraison, le caprice et la violence ; que nulle institution n'est légitime ni durable, si elle est en contradiction avec la loi de Dieu ; que tout ce que la société entreprend à l'encontre de la justice est tyrannie (et la tyrannie n'a pas de droit) ; que tout ce que la société institue ou ordonne dans l'intérêt des individus ou des masses pour accroître sa sécurité, pour veiller à sa conservation, pour garantir sa durée, doit être marqué à l'empreinte de la justice et de la sagesse, et devient alors légitime, et d'autant plus légitime que la nécessité lui sert de base. Dans ces limites la société est libre, elle use de la puissance qu'elle tient de Dieu, elle est vraiment le César dont parle l'Évangile, elle a mission de se faire obéir ; elle exerce le droit de guerre envers les ennemis du dehors, le droit de répression envers les coupables qui exis-

tent dans son propre sein : comme les individus , elle prospère et grandit selon qu'elle est intelligente et laborieuse, elle dépérit et devient pauvre selon qu'elle agit sans prévoyance et sans réflexion, mais elle est libre, mais elle se meut dans le domaine et dans la sphère de son droit.

La société idéale est celle qui, docile aux inspirations de Dieu, se maintient sage, équitable et protectrice à l'égard de tous les hommes et de tous les intérêts qu'embrasse le corps social : mais cette situation n'est qu'un rêve, et toujours la société s'écarte plus ou moins du droit en opprimant quelques-uns de ses membres, et en se laissant aller aux caprices de la force.

A qui en appeler, sinon à Dieu, qui est la justice par excellence ? Et qui a le droit de maudire la tyrannie, sinon Dieu, le père de tous, et le vengeur du pauvre ? Prenez la loi de Dieu, et placez en regard la loi sociale : toutes les déviations et toutes les iniquités de celle-ci apparaîtront. Qui les fera disparaître ? Y aura-t-il un tribunal devant lequel on pourra porter la cause ? La réparation ne sera-t-elle donnée que dans le monde meilleur ?

Quand il plaît à Dieu de châtier les sociétés qui s'écartent de la justice, de la charité et de la sagesse, il leur dispense des fléaux ; et si les sociétés coupables persistent à ne pas voir et à ne pas comprendre, Dieu les abandonne aux révolu-

tions, aux réactions, au règne de la force et du nombre. Heureuses les sociétés qui ont admis comme arbitre l'Église, la loi vivante de Dieu, et qui lui ont dit de diriger les peuples comme l'âme dirige le corps ! C'est le spectacle que nous a offert l'histoire des nations catholiques du moyen âge.

La vocation de l'Église est de convertir la nature humaine en elle et par elle. L'Église est unie à Jésus-Christ; elle est munie des pouvoirs que son divin époux lui a transmis pour accomplir son œuvre; elle a reçu de Dieu des promesses qu'aucun obstacle temporel ne peut affaiblir ni retarder. C'est à l'Église qu'il appartient de rassembler tous les peuples sous ses ailes, « et d'annoncer l'Évangile aux pauvres. » Infaillible et perpétuellement conduite par le Saint-Esprit, elle survit aux générations humaines; elle voit passer les conquérants; elle est debout, lorsque ses ennemis ont disparu dans la poussière. Rien n'altère son éternelle jeunesse, rien ne diminue sa miraculeuse fécondité; aucune menace, aucune oppression, aucune tempête ne l'empêche d'enfanter à Dieu les races d'hommes. Trajan, Dioclétien, les persécuteurs armés du glaive se sont éteints l'un après l'autre; Julien l'Apostat, et les sophistes ses complices, ont été réduits au silence; l'arianisme a soulevé une moitié du monde contre la vérité religieuse; l'islamisme a



promené partout la désolation et l'incendie; les Timour, les Gengis-Khan, ces grands destructeurs de peuples, ont levé les mains contre le sanctuaire; les anabaptistes ont fait appel aux fureurs et aux appétits grossiers des multitudes; Luther et ses successeurs ont déchiré quelques pans de la robe du Christ; les philosophes et les matérialistes ont entassé la calomnie, le mensonge et le sarcasme; les révolutionnaires de tous les pays et de tous les temps ont fait appel à la violence, à la prison et à la hache; plusieurs fois par siècle il s'est trouvé des rois et des nations qui ont battu des mains, après avoir vaincu Rome et assiégé la papauté: et toujours, en dépit de ces épreuves et de ces tourmentes, l'Église a prévalu, et a resplendi, jeune et forte, respectée et victorieuse, sur les ossements des persécuteurs et dans le sang de ses propres fils. C'est donc à elle que Dieu a donné la victoire et la durée; elle seule a donc l'avenir pour conquête et le présent pour héritage; et les nationalités, aussi bien que les hommes, n'ont pas d'autres guides, pas d'autre force, pas d'autre élément de vie.

Les partisans de ce qu'on appelle le progrès se débattent contre cette puissante vérité: ils cherchent à découvrir des horizons plus étendus, une civilisation plus avancée, un point d'appui meilleur pour l'homme; à les entendre, le chris-

tianisme a fait son temps et il a rendu des services : gloire à lui ! découvrez-vous , et laissez respectueusement passer ce mort ! Selon eux , la vie est ailleurs ; l'émancipation de l'homme peut commencer. La doctrine de Jésus-Christ était bonne quand il s'agissait de triompher du paganisme , et de faire prévaloir le dogme de la fraternité humaine dans la société antique , rongée par le fléau de l'esclavage : mais les temps sont venus de pousser en avant l'humanité tout entière , et de lui faire accomplir des progrès plus dignes d'elle. Le christianisme prêche la résignation aux pauvres , en leur montrant le ciel ; il terrifie les oppresseurs et les mauvais riches , en leur prophétisant la justice de Dieu. Eh bien , les apôtres modernes ont à promulguer une loi plus consolante et plus grande encore : c'est sur la terre qu'ils convient tous les peuples à la jouissance du bonheur. Que parlez-vous de devoirs ? L'homme a des droits dont il faut immédiatement lui livrer l'exercice : l'accomplissement du devoir ne sera possible et facile que dans un ordre social où toute convoitise sera satisfaite , et où chaque individu recevra part égale de salaire , de viande et de pain. On sait où ces folles chimères nous mènent , et quel progrès elles réalisent .

L'Église de Jésus-Christ est l'intelligence des nations ; et comme elle détermine et règle tous les devoirs , elle ne reste jamais indifférente à l'ac-

complissement du devoir social. Elle abandonne aux sociétés les questions de forme; elle laisse aux hommes la liberté des expériences politiques; elle ne condamne que l'injustice et l'oppression, et aux sectateurs des idées fausses et des théories spé cieuses elle laisse le privilège fatal de les inscrire en tête de leurs codes, et la douleur de voir échouer et avorter ces combinaisons en qui l'homme avait eu foi. Ce que l'Église n'abandonne pas, ce qui est son droit à elle, c'est la mission qui consiste, sous toutes les formes légales, à instruire et à réformer le monde. Elle ordonne au riche d'aimer le pauvre, non point stérilement, mais avec l'esprit de sacrifice; elle invite le pauvre à aimer le riche et à se résigner à la souffrance, non parce que c'est une nécessité, mais parce que Jésus-Christ a choisi lui-même le travail et l'agonie, et qu'il réserve dans le ciel des couronnes immarcessibles à ceux qui auront souffert dans le temps. Elle prescrit aux chefs des empires de se dévouer pour leurs sujets comme Jésus-Christ s'est dévoué pour ses frères, et elle leur apprend qu'ils ne règnent que pour les peuples, et non pour l'égoïsme de leur propre vanité; elle commande aux peuples d'obéir à ceux qui marchent à leur tête, parce qu'ils représentent Dieu, lui-même, Dieu, le principe et l'auteur de la force. Vraiment sociale, vraiment intelligente, vraiment sage, si elle ne peut faire

disparaître du monde la souffrance et la douleur, châtiments imposés à l'homme déchu, elle n'en indique pas moins les conditions de l'harmonie universelle; elle n'en proclame pas moins, prenant en main l'Évangile, la loi qui doit le plus contribuer au bonheur de l'humanité, les obligations réciproques du pauvre et du riche, du grand et du petit, du gouvernement et du gouverné, devoirs qui à leur tour sont l'origine des droits.

L'Église n'est point immobile, elle est immortelle : comme elle est l'expression permanente et vraie de toute civilisation humaine, elle bénit toutes les conquêtes de l'intelligence, elle s'associe à tous les progrès légitimes; elle applaudit au travail, elle aime les découvertes de l'industrie; elle approuve tout ce qui peut adoucir la condition du pauvre. Si des novateurs irréfléchis persistent à soustraire l'homme à Dieu, à substituer le sensualisme au règne de l'esprit, les jouissances brutales et grossières de la passion à la béatitude des larmes et de la mortification chrétienne, l'Église réserve ses anathèmes à ce mensonge social, qui n'est qu'un retour au paganisme : elle montre à l'homme des destinées plus hautes et des satisfactions plus saintes; et, comme elle est toujours en avant des besoins de l'espèce humaine, elle réunit le double privilège d'être immuable dans ses dogmes et dans ses ensei-



gnements, et d'être toujours le progrès lorsqu'il s'agit du bonheur de ses enfants.

Est-ce à dire que nous réclamions en faveur de l'Église le gouvernements éculier? Telle n'est point notre pensée. Si nous admettons qu'il puisse exister un pays catholique, tel quel l'État romain, où, pour l'indépendance de l'Église, il soit nécessaire de confondre dans une même personne les deux autorités, nous verrions, au point de vue religieux, quelque danger à ce qu'il en fût ainsi chez tous les peuples. Aucun doute ne saurait s'élever dans notre esprit sur les droits qui appartiennent aux deux puissances, à l'Église et à César, l'un et l'autre agissant dans son ordre, et tous deux se prêtant un juste concours. « Le monde, écrivait le pape Gélase, est gouverné par deux autorités, l'autorité spirituelle et l'autorité civile; elles sont l'une et l'autre souveraines et indépendantes dans les choses de leur ressort. » Osons ajouter que de leur accord dépend le repos du monde, et n'hésitons pas à reconnaître que la loi civile doit être obéie, non-seulement par crainte, mais par conscience, lorsqu'elle règle ce qui est de son domaine, et donne aux peuples l'exemple du respect pour la loi de Dieu. Nous n'avons garde de revendiquer pour l'Église l'exercice d'une autorité qui, en l'état actuel du monde, soulèverait des tempêtes. Que les chefs des nations fassent leur œuvre, eux qui ont reçu le

sceptre et le glaive pour protéger la religion et la justice, et qui, lorsqu'ils accomplissent cette noble mission, sont vraiment les évêques du dehors. Respectons leurs droits, et sachons d'ailleurs nous prémunir contre des déclamations ignorantes trop souvent répétées, quand il a fallu apprécier l'intervention de l'Église dans les affaires temporelles au moyen âge.

Lorsqu'une nation a été soumise à la puissance spirituelle, l'histoire nous fait voir que le peuple l'a voulu, qu'il l'a demandé; et jamais le prêtre ne s'est imposé à lui comme magistrat et comme chef : les provinces qui constituent de nos jours le patrimoine de Saint-Pierre ne font pas même exception à cette règle. Bien longtemps avant la donation de Pepin et la donation de Charlemagne, Rome avait d'elle-même mis à sa tête le pape, comme père et comme défenseur; elle repoussait avec mépris le joug des empereurs grecs, celui des exarques et des rois lombards, et les Carlovingiens n'eurent en quelque sorte qu'à donner à un fait la sanction du droit écrit. Après l'invasion des barbares et durant les premiers siècles du moyen âge, on voit l'Église faire sortir les nations des ruines, et les diriger quelquefois avec leur assentiment, et parce qu'elle est seule dépositaire de la justice et de la sagesse. L'Église a long-temps exercé cette suprématie, qui n'était pas exempte de péril; elle l'a

fait pour civiliser et nourrir le pauvre. Elle a agi comme tutrice et non comme reine, à titre de mère et non en vertu du glaive; et, après tout, elle n'a rien recueilli de cette grande situation, sinon des dangers et des haines. Les peuples seuls qu'elle a émancipés ont eu le bénéfice de ses longues fatigues; ils ont hérité du fruit de ses veilles, et ils ont pu être ingrats; mais il n'a jamais été en leur pouvoir de supprimer l'histoire et d'effacer le souvenir de tant de bienfaits. Ajoutons que l'Église, même alors qu'elle était prépondérante chez ces nations qu'elle avait sauvées ou fondées, se gardait bien, comme les puissances schismatiques de la moderne Europe, de prendre en main le gouvernement, et d'agir comme autorité séculière. Elle se bornait à faire entrer son esprit dans les institutions et dans les lois; elle constituait lentement la société sur des bases chrétiennes : son rôle politique consistait surtout à être le suprême tribunal où les rois et les peuples venaient porter leurs causes; elle confirmait ou retirait le pouvoir, selon qu'on en usait avec justice et charité.

Les rois se sont lassés les premiers de cette situation : ils se sont indignés d'être sous la tutelle de l'Église, et ils en ont appelé à la force pour s'affranchir. L'Église a été reléguée dans la sphère des choses religieuses, et il lui a été interdit de servir d'arbitre entre les puissances séculières,

de modérer l'autorité des souverains, et de commander la soumission aux peuples. Si, dans cette condition nouvelle, les rois se sont trouvés dégagés des entraves qu'ils avaient à subir ; s'ils ont cessé de relever de Dieu pour ne relever que de leur épée, ils ont recueilli les dangers et les épreuves de cette indépendance ; et comme, après tout, il faut bien qu'il existe un contrôle en face d'eux, à la place de l'Église, qui parlait au nom du ciel et de la charité, ils ont rencontré le redoutable écueil de la souveraineté populaire et des révolutions sociales, là où autrefois ils n'avaient à craindre que des censures ecclésiastiques et des armes spirituelles. L'histoire peut nous dire ce que les rois et les nations ont gagné au change : nous n'avons point à juger, mais à raconter.

Dans quelques pays, d'ailleurs assez rares, la puissance spirituelle, dépouillée de toute prépondérance politique, a réussi à établir son indépendance : quelquefois persécutée, souvent en butte à des défiances, elle est restée libre, et n'a rien demandé à la loi civile, sinon le bénéfice du droit commun : il en est d'autres où elle a cherché à s'abriter sous la puissance temporelle, à obtenir de celle-ci protection et faveur, à unir sa cause à la cause des rois. Nous ne voulons pas nier les difficultés et les épreuves de la première situation ; mais la seconde n'est pas exempte de



périls. S'il était un pays (et par bonheur ce n'est pas la France) où le clergé crût devoir se résigner au rôle de courtisan, il aurait le double malheur de méconnaître sa dignité et ses droits : sa dignité, parce que les intérêts éternels de Dieu, dont il est l'organe, ne se placent pas à la suite des intérêts transitoires de l'homme ; ses droits, parce que l'Église peut bien être vaincue, asservie, opprimée, mais que, même dans cette situation que lui fait la force matérielle, elle ne perd rien de ses prérogatives, elle ne renonce pas à des pouvoirs dont la violence suspend l'exercice. En effet, quand dans un pays les catholiques n'existent qu'en petit nombre et à l'état de population persécutée ; quand les institutions d'un peuple imposent à l'Église la nécessité de l'isolement ; quand l'autorité séculière, indifférente, hostile, quelquefois païenne, parce que l'Église dans les choses du culte et la laisse, sans ressources et sans défense, pourvoir à ses propres besoins et lutter contre ses ennemis, l'Église prie pour cette société aveugle et ingrate, et ne lui demande rien : ses apôtres et ses prêtres restent, errants, fugitifs ou ignorés, au milieu de ce pays qui les dédaigne, et ils s'abstiennent même de secouer la poussière de leurs sandales sur le seuil des demeures qui leur sont fermées. Mais de ce que les ennemis de l'Église nient ou méconnaissent son

droit, ce droit n'en reste pas moins entier et inviolable. Dieu est souverain, et il a investi de sa puissance souveraine son Fils, le Verbe fait homme ; l'Église est unie à Jésus-Christ, elle est l'interprète infallible de la loi et de la puissance de Dieu ; Jésus-Christ lui a dit d'instruire le monde ; il lui a donné pouvoir de lier et de délier : et comme il n'existe sur la terre aucune puissance temporelle, nonobstant les formes et les origines diverses, qui n'émane de Dieu et ne doit être selon la loi de Dieu, il suit de là que toute société humaine doit écouter la religion avec respect, et lui accorder protection selon la mesure de ses besoins, et quel que soit le nombre de ses ennemis : protection contre la pauvreté, protection contre l'outrage, protection pour tout ce qui regarde le service de Dieu, protection dans tous ses droits, protection, en un mot, qui, par cela même qu'elle est due en principe, doit être accordée sans que la société exige jamais en retour, de l'Église, le sacrifice de la dignité, la complaisance envers les abus, la soumission aux caprices périssables de la force et de l'injustice. Si, par malheur, l'Église d'un pays vient à consentir à cette fausse et perfide protection qui la transforme en vassale et en esclave, dès ce moment elle participe à toute l'impopularité et à toutes les oppositions que les gou-

vernements temporels soulèvent, et contre lesquelles ils sont condamnés à soutenir une lutte parfois inégale. Heureuse est l'Église, heureux sont les peuples, quand la puissance temporelle, respectant les droits de la puissance spirituelle, prend pour base de ses institutions les principes mêmes de la religion, fait entrer l'Évangile dans la loi humaine, maintient et sauvegarde l'indépendance du sanctuaire, et, sans imposer aux ministres des autels des fonctions de courtisans, sans leur permettre d'usurper les droits qui appartiennent à César, marche, se développe et subsiste sous l'aile de Dieu, et dans le sillon ouvert par le christianisme! Admirable harmonie, merveilleuse entente des deux pouvoirs, but magnifique offert à toutes les sociétés civiles, et auquel elles n'atteignent jamais parfaitement, parce que les passions de l'homme sont toujours occupées à empêcher le bien et à enfanter le mal.

Disons-le encore, car c'est le plus utile enseignement que nous donne l'histoire : après dix-huit siècles de luttes et de conflits, d'invasions, de révolutions et de transformations sociales, le christianisme est seul, debout, sur les ruines du passé : annoncé au monde par quelques pêcheurs de la Judée, propagé par des ouvriers et des esclaves, né dans une crèche en face de la civilisation romaine, destiné à combattre les

jouissances matérielles et à dire anathème au sensualisme universel, il a jeté des racines de vie au milieu de l'humanité, il a grandi dans les persécutions, il a survécu aux empires, et il peut écrire sur ses enseignes ces mots glorieux : *Christus vincit ; Christus regnat ; Christus imperat.* La religion étant victorieuse et impérissable, il est évident que, pour durer, les institutions humaines doivent s'appuyer sur elle, et que tout édifice social qui n'aura pas eu Dieu pour architecte doit disparaître à la première secousse : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vano laboraverunt qui ædificant eam* ; c'est la parole de l'Esprit-Saint. Le berceau de toutes les nations a été environné de prêtres, et la Divinité a toujours été appelée au secours de l'impuissance humaine, lorsqu'on a fondé les empires.

C'est l'historien Gibbon, l'une des lumières du protestantisme, qui le premier a défini la France « une monarchie formée par des évêques. » Cette parole, qui chez l'écrivain anglais renferme peut-être une arrière-pensée dédaigneuse, résume avec une merveilleuse exactitude les origines de nos institutions et de notre civilisation. S'il est un pays constitué en nation, depuis l'ère chrétienne, qui émane en quelque sorte du pouvoir religieux et qui a sa raison d'être dans le christianisme, à coup sûr c'est la France. Au milieu des ruines amoncelées par



la dissolution du monde romain et les violences des barbares, le clergé catholique se présente seul, debout, parlant avec autorité, et se faisant écouter avec respect. Il se place entre le vainqueur et le vaincu ; il stipule au nom du faible, en invoquant la justice ; il tempère les excès de la force, en montrant le droit ; chaque jour il substitue à l'une des coutumes sauvages que pratiquait le conquérant, l'une des obligations pacifiques et charitables qu'établit la loi religieuse : il corrige, il amende les institutions barbares, dans le sens de l'Évangile ; il réhabilite les races conquises, sinon comme familles humaines, du moins comme chrétiennes et sœurs en Jésus-Christ. Puis, quand il a poursuivi son œuvre, quand un peu d'ordre et de sécurité console les peuples, quand la discipline et la hiérarchie se sont substituées à la brutalité du fait, on s'aperçoit que la nation existe, grande, forte, respectée, et qu'elle s'appelle la France ; et comme elle est, dans toute la rigueur historique du mot, fille aînée de l'Église, on la voit dotée, la première entre toutes les familles humaines, d'une civilisation qui fait sa gloire et son plus beau lustre ; civilisation qui, au demeurant, n'est que le christianisme appliqué aux idées, aux coutumes, aux habitudes sociales, aux rapports réguliers de l'homme à l'homme. Qui dit civilisation, dit christianisme ; qui parle d'une

société étrangère à la foi chrétienne, parle nécessairement de la barbarie : en dehors de la lumière il n'y a que les ténèbres et le chaos, et le christianisme est la lumière nécessaire des nations. L'histoire nous montre avant le christianisme, et depuis l'ère chrétienne peut-être, des sociétés en possession des arts, des sciences, de l'industrie, du luxe, de la littérature, d'une constitution régulière, d'une centralisation puissante : au premier abord, on les dirait civilisées; mais, si l'on y regarde de plus près, on voit qu'elles reposent sur l'iniquité et sur le crime; on reconnaît que la plaie de l'esclavage est au fond de l'organisation sociale; on y voit en honneur l'impureté et la débauche; on y découvre l'injustice des hommes, basée sur l'injustice des dieux; et ces nations qu'on trouvait si belles et si glorieuses apparaissent en proie à l'iniquité, à la dégradation, à l'idolâtrie, et d'autant plus malheureuses que leurs dieux sont encore plus méchants que les hommes. En vérité, ce n'est pas là ce qu'on doit décorer du nom magnifique de civilisation : c'est une immense anarchie des mœurs et des âmes, que ne peuvent compenser ni la statuaire, ni la poésie, ni l'éloquence, ni les abus de la richesse; car ce ne sont pas là les conditions de la vie des peuples; car la justice et la vérité, partout où elles font défaut, ne laissent place qu'à la barbarie.

C'est une magnifique pensée d'Origène que celle-ci : « Rien ne peut changer en mieux dans le monde sans le secours de Dieu. » Là est la définition vraie de ce que nous appelons le progrès. Aucune amélioration ne saurait être introduite dans la vie d'un peuple ou dans la vie d'un homme, si Dieu n'a coopéré à l'œuvre. Qu'un peuple modèle ses lois sur la religion; qu'il cherche dans l'ordre des choses saintes les bases de son organisation, de ses mouvements, de ses développements successifs, et il sera sur la voie du bonheur, car il se rapprochera de plus en plus de Dieu, qui est le bien absolu. Que s'il s'en écarte, à chacune des prétendues conquêtes de sa raison il aura beau s'écrier, « Le triomphe est là ! ici est la base de la durée ! » il s'apercevra bientôt qu'il a bâti sur le sable, et qu'il s'est fatigué dans de vaines expériences ; et il n'aura pas plus rencontré le repos que ne peut le trouver un malade tourmenté de la fièvre, et qui se retourne dans son lit.

Toute force en rapport avec Dieu participe de ses attributs, et devient, en vertu de sa source, féconde et créatrice : elle tient ce pouvoir de Dieu, dont elle n'est qu'un instrument. Appliquons ce principe aux individus et aux peuples, et l'histoire se chargera d'en démontrer la vérité. Qu'un homme soit élu de Dieu pour construire et régir une société, et tout ce qu'il fondera aura

le double caractère de la sagesse et de la durée : que ce législateur , au contraire, ose se passer de Dieu, et rien de ce qui naîtra de lui ne pourra vivre dans l'ordre des idées et des choses, et, au lieu de créer, il détruira. Qu'un peuple donc soit fidèle à la mission qu'il a reçue du Seigneur, qu'il s'y dévoue avec ardeur et constance, et il sera vraiment grand, vraiment pontife social, vraiment digne de gouverner les autres familles humaines : que s'il s'écarte de sa fonction providentielle, que s'il exclut Dieu de ses œuvres et retourne contre la religion les forces qui lui avaient été données pour la servir, alors, dût-il briller par intervalles et se parer d'une gloire éblouissante, rien ne restera de son labeur, et il descendra, plus ou moins rapidement, dans le gouffre où vont s'abîmer les nations rejetées de Dieu, les empires qui ont corrompu leurs voies. Si l'histoire est utile à quelque chose, si elle doit avoir un but sérieux, c'est lorsqu'elle s'emploiera à mettre en évidence cette vérité ; et les annales d'aucune nation, plus que la nôtre, ne peuvent mieux faire ressortir la certitude de cette théorie.

S'il est un pays que Dieu semble avoir regardé avec amour et qu'il ait privilégié entre tous, la France peut revendiquer cette gloire : située dans la zone la plus favorable au développement de la vie, sous un ciel tempéré, baignée par les deux



grandes mers, alimentée par un sol fertile, peuplée d'une race intelligente et courageuse, on dirait qu'elle a reçu la mission de traîner toutes les nations à la remorque, et de servir d'instrument à la civilisation et aux idées. Tel est son caractère au double point de vue du bien-être matériel et des faits sociaux. Considérée sous l'aspect de la mission religieuse, la France semble avoir été destinée à servir de porte-en-seigne à la vérité. La France a été investie de l'apostolat parmi les peuples. Malgré ses convulsions et ses égarements, tous les siècles l'ont vue, aux époques glorieuses de son histoire, servir d'auxiliaire, d'armée, de boulevard, de camp de réserve à la cause chrétienne : plus d'une fois on a cherché à la faire dévier de sa route, à lui imposer un rôle contraire ; mais Dieu, qui l'a, pour ainsi dire, élue entre toutes pour marcher à l'avant-garde des races humaines, Dieu l'a toujours rappelée à son œuvre.

Voyez les Gaulois, voyez les Francs, ces deux grandes sources de la nationalité française : chaque sinuosité de leur course à travers les siècles porte l'empreinte du caractère social et providentiel dont nous venons de parler. Quel est, au milieu des peuples de l'Occident, le rôle de la vieille Gaule ? Il est perpétuellement expansif. A l'état barbare et à l'état de hordes, à l'état de tribus, le peuple de la Gaule ne concentre jamais

son action en lui-même : c'est un peuple qu'on retrouve partout, qui fonde partout des établissements, des villes, des empires ; qu'on extermine partout, et qui ne disparaît jamais tout entier des lieux qu'il a occupés, car il y a laissé ses coutumes, son idiome, la trace ineffaçable de ses mœurs. Toujours il détruit et il fonde ; et quand il semble se reposer, que d'activité dans son sommeil ! Sitôt que Rome a triomphé de lui, lorsqu'il s'est vu contraint de se laisser absorber par une nationalité étrangère, voyez-le encore, enchaîné comme conquérant, effacé comme peuple libre, réagir sur ses maîtres, et accroître leur civilisation ! C'est la conquête pacifique qui commence ; c'est maintenant aux colonies de savants, de rhéteurs, de poètes et de philosophes, à partir d'Autun, de Lyon et de Marseille, pour aller dominer par l'intelligence ceux qui ont vaincu par la force. Suivez sa marche dans la sphère des croyances religieuses, et retrouvez, là encore, l'empreinte de sa mission, du jour où, en échange de sa nationalité celtique désormais vaincue, il a reçu une patrie où il n'y a plus de proconsuls ni d'esclaves, le domaine de la foi chrétienne et l'espérance du ciel. C'est la Gaule qui, après Rome, garde intact le dépôt de nos dogmes saints ; c'est elle qui, avec l'Afrique, fournit le plus de martyrs ; c'est elle qui appuie Constantin dans sa lutte décisive, elle

qui, plus tard, résiste avec une opiniâtre persévérance à l'hérésie arienne, la foule aux pieds, et convertit les barbares dont elle n'avait pas su briser l'épée. Et quand ses maîtres, quand les Wisigoths, les Burgondes, les Francs, ont accepté de ses mains la vérité religieuse et la foi, voyez, à leur tour, ces glorieux barbares dont le sang a rajeuni le sang des Gaulois, et qui ont régénéré la Gaule comme nation, en se mêlant à elle et en le plaçant sous leur glaive. Suivez dès lors Clovis, Théodebert, Clotaire, Charles Martel, Pepin, Charlemagne, ce dernier surtout : voyez comme Dieu les pousse. D'abord ils se cantonnent entre l'Èbre et le Weser, entre le Danube et les Alpes ; et, retranchés derrière ces immenses limites, ils arrêtent, par leurs armes et par leur propre immobilité, la double invasion des barbares du Nord et du Midi ; puis ils abolissent la domination politique de l'arianisme ; puis ils repoussent en Orient l'hérésie des iconolastes ; puis ils exterminent les mahométans, et, secondés par Pélagé, leur assignent une barrière infranchissable au delà de l'Èbre et des Asturies. Enfin, ils relèvent pour une heure l'empire d'Occident ; et ce triomphe, le plus éclatant de notre histoire, assure la puissance temporelle de la papauté. Cette œuvre à peine accomplie, l'empire tombe par lambeaux ; et la nation, qui s'est épuisée à construire cet immense édifice,

ne retire de ses sacrifices qu'un peu de gloire sans résultat. Les Normands inondent ses côtes, et avec cette race primitive toute son énergie lui est rendue. C'est des quatre points de la Gaule, de la Flandre, de l'Aquitaine, de la Bourgogne et de l'Auvergne, que partent les premiers croisés. La France a donné le signal, toute l'Europe s'émeut à son exemple. C'est la France qui, la dernière, entreprendra ces aventureuses expéditions, et le plus saint de ses rois ira mourir à Tunis. Qu'a retiré la France de ses croisades ? rien. Le sang des enfants aura coulé par grands fleuves ; mais si ces sacrifices l'ont dépeuplée et appauvrie, elle a conquis pour les autres peuples et pour l'Église deux résultats immenses : d'une part, les intérêts européens ont été remués et mis en présence, et, par cela même, la domination barbare a été terminée et le droit public moderne institué ; de l'autre, le manichéisme et le mahométisme auront été contenus dans leurs berceaux, et la chrétienté sauvée de leur double invasion.

D'autres jours viendront, et la France soutiendra à elle seule une grande lutte contre les Plantagenets. Après cent ans de désastres subis sous les Valois, et au moment où sa ruine va livrer le monde à l'Angleterre (à cette Angleterre qui est à la veille de lever la main contre Rome), Dieu la relève, et suscite pour la délivrer une



femme, une jeune fille inspirée de son esprit. La France redresse son drapeau, elle reprend sa force; et un siècle de calamités inouïes n'est perdu ni pour elle, ni pour l'Europe, ni pour l'Église. Soudain surgissent d'autres dangers : c'est le protestantisme, dans l'ordre religieux; en politique, c'est la puissance démesurée de la maison d'Autriche. La France met un siècle et demi à les combattre. Tantôt réduite, avec la Ligue, à se retrancher dans une capitale affamée; tantôt, pleine de force, sous la main de Richelieu, elle vient à bout de ses deux redoutables adversaires : l'hérésie est contenue comme autrefois l'invasion des barbares, et la maison d'Autriche est humiliée à Vienne et à Madrid. C'est le moment où paraît Louis XIV. Sous ce roi, la pensée d'unité monarchique, poussée jusqu'à l'exagération, s'accomplit au dedans et au dehors : et comme désormais le moment est venu où le triomphe des nations s'opérera plutôt par l'intelligence que par les armes, le grand siècle littéraire élève au-dessus de toute civilisation la civilisation française; et l'Europe, parvenue à nous paralyser au dehors, quelquefois même à nous humilier avec ses armées et ses capitaines, se traîne à la suite de nos idées, bonnes ou dangereuses.

Agir sur elle-même et sur les autres peuples, puiser dans son propre sein, dans son unité, dans



le génie de ses habitants, une énergie toujours active, et qui s'épanche au dedans lorsqu'elle ne peut se répandre au dehors, telle est la condition historique de la France; concourir au triomphe ou à la gloire de la religion, y travailler souvent malgré elle, presque toujours à son insu; servir d'instrument à Dieu, alors même qu'elle nie sa providence, même en ses temps de vertige, telle est sa mission, telle est sa fin.

Quand elle y est fidèle, son nom est grand entre celui des peuples. Quand elle s'en écarte, soit qu'elle oublie Dieu pour ne songer qu'à ses intérêts matériels et à la satisfaction de son orgueil, soit que sa foi demeure inerte, paresseuse et passive, Dieu la rappelle à son rôle en la châtiant, et il ne lui épargne alors ni les invasions, ni les défaites, ni les guerres civiles, ni les révolutions sociales.

Ce qui frappe, ce qui étonne, lorsque l'on déroule les annales de la nation française, c'est qu'elle ne s'épuise jamais par ses sacrifices et par la guerre, alors qu'elle se dévoue à une cause juste : elle peut succomber dans la lutte, elle peut dépenser jusqu'à sa dernière épargne; et ceux qui sont témoins de ses revers et de ses misères la croient réduite au rang d'un peuple pauvre, amoindri et sans force. Or, c'est alors surtout qu'elle surprend le monde par la puissance de ses œuvres, et par l'exubérance qu'elle recèle

en ses veines. Qu'a-t-elle fait de son sang et de ses trésors? En apparence elle les a prodigués sans résultat utile; et les philosophes lui déniaient les dons de la raison et de la sagesse, parce qu'elle a dépensé en pure perte ce qui faisait sa fortune ou son influence : alors ils lui citent l'exemple des peuples calculateurs, qui ont toujours le bonheur de moissonner le champ qu'ils ont ensemencé, et de placer leur sang à gros intérêt. Les philosophes semblent dans le vrai; et la France, revenue de ses élans chevaleresques, est prête à s'accuser elle-même d'avoir suivi sans réflexion ses impulsions généreuses : et voilà que les prétendus sages ne s'aperçoivent pas que, s'ils ont raison au point de vue étroit qui les domine, ils ont tort en présence de la civilisation et de l'histoire. Les sacrifices que s'est imposés la nation française, elle peut les continuer, et le monde considère avec stupeur que ses ressources sont inépuisables. La guerre, qui appauvrit et ruine les autres peuples, est pour elle un moyen d'action prodigieux; et, dût-elle succomber, à une heure marquée, sous le nombre de ses ennemis, elle imprime jusque dans le cœur des victorieux un souvenir formidable de son pouvoir et de son courage : si bien que deux saisons passées dans le repos, deux moissons heureuses qui se succèdent, suffisent pour lui rendre toute son énergie, toute sa vigueur, pour la replacer

à la tête des nations militaires. La France a toujours été plus grande par le sacrifice que par le calcul : de Clovis à Charles Martel, de Charlemagne à Philippe-Auguste, de saint Louis à Richelieu, de Louis XIV à Napoléon, toutes les illustres périodes de son histoire ont été signalées par l'épée. Quand, lasse de ce rôle, elle s'est occupée de ses intérêts matériels, de son bien-être; quand elle a acheté la paix par des concessions, et la sécurité au prix de l'abaissement, elle n'a retiré de cette inertie et de cet égoïsme que de descendre au rang des peuples secondaires, et de voir mettre en question son honneur. Aux autres familles humaines Dieu a donné des missions différentes : les unes sont riches par le commerce, d'autres savent habilement coloniser; la plupart ont besoin de la tranquillité et du calme, comme une mère en travail. La France, de son expansion industrielle et commerciale, retire surtout la gloire d'avoir mis en rapport la civilisation et l'ignorance, et d'avoir étendu les conquêtes de l'esprit humain. Quand elle s'est épuisée à fonder des colonies, et lorsque ces colonies, presque émancipées, commencent à lui procurer des bénéfices, trop souvent elle les voit passer sous d'autres sceptres; et si elle y perd, l'humanité tout entière y trouve son compte. Que lui ont rapporté le Canada et la Louisiane? Rien, sinon le bonheur d'avoir resserré l'Amérique protestante

entre deux grandes familles catholiques destinées à réagir sur elle, et à opposer à un principe dissolvant et antisocial le principe fécond et immortel, qui est la vérité. Que fera-t-elle de l'Algérie, qui depuis vingt ans absorbe tant de trésors et de sang? Dieu connaît seul quel sera l'avenir matériel et agricole de la colonie; mais à ceux qui voient par delà les épreuves actuelles, il est permis de dire que la conquête d'Alger est une véritable croisade contre l'islamisme, et que la civilisation chrétienne en recueillera des fruits immenses, à la gloire de notre pays. Et si nous n'avions peur de donner aux lignes que nous traçons à cette heure un caractère d'actualité dont notre labeur doit s'affranchir, pour appartenir réellement à l'histoire, ne serions-nous pas fondés à appliquer les grandes vérités qui précèdent à la guerre généreuse et vraiment sociale que l'empire français poursuit au delà du Bosphore et sur les côtes de la vieille Chersonèse taurique? Le noble sang qui coule aujourd'hui des veines de la France n'est-il pas versé au profit d'une idée, pour les intérêts de la civilisation, et pour préserver le monde chrétien d'une nouvelle invasion des barbares? Au moment où nous écrivons, nul ne pourrait dire si nous l'emporterons dans la lutte; car la victoire n'appartient qu'à Dieu, et c'est de lui qu'elle émane. Mais déjà, par cela même que la France n'a pas



craint d'ouvrir cette glorieuse croisade, nous avons eu le bonheur de la voir remonter parmi les peuples à sa place, qui est la première.

La France ne périra pas dans cette lutte; elle restera, comme aux grandes périodes de son passé, la nation qui se fait suivre des autres races humaines, et qui les précède, portant l'épée et la truelle, comme un hardi pionnier marche à la conquête d'un monde inconnu, et détruit pour bâtir. Les invasions des barbares viendront expirer à ses pieds, parce qu'elle sera la sentinelle avancée du christianisme. Si elle permet aux peuples rivaux de continuer leur route, c'est après qu'elle les aura subjugués par son courage et régénérés par sa foi : tant qu'ils n'auront pas fléchi devant ses idées, elle les refoulera vers le nord et dans les steppes de l'Orient. Du jour où elle les laissera passer, ce sera sous le joug : c'est qu'ils apporteront à l'Occident une force de plus, une vie nouvelle, et qu'ils auront cessé d'être des ennemis, pour se transformer à leur tour, sous l'autorité de la France, en instruments de civilisation et de charité. Ce jour est loin, et les générations présentes ne le verront point se lever sur elles. Puisse, avec la protection de Dieu, n'apparaître jamais le soleil qui devrait montrer au monde la France indigne de son histoire, infidèle à sa mission, et cédant le pied aux barbares !



Est-ce à dire que la France n'ait que la guerre pour instrument de sa grandeur? Loin de nous cette sauvage doctrine! Si nous rappelons à notre patrie que sa puissance s'est fondée par le dévouement et le courage, c'est que cette vérité doit être sans cesse présente à la pensée de certains cœurs qui hésitent en face des éventualités de nos luttes actuelles. Nous voulons qu'ils se raffermissent au spectacle des glorieux travaux devant lesquels nos pères n'ont pas reculé. Quand la guerre est sainte, quand elle a pour cause légitime la civilisation et le droit, un peuple qui n'oserait combattre accepterait lui-même sa propre déchéance. Mais malheur aux nations qui, par orgueil, donneraient le signal de l'effusion du sang, et allumeraient la responsabilité des hécatombes humaines, ordonnées contre la justice! Grâce à Dieu, l'intelligence et la raison ont été si largement départies à la France, que, dût son glaive rentrer pour jamais dans le fourreau, elle serait encore la plus digne de commander aux autres peuples. Et certes, si nous déroulons les annales du passé, nous sommes loin d'avoir toujours sous les yeux le spectacle de la France victorieuse : plus d'un siècle nous la montre déshéritée de la force guerrière, dominée par l'ennemi du dehors, déchirée par des discordes intestines; et alors cependant

elle est toujours grande par l'intelligence, par le dévouement religieux, par la gloire de ses artistes, par le nombre prodigieux de ses saints et de ses martyrs. Alors encore (l'histoire nous l'enseigne) elle se venge des ennemis qui l'ont pour un moment vaincue et envahie, et, réagissant sur ses maîtres, elle les soumet à son tour à sa domination pacifique et inévitable, non au profit de sa propre gloire, mais, avant tout, dans l'intérêt de l'humanité elle-même. Reconnaissons ici, et proclamons une fois de plus, cette grande loi providentielle qui dirige les sociétés, et les fait marcher, souvent à leur insu, vers l'unité religieuse par l'unité politique; qui fait réagir le vaincu sur le vainqueur; qui rajeunit les races épuisées en leur faisant absorber d'autres races nouvellement admises au foyer des peuples.

L'amour-propre des nations peut en souffrir; mais Dieu qui les a créées toutes, et qui veut leur donner à toutes leur part de civilisation, de vérité et de soleil, Dieu les précipite toujours l'une sur l'autre, afin que de ce conflit permanent, dont les accidents varient à l'infini, mais dont le résultat est toujours le même, surgisse l'accomplissement de cette double nécessité: châtement pour les peuples dégradés et déchus qui se sont endormis dans le bien-être, et qui ont perdu de vue les devoirs envers Dieu et envers

l'homme ; rajeunissement des races qui ont vieilli tantôt sous le joug , tantôt dans l'inertie, et qui, pour accomplir leur mission , ont besoin d'être régénérées. Les données historiques nous manquent pour apprécier ce qu'apportèrent à la Gaule antique , au point de vue de la force sociale, ces fréquentes invasions qui, d'âge en âge, se succédèrent sur son territoire, et y introduisirent de nouvelles couches de populations, hordes kimriques, peuplades belges, familles de Teutons, de Suèves et d'Ibères ; ce n'est que par analogie que nous pouvons entrevoir que la Gaule dut à ses nouveaux hôtes, à ces frères ignorés, à ces ennemis même, les éléments dont elle avait besoin pour retremper et recommencer sa vie : nous laissons cet examen impossible à ceux qui pénètrent mieux que nous les ténèbres du passé. Mais n'est-il pas évident que la conquête romaine dota la Gaule d'un ensemble de lois, d'institutions et de coutumes qui subsistent encore dans le droit de notre pays. C'est de Rome que la Gaule reçut la foi chrétienne ; et lorsque, nonobstant ces bienfaits, par la seule action du despotisme, le joug romain eut pesé sur la Gaule au point d'effacer presque entièrement la nationalité de ce pays ; lorsque la société gauloise, fatiguée de se courber sous des maîtres qui ne savaient plus que la piller et la corrompre, et ne pouvaient

désormais la défendre, allait s'étiolant, se décomposant et tombant en ruines, qui la fit sortir de ces décombres, qui la rajeunit, qui la releva parmi les peuples, sinon l'invasion des Francs ? Puis, lorsqu'à son tour la Gaule, d'abord vaincue et opprimée par les barbares, leur eut donné la civilisation, la justice et la foi chrétienne; lorsque, redevenue forte en absorbant ses conquérants, elle eut réagi sur eux et eut joint son intelligence à leur courage, ne vit-on pas naître, de cette fusion des deux grandes races gallo-germaniques, la glorieuse nation française, dont nous allons retracer les annales ?

D'illustres écrivains modernes, tout en s'inclinant devant cette marche providentielle des races, qui s'entre-choquent et se superposent au détriment des générations présentes, mais au profit de la civilisation et de la vérité, se sont épris d'une prédilection toute particulière en faveur des vaincus, et ont consacré leur génie historique à maudire les conquérants : leurs sympathies ont entouré la tombe des peuples qui disparurent ou succombèrent, pour ne plus se relever de leurs désastres ; ils ont maudit les Romains, pour avoir vaincu la nationalité gauloise ; et quatre siècles plus tard, ils ont pleuré devant la nationalité gallo-romaine, fléchissant à son tour sous la hache des Francs. Que d'émotions n'ont-



ils pas fait naître en faveur de ces Bretons et de ces peuples du pays de Galles, refoulés par les Angles et les Danois ! combien de fois ne nous ont-ils pas exposé les misères de la race anglo-saxonne, dépouillée à son tour par Guillaume le Conquérant ! Ces sympathies, excitées par le drame, sont naturelles au cœur de l'homme, et nous avons dû les ressentir comme les autres. Mais est-ce à dire qu'elles puissent être toujours avouées au tribunal de l'histoire ? Nous ne le croyons pas. S'il est vrai, en effet, que les invasions sont des punitions providentielles qui pèsent sur les peuples déchus et sur les nationalités dégénérées, ne devons-nous pas, après avoir gémi sur les douleurs du vaincu, reconnaître dans le vainqueur un instrument de Dieu, chargé de châtier les races coupables et de reconstituer les peuples ?

Mais nous croirons demeurer fidèles et respectueux envers la Providence, lorsque nous persisterons à épouser la cause des nations qui furent vaincues et asservies, parce qu'elles luttaient en faveur de la religion et du droit : nous en rencontrerons peut-être dans le passé, et à coup sûr les siècles contemporains nous en fourniront plus d'une qui ont combattu pour la vérité, qui l'ont confessée devant l'ennemi, et qui ont dû se courber sous le joug. A ces nations nous réservons nos plus ardentes sympathies,



nos plus vives prédilections, et nous espérons d'ailleurs qu'elles finiront par triompher, et par obtenir le prix de leurs souffrances. Le rôle qu'elles remplissent parmi les peuples est grand et sublime; elles font, dans l'histoire de l'humanité, fonction de peuples victimes; et Dieu, nous osons l'espérer, agrée leur sacrifice, et pardonne peut-être, à cause d'elles, aux nations victorieuses et en possession des jouissances, qui ont tant de fautes à expier. Ainsi se réalise cette grande loi de l'expiation par l'oblation de victimes innocentes; loi qu'il faut adorer, parce qu'elle sert de base à l'édifice de la société, parce qu'elle a affranchi le monde : c'est elle que le poète anglais, en s'adressant à un peuple opprimé et martyr, proclame en s'écriant : *Ceux qui souffrent avec courage sauvent l'espèce humaine.*

Il est un dernier service que l'histoire peut rendre aux hommes. Elle leur apprend par quels moyens les rois et les peuples, en pratiquant la charité et la justice, sont en mesure de retarder les révolutions, ou de les rendre impossibles. Si les nations et leurs chefs n'en appellent plus à ce haut tribunal du moyen âge qui traduisait les princes et les sujets à ses assises spirituelles, et, au nom des vengeances de Dieu, faisait rendre à tous devoir et justice; le Dieu qui règne dans le ciel, et de qui relèvent toutes les monarchies

et toutes les races d'hommes ne s'en est pas moins réservé d'infliger aux rois et aux peuples ces terribles enseignements que recèlent les crises sociales et les catastrophes révolutionnaires. Il n'a donné à aucun pasteur la houlette, sinon pour que le troupeau se trouve heureux et sagement dirigé. Que si le chef d'un peuple, au lieu de se considérer comme le serviteur de son pays, comme l'élu de Dieu, destiné à adoucir les misères publiques et à rendre à tous la justice, ne dispose de la gloire et de la force que dans l'intérêt de son propre orgueil, alors Dieu retire sa main, et abandonne cet insensé aux hasards de la force : que si un élément social, noblesse, magistrature, bourgeoisie, prolétariat, s'écarte de sa fonction, soit pour opprimer, soit pour envahir, soit pour abuser de son pouvoir au détriment de ce que nous aimerions à appeler la fraternité; si certaines écoles n'avaient pas donné à ce mot un sens odieux alors encore, le corps social, ému par un besoin organique, subit une terrible et douloureuse secousse, que l'on appelle maladie lorsqu'il s'agit de l'homme, et révolution lorsqu'il est question d'un peuple. Le respect du droit, l'accomplissement du devoir, le maintien de la justice, l'amour envers Dieu, la charité envers l'homme, l'usage de l'intelligence, qui sont des dons du Saint-Esprit, voilà ce qui maintient les nations vraiment

heureuses, vraiment libres, et vraiment à l'abri des révolutions. La mission de l'historien est de le rappeler sans cesse par des préceptes est surtout par des exemples.

Au milieu des luttes contemporaines, quelques-uns de ceux qui liront ces pages chercheront peut-être à y démêler une arrière-pensée, et voudront classer notre œuvre dans les bagages d'une école plus ou moins étrangère à nos sympathies. Il est probable qu'ils se tromperont; car à Dieu ne plaise que nous abaissions l'histoire jusqu'à en faire un instrument de parti, lorsque l'étude du passé nous permet, au contraire, de nous élever au-dessus des intérêts de la journée et des passions du moment ! Dieu et la France, ces deux noms résument à eux seuls ce que nous aimons, ce que nous voulons :

Dieu, qui n'a pas besoin de nous, mais que nous travaillerons à glorifier en retraçant des annales où l'empreinte de sa main apparaît à chaque page, et que nos pères attestaient avec une humble reconnaissance, en appelant leur propre histoire *Gesta Dei per Francos*, LES ACTES DE DIEU PAR LES FRANCS ;

La France, que nous voulons belle et prospère parce que nous sommes ses enfants, parce qu'elle est notre mère et qu'elle a droit à nos sacrifices. C'est un bonheur pour nous de lui élever un monument réservé peut-être à l'obs-

curité, mais qui n'en sera pas moins une dette acquittée par un fils : puisse-t-elle l'agréer comme un hommage ! A mesure que nous déroulerons la série de ses travaux et de ses misères, et que nous verrons une génération succéder à une autre, nous serons émus par la puissance de ce spectacle historique, et nous sentirons redoubler nos prédilections pour la patrie. Nous l'aimerons dans ses périodes illustres, et nous tressaillerons quand nous verrons apparaître ces noms magiques des temps passés et des temps modernes, ces gloires qui décoient l'ancien et le jeune drapeau, ces palmes cueillies à Bouvines, au siège d'Orléans, à Rocroy, à Denain, à Fontenoy, à Valmy, à Marengo, à Austerlitz, partout où il a fallu disputer à l'étranger la frontière ou le territoire. Nous aimerons la France dans ses revers et aux jours d'épreuves, parce qu'avec l'aide de Dieu elle sut souffrir et se relever, et parce qu'alors le devoir de l'histoire sera de la consoler en lui faisant découvrir qu'elle resta grande. Nous l'aimerons intelligente et dotée de la double gloire des lettres et des arts, parce que ce fut là aussi pour elle autant de moyens d'asseoir son influence au milieu des peuples. Nous l'aimerons chrétienne et fidèle à Dieu, parce qu'ainsi elle a obtenu, elle a mérité, elle a gardé en ses mains le sceptre de la civilisation et le symbole de la justice, qui est la croix du Sauveur ; et parce que, forte par l'épée et

par l'esprit, invincible et infatigable, toujours disposée à se dévouer et à combattre, elle a vraiment les signes visibles auxquels on reconnaît les nations créées pour conduire le monde!







# LA GAULE

AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE

Dressée par A. H. Dufour.

1855.



# HISTOIRE DE FRANCE

---

## PREMIÈRE PARTIE.

### GAULE INDÉPENDANTE.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Des diverses races qui ont peuplé la Gaule.

(Du XV<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)

L'ancienne Gaule était bornée par le Rhin, les Alpes, les deux mers et les Pyrénées. L'histoire, trop souvent réduite à s'appuyer sur des bases incertaines, ne trouve, pour éclairer les origines des premiers habitants de la Gaule, que des traditions confuses ou des monuments contestés. Cependant, à mesure que le récit se rapproche de l'ère chrétienne, les doutes, en se dissipant peu à peu, permettent à l'écrivain d'affirmer, au lecteur de croire.

L'ancienne Gaule eut pour aborigènes les Celtes, dont l'origine remonterait à Gomer, l'un des fils de Japhet (1). Ces peuples seraient donc l'une des branches de la race antique et inconnue qui, s'éloignant des plateaux de l'Arménie et des vallées du Caucase, berceaux du genre humain, franchit les barrières de l'Occident et occupa l'Europe.

Aussi loin que s'étendent les notions historiques, on voit le territoire de notre patrie porter chez les Latins le nom de Gallia ou Gaule, et chez les Grecs celui de Galatie (Γαλατία). Les habitants de cette contrée sont appelés Galli (*Gaëls*) par les Romains, Galates (Γαλάται) par les géographes et les historiens grecs. Ce sont toujours les mêmes noms, qui subissent seulement la différence des idiomes. Nous nous conformerons aux habitudes de l'histoire en donnant à nos ancêtres les noms de Gaëls et de Gaulois, qui correspondent à celui de la Gaule, *Gallia*, *Gall-tachd*, terre des Gaëls : nous emploierons le nom de Gaëls quand nous voudrons parler de la race autochtone, de l'élément primitif de la population du pays ; et, sous le nom collectif de Gaulois, nous désignerons l'ensemble des peuples qui habitaient le territoire compris entre les Pyrénées et le Rhin, sans établir de distinction entre l'origine et l'ancienneté de ces diverses races.

(1) Il n'y a à cet égard aucun texte précis dans la Bible, mais c'était là une opinion très-accréditée chez les anciens. Josèphe, liv. I, cap. 6, affirme « que Gomer, fils de Japhet, établit la colonie des Gomores, que « les Grecs appellent maintenant *Galates* (Gaulois). » Clavier (Germ. ant., lib. I, cap. 4) croit qu'Asxénas, fils de Gomer, reçut le nom de Celte.



Un problème difficile à résoudre consiste à savoir si les Celtes et les Gaëls ou *Galls* formèrent un seul et même peuple, ou s'il ne faut voir dans l'une de ces deux anciennes races qu'une fraction, une branche, un démembrement de l'autre. Les Grecs, assez peu scrupuleux lorsqu'il s'agissait de classer les grandes familles humaines, semblent avoir attribué le nom générique de Celtes à plusieurs peuples occidentaux, issus de la race indo-germanique (1). Les Gaulois, Galates ou Gaëls, auraient été de ce nombre. Le Grec Timagènes, cité par Ammien Marcellin, résume en quelques mots les traditions historiques et les fables qui, de son temps, étaient accréditées au sujet de nos ancêtres. « Les Gaulois, dit-il, sont les aborigènes du pays qu'ils occupent de nos jours : ils ont été appelés *Celtes*, du nom de leur roi, et *Galates*, du nom de sa mère; car le mot *Galates*, en grec, signifie *Gaulois* (*Gallas*). D'autres ont dit que les Doriens, ayant suivi le vieil Hercule, avaient habité les lieux voisins de l'Océan. Les Druides racontent qu'une partie du peuple était née dans le pays, mais que *d'autres aussi y étaient venus des îles éloignées et des contrées situées au delà du Rhin*, contraints de quitter leur pays à cause des fréquentes guerres qu'ils avaient à soutenir, et à cause des débordements de la mer (2). Quelques-uns assurent qu'après le siège de Troie, une poignée d'hommes,

(1) C'est ainsi que sous le nom de Scythes, ils désignaient toutes les races établies au nord du Pont-Euxin et à l'occident de la mer Caspienne.

(2) Cette opinion est seule conforme aux vraies données historiques et aux recherches de la science.

fuyant les Grecs, trouva cette région dépourvue d'habitants, et y fixa sa demeure (1). Mais ce que les hommes du pays affirment par-dessus tout, et que nous avons lu nous-même gravé sur leurs monuments, c'est que le fils d'Amphitryon, Hercule, vint sur leurs terres combattre les cruels tyrans Gergon et Tauriscus, qui ravageaient, l'un l'Espagne, l'autre les Gaules, et que, les ayant défaits l'un et l'autre, il prit pour femmes des vierges gauloises appartenant à d'illustres lignées (*generosis*), et les enfants qu'il eut d'elles donnèrent leurs noms aux provinces dont ils furent rois. » Il est presque impossible de discerner exactement, dans ce système historique, ce qui appartient à la vérité d'avec ce qui doit rester du domaine de la fable.

« Les Celtes, dit Hérodote, habitent au delà des colonnes d'Hercule; ils sont voisins des Cynètes, et les derniers de tous ceux qui, en Europe, peuplent les pays du couchant. » Le témoignage de Strabon est plus explicite encore : « Les nations septentrionales, dit-il, étaient d'abord appelées du seul nom de Scythes, qui signifie *nomades*; plus tard, lorsque l'on connut les peuples de l'occident de l'Europe, on commença à appeler les uns *Celtes* et les autres *Ibériens*. » Plutarque disait que la *Celtique* touchait d'un côté au Pont-Euxin, et de l'autre à l'Océan occidental.

(1) Hypothèse dénuée de toute vraisemblance; mais c'était la manie des historiens grecs de rattacher l'origine de beaucoup de peuples occidentaux à la dispersion des Troyens : la Gaule regorgeait d'habitants et de guerriers plusieurs siècles avant la guerre de Troie.

A une époque fort rapprochée de l'ère chrétienne, le Romain Jules-César, qui avait observé la Gaule pendant neuf années de guerre, dit expressément dans ses Commentaires : « Toute la Gaule est divisée en trois parties : l'une est habitée par les *Belges*, l'autre par les *Aquitains* (Aquitani), la troisième par des peuples qui dans leur propre langue sont appelés *Celtæ* (Celts), et dans la nôtre *Galli* (Gaëls, Gaulois). » Pausanias n'es pas moins explicite : « Les Gaulois (*Galates*), dit-il, ont leur demeure le long des rivages de la grande mer, aux extrémités de l'Europe. Toutefois, ce n'est que très-tard que l'usage s'est introduit de les appeler ainsi : primitivement ils se donnaient le nom de *Celtes* (Κελτοί), et c'est ainsi que les autres nations les désignaient. » A ces témoignages si formels, nous pourrions opposer, il est vrai, les assertions contraires de Diogène Laërce, d'Appien, de Ptolémée, de Dion Cassius, et de Diodore de Sicile, qui tous établissent une distinction positive entre les Celtes et les Gaulois ou Gaëls ; mais il convient de dire que ces écrivains et ces géographes ne s'accordent nullement sur la désignation respective du territoire qu'auraient occupé les peuples dont ils parlent : les uns placent les Celtes sur la rive droite du Rhin, d'autres vers les Alpes et les Pyrénées, et au-dessus de Marseille ; et les Gaëls partout ailleurs, c'est-à-dire au midi, sur le littoral de l'Océan, dans le voisinage de la Forêt-Noire, au delà même, jusqu'aux limites de la Scythie (1). Ajoutons qu'ils se

(1) Voir César, lib. I, cap. 1 ; Pausanias, lib. I, c. 3, p. 10 ; Appien, in præf. ; Strabon, l. IV, c. 2 ; Diodore de Sic, liv. V, c. 32 ; Dion Cass.,

contredisent parfois eux-mêmes, et qu'après avoir attribué aux Celtes et aux Gaëls tantôt une nationalité commune, tantôt une existence séparée, il leur arrive fort souvent de les confondre, et de désigner les uns et les autres sous le même nom.

En cherchant à mettre d'accord des traditions différentes, et des monuments historiques en apparence contradictoires, on reconnaît qu'ils tendent à établir :

D'une part, que le nom de *Celtes*, d'une origine beaucoup plus ancienne que celui de *Gaëls*, a appartenu aux races aborigènes qui ont peuplé l'Europe occidentale, et spécialement la Gaule ;

D'autre part, que les Gaëls ou Galls (1) ont eu, avec les Celtes, sinon une identité de tous les âges, du moins une communauté de race et de souche, et qu'au moment où l'histoire positive commence pour la Gaule, il y avait absorption d'un peuple par l'autre, fusion des deux éléments, et nationalité identique par cohésion, sinon par origine.

L'histoire de l'un de ces deux peuples (s'ils en formèrent deux) est donc l'histoire de l'autre, sans qu'il soit possible d'établir une distinction précise, et de savoir exactement à quelle époque la dénomination de Gaëls a succédé à celle de Celtes (2).

1. XXXIX; Ptolémée, lib. II et III; Diogène Laërce, in præm., p. 1 et seq.

(1) On a vu que nous avons adopté la forme Gaël, Gaëls, et non Gall et Galls. Tout en rendant hommage à la haute érudition de M. Amédée Thierry, nous croyons qu'en traduisant le mot latin *Gallus* par Gaël, nous restons plus que lui fidèles aux traditions ethnologiques.

(2) On peut croire que les Galls et les Celtes formèrent dans l'origine



Résumant notre pensée, nous nous croyons en mesure d'affirmer, dans l'état actuel de la science, que le nom de *Celtes* appartenait, dès la plus haute antiquité, à tous les peuples de la Gaule et à la plupart des nations de l'Europe occidentale et septentrionale, tandis que les *Gaëls* n'étaient qu'un grand peuple celtique, occupant pour territoire et pour patrie, d'abord toute la Gaule, depuis le Rhin jusqu'à la Garonne et l'Isère (les régions du sud appartenant à la race ibérienne), et plus tard (1) la Gaule centrale, qui s'étendait de la Seine au pays des Aquitains et des Ligures (2).

sinon deux peuples différents, du moins deux branches d'un même peuple, agissant d'une manière presque identique au dedans et au dehors, et laissant néanmoins subsister, jusque dans le nom des colonies qu'ils fondèrent à l'étranger, le témoignage certain de leur dualité. En Espagne et dès la plus haute antiquité, on retrouve à la fois des *Celtes* et des *Celtibères*, et aussi des Gaëls (la *Galice*) ; en Grèce et en Asie Mineure, on suit à chaque pas la trace des invasions des Gaëls (la *Galatie*, les *Galates*) ; jusque dans la Grande-Bretagne, dont une contrée porte encore de nos jours le nom de pays de *Galles*, et où l'un des anciens idiomes nationaux porte tantôt le nom de *gaëlic*, tantôt celui de langue *galloise*.

(1) Mêlé, au centre, aux hordes kymriques et, vers le nord, aux Belges, dont il sera question tout à l'heure.

(2) Selon Plutarque, les barbares qui, avant la fondation de Rome, s'emparèrent de l'Étrurie, étaient des *Celtes* ; un peu plus loin, cet historien détermine ainsi le territoire de ces mêmes *Celtes* : « D'autres disent que la *Celtique*, à cause de la profondeur et de la vaste étendue de son continent, qui s'étend, depuis la mer Océane et les climats septentrionaux, vers le Levant jusqu'aux Palus-Méotides (la mer d'Azof et la Crimée), touche d'un côté à la *Scythie pontique*, etc. » Ailleurs, enfin, Plutarque constate que la grande armée des Cimbres, venue originairement des bords de la mer Noire, était appelée *celto-scythe*.

Les Gaëls ou Galls (1), grande famille celtique, plus tard mêlée aux kymris, sont donc à nos yeux les aborigènes de la Gaule.

Aucune notion n'est parvenue jusqu'à nous qui puisse nous éclairer sur les premières périodes de leur société naissante. Vécurent-ils à l'état sauvage? Eurent-ils une condition semblable à celle des Indiens de l'Amérique ou des barbares de la Polynésie? Quelques-uns le pensent, mais nous ne pouvons guère admettre cette idée : en effet, lorsque les Gaëlo-Celtes peuplèrent la Gaule, leurs ancêtres avaient déjà stationné, et peut-être durant des siècles, dans les contrées intermédiaires qui séparent la chaîne du Caucase de celle des Alpes; ils ne s'introduisaient pas dans la nouvelle patrie par infiltration successive, mais par grandes migrations, ou par colonies; de nouvelles races, chassées de l'Orient, poussaient peu à peu les anciennes races vers l'Occident; et quand les peuples déposés cherchaient au loin une autre patrie, c'était toujours du côté de l'ouest qu'ils s'avançaient, se faisant suivre de leurs chariots, de leurs troupeaux, et des instruments de leur travail. Ce n'était point là, sans doute, la civilisation, mais bien une barbarie qui n'était exclusive ni de certains biens sociaux, ni d'une nationalité suffisamment déterminée. Lorsque plusieurs siècles après ces temps obscurs il fut possible d'observer et de reconnaître les dogmes religieux des Gaulois, leurs divisions par castes et leurs usages populaires, on

(1) En maintenant toujours comme certaine l'opinion qui du peuple gaël fait une dépendance de la grande famille celtique, et la première des peuples celtes qui ait occupé la Gaule.

reconnut qu'ils avaient pour point de départ des institutions analogues préexistant en Orient; or, rien de tout cela n'aurait pu être compatible avec l'état d'anthropophagie, ni avec la condition de hordes sauvages, errant au hasard comme les tribus de la mer du Sud. Ces réserves faites, on ne saurait douter que les Celtes et les Gaëls autochthones n'aient présenté le spectacle qu'offre toute société humaine à son origine : ils vivaient en peuples pasteurs et chasseurs; ils se teignaient le corps avec une substance bleue, plusieurs se tatouaient; leurs armes offensives étaient des flèches garnies d'arêtes ou d'une pointe en silex, des haches de pierres, des massues, des pieux durcis à la flamme : ils ignoraient l'art d'extraire les métaux et de fabriquer des sabres ou des cuirasses : montés sur de frêles barques d'osier, ils naviguaient le long des fleuves, ou affrontaient les vagues de l'Océan. Les familles se groupaient autour de leurs chefs; plusieurs familles formaient une tribu; plusieurs tribus, rattachées entre elles par les liens d'une origine commune, constituaient, selon le nombre, un clan, une peuplade ou une nation.

Les Gaëlo-Celtes occupaient les deux tiers de la Gaule, même avant l'époque où commencent les temps historiques, et nul vestige, nulle tradition n'existent d'une nation qui aurait avant eux peuplé ce vaste territoire : ils étaient venus des plateaux de l'Arménie, s'avancant du Tanais au Rhin, le long du Danube et à travers les forêts hercyniennes, laissant évidemment en arrière ou sur leurs flancs des tribus et des hordes de leur sang, qui dressaient leurs tentes et se choisissaient une patrie.

A une époque moins reculée, ils envahirent les grandes îles de l'archipel britannique et quelques cantons situés au delà des Pyrénées ; mais on ne saurait assigner une date certaine au départ de ces colonies et à ces migrations presque fabuleuses.

La Garonne formait la limite extrême du territoire des Gaëls ; sur la rive gauche de ce fleuve habitaient d'autres peuples dont l'origine est incertaine , et qui différaient des Gaëls par le langage, la physionomie et les mœurs. S'il faut ajouter foi aux analogies ethnographiques, ils se rattachaient aux races aborigènes de l'ancienne Espagne, races dont le berceau est demeuré inconnu, malgré les investigations les plus sérieuses ; car nous ne croyons pas possible d'admettre, avec certitude, l'opinion hardie qui fait venir ce peuple de l'Ibérie asiatique, riveraine de la mer Caspienne, et que la Colchide séparait du Pont-Euxin. Une similitude de noms ne suffit pas pour autoriser un système dont la vraisemblance disparaît devant l'ensemble des objections accumulées par la critique. Il ne nous appartient pas de mettre d'accord les savants et les géographes qui, depuis tant de siècles, discutent sur l'origine réelle des Ibères, sur l'antiquité de leur nom, et revendiquent en faveur de leur race des sources multiples et très-opposées. Un fait qui nous semble assez établi, c'est la différence très-prononcée qui existait entre les Ibères et les Gaëls, puisque, d'après les apparences extérieures, ces derniers appartiennent à la grande famille indo-germanique, et les Ibères au type phénicien et syrien : nous ne poursuivrons pas au delà la solution de ce problème, livré aux disputes de la science.



Les Ibères et les Gaëls, avant de reconnaître la limite qui séparait leurs établissements, durent soutenir de part et d'autre des luttes dont l'histoire n'a point conservé le souvenir. Un moment vint, sans qu'il soit possible d'en assigner la date, où les conformités géographiques prévalurent sur les instincts de race; et les populations ibériennes, établies entre la Garonne et les Pyrénées, entrèrent dans le mouvement politique des Celtes et formèrent avec les Gaëls un même peuple, sans se laisser d'ailleurs absorber, sans mêler les deux races, et en conservant les types distincts, les traditions spéciales. Le territoire occupé dans la Gaule par les peuples d'origine ibérienne n'était pas rigoureusement défini, comme on a coutume de le faire de nos jours; il était d'ailleurs assez vaste, et, sauf quelques enclaves possédées par les races septentrionales, on est fondé à lui assigner pour limites extrêmes, du côté du nord, la Garonne, les Cévennes, et la rive droite de l'Isère. Les Ibères, établis dans ces contrées, se divisaient en deux grandes familles, les Aquitains et les Ligures : les premiers occupaient le pays compris entre la Garonne, les Pyrénées occidentales et l'Océan; les autres, adossés au versant des Pyrénées orientales, peuplaient les provinces riveraines de la Méditerranée, et s'étendaient, au delà du Rhône, jusqu'aux vallées de l'Apennin. Aucun doute n'a été élevé par la science sur l'origine ibérienne des Aquitains, bien qu'à cet égard le témoignage de Strabon ne soit pas complètement affirmatif: quant aux Ligures, des doutes s'élèvent sur leur filiation hispanique, nonobstant l'assertion de Plutarque; et, bien que certains géographes de l'antiquité placent

leur berceau non loin du Bétis et de la fabuleuse Tartesse(1), il est certain, d'après le texte même de Strabon, que ce peuple était étranger à la famille des Celtes; et, dans ce cas, toutes les probabilités sont en faveur de l'hypothèse qui le rattache à la nationalité des Ibères.

Quelques mots épars dans les géographes de l'antiquité, et auxquels on a peut-être attaché une autorité trop grande, donnent à penser que les Celtes et les

(1) Hérodote parle de Tartesse : cette ville, réputée si ancienne que les savants philologues l'ont prise pour la Tarsis de l'Écriture, n'a probablement pas plus de droits pour être comptée au nombre des anciens monuments géographiques de l'Hispanie. L'antiquité n'a jamais connu cette ville, ni même quelques débris de ses ruines. La tradition la plus générale voulait que, dans les temps inconnus, elle eût existé vers l'embouchure du Bétis. Cependant Strabon, qui nous fait connaître cette tradition, nous dit aussi que, suivant d'autres autorités, la ville nommée Carteia, située près du mont Calpé, dut être l'ancienne Tartesse \*. Rufus Festus Avienus place les Tartessiens sur la rive gauche de l'Ibérus des Turdétani \*\*, c'est-à-dire, suivant les géographes espagnols, sur la rive gauche du *Rio-Tinto*, qui parcourt l'extrémité occidentale de la Bétique. L'antiquité a donc placé l'ancienne Tartesse au centre et aux deux extrémités des côtes occidentales de la Bétique.

Des contradictions si frappantes, bien plus encore, les confusions innombrables que les Grecs ont jetées sur les antiquités géographiques et historiques de l'Hispanie, en y important des illustrations fabuleuses, ou étrangères à son territoire; les probabilités, fondées sur la similitude des noms géographiques, qui donnent au nom de Tartesse une origine asiatique; peut-être aussi la considération que ce nom de Tartesse, si célèbre, suivant les Grecs, dans les plus hautes antiquités de leur Ibérie occidentale, n'a été connu ni d'Homère, ni de Scylax, ni même de Pomponius Méla, pourraient autoriser la supposition qu'à l'époque où les Grecs ont fait venir des Phocéens asiatiques à la cour d'un roi de Tartesse, il n'existait encore dans l'Hispanie ni une ville qui portât ce nom de Tartesse, ni des peuples tartessiens.

\* STRABON, lib. 5, pag. 102 et 104.

\*\* AVIENUS, *In oris maritimis*, vers 254.

Gaëls envahirent ou colonisèrent certaines contrées de l'Espagne, et s'y établirent en mêlant leur sang à celui des indigènes. Les dénominations de Gallice, de Celtibérie viennent servir de base sérieuse à ces conjectures. D'un autre côté, tout indique que les montagnards ligures, déjà cantonnés dans les contrées maritimes de la Gaule et le long de la Méditerranée, se répandirent sur le versant méridional des Alpes et dans les défilés des Apennins. Ce fut là qu'ils fondèrent des établissements considérables, et peuplèrent la région italique qui comprend aujourd'hui le comté de Nice et le duché de Gênes (golfe de Ligurie). Quelques écrivains, sur la foi de Thucydide, ont rangé parmi les nations ibériennes les Sicanes, qui traversèrent l'Italie du nord au sud, et envahirent la Sicile; mais nous ne pouvons nous associer à cette opinion hasardée (1) : nous persistons à croire que les Sicanes appartenaient

(1) Thucydide, liv. VI, c. 2, affirme qu'il n'expose pas une conjecture, mais *une vérité* : cette hypothèse est également acceptée par Philiste de Syracuse et par Festus-Avienus. Nous ne disons pas qu'elle soit fautive de tout point; mais, avant d'admettre cette pérégrination des Sicanes, du midi de l'Espagne en Sicile, à travers l'Ibérie, la Gaule et l'Italie, nous croyons qu'il est besoin d'autorités moins irrécusables que celles des textes qu'on invoque, et qui datent d'une époque où les erreurs étaient nombreuses en matière ethnographique.

Le système dont nous parlons est appuyé par le savant Fréret, et a obtenu l'adhésion de M. Amédée Thierry, dont nous honorons la science.

Mais si nous considérons que c'est *avant la guerre de Troie* que Thucydide fait passer les Sicani dans la Sicile, cette époque, qu'il ne faut pas perdre de vue, nous conduit déjà à reconnaître que Philiste n'avait fait que copier Thucydide, lorsqu'il admettait l'origine *ibérienne* de ces peuples. En effet, dans un autre passage, il disait, comme Fréret lui-même en convient, qu'une colonie qui était passée dans la Sicile, *l'an quatre-*

à l'antique race des Pélasges ou Tyrrhènes, qui, des

*vingt avant la guerre de Troie*, n'était composée que de Ligures sous la conduite d'un chef nommé Siculus.

Suivant ce second passage de Philiste, ce n'était donc plus une colonie d'*Ibériens*; c'était une colonie ligurienne ou une colonie celtique dont il attestait le passage en Sicile à une époque qui coïncidait avec celle où *Thucydide y faisait passer des Sicani*; car ils ne parlent, ni l'un ni l'autre, de deux colonies passées d'Italie en Sicile *avant la guerre de Troie*.

Les témoignages de Timée de Sicile et de Diodore sont plus explicites et plus importants qu'on ne serait tenté de le croire, d'après ce que Fréret se borne à nous en dire. Nous savons, par Diodore, que Timée imputait à l'ignorance de Philiste l'origine *ibérienne* qu'il donnait aux Sicani, et qu'il prouvait, par de savantes recherches historiques, que ces peuples étaient *autochthones*; ce qui nous attestera toujours, malgré l'impropriété de cette expression, qu'il démontrait l'impossibilité de remonter jusqu'à leur origine. Diodore de Sicile ajoute à ce témoignage, en son propre nom, que ce fait historique lui paraissait trop bien établi pour qu'il perdît son temps à sa démonstration, et que les Sicaniens indigènes avaient d'abord occupé toute la Sicile\*.

Pour détruire des assertions si positives, suffit-il donc d'épiloguer sur le sens littéral du mot *autochthones*? A moins de prétendre que Thucydide ait dû mieux connaître l'origine des Sicani que ces peuples eux-mêmes, il faut nécessairement condamner celle qu'il leur attribuait, puisqu'il nous avoue lui-même qu'ils rejetaient cette origine, et qu'ils se croyaient indigènes.

Cette opinion des Sicani sur leur propre origine devait même être, dès les temps les plus reculés, généralement établie dans la Sicile, puisque, suivant la remarque du scoliaste de Théocrite sur sa première idylle, Démétrius de Calatia, très-ancien écrivain (auquel Diogène Laërce attribuait une histoire de l'Asie et de l'Europe), assurait que *Sicanus*, fondateur des Sicani, était fils d'un cyclope nommé Briarée.

L'origine espagnole des Sicani est donc formellement condamnée, même dans l'antiquité, par plusieurs autorités très-imposantes qui ne se sont pas copiées les unes sur les autres : tandis qu'il est plus que probable que, depuis Thucydide jusqu'à Pausanias, tous les écrivains qui les ont fabuleusement fait sortir de l'Hispanie n'ont fait que se répéter successivement. (Voir *De l'Ibérie, essai critique*, etc., par Graslin.)

(\*) DIODORE de Sicile, lib. v, *ab init.*



bords du Pont-Euxin, se répandirent dans l'Italie, après avoir franchi les Alpes carniques. L'histoire ne saurait assigner une date précise aux diverses migrations dont nous venons de parler. Il paraît néanmoins incontestable qu'elles eurent lieu plus de quinze siècles avant l'ère chrétienne.

Les Gaëls ou Celtes, comme tous les barbares des temps anciens, débordaient sans relâche au delà de leurs frontières : tantôt ils étaient refoulés par d'autres peuples; tantôt des calamités, la faim, ou des luttes intestines dont le souvenir s'est perdu à travers les siècles, les contraignaient à se répandre dans les pays voisins et à y dresser leurs tentes. Par l'habitude de ces invasions, les Gaëls, déjà établis en Gaule, dans la Bretagne et dans l'Ibérie, en étaient venus à considérer comme une proie les contrées qui s'étendaient au midi des Alpes, et offraient le double avantage d'un climat délicieux et d'un sol fertile.

Environ quatorze cents ans avant l'ère chrétienne, des hordes gaéliques franchirent les Alpes et envahirent les régions septentrionales de l'Italie : la tradition, d'ailleurs fort obscure, qui se rattache à cette migration, attribue à ces Celtes le nom d'Ombres ou d'Ambrons (Amhra ou Ambra, *Ambro*, *Ambrones*), auquel des historiens modernes ont donné la signification de *vail-lants* ou de *nobles* (1). Cette multitude, descendue des sommets de l'Helvétie, se rapprocha de la mer, refoula

(1) Ἀμβρών, Ὀμβρος. Cette invasion des Gaëlo-Celtes dans l'Italie subalpine est établie par plusieurs témoignages. V. Justin, XX, 5; Tit. Liv., V, 3/4; Polybe, II, 105; Denys d'Halicarn., I; Serv., ad Æneid. XII; Isidor., Orig., lib. XI, 11.

vers le sud les races pélasgiques, telles que les Sicules et les Sicanes, et établit des colonies dans la haute Italie et jusque sur les bords du Tibre. Le territoire qu'envahit cette race barbare prit, selon sa position géographique, les noms d'Issombrie, d'Ollombrie et de Vallombrie (basse Ombrie, haute Ombrie et Ombrie maritime (1). L'établissement des Ambrons ou Ambres,

(1) Remarquez la terminaison de ces mots *Ombrie*, *Vallombrie*, *Ollombrie*, etc. Nous avons admis dans notre récit l'opinion de Fréret, à laquelle a également adhéré notre illustre devancier M. Amédée Thierry; mais des doutes ethnologiques doivent s'élever dans l'esprit du lecteur, si, au lieu de voir dans les *Issombriens* ou *Vallombriens* de véritables Ambrons, d'origine celtique, on ne veut y reconnaître que des Ibères, dont la terminaison *brie*, si semblable, dans sa construction, avec le mot *Ibérie*, indique positivement l'origine : et alors les *Insubres* ou *Insubriens* seraient des Ibères, et non des Celtes.

Au surplus, rien de plus répandu chez les peuples de l'antiquité que ces *Iber*, *Ebro*, et leurs dérivés *Iberus*, *Ebre*, etc.; et peut-être doit-on bien se garder, comme nous l'avons dit en parlant des *Ibères*, de conclure trop promptement à des similitudes de race et à des filiations ethnographiques, dès que ce mot se présente dans le récit.

Les contrées septentrionales de l'Italie que traverse le Pô avaient reçu le surnom d'Ibérie, et ses peuples l'épithète d'*Ibères*, longtemps avant que Scylax eût fait prendre à l'Hispanie le nom de son fleuve *Iberus*. Pline nous apprend, dans son trente-septième livre, qu'Eschyle donnait le nom d'*Ibérie* à tous les pays que traversait l'Éridan. Dans la vie de Marcellus, Plutarque désigne aussi les peuples de l'Italie qui touchaient aux Alpes sous la dénomination d'IBÈRES DE LA NATION CELTIQUE. Dans une très-haute antiquité, certains peuples habitaient sur les deux rives du Rhin; on les nommait *Ibériens*, lorsque ce fleuve portait lui-même le nom d'*Iber*.

Les peuples de la Thrace avaient un fleuve Hébrus; on peut encore citer les deux villes *Europus* ou *Ebro-pus* de la Macédoine; celles de la Carie qui nous présentent deux fois le mot *Ebro* dans les noms d'*Euro-mus* et d'*Europus*; le fleuve *C'Ebrus* de la Mœsie; le *S'Iberis*, qui se jetait dans le *Sangarius*; la ville *Ybora*, située à l'embouchure de l'*Halys*; les *T-Ibari*, qui paraissent avoir porté dans l'île de Corse et dans l'His-

dans les provinces cispadanes et subalpines, devint bientôt très-florissant, et les traditions grecques et romaines attestent que, près de onze cents avant l'ère chrétienne, on comptait dans ces régions de la haute

panie des mœurs barbares jusqu'à la férocité; les Ibériens de l'isthme du Caucase, et leur fleuve Ibéris; les Neuri ou N'Ebri, situés au delà du Tanaïs; la ville S'Ebri-apa, que Ptolémée a placée dans la Sarmatie asiatique; le nom d'Euro, ou d'Ebros-Boreus, que Jornandès a donné à des mers septentrionales, etc., etc., sont vraisemblablement des dénominations d'origine scythique ou sarmatique, origines très-difficiles à distinguer dans l'antiquité.

Le lieu de l'Arabie Pétrée où s'arrêta le trente et unième campement des Israélites se nommait *Hebro-ma*; la Phénicie, suivant Étienne de Bysance, avait une ville *Ebro-pa*, et, suivant les actes du concile de Chalcédoine cités par Mentelle, une ville Euro ou *Ebro-ma*. L'Écriture nous fait connaître dans la Palestine la ville *N'Ebrim*, et celle qui existait, sous le nom d'*Hébron*, plus de 2,200 ans avant l'ère chrétienne; Pline a placé dans la Libye, entre les villes Matelgæ et Garama, un lieu nommé *Ebris*; Ptolémée nous atteste que, dans la Mauritanie, il existait des peuples *Nect-Ibères*. Ce sont encore des *Ibères* que Pline a placés dans l'Inde sous le nom d'*Ubères*. Il suffit d'ouvrir la Géographie de Ptolémée pour trouver dans l'Inde, même au delà du Gange, sous les monts Bepyrhum et Debassi, des peuples *Iber-Ingæ*; dans la contrée nommée Rhandamareotta, les villes *Sitt-Iberis* et *Rhing-Iberi*; et, non loin des peuples Lestæ, la ville *Sip-Iberis*, qui, suivant d'Anville, était située à l'extrémité orientale des Indes.

Il est évident que des monuments géographiques qui nous offrent très-souvent une parfaite identité, et toujours l'analogie la plus frappante, devaient avoir des origines communes. Si elles ne dérivent pas de la même langue, elles devaient nécessairement appartenir à des dialectes, plus ou moins immédiats, d'une langue primitive. On ignore quel aurait été le point de départ de ces dénominations géographiques, dont il serait si facile d'augmenter considérablement le nombre, et qui (si nous en exceptons la Finningie et la Scandinavie) se sont propagées dans tous les pays connus de l'antiquité, depuis l'extrémité orientale de l'Asie jusqu'aux extrémités occidentales de l'Europe et jusqu'aux côtes septentrionales de l'Afrique? (*Id., loc. cit.*)

Italie trois cent cinquante-huit cités ou villes de quelque importance (*oppida*).

Vers le onzième siècle (av. Jésus-Christ), les Rhasènes, peuples dont l'origine est inconnue, mais qui semblaient venir du nord de la Grèce, traversèrent les Alpes illyriennes, et entrèrent à leur tour en Italie : ces nouveaux émigrants, qui, dans l'histoire latine, portent les noms d'Étrusques ou de Tusques (*Tusci*), étaient en possession d'une civilisation fort avancée. Ils occupèrent la Vallombrie, et fondèrent un nouvel empire sur les débris des établissements gaëlo-celtiques. La grande région qu'ils rangèrent sous leurs lois, et qu'ils dotèrent de leurs arts, de leurs mœurs et de leur religion, reçut d'eux le nom d'Étrurie. Insensiblement les Rhasènes se développèrent vers le nord, dans l'Isombrie, et déposèrent les Ambrons d'une partie de leurs pâturages et de leurs villes. Plusieurs tribus d'origine celtique réussirent cependant à se maintenir dans leurs montagnes, et spécialement entre le Tésin et l'Adda ; elles s'y rendirent plus tard redoutables, et l'influence gauloise s'accrut avec le temps dans la haute Italie : la trace de ces antiques invasions des Gaëls ne s'effaça jamais, et subsista, plusieurs siècles après, jusque dans les appellations géographiques. On sait que les provinces du nord de l'Italie reçurent des Romains le nom de Gaule cisalpine (en deçà des Alpes), tandis que la mère patrie des Gaëls fut appelée, par rapport à Rome, Gaule transalpine (au delà des Alpes).

Ce fut également durant la période semi-fabuleuse de l'antiquité (du quinzième au onzième siècle avant J.-C.), qu'un nouvel élément vint s'ajouter aux races



gaëlo-celtes et ibériennes qui peuplaient l'ancienne Gaule. Le peuple phénicien, issu de la postérité de Sem, et cantonné dans l'Asie occidentale, entre l'anti-Liban et la mer, était célèbre, dès les premiers âges, par ses expéditions commerciales. Il occupait, chez les anciens, la place de Venise au moyen âge, et de l'Angleterre dans les temps modernes. Les navigateurs phéniciens se guidaient en mer d'après la petite Ourse, et ne cessaient d'établir des stations, des comptoirs et des colonies le long des côtes de la Méditerranée, spécialement en Gaule et en Espagne. Ils étaient naturellement attirés sur ces parages par le désir d'exploiter les riches mines d'or, d'argent et de cuivre que recélaient les montagnes des Gaëls et des Ibères : insensiblement ils pénétrèrent dans l'intérieur du pays, et y pratiquèrent des échanges de denrées et de marchandises. Ils ouvrirent, des Alpes maritimes jusqu'à l'Èbre et le long de la Méditerranée, une route fameuse qui mettait en communication l'Italie, la Gaule et l'Espagne; ils fondèrent, près de l'embouchure du Rhône, la ville de Nemausus (Nîmes) et celle d'Alesia<sup>(1)</sup>, qui, selon le témoignage de Diodore de Sicile, devint le foyer et la ville mère de toute la Gaule. Pour obtenir par le commerce ces immenses conquêtes de la civilisation, les Phéniciens eurent sans doute à soutenir des luttes, sans cesse renaissantes, avec les peuples liguriens et celtes, qu'effrayait l'apparition des étrangers venus de l'Asie.

(1) Alise (Côte-d'Or), l'une des villes fameuses de la Gaule. Ainsi qu'on va le voir, la fondation de ces deux villes par les Phéniciens fut symbolisée, et attribuée à Hercule.

Ces invasions presque fabuleuses, mais dont les vestiges ne sont pas tellement effacés que l'on ne puisse parfois les découvrir, donnèrent naissance à des traditions défigurées, à des rêveries mythologiques, que la crédulité des peuples nous a transmises. Partout, au berceau des sociétés, l'histoire constate que l'on a eu coutume de personnifier en quelques individualités fameuses les actes et les événements qui s'accomplirent à de grands intervalles, qui eurent de nombreux acteurs, et auxquels des peuples entiers participèrent. Ces héros, que la Fable associe ordinairement aux divinités, se retrouvent dans les origines de chaque peuple : Odin chez les Scandinaves, Irminsul chez les Germains, Saturne en Italie, Hercule chez les Phéniciens et les Grecs, furent chacun la personnification d'une série de rois ou de chefs, et les traditions et les légendes résumaient en eux des victoires ou des transformations sociales successivement accomplies. On supposa que l'Hercule gaulois Ogham (*Ogmios*) avait dompté les Ibères; et cette fable symbolisa en quelque sorte les expéditions aventureuses des Gaëls au delà des Pyrénées. La Grèce et Rome, de leur côté, adoraient l'Hercule de Tyr, le fils de Jupiter et d'Alcmène, dompteur de monstres, qui avait purgé de brigands la Ligurie et les contrées ibériennes. La Fable nous raconte les travaux de ce demi-dieu, au nombre desquels elle mentionne la destruction de Ligor (Ligur) et d'Albion, fils de Neptune, qu'il eut à combattre et à vaincre non loin de l'embouchure du Rhône, vers les parages où fut fondée Nemausus. Dans ce nom de Ligor, on retrouve évidemment les races liguriennes :

quant à Albion, ce nom désigne, selon toute apparence, la tribu montagnarde des Albici (*Alb*, montagne) qui occupait les côtes voisines du Var (1). La mythologie attribue au même héros la construction d'Allesia et de Nemausus, et l'établissement de la grande voie qui, commencée au pied des Alpes, aboutissait au détroit de Gibraltar, encore appelé, de nos jours, les colonnes d'Hercule (2). Dans ces récits traditionnels,

(1) Ἀλβιωτοί, Strabon.

(2) Strabon rejette formellement, dans la catégorie des fictions purement fabuleuses, l'expédition d'Hercule en Espagne et son combat contre Géryon.

Quoiqu'il fût né dans le voisinage de la prétendue demeure de Géryon, Pomponius Méla dit seulement que LA TRADITION l'a fait régner dans l'île d'Érythie; mais il ne dit pas un seul mot des exploits d'Hercule en Espagne: il nous confirme, au contraire, que le temple de Cadix était dédié à l'Hercule égyptien, et ne met qu'au rang des fables le combat que les Grecs font soutenir dans les Gaules à leur Hercule contre deux fils de Neptune. Lorsqu'il se croit obligé d'accorder un léger souvenir à l'expédition de ce héros au jardin des Hespérides, il ne la place qu'immédiatement à la suite de quelques traditions évidemment fabuleuses.

Il est vrai que Macrobe parle, d'après un écrivain qu'il nomme Épicadus, du passage d'Hercule par l'Italie, avec les bœufs qu'il avait enlevés à Géryon; mais il ne cite cette fable que pour rejeter la tradition qui attribuait à ce héros un usage dont il trouvait l'origine chez les Pélasges. Nous savons, d'ailleurs, que Macrobe ne voyait dans Hercule qu'un emblème du soleil.

Dans la vie d'Apollonius de Tyanes, Philostrate dit qu'il est manifeste que c'est l'Hercule égyptien qui a été à Cadix, et qui a placé des colonnes à l'extrémité de la terre.

Lucien, dans son dialogue d'*Hercule et de Diogène*, tourne en ridicule l'emprunt que les Grecs ont fait aux Égyptiens des exploits fabuleux de leur Hercule. Enfin, nous devons remarquer que toute la mythologie des Grecs ayant fait aller Hercule sur les bords du Thermoudou pour y combattre les Amazones, et dans le Caucase pour délivrer

défigurés en passant par les siècles, il nous semble difficile de ne pas voir la trace ineffaçable des invasions et des entreprises de la nation phénicienne.

Aux Phéniciens, dont la puissance s'éteignit peu à peu, succédèrent les Rhodiens : ces derniers peuples, navigateurs et commerçants, fondèrent à leur tour des colonies sur les côtes de la Méditerranée, et entre autres Rhodanousia, qui donna son nom au fleuve dont elle protégeait les embouchures (1). Il reste dans l'histoire bien peu de vestiges de la présence des colons de Rhodes sur le territoire des Gaules; tout indique que leurs établissements furent précaires et d'une courte durée.

D'autres peuples, venus de l'Orient, prirent possession de quelques parties de la Gaule. D'après une tradition en honneur chez les Aquitains, des émigrants doriens vinrent dresser leurs tentes sur les bords de la Garonne; mais les textes historiques qui ont été conservés jusqu'à nous ne disent pas sur quels monuments cette prétention était fondée. Les annales de la Gaule acquièrent tout à coup une certitude sérieuse, lorsqu'il s'agit de la fondation de Marseille par des Grecs de l'Asie Mineure.

Environ six cents ans avant l'ère chrétienne, une colonie de Phocée, ville maritime d'Ionie, cherchant

Prométhée, rapprochent ce héros fabuleux de l'Ibérie asiatique, et non de l'Ibérie hispanique ou de la Gaule.

Au surplus, il est avéré qu'il y eut dans l'antiquité héroïque de nombreux Hercules, qui furent le symbole des entreprises aventureuses de divers peuples.

(1) Le Rhône, *Rhodanus*. Voir Pline, Hist. natur., liv. III, cap. 4.



une nouvelle patrie à travers les mers (1), aborda sur les côtes de la Gaule méridionale, dans un lieu occupé par les Ségobriges, nation de la race des Gaëls. Là régnait un roi que les Latins ont appelé Nannus, et à qui l'histoire moderne doit restituer le nom de Nann, plus conforme à la langue celtique. Ce prince, selon l'usage des Liguriens, adopté par les Ségobriges, donnait ce jour-là un grand repas, à la fin duquel sa fille Gryptis devait se choisir un époux. Euxène, chef des émigrants de Phocée, fut invité à prendre place au festin; et, lorsque le roi Nann fit signe à sa fille de désigner son fiancé, la princesse présenta au noble étranger la coupe nuptiale. Cette étrange aventure eut pour résultat l'établissement d'une colonie ionienne sur le rivage gaulois, et la fondation d'une ville qu'Euxène, gendre de Nann, appela *Massalie*, nom grec, traduit par le mot latin *Massilia*, et dont nous avons fait Massilie (Marseille.)

« Le Phocéén Euxène, dit Aristote (2), était logé chez le roi Nann, ou plutôt dans la ville où régnait ce roi. Nann ayant préparé les noces de sa fille, invita au festin Euxène, qui se trouvait là par hasard. Les fiançailles se faisaient de cette manière. Après le repas on laissait entrer la vierge. Celle-ci devait alors présenter une coupe (une fiole, *phialam*) à celui qu'elle choisissait parmi ceux des convives qui étaient pré-

(1) Les historiens de l'antiquité nous disent que ces Phocéens d'Ionie fuyaient la dureté d'Harpalus, préfet de Cyrus, roi des Perses, et qu'avant d'aborder sur les côtes de la Gaule, ils avaient vaincu les Carthaginois dans un combat.

(2) Cité par Athénée.

sents, et qui la recherchaient en mariage; et celui à qui elle offrait la coupe devenait son époux. La fille du roi, appelée Petta (1), étant entrée, présenta l'eau à Euxène; et le roi Nann, considérant cet événement comme un effet de la volonté des dieux, donna sa fille en mariage à Euxène, et ce dernier changea le nom de sa femme en celui d'Aristoxène. » A ce récit émané d'Aristote, nous croyons devoir ajouter les détails plus complets que l'historien Justin, abrégiateur du Gaulois Trogue Pompée, nous a transmis sur l'origine et les premières annales de Massilie :

« Les pirates de Phocée vinrent dans la mer Gauloise, à l'embouchure du Rhône : charmés de la beauté du pays, ils retournèrent chez eux, et, racontant ce qu'ils avaient vu, ils engagèrent plusieurs de leurs concitoyens à venir avec eux tenter une pareille aventure. Simon et Protis commandaient leur expédition maritime. Arrivés dans les Gaules, ils allèrent voir Nann, roi des Ségobriges, tribu des Gaëls, sur les terres duquel ils avaient envie de bâtir une ville. Or, ce jour-là, par hasard, Nann était occupé à préparer les noces de sa fille Gyptis (Gryptis), qu'il devait donner en mariage, selon la coutume de la nation, à celui qui serait choisi pour son gendre pendant le repas. Tous ceux qui avaient été conviés aux noces étant venus, on invita aussi les Grecs (Ioniens) au festin. On introduisit ensuite la jeune fille, et alors son père lui ayant ordonné de présenter de l'eau à celui qu'elle choisissait pour époux, on la vit laisser là tous les

(1) *Gryptis*, d'après Justin et Trogue Pompée.

autres, se tourner du côté des étrangers, et présenter l'eau à leur chef Protis (celui qu'Aristote nomme Euxène) : ce dernier étant devenu gendre de Nann, d'hôte qu'il était, obtint de son beau-père un emplacement pour bâtir une ville; et ce fut ainsi que *Massilia* (*Μασσαλία*, Massilie) fut construite près de l'embouchure du Rhône.

« Les Ligures, voisins de cette ville (on voit qu'ils peuplaient déjà cette région), se montrèrent jaloux de son accroissement et attaquèrent les Grecs : ces derniers leur résistèrent avec tant de courage, qu'ils les vainquirent, s'emparèrent de leur pays, et y établirent plusieurs colonies. » Justin raconte encore comment le roi Comann, fils de Nann, dressa à son tour des embûches aux Massiliens, et tenta de les surprendre dans la solennité de la Fête des Fleurs (*solemni Floraliorum Die* (1), qu'il appelle les *Jeux Floraux*). Un chef (*regulus*, petit roi) du pays avait habilement poussé Comann à cette entreprise : « Un jour, avait-il dit, une chienne pria un berger de lui prêter quelque coin de sa cabane pour y faire ses petits. Le berger y consentit. Alors la chienne demanda qu'il lui fût permis de les nourrir, et elle l'obtint. Les petits grandirent, et, forte de leur secours, la mère se déclara seule maîtresse du logis. O roi ! voilà ton histoire. Ces étrangers qui te paraissent aujourd'hui faibles et méprisables, demain te feront la loi, et

(1) C'était la fête de la floraison de la vigne, l'une des plus solennelles chez les peuples ioniens. Elle s'appelait les *Anthesteria*; Justin l'a mal à propos confondue avec les *Floralia* (Jeux Floraux) de la république romaine.

opprimeront notre pays. » Cet apologue est vieux comme le monde. Quoi qu'il en soit, le roi Comann, bien averti, tendit un piège aux Massiliens, et les attaqua soudainement. Une femme parente du roi, et qui s'était éprise d'un jeune émigrant de Phocée, était déjà venue en secret révéler aux magistrats de Massilie le projet des Ségobriges. Les Grecs se tenaient sur leurs gardes. Après un combat sanglant, ils défirent et tuèrent le roi Comann, avec sept mille de ses gens de guerre. « Depuis lors, dit Justin, les Massiliens eurent grand soin de fermer leurs portes les jours de fête, de faire la garde, de poster des sentinelles sur les remparts, d'inspecter les étrangers, afin de veiller sur la ville en temps de paix comme si la guerre était déclarée. Ils eurent ensuite de grandes guerres à soutenir contre les Ligures et contre les Gaulois, ce qui contribua beaucoup à augmenter la gloire de leur cité, et les différentes victoires qu'ils remportèrent rendirent ce peuple grec célèbre par son courage chez ses voisins. Ils battirent souvent les Carthaginois... » Les Gaulois, ajoute le même historien, ont appris des Massiliens à quitter leurs habitudes rudes et grossières pour en prendre de plus polies, à cultiver les terres, et à entourer les villes de murailles. Alors ils s'accoutumèrent à ne plus vivre de leurs armes, mais à s'assujettir à des lois, à tailler la vigne et à planter des oliviers. Les hommes et tout ce qui servait à leur usage acquirent un si grand lustre, qu'un rayon de la civilisation grecque parut avoir éclairé le pays des vieux Celtes. » Cette transformation s'opéra d'ailleurs très-lentement; elle ne fut sérieuse et réelle que dans les régions limitrophes



du territoire massilien et voisines de la Méditerranée : au delà, les mœurs ne cessèrent d'être rudes et barbares.

L'histoire ne nous a transmis que peu de détails sur les luttes que Massilie, dans la première période de son existence, eut à soutenir contre les Ségobriges et surtout contre les Ligures : elle ne fut pas abandonnée à ses propres ressources durant ces épreuves dangereuses ; et plus d'une fois elle eût succombé, si les peuples de race celtique n'étaient venus lui prêter main-forte.

A cette époque, c'est-à-dire vers le sixième siècle avant l'ère chrétienne, les traditions, d'ailleurs confuses et contestées, commencent à mentionner, dans les Gaules et dans les grandes îles de l'Occident, l'apparition d'une nouvelle branche de la race indo-germanique, celle des Kinmris ou Kimris : et ici c'est pour l'historien une difficulté considérable que d'avoir à formuler un système, à marquer le point où l'hypothèse disparaît pour faire place à la certitude.

Nous avons déjà constaté, et il est hors de doute, que les anciens donnaient le nom de Celtes aux peuples barbares de l'Europe occidentale, et que ces mêmes Celtes, comme toutes les races humaines, avaient pour berceau et pour point de départ l'Asie, et, en Asie, ce plateau de l'Arménie, ces régions caucasiennes d'où les peuples ont irradié pour occuper peu à peu le reste du globe. Les Celtes et les Gaëls, comme tous les premiers habitants de l'Europe, ne s'étaient peu à peu répandus dans l'Occident que lorsque les nécessités de leur existence nomade les

avaient contraints de s'éloigner de plus en plus de la mère patrie, et de chercher toujours vers le nord, toujours vers l'ouest, soit en remontant le Danube, soit en descendant l'Elbe et le Rhin, une terre qui pût les nourrir, de nouvelles forêts qui pussent les abriter et leur servir de demeures. Une tribu avait précédé une autre tribu; l'émigration ne s'était point accomplie à la même heure, mais siècles par siècles; un peuple avait suivi un autre peuple, tantôt poussé par les besoins d'une vie aventureuse, tantôt refoulé par des races nouvellement venues, et qui le chassaient devant elles. C'est la marche ordinaire des invasions ou des colonies antiques; l'histoire n'en connaît pas qui n'ait subi cette loi commune.

Quoiqu'il en soit, avant de s'enfoncer vers l'Occident, les Gaëlo-Celtes avaient longtemps stationné dans les pays qui bordent le Pont-Euxin et le Palus-Méotide (1). Les anciens (2), en parlant des habitants de la Chersonèse Tauride (la Crimée actuelle), et des peuples de leur race, les considèrent comme appartenant à la famille des Celtes ou des Gaëls, et donnent souvent le nom de Gaulois aux Cimmériens ou aux Cimbres. Ces derniers peuples, soit qu'ils habitassent toujours leurs marais et leurs bois voisins de la Scythie, soit qu'ils fussent errants, à travers l'Europe, dressant leurs tentes ou campant le long des fleuves

(1) La mer Noire et la mer d'Azov.

(2) Voir Strabon, liv. VII; Cicéron, De provinc. consular., p. 512, Pro Man. Font., p. 223; Salluste, Jugurth., cap. 114; Diodor. Sic., liv. V, p. 309; Plutarque, Vie de Marius. (Il dit expressément (Γαλάτης τὸ γένος ἢ Κίμβρος); Appien (Κίμβροί, γένος Κελτῶν); Dion Cassius, XLIV, p. 262, etc.

occidentaux et jusque vers la mer du Nord, avaient donc avec les Gaulois une communauté de race et d'origine; et tout indique qu'à de fréquents intervalles leurs tribus franchissaient le Rhin et s'infiltraient dans la Gaule, obtenant, de gré ou de force, des terres ou des cantonnements, et se laissant absorber par la nationalité gaëlique.

A ces noms de Cimmériens et de Cimbres (1), consacrés par les habitudes du langage, nous substituerons quelquefois la dénomination de Kimris qui a désormais pris place dans l'histoire, et nous l'emploierons surtout lorsqu'il s'agira de désigner les hordes du premier ban, les émigrants du sixième siècle avant l'ère chrétienne. Nous reviendrons au nom de Cimbres, si fameux dans les annales romaines, quand nous voudrons désigner les barbares qui envahirent la Gaule et l'Espagne quatre ou cinq siècles plus tard; nous croirons d'autant mieux devoir suivre cette règle que l'identité entre les Cimmériens et les Kimris des temps fabuleux avec les Cimbres, que plus tard vainquit Marius, est loin de nous paraître démontrée.

Au sixième siècle avant l'ère chrétienne, et peu de temps après la fondation de Massilie, les Cimmériens ou Kimris orientaux et septentrionaux étaient devenus, pour les habitants de la Gaule, des peuples étrangers et de redoutables barbares, et non des frères issus d'une même souche. C'était une race féroce, dont le nom seul répandait la terreur. Dans leur patrie, la

(1) Κιμμέριος, Κίμβρος. — Les Grecs, dit Strabon d'après Posidonius, appelaient *Kimmerii* (Cimmériens) ceux que maintenant on nomme *Kimбри* (Cimbres) : Strab., lib. VII, p. 203.

Chersonèse taurique, les anciens plaçaient le royaume des ombres et l'entrée des enfers; on les représentait comme des anthropophages, qui dévoraient ou sacrifiaient aux dieux ceux que les naufrages jetaient sur leurs côtes : la Colchide, le Pont et le littoral de la mer Égée gardaient le souvenir de leurs incursions; et quand ils erraient le long du Danube avec leurs chariots de guerre, ils faisaient fuir à leur approche les colons et les indigènes, comme la bête fauve chasse et disperse les misérables troupeaux.

Les triades du pays de Galles et les traditions irlandaises font sortir la race des Kimris (y Cymry) du pays de Haf (pays de l'été, l'Orient) : « Ils vinrent, disent-elles, de là à travers la mer brumeuse dans l'île de Bretagne (Prydain) et dans le pays de Lydau (l'Armorique) où ils se fixèrent. » Et l'un des vieux bardes du sixième siècle, faisant allusion à la même invasion kimrique, dit, en parlant de sa patrie : « On raconte, ô Bretagne, reine des îles, qu'une race nombreuse et barbare te posséda autrefois : elle venait de l'Asie, de la région de Gafis (A glwad Gafis, *le pays de Haf*;) mais de quelle terre tiraient-ils leur origine? on l'ignore. » Les triades rapportent qu'au moment de l'arrivée des Cymry (Kimris) la Bretagne se nommait Gel-Ynis, l'île de miel, et que ce nom lui avait été donné par la *horde Gál* (évidemment la race gaëlique, le peuple des Gaëls), qui l'occupait avant eux. D'après ce récit, évidemment emprunté à des traditions antiques, mais assez dignes de foi, les bandes kimriques étaient conduites par Hu-Gadarn, c'est-à-dire par *Hu le Puissant*, et leur première invasion aurait été pacifique : ce dernier point



nous paraît douteux. Quelques historiens ont cru retrouver ce même personnage rangé par les Romains au nombre des dieux druidiques, et des bas-reliefs recouverts dans les temps modernes le représentent, dit-on, ceint d'un tablier de bûcheron et une serpe à la main, en témoignage de ce qu'il enseigna l'agriculture à son peuple. Nous ne partageons pas cette opinion, et dans l'Hésus gaulois nous voyons une divinité des antiques Gaëls, et non un symbole du pontife kimrique Hu-Gadarn. Elle semble désormais acquise à l'histoire, cette grande invasion des peuples kimriques dans la Gaule ou dans l'île de Bretagne : ils y retrouvèrent les Gaëls, qui, depuis dix siècles peut-être, avaient quitté avant eux les montagnes du Caucase et les bords du Palus-Méotide. Y vinrent-ils en conquérants pacifiques, comme le disent les triades? Se ruèrent-ils au contraire sur des peuples qu'ils eurent à vaincre et à refouler? Cette dernière opinion nous semble plus vraisemblable. Quelle fut l'époque de cet immense mouvement? Rien ne l'indique d'une manière certaine, mais il nous semble qu'on doit la placer entre le septième et le sixième siècle avant Jésus-Christ (entre l'an 631 et l'an 587) : la première de ces deux époques est celle où les Scythes, chassés eux-mêmes par les Massagètes, envahirent le pays des Cimmériens ou Kimris de la Chersonèse taurique, et rejetèrent ces peuples vers l'orient et le nord; la seconde époque est celle que l'on assigne à de grandes migrations celtiques qui, contraintes de quitter la Gaule, comme nous le verrons tout à l'heure, cherchèrent une nouvelle patrie au delà du Rhin et des Alpes. Il est évident

que dans cet intervalle de grands cataclysmes avaient troublé les peuples gaulois; mais peut-être serait-il trop hardi d'affirmer, sans autre preuve, qu'ils furent déterminés par l'apparition des Kimris : nous nous bornons à admettre cette hypothèse comme probable (1).

Il nous paraît d'ailleurs hors de doute que, pendant des siècles, il y eut sur le sol de la Gaule de nombreuses invasions kimriques; mais l'histoire, en l'absence de monuments certains, ne saurait déterminer ni leurs dates, ni leur durée, ni les circonstances qui les amenèrent, ni l'influence précise qu'elles exercèrent sur les mœurs et la condition des races en possession du sol, et que des hordes nouvellement venues subjuguèrent ou refoulaient.

Nous pensons qu'il est permis de ranger, au nombre de ces invasions successives, celle qui introduisit sur le territoire de la Gaule l'un des éléments les plus considérables de la population de ce pays, la race belge, dont les différentes peuplades s'établirent dans les pays qui sont situés entre le Rhin et la Seine. Ce grand événement a laissé quelques traces dans l'histoire, et on peut lui assigner une date moins reculée qu'à la première invasion des Kimris. Le nom des Belges, en effet, figure pour la première fois dans les *Commentaires* de César, un demi-siècle avant Jésus-Christ. De grandes conformités ethnologiques existent entre le nom des Belges (*Belgæ*) et celui des Volques, qui, en latin, sont appelés *Volgæ* et quelquefois *Bolgæ*. Or les Volques (ou Bolges) étaient établis dans certains cantons de

(1) Nous aimons à rendre ici hommage aux savantes investigations de M. Amédée Thierry, qui, le premier, a su déterminer avec autant de bonheur que de sagacité la période probable de cette invasion.

la Gaule méridionale, vers la fin du troisième siècle avant l'ère chrétienne : c'est donc à cette date, ou peu s'en faut, que l'on doit faire remonter l'invasion des hordes belges, venant des pays d'outre-Rhin.

Quelle fut la limite qui sépara, depuis lors, le territoire des Gaëls de celui des Belges? Nous avons déjà indiqué la vallée de la Seine, et c'est l'opinion généralement reçue, d'après le témoignage de César. Nous devons dire cependant qu'il est impossible de la déterminer d'une manière rigoureuse. Indépendamment de ce que plusieurs tribus évidemment belges, les Arécomiques et les Volques-Tectosages, s'étaient établies, chez les Aquitains, dans les contrées qui, de nos jours, avoisinent Toulouse, il est constant, d'après le texte de Strabon, opposé aux affirmations de César, que les hordes belges avaient occupé quelques cantons maritimes situés le long de l'Océan, sur la rive gauche de la Seine, et qui portaient, de temps immémorial, le nom d'Armoriques, si célèbre dans notre histoire. La pointe de terre qui s'avance dans la mer à l'occident, et que nous appelons la petite Bretagne, vit donc se mêler à sa population primitive un élément nouveau, une race conquérante, qui se fit adjuger sa part du sol, et se laissa insensiblement absorber par l'élément celtique, plus nombreux et plus tenace.

L'origine des Belges se perd dans la nuit des temps : le système qui nous a paru mériter le plus de foi est celui qui, au lieu de rattacher ce peuple à la race teutonique proprement dite, en fait une dépendance de la grande famille des Celtes, et une nation kimrique : les Belges auraient été une confédération formée de

cette agglomération de peuples qui, des confins de la Scythie, n'avaient cessé de marcher vers l'occident et d'affluer vers le Rhin, jusqu'au jour où ils eurent la force de franchir ce fleuve, et de refouler, du côté du sud, les aînés de leur race.

En résumé, deux puissantes nations celtiques, les Gaëls et les Kimris-Belges, inégalement, mais sur tous les points, mêlées à des confédérations d'origine kimrique, occupaient, du Rhin à la Garonne, aux Cévennes et à l'Isère, les deux tiers du territoire de l'ancienne Gaule; les Aquitains et les Ligures, peuples ibériens, étaient en possession des provinces du midi, depuis le golfe de Wasconie jusqu'au point où l'Apennin se rattache aux Alpes; quelques nations belges se trouvaient enclavées sur le territoire des Aquitains; une colonie de Grecs-Ioniens était en possession de Massilie et de quelques cantons liguriens, sur les côtes de la Méditerranée; les Gaëlo-Celtes et les Ligures avaient envahi les régions septentrionales de l'Italie, depuis le versant méridional des Alpes rhétiques jusqu'à l'Étrurie, et cette région conquise, sœur de la vieille Gaule, était nommée Gaule cisalpine. La situation respective de ces diverses races devait être indiquée avec soin au moment où nous abordons les faits historiques, et il importe de la retenir, si l'on veut comprendre le récit qui va suivre.

---



## CHAPITRE II.

### Migrations et expéditions militaires des Gaulois en Italie et en Grèce.

Vers l'an 587 avant l'ère chrétienne et l'an 154 après la fondation de Rome, Tarquin l'Ancien étant roi, deux grandes colonies celtiques, deux immenses hordes (1) comprenant, dit-on, plus de trois cent mille guerriers avec leurs enfants et leurs femmes, abandonnèrent la Gaule et se dirigèrent du côté de l'orient et du sud, cherchant à se créer une seconde patrie. L'une de ces hordes, commandée par Sigovèse, se dirigea du côté du Rhin, franchit ce fleuve, et pénétra dans les contrées teutoniques à travers l'immense forêt hercynienne qui, des limites de la Gaule, s'étendait jusqu'au centre de la Germanie (2) : elle laissa, dans cette région, une colonie composée, dit-on, d'une grande tribu de la nation des Boïes, et qui donna au pays le nom qu'il porte encore de nos jours, celui de Bohême. Le reste des compagnons de Sigovèse s'avança dans la direction des Alpes-Illyriennes et s'établit dans la vallée du Da-

(1) Nous suivons la version historique accréditée par les auteurs latins, mais il est bien difficile d'admettre que les deux colonies partirent simultanément, et en quelque sorte après s'être concertées : il est plus vraisemblable que les deux migrations s'effectuèrent l'une après l'autre, et à la suite de cataclysmes différents.

(2) Tite Live, liv. V, c. 34 : *Sigoveso sortibus dati Hercynii saltus.*

nube (1). Plusieurs historiens affirment que ces émigrants pénétrèrent jusqu'en Pannonie, et retrouvèrent en quelque sorte, sur les confins du pays des Scythes et au delà de la Thrace, l'ancien territoire cimbrique d'où étaient venus leurs ancêtres. Il est à croire que les compagnons de Sigovèse ne portèrent pas si loin leurs pas, et qu'ils laissèrent au génie inquiet de leurs descendants le soin d'accomplir ces conquêtes, et de montrer aux frontières de l'Asie le nom et la puissance des Gaëls. Quoi qu'il en soit, la trace de leurs invasions subsiste encore. On attribue à plusieurs émigrants de la nation des Carnutes la fondation de la ville de ce nom, en Pannonie; aux Taurisques, aux Scordisques et aux Basternes, autres peuples gaëls (2), l'établissement de plusieurs colonies dans la Norique, et, le long du Danube, jusqu'à la Mœsie.

Nous ne tarderons pas à retrouver, dans ce récit, la trace des compagnons de Sigovèse et celle de leurs aventureux descendants : la destinée de la puissante horde qui marchait sous la conduite de Bellovèse ne fut pas moins digne des souvenirs de l'histoire. Et d'abord cette multitude de guerriers et de colons prit la route du sud, et déboucha du côté de Massilie. Comme elle approchait de cette ville, elle rencontra en chemin des députés envoyés par les Massiliens pour réclamer le secours des Gaëls contre les Ligures. Les compagnons de Bellovèse mirent en fuite les armées de la Ligurie qui assiégeaient Massilie; puis, lorsqu'ils

(1) *Portio illyricos sinus....* Justin, liv. XXIV, c. 4.

(2) Strabon, lib. VII.

eurent accompli la délivrance de cette ville, ils firent un mouvement vers le nord et remontèrent quelque temps le lit du Rhône, pour chercher à travers les Alpes un défilé qui les conduisît dans les plaines de l'Italie, à peu près inconnues aux races barbares de la Gaule centrale. Lorsque la rigueur de l'hiver se fut apaisée, ils débouchèrent par le mont Genève sur les terres des Ligures taurins, qui habitaient entre le Pô et la Doria : ils marchèrent ensuite vers la nation des Étrusques, dont nous avons déjà parlé, et qui, depuis plusieurs siècles, avait fondé de riches établissements au cœur de la péninsule italienne et dans la Gaule cisalpine.

Les hardis aventuriers qui suivaient la fortune de Bellovèse avaient été recrutés chez les Bituriges, les Arvernes, les Édues, les Ambares, les Aulerques-Branovices et les Carnutes, peuples celtiques de la Gaule centrale (1). S'il faut en croire la légende latine, ils étaient appelés au delà des Alpes par Aruns, l'un des principaux citoyens d'Étrurie, qu'un rival odieux, après l'avoir déshonoré, venait de chasser de Clusium, sa ville natale. Cet exilé, faisant porter sur son pays la responsabilité de ses malheurs, s'offrit à Bellovèse pour lui enseigner les chemins qui conduisaient dans le pays des Étrusques : cette région riche, fertile, célèbre par l'industrie et les arts, promettait aux guerriers celtes une proie capable de rassasier leur ambition, et Bellovèse n'hésita pas à s'y rendre. D'après le récit de Plutarque, les Gaulois n'auraient été attirés en Italie que

(1) Correspondant aux populations modernes du Berri, de l'Auvergne, d'Autun, du Charolais, du Mâconnais et de la Beauce.

par les bons vins de cette contrée, dont, pour la première fois, on leur aurait révélé l'existence. Or nous avons déjà constaté, d'après l'historien Trogue Pompée, qui avait puisé à des sources certaines, que les Gaulois s'éloignèrent de leur patrie, poussés au delà des Alpes par des bouleversements intérieurs (1).

L'Étrurie était alors un empire fédératif, composé de provinces appelées Lucomonies, et gouvernées chacune par un chef désigné sous le titre de lucomon : dans les grands dangers, l'un de ces chefs exerçait la dictature ; il devenait généralissime, et les autres marchaient sous ses ordres. Leurs domaines, baignés par les deux mers, occupaient les trois quarts de l'Italie : les Étrusques, ainsi qu'on l'a vu plus haut, étaient parvenus à un haut degré de civilisation.

Dès qu'ils apprirent que les barbares de la Gaule menaçaient leurs frontières, ils accoururent en armes pour leur disputer le passage du Tésin : la bataille s'engagea, et tout porte à croire que les Étrusques, terrifiés par l'esprit des hommes à demi sauvages qu'ils avaient à combattre, se sentirent ébranlés au premier choc. Les historiens nous disent qu'ils furent mis en pleine déroute. Les Gaulois ayant franchi le Tésin campèrent à quelques lieues de ce torrent, dans le pays qui, autrefois peuplé par leurs ancêtres, avait retenu le nom d'Insombrie (*Insubrium*) ; et ils reconnurent avec orgueil la trace du passage et de l'établissement de ces vieux Celtes, de ces Ambrons qui, les premiers, avaient conquis la haute Italie. Ce fut là qu'ils fondèrent une

(1) *Intestina discordia*. Justin, liv. XX, c. 5.



ville devenue plus tard célèbre sous le nom de Mediolanum (Milan). Les barrières de l'Italie étant ainsi ouvertes aux races gaëlo-celtiques, de nouvelles migrations eurent lieu dans la région transpadane : ce fut à ces événements que les traditions rattachèrent l'origine de plusieurs cités illustres, au nombre desquelles nous mentionnerons Aquilée, Trieste, Trente, Brescia et Vérone. Un demi-siècle s'étant écoulé, les Sénons ou Sénonais, puissante nation kimrique, franchirent à leur tour les Alpes, et fondèrent sur les bords de la mer Adriatique la ville de Séna, la Sinigaglia moderne : toute l'Italie septentrionale, transformée en Gaule cispadane et transpadane, tomba au pouvoir des races celtiques. Bien que, dans ces régions conquises, l'empire des Gaulois eût été substitué à celui des Étrusques, des tribus et des peuplades appartenant à la nation vaincue n'en subsistèrent pas moins sur le sol de la Gaule cispadane et transpadane ; mais tout indique qu'elles étaient réduites à la condition de tributaires. A la civilisation des Étrusques les Gaulois firent succéder des mœurs moins avancées et à demi sauvages. Au témoignage de Polybe, ils habitaient des bourgs sans murailles ; ils manquaient de meubles, dormaient sur l'herbe ou sur la paille, ne se nourrissaient que des produits de leur chasse ou d'un peu de culture : là se bornaient leur science et leur industrie. L'or et les troupeaux constituaient à leurs yeux toute la richesse, parce que ce sont là des biens qu'un peuple nomade peut aisément transporter avec soi. Du fond de leurs retraites, ces barbares envoyaient chaque année des bandes d'aventuriers piller ou ravager l'Étrurie et la

portion méridionale de l'Italie appelée Grande-Grèce : ces hordes rapportaient ensuite dans les villages de la Gaule circumpadane le fruit de leurs aventureuses expéditions. C'était d'ailleurs le temps où Rome, déjà victorieuse et maîtresse d'une partie du Latium, commençait à être fameuse entre les villes guerrières de l'Italie. Les Gaulois, dans leurs incursions sur le territoire de la Campanie et de la Grande-Grèce, évitaient avec soin d'attaquer la république naissante et de lui fournir un prétexte de guerre.

La population celtique s'étant accrue dans la haute Italie, et le territoire cisalpin lui paraissant trop étroit pour la faire vivre, trente mille guerriers, appartenant à la tribu des Sénons, franchirent l'Apennin, et vinrent demander aux peuples d'Étrurie un nouveau partage des terres. Cette proposition ayant été repoussée, les Gaulois mirent le siège devant Clusium, l'une des cités les plus importantes de la confédération étrusque (391 avant J.-C.).

Les habitants de Clusium, frappés d'épouvante, envoyèrent demander du secours au peuple romain. Le sénat, autant par politique que par ambition, accueillit cet appel, et toutefois commença par faire proposer un accommodement aux deux peuples belligérants. Trois jeunes patriciens de l'illustre race des Fabius furent chargés de cette mission. Ils se rendirent au camp des Gaulois et furent introduits devant le chef de ces barbares, auquel, dans la langue celtique, on donnait le titre de *brenn* (1), appellation que les historiens latins

(1) En latin *brennus*, roi ou généralissime.

ont confondue avec le nom même de ce guerrier. Les trois Fabius prirent la parole, et sommèrent le chef barbare de leur dire en vertu de quel droit il osait attaquer l'Étrurie. Le brenn répondit fièrement qu'il entendait parler pour la première fois de la nation romaine, mais qu'il se plaisait à croire qu'elle était brave, puisque les Clusiens, au moment du péril, avaient imploré son secours : il ajouta que les Gaulois manquaient de terres, et qu'ils venaient en demander aux Clusiens ; que la paix ne pouvait se faire qu'à cette condition ; que si l'on rejetait leur requête, ils combattraient sur l'heure en présence des ambassadeurs romains, afin que ceux-ci pussent dire, à leur retour, combien les Gaulois l'emportaient en valeur sur les autres hommes. Les trois Fabius insistèrent pour savoir de quel droit ils osaient revendiquer le sol de l'Étrurie, et le brenn répondit : « Nous portons ce droit à la pointe de nos épées, et tout appartient aux hommes de cœur. » Il ajouta que les Romains eux-mêmes, en subjuguant leurs voisins et en les rendant esclaves, ne pouvaient point invoquer un autre droit. Les Fabius, irrités de cette réponse, dissimulèrent leur mécontentement, et demandèrent la permission d'entrer dans la ville, afin de conférer avec les magistrats et de leur donner des conseils. Cette faveur leur fut accordée ; mais ces médiateurs, oubliant la sainteté du caractère d'ambassadeur, exhortèrent les Clusiens à la guerre ; ils se mirent eux-mêmes à la tête des assiégés, et les dirigèrent dans une sortie contre les Sénons. Cette audacieuse violation du droit des gens ne devait pas rester impunie : outragés et attaqués par les envoyés du sénat, les Gaulois ne songèrent plus à faire

la guerre aux villes étrusques, mais bien à punir la république romaine du crime des Fabius. Ils s'adressèrent d'abord au sénat, et lui dénoncèrent l'attentat de ses ambassadeurs ; l'affaire fut renvoyée au jugement du peuple, qui non-seulement acquitta les trois patriciens, mais encore les créa tribuns militaires, leur donna puissance de consuls, et leur confia le commandement de la guerre que cette bravade insensée allait infailliblement soulever.

L'armée gauloise marcha immédiatement sur Rome pour y exercer ses vengeances. Les Romains lui opposèrent des forces imposantes, et la bataille se livra sur les rives de l'Allia le 16 juillet, l'an 390 avant J.-C. et 362 de la fondation de Rome.

Le lieu du combat était voisin de celui où l'Allia, dont le lit est profondément encaissé, va se perdre dans le Tibre. « Déjà, dit Tite Live, tout le pays en face et autour des Romains était couvert de Gaulois ; et cette nation formait, d'un mélange de chants barbares et de mille clameurs confuses, un retentissement qui répandait au loin la consternation et l'épouvante. » L'historien romain ajoute : « Nos tribuns militaires ne daignèrent se précautionner ni d'un camp ni de bons retranchements qui leur eussent servi de refuge ; et, sans mettre au moins les dieux dans leurs intérêts, puisqu'ils négligeaient les ressources de la prudence humaine, ils marchèrent au combat sans avoir sacrifié, sans avoir pris les auspices. Ils donnèrent un grand prolongement à leurs ailes, pour n'être point enveloppés par la multitude des ennemis : disposition vicieuse qui, sans leur procurer l'avantage d'un front égal, affaiblit prodigieusement leur courage. »



gieusement leur centre, en l'amincissant au point qu'en plusieurs endroits la ligne était rompue. Sur la droite se trouvait un terrain un peu élevé, où l'on jugea à propos de placer un corps de réserve : ce fut par là que la déroute commença ; mais aussi ce fut l'unique salut de l'armée dans sa fuite. Brennus (le brenn), chef des Gaulois, supposant de la ruse aux ennemis à raison de leur petit nombre, imagina qu'ils n'avaient occupé cette éminence qu'afin de pouvoir tomber, avec ce corps de réserve, sur les flancs et sur le dos des Gaulois, lorsque ceux-ci seraient occupés à combattre de front les Romains. Dans cette idée, il se porta d'abord sur ce corps de réserve, ne doutant pas que s'il parvenait à s'emparer de ce poste (le reste du terrain parfaitement uni ne lui opposant plus d'obstacles), la grande supériorité du nombre ne lui assurât une victoire prompte. Ainsi les barbares eurent pour eux la bonne conduite ainsi que la fortune. Du côté des Romains rien de semblable, ni de la part des généraux, ni de la part du soldat. La crainte était leur unique sentiment, la fuite leur seule pensée ; et tel fut le renversement de toutes les idées, qu'au lieu de prendre leur chemin droit vers Rome, où étaient leurs femmes et leurs enfants, la grande partie de l'armée courut se réfugier à Veïes, dans une ville ennemie, ayant à traverser le Tibre pour y arriver. Le corps de réserve, protégé par le terrain, fit quelque résistance. Partout ailleurs les plus proches se figurant déjà entendre l'ennemi sur leur derrière, sans l'avoir envisagé, avant presque de l'apercevoir, tous s'enfuirent sans livrer le moindre combat, sans même répondre au cri de charge, n'ayant pas un mort, n'ayant pas

un blessé. Car aucun d'eux en périt en combattant ; s'il y en eut de tués, ce fut dans la fuite, par l'obstacle qu'ils y mirent eux-mêmes en se précipitant en foule les uns sur les autres. L'aile gauche tout entière, après avoir jeté ses armes, prit la fuite du côté du Tibre, et c'est là que fut la grande perte. Beaucoup qui ne savaient pas nager, ou trop faibles pour résister au courant avec le poids de leurs armes et de leurs autres vêtements, furent engloutis dans les eaux. La plus grande partie toutefois réussit à s'échapper, et gagna Veïes ; et là, il ne leur vint point dans l'idée d'envoyer à Rome, le moindre renfort, pas même un courrier pour annoncer leur désastre. L'aile droite, qui se trouvait loin du fleuve et tout près de la montagne, se replia sur Rome, et, sans se donner même le temps de fermer sur elle les portes de la ville, courut se réfugier dans la citadelle.

« De leur côté, les Gaulois, après une victoire si soudaine qu'elle en paraissait surnaturelle, restèrent comme frappés d'engourdissement : ils éprouvèrent eux-mêmes un sentiment de terreur, et dans le premier moment demeurèrent immobiles à la même place, comme ignorant ce qui venait d'arriver. Ils soupçonnèrent ensuite quelque embuscade : rassurés enfin, ils commencèrent à dépouiller les morts, et, suivant l'usage de leur nation, dressèrent un trophée de toutes les armes qu'ils rassemblèrent en monceaux. Enfin, n'apercevant plus d'ennemi nulle part, ils se mettent en route, et arrivent sous les murs de Rome quelque temps avant le coucher du soleil. Lorsque les cavaliers, qu'ils avaient détachés en avant, vinrent leur annoncer que la ville était tout ouverte, qu'il n'y avait pas un

seul poste en avant des portes, qu'il ne paraissait point de soldats sur les murs, ce nouveau phénomène, les jetant dans le même étonnement que celui de leur victoire, les retint encore en suspens. Redoutant la nuit et les surprises dans une ville inconnue, ils s'arrêtèrent entre Rome et l'Anio. Seulement ils envoyèrent reconnaître le tour des remparts et les autres portes de la ville, pour s'assurer des dispositions de l'ennemi dans une situation si désespérée. Comme on ignorait à Rome que la plus grande partie de l'armée s'était retirée à Veïes, et qu'on était persuadé généralement qu'il n'était échappé que ceux qu'on avait vus rentrer, les regrets enveloppant également les vivants et les morts, les lamentations retentissaient presque d'un bout de la ville à l'autre. Mais, à la nouvelle de l'arrivée de l'ennemi, la consternation publique fit taire les douleurs particulières. On ne tarda point à entendre les hurlements et les chants discordants des troupes de barbares qui rôdaient autour des remparts. Tout le temps qui s'écoula depuis ce moment jusqu'au lendemain retint les esprits dans une telle anxiété, que chaque instant leur paraissait l'instant fatal où les ennemis allaient se jeter dans la ville. »

Cependant les barbares, campés aux portes de Rome, hésitaient avant d'entrer : le silence et la solitude leur semblaient cacher un piège; et, tandis qu'ils balançaient ainsi à prendre possession de leur conquête, ils laissaient aux Romains le temps de se réfugier dans les villes voisines et dans le Capitole, de veiller à la garde de cette forteresse, et d'y faire porter des armes et des vivres. Avant de se retirer, les vestales mirent

en sûreté les vases saints qu'elles ne pouvaient emporter, et ne prirent avec elles que les deux Palladium et le feu sacré.

Or, quatre-vingts des plus vénérables patriciens, au lieu d'abandonner l'éternelle Rome, se dévouèrent à la mort par un vœu que Fabius, le grand pontife, prononça en leur nom. Les Romains étaient persuadés que le sacrifice volontaire de la vie de leurs chefs aux dieux infernaux jetait la confusion et le désordre dans les rangs ennemis, et servait de gage au salut de la patrie. Il y avait parmi ces vieillards des pontifes, des personnages consulaires, des généraux honorés par des triomphes. Pour conserver jusqu'à la mort les marques de leur dignité, ils se revêtirent des habits qu'ils portaient dans les solennités publiques, et, s'étant rendus à la place, ils s'assirent sur leurs chaises d'ivoire, attendant avec fermeté l'ennemi et la mort.

Le brenn des Gaulois, après avoir perdu trois jours en précautions inutiles, se détermina enfin à entrer dans Rome, le quatrième jour après la bataille de l'Allia. Les remparts étaient sans défense, les maisons désertes, et tout faisait appréhender quelque surprise. Le brenn se hâta d'établir des postes militaires sur divers points : le spectacle qui s'offrit ensuite à ses yeux eut de quoi l'étonner bien autrement encore. Il ne pouvait concevoir quelle était l'intention de ces vénérables vieillards qui, revêtus d'habits magnifiques, se tenaient en silence assis devant leurs portes. Tous les Gaulois furent d'abord frappés de respect ; mais un d'entre eux, plus hardi, s'avisa de passer la main sur



la longue barbe blanche du Romain Papirius. Ce sénateur, mécontent de cette familiarité, le frappa du bâton d'ivoire qu'il tenait : le soldat, furieux, leva aussitôt son épée, et abattit le vieillard à ses pieds. Ce fut le signal du massacre ; tous les Gaulois se jetèrent sur les autres vieillards et les tuèrent, ainsi que le peu d'habitants qui étaient restés dans Rome. Le pillage suivit ce massacre.

Le brenn investit ensuite le Capitole, et fit sommer ceux qui y étaient renfermés de lui livrer la place. Les Romains, se confiant dans la force que la nature seule avait donnée au lieu où ils s'étaient réfugiés, ne répondirent qu'en se précipitant sur les Gaulois, et ils en tuèrent un grand nombre. Le brenn connut alors qu'il ne pourrait réduire cette place que par la famine : mais, pour se venger de la perte qu'il venait de faire, il résolut de ruiner entièrement Rome ; et quand cette ville n'offrit plus que des débris, il y établit son camp, tint le Capitole assiégé avec une partie de ses troupes, et envoya le reste ravager les campagnes voisines.

Tout paraissait perdu, si un homme, que les Romains ingrats avaient persécuté dans leurs jours prospères, ne fût sorti de l'obscurité où il s'était enseveli, et n'eût rendu à ses concitoyens le courage qui devait faire renaître Rome de ses ruines. Camille, retiré dans la petite ville d'Ardée, anima tous ceux qui l'entouraient ; et, ayant formé une troupe de jeunes gens, il tomba à l'improviste, et pendant la nuit, sur ceux des Gaulois qui s'étaient répandus dans la campagne, et n'en laissa presque point échapper. Le bruit de ce succès se répandit par toute l'Italie, et produisit le meilleur effet. Les

Romains, qui s'étaient retirés à Veïes et dans les villages voisins, se rassemblèrent, parlèrent de former une nouvelle armée, et de mettre Camille à leur tête, regardant ce grand homme comme l'unique ressource qui leur restât. Ils députèrent vers lui pour le prier de prendre sous sa protection les malheureux débris échappés à la défaite de l'Allia : mais Camille, banni et placé sous le coup de la loi, ne voulut accepter aucun commandement qui ne lui eût été déféré par le peuple assemblé par curies. L'autorité souveraine ne lui paraissant résider que dans la personne de ceux qui s'étaient renfermés dans le Capitole, il exigea que l'ordre de sauver Rome et de combattre pour elle lui vînt de la république légale. Pour lever ses scrupules, on se mit en rapport avec le sénat; et bientôt Camille, autorisé par un décret en forme, prit en main la dictature, et désigna Valerius Potitus pour général de la cavalerie.

Durant ces pourparlers, les Gaulois avaient surpris le secret d'un sentier qui conduisait aux abords du Capitole. A la faveur de la nuit, ils le suivirent, et arrivèrent par cette voie jusqu'au pied de la muraille extérieure, dans le lieu où elle était le moins élevée, parce que les constructeurs de la forteresse avaient compté sur l'escarpement du rocher : les Gaulois opérèrent ce mouvement avec un tel bonheur, que ni les sentinelles ni les chiens de garde nocturne ne s'en aperçurent, et ne donnèrent l'éveil. Ils eussent, sans le moindre obstacle, pénétré dans la citadelle, si les oies sacrées qu'on nourrissait près du temple de Junon ne se fussent mises à battre des ailes, et à faire de grands cris. Manlius, qui avait été consul trois ans

auparavant, éveillé par ce bruit, court à la muraille, voit ce qui s'y passe, sonne l'alarme, et, en attendant du secours, repousse avec son bouclier deux des Gaulois qui embrassaient déjà les créneaux. Leur chute entraîne quelques autres de ceux qui les suivaient; dans le même temps plusieurs soldats romains arrivent, et, à coups de traits et de pierres, achèvent de précipiter les Gaulois du haut du rocher. Ainsi, un très-petit événement conserva Rome, qui sans doute, cette nuit même, eût été anéantie.

L'officier qui s'était laissé surprendre fut précipité, le lendemain, de la roche Tarpéienne. Le sénat décerna au contraire les plus grandes louanges à Manlius : officiers et soldats, tous se crurent obligés de lui marquer leur reconnaissance, et ils lui donnèrent chacun ce qu'ils avaient de vivres pour un jour, c'est-à-dire une demi-livre de froment et une petite mesure de vin : récompense modique en elle-même, dit Tite Live, mais que l'extrême disette des vivres rendait fort considérable, et qui montrait combien Manlius était cher à toute l'armée, chacun consentant avec joie à retrancher de son nécessaire pour honorer un seul homme.

Cependant les Gaulois, rebutés de la longueur du siège, qui avait déjà duré six mois, commencèrent à perdre courage. La disette se faisait sentir dans leur camp presque autant que dans la citadelle, et des maladies, nées de l'intempérance qui avait précédé la famine et de l'air corrompu par les cadavres ensevelis sous les ruines de Rome, enlevaient chaque jour une quantité de soldats. De son côté, l'armée romaine était cruellement éprouvée par les mêmes fléaux, et Camille

se voyait entouré de soldats épuisés et hors d'état de combattre : de part et d'autre, on désirait mettre fin à une lutte désormais intolérable, et on négociait en vue de la paix.

Elle fut honteuse pour Rome ; la république et ses légions ne se rachetèrent qu'avec de l'or, et en consentant à une immense rançon : lorsqu'il s'agit d'en peser le prix, non-seulement le brenn employa de faux poids, mais encore il jeta dans la balance sa lourde épée gauloise. Pour toute justification, il adressa aux Romains cette parole devenue célèbre : « Malheur aux vaincus ! » Les Romains se résignèrent, et le brenn, rappelé dans les États cisalpins par la nécessité de repousser une invasion des Vénètes, ramena sur les bords du Pô ses soldats, chargés d'or et de dépouilles. Sa retraite fut inquiétée par l'armée des alliés de Rome, que dirigeait le dictateur Camille (1). Telle fut cette expédition si glorieuse pour nos pères ; la mémoire en resta ineffaçable dans les souvenirs du peuple romain. Quarante mille barbares gaulois ayant réalisé en peu de jours ce que depuis trois siècles de lutte les nations étrusque et latine n'avaient jamais pu faire, la république regarda les guerriers de la Cisalpine comme des ennemis d'une nature supérieure. Aussi, depuis cette époque, dès qu'une invasion de Gaulois menaçait Rome, on enrôlait les vieillards, les esclaves et les prêtres. Un trésor considérable fut placé dans le Capitole, afin que le sénat fut toujours en mesure de subvenir aux frais

(1) Les historiens ont raconté diversement cette capitulation, et les incidents qui la signalèrent. Nous avons généralement suivi la version de Plutarque.



d'une guerre de ce genre ; enfin des changements importants furent introduits dans l'armure des légions.

Les Vénètes et quelques tribus des Alpes s'étaient jetés sur le territoire des Gaulois pendant que ces derniers guerroyaient en Italie : à son retour dans les provinces cisalpines, le brenn mit fin à ces incursions en repoussant l'ennemi. « Les Gaulois, dit Polybe, se firent ensuite la guerre les uns aux autres, et leur grande puissance excita aussi la jalousie de plusieurs peuples. » Ces luttes sanglantes, suscitées entre les différentes nations de la Gaule, séparées les unes des autres par la chaîne des Alpes, se prolongèrent pendant près de trente ans, et laissèrent aux Romains le temps de réparer leurs pertes et d'asseoir leur suprématie dans le Latium.

Cependant les Gaulois cisalpins portèrent de nouveau leurs regards sur l'Italie, et recommencèrent leurs incursions dans les campagnes de Rome. La république, au lieu de les faire repentir de ces attaques, préféra se tenir sur la défensive : son inaction enhardit les barbares, qui rassemblèrent une armée, et se portèrent à une distance de trois milles du Capitole. Leur apparition soudaine répandit la terreur ; un dictateur fut nommé par le sénat, et les légions romaines se portèrent au-devant des Gaulois, dont le camp était établi près de l'Anio. Les deux armées prirent position, séparées l'une de l'autre par le lit de la rivière, mais assez rapprochées pour que, des postes avancés, on pût se voir et s'entendre. Alors, s'il faut en croire les écrivains latins, qui se plaisent à mêler à leur récit des évé-



nements romanesques, un Gaulois d'une haute taille, et qui paraissait plutôt un géant qu'un homme ordinaire, s'avança hors des rangs, et défia le plus brave des Romains. Sa force et sa stature intimidaient les plus courageux. Un jeune patricien, T. Manlius, se présenta, et, après en avoir obtenu la permission de son général, marcha contre l'audacieux barbare. Le combat ne fut pas long : Manlius, joignant l'adresse au courage, frappa son ennemi au défaut de l'armure, et l'abattit à ses pieds. Il lui arracha alors une chaîne d'or qu'il portait au cou, et la mit au sien comme un monument de sa victoire ; ce qui lui acquit le surnom de *Torquatus*, qui passa depuis à sa postérité. Ce combat particulier sembla décider du combat général qui le suivit : les Gaulois, après avoir tenu jusqu'à la fin du jour, abandonnèrent le champ de bataille, et s'enfuirent chez les habitants de Tibur, peuple du Latium. De là ils firent plusieurs courses sur les terres des Romains, grossirent le nombre de leurs ennemis, et les inquiétèrent beaucoup pendant une année. Le sénat, craignant de leur part quelque entreprise plus considérable, résolut de les repousser, et créa un nouveau dictateur. Une armée sortit de Rome ; le combat fut long et meurtrier, et les Gaulois ne cédèrent la victoire qu'après avoir versé des torrents de sang. Cette guerre eut lieu l'an 395 de Rome (357 av. J.-C.).

350 av. J.-C. — Quelques années s'écoulèrent, durant lesquelles Rome put respirer : plus tard, les Gaulois cisalpins reprirent les armes et se portèrent en masse sur le mont Albano. Les légions latines et romaines, sous les ordres du consul Popilius Lénas, marchèrent

contre eux, tandis que d'autres forces avaient mission de couvrir la ville. Par de savantes manœuvres, le consul réussit à faire descendre les Gaulois dans la plaine, et à occuper, derrière eux, les hauteurs qu'ils laissaient sans défense : il y établit son camp, il y fit construire des retranchements, et cet ensemble de précautions donna aux Gaulois occasion de croire qu'il craignait d'être vaincu. Popilius Lénas, habitué à voir de près les barbares, voulait seulement donner à leur impétuosité le temps de se calmer et de s'abattre.

Ses prévisions étaient justes. Dès que les Gaulois jugèrent qu'ils pouvaient facilement venir à bout d'un ennemi qui employait la pioche au lieu de se servir contre eux de la lance, ils entonnèrent leurs chants de guerre et commencèrent l'attaque. Les Romains, formés au métier des armes, se trouvèrent subitement prêts à combattre, et les Gaulois échouèrent. Repoussés avec perte, ils revinrent à la charge le même jour. Dès le commencement de cette seconde attaque, Popilius, qui s'exposait au premier rang, fut grièvement blessé; on le transporta dans sa tente, et les légions romaines furent pour un moment découragées. Bientôt Popilius se fit ramener sur le théâtre du combat, et à sa vue les Romains reprirent toute leur ardeur. S'étant rangés dans l'ordre de bataille qu'on appelait le coin, ils pénétrèrent jusques au centre de l'armée gauloise, et la mirent en pleine déroute. Cette victoire valut au consul Popilius Lénas les honneurs du triomphe.

L'année suivante, le consul Furius Camillus, fils du dictateur, marcha de nouveau contre les Gaulois cisal-

pins, et remporta sur eux une sanglante victoire. Ce fut avant cette dernière bataille qu'un jeune tribun de légion, nommé Valérius, combattit, à l'imitation de Manlius Torquatus, un Gaulois d'une haute stature, qui s'était avancé hors des rangs pour défier un Romain. Les anciens historiens ont rapporté sérieusement la fable du corbeau qui se tenait, pendant le combat, sur la tête du guerrier romain, et qui, à coups de bec, frappait le visage et les yeux du Gaulois. Peut-être Valérius avait-il sur son casque la figure d'un corbeau, et il n'en a pas fallu davantage pour donner lieu à une fiction puéridale. Quoi qu'il en soit, il reçut le surnom de *Corvus*, et ses descendants celui de *Corvinus* : son courage fut récompensé par le consulat, quoiqu'il ne fût encore que dans sa vingt-troisième année.

Rome avait à lutter contre plusieurs nations d'Italie, jalouses de sa gloire, désireuses de ruiner sa puissance, et toujours acharnées à la combattre : entourée de tant de périls, elle ne crut pas devoir pousser à bout les armées de la Gaule cisalpine, et elle conclut avec les barbares une trêve d'abord limitée à trois ans, et à laquelle, plus tard, on assigna une durée d'un demi-siècle. Tant fut grande la terreur qu'inspira aux Romains l'inimitié de ce peuple, que les historiens latins laissent échapper cet aveu : « En luttant contre les « Gaulois, Rome ne combattit pas pour la gloire, mais « pour sa propre existence (1). »

Vers le même temps, au témoignage de Justin et de Diodore de Sicile, des hordes gauloises offrirent leurs

(1) Salluste.



secours à Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, contre plusieurs colonies de la Grande Grèce avec lesquelles il était en guerre : secondé par de tels auxiliaires, Denys vainquit les Grecs d'Italie, rétablit dans ses États Alcète, roi des Molosses, envahit le pays d'Étrurie, et triompha des Carthaginois qui l'attaquaient en Sicile.

Cinquante ans plus tard, de nouvelles hordes celtiques émigrèrent en Italie, se jetèrent sur le pays des Étrusques, et lui imposèrent une énorme rançon. Les Gaulois cisalpins s'unirent ensuite aux Samnites contre la république romaine, et l'épouvante se répandit sur les bords du Tibre : après les premiers moments de terreur, Rome entreprit de résister, et mit sur pied trois armées, dont l'une, forte de soixante mille combattants, se dirigea vers l'Ombrie, à la rencontre des Samnites, des Étrusques et des barbares. Une légion romaine cantonnée dans Clusium fut surprise et massacrée par les Gaulois; mais bientôt les armées de la république prirent leur revanche devant Sentinum. Les Romains étaient commandés par les consuls Fabius et Décius : la victoire parut d'abord disputée et douteuse.

Décius, qui commandait l'aile gauche, avait à combattre les Gaulois; son collègue Fabius, sur la droite, tenait tête aux Samnites : déjà ces derniers abandonnaient le champ de bataille aux Romains, et prenaient la fuite; mais les Gaulois, du haut de leurs chariots de guerre, faisaient pleuvoir une grêle de flèches sur les soldats de Décius, et la cavalerie romaine s'emblait hésiter. C'était une heure décisive : Décius, digne de son illustre père, entreprit, à son exemple, de se dévouer aux dieux infernaux, et d'acheter, au prix de

sa vie, le triomphe de Rome. Ayant fait signe au pontife qui se tenait près de lui, il couvrit sa tête d'un pan de sa robe, selon le rit païen, et prononça lentement la formule suivante : « Janus, Jupiter, Mars père de  
« Rome, Quirinus, Bellone, Lares, dieux nouveaux,  
« dieux de la patrie, dieux qui disposez de nous et de  
« nos ennemis, et vous, Mânes, je vous supplie, je  
« vous adjure de donner puissance et victoire au peuple  
« romain, fils de Romulus. Je dévoue aux dieux infer-  
« naux et à la terre les armées ennemies, pour le salut  
« de la république et de ses auxiliaires. » Il articula ensuite les imprécations les plus terribles qui étaient en usage, et il s'écria : « Je suis précédé par la terreur,  
« la fuite, le meurtre, le carnage et la colère des dieux  
« du ciel et des enfers : que mon tombeau soit celui  
« des Gaulois et des Samnites ! » En achevant ces mots, il remonta à cheval, et se précipita tête baissée au milieu des barbares. Pendant qu'il accomplissait ce sacrifice, le grand prêtre se tourna vers les Romains, et les exhorta en leur disant que les Gaulois et les Samnites appartenaient désormais aux dieux de la mort : cette croyance fanatique enflamma les âmes, et la victoire se rangea du côté de l'armée de la république.

Les Gaulois se replièrent dans la Cisalpine, et s'abstinrent, pendant quelques années, d'attaquer les légions romaines. Vers l'an 284 avant l'ère chrétienne, ils reprirent les armes et vinrent assiéger Arétium (Arezzo), l'une des cités alliées de Rome. Le sénat fit inviter les barbares à se retirer ; mais les Gaulois, au lieu d'obéir, massacrèrent les commissaires de la république, et mirent en pièces les insignes de leur dignité.

Le sénat chargea deux armées de tirer vengeance de cette insulte. Les Gaulois battirent, sous les murs d'Arétium, le consul Métellus, qui périt dans la bataille avec sept tribuns légionnaires et treize mille soldats : mais, l'année suivante, le consul Dolabella prit sa revanche sur les bords du Tibre, près du lac de Vadimone, en Étrurie. Les Gaulois furent écrasés et périrent presque tous dans cette lutte sanglante, à l'issue de laquelle le propréteur Drusus rapporta dans Rome la rançon du Capitole (av. J.-C. 283); et Rome se vanta de n'avoir laissé subsister aucun descendant des barbares qui l'avaient autrefois dévastée et livrée aux flammes.

Rome venait à peine de refouler les Gaulois dans la Cisalpine, que la Grèce se vit à son tour dans la nécessité de les combattre. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les descendants des compagnons de Sigovèse avaient développé leur puissance sur les bords du Danube : tout indique, malgré l'absence de monuments irrécusables, que cette Gaule germanique se trouvait souvent visitée et accrue par de nouvelles hordes arrivant des forêts transalpines, et cherchant, du côté de l'Orient, une patrie plus vaste et de plus riches dépouilles. Ces hordes appartenaient aux diverses nations de la Gaule, mais spécialement aux Belges et aux Tectosages. Arrivées au delà des Alpes rhétiques et noriques, ou des forêts hercyniennes, elles rencontraient les peuples de leurs races, issus des colons de Sigovèse, et se mêlaient à eux, ou les entraînaient à leur suite dans de lointaines expéditions. Sous le règne de Philippe de Macédoine, les Gaulois étaient déjà, pour les

Grecs, un sujet de graves inquiétudes; et ces peuples, quoique fiers de leur civilisation avancée, n'en recherchaient pas moins l'alliance des tribus celtiques, campées sur leurs frontières. Strabon raconte qu'Alexandre le Grand, pendant qu'il dirigeait une expédition contre les Scythes, admit auprès de lui plusieurs guerriers celtes, et qu'ayant essayé de les éblouir par le spectacle de sa gloire, il leur demanda : « Que craignez-vous le plus dans le monde? » Les barbares répondirent : « La chute du ciel ! » Cette parole pleine de fierté donna au conquérant une haute idée du courage de ses hôtes, et il ne dédaigna pas de se concilier l'amitié des Gaulois de Germanie.

Ce peuple, moyennant une paye fort élevée, mit un assez grand nombre de ses guerriers au service des rois macédoniens et des monarques d'Asie; mais insensiblement la vue de la Grèce fit naître chez les Gaulois un ardent désir de pillage, et ils méditèrent de rançonner ou de dévaster ce pays. Vers l'an 281 av. J.-C., une invasion celtique eut lieu du côté de l'Orient : l'émigration traversa la Germanie, longea le cours du Danube, et, arrivée à l'embouchure de la Save, se partagea en plusieurs divisions pour conquérir la Thrace, la Macédoine et la Grèce, avec le projet de s'y établir et de s'y fixer, comme les anciens Gaëls s'étaient établis et fixés dans la Cisalpine. Deux hordes, commandées par Cambaules et Cérétrius, marchèrent successivement contre la Thrace. Achicore et un grand chef, que l'histoire continue à désigner sous le titre de brenn (*brennus*), envahirent la Pœonie; une armée considérable se dirigea vers l'Illyrie et la Ma-



cédoine : elle avait pour général un guerrier que l'antiquité appelle Belg ou Belge (*Belgius*), ce qui semble indiquer seulement à quelle race des Celtes appartenait cette émigration. Les barbares se répandirent comme un fleuve dévastateur en Macédoine ; Ptolémée le Foudre, roi de ce royaume, fut vaincu et tué à la tête de son armée ; mais, malgré cette défaite, la Macédoine ne perdit pas courage, et contraignit les barbares à rétrograder (281 av. J.-C.).

Nous empruntons à l'abréviateur de Trogue Pompée un récit plus complet de cette guerre :

« La Gaule, dit cet historien, surchargée du nombre prodigieux de ses enfants, et ne pouvant suffire à les nourrir, en envoya trois cent mille chercher de nouvelles habitations (1). Une partie prit et brûla la ville de Rome, et s'établit en Italie ; l'autre, guidée par le vol des oiseaux (car de tous les peuples les Gaulois sont les plus attachés à la science augurale), pénétra dans l'Illyrie, en mettant en pièces les barbares qui se trouvaient sur son passage, et se fixa dans la Pannonie (2), nation dure, hardie et guerrière ; elle franchit

(1) Ces premières lignes font allusion aux expéditions de Sigovèse et de Bellovèse, en l'an 587 av. J.-C. Le texte latin ajoute : *velut ver sacrum*, comme si l'on était au printemps sacré. Voici ce qu'était ce printemps sacré : Toutes les fois qu'il arrivait que le nombre des citoyens d'une ville multipliait à tel point que le pays ne pouvait plus les nourrir, on en faisait sortir autant d'hommes qu'il en naissait durant le cours de toute une année, et après les avoir consacrés à quelque dieu, on leur donnait des armes, avec ordre d'aller chercher de nouvelles habitations. On croyait que le dieu auquel on les consacrait avait un soin particulier et d'eux et de leurs affaires.

(2) Pays de l'ancienne Germanie. C'est aujourd'hui une partie de la Hongrie.

la cime impraticable des Alpes, ces lieux que la rigueur du froid avait rendus jusqu'alors inaccessibles à tout autre qu'à Hercule, qui étonna l'univers par tant de courage, et fut regardé comme un dieu. Après avoir dompté les Pannoniens, ils firent différentes guerres contre leurs voisins pendant plusieurs années. Animés par le succès, ils se divisent en deux corps d'armée, et marchent les uns vers la Grèce, les autres vers la Macédoine, laissant partout des traces sanglantes de leur férocité. Le nom gaulois inspirait tant de terreur, que les rois mêmes qu'ils n'attaquaient pas s'empressaient d'acheter d'eux la paix à grand prix. Le seul Ptolémée apprit leur arrivée de sang-froid. Poussé par les Furies vengeresses de ses parricides, il va à leur rencontre avec une poignée de gens marchant en désordre, comme s'il était aussi facile de faire des guerres que de commettre des crimes. Il dédaigne un secours de vingt mille hommes que les Dardaniens lui font offrir, et, joignant l'insulte au refus, il répond à leurs envoyés que *la Macédoine serait perdue, si, après avoir soumis seule tout l'Orient, elle avait besoin des Dardaniens pour défendre ses frontières; qu'il a pour soldats les enfants de ceux qui avaient servi sous Alexandre, et conquis avec lui tout l'univers.* Le roi dardanien ayant appris cette réponse, dit que cette fameuse Macédoine, entre les mains de ce jeune téméraire, ne tarderait pas à s'écrouler.

« Les Gaulois, commandés par Belg (Belgius), voulant sonder les dispositions des Macédoniens, envoient des députés à Ptolémée, et lui font offrir la paix, s'il veut l'acheter. Ce prince a la vanité de dire, au milieu de

sa cour, que les Gaulois ne demandent ainsi la paix que parce qu'ils craignent la guerre. Il parle avec la même arrogance aux députés, leur disant qu'*ils ne doivent point attendre de paix, s'ils ne donnent leurs chefs en otages, et s'ils ne livrent leurs armes; qu'il ne se fera à eux que lorsqu'il les verra désarmés.* Les députés ayant fait leur rapport, les Gaulois en rient, et mille voix s'écrient qu'*on lui fera bientôt sentir si, en lui offrant la paix, ils ont eu en vue leurs intérêts ou les siens.* Quelques jours après, on livre bataille, et les Macédoniens sont taillés en pièces. Ptolémée, couvert de blessures, est fait prisonnier. On lui coupe la tête; on l'attache au bout d'une lance, et on la promène sur tout le champ de bataille, pour épouvanter l'ennemi. Quelques Macédoniens trouvent leur salut dans la fuite; le reste est pris ou tué. Cette nouvelle s'étant répandue dans toute la Macédoine, on ferme les portes des villes, et la consternation est générale. Ici l'on pleure des enfants moissonnés par le fer; là, on craint la ruine des villes. On invoque les noms de Philippe et d'Alexandre comme ceux des divinités tutélaires de la Macédoine; on s'écrie que, *non-seulement elle a été sous eux en sûreté, mais qu'elle a subjugué l'univers; on les conjure de protéger une patrie que la gloire de leurs exploits a élevée jusqu'au ciel, et de la secourir dans la triste situation où l'a réduite la témérité insensée de Ptolémée.* Tandis que tous les cœurs se livrent au désespoir, Sosthène, l'un des principaux Macédoniens, regardant de simples vœux comme des armes impuissantes, ramasse la jeunesse, arrête les Gaulois triomphants, et sauve la Macédoine du ravage.

En récompense du service rendu par sa valeur, on le préfère, malgré l'obscurité de sa naissance, à un grand nombre de citoyens illustres qui aspiraient à la couronne; mais lorsque l'armée le proclama roi, il refusa ce nom, et ne reçut son serment qu'en qualité de général. »

Cependant le brenn ou généralissime des Gaulois ayant appris que ses compagnons, conduits par *le Belge* (Belg, *Belgius*) avaient battu les Macédoniens, et n'avaient pas profité de leur victoire pour mettre au pillage la nation vaincue, assembla de nouvelles hordes, et envahit de nouveau la Macédoine avec cent cinquante mille fantassins et quinze mille chevaux. Sosthène vint à sa rencontre avec une armée qui fut écrasée par le nombre, et dont les débris cherchèrent un refuge dans les forteresses. Le brenn, n'étant désormais arrêté par aucun obstacle, se mit à dévaster le pays. « Et alors, dit encore Justin, comme si des dépouilles terrestres ne lui offraient plus rien que de vil, il porta ses vues sur les temples, et dit, par une plaisanterie impie, que *les dieux sont assez riches pour devoir faire quelques largesses aux hommes*. Il tourna aussitôt vers Delphes, sacrifia la religion à sa rapacité, et se mit peu en peine d'irriter le ciel, pourvu qu'il amassât de l'or, prétendant que *les dieux n'ont pas besoin de richesses, puisqu'ils ont coutume de les distribuer aux mortels*. — Le temple d'Apollon à Delphes, ajoute Justin, est situé sur un roc du mont Parnasse, escarpé de tous côtés, où le concours des peuples que la majesté du lieu y attira forma une ville. Le temple et la ville sont défendus non par des murailles, mais



par des précipices : les fortifications y sont l'ouvrage de la nature, et non celui de l'art ; en sorte qu'on y est autant frappé de l'étonnante situation du lieu que de la présence de la divinité. Le milieu du roc s'enfonce en forme de théâtre ; aussi, s'il arrive qu'on y élève la voix ou qu'on y sonne de la trompette, les différents rochers, en se renvoyant les sons, les multiplient et les rendent plus forts. Ceux qui ignorent la cause physique de ce phénomène sont étonnés et pénétrés d'une frayeur religieuse. Dans la sinuosité du roc, vers le milieu de la hauteur de la montagne, il y a une petite plaine où paraît un trou profond d'où sortent les oracles. Il s'en élève une vapeur froide qui, chassée en haut par une force inconnue, une espèce de vent, trouble l'esprit des devins, et les force de rendre les réponses du dieu qui les agite. On voit là quantité de riches présents votifs faits par les rois et par les peuples, monuments magnifiques des réponses de l'oracle et de la reconnaissance de ceux qui les ont reçues. »

279 av. J.-C. — Après avoir, pendant six mois, ravagé les campagnes de la Macédoine, les hordes gauloises se portèrent en Thessalie, près du mont Olympe, et se tinrent prêtes à envahir la Grèce dès que la saison paraîtrait favorable.

Jamais, sans excepter les guerres antiques de Darius et la grande invasion de Xerxès, les peuples de la Grèce n'avaient été si voisins de leur ruine : il ne s'agissait plus d'être conquis, mais exterminés ; d'être soumis aux peuples les plus civilisés de l'Asie, mais massacrés par des hordes dont le seul nom répandait au loin l'horreur et la désolation. La Grèce comprit la grau-

deur du danger, et résolut de s'y soustraire à force de courage; les nations du Péloponèse seules refusèrent de répondre à l'appel général, et se bornèrent à fortifier l'isthme de Corinthe.

L'armée confédérée des Hellènes, n'ayant pu réussir à disputer aux Gaulois le passage du Sperchius, se replia vers les Thermopyles, défilé à jamais célèbre par les souvenirs de Léonidas et des trois cents Spartiates qui y étaient morts autrefois, en défendant contre les Perses l'indépendance de la Grèce. Les hordes gauloises, commandées par le brenn, entreprirent de forcer cet étroit passage, borné d'un côté par la mer, de l'autre par des montagnes. Elles furent vaincues par les troupes grecques, et l'honneur de la journée revint presque tout entier aux Athéniens; un nombre considérable de Gaëls et de Belges périrent dans cette rencontre mémorable, où, s'il faut en croire les exagérations des historiens de la Grèce, l'armée hellénique ne perdit pas quarante soldats.

Quelques jours plus tard, le brenn, déployant des talents militaires au-dessus de son époque et de son peuple, réussit à opérer une diversion dans l'armée grecque et franchit enfin les Thermopyles, repoussant devant lui les Hellènes, dont la plupart parvinrent à se sauver sur leurs vaisseaux. Le brenn pénétra dans la Phocide, et s'avança sur les bords du Céphise, pillant et saccageant le territoire. Les innombrables trésors amassés par la superstition des Grecs dans le temple de Delphes excitèrent sa cupidité et celle de son armée. Ce lieu passait pour sacré et redoutable; c'était là, sur un des pics du mont Parnasse,

que la grande prêtresse d'Apollon faisait parler le dieu, et rendait des oracles dont la renommée s'était répandue dans toute la terre connue des anciens.

Pendant la nuit qui précéda l'assaut qu'elle devait donner aux remparts de Delphes, l'armée gauloise s'abandonna aux excès de la débauche et de l'ivrognerie. Au lever du jour commença l'attaque; les barbares, d'abord repoussés, obtinrent ensuite l'avantage, s'emparèrent de plusieurs quartiers de la ville, et pillèrent le temple. Soudain un orage épouvantable éclata sur la montagne, et la foudre sillonna plusieurs fois les cohortes gauloises. Cette circonstance fut regardée par les Grecs comme une preuve certaine que les dieux combattaient pour eux, et les Gaulois eux-mêmes s'épouvantèrent comme s'ils avaient eu à lutter contre une divinité malfaisante. Le bruit se répandit que les ombres des anciens héros de la Grèce étaient sorties de leurs tombeaux pour assaillir les barbares; ceux-ci alors, saisis d'une terreur presque sans exemple dans l'histoire, s'enfuirent en désordre et regagnèrent leur camp. Le lendemain, ils furent vaincus par les Hellènes et contraints de battre en retraite, après avoir égorgé tous ceux qui étaient hors d'état de suivre l'armée. Ils ne prirent d'ailleurs la résolution de s'éloigner que lorsque le brenn, ayant reçu une blessure, se trouva dans l'impossibilité de les guider.

Ils se retiraient, lorsque, au milieu de la nuit, un bruit se répandit parmi eux que les Grecs étaient au moment de les atteindre. Frappés d'épouvante, ils se jetèrent les uns contre les autres, et beaucoup se percèrent réciproquement de leurs armes. Le jour vint

leur démontrer qu'ils n'étaient point attaqués par les Grecs, et ils reprirent leur marche. Cette fuite de Delphes, et l'épouvantable désordre qui la suivit, furent attribués par les Hellènes à Pan, dieu de leurs troupeaux; et c'est depuis lors que toute crainte profonde sans cause connue, et qui agit sur une masse d'hommes, a été appelée terreur panique (1).

(1) On lit dans Justin : « *Brennus*, parvenu à la vue du temple, délibéra longtemps s'il livrerait tout de suite l'assaut, ou s'il donnerait à ses soldats, fatigués de la route, l'espace de la nuit pour réparer leurs forces. Les généraux *Emanus* et *Thessalore*, qui s'étaient joints à lui pour partager le butin, sont d'avis que, sans différer, on profite du trouble et de la terreur que causait à l'ennemi leur arrivée imprévue; qu'en renvoyant l'attaque au lendemain, il aurait le temps de se rassurer, peut-être même de recevoir du secours, et de leur fermer les passages qui étaient actuellement ouverts; mais le soldat gaulois se trouvant, après une longue disette, dans un pays qui regorgeait de vin et de vivres de toute espèce, n'en eut pas moins de joie que s'il avait déjà vaincu; il se débande, se répand dans la campagne, et ne s'occupe qu'à piller. Delphes eut ainsi le temps de se reconnaître. On dit qu'au premier bruit de l'arrivée des Gaulois, l'oracle défendit aux habitants de la campagne d'en retirer leur vin et leurs moissons. On ne connut combien cette défense avait été salutaire que lorsqu'on s'aperçut que cette abondance de vin et de fruits, offerts comme un appât à l'avidité des Gaulois, avait donné aux peuples voisins le temps d'accourir au secours de la ville. Ainsi, ceux de Delphes, aidés par ces derniers, achevèrent de se fortifier avant que les Gaulois, qui ne pensaient qu'à boire, eussent rejoint leurs drapeaux. *Brennus* avait soixante-cinq mille hommes d'infanterie, choisis sur toute son armée. Ceux de Delphes et leurs alliés ne composaient au plus que quatre mille soldats. *Brennus*, méprisant leur petit nombre, représentait à ses troupes l'abondance du butin; qu'elles trouveraient des statues et des chars d'or massifs; qu'il en paraissait de loin une quantité immense, et que ces trésors avaient encore plus de poids que leur volume n'en annonçait.

« Les Gaulois, la tête échauffée par ces paroles, et par le vin qu'ils avaient bu la veille, montent à l'assaut sans considérer le péril. Ceux de Delphes, comptant plus sur la protection d'*Apollon* que sur leurs propres



Pendant la retraite, le Brenn, se croyant inutile au salut de son armée, s'enivra et se donna la mort. Ses hordes, journellement décimées par la faim, le froid, et le fer des Grecs, parvinrent enfin au delà des fron-

forces, les attendent sans les craindre ; et pendant qu'ils escaladent, ils les accablent, du haut du roc, de pierres et de traits. Dans la chaleur du combat, les prêtres de tous les temples et les devins eux-mêmes, les cheveux épars et revêtus de leurs ornements, accourent précipitamment au premier rang, saisis de frayeur et hors d'eux-mêmes. Il s'écrient *que le Dieu est arrivé, qu'ils l'ont vu descendre dans le temple par le dôme entr'ouvert ; que pendant qu'ils étaient tous prosternés pour implorer son assistance, ils ont vu paraître un jeune homme d'une beauté plus qu'humaine, accompagné de deux filles armées, qui avaient accouru des deux temples voisins de Diane et de Minerve ; qu'ils ont non-seulement vu ce qu'ils annoncent, mais qu'ils ont encore entendu le sifflement de l'arc et le bruit des armes. Ils les pressent en conséquence de marcher à l'instant sur les pas de leurs dieux, d'immoler avec eux l'ennemi, et de partager ainsi leur victoire.* Enflammés par ce discours, ils s'élancent tous au combat. Le Dieu manifeste aussitôt sa présence. Une partie de la montagne, détachée par un tremblement de terre, tombe sur l'armée gauloise ; les plus épais bataillons sont renversés avec le plus horrible carnage. Un orage étant survenu, la grêle et le froid achevèrent de faire périr les blessés : *Brennus* lui-même, ne pouvant supporter la violence de ses douleurs, se tue d'un coup de poignard. Un autre général gaulois, après la punition des auteurs de cette guerre, sort de la Grèce à grandes journées avec dix mille blessés ; mais ils n'en souffrirent pas moins dans leur fuite. Sans cesse en alarmes, ils passaient la nuit en plein air, le jour dans la fatigue et le péril. Les pluies continuelles, la glace, la grande quantité de neige, la faim, la lassitude, et ce qui est encore plus meurtrier, les veilles successives, détruisent les tristes restes de cette malheureuse armée. Les nations qu'ils traversaient en désordre, les poursuivaient comme une proie : en sorte que d'une armée si prodigieuse, qui peu auparavant s'était crue assez puissante pour faire la guerre aux dieux, il ne resta personne \* qui pût transmettre le souvenir d'une si sanglante défaite. »

\* *Justin* dit pourtant ailleurs qu'il en échappa un bon nombre, et que les uns se réfugièrent dans l'Asie, et les autres dans la Thrace.

tières de la Macédoine, et se partagèrent leur butin. Quelques guerriers tectosages revinrent dans les Gaules, et rapportèrent à Tolosa (Toulouse) les richesses ravies au temple de Delphes.

Cependant des Teutobodes, autre nation gauloise, et plusieurs tribus kimriques avaient, depuis deux ans, sous la conduite de Léonor et de Luther, lieutenants du brenn, couvert de ruines et mis au pillage la Macédoine et la Thrace : ces hordes franchirent le Bosphore, et pénétrèrent en Asie Mineure. Là, s'étant mises à la solde de Nicomède, elles le replacèrent sur le trône de Bithynie, malgré l'opposition des Séleucides. Plus tard, les aventuriers gaulois se rendirent maîtres de tout le littoral de la mer Égée, et désolèrent ces parages en se livrant à la piraterie; ils imposèrent des tributs à divers États de l'Asie. Renonçant enfin à cet état de brigandage, ils fondèrent près du Bosphore une nouvelle Gaule, appelée *Galatie* par les historiens et les géographes. Les Galates, toujours avides de guerres, vendirent leur alliance à tous les souverains asiatiques, et des corps auxiliaires de leur nation furent introduits dans les armées, comme une force indispensable à toute bonne organisation militaire (278-190 avant J.-C.).

Les Gaulois transalpins suivirent l'exemple des Gaulois orientaux, et offrirent leurs services à Carthage pendant la première guerre punique. La république africaine accepta ce secours intéressé, mais elle n'eut guère à s'en applaudir; les Gaulois servirent sa cause avec plus de courage que de fidélité, et multiplièrent les révoltes et les trahisons (av. J.-C. 241). Ce fut

à leur instigation qu'éclata la célèbre guerre des mercenaires, qui mit Carthage sur le bord de l'abîme; Carthage prévalut cependant, et les rebelles Gaulois furent exterminés, ou terminèrent leurs jours dans les tortures.

D'autres événements se passaient dans la Gaule cisalpine. Rome, mettant à profit le repos que lui laissaient les embarras de Carthage, tourna ses forces contre les tribus liguriennes établies entre le Var et la Macra. Ces barbares furent écrasés dans leurs repaires, et la république leur laissa à peine du fer pour cultiver la terre (238-233 av. J.-C.). Rome s'appliqua ensuite à diviser entre elles, pour les envahir avec plus de succès, les différentes nations gauloises établies dans la Cisalpine. Les Cénomans, séduits par ses intrigues, trahirent la cause celtique. Les Boïes et les Isubres, abandonnés par les Ligures et les Vénètes, hors d'état de prendre part à la lutte contre Rome, ne désespérèrent pas de leurs droits et de leur courage, et se mirent en devoir de tenir tête aux usurpateurs latins. Ils appelèrent à leur secours des hordes montagnardes établies dans les Alpes, au-dessus du Rhône, et qui portaient le nom de Gésates, parce qu'elles avaient l'habitude de combattre avec le gai (gaisda), pieu durci à la flamme, l'une des armes nationales du peuple gaulois. Ces barbares, conduits par leurs chefs Anéroëste et Concolitan, descendirent dans la haute Italie, et vinrent grossir les rangs des armées cisalpines.

La république romaine ne s'attendait pas à cette résistance, elle en fut effrayée; on consulta les livres si-

byllins, recueil accoutumé des oracles. Ces livres annonçaient que les Gaulois devaient une seconde fois s'emparer de la terre de Rome. Pour détourner la prophétie, on eut recours à un expédient barbare : un Gaulois et une Gauloise, figurant ainsi la nation entière, furent enterrés vivants dans une fosse préparée d'avance sur le marché aux bœufs ; et l'on conclut de ce supplice que les destins étaient accomplis, puisque des Gaulois avaient de nouveau *pris possession du sol romain*. Pour apaiser les mânes de ces victimes, Rome institua un sacrifice annuel qui se célébrait sur leur tombe au mois de novembre.

L'armée des barbares s'élevait à cinquante mille fantassins et à vingt mille cavaliers ; les peuples italiens, unis à la république romaine, mirent sur pied deux cent mille combattants, et l'on s'assura que huit cent mille hommes en état de prendre les armes pourraient être enrôlés au premier signal (1). Une armée romaine, aux ordres du consul Emilius Papus, marcha vers Ariminium (Rimini) pour contenir les Gaulois sénonais dans leurs provinces ; une autre armée, commandée par un préteur, fut envoyée au secours de l'Étrurie ;

1) Ce dénombrement, rapporté par Polybe, un des historiens les plus éclairés et les plus judicieux de l'antiquité, fait connaître quelles furent les forces que Rome put opposer aux Carthaginois quelques années après, quand Annibal parut dans l'Italie. Cette multitude de soldats, dans un pays qui n'est pas plus étendu que l'Italie, peut paraître incroyable, si l'on compare les levées des temps anciens à celles des temps modernes ; mais il ne faut pas oublier que chez les anciens tout homme en état de porter les armes était soldat de droit, et entraînait en campagne dès que le cas le requérait : ainsi ce chiffre n'a rien que de probable, et ne suppose pas même une population très-nombreuse.



elle devait être promptement appuyée par le second consul, Attilius Régulus, alors occupé à faire rentrer la Sardaigne dans l'obéissance. Sur ces entrefaites, les Gaulois arrivaient en masse sur l'Étrurie, et, ne trouvant aucun obstacle capable de les arrêter, se rendaient maîtres de Clusium, à trois journées de Rome : ils avaient à leur tête deux de leurs brenns ou rois, qu'ils appelaient Anéroëste et Concolitan, et Britomar, l'un des plus illustres guerriers de la Gaule cisalpine.

En apprenant que le préteur les suivait de près, ils revinrent sur leurs pas, et le rencontrèrent près de Fézules (Fiezoli), et se retranchèrent dans ce poste pour donner à leur cavalerie le temps de les rejoindre : les Romains commencèrent l'attaque, perdirent six mille hommes, et se replièrent sur une hauteur assez éloignée du champ de bataille. Le consul Émilius accourait à marches forcées, des bords de l'Adriatique, pour renforcer le préteur ; il arriva le soir même de la journée de Fézules, et se mit en devoir de dégager les vaincus. Les Gaulois tinrent conseil ; le brenn Anéroëste leur fit comprendre qu'il ne fallait pas exposer au hasard d'un combat les dépouilles qu'ils avaient amassées en pillant l'Étrurie, et les barbares, acceptant cet avis, se mirent en route, avant le jour, le long de la mer, pour regagner le Nord. Émilius les suivit de près, en les harcelant. Par une rencontre singulière, le consul Attilius, ayant pacifié la Sardaigne, venait de débarquer à l'embouchure de l'Arno (Arno), et se trouvait sur le chemin même par où se repliait l'armée gauloise : celle-ci, serrée de

près par un double ennemi, n'hésita pas à faire face aux deux consuls; les Gésates et les Insubriens tinrent tête à Émilius; les Taurisques et les Boïes affrontèrent Attilius; on plaça les chariots sur les ailes pour empêcher l'ennemi de les prendre en flanc, et le butin fut déposé sur une hauteur, gardée par la réserve. Les Cisalpins, vêtus de braies, n'avaient d'autres armes que de petites épées et des boucliers faibles et minces; les Gésates, par bravade, avaient voulu combattre nus, et ne tardèrent pas à expier cette téméraire folie « : car, dit Tite-Live, ne pouvant couvrir leurs corps avec leurs boucliers longs et étroits, ils servaient de but aux archers, qui tiraient à coups sûrs, et ils périssaient sans se venger, ne pouvant de loin atteindre l'ennemi, et se trouvant repoussés par les soldats armés à la légère. Alors les uns, de désespoir, se précipitaient au milieu des Romains, et tombaient percés de coups avant de pouvoir frapper eux-mêmes, tandis que la fuite des autres portait la confusion dans les rangs de ceux des Gaulois qui étaient restés en arrière. » La bataille, qui fut livrée au pied d'une colline, à Télamon, n'en continua pas moins après la destruction du corps des Gésates; elle fut longue et meurtrière.

Accablés par les légions latines, les Boïes, les Insubres, les Taurisques « gardaient leurs postes, aimant mieux périr que de reculer, et n'étant inférieurs aux Romains que par les armes dont ils se servaient, à l'aide desquelles ils ne pouvaient ni atteindre leurs ennemis, ni se mettre eux-mêmes à couvert de leurs coups; car l'épée gauloise, large, mais sans pointe, n'é-

tait propre qu'à frapper de taille (1). » Mais enfin la discipline et la supériorité des armes prévalurent sur l'aveugle courage, et les Gaulois succombèrent sans abandonner le terrain. Quarante mille d'entre eux périrent les armes à la main ; les autres, épuisés de fatigue, et n'ayant plus la force de frapper avec l'épée, devinrent la proie du vainqueur. Anéroëste, ne voulant pas survivre à ce désastre, se tua de sa propre main ; Concolitan fut fait prisonnier : ce brenn et les autres captifs gaulois ornèrent le triomphe que le sénat de Rome décerna au consul Émilius ; on les conduisit au Capitole, enchaînés à la suite du char, et on leur laissa dérisoirement leurs baudriers, parce qu'au début de la guerre ils avaient solennellement juré de ne point s'en dessaisir, tant qu'ils ne seraient pas montés au Capitole. Les colliers et les bracelets d'or des vaincus furent suspendus au temple de Jupiter en guise de trophées (225 av. J.-C.). La même année, les légions de la république complétèrent leur victoire en occupant le territoire des Boïes, qui fut livré à la dévastation et au pillage ; elles franchirent ensuite le Pò, et envahirent plusieurs cantons de la Cisalpine.

Elles s'y étaient à peine établies que les Insubres se soulevèrent, et les harcelèrent sur tous les points. Les Romains repassèrent le Pò, et s'engagèrent, par un traité, à ne point franchir de nouveau cette barrière. Ils ne demeurèrent point fidèles à cette promesse, et, s'étant alliés aux Cénomans, ils ravagèrent une seconde fois le territoire des Insubres. Ces der-

(1) Tit. Liv., liv. XX, c. 43.

niers, au nombre de cinquante mille combattants, attaquèrent les légions romaines; mais leurs efforts échouèrent, grâce aux dispositions habiles prises par les tribuns, qui avaient armé les premiers rangs de longues lances. Contenus par leurs ennemis, hors d'état de les atteindre corps à corps, les Gaulois n'en combattirent pas moins avec leur valeur accoutumée, et toujours avec le désavantage des armes : leurs épées, trop minces et mal forgées, pliaient aux moindres coups; les soldats étaient à chaque instant obligés de les redresser sous leurs pieds, ou ne pouvaient plus s'en servir. Les Romains, mieux armés, frappaient dix coups pour un seul : cette supériorité du côté des armes leur valut encore une fois la victoire; ils firent tomber huit mille de leurs ennemis sur le champ de bataille, s'enrichirent par un butin immense. Abattus par leur défaite, les barbares Cisalpins sollicitèrent la paix, qui fut refusée par le sénat. Dans cette extrémité ils implorèrent de nouveau l'appui des Gaulois transalpins, et trente mille Gésates descendirent des Alpes pour venir à leur secours. L'an 223 avant J.-C., les consuls de la république entrèrent en campagne, et mirent le siège devant Acerres, au confluent de l'Adda et de l'Humatia. Ne pouvant forcer les Romains dans leurs retranchements, Viridomar, roi ou chef des Gésates, se porta lui-même, avec ses troupes, sur Clastidium, l'une des villes qui avaient été cédées à Rome. Le consul Scipion continua de bloquer Acerres, mais son collègue Marcellus fut chargé de poursuivre les Gaulois, et bientôt les deux armées se trouvèrent en pré-



sence. Le consul, après avoir adoré le soleil, voua d'avance à Jupiter Férétrien les dépouilles opimes de Viridomar; à peine il achevait de prononcer la formule, que le roi des barbares, monté sur un cheval de guerre, couvert d'un manteau écarlate resplendissant d'or et d'argent, et plus remarquable encore par sa haute stature que par la richesse de son costume, se précipita devant lui, brandissant un gai, et le défiant en combat singulier. Marcellus, admirant la beauté des armes du Gaulois, s'écria : « Ce « sont là les dépouilles que j'ai vouées à Jupiter. » Et, avant que son ennemi eût pu se tenir sur ses gardes, il le perça de part en part d'un coup de lance. Viridomar tomba mort, et Marcellus le dépouillant de ses armes les éleva vers le ciel et les offrit à Jupiter Férétrien, en le conjurant de donner la victoire aux légions romaines. Les Gaulois, privés de leur chef, furent vaincus après une lutte opiniâtre et meurtrière, et Marcellus apporta au Capitole, en grande pompe, les trophées opimes. C'était la troisième fois, depuis la fondation de Rome, que de semblables dépouilles étaient suspendues au temple de Jupiter.

En rendant compte de cet événement, le commentateur latin ajoute : « Marcellus, victorieux, obtint sur les Insubres et les *Germaines* un triomphe qui fut des plus célèbres. C'est la première fois qu'il est parlé des Germains dans l'histoire romaine, et il y a grande apparence que ceux auxquels on donne ce nom étaient des mercenaires qui avaient passé le Rhin pour venir en Italie avec Viridomar ou Britomar. » Peut-être n'était-il question que des Kimris-Belges, ré-

vement venus dans les Gaules à titre d'envahisseurs et de conquérants, et qui déjà s'étaient assimilés à la nationalité gauloise et à la fortune de leur nouvelle patrie.

Les Gaulois, échappés à leur défaite, s'étaient réfugiés dans Mediolanum (Milan) : les Romains ne tardèrent pas à se rendre maîtres de cette ville et des autres places, mal défendues par les barbares ; et ce fut à la suite de cette guerre que le pays des Insubres cessa d'être une patrie indépendante, pour subir la condition de province romaine (222 av. J.-C.)

La Cisalpine était pacifiée, et Rome ne croyait plus avoir à combattre les Gaulois d'Italie, lorsque la seconde guerre punique vint rendre quelque espérance aux vaincus et retarder leur ruine. Annibal, digne fils du grand Amilcar, achevait alors de soumettre l'Espagne à la domination carthaginoise : il venait de prendre et de détruire Sagonte, ville alliée du peuple romain (218 av. J.-C.), et il se disposait à porter la guerre au sein même de l'Italie. Dès qu'il eut franchi les Pyrénées, le sénat de Rome fit proposer aux peuples d'Aquitaine et de Ligurie de s'opposer à la marche de l'armée carthaginoise, et de l'exterminer entre le Rhône et les Alpes. La plupart des chefs de la race ibérienne voulurent demeurer neutres ; quelques autres se lièrent à Annibal par des traités d'amitié : plusieurs tribus prirent les armes pour lui disputer le passage du Rhône. Dans une assemblée tenue à Ruscinon (Perpignan) par les députés des villes méridionales de la Gaule, on répondit aux émissaires de Rome « que, n'ayant jamais reçu au-

cune offense des Carthaginois ni aucun service des Romains, ils n'avaient nulle raison de prendre les armes contre les premiers en faveur des derniers; qu'au contraire, ils savaient que le peuple romain avait coutume de déposséder de leurs terres en Italie ceux des Gaulois qui voulaient s'y établir, qu'il leur imposait des tributs, et qu'il n'y avait point d'humiliations qu'il ne leur fit essuyer; qu'après de telles violations du droit des gens, ils ne trouvaient pas moins de folie que d'audace à ce qu'on vînt leur proposer d'attirer sur leur propre pays l'orage qui menaçait l'Italie, d'offrir leurs domaines comme une proie à l'armée punique, afin d'épargner les terres de Rome. Les Massiliens, ces Grecs d'Ionie qui campaient dans la Gaule depuis quatre siècles, sans avoir mêlé leur sang à celui des indigènes, se montrèrent seuls déterminés à épouser la querelle de Rome. Trop faibles pour tenir tête à Annibal, ils mirent tous leurs soins à donner avis de sa marche et de ses projets aux consuls de la république, et ils ouvrirent leur port à la flotte romaine chargée de débarquer des légions dans le midi de la Gaule.

Annibal poursuivit sans obstacles sa route jusque sur les bords du Rhône, vers le lieu où commence le delta de ce fleuve. Les indigènes lui donnèrent d'utiles conseils sur les moyens qui lui étaient offerts de passer sur la rive gauche, bien qu'elle fût défendue par une armée de Volsques et de Massiliens, qui avaient pris position sur le terrain où s'élève aujourd'hui Tarascon. Éclairé par les gens du pays, Annibal fit remonter le fleuve par un corps d'auxiliaires espagnols sous

les ordres d'Hannon, fils de Bomilcar ; et ce détachement ayant réussi à franchir le Rhône, à une journée de marche de la position d'Annibal, descendit le long de la rive opposée, et se mit en mesure de tourner le camp des Volsques et des Massiliens. Quand le corps d'Hannon se trouva à portée de celui d'Annibal et en mesure de soutenir ses opérations, l'armée carthaginoise se jeta dans des barques et sur des radeaux, et se dirigea vers l'autre rive. Les Volsques et les soldats de Massilie, attaqués par un double ennemi, lâchèrent pied, et n'opposèrent aucune résistance sérieuse aux soldats d'Annibal. Cet illustre capitaine rencontra de nombreuses difficultés lorsqu'il fallut assurer le passage des éléphants, mais enfin on vint à bout de cette entreprise.

Le consul Cornélius Scipion, avec une légion romaine et soixante galères, venait d'arriver à Massilie, après avoir côtoyé l'Étrurie, la Ligurie et les montagnes des Saliens ; il était chargé de disputer aux Carthaginois le passage du Rhône ; mais déjà il était trop tard, et depuis quatre jours Annibal avait franchi ce fleuve. Incertain du lieu où il irait attendre les Carthaginois et leur barrer le chemin de Romè, il envoya des éclaireurs, et se disposa à surprendre, à observer et à suivre les mouvements de l'ennemi. Annibal, se voyant serré de près, hésitait, de son côté, à entrer en Italie, ou à se retourner contre l'armée de Scipion ; pendant qu'il était indécis, une députation de la Gaule cisalpine, conduite par Magal, roi des Boïes, se fit introduire auprès de lui, et lui représenta que les Insubres, les Sénons, les Boïens et



tous les opprimés de l'Italie septentrionale l'attendaient pour prendre les armes et se lever avec lui contre la puissance romaine. Ils ajoutèrent qu'ils étaient prêts à lui servir de guides au milieu des Alpes, et ils le supplièrent de ne point se laisser rebuter par les obstacles du chemin. Annibal se rendit à leurs exhortations et à leurs conseils ; puis il déterminâ, non sans peine, les soldats africains à suivre à travers les montagnes et à affronter sous sa conduite tous les dangers de la guerre, devenus d'ailleurs moins grands, disait-il, depuis que l'on pouvait compter sur l'amitié et l'alliance de ces Gaulois dont les ancêtres avaient brûlé Rome, et qui connaissaient par expérience les routes des Alpes et les champs de bataille de l'Italie. Annibal et son armée prirent donc le parti de remonter le Rhône et de se frayer un passage dans les montagnes : après quatre jours de marche, il arriva au confluent de l'Isère et du Rhône, et se concilia l'alliance des gens du pays en servant d'arbitre aux partis qui divisaient ce peuple, et en replaçant sur le trône Brancus, l'un de leurs rois, dépossédé par son frère. Brancus, par reconnaissance, lui fournit des vivres et des vêtements dont l'armée carthaginoise éprouvait déjà le besoin, sous l'influence du rude climat des Alpes ; en outre, le Gall se chargea lui-même de diriger l'armée africaine le long des vallées que gardait le peuple des Allobroges, et où l'approche d'Annibal semait déjà l'inquiétude. Les Carthaginois remontèrent la rive gauche de l'Isère jusqu'au Drac, torrent considérable qui se jette dans cette rivière près du lieu où s'é-

levait alors un village des Allobroges, appelé Cularo (aujourd'hui Grenoble). Alors Annibal remonta la rive gauche du Drac, et se porta, à travers le territoire des Voconces, vers la Durance et le mont Genève. On était au mois d'octobre, les rivières étaient grossies par les pluies, et les Alpes, toujours couvertes de neige, semblaient présenter une barrière invincible : les habitants des montagnes, gens à l'aspect farouche et sauvage, couvraient les hauteurs, et se préparaient à défendre le passage de leurs défilés. Avant de sortir de ce territoire presque inaccessible, Annibal eut à livrer plusieurs combats et à essuyer de nombreuses pertes ; mais les plus grandes difficultés vinrent du chemin par lequel il fallait faire passer les hommes, les chevaux, les bagages et les éléphants. Cette marche dura neuf jours, au bout desquels le héros carthaginois et son armée arrivèrent enfin sur le revers méridional des Alpes, et purent contempler les riches plaines de la Cisalpine, qui leur promettaient la récompense et le repos. Il fallut six jours pour descendre ces montagnes et arriver sur le territoire des Taurins, vers les sources du Pô. Annibal prit d'assaut et saccagea Taurinum, bourgade importante du pays, dont les habitants voulurent lui barrer le chemin. Peu de jours après, son armée se trouvant réduite à vingt-six mille hommes, Africains ou Espagnols, il se porta vers le pays des Insubres, où il comptait trouver des alliés et des auxiliaires. Son espérance ne fut point déçue ; mais l'arrivée soudaine de l'armée de Scipion arrêta le soulèvement de la Cisalpine, et les Carthaginois eurent à combattre ce redoutable

adversaire, qui les attendait sur les bords du Tésin. Dans une sanglante rencontre qui permit à Annibal d'apprécier le courage des Celtes, l'armée romaine fut vaincue, et rejetée sur la rive gauche du Pô. La nouvelle de cet événement ébranla toute la Cisalpine, et détermina la plus grande partie des peuples de cette contrée à s'associer à la fortune et à la vengeance d'Annibal. Ces auxiliaires contribuèrent beaucoup à la victoire que les Africains remportèrent près de la Trébie. L'année suivante, ils prirent une part glorieuse au combat livré près du Trasimène, et ce fut un Celte d'Insubrie qui tua de sa main le consul Flaminius. Dans la célèbre journée de Cannes, qui mit Rome à deux doigts de sa ruine, les Gaulois perdirent quatre mille hommes, tandis qu'il périt à peine quinze cents Africains : ce résultat montre que les Celtes composaient la plus grande partie de l'armée d'Annibal, et qu'ils supportaient le plus lourd fardeau de la guerre.

Rome envoya consulter l'oracle d'Apollon, et fit interroger les livres sibyllins. Pour apaiser les dieux, on renouvela le sacrifice barbare dont nous avons déjà parlé ; on fit enterrer vivants un Gaulois et une Gauloise (216 av. J.-C.). Cependant le consul Posthumius, s'étant porté vers la Cisalpine avec quinze mille combattants, fut attaqué par les Gaulois, et perdit la vie à la tête de son armée, qui fut également détruite. Vint pour Annibal l'heure des revers. Ses malheurs ne lassèrent point la constance des Gaulois, qui lui furent fidèles jusqu'au bout ; ils s'unirent à Asdrubal, frère de ce grand capitaine, et succombèrent avec lui lorsqu'il essaya, mais en vain, de relever la fortune des

Africains en Italie. Ces dernières luttes en faveur de Carthage et contre Rome coûtèrent aux Gaulois cisalpins beaucoup de sang et de sacrifices : dans la bataille livrée sur les bords du Métaure, et où périt Asdrubal, un nombre immense de Cisalpins et de Ligures trouvèrent la mort sous l'épée des Romains, un plus grand nombre furent emmenés captifs. L'histoire leur a tenu compte de leur bravoure et de leurs souffrances ; et l'annaliste latin, qui les a consignées dans son livre, dit avec amertume « qu'ils se montrèrent « enflammés de cette haine contre le peuple romain, « particulière à leur race. »

201 av. J.-C. — Amilcar, l'un des lieutenants d'Asdrubal, parcourait la Gaule cisalpine, cherchant partout des ennemis à rallier contre Rome. Le sénat réclama son extradition, que les Gaulois refusèrent. Cet incident servit à la république de prétexte pour recommencer la guerre ; des troupes romaines entrèrent par l'Ombrie sur le territoire boïen, mais elles essuyèrent un rude échec, et perdirent sept mille légionnaires tués par les Gaulois autour de Mutilum. L'année suivante (200), quarante mille confédérés, Boïens, Insubres, Cénomans, Ligures conduits par Amilcar, surprirent Placentia (Plaisance), la pillèrent, et la livrèrent aux flammes. Les barbares se portèrent ensuite sur Crémone, que les Romains secoururent à temps ; et dans une sanglante bataille, engagée près de cette ville, les Gaulois perdirent trente-cinq mille hommes, tués ou pris. L'année suivante, les Cisalpins prirent leur revanche, et chassèrent du territoire insubrien le préteur Pamphilus, après lui avoir tué plus



de six mille soldats. En l'an 197 av. J.-C., le sénat fit marcher vers la Cisalpine des forces imposantes; le territoire des divers confédérés gaulois fut attaqué presque en même temps, et chaque tribu ne songeant qu'à sa propre sécurité, le faisceau de l'armée cisalpine se trouva promptement rompu. Les Cénomans se rangèrent du côté des Romains; leur défection découragea les Insubres, et fit éprouver à ces derniers d'irréparables désastres. Clastidium fut livré aux flammes par ordre des consuls, mais les Cisalpins ne renoncèrent pas à combattre pour leur indépendance. Bientôt Rome employa à la fois trois armées contre les barbares : un proconsul eut mission de tenir en respect les provinces transpadanes; deux consuls se maintinrent avec avantage sur la rive droite du Pô. De leur côté, Boïorix, chef des Boïes, et Dorulac, chef des Insubres, donnèrent l'exemple du dévoûment et d'un courage que rien ne lassait. La guerre fut meurtrière, et mêlée de succès et de défaites : les Cénomans demeurèrent unis à Rome; les Vénètes mirent bas les armes; les Insubres, les Boïes et les Ligures continuèrent de résister avec une persévérante énergie, et furent successivement vaincus et réduits à l'impuissance. Les uns se soumirent, d'autres préférèrent l'exil à la domination romaine, et de ce nombre fut la nation boïenne. Cent douze tribus de cette race courageuse, décimées par la guerre, se replièrent au delà des montagnes vers le Danube, et fondèrent des établissements vers le confluent de ce fleuve avec la Save. Ainsi, après quatre siècles, les descendants de Bellovèse furent exterminés, subjugués, ou chassés

de l'Italie : la Gaule cisalpine cessa d'exister, et la république romaine fit décréter avec orgueil que Rome était vengée, et que l'Italie était fermée aux Gaulois (170 av. J.-C.). La Gaule cisalpine, subjuguée par les armées du sénat, fut incorporée à la puissance romaine à titre de province, et reçut le nom de *Gaule portant la toge* (*Gallia togata*), par opposition avec la *Gaule vêtue de braies* (*Gallia braccata*, la Transalpine), qui maintenait encore sa liberté et ses droits.

Vers la même époque les armées romaines commencèrent la conquête de l'Asie Mineure, et détruisirent la puissance des Celtes, désignés dans l'histoire sous le nom de Galates, qui avaient fondé des établissements considérables en Orient. Cnéius Manlius attaqua ces peuples, et tailla en pièces, sur le mont Olympe, la tribu des Tolistoboïes, qui paraissaient appartenir à la race des Gallo-Belges; les Tectosages, autre puissante peuplade à laquelle on attribue la même origine, furent à leur tour défaits et détruits au pied du mont Magala. Les Galates d'Asie, malgré ces revers, obtinrent une paix honorable; mais insensiblement le prestige de leur nom disparut, et ils finirent par subir le sort de l'Asie occidentale, qui devint province romaine. Rome subjugua moins facilement les tribus celtiques établies en Illyrie, et qui résistèrent longtemps dans leurs retraites presque inaccessibles.

---

## CHAPITRE III.

### Premiers établissements de Rome dans la Gaule transalpine. — Grande invasion des Teutons et des Cimbres.

L'Italie était fermée aux Gaulois, et Rome commençait à frapper aux portes de la Gaule. Dominatrice du Latium, de l'Afrique, de la Macédoine, de la Grèce, de l'Asie Mineure, la république menaçait à la fois l'Espagne et les nations transalpines, en attendant l'heure, déjà peu éloignée, où ses aigles franchiraient le Rhin et iraient planer sur les villes des Bretons, au delà de l'Océan : le moyen le plus sûr de mettre fin au redoutable empire des Gaulois était, pour le sénat, de se créer des alliances sur le territoire transalpin, et de se ménager ainsi pour l'avenir des occasions ou des prétextes d'intervenir dans les luttes intérieures de la Gaule. Ce système, pratiqué à l'égard de la Cisalpine, avait été couronné de succès : il n'y avait plus qu'à le suivre avec persévérance de l'autre côté des Alpes, et le premier pas fait dans cette voie fut un traité d'alliance conclu avec la république de Massilie, étrangère à la nationalité gauloise, et désireuse de se créer des appuis contre les races liguriennes et celtiques qui la débordaient de toutes parts, et ne lui laissaient de libre que la mer.

D'abord réduite à quelques cabanes, Massilie s'était

promptement agrandie par le commerce et la puissance de la civilisation : elle avait mis à profit la décadence des autres peuples maritimes, tels que les Phéniciens, les Carthaginois, les Rhodiens, les Érusques; elle avait hérité de leurs débouchés, et ses marchands aventureux dominaient sans obstacle sur les deux tiers des côtes de la Méditerranée. Elle avait d'ailleurs pris ses précautions du côté de la terre ferme : à mesure qu'elle agrandissait son territoire en enlevant quelques cantons aux Ligures, ses voisins, elle faisait bâtir des forts, et y plaçait des garnisons qui lui servaient d'avant-postes. Ses établissements se développaient sur la côte, et assuraient de plus en plus la prospérité de son commerce extérieur. En remontant le Rhône, ses marins transportaient les produits de son industrie jusque dans les régions celtiques les plus sauvages; elle avait fait établir, entre les Cévennes, une route qui conduisait du Rhône à la Loire, et la mettait en communication avec les plus riches tribus de la Gaule centrale. Rivale de Carthage, elle avait fait la guerre à son ennemie, et l'avait réduite à demander la paix; par ses soins et à ses frais, un chemin, garni de bornes milliaires, rattachait la Gaule méridionale à l'Espagne, et à cet égard elle n'avait eu qu'à restaurer l'antique route ouverte par les Phéniciens; depuis le Var jusqu'aux Pyrénées espagnoles, tout le rivage était peuplé de ses comptoirs. Tout récemment, la destruction opérée par les armes romaines de toutes les cités marchandes de la Grèce et de l'Asie Mineure venait de donner une impulsion prodigieuse à ses échanges; le commerce de l'Orient



et de l'Occident s'était donné rendez-vous dans son port : digne fille de Tyr et de Sidon, elle était pour le monde romain ce que Venise devint plus tard au moyen âge. Justement nommée l'Athènes des Gaules, elle se rendit célèbre par ses arts et son luxe, et surtout par l'éclat que jetèrent sur elle les lettres et les sciences. Les descendants des Phocéens se disaient, avec quelque raison, les anciens compatriotes d'Homère, et cultivaient avec succès la poésie, la rhétorique, les mathématiques, l'astronomie, la physique et la médecine; leurs hardis navigateurs exploraient les rivages de l'Océan septentrional et les côtes de l'Afrique; leurs écoles, fameuses dès les anciens âges, étaient ouvertes à toute la jeunesse de l'Italie et de l'Orient.

Les Ligures, dans les temps fabuleux, avaient disputé aux Phéniciens le droit de s'établir sur leurs terres et de les féconder par le commerce. Ces peuples ne devaient pas voir sans crainte les agrandissements de Massilie. Souvent leurs armées inquiétèrent cette république, et menacèrent le seul point par où la civilisation orientale pouvait pénétrer dans les Gaules. Ce fut à l'occasion de l'une de ces guerres que les Massiliens demandèrent du secours au peuple romain. Cet appel s'accordait trop avec l'ambitieuse politique de Rome pour ne pas être favorablement entendu.

L'an 154 avant J.-C., le consul Opimius reçut l'ordre de pénétrer chez les peuples liguriens, voisins de Massilie, et de secourir les alliés de Rome. Le danger était pressant; déjà les Ligures-Oxybiens

avaient mis le siège devant Antipolis et Nicæa (Antibes et Nice), deux cités dépendantes de Massilie et protégées par elle. Le consul se dirigea le long de l'Apennin vers Fréjus, cité des Oxybiens, et mit en fuite l'armée qui cherchait à lui barrer le passage : les Oxybiens et les Décéates, leurs voisins, furent punis de leur résistance et devinrent sujets de Rome. Vingt ans plus tard (125 av. J.-C.), Massilie, attaquée de nouveau par les tribus liguriennes, sollicita l'appui de la république romaine, et l'obtint sans retard. Le consul Sextius Calvinus occupa le territoire des Saliges, et, après avoir vaincu ce peuple, fonda la colonie des Eaux Sextiennes (*Aquæ Sextiæ*), aujourd'hui Aix en Provence. Ce fut comme le point de départ, la première étape de l'armée d'invasion. L'année suivante, le consul Fulvius Flaccus défit les Voconces. Peu de temps après, Sextius Calvinus attaqua Teutomal, roi des Liguriens voisins du Rhône, et força ce chef de chercher un asile sur la rive gauche de l'Isère, dans les montagnes des Allobroges.

Ainsi campée dans la Gaule transalpine, Rome se trouvait en mesure de poursuivre son système d'invasions et de conquêtes. Deux grandes nations gauloises, les Édues, riverains de la Saône, et les Allobroges, montagnards des Alpes, étaient en guerre; les Arvernes, le plus célèbre des peuples gulois, aidaient les Allobroges. A l'instigation de Massilie, les Édues sollicitèrent l'alliance et la protection de Rome; un décret du sénat les déclara amis et alliés du peuple romain, et une armée latine, commandée par le consul Domitius, enjoignit aux Allobroges de lui livrer le

roi Teutomal leur hôte, et de respecter le territoire des Édues.

Cette réclamation, justement repoussée, fut suivie de la guerre; Bituit, roi des Arvernes, souleva contre Rome sa nation, celle des Allobroges et leurs tribus alliées. Domitius remporta sur les Gaulois une première victoire près des murs d'Avignon, et, l'année suivante, le consul Fabius et le proconsul Domitius envahirent le pays des Allobroges. Le passage de l'Isère fut vaillamment disputé, et le consul reçut une grave blessure. Arrivée à l'autre bord de cette rivière, l'armée romaine se dirigea vers le Rhône et y attendit les Arvernes. Ces derniers, au nombre de deux cent mille, et leurs alliés les Allobroges, vinrent présenter la bataille; ils avaient à leur tête Bituit, monté sur un char d'argent, vêtu d'une riche saie, et suivi de ses dogues. En voyant la petite armée romaine, le roi barbare s'écria orgueilleusement qu'elle ne suffirait pas à un repas de ses chiens. Il ne tarda pas à se repentir de cette bravade; car son armée, épouvantée par le spectacle imprévu des éléphants, fut rompue, mise en déroute et taillée en pièces. Cent vingt mille Gaulois restèrent sur le champ de bataille; et Bituit, tombé par trahison entre les mains du consul, fut envoyé à Rome, puis relégué à Albe. Après cette victoire, le pays des Allobroges fut réduit à l'état de province romaine.

Cette *province* (qui légua son nom à la Provence du moyen âge) était désormais incorporée aux États de la république : bornée au nord par le lac Léman et le cours du Rhône, elle ne s'étendait encore, du côté de l'ouest, que jusqu'à ce fleuve; vers l'est, elle confinait

aux États cisalpins, également conquis par les armes romaines. Au midi, elle s'arrêtait à la Méditerranée; mais la ville de Massilie et son territoire étaient indépendants, et ne se rattachaient à Rome que par les droits et le titre d'*alliés* et d'*amis* du peuple romain. Les différentes populations de la *province* n'étaient pas placées dans une condition égale : tandis que les Cavares et les Voconces, peuples situés entre la Durance et l'Isère, obtenaient le titre de *fédérés*, et avaient la liberté de conserver leurs coutumes, les Allobroges étaient rigoureusement punis de leur amour pour la liberté et de leur fidélité à la patrie gauloise. On les soumettait aux exactions les plus odieuses, on enlevait leur jeunesse pour l'enrôler dans les légions et l'envoyer combattre en Orient, loin de ses montagnes. Tandis qu'ils s'indignaient de ces châtimens immérités, le sénat décernait à leur vainqueur, le consul Q. Fabius, les honneurs du triomphe, et le surnom glorieux d'*Allobrogique* : de pareilles récompenses furent accordées à Domitius pour avoir battu les Arvernes, et le malheureux roi Bituit dut subir, monté sur son char d'argent et revêtu de ses ornemens flétris par la défaite, la honteuse humiliation de paraître au Capitole à la suite du triomphateur, et d'entendre les huées de la populace romaine, étonnée d'un pareil spectacle.

120-118 av. J.-C. — La province transalpine fut déclarée *consulaire*, honneur qui l'obligeait à recevoir chaque année, sur son territoire, un consul, escorté d'une armée. A l'aide de ces forces militaires, postées dans le midi de la Gaule, Rome agrandit fort promptement les limites de sa *province*, et en peu d'an-



nées elle adjoignit à cette importante province plusieurs pays situés au delà du Rhône, le long de la mer, entre l'Arvernie et les Pyrénées : la province absorba dès lors le territoire des Helviens, des Volsques arécomiques et des Sordes, et leurs voisins, les Tectosages de Tolosa, furent déclarés alliés et amis de la république, et à ce titre placés sous sa domination indirecte. Ces conquêtes coûtèrent peu d'efforts aux consuls; mais la tribu ligurienne des *Stœnes*, qui occupait le col des Alpes maritimes, opposa aux envahisseurs romains une résistance désespérée, et pour la conquérir Rome fut réduite à l'exterminer. Les peuplades qui habitaient les Alpes grées ne se montrèrent pas moins héroïques dans la lutte, mais enfin elles succombèrent. Ainsi se développait, avec une infatigable persévérance, la puissance romaine dans les pays transalpins. Les Arvernes, moins redoutés des Romains, furent traités avec plus de ménagements, et conservèrent leur indépendance. Mais alors se préparait la plus redoutable invasion qui jusqu'à ce jour eût menacé la république.

On a vu plus haut que, vers le sixième siècle avant l'ère chrétienne, des Kimris ou Cimbres, nations celtiques, longtemps campées dans le Palus-Méotide, avaient été chassées des bords du Pont-Euxin par une invasion de peuples scythes, et s'étaient portées vers l'occident de l'Europe, où elles avaient dressé leurs tentes. A plusieurs reprises, mais sans qu'il soit possible d'assigner une date certaine à ces mouvements, plusieurs nations ou tribus de cette race avaient franchi le Rhin et même l'Océan germanique, et s'étaient in-

troduites, de gré ou de force, dans la Gaule et dans la Grande-Bretagne, se mêlant aux Aborigènes, ou les refoulant de l'est à l'ouest, du nord au sud. De temps immémorial, la masse de ces émigrants, continuant d'avancer vers le nord sans rencontrer d'obstacles, s'était arrêtée vers la mer Baltique, et avait donné son nom (Chersonèse cimbrique) à un territoire inculte dont le moderne Danemark forme une province (1). Près de ces barbares, dans la région qui s'étend le long des rivages de la mer (la Prusse actuelle), résidait déjà une des grandes nations teutoniques qui peuplèrent la Germanie. L'histoire se tait sur l'étendue

(1) Ce système, qui assimile les Cimbres de l'Europe septentrionale aux Cimmériens de la Crimée, a été adopté avec confiance par l'école historique moderne, et les travaux de M. Amédée Thierry lui ont donné une grande autorité : nous ne devons pas nous dissimuler qu'il présente des difficultés considérables. Il repose plutôt sur la consonnance des mots que sur des calculs ethnographiques incontestables, et il a pour principale base des conjectures de Strabon. Quelques savants ont vu dans les Cimbres, qui envahirent la Gaule du temps de Marius, une race germanique, la plus jeune de toutes, et peut-être celle des Ingœves, fils d'Ingœ : ces hordes, après avoir bouleversé la Scandinavie jutique ou jutlandaise, se seraient portées comme Ingœvones sur la terre postérieurement habitée par les Chances et les Frisons, et auraient ensuite pénétré, sous le nom de Sicambres ou de Gambriviens, chez la race istœvone. Dans ce système, les Suèves, dont il ne tardera pas à être question, seraient Cimbres d'origine. Il y avait des Suèves (Swawa) dans le Suithiod ou la Suède, terre des Ingœves, fils d'Ingœ, aussi bien que dans la Germanie méridionale.

Il paraît d'ailleurs établi que les Cimbres de Marius et les Kimris des premières invasions ne présentaient entre eux aucune affinité sérieuse, et différaient les uns des autres par les mœurs, les institutions et le langage. Nous devons faire ces réserves, alors même qu'autorisés par les incertitudes de la question, nos lecteurs accepteraient la donnée historique mise en avant par M. Amédée Thierry.

et l'importance de ces empires presque fabuleux, et pendant plusieurs siècles elle ne signale aucun mouvement, aucune migration de leurs populations à demi sauvages. Tout indique cependant qu'elles ne songeaient point à franchir le Rhin ni les défilés de l'immense forêt hercynienne, lorsqu'un cataclysme inconnu les contraignit à se rejeter vers le sud. Une grande famine les chassait-elle de leurs retraites septentrionales? se voyaient-elles refoulées par les Scythes? une inondation maritime couvrait-elle leur pays? c'est ce dont il est impossible de se rendre compte à travers les obscurités de l'histoire. Toujours est-il que, vers la cent treizième année avant l'ère chrétienne, plus de trois cent mille combattants, Teutons et Cimbres, suivis des vieillards, des enfants et des femmes, et traînant à leur suite d'innombrables chariots, débordèrent comme un torrent sur le Midi, réclamant, les armes à la main, une nouvelle patrie. Les Cimbres étaient conduits par leur roi Boïorix; les Teutons, par leur grand chef Teutoboke, guerrier célèbre, qui, d'un seul bond, franchissait six chevaux rangés en bataille.

Les émigrants traversèrent le Danube et la Forêt-Noire, et battirent près de Noreia, dans les Alpes tridentines, le consul Papirius Carbon, qui voulait leur disputer l'entrée de l'Italie. Ils ravagèrent l'Illyrie, depuis les Alpes jusqu'aux frontières de la Macédoine et de la Thrace, et, chargés de dépouilles, se dirigèrent vers l'Helvétie: trois peuples helvétiques, les Tughènes, les Tigurins et les Ambrons, se joignirent à eux, et leur ouvrirent les portes du pays transalpin.

La Gaule centrale fut livrée par ces barbares aux plus épouvantables ravages ; la famine fut si horrible, que les populations des villes assiégées se nourrirent de chair humaine. Enfin les Teutons et leurs alliés arrivèrent sur les bords du Rhône, qui servait alors de limite à la république romaine. Ils demandèrent des terres à Marcus Silanus, gouverneur de la Gaule *braccata* (1), et lui offrirent en échange leurs services militaires : Marcus Silanus méprisa cette proposition inattendue, et passa le Rhône à la tête d'une armée : il fut battu par les barbares. Ces derniers toutefois, vivement repoussés par les Allobroges et les Ligures, mirent plusieurs années à soumettre une partie de la province gallo-romaine.

Le consul Q. Servilius Cépion fut chargé de secourir les provinces méridionales de la Gaule et de contenir les Volsques-Tectosages, à qui l'on attribuait une origine cimbrique, et qui s'étaient rangés du côté des barbares, bien qu'ils eussent déjà accepté le titre de *confédérés* du peuple romain. Cépion marcha rapidement sur *Tolosa*, capitale des Tectosages, et s'en rendit maître. Cette ville renfermait d'immenses trésors, et la tradition gauloise affirmait que c'étaient là les riches débris du temple de Delphes, jadis mis au pillage, et les restes amoncelés de la spoliation des villes d'Espagne et de Grèce (2). Ces splendides dépouilles, qui

(1) Comme on l'a vu plus haut, ce nom venait d'être donné aux provinces gauloises conquises par les Romains, et qui composaient le territoire enclavé entre les Alpes, le Rhône et la mer, moins l'État de Massilie. *Braccata* signifie vêtue de braies.

(2) La tradition historique varie beaucoup à l'égard de l'origine de ces



devinrent la proie de Cépion et de ses troupes, s'élevaient, au dire des anciens historiens, à cent dix mille livres pesant d'or et à quinze cent mille livres pesant d'argent. Le consul et ses lieutenants, au lieu de faire hommage de ce butin à la république romaine, réussirent à se l'approprier, mais ils n'en jouirent pas longtemps avec impunité (av. J.-C. 106).

L'année suivante, le consul Cn. Manlius, à la tête d'une autre armée, vint joindre ses forces à celles de Cépion. La mésintelligence se mit entre les deux chefs, et les barbares en profitèrent : tous deux furent attaqués et vaincus séparément, Manlius par les Gaulois-Ambrons, alliés des Cimbres, et Cépion par les Cimbres eux-mêmes (l'an 105 av. J.-C. et le 6 octobre). Quarante-vingt mille soldats romains et quarante mille esclaves furent tués par les barbares; dix hommes survécurent seuls à cette extermination. Les Cimbres égorgèrent leurs prisonniers, et, pour obéir à un vœu solennel, précipitèrent dans les eaux du Rhône les armes, les bagages, les chevaux et les innombrables trésors que renfermait le camp de Cépion. Après cette victoire, les Cimbres mirent au pillage le midi de la Gaule, et se jetèrent même sur le territoire espagnol, par delà les Pyrénées. C'était la sixième armée ro-

richesses. Les Gaulois croyaient que les Tectosages, en revenant de Delphes, avaient rapporté d'immenses trésors, fruits du pillage : mais Strabon, Pausanias et Polybe affirment qu'aucun des Gaulois qui avaient pillé le temple de Delphes ne revint chez lui, et ils disent que les dieux et les hommes se réunirent pour exterminer ces hordes sacrilèges. Pausanias et Strabon pensent que les trésors amassés à Tolosa avaient été tirés des mines d'or ou d'argent qui abondaient autrefois dans le pays des Tectosages. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient prodigieux.

maine qui disparaissait sous les coups des Teutons, des Ambrons et des Cimbres. Une immense épouvante se répandit jusque dans Rome; le peuple, justement irrité contre Cépion, ordonna, par un plébiscite, que ce général serait déposé, et déclaré incapable d'occuper à l'avenir un commandement dans les armées romaines. C'était la première fois, depuis la fondation de la république, qu'on usait d'une semblable rigueur; aussi le décret du peuple rencontra-t-il quelque opposition chez les patriciens. Le sénat et la noblesse se plainquirent hautement de cette nouveauté; ils excitèrent un si grand tumulte dans les comices, que le tribun Julius Norbanus fut obligé d'exclure les patriciens de l'assemblée. Deux autres tribuns du peuple, L. Cotta et C. Didius, protestèrent contre le décret; Æmilius Scaurus, prince du sénat, fut blessé à la tête d'un coup de pierre; mais enfin le peuple l'emporta, et le sacrilège Cépion fut déposé. Cette mesure n'eût point suffi à la défense de Rome; une armée nouvelle fut levée avec une promptitude inouïe; aucun citoyen en âge de porter l'épée ne fut dispensé de s'enrôler, et le fils même du consul Rufus fut obligé de servir comme simple soldat, bien qu'il n'eût pas encore atteint sa dix-septième année. On fit plus: la république, faisant taire les lois en présence du danger de la patrie, conféra la dignité de consul à un général absent, qu'elle maintint trois ans dans cette charge: c'était le célèbre Marius, à qui fut remis le soin de sauver Rome et de conjurer l'orage qui allait fondre sur l'Italie. (104 av. J.-C.)

Ce grand capitaine était digne de sa mission. Il se

rendit dans la *province romaine*, où, avec le concours de Massilie, il se mit en demeure de barrer le chemin de Rome aux barbares, employant ainsi le répit que laissait à la république l'excursion des Cimbres en Espagne. En attendant le retour de leur armée, il occupa ses propres soldats à de prodigieux travaux, et leur fit creuser, à la hauteur d'Arles (Arles), un canal qui faisait communiquer par un nouveau lit les eaux du Rhône à celles de la mer. Il envoya ensuite son lieutenant, le célèbre Sylla, combattre et massacrer la nation des Volsques-Tectosages (103 av. J.-C.).

Pendant les Cimbres, chassés de l'Espagne, revinrent en Gaule, et, de concert avec les Teutons, résolurent de pénétrer en Italie. Les premiers, unis aux Tigurins, nation helvétique, évitèrent la rencontre de Marius, et se dirigèrent, par les montagnes et le Norique, vers les anciens États cisalpins; les Teutons et les Ambrons cherchèrent à passer le Rhône et le Var et à se frayer une route à travers les vallées liguriennes.

Pour accomplir ce dernier projet, il fallait écraser les légions de Marius; le consul s'était retranché près d'Arles et y attendait les barbares. Ceux-ci parurent enfin. « Leur aspect, dit Plutarque, était hideux, « leur cris effroyables, leur nombre immense. » La seule vue de ces géants du Nord, à demi vêtus de peaux de bêtes et d'ornements bizarres, tatoués ou peints de mille couleurs, chargés d'armes inconnues et poussant des clameurs sauvages, devait glacer de crainte les soldats de la république. Marius accoutuma ses légions à cet étrange spectacle; il ne leur permit

point de livrer bataille, et les contraignit d'endurer en silence les outrages et les railleries des guerriers teutons. Ceux-ci, tant leur nombre était considérable, employèrent six jours entiers à défiler devant l'armée romaine, et, ne pouvant amener Marius à accepter le combat, se dirigèrent pleins de confiance vers les frontières d'Italie; Marius les suivit à petites journées.

Arrivés près des bords de l'Arc (le Cœnus), sur le territoire d'Aix, les barbares s'abandonnèrent à une folle confiance et se laissèrent aller à toutes les séductions qu'offraient à de grossiers enfants du Nord une ville romaine, de vastes maisons de plaisance et de riches bains d'eaux thermales. Marius s'était arrêté près de leur camp, et son armée, mourante de soif, enviait les délices dont jouissaient près d'elle ses nombreux ennemis; elle demandait à grands cris de l'eau afin d'étancher sa soif ardente : Marius, se décidant enfin à tenter le sort des armes, montra les rives de l'Arc à ses soldats et leur dit : « Voilà de l'eau qu'il « faudra payer avec du sang. » — « Mène-nous donc au « combat, s'écria l'un d'entre eux, avant que ce sang « soit desséché dans nos veines ! » Sur ces entrefaites les esclaves descendirent du côté de l'Arc avec les bêtes de somme pour puiser de l'eau : une escarmouche s'engagea près de la rivière; de part et d'autre on envoya quelques renforts soutenir les hommes qui étaient aux prises. Les Ambrons se déployèrent les premiers en face des légions romaines, faisant entendre le cri national : *Ambra! Ambra!* et soudain le même cri fut répété dans les rangs de l'armée de Marius par les soldats cisalpins enrôlés sous ses ordres. Les descendants



de la race ambrone, les héritiers de ces peuples qui avaient jadis conquis la haute Italie et s'y étaient maintenus durant plusieurs siècles reconnaissaient, dans le cri de guerre des barbares, le signe manifeste de leur origine commune et de la vieille nationalité gallo-ambronne qu'ils n'avaient point encore oubliée. Pendant que la plaine retentissait du même cri dans les deux camps, les Ambrons franchirent l'Arc, et toutefois ce mouvement les força de rompre leur ligne. Les Cisalpins et les Liguriens qui servaient sous Marius les attaquèrent vigoureusement avant qu'ils n'eussent réussi à se mettre de nouveau en bataille. Les Romains qui survinrent alors rejetèrent les barbares sur l'autre rive et les repoussèrent jusques dans leur camp. En ce moment les femmes des Ambrons, armées de haches et d'épées, apparurent aux soldats de Marius, et on les vit, dans l'exaltation d'un sublime désespoir, frapper à la fois leurs maris et les Romains, reprochant aux premiers la honte de leur défaite, défiant courageusement la colère des autres. Elles jetaient des cris horribles, saisissaient de leurs mains nues les armes des ennemis, leur arrachaient leurs piques et leurs boucliers, et recevaient la mort avec une intrépidité sans égale. Durant cette affreuse mêlée, la campagne et les collines voisines, couvertes par les barbares, retentissaient de cris affreux et d'épouvantables hurlements qui glaçaient de stupeur l'armée consulaire. La nuit survint et Marius fit replier ses légions, afin de ne pas combattre dans les ténèbres. Jusqu'au lever du jour on entendit les clameurs des barbares. C'étaient les guerriers teutons qui s'excitaient au combat du len-

demain; c'étaient les Ambrons qui pleuraient leurs morts et se disposaient à la vengeance.

Marius sachant qu'au-dessus du camp des barbares il y avait des creux et des ravins couverts de bois, y envoya Cl. Marcellus avec trois mille hommes d'élite pour s'y mettre en embuscade, et surprendre les ennemis lorsque le combat serait engagé. Au point du jour il déploya son infanterie aux abords du camp, et lança la cavalerie dans la plaine. A cet aspect, les Teutons se dirigèrent au pas de course vers la colline sur laquelle étaient disposés en ordre de bataille les soldats de Marius, et la lutte s'engagea de nouveau, plus générale et plus meurtrière encore que la veille. Les barbares, après avoir longtemps combattu sans se laisser rebuter par la difficulté des lieux et l'infériorité des armes, se sentirent enfin ébranlés, et plièrent. Ce fut alors que Marcellus, sortant de son embuscade avec sa réserve, tomba sur l'ennemi et compléta sa défaite. Les barbares furent écrasés, et laissèrent le champ de bataille couvert de cent mille cadavres : le reste de leur armée s'étant dispersé au hasard fut massacré ou fait prisonnier par les populations des campagnes, et Teutoboke, roi des Teutons, pris avec plusieurs autres chefs, fut conduit chargé de chaînes dans le camp du vainqueur. La plaine où furent exterminés les Ambrons et les Teutons reçut, de leurs corps demeurés sans sépulture, le nom de *champs putrides*, qu'elle conserve encore (Pourrière); et tandis que les soldats romains exaltaient à grands cris la victoire de Marius, on vit survenir un messager qui, au nom de la république, annonçait que ce grand homme était

nommé consul pour la cinquième fois (102 av. J.-C.)

Les femmes des Teutons et des Ambrons qui avaient survécu à la défaite de leurs maris demandèrent à capituler, à la seule condition que l'on respecterait leur honneur : cette grâce leur ayant été refusée, les héroïques femmes, réduites au désespoir, se donnèrent la mort de leurs propres mains. Pas une seule ne voulut demeurer vivante, tant était grand, chez les Barbares, le respect de la chasteté et de la fidélité conjugale.

Or, tandis que les Ambrons et les Teutons trouvaient une fin malheureuse sur les bords de l'Arc et non loin des Eaux-Sextiennes (Aix), les Cimbres et les Tigurins leurs alliés se dirigeaient à travers l'Helvétie et le Norique vers les Alpes Tridentines. Les Tigurins restèrent sur les montagnes et s'y cantonnèrent ; les Cimbres, plus audacieux, descendirent dans la vallée de l'Adige. Ces barbares, ne trouvant aucun pont pour traverser ce fleuve, entassèrent dans son lit une forêt et des rochers et le franchirent. Plongés dans les délices des climats méridionaux, ils avaient résolu d'attendre, pour marcher sur Rome, l'arrivée des Teutons et des Ambrons, lorsqu'ils se virent tout d'un coup menacés par les légions victorieuses de Marius. Étonnés et désireux de gagner du temps, ils demandèrent au consul des terres pour eux et pour leurs frères les Teutons. *Les Teutons que vous appelez vos frères*, répondit Marius, *ont reçu des terres pour l'éternité* ; et, pour les convaincre de la vérité, il fit amener devant eux le malheureux Teutoboke et les autres chefs teutons.

On convint de livrer bataille le troisième jour dans

les champs de Verceil ; l'affaire s'engagea le 12 juillet. Un vent violent soulevait des torrents de poussière, pendant que le soleil brûlant d'Italie dardait ses rayons. Marius, par une évolution adroite, mit les Cimbres sous le soleil et la poussière. Les barbares, pour renoncer d'avance à la fuite, se lièrent entre eux avec des chaînes, et attaquèrent les Romains. La bataille fut longue et sanglante ; enfin, elle se termina à l'avantage des Romains, et les Cimbres furent exterminés comme les Teutons. Leurs femmes défendirent le camp contre l'armée romaine : se voyant vaincues, elles prirent la résolution de se donner la mort. Les unes se percèrent de poignards, les autres s'étranglèrent, les autres se firent écraser par les chevaux et les chars. Après avoir terrassé les guerriers et leurs femmes, il fallut que l'armée romaine massacra les chiens, qui formaient comme la dernière réserve de l'invasion. Ainsi fut sauvée l'Italie, ainsi Rome fut préservée de l'incendie et du pillage. Marius vainqueur reçut des honneurs extraordinaires ; déjà cinq fois consul, on le nomma le troisième fondateur de Rome (101 avant J.-C.). Le jour même de la bataille de Verceil naquit Jules-César, qui devait plus tard anéantir l'indépendance de la Gaule.

L'histoire rapporte que Marius, vainqueur des barbares, fit ciseler sur son bouclier la figure d'un gaulois qui tirait la langue ; le peuple romain désigna cette arme sous le nom de *bouclier cimbrique*, tant était fortement établie, chez les anciens, l'idée que les Gaulois et les Cimbres ne formaient qu'une même nation et avaient une origine commune.



Vers ce même temps les entreprises de la république romaine contre la Gaule transalpine se ralentirent un peu : Rome, environnée d'ennemis et livrée à de sanglantes querelles, épuisait ses forces dans ces luttes intestines et semblait ne pouvoir suffire aux rêves de son ambition. La guerre des esclaves désolait l'Italie; la guerre sociale mettait en question les premières conquêtes de la république; une effroyable lutte partageait le sénat, les citoyens et l'armée entre la cause de Scylla et celle de Marius, et déjà apparaissaient sur la scène du monde Pompée et César qui devaient donner le signal de crises non moins redoutables et non moins fatales au repos de Rome. Au milieu de ces agitations, la république ne perdit pas entièrement de vue ses projets contre l'indépendance gauloise, et de temps à autres elle fit de nouveaux efforts dans le but de préparer et d'étendre l'asservissement de ce pays.

Sous prétexte de calmer l'effervescence que l'invasion des barbares avait causée dans les provinces gauloises déjà soumises à la république romaine, le sénat chargea deux armées consulaires de s'y établir et de surveiller le pays. Une loi tyranique décréta, au profit de Rome, la confiscation de toutes les terres transpadanes qui avaient été momentanément au pouvoir des Cimbres et que l'on affecta de considérer comme les dépouilles d'un ennemi vaincu.

Les Gaulois transalpins, qui avaient également vu leurs domaines occupés par les Tentons, se crurent menacées par un précédent aussi grave, et se demandèrent avec inquiétude si le sénat n'allait pas bientôt

réunir leurs propriétés au fisc romain. La fermentation devint si forte, que des soulèvements éclatèrent, et que, pour contenir les Salyes, le préteur C. Cæcilius Métellus dut faire appel au concours des Massiliens.

La république de Massilie, alliée du peuple romain, permettait de prendre à revers le territoire enclavé entre le Rhône et les Alpes, et de tenir toujours ouverte, à la disposition de Rome, l'une des portes de la Gaule transalpine. Au delà du Rhône, les nouvelles possessions des Romains, celles qui s'étendaient des Cévennes aux Pyrénées, pouvaient être mises en péril par l'humeur turbulente des Aquitains. D'ailleurs, on avait tout à gagner d'instituer dans ces contrées lointaines un établissement militaire durable, à l'aide duquel il fut possible de surveiller à la fois la Gaule et l'Espagne. Une *colonie* romaine fut fondée au milieu des Tectosages, à Narbonne, et bientôt cette ville, à l'instar de Rome, fut dotée d'un Capitole, d'un sénat, d'un ensemble de beaux édifices : surtout on en fit une sorte de camp ; on la transforma en colonie militaire, et Rome n'eut désormais qu'à attendre des circonstances propices.

Une colonie romaine était comme une succursale de Rome au milieu des nations étrangères : modelée sur la ville mère, elle avait sa curie, ses décevirs, ses édiles, ses questeurs, ses préteurs, ses décurions ; ses habitants étaient Romains dans toute l'acception du mot ; et dès qu'ils se rendaient à Rome ils avaient le droit d'agir en citoyens, de voter dans les comices à la confection des lois et de participer aux avantages comme aux charges de la république. Lorsque cette

colonie était au camp, lorsqu'on ne l'établissait que comme position stratégique, elle était une menace et un danger permanent pour le peuple allié ou fédéré au sein duquel on envoyait ces colons, plus soldats que citoyens, et qui, à la première déclaration de guerre, agissait à titre d'avant-garde des légions romaines. La colonie de Narbonne, l'une des plus redoutables créations du sénat, fut à peine instituée que Massilie eut dans le midi de la Gaule une rivale : ce fut à cette colonie que fut réservé l'honneur de donner son nom à la province transalpine, désormais appelée province Narbonnaise, ou par abréviation, *la Narbonnaise*. Ainsi peu à peu la Gaule indépendante perdait du terrain et se trouvait refoulée vers le Nord. Lors des guerres civiles qui désolèrent l'Italie et à laquelle les peuples gaulois paraissent avoir été étrangers, les provinces et les colonies se virent dans la nécessité de faire un choix.

La colonie Narbonnaise se déclara pour Sylla, contre Marius; la république de Massilie arbora le même drapeau.

Quelques années plus tard Sertorius, qui s'était rendu maître d'une partie de l'Espagne, et qui tenait pour Marius, entreprit d'associer à sa cause les peuples d'Aquitaine. Dans sa lutte contre Rome il fut appuyé par des auxiliaires volsques, ligures, allobroges qui envahirent avec lui l'Italie. Vaincu et refoulé dans la Gaule transalpine, Sertorius y resta maître des provinces et des colonies romaines, particulièrement de la Narbonnaise, qu'il disputa un moment aux légions de Pompée (77 avant J.-C.); celles-ci, victorieuses,

couvrirent de ruines et de sang les cantons occupés par Sertorius, et une partie du territoire aquitain fut adjugé à Massilie, en récompense des sacrifices qu'elle s'était imposés pour la cause de Rome. La colonie de Narbonne fut fortifiée et augmentée. Ces réactions sanglantes donnèrent lieu à de nouveaux soulèvements chez les Gaulois : les Voconces (1), les Helves, les Tectosages, les Arécomiques, les Allobroges reprirent les armes, et attaquèrent Massilie, l'accusant d'être la cause principale de leurs misères et la complice des Romains. Le proconsul Fontéius vint au secours de cette cité; vaincus, les Gaulois marchèrent contre la colonie de Narbonne, que les légions romaines mirent à couvert; la guerre n'en continua pas moins, surtout chez les Voconces; Pompée y mit fin en ramenant dans les Gaules l'armée avec laquelle il venait de soumettre l'Espagne. Les Romains exercèrent de cruelles représailles dans les pays gaulois qui avaient en vain essayé de secouer leur joug (75 av. J.-C.) : la jeunesse de ces provinces fut épargnée par le fer, mais on l'incorpora dans les légions d'Asie; les familles que cette mesure n'atteignit pas furent ruinées par des exactions odieuses.

La *Province romaine*, dépouillée par le proconsul Fontéius, osa entreprendre d'élever la voix et de porter plainte au sénat; une députation des Allobroges, présidée par Indutiomar, le plus considérable des chefs de ce pays, se rendit à Rome et, sur ses déclarations, le coupable fut mis en jugement. Rome voyait

(1) Peuple Ligurien limité au nord par l'Isère qui séparait son territoire de celui des Allobroges.



pour la première fois les barbares protester devant ses tribunaux contre la dureté de son joug ; un pareil exemple ne devait pas être encouragé, et d'ailleurs comment sévir contre un proconsul lorsque ses meurtres et ses déprédations avaient eu tant de hauts complices. On s'agita beaucoup à Rome en faveur de l'accusé. L'orateur Cicéron, son défenseur, éleva la cause de ce client à la hauteur d'un principe politique, celui de la domination et de la grandeur de Rome, que voulaient détruire des barbares vêtus de *braies* et de *saies* (1). « Doutez-vous, dit-il, que ces Gaulois ne « soient au fond de l'âme, et ne se montrent au de- « hors nos ennemis?... Les voyez-vous parcourir le Fo- « rum, la tête haute, avec un air de bravade, comme « s'ils cherchaient à nous épouvanter des sons hor- « rible de leur barbare langage? Eh bien! s'ils entre- « prennent de nous faire la guerre, nous évoquerons « du tombeau C. Marius pour tenir tête à l'audacieux « Indutiomar!.. » Fontéius fut renvoyé absous par ses juges : peu de temps après l'un de ses successeurs, Calpurnius Pison, accusé des mêmes crimes, fut encore acquitté, grâce à l'éloquence de Cicéron. L'impunité étant ainsi assurée aux spoliateurs des Allobroges, ce malheureux peuple se vit bientôt réduit à la plus horrible misère.

Catilina essaya de mettre à profit cette situation et d'associer à ses projets criminels les Allobroges qui étaient venus à Rome en suppliants : il leur fit promettre de leur conférer le rang et les droits de peuple libre. Les députés accueillirent d'abord ces ouvertures,

(1) Cicéron *pro Fontejo*.

puis, effrayés de la grandeur du péril, ils eurent l'idée de tout révéler au sénateur Fabius Sanga, leur patron. Fabius les détermina à se rendre sans retard chez Cicéron, alors consul, et à l'instruire du complot. Ce rôle fut peut-être imposé par la nécessité ou les circonstances, mais il n'eut rien de fort honorable pour les Allobroges, et cette nation ne parut nullement approuver la conduite de ses délégués et leur empressement à dénoncer une conspiration à laquelle ils s'étaient un moment associés.

Les Allobroges se soulevèrent dans leurs montagnes sous la conduite de Catugnat, un de leurs chefs. Le préteur Pomptinus, chargé de leur faire face, établit ses retranchements vers l'Isère, et confia une colonne expéditionnaire au commandement de son lieutenant Manlius Lentinus; de part et d'autre on manœuvra pour attaquer ou défendre la vallée de l'Isère : il y eut plusieurs rencontres; dans une journée heureuse Catugnat vainquit Lentinus, et le rejeta, lui et le préteur, au delà du Rhône, vers la Narbonnaise. Cet échec indigna les Romains, qui rassemblèrent des forces considérables et envahirent, par trois points différents, le pays des Allobroges. Cette malheureuse contrée fut livrée au fer et à l'incendie, et ce châtiment immérité contraignit la *Province romaine* à se résigner sous le joug (61 avant J.-C.). Les portes de la Gaule étaient ouvertes aux Romains du côté de la Méditerranée, des Pyrénées et des Alpes; il ne manquait désormais qu'un prétexte à la république pour en finir avec la nationalité transalpine : cette mission était réservée à Jules-César.

---

## CHAPITRE IV.

**Description de la Gaule. — État moral et politique de la société gauloise.**

Avant d'esquisser les grandes luttes, trop promptement terminées par l'établissement de la domination romaine dans la Gaule, nous croyons devoir résumer ici les détails que nous a transmis l'histoire sur l'organisation matérielle et sociale des différents peuples épars sur le sol de ce pays.

La Gaule transalpine se divisait en plusieurs vastes régions présentant chacune son caractère sous le rapport du climat, de la topographie et des ressources, et ces circonstances diverses influaient sur les mœurs, le nombre, le bien-être et le degré de civilisation des habitants. Entre le Rhin et la Seine, le pays, ordinairement exposé aux incursions des barbares du dehors, était couvert de bois et de marais, et peuplé de races à demi sauvages, plus étrangères que les autres aux besoins du luxe, plus disposées à demander les satisfactions bornées de leur existence aux produits de la guerre, à la force matérielle, au pillage même. Cette contrée s'adossait, vers l'une de ses extrémités, à la chaîne des Vosges, et le pays, entrecoupé de fleuves, descendait peu à peu jusqu'à l'Océan, et cessait, au delà des collines que borde la Sambre, d'offrir aux

regards d'autre aspect que celui d'une immense plaine disparaissant parfois sous des eaux croupissantes, presque toujours sous les bois ténébreux et inaccessibles dont le vaste ensemble portait déjà le nom de forêt des Ardennes. Sur l'autre rive de la Seine et jusqu'à la Loire, le sol ondulé et parsemé de collines nourrissait de nombreuses peuplades, déjà en possession de la richesse et d'une sorte de civilisation qui les rendait redoutables. A l'orient de cette contrée, les hautes montagnes qui donnent naissance au Rhône, au Rhin, à la Loire, à l'Allier, à l'Isère, à la Durance, formaient d'immenses plateaux, séparés par de fécondes vallées, et nourrissaient des races guerrières, avides d'indépendance et ennemies de l'étranger : pauvres et presque sauvages sur les sommets et dans les gorges des montagnes de la Gaule centrale, ces populations, lorsqu'elles occupaient les régions plus favorisées de la nature, se faisaient remarquer par l'intelligence et l'industrie qui présidaient à tous leurs travaux. Entre la Loire et les Pyrénées, le pays était traversé par des montagnes, sillonné de rivière et des torrents, calciné par le soleil ou désolé par les orages, et cependant nulle part dans la Gaule le sol ne récompensait davantage l'homme de ses fatigues, et ne tenait en réserve des fruits plus délicieux, des campagnes plus riantes, une nature plus généreuse. Au nord de la Gaule l'air était brumeux et froid ; les longues pluies faisaient déborder les fleuves, les bois impénétrables entretenaient une perpétuelle humidité, et plus on se rapprochait des bouches de la Meuse et des côtes de l'Océan, plus la nature se montrait rude et rebelle, plus la barbarie, l'ignorance



se trouvaient accrues par la misère et la pauvreté.

La Gaule était donc loin de ressembler à cette France dont nous admirons les merveilles, la puissance et l'industrie, et où l'intelligence et le labeur de l'homme semblent avoir, avec l'aide de Dieu, vaincu la nature matérielle. Alors, si l'on en excepte les vallées des fleuves et quelques plaines privilégiées, le sol était couvert de landes, de bruyères et d'ajoncs marécageux, et partout, à l'exception des provinces que réchauffe et vivifie le soleil méridional, partout, disons-nous, la température était âpre et dure, l'agriculture à l'état d'enfance : les rivières et les fleuves débordaient chaque automne et pendant l'hiver se trouvaient emprisonnées par la glace (1). Les bêtes fauves, le loup, le sanglier, des porcs féroces qui erraient par bandes, peuplaient les forêts et menaçaient les campagnes; il y avait peu de routes pratiquées à travers cet immense pays; les fleuves servaient à peine à la navigation et opposaient souvent, ainsi que les chaînes de montagnes, des obstacles permanents aux communications et aux échanges : le sol, dont nous contemplons en ce moment la fertilité et la magnificence, était alors en harmonie avec la condition sauvage et primitive des habitants (2). Il a fallu beaucoup de siècles pour doter notre pays de sa civilisation et de sa richesse incomparables.

Les peuples modernes, en creusant le sol, découvrent à chaque instant les traces de la condition de nos an-

(1) Voir Diodore de Sicil., lib. V, p. 210, 211.

(2) On ne recueillait dans l'ancienne Gaule, au nord de la Loire, ni vin, ni huile. V *Ex Celticis Appiani*.

cêtres : des haches et des massues de pierre, des flèches armées d'une pointe de silex, les ornements ou les instruments vulgaires de la société à demi sauvage. Il est facile d'admettre que l'antique nation gauloise, qui avait eu de pareils commencements, perdit peu à peu de sa barbarie et se laissa initier aux usages et aux habitudes des peuples avec lesquels les événements et le commerce la mirent en contact. Aux produits incertains de la chasse et de la pêche, les Gaulois ajoutèrent ceux de la culture, le blé, le millet et l'orge.

Ils défrichèrent une partie de leurs forêts; ils ensemençèrent les landes, et disputèrent aux eaux stagnantes de vastes terrains qu'ils utilisèrent pour la faux ou la charrue. Surtout ils élevèrent de nombreux troupeaux qui devinrent l'un des éléments les plus considérables du bien-être et de la prospérité de leur pays. Les pâturages de la Belgique nourrissaient une excellente race de chevaux; l'abondante toison de leurs béliers leur fournissait la laine nécessaire à leurs vêtements et aux usages de la vie domestique. En dépit de ces développements naturels et progressifs, qui se rencontrent dans l'histoire de toutes les sociétés, les peuples de la Gaule ne parvinrent jamais à soumettre à la culture et à approprier aux besoins de l'homme la plus grande partie de leur territoire : aussi, lorsque la population excédait les ressources du pays, nos ancêtres, selon la coutume des races scythiques et orientales, avaient recours à l'expédient qu'offrent les migrations par grandes masses et allaient disputer à d'autres sociétés ou d'autres familles humaines des pays plus capables de les posséder ou de les nourrir.

C'est le secret de ces invasions si fréquentes des vieux Gaëls et des Kimris dans les contrées de l'Orient ou du Sud.

Avant la conquête de la Gaule transalpine par les légions romaines, on pouvait répartir de la manière suivante les races et les tribus qui peuplaient cette contrée.

Et d'abord, quatre grandes confédérations, distribuées par races, et dans chacun de ces vastes groupes les nations secondaires, les peuplades particulières qui s'y rattachaient, et qu'elles entraînaient dans leur mouvement.

Les grandes confédérations, constituées d'après l'origine ou la race, étaient : 1° les GAELS, branche issue des anciens Celtes, et l'aînée de cette famille ; 2° les KIMRIS-GAELS, nom collectif sous lequel nous désignons les peuples gaulois sur le territoire desquels les hordes de race kimrique, à la suite de leurs différentes invasions, s'étaient établies en plus grand nombre, et, en quelque sorte, à titre de nations conquérantes : par leur mélange avec les Gaëls aborigènes, elles avaient profondément altéré et modifié l'élément primitif de la population ; 3° les BELGES, qui représentaient mieux que tout autre peuple l'élément kimrique, et qui étaient les derniers venus sur le sol de la Gaule ; 4° les IBÉRO-AQUITAINS, auxquels nous attribuons une souche celtique, mais qui différaient essentiellement de la famille des Gaëls et de celle des Kimris : leur nom primitif était *Eusk* ou *Ausk* ; car le nom d'Ibère, qui signifie habitant des bords de l'Èbre, (*Iberus*) était évidemment d'origine moins ancienne.

En dehors de ces grandes races, tout à fait distinctes, on rencontrait au midi, et près de l'Italie, le peuple massilien.

La confédération des Gaëls comprenait plusieurs nations établies au centre et dans la région occidentale de la Gaule, et dont nous allons indiquer succinctement les noms et les subdivisions principales, savoir :

1° Les Arvernes (*ar-verann*, hautes contrées) occupaient la région montagneuse qui, de nos jours, porte encore le nom d'Auvergne; leur principale ville était Gergovie. Ils avaient sous leur autorité plusieurs peuples secondaires qui admettaient leur suprématie, et se considéraient, pour emprunter ici une expression du moyen âge, comme leurs vassaux. Ces rapports de hiérarchie et de subordination entre des États principaux et des États groupés autour d'eux, constituaient alors le *patronage* et la *clientèle*. Les clients des Arvernes étaient les *Helviens* (1), sur la rive droite du Rhône, et dont le pays correspondait à la partie méridionale du département de l'Ardèche; les *Vélaunes* (2) ou Vélaves, peuples de la moderne haute Loire; les *Gabales* (3), qui occupaient la plus grande partie de la Lozère, et dont la capitale était Anderit, aujourd'hui village de Javoult; les *Ruthènes* (4), divisés en Ruthènes provinciaux (nord du département du Tarn), et qu'on appelait ainsi parce qu'ils faisaient

(1) Peuples du Vivarais.

(2) Peuples du Velay.

(3) Peuples du Gévaudan.

(4) Peuples du Rouergue.



partie de la province romaine, et en Ruthènes libres (département de l'Aveyron) qui avaient maintenu leur indépendance. La capitale des Ruthènes provinciaux était Albiga ; celle des Ruthènes libres, Segodunum (Rodez). Deux autres peuples, les Nitiobriges (1), et les Cadurques (2), sans faire partie de la clientèle des Arvernes, étaient leurs alliés et se rangeaient souvent dans leur confédération. Les Nitiobriges occupaient en partie le département actuel de Lot-et-Garonne ; les Cadurques habitaient sur les bords du Lot, et possédaient des manufactures de laine et de toile : leur capitale était Divona, aujourd'hui Cahors.

2° Les Édues ou Éduens, dont le territoire correspondait à une partie de la Bourgogne et du Bourbonnais, avaient pour villes principales Bibracte et Noviodunum (3) : Bibracte, bâtie sur une hauteur, était l'une des villes les plus célèbres de la Gaule transalpine ; elle possédait une fabrique de cuirasses et un collège de druides. Noviodunum était l'un des principaux centres du commerce de la Gaule transalpine. Deux autres cités, Cabillonum (Châlon-sur-Saône) et Matisco (Mâcon), étaient alors considérées comme d'une haute importance, soit par leurs richesses, soit par leur industrie. La clientèle des Édues se composait des *Mandubiens* (4), dont le territoire correspondait à notre Côte-d'Or, et dont la capitale Alésia, fondée par Hercule, passait pour la plus forte place de la Gaule ;

(1) Peuples d'Agen.

(2) Peuples du Quercy.

(3) Autun et Nevers.

(4) Peuples de l'Auxois.

des *Ambarres* (1), qui habitaient la rive droite de l'Arar (Saône), et ne possédaient aucune ville considérable; des *Isombres* (2), peuples qui habitaient la région centrale du département de l'Ain; des *Ségusiens* (3), habitants des départements de la Loire et du Rhône, et dont la capitale Lugdunum, comme toutes les villes gauloises terminées de la même manière (*dunum*, dune, colline), était bâtie sur une hauteur. Les *Bituriges* (4), nation considérable, ne se rattachaient point à la confédération éduenne à titre de clients, mais d'alliés; et leur territoire correspondait à celui des départements du Cher et de l'Indre. C'était de leur sein qu'étaient jadis sorties les grandes hordes qui avaient émigré sous la conduite de Bellovèse et de Sigovèse. Vers le temps de Marius et de Sylla, les Bituriges exploitaient des mines de fer assez célèbres; mais ils avaient beaucoup perdu de leur importance, et leur puissance était presque effacée par celle des Édues. Leur capitale était Avaricum (Bourges), l'une des plus fortes places de la Transalpine.

3° Les Séquanes, troisième nation de la race gaëlo-celtique, s'étendaient sur la rive orientale de l'Arar, et tiraient leur nom de la Sequana (5), fleuve qui coulait en partie sur leur territoire et, à une époque antérieure, prenait sa source dans un pays récemment détaché de leur confédération. On citait les Séquanes

(1) Bresse.

(2) Les frères de ceux qui avaient envahi l'Étrurie.

(3) Peuples du Forez.

(4) Peuples du Berri.

(5) La Seine, *Sequana*.

parmi les peuples les plus puissants de la Gaule; ils occupaient les départements modernes de la Haute-Saône et du Jura, et plusieurs cantons de ceux de la Côte-d'Or et de l'Ain : leur capitale était Vesontio sur le Dubis (1), place située à la cime d'un rocher, et dans une position inabordable pour un ennemi. Leurs voisins étaient les *Helvètes* (2), dont les quatre tribus résidaient entre le lac Vénétus et le lac Léman : situés à l'extrémité orientale de la Celtique, ces peuples, presque sauvages, avaient pour capitale Avenches (*Aventicum*), aujourd'hui située dans le canton de Fribourg, au-dessous du lac Morat.

A l'autre extrémité de la Gaule transalpine, près de l'Océan, on comptait parmi les villes celtiques celle de Burdigala (3), alors capitale des *Bituriges-Vivisques*. Les *Pétrocoriens*, à l'est des Bituriges-Vivisques et au nord des Nitiobriges, avaient pour chef-lieu Vesunna (4).

Les régions occupées par les KIMRIS-GAELS portaient presque partout et spécialement le long des côtes de l'Océan, entre la Loire et la Seine, le nom célèbre d'Armoriques (*armorike*, maritime). La confédération armoricaine comprenait les *Nannètes*, dont le territoire correspondait au nord du département de la Loire-Inférieure; les *Vénètes* (5), la plus redoutable des nations de la côte, et qui possédaient une

(1) Besançon, sur le Doubs.

(2) Peuples de la Suisse moderne.

(3) Aujourd'hui Bordeaux.

(4) Appelée plus tard *Petrocorii*, et de nos jours Périgueux.

(5) Peuples du Morbihan et de Vannes.

grande flotte de guerre; les *Curiosolites*, dont la capitale, portant le même nom, s'élevait près de Dinan, dans un lieu aujourd'hui appelé Corseuil; les *Osismes* ou *Osismii*, situés à l'extrémité de la moderne Bretagne, dans le Finistère, et dont les principales cités étaient *Vorganium* (1) et *Brivates Portus* (2); les *Redons* (3), qui habitaient le département actuel d'Ille-et-Vilaine; les *Unelles* ou *Vénéelles*, dont la capitale était *Crocionat* (4); les *Baiocasses*, qui habitaient la partie occidentale du Calvados (5); les *Lexoviens* (6), dont le territoire correspondait en partie à celui de l'Eure; les *Saiëns*, dont la capitale a retenu le nom de Séez, et qui occupaient plusieurs cantons de l'Orne; les *Viducasses*, à l'ouest des *Lexoviens*, et qui peuplaient le centre du Calvados actuel; les *Abrincatiens* (7), placés dans la partie méridionale de la Manche, et dont la capitale était *Ingena*; les *Véliocasses*, qui occupaient de riches cantons sur la droite de la *Sequana*, et dont la capitale était *Rotomagus* (8). Ce dernier peuple appartenait autant à la race belge qu'à celle des Gaëls.

A la ligue armoricaine se rattachaient quelques autres nations de race kimro-gaëlique, placées en dehors du faisceau ou de la clientèle des Armoriques, et qui néanmoins, en vertu des liens du sang et de la

(1) Carhez.

(2) Brest.

(3) Peuples de Rennes.

(4) Valognes ou Carentan.

(5) Capitale Bayeux, alors appelée *Aravenus*.

(6) Peuples d'Évreux.

(7) Peuples d'Avranches.

(8) Aujourd'hui Rouen.



communauté d'origine, s'associaient aux intérêts et à la cause des peuples de cette confédération puissante. C'étaient les *Santons* (1), les *Pictons* (2), les *Lémovides* (3), les *Andes* (4), et les *Cénomans* (5).

Les *Carnutes* (6), les *Sénons* (7), les *Lingons* (8), les *Meldes* (9), les *Parisii*, les *Turons* (10), appartenaient également à la race celtique : les deux premiers de ces peuples exerçaient une grande autorité dans la Gaule centrale. La cité de Genabum (Orléans), ou pays des Carnutes, était le principal marché et l'entrepôt le plus célèbre du commerce intérieur.

La race BELGE KIMRIQUE, dont les établissements étaient bornés au midi par la Seine, la Marne et les Vosges, à l'ouest par l'Océan, au nord et à l'est par le Rhin, était devenue, avec le temps, la plus redoutable et la plus guerrière de celles qui occupaient la Gaule transalpine. Introduite plus récemment que les autres sur le territoire celtique, elle avait conservé, entre toutes, les mœurs farouches et les coutumes barbares des Scythes et des Teutons. De temps en temps des hordes venues d'outre-Rhin retrempaient l'é-

(1) Les peuples de la Saintonge.

(2) Peuples du Poitou.

(3) Les Limousins.

(4) Peuples de l'Anjou.

(5) Peuples du Maine.

(6) Peuples du pays Chartrain, du Gâtinais, de l'Orléanais et de la Beauce.

(7) Peuples de Sens.

(8) Peuples de Dijon et de Langres.

(9) Habitants de Meaux.

(10) Peuples de Tours.

nergie guerrière de cette nation en se mêlant à elle et en lui disputant ses domaines.

Les principaux peuples belges étaient les *Leukes* (1), qui occupaient la région des montagnes; les *Medionatrikes* (2), les *Rêmes* (3), les *Suessions* (4), les *Bellovaques* (5), les *Calètes* (6), les *Ambiens* (7), les *Atrébates* (8), les *Morins* (9), tribus à demi sauvages qui s'adossaient à l'immense forêt des Ardennes (*ar-denn*, profonde), qui traversait la Meuse, et dont les ramifications couvraient une partie du territoire septentrional. A l'orient des Ardennes étaient les *Trévires* (10), peuples redoutables et puissants, qui occupaient le pays situé entre la frontière rémoise et le Rhin. Ils avaient pour voisins les *Éburons* (11), les *Nerviens* (12) et les *Ménapes* (13) : aux extrémités de la Gaule, vers les bouches de la Meuse et du Rhin, s'étendait une contrée inculte et marécageuse, dont les habitants s'appelaient *Bataves*.

Après avoir mentionné succinctement les diffé-

(1) Peuples de la Lorraine, du duché de Bar, et d'une petite partie de la Champagne.

(2) Peuples du pays Messin.

(3) Peuples de Reims.

(4) Peuples du Soissonnais.

(5) Peuples du Beauvoisis.

(6) Peuples du pays de Caux.

(7) Peuples qui occupaient une portion de la Picardie.

(8) Les Artésiens.

(9) Les habitants du Bourbonnais.

(10) Peuples de Trèves.

(11) Peuples de Liège.

(12) Peuples du Hainault et du midi de la Flandre.

(13) Peuples de la Gueldre.

rentes nations secondaires qui, avec les peuplades alliées et les peuplades de leur clientèle, se rattachaient aux groupes principaux de la race celtique, c'est-à-dire aux GAELS, aux KIMRIS-GAELS et aux BELGES-KIMRIS, nous devons énumérer à la hâte les principales divisions de la race des IBÈRES, et en outre les peuples gaëlo-ibériens déjà détachés de la Gaule indépendante, et incorporés à la puissance romaine sous la dénomination de *Province*.

L'*Aquitaine*, encore indépendante, comprenait neuf peuples différents, d'où suit qu'un siècle plus tard on donna au pays situé entre les Pyrénées et la Garonne le nom de *Novempopulanie*. C'étaient les *Vasates*, qui occupaient le sud-est du département de la Gironde, et dont la capitale était Cossion, puis Vasates (1); les *Boates*, colonie de la grande nation des Boïes, d'origine celtique, et dont nous avons mentionné les migrations au delà des Alpes : ils étaient surnommés *Piceï*, parce que leur territoire abondait en pins dont ils extrayaient la résine; leur capitale était Boii (2); les *Tarbelles*, également d'origine boïenne, et qui peuplaient des cantons correspondant aux régions maritimes des basses Pyrénées et des Landes (3); les *Tarusates*, qui habitaient quelques cantons de notre département du Gers, et dont la capitale fut nommée Atures (4); les *Élusates*, dont le pays occupait la portion orientale des Landes et la portion

(1) Bazas.

(2) Teste de Buch.

(3) Villes principales, Dax et Lapurnum (Bayonne).

(4) Aujourd'hui Aire.

occidentale du Gers ; les *Ausciens*, dont la capitale Climberis (1) devint plus tard la métropole de la Novempopulanie ; les *Convènes* ou *Convenæ*, qui occupaient quelques régions de la haute Garonne, et qui, comme l'indique leur nom, étaient descendus d'émigrants de tout pays et d'étrangers sans aveu : leur capitale était Lugdunum-Convenarum (2) ; les *Bigerrons*, peuples des hautes Pyrénées, qui ont transmis à leur pays le nom de Bigorre ; les *Osquidates* ou Bénéharriens, dont la capitale était Iluro (Oloron), et d'où vient le nom si célèbre de Béarn.

La province romaine déjà appelée Narbonnaise s'étendait, comme on l'a vu plus haut, entre le Léman, le Rhône, les Alpes, les Cévennes méridionales, et les versants septentrionaux des Pyrénées. Elle comprenait plusieurs peuples de la clientèle des Arvernes, dont nous avons déjà cité les noms, tels que les *Ruthènes* et les *Helviens*, les uns et les autres encore trop nouvellement soumis à Rome pour accepter volontairement les lois latines, et pour se croire réellement détachés de la confédération celto-arverne. Les *Volques Arécomiques* et les *Volques Tectosages*, dont le territoire correspondait sous plusieurs rapports à notre Languedoc, avaient pour capitales, les premiers : Nemausus, ville bâtie par Hercule ; les autres : Tolosa, dont nous avons plusieurs fois parlé. Près d'eux, mais au sud-est, s'étendaient les *Sardons*, dont Ruscino, ville capitale, donna plus tard son nom à la province du Roussillon. Au nord des Sardons, étaient les *Ata-*

(1) Aujourd'hui Auch.

(2) Saint-Bertrand de Comminges.



*cins*, sur le territoire desquels s'élevait Narbonne : entre les Alpes, le Léman, l'Isère et le Rhône, les grandes régions montagneuses du haut Dauphiné et de la Savoie appartenaient à ces *Allobroges* (*allobrog*, hautes terres), qui avaient si courageusement résisté aux armes romaines; au midi de l'Isère et jusqu'à la Durance s'étendaient les *Ségalaunes* (1) et les *Voconces* (2), les *Anataliens*, les *Oxybiens*, les *Décéates*, les *Ligures-Salyens* (3), toujours en guerre avec les alliés de Rome, et qui luttèrent longtemps pour fixer aux envahisseurs italiens la principale porte de la Gaule.

Pour compléter cette nomenclature de populations de la Gaule transalpine, nous rappellerons une dernière fois la colonie grecque qui formait la république de Massilie, et dont le territoire était borné au sud par la mer, et sur les autres points par les États des Ligures. Massilie ne participait nullement à l'action et aux intérêts des peuples gaulois; elle avait son histoire particulière et son existence politique, séparée de toute autre. C'était une république ionienne dont la puissance avait fini par s'éclipser en face de celle de Rome, et qui, toujours riche, toujours splendide, toujours dotée d'une civilisation avancée, renonçait à être redoutable par les armes, pourvu qu'elle ne cessât d'être à la tête des peuples méditerranéens par la gloire que faisaient rejaillir sur elle ses orateurs, ses poètes, ses navigateurs illustres, la politesse de ses

(1) Capitale Valence.

(2) Capitale Die.

(3) Villes principales, Arles et Tarascon.

mœurs et les traditions de son passé. Elle aussi, elle avait été la rivale de Carthage, et elle avait vu Rome mettre un haut prix à son alliance. Pour le moment, quoique indépendante de nom, elle n'était plus que l'une des grandes voies par où Rome mettait le pied dans les Gaules.

Telle était, d'après les traditions historiques les plus accréditées, la situation respective des diverses nations appartenant à la famille celtique, et qui, à des époques successives, mais indéterminées, avaient envahi le territoire de la Gaule. Il est impossible d'admettre que ces nations, après avoir confondu leurs intérêts, ne se fussent pas constamment rapprochées, de manière à effacer, à la longue, la différence qui existait, dans l'origine, entre le vainqueur et le vaincu, le conquérant et l'ancien colon. On se ferait une fausse idée de l'histoire, si l'on croyait voir subsister quelque haine et quelque rancune entre le Gaël et le Kimri, entre le Belge de la première invasion et le Belge récemment venu de Germanie, et qui se laissait absorber par la nationalité gauloise. Il est donc inutile de voir dans les lignes de démarcation résultant du territoire ou des noms, des langues même, des barrières infranchissables et permanentes. Les différences se manifestaient dans les masses, elles se produisaient d'une manière générale, sans que les traditions déjà effacées de la conquête ou des anciennes luttes vissent protester contre l'unité nationale de tous les peuples issus de la famille celte. Or, si cela était vrai pour toutes les peuplades du nord, nous devons remarquer que la fusion ne s'était point faite entre elles et les peuplades

ibériennes : ces dernières, en effet, établies de temps immémorial dans le midi de la Gaule, persistaient à revendiquer une nationalité distincte, et à invoquer des lois et des institutions essentiellement différentes de celles qui régissaient les autres pays transalpins.

On sent qu'un peuple dont les origines étaient diverses, qui s'était formé lentement, à la suite des invasions, ici disputant la patrie à de nouveaux venus, là développant en sécurité les ressources de sa terre et de son intelligence, ne devait point être semblable à lui-même dans les nombreuses régions qu'il occupait; et tout nous atteste que sa civilisation, ses mœurs, ses lois, son langage même variait à mesure que l'on s'éloignait des Alpes pour se rapprocher de l'Océan, des bouches du Rhin et de la Meuse, pour dresser sa tente sur les bords du Rhône ou de l'Aude. Le contact de l'Italie, et celui de la Grèce, avait réagi sur les populations méridionales; et cependant on retrouvait dans ces tribus le type presque sauvage de l'Espagnol et la ruse du Carthaginois : dans le nord, au contraire, c'était le dévouement aveugle et confiant des Teutons, fiers de leur force personnelle, avides d'aventures périlleuses, passant subitement de la paresse à l'activité, de la léthargie à l'audace. Si donc l'on veut se rendre compte de leur état social, il faut d'abord reconnaître, d'une manière générale, les traits particuliers qui marquaient la différence entre le Gaulois du midi et celui du nord : toutes les peuplades issues de la race indo-germanique avaient un caractère, des usages et, en quelque sorte, une histoire spéciale qui doivent

nous les faire considérer à part, en les isolant des races ibériennes et grecques établies dans les régions du sud. Les Celtes étaient hospitaliers, hardis à la guerre, pleins d'intelligence; ils étaient doués d'une imagination vive, d'un goût prononcé pour les aventures extraordinaires, penchants nobles auxquels se mêlaient la frivolité et l'orgueil : ils étaient en outre adonnés à l'ivresse, querelleurs et curieux jusqu'à l'importunité. Dans leur avidité d'apprendre des nouvelles, ils arrêtaient les voyageurs et les marchands, et les forçaient de raconter les merveilles des pays étrangers. Vers le nord, la condition de la femme était assez dure, et n'était que trop souvent assimilée à la domesticité; il n'en était pas de même chez les Aquitains et les Ligures : là, les femmes étaient associées aux conseils du gouvernement et prenaient part aux délibérations publiques. Dans plusieurs cantons, les jeunes filles avaient toujours le droit de désigner elles-mêmes leurs époux en offrant, de leur main, une coupe pleine au convive qu'elles choisissaient pour fiancé. On a vu plus haut que ce fut à la suite d'une alliance ainsi contractée que se forma dans les Gaules la colonie ionienne de Massilie.

A mesure que l'on se rapprochait de l'Italie, les mœurs, les habitudes et la condition sociale des Gaulois étaient plus en rapport avec la civilisation romaine : c'était là l'effet naturel et nécessaire du contact avec les peuples policés. Mais les mœurs devenaient rudes et âpres lorsque l'on s'avancait vers les provinces situées vers les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, ou par de là l'immense forêt



des Ardennes. Dans ces contrées, couvertes de bois et de marécages, résidait une population farouche, habituée à la guerre, et étrangère aux notions du luxe et à toutes les commodités de la vie. La Gaule centrale participait à la fois de la barbarie de ces peuplades et des mœurs plus douces des nations cisalpines. Ce que nous disons de la condition générale de ce pays, avant l'ère chrétienne et avant l'invasion romaine, s'applique donc surtout aux provinces du centre, du midi et de l'est. Sur les bords de l'Océan britannique, l'état de la Gaule présentait les aspects d'une société à demi sauvage.

Les Gaulois étaient des hommes de haute taille, ayant la peau blanche, les yeux bleus, les cheveux blonds, le regard méchant et farouche : les riches donnaient à leur chevelure une couleur d'un rouge très-prononcé en la lavant avec de l'eau de chaux, ou en l'enduisant d'un cosmétique composé d'huile et des cendres de certaines plantes. Le peuple portait les cheveux longs et flottants ; les guerriers les relevaient en touffe sur le haut de la tête : la coutume était de laisser croître la barbe, mais les hommes d'une haute origine se rasaient le visage, et se bornaient à porter de longues moustaches. Le vêtement national était un pantalon appelé *braie*, étroit chez les Kimris et chez quelques peuplades du midi, très-large chez les Belges, et que les frères de ces peuples, aujourd'hui établis sur les rives de la mer Noire et dans les steppes du Wolga, ont conservé aussi fidèlement que les Arabes modernes le costume de leurs ancêtres. La blouse, encore populaire dans nos ateliers et dans nos campagnes, faisait essen-

tiellement partie du costume gaulois. Par-dessus ce vêtement les citadins, les riches et les nobles portaient une casaque ou *saie* (1) tantôt simplement rayée, tantôt revêtue de broderies ou de peintures, selon la condition sociale du personnage, qui la jetait sur ses épaules ou agrafait autour de son cou. Cette espèce de manteau court était remplacé, dans le peuple, par des peaux de moutons ou de bêtes fauves. Les hommes riches et les chefs militaires aimaient à se parer d'anneaux, de bracelets et de colliers. Les Gaulois du nord et des bords de l'Océan avaient conservé la coutume du tatouage; ils se peignaient, le corps et étalaient, sous les yeux de leurs ennemis, leurs poitrines, leurs visages, leurs bras couverts de figures étranges ou d'emblèmes de guerre. Rien n'était plus célèbre dans l'antiquité que la bravoure des Gaulois, et elle inspirait à leurs ennemis autant d'admiration que de terreur. Rarement ils employaient à la guerre les ruses et les stratagèmes; ils ne voulaient être redevables du succès qu'à leur audace et à leur force. Dans les premières périodes de leur histoire, les Gaulois refusaient d'avoir recours aux armes défensives; ils aimaient à combattre nus, bravant des ennemis couverts de boucliers et de cuirasses (2) : cet absurde point d'honneur attira sur eux d'éclatantes défaites et des désastres si fréquents qu'ils adoptèrent enfin le casque, le bouclier, et l'usage des cottes de maille. Leurs armes offensives étaient le gais, sorte de pieu durci aux flammes, le matras, la lance, le

(1) *Sagum*, également en usage chez les Scythes.

(2) Voir Polybe, lib. II, p. 216; Diodore de Sic., lib. V; Tit. Liv., XXXVIII, 21.

sabre de cuivre, et une sorte de faux au fer large et recourbé en croissant, et dont l'emploi était terrible. Tantôt les riches gaulois ornaient leurs casques de cimiers et de panaches, et tantôt ils les surmontaient de cornes d'élan ou de buffle. Sur leurs boucliers on peignait des figures bizarres, quelquefois d'un aspect horrible, et c'était là le blason de nos barbares ancêtres.

Les Gaulois du centre et du midi n'étaient point étrangers à l'art d'extraire les métaux du sol, et de les utiliser pour le luxe ou pour les usages de la vie. L'or, l'argent, le cuivre, étaient autrefois très-abondants dans ce pays; mais on n'y avait connu que plus récemment les procédés nécessaires pour l'extraction et l'emploi du fer. Les Gaulois excellaient dans la trempe du cuivre, et avaient inventé l'étamage et le placage; ils connaissaient l'usage de la charrue, du crible; l'art de teindre, de tisser et de brocher les étoffes. Leur bière, appelée *cervoise*, était justement renommée; on vantait leurs fromages, et, dans les provinces du midi, ils se livraient avec profit à la culture de la vigne.

Tandis que dans les marais du nord de la Gaule les habitants ignoraient encore l'art de construire des villes, et se nourrissaient de poissons et de coquillages, l'intérieur de cette contrée était parvenu à un état plus digne d'une grande nation : là s'élevaient peu à peu des villes fortes et des villages florissants. Les nobles gaulois, trainant à leur suite des esclaves et des compagnons d'armes, séjournèrent pendant la paix dans de riches maisons de campagne, dans de somptueux châteaux : quant aux villes, peuplées par la classe

moyenne, elles étaient entourées d'un rempart formé par un assemblage ingénieux de poutres et de quartiers de roches. Les maisons étaient rondes et spacieuses, meublées avec simplicité. Chaque guerrier suspendait à la porte ou rangeait dans des coffres les têtes et les crânes desséchés des ennemis qu'il avait tués, ou qui étaient morts sous les coups de ses ancêtres. Ces hideux trophées donnaient aux cités gauloises une physionomie lugubre ; mais les jeunes gens s'enflammaient mutuellement à la vue des témoignages de la gloire paternelle.

Le caractère de la nation était essentiellement belliqueux : lorsqu'une expédition devait avoir lieu, on ordonnait des levées d'hommes, et les réfractaires étaient punis en subissant la perte du nez, des oreilles, d'un œil, de la main, ou de tout autre membre. Lorsqu'il y avait péril pour le pays, on convoquait le *conseil armé*, où devaient se rendre tous les hommes en état de combattre ; et le dernier venu était livré aux bourreaux, qui le faisaient mourir dans les tortures. On dressait pour la guerre des chiens énormes, tirés de la Belgique ou de l'île de Bretagne, et qui dépis-taient l'ennemi avec un instinct remarquable.

Les Gaulois se nourrissaient des produits de leurs terres, des fruits de leur chasse, et surtout de la chair de porc, fraîche ou salée. Leurs repas étaient plus copieux qu'élégants, mais l'étranger et l'hôte y avaient toujours une place d'honneur. Comme ce peuple était adonné à la passion du vin, ses banquets se terminaient trop souvent par de sanglantes querelles. L'usage voulait que la cuisse de l'animal servi sur la



table fût le mets réservé au plus brave ; et c'était là une source de contestations sanglantes. Les Gaulois méprisaient la vie, ou du moins ils bravaient la mort avec une si folle témérité, que les peuples anciens les considéraient comme offensant les dieux par cette coutume impie. Le mari avait droit de mort sur sa femme, le père sur ses enfants; et lorsqu'il y avait présomption qu'un homme avait péri victime d'un empoisonnement ou d'un crime, sur ce simple soupçon on livrait sa veuve à d'effroyables tortures. La polygamie était autorisée par la loi; mais cet abus était restreint, parce que la communauté des biens existait entre les époux, et que le mari devait apporter une part égale à celle de sa femme. On exposait sur un fleuve l'enfant dont on suspectait la naissance, et s'il surnageait, il était proclamé légitime : dans le cas contraire, on le laissait périr sans secours. « L'époux  
« gaulois, dit un poète grec, ne sentira point battre  
« son cœur paternel tant que l'arrêt fatal n'aura pas  
« été prononcé par le Rhin, juge et vengeur du ma-  
« riage. La mère connaîtra des douleurs plus vives  
« que celles de l'enfantement; elle attendra, dans de  
« mortelles angoisses, la sentence réservée au flot  
« aveugle et inconstant. » Au reste, cette coutume barbare était surtout pratiquée chez les Belges et dans la Gaule germanique.

Les historiens de l'antiquité ne nous ont légué que des notions fort incomplètes sur le système religieux des Gaulois. Les Romains avaient pour coutume de rattacher les croyances des peuples vaincus à leur propre mythologie, et de voir autant que possible leurs

dieux dans les divinités des autres nations. On eût dit que les formes extraordinaires sous lesquelles apparaissaient ces cultes étrangers n'étaient pour eux que la déviation d'une vérité originaire : et, au fond, il n'était que trop vrai que toutes les idolâtries de cette époque s'accordaient à personnifier et à mettre au rang des dieux le meurtre, la volupté et la vengeance : les noms et les rites pouvaient changer ; le principe du mal restait le même, sous des transformations diverses.

On comprend d'ailleurs que des écrivains tels que J. César n'aient point voulu approfondir de trop près les fables mythologiques des autres peuples, de peur d'être trop promptement amenés à reconnaître ce qu'il y avait d'insensé et d'impie dans toutes les branches du paganisme. Initiés peut-être, par certains mystères, à des notions moins fausses de la Divinité, les historiens et les poètes antiques traitaient avec mépris les grossières inventions que l'on abandonnait à la crédulité du peuple, et ils ne perdaient pas de temps à en étudier les causes, les modifications et les origines. Ce dédain a contribué aux obscurités qui nous entourent dans les recherches de ce genre.

De nos jours, on a proposé aux esprits un système sur la théogonie des anciens habitants de la Gaule. Un savant illustre (1) a cru pouvoir affirmer que dans l'origine la religion des Gaulois n'était qu'un grossier fétichisme, qui ne rappelait, par aucune tradition, les dogmes saints et la vérité dont un seul peuple était

(1) M. Amédée Thierry.

alors dépositaire. De cette religion sauvage, en rapport avec les mœurs farouches des aborigènes gaulois, le peuple se serait peu à peu élevé à une sorte de polythéisme qui divinisait les astres, les éléments, les phénomènes météorologiques, les vents, les fleuves, les lacs, les rivières, l'Océan et les montagnes : plus tard, on aurait substitué l'adoration de la cause secondaire à celle de l'effet, et les Gaulois auraient reconnu pour leurs divinités les esprits ou les génies bienfaisants ou malfaisants qui leur auraient semblé présider à toutes les manifestations extérieures de la nature. De là le dieu *Tarann*, esprit du tonnerre; le dieu *Vosége*, déification des Vosges; le dieu *Pennin*, des Alpes; la déesse *Arduine*, de la forêt des Ardennes : de là le génie des *Arvernes*; la déesse *Bibracte*, déification de la capitale des Édues; le dieu *Némausus*, chez les Arécomiques; la déesse *Aventia*, chez les Helvètes, et un grand nombre d'autres. Par un degré d'abstraction de plus, on aurait mis au rang des dieux les intelligences créées et les astres. « *Tarann* devint le dieu du ciel, le moteur de l'univers, le juge suprême qui lançait sa foudre sur les mortels. Le soleil, sous le nom de *Bel* et de *Belen*, fut une divinité bienfaisante qui faisait croître les plantes et présidait à la médecine; Heus ou Hésus, sous la conduite duquel les vieux Kimris avaient autrefois envahi la terre des Gaëls, prit place, malgré son origine druidique, dans le polythéisme gaulois comme dieu de la guerre et des conquêtes : ce fut probablement une intercalation des druides. Le génie du commerce reçut aussi les adorations des Gaulois sous le nom de Teutatès, inventeur de tous les arts et protecteur des

routes. Enfin, le symbole des arts libéraux, de l'éloquence et de la poésie fut déifié sous la figure d'un vieillard, armé, comme l'Hercule grec, de la massue et de l'arc, mais que ses captifs suivaient gaiement, attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre qui sortaient de sa bouche. »

Cette hypothèse ne s'appuie sur aucun texte; elle repose tout entière sur l'imagination et la pensée : elle a le tort de faire suivre aux sociétés humaines, en matière de croyances et de dogmes, la marche qui leur est habituelle en matière de civilisation, alors que de l'état sauvage elles passent à une condition moins grossière, et bientôt à des mœurs policées. Or, quiconque a étudié de près les développements et les transformations du paganisme chez les peuples de la haute antiquité a dû reconnaître que les idolâtries, alors même qu'elles devenaient moins sanglantes et moins barbares, ne s'épuraient nullement quant aux rites et aux croyances. Tout porte à croire que les premiers émigrants qui, après la confusion des langues, se dispersèrent sur tous les continents, possédaient encore mieux que leurs descendants certaines notions de la vraie Divinité; il est évident que l'erreur se développa et devint plus infâme à mesure que le paganisme consolida son empire, et que, s'il y eut un état barbare durant lequel la religion des Celtes n'était qu'une sorte de fétichisme, l'ensemble des croyances qui furent plus tard imposées à ces peuples ne fut pas l'œuvre du progrès de l'esprit humain, mais bien l'adoption des traditions religieuses qu'apportaient sur le sol de la Gaule des conquérants nouveaux venus, soumis de



temps immémorial à une caste sacerdotale, alors en possession d'une idolâtrie dont elle avait déterminé les dogmes et les manifestations. Nous voulons parler des druides, qui semblent n'avoir propagé dans les Gaules la religion dont ils étaient les ministres qu'après l'établissement de la famille kimrique, c'est-à-dire vers le sixième siècle avant l'ère chrétienne, sous la conduite de Hu-le-Puissant : nous l'affirmerions, si nous n'avions peur, à notre tour, de donner un caractère de certitude à de simples conjectures.

Que l'on nous permette d'entrer ici dans quelques développements.

Nulle trace de la domination des druides ne se manifeste dans l'histoire des Celtes de l'Ibérie, pays où n'avaient point pénétré les invasions kimriques. Cette circonstance vient à l'appui du système qui rattache l'origine de la puissance des druides dans la Gaule à la révolution religieuse et sociale que détermina, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, l'arrivée de Hu-le-Puissant et des Kimris sur le territoire des Gaëls et des Bretons. Avant les druides, existait dans la Gaule une caste sacerdotale pacifique et industrielle comme celle des Pélages, et qui paraît avoir été dépossédée du pouvoir par une caste militaire. Ammien Marcellin affirme que les druides étaient étrangers à la Gaule, et n'avaient pénétré dans ce pays qu'à une époque assez rapprochée de notre ère. Les druides, évidemment d'origine kimrique, ont laissé des traces obscures de leurs établissements chez les nations établies au delà du Rhin, entre ce fleuve et le Danube : nous les retrouvons, en qualité de *drostes*,

ou juges, dans les divers districts de la Germanie septentrionale. Chez les Gètes de la Thrace, le sacerdoce des plistes, par sa constitution et ses maximes, offre de grandes analogies avec le culte des druides; et ce même sacerdoce semble avoir exercé une grande influence sur les destinées de l'Europe septentrionale. On rencontrait sur les bords de la Baltique un sacerdoce constitué sur les mêmes bases et les mêmes croyances, et auquel était préposé le *crive* ou grand pontife qui, de Romove, dominait les nations situées à la droite de la Vistule. Ce qui distinguait la religion introduite dans la Gaule par les druides (à la suite des invasions kimriques) de la religion primitive des Gaëls, qu'elle remplaça ou qu'elle transforma, c'est qu'elle n'était pas au même degré une religion de la nature, mais une religion de l'âme; c'est que l'un de ses dogmes avait l'immortalité de l'âme pour base. Et il ne s'agit point ici de cette transmigration des âmes adoptée par les bouddhistes de l'Inde, par Pythagore et par les druides eux-mêmes, système qui appartient encore à l'ancienne religion de la nature: nous voulons parler de ce pouvoir de l'âme, au moyen duquel elle parvient à s'assujettir et à dompter la volonté et les sens. La doctrine de la gloire obtenue dans un monde meilleur, par le sacrifice et la souffrance en ce monde, subsistait au fond même de l'enseignement druidique: aussi bien que dans la théogonie de l'Inde et dans la religion scandinave, l'âme se réunissait aux dieux des Gaulois par l'immolation du corps.

Les grandes colonies celtiques et galloises qui peuplèrent le nord de l'Espagne et occupèrent la haute

Italie, depuis le fabuleux Hercule jusqu'à Bellovèse, les nations ambronnes dont nous avons raconté les migrations, ne paraissent point avoir transporté dans leurs nouvelles patries l'institution des druides et leurs dogmes, formulés d'une manière nette et précise. Bien au contraire, la Grande-Bretagne, envahie par les nations kimriques, fut durant plusieurs siècles le principal foyer de la puissance des druides et le sanctuaire de leur enseignement. Cette observation pourrait suffire à déterminer l'époque de l'introduction du druidisme dans la Gaule transalpine; elle coïncide à peu près avec celle des Kimris : et comme, d'après le témoignage des triades, elle fut essentiellement pacifique et bienfaisante, on doit admettre qu'avant de livrer le sol et les populations de la Gaule à l'influence des druides, la caste militaire des Kimris avait commencé par éteindre toute résistance de la part des aborigènes, et par enlever tout pouvoir aux ministres de la religion primitive des Gaëls : tout indique d'ailleurs que cette religion primitive fut absorbée par le culte des Kimris, et que les druides incorporèrent à leur théogonie les croyances des peuples dominés ou vaincus.

D'après la tradition, défigurée sans doute, que les Romains ont fait parvenir jusqu'à nous, Hésus était la divinité la plus redoutable qu'adoraient les Gaulois. L'espace était sa demeure; on n'osait ni le renfermer dans un temple, ni le représenter sous des symboles humains : un feu perpétuel brûlait sur les autels destinés à ses sacrifices, et souvent aussi on l'honorait par la méditation et le silence.

César et les Romains qui combattirent sous ses ordres crurent reconnaître, parmi les divinités de la Gaule, la plupart des dieux de l'Olympe grec et latin : « De tous les dieux, dit César, celui qu'ils honorent le plus particulièrement et dont ils ont le plus de statues, c'est Mercure, qu'ils regardent comme l'inventeur des arts, et celui qui aide le plus à négocier heureusement, à amasser des richesses. A Mercure ils joignent encore d'autres dieux, tels qu'Apollon, Mars, Jupiter, Minerve, dont ils ont presque la même opinion que les autres peuples. Ils croient, par exemple, qu'Apollon éloigne les maladies, que Minerve a donné naissance aux manufactures, que Jupiter a l'empire du ciel, que Mars fait la guerre. C'est à ce dernier qu'ils offrent le butin qu'ils font dans les combats. Ils se vantent tous de descendre de Pluton. »

Pendant que le conquérant de la Gaule associait ainsi la religion particulière de ce pays à celle de Rome, Cicéron ne craignait pas d'établir à cet égard un système entièrement opposé, et qui rangeait les Gaulois parmi les destructeurs du paganisme grec et romain : « Les Gaulois, disait cet orateur, déclarent la guerre à toutes les religions.... Ce sont eux qui partirent autrefois des extrémités de la terre pour aller attaquer le temple de Delphes et l'oracle d'Apollon Pythien, révérend de l'univers. » Ces témoignages sont contradictoires; ils ne servent qu'à bien établir l'ignorance des Grecs et des Romains en ce qui concernait les croyances religieuses de la Gaule : ces croyances, loin de se rattacher au polythéisme dont Ovide s'est fait le poète, avaient le caractère d'une reli-



gion particulière, opposée par ses dogmes et son culte extérieur à toutes les autres théogonies païennes : « Si vous connaissez les dieux, dit un poète en s'adressant aux Gaulois, et si vous en avez une juste idée, alors le reste des hommes ne les connaît pas (1). »

Les dieux qu'adoraient les Gaulois n'avaient donc aucune similitude avec ceux de l'Olympe homérique : on ne leur attribuait ni les passions ni la forme de l'homme ; on ne les associait point aux querelles des rois et des chefs, et on avait une idée assez élevée de leur nature pour ne leur attribuer aucune des aventures étranges que les Grecs et les Romains prêtaient si complaisamment à leurs dieux suprêmes. Les divinités de la Gaule, en rapport avec les mœurs farouches et sauvages de leurs sectateurs, se plaisaient au sang et au carnage ; elles étaient insatiables de larmes et d'hécatombes humaines, mais elles n'empruntaient ni le corps des mortels ni celui des animaux pour satisfaire leurs amours et dégrader leur essence. « Les Germains, dit Tacite, estiment qu'il ne convient point à la grandeur des dieux célestes de les renfermer dans des murailles, ou de les représenter sous la forme de l'homme. Ils consacrent des bois et des forêts, et appellent du nom des dieux les lieux secrets, où ils ne voient la Divinité que dans le respect qu'ils lui témoignent (2). » Cette observation est ap-

(1) *Solis nosce deos, et cœli numina vobis,  
Aut solis nescite datum.* ;

( Lucain, lib. I, v. 452. )

(2) Tacit., *German.*, cap. ix. *Lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod solâ reverentia vident.*

plicable aux croyances des autres peuplades celtiques, et spécialement à celle des Kimris-Gaëls. Ces peuples considéraient comme une impiété de reconnaître des dieux mâles et femelles, et, sous ce rapport, leur doctrine se rapprochait beaucoup de celle des Perses et des mages (1).

Ils adoraient d'ailleurs des divinités dont les fonctions et les attributs rappelaient certains dieux de la Grèce et de Rome ; et, nonobstant les noms particuliers sous lesquels on les désignait dans la langue gauloise, les annalistes latins, soit orgueil, soit ignorance, s'obstinaient à ne voir en eux que Mercure, Jupiter, Mars, Pluton ou Vesta. Or, une étude plus approfondie des faits a permis de reconnaître qu'il n'y avait point identité réelle entre les dieux des deux pays : c'est ainsi que le prétendu Mercure des Celtes, au lieu de présider à l'industrie et au négoce, était le créateur du genre humain ; c'est ainsi encore que leur Jupiter n'avait que l'empire des choses célestes.

Les origines du paganisme gaulois paraissent se rattacher aux théogonies de l'Orient, même à celles de l'Inde. Le nom de Teutatès, qu'ils donnaient au plus formidable de leurs dieux, rappelle le dieu *Theut* des Phéniciens. L'adoration ou la personnification des forces de la nature, l'une des formes essentielles de leur polythéisme, semble empruntée aux idolâtries des Perses et des Scythes ; tandis que leurs mystères, inaccessibles autant que redoutés, rappellent les orgies de Samothrace, trop fameuses dans l'histoire des aberrations

(1) Pelloutier, tom. II, p. 14.

tions de l'homme. On a également reconnu que les monuments de leur culte (1) se retrouvent, identiques, sur les plages de l'île de Malte, dans le nord de l'Europe, dans l'Inde, dans le Bengale, et jusque sur les montagnes du nouveau monde. Ces symboles religieux, toujours les mêmes chez tant de peuples, attestent que l'Inde et la Phénicie furent comme le double berceau des croyances et des superstitions gauloises.

A la longue dut s'accomplir une transformation dans ce culte : lorsque les idées de Rome, avant-garde ordinaire de ses légions, eurent été comme acclimatées dans la Gaule par l'habitude des rapports, les Celtes intrôduisirent au nombre de leurs dieux des divinités grecques et romaines, et finirent par modeler quelques-unes de leurs pratiques sur celles du grand peuple dont ils subissaient naturellement les mœurs et l'influence. Le paganisme gaulois s'altéra donc peu à peu, et perdit, par le contact avec Rome, une partie de ses dogmes exclusifs et de sa répulsion pour les dieux étrangers. On emprunta aux Romains certaines coutumes et certains noms de divinité; on eut moins horreur des temples et des idoles, et, en revanche, on offrit plus rarement des sacrifices humains. C'est la marche ordinaire, c'est le développement régulier des idolâtries.

Les Gaulois croyaient descendre du dieu de la nuit : aussi, à l'exemple des Germains, comptaient-ils le temps par nuits et non par jours, et célébraient-ils dans l'obscurité la plupart de leurs cérémonies religieuses.

(1) Les *dolmens* et les *menhirs*. — Voir ci-après, pag. 212.

Il y avait des divinités locales; le vent *Circius* était honoré dans le Midi; au pied d'une montagne du Gévaudan, il y avait un lac voué à la lune; près de Tolosa, était un autre lac où les peuples jetaient avec profusion de riches offrandes. On défiait des lacs, des rivières, des torrents; et lorsqu'un marécage avait reçu cet honneur, il n'était plus permis de le dessécher. Tous les peuples de l'Aquitaine révéraient une fontaine sacrée située près de *Burdigala*; les arbres eux-mêmes étaient l'objet d'un culte sérieux, et le chêne passait, aux yeux des Gaulois, pour participer de la Divinité. Les forêts où croissait le chêne semblaient être les sanctuaires d'Hésus, et jamais la main d'un homme n'osait profaner cet arbre vénéré, en y portant la hache ou en le faisant servir à des usages vulgaires : toutefois on l'employait à la défense des villes et à la construction des vaisseaux. Chaque cité, chaque ville avait son génie protecteur, et en quelque sorte, parmi les dieux de second ordre, son patron particulier, auquel on rendait un culte spécial. Cet usage était commun à plusieurs peuples de l'antiquité, et les Romains avaient pour coutume de le respecter, en offrant des libations ou des sacrifices aux dieux des villes dont ils se rendaient maîtres ou dont ils faisaient le siège.

En adorant le feu, l'eau, la terre, l'air, les lacs, les fleuves, les arbres, les fontaines, les pierres et les montagnes, les Gaulois croyaient que chaque élément, chaque être corporel était le siège ou le temple d'une divinité subalterne qui y résidait, qui en dirigeait les opérations, et qui en faisait, pour ainsi dire, l'instru-



ment de sa libéralité envers les hommes. C'était proprement à cette intelligence, et non à l'objet visible, qu'ils rendaient un culte. Procope, parlant des superstitions de l'île de Thulé peuplée par les Celtes, et qui avait étudié les croyances de ce pays, dit formellement : « Les habitants servent plusieurs dieux et plusieurs génies, qu'ils placent sur le ciel, sur la terre, dans l'air et dans la mer. Ils ont encore d'autres divinités moins considérables, qui résident, comme ils le croient, dans les eaux courantes et dans les fontaines. » Ce n'était donc point aux éléments non plus qu'aux êtres matériels, mais bien à l'âme divine qu'ils étaient censés renfermer, que la religion gauloise adressait ses prières ou ses hommages. Les Celtes admettaient, avec Pythagore, que Dieu n'est autre que l'esprit répandu dans toutes les parties de l'univers, et qui donne la vie à tous les animaux; au fond, c'était la croyance de tous les païens instruits qui s'élevaient au-dessus des superstitions grossières du peuple, et c'était la première et la grande notion que les castes sacerdotales transmettaient aux initiés : Virgile, dans son poëme immortel, place, en tête de la cosmogonie révélée par Anchise au héros de *l'Énéide*, ces mots en qui tout se résume : *Mens agitat molem*. On peut conclure, de ce qui précède, que les Gaulois en état de se rendre compte de leurs dogmes adoraient des dieux spirituels, qu'ils croyaient unis d'une manière étroite et intime à toutes les parties visibles et à toutes les manifestations extérieures de la nature créée. C'est pour cela qu'ils se refusaient à bâtir des temples pour en faire la demeure des dieux, et c'est

ce qui les portait à détruire les temples des autres peuples.

Persuadés qu'une parcelle de l'intelligence divine était unie aux corps, les Gaulois n'en étaient que plus superstitieux, parce qu'ils concluaient, de leur croyance, qu'il fallait observer tous les détails qui se rattachent à la vie, au développement et à la destruction des êtres, pour chercher à connaître les volontés des dieux ou les événements à venir. Ils se disaient que la moindre chose ne s'opère jamais sans raison, et sans un ordre calculé des dieux. Ils ajoutaient que le tremblement des feuilles, le petillement des flammes, le grondement du tonnerre, le vol des oiseaux, le hennissement du cheval, l'aboïement du chien, la course d'un lièvre, et même tous les actes que l'homme accomplit sans réflexion, par un instinct machinal ou involontaire, étaient autant d'incidents dont il fallait tenir compte, parce qu'ils étaient comme des avertissements divins envoyés à l'homme. On comprend dans quel abîme d'observations puérides cette étrange préoccupation entraînait les Gaulois.

Quoi qu'il en soit, il paraît hors de doute que les Gaulois, livrés à ce polythéisme dont ils subissaient le joug, n'adoraient pas plus que les autres païens des divinités égales en puissance, mais bien un Dieu éternel et souverain, secondé ou servi par des divinités subalternes dont le nombre était infini, et qui émanaient du Dieu suprême.

Ce dieu était, nous le rappelons encore, désigné sous le nom de *Teut*, qui, plus ou moins défiguré par les diverses prononciations ou par les langues, se re-

trouve chez plusieurs peuples pour désigner l'Être auteur et créateur (1).

Malgré les emprunts que les Gaulois avaient faits au paganisme de Rome, leur religion conservait un caractère sombre et exclusif, qui la faisait considérer comme étrangère à celle des autres peuples. Strabon constate l'espèce de haine ou d'horreur que les rites mystérieux ou sanguinaires des Gaulois inspiraient à Rome ; d'où leur venait l'usage d'offrir des victimes humaines. Ici encore tout révèle l'introduction sur le sol de la Gaule de l'idolâtrie phénicienne, et l'on peut sans crainte assimiler le *Baal* de Tyr au *Bel* ou *Belen* des Celtes. L'histoire n'a pas conservé le souvenir des modifications progressives que subit le paganisme celtique ; mais, à chaque invasion de barbares qui incorpora dans le pays une population nouvelle d'étrangers ou de conquérants, les nouveaux venus firent prendre place à leurs dieux dans l'Olympe gaulois, et provoquèrent des transformations dans le dogme, dans les cérémonies ou dans les doctrines de la nation vaincue.

Nous avons parlé à plusieurs reprises de la corporation des druides, qui parfois rappelait les mages et les brachmanes de l'Orient, et tenait les peuples gaulois sous sa dépendance. Le nom de druides signi-

(1) Le *Theut* des Phéniciens ; le *Zeus*, *Théos* ou *Dis* des Grecs ; le *Deus* des Latins, qui n'est, après tout, que le *Zeus* des Grecs ; le *Tis* des Germains ; le *Teut* des habitants de Carthagène ; le *Dieu sans nom*, dont Strabon fait mention en parlant des Celtibères, et que ces peuples appelaient *Teut* ; le *Tuiston* germanique dont parle Tacite, et qui fut le père des *Teutons*.

fiait « homme des chênes (1). » Ces prêtres païens étaient les ministres des prières, des sacrifices, des cérémonies, et de tout ce qui se rattachait à l'exercice du culte. Ils présidaient aux assemblées religieuses ; ils étaient chargés d'immoler toutes les victimes offertes au nom d'une cité, d'un canton ou d'un citoyen ; ils expliquaient au peuple les différents points de la religion, interprétant les songes, le vol des oiseaux, les incidents vulgaires ou inaccoutumés de la nature. Les Gaulois croyaient que les prières étaient illégitimes et les sacrifices inefficaces, s'ils n'étaient offerts par le ministère des druides, seuls maîtres de la doctrine, et seuls en communication avec les dieux.

L'origine de cette corporation célèbre se perd dans la nuit des siècles ; mais tout indique qu'elle était une affiliation ou un rameau de la grande caste sacerdotale que nous retrouvons à la fois au bord du Gange, dans les premières annales de l'Inde, en Égypte et en Perse. On dirait, à voir ces anciennes nations également courbées sous le joug de leurs mages, que toutes les sociétés, chez les gentils, traversèrent une période durant laquelle les prêtres disposaient seuls, et sans contrôle, de la puissance morale et de la puissance matérielle. En possession de quelques vérités empruntées peut-être au culte des anciens patriarches, et qu'ils défiguraient, soit par calcul, soit par ignorance, ces prêtres, qui semblaient avoir

(1) *Derw* ( kimro-gallois ), *dern*, *dero* ( kimro-breton ), *dair* ou *déas* ( gaélique ), chêne ; *druidh*, *derwyld*, *derwyddon*, *drouiz*, *dryw*, druide. Les anciens connaissaient l'identité des deux noms. Diodore de Sicile traduit druide par *saronides*, du grec *σαρωνίδαι* ( chêne ).



constitué le sacerdoce des démons, avaient imaginé des initiations, des mystères, des rites, une cosmogonie, en un mot, un corps de doctrines qu'ils imposaient aux peuples, afin de perpétuer sur eux leur propre domination. On les retrouve sans cesse propageant une religion terrible dans ses manifestations et implacable dans sa tyrannie; divinisant les penchants de la nature humaine, avilissant les multitudes sous le joug de la superstition et de l'ignorance, et gardant pour eux-mêmes le dépôt de certaines traditions augustes, de quelques notions plus ou moins en rapport avec la révélation, et qu'ils ne transmettaient qu'à un petit nombre d'adeptes destinés, soit à perpétuer leur caste, soit à exercer une fonction sociale sous leur surveillance.

Les triades, écrites par les bardes longtemps après la destruction du druidisme, mais d'après les traditions orales des Gaëls et des Kimris, nous ont transmis quelques notions de l'enseignement de la caste sacerdotale des Gaulois : l'une de ces triades, citée d'ailleurs depuis des siècles par Diogène de Laërte, résumait ainsi le fondement de l'enseignement moral, et donnait les trois principes de la sagesse :

« Honorer les dieux ;

« Faire du bien aux hommes ;

« Cultiver en soi la force (la vertu). »

Évidemment de telles maximes appartenaient à un ordre d'idées très-épuré, très-dégagé des grossiers alliages du paganisme, et devaient se rattacher aux doctrines enseignées dans les mystères des castes de l'Égypte, de l'Inde et de l'Orient.

Le livre des *Runes*, des mystères (Cyf-rinac'h) des bardes, recueil de triades, écrit à diverses époques dans le cours du moyen âge, ne saurait être invoqué comme un monument certain de la philosophie religieuse et des croyances théogoniques des peuples gaëls et kimris antérieurs à l'ère chrétienne : il est évident que l'introduction de la foi catholique dans la Bretagne et dans l'Irlande a dû réagir sur les doctrines populaires, sur la tradition transmise par les bardes, et que ce serait chose trop hardie que de s'en rapporter aveuglément à des sources nécessairement altérées. Ces réserves faites, nous devons recourir aux triades comme aux indices les plus graves de la science que l'on enseignait aux adeptes des druides, sous l'ombre des chênes sacrés.

Et d'abord on y retrouve ce respect merveilleux et surnaturel du nombre *trois*, qui sert de point de départ à toutes les théogonies antiques, et qui est comme un pâle reflet de la vérité, défigurée de siècle en siècle par les passions humaines et l'ignorance.

La première triade, le *ternaire* des druides, enseigne qu'il y a trois unités primitives, et que de chacune il ne saurait y en avoir qu'une seule, savoir : un Dieu, une vérité, l'équilibre ou un *point de liberté*; la seconde triade annonce que trois choses procèdent des unités primitives, savoir : toute vie, tout bien, toute force. Telle était la trinité mystérieuse adorée et servie par les druides, comme principe de la vie, de la création, de la liberté : et, tout en reconnaissant jusqu'à quel point cette doctrine, qui n'admet pas

l'éternel amour, est au-dessous de la révélation dont elle reste une incomplète image, nous devons constater combien la Divinité gauloise, qui est vérité et liberté, l'emporte sur la fatalité, sur le destin aveugle et inexorable sous lequel se courbent les peuples asservis aux idolâtries de la Grèce et de Rome.

La vingt-deuxième triade proclame que trois choses sont primitivement contemporaines : « l'homme, la liberté, l'intelligence. » La trente-neuvième établit que tout être, excepté Dieu, a eu un commencement, et n'aura pas de fin. D'autres enseignent que l'homme peut, à sa volonté, suivre le bien ou le mal; elles ajoutent que le mal diminue l'être humain, et que celui qui s'en est rendu coupable renaît dans un ordre inférieur; mais que si son crime a été l'orgueil, il descend après la mort dans le plus bas degré des germes de la création, et qu'il est condamné à recommencer tout le cours de la transmigration des âmes : que si, au contraire, l'homme a fait le bien, les triades apprennent qu'il a augmenté son être, et qu'il sera récompensé en suivant les lois d'une transmigration dans l'ordre inverse, c'est-à-dire en se rapprochant graduellement de Dieu jusqu'au moment où il aura atteint *Gwynfild*, la région du bonheur sans bornes, but que toute créature doit atteindre, condition nouvelle dans laquelle tout procédera désormais de la vie, et non de la mort. Alors seulement l'âme aura acquis la plénitude du savoir, et elle sera douée de la faculté d'animer encore le corps de l'homme, en vue du jugement et en conservant la mémoire du passé. C'est la doctrine de la perfec-

tibilité, que de nos jours on a fait revivre (1); c'est le système selon lequel le mal est temporaire, le bien éternel, et la punition du mal limitée par le temps. Si de telles doctrines étaient bien la base de la philosophie religieuse des druides, et si les triades n'ont point été altérées par l'empreinte d'un enseignement épuré à l'aide de certaines notions chrétiennes, il est évident que, du milieu de ses ténèbres, le culte des Gaëls et des Kimris nos ancêtres avait, au double point de vue de la vérité et de l'intelligence, une supériorité réelle sur les croyances des peuples grecs et latins. On conçoit le mépris de la Gaule pour les dieux étrangers, pour les grossières théogonies des autres peuples. Mais, à côté des doctrines épurées que nous venons de mentionner, par combien de racines mauvaises le paganisme gaulois ne se rattachait-il pas à l'erreur, à l'ignorance et aux penchants qui dégradent l'homme! Nous n'en voulons citer d'autres preuves que les nombreux détails que nous avons donnés sur les superstitions absurdes ou sanglantes sous lesquelles se courbaient les Gaulois, et que les druides savaient

(1) Nous croyons qu'il ne faut accepter qu'avec une grande réserve le témoignage des triades et du livre des *Runes* : il faut se défier des interpolations et des altérations. Il est même tel monument respecté par les savants modernes, et qui sert de base à leurs systèmes, dont l'authenticité est contestable, et dont l'antiquité est au moins douteuse. On appréciera la réserve que nous avons mise à en invoquer l'autorité : nous étions placés dans la difficile alternative de nous appuyer sur des textes dépourvus de certitude, ou de ne pas assez tenir compte de leur existence.



entretenir et respecter, dans l'intérêt de leur domination et de leur puissance.

Les druides, comme les prêtres de l'Égypte et de l'Inde, enseignaient l'éternité du Dieu suprême et celle du principe de la matière : ils croyaient à la transmigration des âmes, à un Olympe moitié mystique, moitié sensuel, où les guerriers retrouvaient leurs armes, leurs chars, leurs chevaux, se livraient de joyeux combats, et buvaient un céleste hydromel dans le crâne de leurs ennemis. Ils étudiaient avec soin le cours des astres et les phénomènes de la nature : habiles dans l'art de connaître les plantes médicinales, ils guérissaient les malades, et acquéraient sur l'imagination des peuples l'influence la plus absolue. Ils avaient la prétention de ne rien ignorer de ce qui concernait l'ordre des choses, la magie, l'essence des dieux et de l'âme, et les forces qui prêtent une sorte de vie à la matière.

Ils instruisaient la jeunesse, réservant aux fils des grands et des nobles un enseignement privilégié, et se bornant, à l'égard des enfants d'une condition vulgaire, à communiquer certaines notions, certaines maximes dont la connaissance paraissait indispensable. La théologie, la morale, la philosophie, l'art oratoire, la jurisprudence, l'histoire et la poésie, formaient les bases essentielles de l'instruction donnée aux héritiers des puissantes familles. Les élèves demeuraient avec leurs maîtres dans les sanctuaires, qui étaient des espèces d'*académies* ou de hautes écoles : « Là, dit César, on disputait des astres et de leurs mouvements, de la grandeur du monde et de

« la terre, de la constitution de l'univers, de la puissance et de l'empire des dieux immortels (1). » Ces détails sont pleinement confirmés par le témoignage de Pomponius Méla (2). Les druides ne confiaient pas à l'écriture les secrets dont ils étaient dépositaires, mais ils les enseignaient de vive voix, ou, pour mieux dire, ils les rédigeaient en vers, afin qu'ils se gravassent plus facilement dans la mémoire de leurs disciples (3). En prenant la précaution de ne jamais écrire, ils empêchaient le peuple d'acquérir jamais la science dont ils se réservaient le monopole, et qu'ils avaient si grand intérêt à tenir cachée.

Les druides enseignaient que le monde organisé avait eu un commencement; ils en rapportaient l'origine à *Teut*, leur dieu suprême, principe actif, et à la divinité de la terre, considérée comme principe passif. L'union de ces deux principes avait produit non-seulement les hommes, mais encore les dieux. On suppose que les druides n'attribuaient qu'au principe spirituel la création des dieux secondaires, des esprits et des génies, et qu'ils pensaient que la terre n'avait fourni que le corps auquel ils étaient unis, ou l'élément dans lequel ils résidaient. Bien que les druides reconnaissent un commencement de toutes choses, ils proclamaient (4) que le monde devait subsister éternellement, et que toutefois il aurait à subir l'épreuve de l'eau et celle du feu, avant d'être purifié. Cette croyance était comme une

(1) César, liv. VI, c. 14:

(2) Pomp. Méla, lib. III, cap. 2.

(3) Cés., lib. VI.

(4) Voy. Strabon, liv. IV, page 197.

tradition défigurée de la vérité consignée dans nos livres saints.

Les druides admettaient une providence ; ils rapportaient les devoirs de l'homme aux trois fins principales que nous avons tout à l'heure indiquées, en parlant des triades (1). Comme les autres peuples occidentaux, ils avaient l'idée d'un dieu offensé par les crimes de l'homme, mais placable, et qui se laissait apaiser par des sacrifices. Ils regardaient la Divinité comme avide de sang, mais réservant une félicité particulière aux hommes qui sortaient de ce monde par une mort violente.

Les druides n'avaient pas introduit dans les Gaules le dogme de l'immortalité de l'âme, qui de toute antiquité avait été admis chez les Celtes ; mais c'est à eux que l'on attribue d'avoir les premiers enseigné à ces peuples que les âmes, au lieu d'entrer par la mort dans un état de peines ou de récompenses, ne faisaient que passer d'un corps dans un autre (2) : plusieurs anciens croyaient qu'ils avaient emprunté ce système à Pythagore, mais cette opinion a rencontré des contradicteurs. Au reste, la transmigration des âmes, telle que nous venons de l'indiquer, n'était point exclusive de l'idée d'une seconde vie : c'était un nouveau corps que revêtait l'âme du guerrier, mais un corps immortel comme l'âme, exempt de douleur, et destiné au bonheur. Ils regardaient la mort comme le nœud qui unissait la vie courte et misérable de ce

(1) Σέβειν Θεούς, καὶ μηδὲν ὁρᾶν, καὶ ἀνὴρταιν ἀσχεῖν. *Diogène Laerce.*

(2) César, lib. VI.

monde à la vie heureuse qui dans l'autre attendait les braves et les gens de bien dans un monde meilleur. « S'il faut vous en croire, dit Lucain s'adressant aux « druides, les âmes ne descendent pas dans le séjour « des ténèbres et du silence... Vous dites (le savez-  
« vous bien?) que le même esprit anime le corps dans  
« un autre monde, et que la mort est le milieu d'une  
« longue vie (1). » Cette espérance d'une résurrection disposait les Gaulois à mépriser le danger et à braver la mort.

C'est dans les îles de la Grande-Bretagne que les Celtes plaçaient la patrie bienheureuse où devaient revivre les héros (2) : quant à l'homme qui n'avait pas mérité d'être admis dans ce séjour glorieux, il était replacé sur la terre, et recommençait l'épreuve de la vie sous une autre forme humaine. On voit que ce système n'avait aucune analogie sérieuse avec la métempsychose, bien que les poètes et historiens romains, trompés par les apparences, aient cru pouvoir affirmer le contraire. Les triades, qui renferment de précieuses traditions du pays de Galles, sont très-explicites à cet égard : « Il y a, disent-elles, trois cercles (3)

(1) ... *Regit idem spiritus artus*  
ORBE ALIO : *longæ (canitis si cognita) vitæ*  
*Mors media est.* (Lucan., lib. I.)

(2) On lit dans Plutarque : « Démétrius dit qu'entre les îles voisines de la Grande-Bretagne, il y en a quelques-unes désertes, que l'on appelle les îles des génies et des héros. » — Procope est encore plus formel : « On prétend, dit-il, que les âmes des morts sont portées dans la Grande-Bretagne. » Procop., *Goth.*, lib. IV, cap. 20.

(3) Try cylc'h hanfod y sydd. — Par ce mot de *cercles*, les triades désignent des *sphères*.



d'existence pour l'âme : 1° le cercle de l'infini ou de l'immatérialité, où la Divinité seule existe et peut seule habiter; 2° le cercle de nécessité (*Cyle'h y ab-red*, d'épreuve, de souffrance), qui est la place de l'être qui tire son existence de ce qui est matériel ou inanimé, et l'homme l'a traversé; 3° le cercle de la félicité, qui est la place de l'être qui tire son existence de ce qui est animé, et l'homme pénètre de là dans le ciel. Les triades ajoutent que trois causes faisaient revenir l'homme dans la sphère d'épreuves, savoir : 1° la négligence à s'instruire; 2° le peu d'attachement au bien; 3° l'adhérence au mal(1).

Les druides, comme les gymnosophistes des Indes, proposaient la doctrine d'une manière concise, énigmatique, et par conséquent très-obscur. Ils croyaient rendre la vérité plus vénérable en la couvrant d'un voile. Indépendamment de la théogonie et des sciences qui faisaient l'objet de leur enseignement, ils avaient une doctrine occulte, à laquelle ils ne voulaient initier que ceux de leurs disciples qui se destinaient au sacerdoce. Celle-là était prêchée dans les cavernes, dans l'ombre des bois ténébreux, et le noviciat auquel étaient assujettis ceux qui aspiraient à faire partie de la caste des druides se prolongeait quelquefois pendant vingt ans : longue épreuve jugée utile pour compléter l'instruction et passer en revue tous les mystères. La doctrine secrète comprenait sans doute l'art divinatoire et la magie.

(1) Voir les savantes recherches de M. Aurélien de Courson (*Histoire des origines et des institutions des peuples de la Gaule armoricaine*, etc.).

Les druides étaient puissants dans l'île de la Grande-Bretagne; là surtout ils gouvernaient le peuple par l'autorité de leurs croyances et par l'ascendant de la terreur: on envoyait auprès d'eux, malgré l'obstacle de la mer, des jeunes gens dont ils exaltaient l'esprit et le fanatisme, et ces initiés rapportaient dans les Gaules le dépôt des traditions, des sciences et de la discipline. Les druides gaulois formaient un grand corps, dont les membres répandus dans toutes les provinces avaient pour mission d'asservir les intelligences, et de diriger les affaires sociales par voie d'interprétation, de conseils ou d'oracles. Ils avaient tous les ans, dans le pays des Carnutes, une assemblée générale qui leur permettait d'entretenir sans cesse l'unité de pensées ou de doctrines; et comme ils passaient pour connaître la nature et la volonté des dieux, jamais les rois, les chefs ni les peuples n'osaient s'écarter de leur règle ni enfreindre leurs ordres, transmis au nom du ciel. Ils avaient à leur tête un grand prêtre qui prenait le titre de prince des druides: ce chef était élu par les autres membres du sacerdoce gaulois, mais l'élection était souvent violentée par la force des armes. Les druides avaient attiré à eux, en exploitant la crédulité des peuples, la possession incontestée de trésors immenses, et néanmoins ils étaient exempts de toute charge et de tout impôt. Ils se vouaient à la vie contemplative et solitaire, plaçant leur demeure dans les antres ou dans les forêts. Ces prêtres étaient vêtus de longues robes blanches; ils tenaient à la main droite un croissant, en l'honneur de la lune; et sur l'épaule ils revêtaient un ornement à peu près semblable à

une croix, ce qui était aussi la coutume des prêtres d'Égypte. Ils étaient chaussés de sandales de bois, couronnés de chênes, et portaient une longue barbe qui donnait à leur visage un caractère d'austérité. Dans les grandes solennités, leur chef ceignait un diadème et une robe tissue d'or; il avait le cou et les bras ornés de pierres précieuses.

Le chêne était l'arbre sacré du druidisme : tous les ans, et probablement le premier jour de l'année, qui correspondait, dit-on, au sixième de la lune de mars, les druides et le peuple se rendaient dans les forêts, et coupaient avec une faucille d'or un rameau du gui (1), que des prêtresses recueillaient religieusement dans un drap, avant qu'il fût tombé à terre. Les Gaulois ne regardaient comme saint que le gui qui avait crû sur un chêne; ils lui attribuaient les propriétés les plus miraculeuses, et les prêtres païens, qui le vendaient aux crédules populations, trouvaient dans ce commerce superstitieux une source de nombreuses richesses.

Les druides enseignaient que la vie d'un homme peut être rachetée par la vie d'un autre, et cette affreuse croyance avait répandu sur toute la Gaule l'usage des sacrifices humains. Un riche malade faisait immoler, pour sauver son existence, un prisonnier, un esclave, quelquefois même un innocent. Avant une bataille, les druidesses (car les femmes étaient initiées aux mystères de l'ordre) égorgeaient un cap-

(1) Le gui est une plante parasite qui croît communément sur le tilleul, l'orme, le poirier, etc., et très-rarement sur le chêne.

tif, et cherchaient dans ses entrailles les présages de la victoire. Dans les circonstances graves, on élevait une statue colossale formée en osier, et représentant le dieu Teutatès : cette immense statue était remplie d'hommes et de femmes, quelquefois de criminels condamnés à mort, souvent d'innocents et de victimes volontaires, et, à un signal donné, on mettait le feu au colosse, qui engloutissait tous ces malheureux dans un vaste bûcher. Cette horrible coutume fut longtemps en usage, et les Romains eurent beaucoup de peine à l'abolir.

Le dogme de la vie future était si grossièrement sans doute, mais si fortement enraciné chez les Gaulois, que souvent ils renvoyaient la conclusion d'une affaire ou le paiement d'une dette à l'époque qui devait suivre la mort des parties contractantes. On voyait les parents et amis d'un défunt jeter, dans le bûcher funèbre de ce dernier, des lettres et messages qui devaient être remis à divers habitants de l'autre monde. A la mort d'un guerrier ou d'un grand, on égorgeait sur son tombeau, ou l'on jetait dans les flammes qui dévoraient ses restes, un cheval de guerre, des esclaves, sa femme elle-même. Quelquefois ces sacrifices étaient volontaires.

Les étrangers et les profanes n'étaient point admis aux assemblées religieuses de la Gaule ; les Celtes pouvaient seuls s'y rendre, et ils y assistaient en armes, mais dans l'attitude du recueillement. Leur culte extérieur consistait dans la prière, dans les sacrifices, dans le chant des hymnes et la danse. Les Cantabres chantaient des hymnes jusque sur la croix,



et au milieu des tourments. Une autre coutume particulière aux Celtés, c'est que, récitant leurs prières debout, tenant le bouclier de la main gauche et la lance de la droite, ils avaient coutume de tourner le corps tout entier du côté gauche. Nous venons de parler de leurs sacrifices humains : cette horrible coutume n'était pas particulière à ce peuple ; toutes les nations antiques l'ont pratiquée avec autant de barbarie, au moins à l'origine de leur civilisation ; et les Romains, qui s'indignaient à si juste titre de la voir subsister chez les Celtes, avaient eux-mêmes bien souvent offert à leurs propres dieux des hommes pour victimes. Faisaient-ils autre chose lorsqu'ils enterraient vivants, sous le sol de leurs places publiques, des Gaulois et des Gauloises destinés à apaiser les mânes, ou à conjurer le danger des invasions ? Dieu a permis que toutes les idolâtries eussent dans leurs annales la même tache de sang.

Les fêtes religieuses des Gaulois se terminaient rarement sans des festins qui étaient déshonorés par l'ivrognerie et la débauche. Parmi leurs divinations, la plus accréditée était le duel ou combat singulier, qui était en usage pour consulter les dieux sur la justice des causes. Ils avaient coutume de pratiquer ce qu'on a appelé au moyen âge l'épreuve du feu et l'épreuve de l'eau, et bien souvent ils consultaient le sort pour connaître la volonté de leurs dieux. Ils attribuaient des vertus magiques à certaines plantes ou à certaines paroles. On se lasserait à énumérer leurs autres superstitions, que l'on retrouve à peu près dans l'histoire de tous les polythéismes. Les drui-

desses exerçaient une grande autorité ; elles réglèrent à elles seules les mystères et les sacrifices de certaines divinités dont les autels étaient interdits aux hommes, et qui ne voulaient être servies que par des prêtresses. On distinguait trois sortes de druidesses : les unes devaient rester vierges ; les autres, quoique mariées, vivaient dans la retraite, et ne quittaient que très-rarement, une fois dans l'année peut-être, les autels qu'elles desservaient ; les autres enfin, moins élevées dans la hiérarchie, partageaient leur vie entre les soins du culte et les devoirs domestiques.

Les druides se divisaient en trois grandes catégories : les *druides* proprement dits, formant la classe supérieure et savante de l'ordre ; les *ovates*, ou prêtres subalternes ; et enfin les *bardes*, ou poètes, chargés de conserver dans leurs poèmes les traditions nationales, et de composer des hymnes destinés à fortifier chez les guerriers le mépris de la mort. Celui qu'un barde avait loué devenait immortel : dans les expéditions lointaines, le chant de ces poètes rappelait aux Celtes le souvenir de la patrie ; avant la bataille et pendant la lutte, il évoquait les héros morts dans le combat, et ranimait le courage de ceux qui commençaient à défaillir.

Les *ovates* ou *vates*, comme on l'a vu, composaient la seconde classe des prêtres de la Gaule : il est vraisemblable qu'avant l'invasion kimrique et l'introduction victorieuse du druidisme, ces ovates constituaient le sacerdoce primitif que les druides modifièrent ou transformèrent, et qu'ils suivirent la destinée de leur culte. Les ovates étaient donc dans l'origine

de la race des Gaëls, et les druides se les étaient affiliés comme les débris d'un sacerdoce populaire : ils nous rappellent les *vates* et le *vaticinium* des Latins. On les trouve quelquefois désignés dans l'histoire sous le nom d'eubages.

Les *bardes*, que s'étaient également affiliés les druides, appartenaient dans le principe aux bardes de l'Indostan, aux scaldes des Scandinaves, à la caste guerrière. Ils occupaient, dans la vieille Gaule, la position que les nations héroïques donnaient aux poètes, et leur mission consistait à éterniser la mémoire des exploits des chefs du peuple. La même institution existait chez les Perses et parmi les antiques races de l'Asie; et dans la langue hindoustani, usuelle dans l'Inde, bardaït ou bardaï signifiait un *barde* (ce mot venait du sanscrit *varta*, *barta*, la *parole*). En Orient, comme dans la Gaule, la fonction de ces poètes sacrés consistait à chanter des hymnes, à réciter des généalogies, à entonner les chants de guerre, et à servir de hérauts d'armes. Les Celtes de la Gaule, les Gaëls, avaient eu d'abord leurs poètes religieux, chantres d'une législation et d'une cosmogonie sacerdotale : ceux-là peut-être furent les ovates dont nous venons de parler, et non les bardes, que l'on pouvait ranger dans la caste militaire, et qui, sous la direction des druides, exerçaient une grande influence sur l'âme des héros. Tandis que les poètes sacerdotaux, bardes ou ovates, étaient chargés de mettre en vers la doctrine des druides et de la transmettre aux initiés sous la forme d'une poésie emblématique, les poètes militaires, les bardes proprement dits, conservaient un

caractère profane et se vouaient à célébrer la gloire des chefs. S'il faut en croire Lucien, l'une des divinités de la Gaule était un vieillard armé d'un arc et d'une massue, et qui traînait à sa suite une foule de prisonniers, captifs volontaires, qu'attachait une chaîne d'or et d'ambre sortant des lèvres du vieillard : ce dieu de poésie et d'éloquence était Ogmius, et parmi les Gaëls irlandais l'écriture mystique dont se servaient les bardes s'appelait ogham. Ogmius était un forgeron, profession en honneur chez les Celtes, et chez les Scandinaves au même titre que la fonction des bardes. Odin lui-même était appelé *Ljodsmidur*, c'est-à-dire forgeron de vers. En Irlande, en Écosse, et peut-être aussi dans la Gaule barbare, les bardes survécurent aux druides ; ils les continuèrent, et conservèrent aussi longtemps que possible, en face du christianisme, la vieille science druidique, mise au rang des crimes par les Romains. Il y avait des degrés d'initiation parmi les bardes, et à chaque degré ces poètes avaient leur spécialité et leur science personnelle, jusqu'au moment où, parvenus au grade supérieur, il ne leur restait plus qu'à se faire admettre au rang des druides. Quand la mort enlevait des guerriers illustres, les bardes héroïques faisaient entendre leurs gémissements et exhalaient leurs douleurs ; d'autres se résignaient au rôle moins noble d'égayer les repas par des railleries bouffonnes ; et le son de la harpe gauloise, la *hrotte* (hrotta), se mariait à toutes les gloires, à toutes les joies, à tous les deuils du pays.

Les druides avaient coutume d'offrir à la divinité de la terre, comme sacrifice expiatoire, un peu de



verveine cueillie avant le lever du soleil. Ils attribuaient à cette plante une vertu magique, et la puissance de chasser loin des cœurs la tristesse ou la haine.

Les druidesses se couronnaient de lierre : dans quelques contrées occidentales elles célébraient, la nuit, avec des cris affreux, leurs mystères, qui rappelaient les orgies et les bacchanales de l'Inde et de la Thrace. Elles s'assemblaient alors dans les sombres forêts de l'Armorique et sur les grèves de l'Océan; les îles d'Aurigny, d'Ouessant, une île située aux bouches de la Loire, et surtout l'île de Seyn (*Sena*), située vis-à-vis la pointe de Cornouailles (*Kern-Galltachd*), étaient les lieux accoutumés que choisissaient les druidesses pour accomplir leurs rites ténébreux; et les hommes n'osaient poser un pied sacrilège sur ces rochers, pour la plupart voués à la lune. Les druidesses passaient pour employer des charmes qui avaient la puissance d'exciter les tempêtes, de les transporter à travers les airs à d'incroyables distances, de leur faire prendre la forme des animaux, et de guérir les maladies incurables. Elles prétendaient lire dans l'avenir, et de toutes parts on venait les consulter. Leurs enchantements et leurs sortilèges exerçaient une grande influence sur la crédulité des peuples : sous ce rapport, aucune race humaine n'égala les Gaulois en pratiques superstitieuses ou insensées. Tel fut l'abîme où tombèrent l'une après l'autre les nations de l'antiquité, à mesure qu'elles perdirent la notion du vrai Dieu et la lumière révélée. On se fatiguerait à énumérer les pratiques puériles ou barbares à l'aide desquelles les druides cherchaient à interroger

le sort ou à asseoir leurs réponses. On retrouve le fond de ces superstitions dans toutes les idolâtries de l'antiquité, et trop souvent encore dans les habitudes invétérées des populations ignorantes.

Pendant que les castes sacerdotales de l'Orient ou de l'Italie construisaient en l'honneur de leurs dieux des temples, merveilleux sous le point de vue de l'art et des ornements, les druides de la Gaule, de l'Armorique et de la Grande-Bretagne se bornaient à des monuments grossiers et sauvages, tels que des pierres brutes ou d'énormes blocs dressés ou fichés en terre : tantôt on les rangeait en cercle, tantôt en ligne droite, et quelquefois on les unissait par de grandes pierres plates superposées, et qui servaient de tables aux sacrifices. Ces autels ou ces obélisques étaient désignés sous les noms de *dolmens*, de *peulvans* ou de *menhirs* : on en retrouve les débris dans les provinces de la France moderne, et surtout dans la petite Bretagne, à Carnac, vers le haut Brambien, à Loc-Mariaker. Les dolmens étaient souvent des monuments funèbres dressés en l'honneur de guerriers illustres (1), et alors ils surmontaient les tombelles,

(1) Le mot *dolmen* veut dire, en langue celtique, table de pierre : un dolmen se composait ordinairement de trois pierres plantées verticalement en terre, et qui en soutenaient une quatrième, presque toujours plus longue que large. C'est cette quatrième pierre, tantôt plate, tantôt creusée en bassin arrondi, qui servait aux sacrifices. Les *menhirs* et les *peulvans* étaient, comme nous l'avons dit, de grandes et longues pierres brutes, fichées en terre comme les pyramides égyptiennes. Quelques-unes atteignent jusqu'à quinze ou seize mètres de hauteur. Dans le langage populaire, on les appelle *pierrés fichés*, *pierrés fittes*, *pierrés droites*, *hautes bornes*, etc. On cite, parmi les plus célèbres, les deux menhirs

monticules naturels ou factices, qui recouvraient la cendre des morts. Par une bizarrerie dont il est im-

de Trédion (Morbihan), dont l'extrémité supérieure, grossièrement sculptée, représente une sorte de tête humaine. Les gens du pays les ont surnommés *le Babouin* et *la Babouine*.

Un certain nombre de menhirs, disposés en cercle, forment ce qu'on appelle un CROMLECH. Peut-être ces cromlechs servaient-ils de lieux de réunion aux druides, quand ceux-ci tenaient leurs assises. Il en existe un près du village de Gellainville, dans les environs de Chartres.

Parfois les menhirs sont sur plusieurs rangs. On en voit un exemple dans les fameuses *pierres alignées* de Carnac (à 10 kil. sud-ouest d'Auray, dans le Morbihan). Il y a trois siècles, on comptait plus de quatre mille de ces pierres; mais depuis lors un grand nombre ont été brisées, pour être employées à la construction des maisons du voisinage. Il en reste encore aujourd'hui près de douze cents. Ces pierres, dont quelques-unes sont d'une grandeur colossale, s'alignent, comme des rangées d'arbres, sur onze files parallèles. Rien de plus singulier et de plus bizarre que l'aspect de ces masses informes s'élevant au milieu de la plaine nue et sauvage de Carnac.

LES ALLÉES COUVERTES, que nos paysans appellent *Roches aux Fées*, *Grottes aux Fées*, *Palais des Géants*, etc., sont des galeries composées d'une double rangée de pierres verticales, lesquelles supportent d'autres pierres placées horizontalement, de manière à figurer un toit. Il paraît assez probable que c'étaient des espèces de sanctuaires. L'allée couverte de Bagneux, près de Saumur, a vingt mètres de longueur, sur seize de largeur et trois de hauteur.

On voit aussi quelquefois, dans certains départements, notamment dans celui du Finistère, deux énormes blocs de rochers posés l'un sur l'autre, et équilibrés de telle façon qu'il suffit du moindre choc, ou même d'un coup de vent un peu violent, pour imprimer au bloc supérieur un mouvement marqué d'oscillation. C'est ce qu'on appelle les *Pierres branlantes*, les *Pierres qui dansent*, les *Pierres qui vivent*, les *pierres folles*, etc.

Enfin nous ne devons pas oublier de mentionner les TUMULI ou TOMBELLES, monticules factices élevés avec des terres rapportées ou des pierres brutes amoncelées, et qui recouvrent presque toujours une ou plusieurs chambres sépulcrales. On a reconnu une cinquantaine de monticules de ce genre dans la seule Normandie. La Bretagne, la pro-

possible de se rendre compte, les énormes blocs dont se composaient les peulvans et les menhirs, au lieu d'être plantés en terre, étaient quelquefois posés en équilibre sur d'autres pierres ou sur le sol, et oscillaient au moindre choc sans quitter leur base. Quelquefois les blocs en forme de table, suspendus sur les piliers bruts, formaient des espèces de grottes, dont plusieurs étaient assez profondes. En face de ces rochers, dressés et soulevés à force d'hommes, on se demande aujourd'hui par quels prodigieux efforts nos sauvages ancêtres parvinrent à accomplir ce travail ; et les légendes naïves accréditées chez le peuple attribuent à des êtres surnaturels l'origine de ces étranges monuments. Il est certain que sous ces grottes factices, dans ces enceintes de pierres, théâtres accoutumés de la célébration des rites nationaux, on ne découvre la trace d'aucune idole, d'aucune effigie représentant les héros ou les dieux du pays. A ce signe seul on reconnaît leur antiquité : on voit que ces débris étranges se rattachent à une époque où le polythéisme

vince de France la plus riche sans contredit en monuments celtiques, en renferme aussi un assez grand nombre.

Même après l'établissement de la religion chrétienne dans la Gaule, les dolmens, les menhirs, les cromlechs, enfin tous ces grossiers vestiges de la religion des druides, demeurèrent longtemps encore en grande vénération parmi le peuple des campagnes. C'est ce qu'on voit par les actes de plusieurs conciles, et en outre par diverses lois de Charlemagne, lesquelles prononcent des peines sévères contre ceux qui rendent aux pierres un culte superstitieux. Il en fut de même, au reste, des arbres, des fontaines, et de presque tout ce qui avait été un objet d'adoration pour les anciens Gaulois.



n'avait point encore revêtu la dernière forme, qui est l'idolâtrie ; et cette période historique se retrouve dans toutes les religions primitives, chez les Perses, chez les Indiens, chez les Chinois, chez les Scythes, aussi bien que chez les Gaëls et les Kimris de la Gaule. Il semble qu'à l'origine de tous les peuples subsistait à cet égard une même tradition, un principe semblable ; et l'on se rappelle involontairement ce précepte donné aux Hébreux : « Tu ne feras ni sculpture ni « image des choses qui sont dans le ciel, ou sur la « terre, ou dans les eaux, ou sous la terre ; tu ne « les adoreras pas, et ne leur rendras aucun culte. « Si tu m'élèves un autel de pierres, tu ne le feras pas « avec des pierres taillées... Tu élèveras un autel au « Seigneur ton Dieu... avec des roches informes et « non polies, et tu y offriras des holocaustes... » Le bas-relief qui représente Hésus, et les autres simulacres du même genre, appartiennent évidemment à une époque presque contemporaine de la conquête romaine, alors que le polythéisme grec et latin commençait à étendre des racines sur le sol de la Gaule, et à faire subir de graves altérations au culte primitif.

Introduit dans la Gaule à une époque ignorée de l'histoire, plusieurs fois rajeuni et fortifié par les races barbares qui envahissaient le pays, apportant avec elles la tradition sauvage des Scythes, le druidisme s'était maintenu par la terreur, et par le double ascendant de la science et de la superstition. Mais est-il besoin de dire qu'il pesait sur les peuples, et que quiconque pouvait apporter à la Gaule un joug moins lourd, un ordre social moins sombre, devait trouver

peu à peu des sympathies et des complices, et remplacer par d'autres institutions un despotisme qui ne s'exerçait que dans les ténèbres? Vers le siècle qui précéda l'ère chrétienne, et dès que l'histoire semble avoir pénétré dans la Gaule, dans les contrées de l'Orient et du Midi, le druidisme était devenu moins puissant sur l'esprit des peuples : la sanglante religion qu'il imposait aux hommes avait reculé peu à peu devant la civilisation romaine, et la sauvage théocratie, propagée par les druides, commençait à faire place à une sorte de féodalité barbare qui associait le pouvoir du noble à celui du prêtre.

Par quelles transformations passa l'exercice de l'autorité politique dans les Gaules? Qu'advint-il de ce gouvernement, depuis l'ère inconnue où les sauvages Gaëls se tatouaient et combattaient à l'aide de massues, de haches de pierre ou de flèches armées d'arêtes de poisson, jusqu'à l'époque, si rapprochée des temps chrétiens, où ils disputèrent à l'aigle romaine leurs riches et opulentes cités et leur nationalité indépendante? C'est ce que l'histoire ne saurait établir au moyen de données certaines, puisque les monuments manquent pour retracer le souvenir de ces révolutions. Tout indique que, sous l'autorité et la surveillance des druides, les tribus gauloises obéirent d'abord à des chefs militaires qui s'attribuèrent la royauté, et que chaque province importante de la Gaule eut son roi : les divers États étaient unis l'un à l'autre par le lien fédératif; et quoique chacun eût son administration particulière, sa royauté spéciale, ils relevaient tous, dans les questions générales, d'un

conseil suprême, d'une autorité collective, d'une sorte d'assemblée générale qui tenait des sessions périodiques, centralisait et représentait la volonté ou l'intérêt national. D'après les historiens latins, on voit que, du temps des Tarquins, Ambigat était roi de la presque totalité des Gaules lorsqu'il envoya ses deux neveux occuper l'Italie et la Germanie avec deux puissantes armées; le roi des Arvernes, Bituit, commandait à deux cent mille soldats, et étalait sous les yeux des Romains, ses ennemis, un luxe inouï et une splendeur vraiment digne du rang suprême. On peut, sans trop se hasarder, mettre au nombre des rois de la Gaule ces brenns célèbres qui envahirent la Toscane, le Latium, la Macédoine et la Grèce, et rangèrent sous leurs ordres d'innombrables combattants. Les uns appartenaient à la race sénonaise; d'autres, à la Belgique. Qu'étaient ces rois, en tant que revêtus du pouvoir politique? N'avaient-ils d'autorité souveraine que dans les camps? Subissaient-ils, dans les actes ordinaires de leur gouvernement, l'influence directe des druides? Tout l'indique, mais il serait difficile de signaler les faits contradictoires et les exceptions locales. On doit admettre également qu'à mesure que de nouvelles lumières se répandaient dans la Gaule, grâce au contact des civilisations du Midi, l'autorité implacable et sanglante du corps des druides rétrograda devant celle de la royauté et des castes militaires. Ce mouvement, dont on ne saurait préciser les phases, était sans doute accompli vers les temps d'Annibal et de Marius; car déjà, sur plusieurs points de la Gaule, une autre transformation s'opérait, qui substituait au pouvoir

absolu des rois celui des grands, et parfois un ordre social, républicain dans sa forme, quoique toujours favorable à l'aristocratie. A la suite de cette nouvelle révolution, la royauté ne fut pas abolie dans toute les contrées gauloises; mais presque partout elle fut privée de prérogatives réelles et de puissance directe. Dans le nord, dans les pays de l'ouest, et le long des côtes de l'Armorique, la théocratie se maintint avec l'assentiment du peuple; dans le centre, vers l'est et du côté de la Germanie, les influences aristocratiques et seigneuriales prévalurent; dans les régions du midi, il y eut une plus grande disposition à s'assimiler les formes de la démocratie romaine. Que si l'on voulait trouver la preuve de cet affaiblissement ou de cette extinction de la royauté dans une partie de la Gaule, on en rencontrerait à chaque pas des vestiges dans les écrits que nous ont transmis les Latins. C'est ainsi que du temps de Jules-César on voit souvent que, soit chez les Arvernes, soit chez les Helvètes, soit chez les Séquanes, les Édues et les Carnutes, tel ou tel personnage, issu de souche royale, conspire pour rendre à sa famille le pouvoir et le sceptre dont la nation l'avait autrefois dépossédée : on voit aussi que ces mêmes peuples éloignaient des premières magistratures les héritiers de leurs anciens rois, et punissaient du dernier supplice quiconque aspirait au retour de l'ancienne tyrannie.

En général, et sauf les diversités historiques dont nous ne pouvons tenir compte, l'organisation féodale de la Gaule établissait un maître ou seigneur au-dessus de chaque grande terre, dont les dépen-



dances, telles que les bourgs, les villages, les hameaux, les habitants enfin, reconnaissaient sa souveraineté, lui rendaient hommage, et n'avaient avec lui d'autres rapports que la vassalité ou l'obéissance. Le seigneur levait de petites armées sur ce territoire, et conduisait sa troupe, soit sous le drapeau commun dans les guerres générales, soit sous sa bannière particulière à des guerres de voisin à voisin, de tribu à tribu; et ces querelles subalternes étaient fréquentes chez des peuples possédés de la manie de combattre.

Mais cette constitution féodale, qui met au grand jour de sublimes vertus guerrières, et dans l'ombre des misères presque universelles, ne pouvait avoir une très-longue durée. Par une étrange uniformité dans la marche des transformations humaines, il s'opéra une révolution à peu de chose près semblable à celle que nous aurons à décrire plus tard, et qui eut lieu, douze siècles après la conquête de la Gaule, dans la France du moyen âge : les mêmes causes produisirent les mêmes effets.

A mesure que les villages et les bourgs soumis à l'aristocratie se peuplaient, s'enrichissaient et s'élevaient au rang de villes, un nouvel élément de population réclamait sa part à la vie sociale. La classe intermédiaire devint peu à peu assez forte pour prendre en main, et avec succès, la cause des populations réduites au vasselage, et pour disputer aux seigneurs leur suprématie politique. Ce premier *affranchissement des communes* ne s'établit pas sans résistance : les seigneurs, aidés par le peuple des campagnes, luttèrent contre la puissance municipale

des villes ; mais les villes furent soutenues dans cette crise par les druides, qui ne pardonnaient pas aux grands de les avoir dépossédés de leur antique influence.

La révolution qui venait d'avoir lieu dans les Gaules porta atteinte à l'uniformité des lois nationales, et établit sur toute la surface de ce territoire une grande variété de coutumes. Chacun de ces peuples issus des Gaëls, des Belges et des Ibères, participa diversement à ce grand mouvement, et se constitua à son gré : chez les uns, la souveraineté fut confiée à un sénat, composé de notables et de prêtres, élisant chaque année un juge ou *vergovret* ayant droit de vie et de mort. Pour contre-balancer ce pouvoir exorbitant, la multitude nommait un chef militaire. Chez les autres, les principaux citoyens formaient également un sénat ; et cette assemblée législative élisait des chefs temporaires ou à vie, qui portaient souvent le titre de rois. Enfin, d'autres provinces étaient organisées en petites républiques obéissant à des sénats, à des chefs électifs, et même à des rois qui n'avaient de la royauté que le nom, et nullement la puissance (1).

Une sorte de patronage et de clientèle réciproque

(1) Contraints de substituer parfois des conjectures à la certitude, nous avons accepté, dans les pages qui précèdent, l'hypothèse que l'école moderne a pour ainsi dire fait entrer dans le domaine des faits acceptés par l'histoire : c'est un devoir pour nous d'avertir le lecteur que ce système n'est pas toujours fondé sur des textes précis, et que ces transformations politiques de la Gaule peuvent, jusqu'à un certain point, être contestées par la critique ; mais les détails qui vont suivre compléteront à cet égard notre pensée.

resserrait les liens des peuples gaulois entre eux ; les États les plus puissants ralliaient autour d'eux des États plus faibles ; ces derniers les reconnaissaient pour patrons, et, en échange de leur protection efficace, s'engageaient à prendre parti dans leurs guerres, à n'avoir d'amis que leurs amis, d'ennemis que leurs ennemis. Les liens du patronage et de la clientèle n'étaient point indissolubles.

Les grands États étaient liés entre eux par des rapports de fraternité, et formaient une confédération ; ces diverses confédérations avaient des assemblées générales, composées des députés des villes et chargées des intérêts communs. Mais, quelque régulier que fût cet état social, il ne pouvait que favoriser l'indépendance réciproque et la vanité des tribus ; pour les guerres étrangères il livrait la Gaule aux armées ennemies, sans la mettre en position de se défendre avec unité, et de concentrer rapidement ses forces sur les points menacés ; bien plus, il la divisait par des rivalités intempestives, et donnait, à la peuplade terrassée ou opprimée par une peuplade voisine, la triste et coupable ressource de faire appel à l'intervention de l'étranger. Ce fut par cette porte que les légions romaines s'introduisirent sur le sol gaulois, et eurent un prétexte pour entreprendre la conquête de ce grand pays.

Le conquérant de la Gaule résume en ces termes les principales causes qui hâtèrent la ruine de ce pays : « Les Gaulois sont divisés en factions ; ces divisions sont presque toujours fomentées par leurs « princes et leurs démagogues, qui exercent une puis-

« sance arbitraire sur leurs inférieurs. » On croirait lire l'histoire des derniers déchirements de la Pologne, avant le partage. Tacite compte jusqu'à soixante-quatre le nombre des petites républiques gauloises dont les institutions, en partie aristocratiques, en partie démocratiques, livraient le peuple à de perpétuels débats. La plupart des autres États avaient conservé la forme monarchique ; mais, sous cette apparence, ils étaient en réalité gouvernés par les grands, appuyés sur leur clientèle, et toujours prêts à vider leurs différends avec l'épée. Dès qu'ils n'avaient aucune guerre étrangère sur les bras, ils se querellaient entre eux ; de sorte que, pour mettre fin à leurs luttes intestines, la principale affaire de leurs assemblées générales était souvent de trouver un prétexte plausible d'entreprendre une guerre au dehors, de prendre en main la cause de quelque nation opprimée, ou de fournir à des alliés un corps d'auxiliaires. Les républiques libres avaient une loi commune, en vertu de laquelle chaque citoyen qui venait d'apprendre une chose intéressant l'ordre public, devait en informer les magistrats, sans en parler au peuple, ce dernier ne devant connaître que ce qu'il plaisait aux magistrats de rendre public, et de laisser discuter en assemblée générale. Un grand nombre de petits rois (*reguli*) de la Gaule ne gouvernaient que des tribus médiocres, et ne transmettaient pas héréditairement leur pouvoir. Quelquefois un peuple forçait un autre peuple à recevoir un roi de sa main : l'autorité de ces princes était limitée et contestée, et cela devait être dans un pays où le



principe du droit était la force, et où quiconque n'avait pas le pouvoir de se défendre devait obéir.

Longtemps on avait exclu les peuples d'Aquitaine du droit d'envoyer des députés aux assemblées générales de la Gaule : on considérait les races ibériennes et liguriennes comme étrangères à la nationalité et aux intérêts gaulois ; la république de Massilie (Marseille) avait également ses mœurs, ses coutumes et son existence distinctes, et c'était là plutôt une colonie grecque qu'une province de la Gaule. Vers l'époque de Jules-César, lorsque le pays tout entier fut menacé par les armes romaines, on admit les Aquitains à prendre part aux délibérations qui avaient pour but la défense de la commune patrie. L'assemblée générale des délégués de tous les États gaulois était présidée par un druide ; c'était également un prêtre qui dirigeait les travaux des sénats particuliers institués dans les villes, et chargés de veiller aux intérêts de la cité. Lorsque l'assemblée générale de la Gaule était convoquée, ce qui était rare, la session extraordinaire s'ouvrait par le sacrifice d'un homme, qu'on immolait au dieu Hésus. Le peuple (*demos*) n'avait point accès au sénat, ni aux assemblées publiques ; il n'y envoyait ni représentant ni députés, mais il se choisissait un chef militaire, une espèce de tribun qui avait mission de plaider sa cause, et de le protéger contre les violences des nobles ou des riches. Au reste, nonobstant cette garantie, la misère était l'apanage du plus grand nombre des citoyens ; et la multitude, accablée d'impôts ou de dettes, n'avait d'autre moyen de se mettre à l'abri des tentatives de l'aris-

toocratie, que de se placer, grâce à l'institution de la clientèle, sous le patronage des grands. Quelques chevaliers nobles avaient jusqu'à dix mille clients sous leur tutelle, et il est facile de voir que c'était là une menace permanente pour la sécurité intérieure ou le repos du pays.

Au moment où se préparait la conquête de la Gaule par les armées romaines, les habitants de cette contrée se divisaient en trois classes : les druides, la noblesse, et le peuple.

Nous avons parlé des druides, et de leur influence religieuse et politique ; nous venons de dire quelques mots de la puissante aristocratie et du vaste système fédératif qui dominait la nation. Il nous reste à préciser l'état des personnes, autant que les documents trop peu nombreux que nous a transmis l'histoire pourront le permettre.

La noblesse chez les Gaulois était héréditaire et formait un ordre à part, au-dessous des prêtres et au-dessus du peuple. Soit qu'elle fût un patriciat basé sur des traditions religieuses, soit qu'elle ne résidât que chez les descendants des anciens chefs ou des anciens rois du pays, elle ne conférait à ceux qui étaient revêtus du titre nobiliaire, c'est-à-dire aux chevaliers (*equites*), aucune prépondérance légale dans le gouvernement ni dans l'administration de la cité. « Tous  
« les chevaliers, dit César, devaient prendre les armes  
« dès que la guerre était déclarée. Ils avaient toujours  
« autour d'eux un nombre d'*ambactes* et de *clients* pro-  
« portionné à l'éclat de leur naissance et aux res-  
« sources de leur patrimoine. C'était là, pour eux,

« la seule marque de crédit et de puissance (1). » C'était là une organisation sociale à peu près semblable à celle qui subsistait, il y a quelques siècles, dans les montagnes de l'Écosse, et dont un romancier illustre a popularisé le souvenir. Rien ne rappelait davantage les nobles gaulois et leurs clients que les chefs de clans calédoniens, seigneurs des hautes terres, et chefs naturels des vassaux et des tribus qu'ils groupaient autour d'eux, et se rattachaient autant par le lien hiérarchique que par les bienfaits. Chaque noble gaulois commandait à un canton ou à un certain nombre de familles placées sous sa tutelle, et ce protectorat lui imposait l'obligation de prendre fait et cause pour ses vassaux. De là une réciprocité de services, une hiérarchie de prescription et d'obéissance, un lien permanent et sacré, qui constituait un ordre social des plus vigoureux, et qui n'était, au demeurant, sous des appellations différentes, que la féodalité avant le christianisme. « Chez les Gaulois, dit encore César, ce n'est pas seulement dans chaque ville, dans chaque canton et dans chaque campagne qu'il existe des factions, mais aussi dans chaque maison... La raison de cet antique usage paraît être d'assurer à chacun, dans le peuple, une protection contre des hommes plus puissants; car nul ne souffre que l'on opprime ou que l'on circonvienne ceux qui sont sous sa tutelle (2). » On doit conclure de ce témoignage que, dans la Gaule,

(1) *Cés., de Bell. Gal.*, lib. VI, c. 15.

(2) *Ibid.*, lib. IV, c. 11.

quiconque n'avait pas la force de se protéger par lui-même se plaçait sous l'obédience d'un noble ou d'un patron, et devenait son serviteur dévoué, son homme lige, son *vassal* (1).

Le peuple (*plebs*) dans la Gaule comprenait tous ceux de la nation qui n'appartenaient ni à la caste des druides, ni à l'ordre des équites ou nobles; il embrassait donc dans sa généralité les hommes libres et les colons, en d'autres termes les *ambactes* ou *soldures*, les clients et les *obœrati*. Les premiers, unis aux grands par un pacte, peuvent être assimilés aux *leudes*, aux *compagnons*, dont il est si souvent question dans la période mérovingienne. « Telle est la condition des soldures, dit César, qu'ils jouissent de tous les biens de la vie avec ceux auxquels ils se sont consacrés par un pacte d'amitié : si leur chef périt de mort violente, ils partagent son sort, et se tuent de leurs propres mains. Il n'est pas arrivé, de mémoire d'homme, qu'un de ceux qui s'étaient dévoués à un chef, par un pacte semblable, ait refusé, celui-ci mort, de mourir aussitôt (2). » D'après le témoignage formel de Tacite, une institution analogue existait chez les Germains : on la retrouve dans toutes les annales des nations barbares de l'Europe occidentale, et surtout chez les Ibères. Quant aux rapports hiérarchiques qui constituaient la *clientèle*, ils formaient comme la base essentielle de l'ordre social chez les Romains : chaque client,

(1) Dans la langue bretonne, *gwas* : c'est à peu près ce mot de vassal qui, on le voit, serait de plusieurs siècles antérieurs au moyen âge.

(2) César, *de Bello Gall.*



se dévouant à un patron et lui payant un tribut ou une redevance, devenait comme l'élément isolé de la puissance de ce noble ; et chaque patron, concentrant en ses mains toutes les forces de ses clients, les mettait au service de chaque protégé. Ce système, d'une étonnante simplicité, l'emportait sur la féodalité du moyen âge, en cela surtout que la clientèle était volontaire et ne se transformait jamais en un joug humiliant ou onéreux, qui, au lieu d'exciter la reconnaissance du pauvre, faisait fermenter dans son cœur la malédiction ou la haine. Cela tenait sans doute au besoin réciproque que chacun avait d'un protectorat ou d'une clientèle. Quant à la classe des *obœrati*, dont nous avons mentionné le nom, elle se composait de gens qui, à raison de leur insolvabilité, avaient été rangés dans une condition analogue à celle des esclaves, et qui néanmoins, en payant leurs dettes, pouvaient rentrer dans les droits et la condition des hommes libres.

Chez les Gaulois comme chez les Teutons, comme chez les Scythes, ces deux grandes familles barbares, issues peut-être d'une même origine, la royauté était une institution précaire, qui rencontrait en face d'elle des forces sociales jalouses, presque toujours en état de la neutraliser. Rien n'indique qu'elle fût héréditaire. Les rois gaulois sont ordinairement des chefs aventureux, qui exercent une autorité considérable dans les camps et durant les invasions, et qui, dans les périodes pacifiques, sont revêtus d'une magistrature honorable et d'un pouvoir très-limité. L'histoire nous montre que la souveraineté chez les

Gaulois résidait dans la nation, ou pour mieux dire dans l'assemblée des guerriers. Durant la première période des invasions celtiques, le chef de l'armée ou le chef d'un peuple gaulois était appelé brenn (1); mais plus tard les historiens romains substituèrent à ce nom celui de roi (*rex*). La dignité royale ne doit pas être confondue avec les fonctions de chef suprême ou de généralissime que l'assemblée nationale de la Gaule décernait au plus habile ou au plus brave dans les grands dangers publics, et dans les guerres auxquelles prenaient part toutes les nations gauloises. La royauté ou principale magistrature des cités était élective, temporaire, et souvent disputée à main armée par des chefs ambitieux. Chaque cité élisait annuellement un gouverneur et un commandant militaire, le vergobret et le brenn; mais l'élection, loin d'appartenir au peuple, était en quelque sorte réservée à la noblesse, surtout aux druides, comme une prérogative qu'ils exerçaient de par les dieux. Cette circonstance est essentielle, et sert à établir que l'organisation politique de la Gaule n'était point une démocratie. La nation gauloise, à part les deux ordres privilégiés, n'exerçait par elle-même aucune autorité, et n'était appelée à aucun conseil (2). C'est ce qu'affirme César; et toutefois Strabon dit en propre termes : « La plupart des peuples de la Gaule avait un gouvernement aristocratique; tous les ans, on choisissait un gou-

(1) *Brenin*, d'après les anciennes lois galloises et irlandaises; c'est le nom que les Latins ont transformé en celui de *Brennus*.

(2) *Plebs pene servorum habetur loco, quæ per se nihil audet nulloque adhibetur consilio.* Cæsar., Bell. Gall.

verneur et un général que le *peuple* nommait pour le commandement des troupes (1). » Par ce mot *peuple*, on doit entendre les hommes libres, qui n'appartenaient pas à la noblesse héréditaire, mais qui combattaient dans les armées et servaient de compagnons aux grands, en d'autres termes les *ambactes* ou *soldures*, dont nous avons parlé plus haut. Ainsi l'armée élisait son chef (2).

Les Aquitains et les Ligures, ces deux branches principales de la famille ibérienne, avaient conservé sans altération le type originel de leur race; ils étaient braves, rusés, souples, agiles, trop souvent cruels; ils avaient le teint brun, la taille petite, mais élancée; les Ligures passaient pour perfides et fourbes: ils vivaient de chasse, et cependant ils avaient la réputation de cultiver avec habileté la vigne, l'olivier et les céréales. Ceux qui peuplaient le littoral de l'Océan et de la Méditerranée étaient de hardis pirates: montés sur de frêles embarcations, ils infestaient la mer et désolaient le commerce des autres peuples. Les Aquitains étaient répartis en clans ou tribus, dont les chefs exerçaient un pouvoir presque absolu: dans les grands dangers, toutes les peuplades concentraient leurs forces sous un chef suprême, que les guerriers désignaient par élection. Chez eux l'institution des *ambactes* ou *soldures*, ou

(1) Strabon, liv. IV, c. 4.

(2) De ce que la féodalité existait en Gaule et chez toutes les nations de l'Europe à leur origine, on pourrait conclure qu'au dixième siècle elle ne fut pas une nouveauté politique mais bien l'expression, régulière des traditions de chaque peuple remontant à son passé.

pour mieux dire celle des *dévouements* au chef de la tribu pour la vie et pour la mort, était entrée dans les mœurs du peuple plus profondément que partout ailleurs dans la Gaule. Les Ligures étaient sobres, économes, durs au travail. Chez eux la femme était vraiment la compagne de l'homme, et non son esclave; elle prenait part aux conseils de la nation, dans les questions de paix et de guerre. Un grand nombre de Ligures étaient enrôlés comme auxiliaires par le gouvernement de Massilie.

Cette dernière république avait toujours maintenu son indépendance vis-à-vis de la Gaule; peu à peu elle s'était placée, sinon de droit, du moins par la force même des intérêts et des choses, sous le protectorat des Romains, décoré du nom d'alliance. Les Massiliens suivaient les lois ioniques, qui étaient exposées dans un lieu public : leur gouvernement était aristocratique; il résidait dans un sénat composé de six cents membres nommés à vie, et qui s'appelaient *timuques*; quinze sénateurs étaient particulièrement chargés de l'expédition des affaires, et parmi ces quinze il y en avait trois qui exerçaient une autorité souveraine. Quiconque n'avait pas d'enfants, et n'était pas en possession des droits civiques depuis trois générations, ne pouvait prétendre à la dignité de *timuque*. Si quelqu'un avait rendu une sentence injuste, non-seulement il était condamné à perdre ses biens, mais encore il était déclaré infâme par les six cents. Les Massiliens avaient une loi qui défendait aux femmes de boire du vin. Les dots des femmes étaient réduites à une somme de minime va-



leur, et des règlements sévères interdisaient le luxe des habits et des ornements. On conservait dans la ville un glaive destiné à l'exécution des criminels; mais les lois et l'honnêteté avaient tant d'empire sur ce peuple, que le glaive du bourreau était consumé par la rouille, et pour ainsi dire hors d'état de servir. Nul n'entraît armé dans Massilie; on déposait ses armes à la porte de la ville, entre les mains d'un agent public. Il existait chez eux une coutume barbare : toutes les fois que la peste se déclarait dans le pays, un de leurs indigents s'offrait pour être nourri pendant une année entière aux dépens du trésor; ce temps expiré, on l'ornait de verveine et de bandelettes, et, après lui avoir fait faire le tour de la ville en le chargeant de malédictions, pour que les maux du peuple retombassent sur lui, on le sacrifiait, ou on le livrait à la multitude pour être mis en pièces. Massilie était justement célèbre comme un foyer de politesse, d'éloquence, d'industrie et de littérature : c'est à son influence que les Gaulois durent, en grande partie, l'adoucissement de leurs mœurs et leurs progrès commerciaux, manufacturiers et agricoles.

La guerre était la principale profession des Gaulois, et le premier apprentissage de la jeunesse était celui des armes : un grand ne pouvait se procurer que par la guerre les ressources nécessaires pour équiper et entretenir ses clients et ses ambactes. La férocité et la paresse qui dominaient chez les barbares leur faisaient un besoin du pillage, et leur gloire consistait à ravager les autres pays. La religion elle-même

les portait à considérer le métier de soldat comme la mission la plus sainte, puisque le bonheur de la vie future n'était en quelque sorte réservé qu'aux braves, morts en combattant. Ceux qui, dans les batailles, prenaient la fuite ou perdaient leurs boucliers, étaient notés d'infamie. Les Gaulois croyaient que la guerre était un hommage rendu aux dieux, et ils tenaient pour maxime sacrée que la Divinité avait elle-même voulu que le peuple faible fût la proie du fort. Ils regardaient une bataille comme un jugement de Dieu.

Lorsque les Gaulois ne pouvaient s'engager dans une guerre sans s'exposer à une ruine certaine, leur assemblée générale se trouvait réduite à voter pour le maintien de la paix. Alors il était permis aux aventuriers de haute naissance de faire appel à leurs clients, et de les inviter à les suivre, et à entreprendre, sous leur conduite, des guerres locales, des guerres particulières destinées à venger leurs propres injures; d'autres obtenaient la permission de conduire des volontaires à l'étranger, et de se mettre à la solde des rois ou des États voisins. Cet usage était commun à toutes les nations barbares; mais aucune ne le pratiquait aussi largement que les Gaulois, toujours prodigues de leur vie, toujours au service de quiconque pouvait leur assurer une solde, l'espoir d'un butin, ou l'occasion d'une expédition militaire. Au reste, quand ces occasions de s'enrichir ou de se signaler au loin leur manquaient, quand aucun prétexte ne donnait lieu à des guerres de voisin à voisin, les Gaulois avaient la ressource du duel, et cette barbare coutume

donnait une ample satisfaction à leurs appétits sanglants. Le duel était le moyen ordinaire de vider tous les différends et d'établir la justice des causes ; c'était même une chose commune parmi les gaulois de défier ses propres amis en combat singulier, afin de savoir quel était le plus brave. Annibal ayant dans son armée des prisonniers Gaulois leur fit proposer de se battre les uns contre les autres, promettant non-seulement la liberté, mais encore des armes et un cheval à chacun des combattants qui tuerait son champion. Ils acceptèrent tous, et donnèrent à l'armée carthaginoise cet étrange spectacle de frères et de citoyens s'égorgeant entre eux, avec allégresse et sans remords.

Les Gaulois s'exerçaient à la nage : dès leur plus tendre enfance on les habitua à franchir ainsi les fleuves les plus larges et les plus rapides ; on leur apprenait l'art de monter à cheval ; on les formait aux évolutions militaires : la chasse dans les forêts était l'un de leurs délassements favoris ; ils l'aimaient jusqu'à la passion, et ce jeu endurcissait leurs corps et tenait en haleine leur courage. Ils empoisonnaient quelquefois leurs flèches. Le reste du temps était consacré aux festins. L'usage des Gaulois était de manger assis, selon la coutume moderne, et non d'après l'habitude des Romains. Les repas se terminaient souvent par des combats singuliers, amenés par l'ivresse, et quelquefois par le chant des hymnes nationaux qu'entonnaient les bardes, et qui célébraient la gloire des ancêtres.

Chez un peuple qui substituait la force au droit, le

glaive à la loi, le duel à la justice, il ne pouvait guère être question de tribunaux, de code, d'administration, et de règles écrites. Les Gaulois avaient cependant des coutumes non écrites, qui se transmettaient par tradition.

La communauté était le régime ordinaire du mariage : le mari mettait de son bien en commun, sur estimation, une somme égale à celle qu'il recevait de la femme à titre de dot ; on tenait compte des économies et des bénéfices, et le survivant héritait du fonds et des fruits. Les enfants nés d'un commerce illégitime suivaient la condition de leur mère ; les autres n'obtenaient droit de cité que lorsqu'ils étaient en âge de combattre. Le mari exerçait un empire presque absolu sur sa femme, le père sur ses enfants. Le vol était puni de mort lorsqu'il avait été commis dans l'enceinte de la ville ou du territoire de l'État ; dans le cas contraire, on l'excusait comme une industrie propre à former le courage ou à entretenir le mépris du danger. L'homicide de l'étranger était châtié plus rigoureusement que le meurtre du concitoyen : le maître était juge de ses esclaves, mais il ne pouvait que leur appliquer les lois ordinaires du pays. Il était défendu de s'entretenir des affaires publiques hors du conseil et des assemblées de la nation : on devait se borner à informer confidentiellement le magistrat de tous les événements graves dont on avait le premier connaissance. Les tribunaux étaient fort nombreux ; on en rencontrait dans chaque bourg d'une certaine importance : ils étaient tous présidés par les druides, qui semblaient ainsi s'être réservé le monopole de la



justice. Les druides excluèrent des sacrifices ceux qui ne s'en tenaient pas à leurs décisions, et cette excommunication plaçait les interdits au rang des scélérats et des impies, que chacun fuyait avec horreur. Les esclaves, ainsi qu'on vient de le voir, étaient protégés par la loi contre les excès du maître; leur condition était loin d'être odieuse et intolérable comme à Rome : ils étaient plutôt des valets de ferme ou des serfs tributaires que de véritables esclaves. Il y avait, aux limites des États et des villes, des lieux où l'on payait un droit pour les marchandises que transportait le commerce, et c'était une source importante de revenus; on connaissait également les impôts par tête, et les redevances sur les terres.

Les Gaulois abandonnaient aux femmes les soins domestiques et les travaux de la culture; ils ne s'adonnaient qu'au métier des armes. Les jeux de dés, la course, la nage, la lutte, les évolutions militaires, occupaient leurs loisirs; leurs querelles dégénéraient souvent en combats singuliers. La chasse était leur exercice favori; ils s'y livraient avec passion, et se servaient contre les bêtes fauves de flèches empoisonnées. Les historiens de l'antiquité les accusaient de présomption et d'inconstance : « Dès que le combat les échauffe, dit Florus, ils fondent en sueur comme la neige aux rayons du soleil; leur premier choc est au-dessus de l'impétuosité ordinaire de l'homme; le second, au-dessous de la faiblesse de la femme. Fiers dans la prospérité, abattus dans les revers, les extrêmes paraissent être les traits distinctifs de leur caractère. Ils se portent à tout avec une ardeur extraor-

dinaire ; mais si leur audace ne connaît pas de bornes, leur terreur est égale à leur témérité ; ils passent , en un instant , de la plus entière confiance à l'abatement le plus profond : mornes , et comme atterrés dans les chaînes , ils ne profèrent plus une parole , et semblent être privés du sentiment de la vie. Une lueur de liberté brille-t-elle à leurs yeux ? ce ne sont plus les mêmes hommes ; leur courage , leur énergie se relèvent , tels qu'un ressort , avec d'autant plus de force qu'ils avaient été plus longtemps comprimés. » Ce jugement est sévère , et nous croyons que trop souvent l'auteur reproche aux Gaulois ce qui n'est que le résultat de la constitution physique ou du sol. L'histoire elle-même prend soin , à chaque page , de restituer aux Gaulois le brillant courage , l'indomptable mépris de la mort , qui les distinguaient entre tous les peuples et les rendaient si terribles.

La langue des Gaulois n'a point survécu aux siècles ; mais quelques débris de cet idiome , qui fut celui des peuples du Nord , subsistent encore dans la Grande-Bretagne et dans nos départements armoricains. A l'aide de ces trop rares vestiges , la science est parvenue à asseoir quelques idées justes sur les anciens idiomes nationaux de la Gaule. Le caractère original de la langue des Celtes , évidemment langue mère , ne se laisse pas saisir de prime abord , comme celui des idiomes sanscrit , zend , grec , latin , slavon , lithuanien et germanique. Pour retrouver quelques éléments , quelques radicaux du celtique , l'analyse est forcée de pénétrer dans des difficultés de détails , telles que la philologie pourrait à peine les rencontrer dans les lan-

gues araméennes. C'est surtout dans la Grande-Bretagne que nous retrouvons aujourd'hui les débris de la langue que parlaient les Gaulois ; et en les étudiant il est impossible de ne pas tenir compte des altérations et des transformations que leur ont fait subir les idiomes du Midi et du Nord, à la suite des invasions romaine, saxonne et scandinave. La plupart des mots appartenant à la langue celtique, et qui sont venus jusqu'à nous, ont une racine indo-germanique, tandis que les formes du langage semblent avoir plutôt appartenu aux combinaisons de quelques idiomes araméens. Le celtique nous paraît avoir présenté de grandes affinités avec d'autres langues primitives de l'Europe, telles que l'illyro-albanais, le finnois et le basque; mais, bien que l'échange et le mélange des termes aient des rapports entre ces différents idiomes, leur génie particulier diffère essentiellement, et il serait téméraire de conclure que les langues celtiques appartenassent exclusivement à la famille indo-germanique de la race humaine. Nul peuple n'est à ce point séparé du reste des hommes, qu'il ne se soit trouvé, à une époque quelconque, en relation de guerre avec une nation conquérante, ou d'amitié avec une nation voisine. Le basque, où l'on a voulu retrouver les débris de la langue nationale des Ibères du midi de la Gaule, laisse encore deviner un mélange avec le celtique, le latin, peut-être avec le gothique et l'arabe, et, ce qui est plus remarquable encore, avec des idiomes finnois de la haute Asie; et cependant il est indépendant de ces idiomes. Il est également vrai de dire que, de toutes les langues européennes, celle des Celtes présente le



plus grand témoignage des révolutions intérieures et extérieures qu'ont subies les races humaines qui continuent encore à la parler ; si bien qu'en soumettant à l'analyse les vestiges de ce langage , on n'arrive qu'à grand'peine à le subdiviser en trois principaux dialectes, savoir ; 1<sup>o</sup> Le *celtique* proprement dit, ou la langue des Gaëls (Galls), dont les débris subsistent dans les montagnes de l'Irlande et de la haute Écosse ; on n'en retrouve que fort peu de restes dans les patois de la France actuelle et de la haute Italie, jadis peuplée par les Ambrons. 2<sup>o</sup> Le *kimrique*, encore aujourd'hui parlé dans le pays de Galles, et par les paysans de nos départements de la petite Bretagne, lesquels descendent d'émigrants kimriques qui s'enfuirent devant les Saxons lors de la conquête de l'Angleterre par ces derniers peuples : une antique parenté semble avoir lié le celtique et le kimrique ; mais quelquefois les deux idiomes diffèrent d'une manière essentielle, et au point d'attester qu'ils émanent de sources distinctes. Le celtique est plus vieux, plus original dans ses formes, plus énigmatique pour les modernes ; le kimrique se rapproche davantage des langues indo-germaniques. 3<sup>o</sup> Le *belge*, qui a presque entièrement disparu, et dont on découvrirait à peine quelques vestiges dans les idiomes wallons et dans ceux du pays de Cornouailles : ce dialecte, qui se rapproche du germain, paraît avoir eu de nombreuses affinités avec le kimrique. Les Belges, les derniers venus avant les Romains parmi les conquérants de la Gaule, semblent avoir constitué la caste militaire en opposition avec les Kimris



des premières invasions, que gouvernait une hiérarchie sacerdotale.

Quoique les Gaulois ne nous aient rien transmis par l'écriture, cet art ne leur était point étranger ; ils s'en servaient dans leurs actes publics et dans les transactions civiles, et César nous apprend qu'après la défaite des Helvètes on trouva dans leur camp des registres contenant le recensement exact de leur armée, et des trois cent soixante mille hommes qui avaient émigré sur le territoire des Édues et des Séquanes. Il paraît qu'ils employaient des caractères à peu près semblables à ceux qui étaient en usage chez les Grecs, mais ils leur donnaient une signification différente ; et c'est ce que nous fait encore connaître César, qui eut besoin d'un interprète pour conférer avec Divitiac, et qui, dans une autre circonstance, voulant faire parvenir des ordres à l'un de ses lieutenants, les écrivit en grec, afin d'en soustraire le sens aux Gaulois. Il est probable que les caractères dont se servaient ces derniers peuples, pour écrire, avaient été introduits chez eux par les navigateurs phéniciens. Cette écriture se rapprochait moins de la grecque, en usage du temps de César, que de la grecque primitive et pour ainsi dire pélasgique, et elle avait la plus grande affinité avec l'étrusque, le samnite, l'osque, le latin ancien, le celtibérien, l'ombrien, système alphabétique intermédiaire entre l'écriture des Chaldéens et celle des Indiens. Les druides, comme on l'a vu plus haut, s'abstenaient de se servir de ces caractères pour transmettre aux peuples leurs maximes et leurs doctrines : ils usaient, ce

que semblent attester les poésies des bardes, d'un langage hiéroglyphique, dont les éléments étaient empruntés au règne végétal : c'était la langue des *rhin* ou *runes*, c'est-à-dire des mystères. « Je connais, dit un chant des bardes, la signification des arbres dans l'inscription des choses convenues : les pointes des arbres imitateurs, que murmurent-elles si puissamment, ou quels sont les divers souffles qui murmurent dans les troncs? Lorsque les rameaux furent marqués sur la table des sentences, les rameaux élevèrent la voix. » On comprend combien il est difficile d'affirmer et de substituer la certitude aux hypothèses, lorsque les bases sur lesquelles s'appuie l'histoire sont aussi vagues et entourées d'autant de ténèbres.

Les ennemis des Gaulois se préoccupaient fort peu d'éclairer le monde sur le système philologique et sur l'ethnographie de cette grande race : mais comme ils avaient à la combattre, ils nous ont laissé des données plus complètes sur son caractère belliqueux, et ils en ont dit assez pour sa gloire.

Au moment de l'attaque, les Gaulois poussaient un cri de guerre, et faisaient entendre un bruit formidable d'armes et de boucliers, auquel venait s'ajouter le son d'une musique rauque et barbare. Dans l'origine ils ne connaissaient ni l'art des campements, ni celui des positions, et toute leur tactique consistait à marcher en phalange épaisse, s'efforçant de rompre par leur masse les bataillons ennemis. Depuis Marius, ils commencèrent à recourir à une certaine science militaire qui leur permit de lutter sans trop de désa-

vantages contre les Romains. Ils ne connaissaient ni les balistes, ni les tours, ni les machines de guerre ; mais les Aquitains savaient défendre leurs places, détruire les terrasses de l'ennemi, et déjouer les attaques au moyen des mines. Les Gaulois du Nord apprirent peu à peu à élever des remparts, à environner de fossés le terrain où ils dressaient leurs tentes, à combattre les légions romaines par leurs propres ruses et leurs propres armes ; mais ils n'eurent que trop tard recours à cette science de la guerre, et ils durent subir l'ascendant de capitaines et de soldats plus habiles et mieux exercés. Ils n'avaient point de marine militaire, excepté vers les côtes de l'Armorique, où ils savaient lutter sur mer contre les envahisseurs romains. Leurs vaisseaux de guerre étaient très-haut de bord et très-solidement construits, mais ils ne savaient pas les diriger par l'action des voiles et des rames. La marine marchande de Massilie était justement célèbre : c'était également Massilie qui, par les grandes manufactures d'armes, alimentait les arsenaux gaulois.

L'usage des monnaies existait en Gaule ; mais ces valeurs, nécessaires aux échanges, étaient l'œuvre d'un art grossier, et encore à l'état d'ébauche.

Il ne nous reste aucune donnée précise sur la population de l'ancienne Gaule ; mais les calculs les plus vraisemblables que l'on ait assis sur le témoignage des historiens portent à croire que cette contrée renfermait, au temps de Jules César, environ dix millions d'hommes.

## CHAPITRE V.

### Conquête de la Gaule par Jules César.

La république romaine avait rangé sous ses lois la plus grande partie des peuples du monde ancien, et les barbares du Nord, qui l'avaient si longtemps menacée, se trouvaient enfin refoulés au delà des Alpes et du Rhône. Rassurée par sa force, Rome ne combattait plus pour disputer son existence, mais pour compléter l'asservissement des autres nations : désormais la justice, à ses yeux, n'était plus nécessaire ; elle ne cherchait que des prétextes, et la Gaule transalpine ne devait pas tarder à lui en fournir.

Composée de plusieurs éléments réunis par le faisceau fédératif, la nation gauloise était exposée à de fréquentes agitations et à des discordes intérieures. Tant que les questions de rivalité ou d'influences avaient été soulevées ou résolues par les seuls Gaulois, elles étaient demeurées à l'état d'affaires domestiques, et les luttes civiles, sans affaiblir la nation, avaient souvent contribué à stimuler son énergie et à entretenir ses habitudes guerrières : il en fut autrement lorsque l'étranger, qui épiait toutes les occasions d'intervenir, fut enfin associé aux querelles de la famille.

Les hordes teutoniques, qui, depuis l'ère de Marius, connaissaient le chemin de la Gaule, se multipliaient



rapidement au delà du Rhin, et semblaient prêtes à franchir de nouveau ce fleuve. On donnait déjà aux hommes de cette race belliqueuse le surnom de Ghermann, *guerriers*, d'où les Romains avaient pris l'habitude de les appeler Germains, et de désigner leur pays sous l'appellation générique de Germanie (*Germani*, *Germania*). Un très-petit nombre de leurs tribus avaient réussi à passer le Rhin et à dresser leurs tentes sur le sol de la Gaule septentrionale, dont ces barbares avaient d'ailleurs accepté les lois et la nationalité. Peu à peu ces émigrations prirent plus de consistance, et constituèrent, dans quelques provinces de la Belgique, une sorte de Germanie cisrhénane qui était comme l'avant-garde des invasions. Le danger semblait encore trop vague ou trop éloigné pour préoccuper sérieusement l'attention des nations de la Gaule centrale. Celles-ci se disputaient la prééminence dans les affaires de la commune patrie, tandis qu'intérieurement elles étaient troublées par les entreprises de différentes factions aristocratiques ou démocratiques, avides d'enlever l'influence et l'autorité à la caste sacerdotale des druides : cette dernière ne maintenait intacte sa puissance mystérieuse et sa fatale domination que dans les contrées voisines de l'Océan, où n'avaient point encore pénétré les idées romaines et la civilisation grecque. Les tribus éduennes constituaient, dans la Gaule orientale, un État considérable, que le voisinage de la *Province* mettait perpétuellement en contact avec Rome. Les Séquanes et les Arvernes, jaloux des Édues, mais hors d'état de leur résister, eurent l'imprudente pensée de

chercher un appui parmi les Germains, et d'appeler à leur secours Ariowiste, chef de la nation teutonique des Suèves (*Schwaben*, plus tard la Souabe), la plus puissante de celles qui, à l'autre bord du Rhin, épiaient l'occasion favorable d'envahir la Gaule. Ces barbares étaient répartis en cent tribus ou cantons; les terres étaient communes entre eux; ils vivaient moins de blé que de lait, de viande et des produits de la chasse, et jamais ils n'habitaient plus d'un an le même sol. Au dire de César, ils ne portaient d'autres vêtements que des peaux de bêtes, laissant à découvert, malgré la rigueur du froid, la plus grande partie de leur corps; ils se faisaient gloire d'être entourés, au loin, de vastes solitudes, qui attestaient qu'un grand nombre de nations n'avaient pu soutenir leurs efforts. Dès que leur fut parvenu l'appel des Arvernes et des Séquanes, ils se hâtèrent d'accourir en Gaule et de porter secours à leurs auxiliaires. Après deux batailles successives, qui eurent pour les Édues une issue fatale, ces peuples furent réduits à mettre bas les armes et à subir la loi du vainqueur. Restait à récompenser Ariowiste de son intervention : les Séquanes lui firent des offres qu'il dédaigna, et ce fut alors qu'il exigea, à titre de solde, la remise du tiers du territoire de ce peuple. Les Séquanes répondirent par un refus, et se réconcilièrent avec les Édues pour repousser les barbares. Il était trop tard; Ariowiste, retranché dans les marais de la Saône, dans une position inabordable, attendit que le découragement des Gaulois ou une fausse manœuvre de leur part lui vinsent en aide; et après une inaction apparente de

quelques mois, il leur livra soudainement bataille à Magétobrige (Mogte-de-Broie), au confluent de la Saône et de l'Ognon, et tailla en pièces leur armée. Dans cette sangante journée, périt l'élite de la nation éduenne et des Arvernes. Pour comble de deuil, Ariowiste ayant appelé d'autres Germains dans les Gaules, se vit, à la tête de cent vingt mille hommes, en état d'opprimer ce pays, d'en exiger des tribus et des otages, et de réclamer en faveur des Harudes, autre nation teutonique qui combattait sous ses ordres, un autre tiers des terres appartenant aux Édues.

Les députés de la Gaule se rendirent à Rome, ayant avec eux Divitiac (*Divitiacus*), de la nation éduenne, et l'un de leurs principaux magistrats. Ils exposèrent au sénat les malheurs de leur pays, et demandèrent la protection de la république. C'était le moment où la conspiration de Catilina venait de mettre Rome en péril; le sénat, préoccupé de ses propres dangers, ajourna toute décision. Sur ces entrefaites, on apprit à Rome que les Helvètes, tribus gauloises plus barbares que les autres, méditaient d'envahir le territoire des Édues et des Séquanes, et d'échanger leurs montagnes âpres et incultes contre les terres fertiles de la Gaule orientale et de la *Province*. Le sénat crut qu'il était d'une sage politique d'empêcher cette invasion; il enjoignit au général romain, qui gouvernait la Province, de s'opposer au passage des Helvètes, et d'assurer, contre tout ennemi du dehors, protection aux Édues et aux autres peuples gaulois alliés de la république: Ariowiste consentit à suspendre ses déprédations, et sollicita lui-même le titre d'ami du peuple romain.

Or, sous le consulat de Pison et de Messala, Orgétorix, le plus puissant des Helvètes, avait le premier fait naître, dans l'esprit de son peuple, le désir de descendre dans la Gaule et d'y fonder des établissements. Renfermés entre le Rhin, le Jura, le Léman et le Rhône, les Helvètes ne trouvaient plus sur leur territoire les ressources nécessaires à leur nombreuse population, et ils avaient adopté avec enthousiasme le projet d'Orgétorix. Deux ans leur avaient paru nécessaires pour leurs préparatifs, et, la troisième année, ils s'étaient mis en marche. Orgétorix n'avait préparé cette invasion que parce qu'il visait secrètement à la royauté. Son plan fut découvert : les Helvètes se saisirent de la personne de cet homme dangereux, et le contraignirent de se rendre en prison et de se justifier (1) : le crime qu'on lui imputait devait être expié par le supplice du feu. Au jour marqué, Orgétorix manda dix mille hommes pour appuyer sa défense : cette multitude se composait de sa famille, de ses amis, de ses débiteurs, et surtout de ses clients. On peut voir par là sur quelles larges bases s'appuyait l'influence des grands dans la Gaule. Lorsque ces témoins, qui composaient une armée, se furent rassemblés en faveur d'Orgétorix, cet homme, rebelle aux lois, refusa de répondre, et brava les menaces des Helvètes. Ces derniers en appelèrent au peuple, et on fut à la veille de voir éclater une guerre civile. En cet état de

(1) C'était une loi chez les Helvètes, qu'un homme soupçonné de quelque crime se rendit en prison avant de se justifier.



choses, Orgétorix ne voulut pas survivre au renversement de ses espérances, et se tua de sa propre main : une opinion fort accréditée est qu'il fut mis à mort par ordre des magistrats helvètes, qui firent mystère de cette exécution.

Ce grave incident ne suspendit que de peu de jours les préparatifs de la grande migration des Helvètes. Ayant appelé à leur aide les Boïes, les Rauraques, les Tulinges, les Latobriges, et un certain nombre de tribus suéviqnes, ces barbares entreprirent de forcer le passage étroit qui forme la vallée du Rhône. Ils étaient au nombre de trois cent soixante-huit mille de tout âge et de tout sexe, avec leurs chariots et leurs bagages, et parmi eux on comptait quatre-vingt-douze mille combattants : derrière eux ils ne laissaient que les débris de leurs villes et de leurs villages, qu'ils avaient livrés aux flammes, pour s'interdire tout espoir de retour. (Av. J.-C. 58.)

Le sénat décerna à Jules César, pour cinq ans, le gouvernement de la Gaule cisalpine et transalpine : ce grand capitaine se rendit précipitamment à Genève, ville des Allobroges, située sur les confins de l'Helvétie, et qui communiquait par un pont avec cette contrée. La Province n'était gardée que par une seule légion. César ordonna des levées d'hommes, et fit rompre le pont de Genève : les Helvètes le prièrent de ne point s'opposer à leur passage ; il demanda quelques jours pour répondre, et, dans cet intervalle, il employa la légion dont il pouvait disposer à élever, depuis le lac Léman jusqu'au Jura, un rempart de dix-neuf mille pas de

longueur, haut de seize pieds, et protégé par un fossé (1). Ce travail achevé, il attendit les Helvètes, et il interdit le passage. Ceux-ci, ne pouvant forcer la vallée du Rhône, se dirigèrent vers les montagnes du Jura, dont les défilés étaient gardés par les Séquanes : plus heureux de ce côté, grâce à la complicité de Dumnorix, ils pénétrèrent dans les vallées transalpines, et réussirent à franchir la Saône, qui séparait le territoire éduen de celui des Séquanes. Les Tigurins, forte peuplade helvétienne, formaient l'arrière-garde.

César, averti par ses éclaireurs, accourut en toute hâte avec trois légions ; sur sa route il fut contraint de livrer plusieurs combats aux Centrons, aux Graïocèles, aux Caturiges, peuples des Alpes qui, bien qu'ils fussent sujets provinciaux de Rome, cherchaient évidemment à secourir les Helvètes, leurs frères, et à retarder la marche des légions. Après avoir vaincu ces montagnards, Jules César atteignit et dispersa ceux des barbares qui n'avaient point encore eu le temps de traverser le fleuve : ainsi fut détruit et taillé en pièces le corps des Tigurins. Après ce combat, César fit jeter un pont sur la Saône, et la franchit avec son armée, à la grande stupéfaction des Helvètes, qui avaient mis près de vingt jours à effectuer ce passage. Ces barbares envoyaient à César des députés chargés de demander au peuple romain de vivre en paix avec eux, et d'ajouter en même

(1) Il est évident qu'une seule légion n'aurait pu suffire à cet immense travail, et que César contraignit les paysans de la Gaule à fournir les matériaux et à seconder les travailleurs.

temps que si on les forçait à combattre, on pourrait avoir à s'en repentir : « Nous avons appris de nos ancêtres, dirent-ils, à mépriser la ruse et l'artifice, et à ne nous fier qu'à notre courage : prends garde que le lieu où nous sommes ne devienne un jour célèbre par les malheurs du peuple romain et par la défaite de son armée. » César répondit avec une fierté encore plus grande, et ne craignit pas de leur dire : « Vous osez rappeler les victoires que vos ancêtres ont remportées sur les Romains, et vous vous glorifiez de n'avoir pas été punis de vos insolences : mais sachez que les dieux, pour châtier plus sévèrement les coupables, ont coutume de leur laisser quelque temps pour se repentir. Si vous désirez de bonne foi terminer nos différends, je consens à vous donner la paix ; mais à cette condition que vous me livrerez des otages pour garantir l'exécution du traité, et que vous dédommageriez les Allobroges, les Édues et leurs alliés, des pertes que leur a causées votre invasion. » Les barbares se bornèrent à répondre que les Helvètes recevaient des otages, et n'avaient pas coutume d'en donner. Puis, après cette bravade, ils ne jugèrent pas qu'il fût à propos d'engager la lutte, et ils levèrent leur camp pour s'enfoncer plus avant dans la Gaule. Les Romains les suivirent de près. La cavalerie des deux armées se trouva bientôt aux prises, et il y eut un engagement dans lequel l'avantage resta aux Helvètes. Les deux armées n'en continuèrent pas moins leur mouvement, les barbares pénétrant sur le territoire des Édues, les légions romaines les harcelant sans les combattre. Après quinze jours d'escarmouches sans re-

sultat et de négociations stériles, les Helvètes se retournèrent soudainement vers les Romains, et leur présentèrent la bataille non loin de Bibracte (Autun), ville principale des Édues. César se replia, rangea son infanterie sur une éminence, et mit sa cavalerie en avant pour soutenir le premier choc : le général romain avait alors sous ses ordres quatre légions de vieilles troupes et deux légions levées dans la Gaule cisalpine. Les Helvètes les attaquèrent avec impétuosité, formés en phalange, et appuyés de leurs chariots de guerre. César (1), pour ôter aux Romains toute espérance de retraite, et rendre le péril égal entre lui et ses troupes, renvoya les chevaux, sans en excepter le sien, et voulut combattre à pied comme son armée : les cohortes qu'il avait placées sur la hauteur rompirent les rangs ennemis avec leurs javelots, et s'élançèrent ensuite, l'épée à la main, sur les barbares. Les Helvètes, dont les boucliers étaient percés de traits et comme cloués ensemble, parce que la pointe des flèches s'était repliée sans qu'on pût les arracher, secouèrent leurs bras pour se débarrasser de leurs boucliers, et se mirent à combattre à découvert. Après une lutte sanglante et opiniâtre, qui recommença plusieurs fois et se prolongea jusqu'au soir, les barbares furent rejetés sur leurs bagages ; mais ils s'y maintinrent en bon ordre, et livrèrent au milieu de la nuit une seconde bataille plus terrible peut-être que la précédente. Enfin ils furent forcés dans leurs retranchements improvisés, et réduits à battre

(1) *Commentaires de César*, liv. I



en retraite. La lutte avait été si meurtrière, qu'il fallut à César trois jours pour donner aux morts la sépulture et aux blessés les premiers soins. Cependant il suivit la trace des Helvètes, qui se repliaient sur les terres des Lingons (pays de Langres) : les vaincus, hors d'état de lui résister, implorèrent la paix et consentirent à livrer des otages. César leur accorda merci à la condition qu'ils rentreraient de nouveau dans leurs montagnes, et il prit des mesures pour que les Allobroges leur fournissent des vivres pendant la première année. En exigeant qu'ils peuplassent encore l'Helvétie, César voulut empêcher les Germains de s'établir dans cette contrée, et de s'y faire comme une position avancée entre la Gaule et l'Italie. De trois cent soixante-huit mille Helvètes qui avaient quitté leur patrie, il ne s'en trouva que cent dix mille qui retournèrent dans leurs cantons. Les Boïes, auxiliaires des Helvètes, sollicitèrent la permission de se fixer sur les bords de l'Allier, dans le pays des Édues : ils y obtinrent des terres, et s'engagèrent à défendre désormais au prix de leur sang les cités et les campagnes de leurs patrons.

Cette guerre étant terminée, des députés de toute la Gaule centrale, et les principaux citoyens des villes de l'est, vinrent remercier César; ils lui demandèrent en même temps la permission de convoquer l'assemblée générale de toute la Gaule, pour y traiter quelques affaires qu'ils voulaient lui soumettre. César y consentit, c'est lui-même qui l'atteste dans ses Mémoires : et si les choses se passèrent ainsi, on voit combien la Gaule centrale était déchue, puisqu'elle

sollicitait d'un proconsul romain l'autorisation d'user des droits légitimes d'une nation indépendante. Quoiqu'il en soit, la permission fut accordée par César ; la convocation eut lieu à jour fixe, et chacun s'engagea sur serment à ne confier à personne les décisions qui allaient intervenir, à moins d'avoir obtenu le consentement préalable de l'assemblée.

Quand l'assemblée eut terminé ses travaux, une députation se rendit vers le proconsul, et implora l'appui de Rome contre Ariowiste, le chef des Suèves, qui de nouveau opprimait et désolait le territoire des Édues et des Séquanes. Ces délégués gaulois avaient à leur tête le vergobret Divitiac, qui déjà avait rempli à Rome une pareille mission. Ils se jetèrent aux pieds de César, le suppliant de tenir pour secrète leur démarche, de peur de les exposer aux vengeances du roi des Suèves. Ils ajoutèrent que la Gaule étant divisée en deux factions, celle des Édues et celle des Arvernes, ceux-ci appuyés, par les Séquanes, les barbares soldats d'Ariowiste, avaient passé le Rhin, s'étaient immiscés dans leurs querelles, et, sous ce prétexte, avaient réussi à s'établir dans les Gaules, au nombre de cent vingt mille. Ils rappelèrent ensuite la sanglante défaite de Magétobrige, qui avait consommé l'oppression des Édues et des Séquanes ; et ils déclarèrent que si Rome n'intervenait pas pour les délivrer, ces malheureux peuples n'auraient d'autre ressource que de fuir, et de chercher ailleurs une patrie. César, instruit de ces détails, releva leur courage, et leur promit de les protéger. Il avait d'autant plus à cœur de tenir cet engagement, que la républi-

que romaine ne voulait pas habituer les barbares à franchir le Rhin et à retrouver les traces des Cimbres et des Teutons. Il fit donc inviter Ariowiste à choisir un lieu intermédiaire, où ils s'aboucheraient l'un et l'autre pour traiter de leurs intérêts réciproques. Ariowiste répondit avec hauteur que si César avait besoin de lui parler, il pouvait venir auprès de lui; mais qu'il avait peine à comprendre en vertu de quel droit César s'immisçait dans ses démêlés avec la Gaule.

César renvoya les députés vers Ariowiste avec de nouvelles instructions. Il lui fit dire que puisque, pour toute reconnaissance des faveurs dont le peuple romain l'avait comblé en lui décernant le titre d'ami et celui de roi, il refusait de se rendre à une entrevue pacifique, voici ce que César exigeait de lui : Qu'il n'appelât plus, des bords du Rhin dans la Gaule, de nouvelles hordes de barbares; qu'il rendit aux Édues leurs otages, et permit aux Séquanes de rendre ceux qu'ils avaient reçus; qu'il cessât d'inquiéter les Édues ou de leur faire la guerre, ainsi qu'à leurs alliés. Que s'il se refusait à obtempérer à ces demandes, César lui déclarait qu'en vertu du décret du sénat, protecteur des Gaules, les légions romaines placées sous ses ordres vengeraient les injures des alliés et des amis de Rome. Ariowiste répondit qu'il n'avait qu'usé du droit de la guerre à l'égard des Édues et des Séquanes; qu'il ne prescrivait pas aux Romains comment ils devaient user de la victoire, et qu'à son tour il réclamait la même indépendance; qu'il avait à se plaindre de César,

dont les opérations militaires avaient eu pour résultat de diminuer ses propres revenus ; que quant aux menaces que lui adressait César, on n'avait jamais combattu impunément Ariowiste ; que si les Romains osaient l'attaquer, ils apprendraient à connaître la valeur d'une nation aguerrie, indomptée, qui depuis quatorze ans n'avait pas couché sous un toit. Au moment où César recevait cette réponse, les Édues et les Trévires lui envoyaient des députés : les premiers se plaignaient des dévastations des Harudes, sujets d'Ariowiste ; les autres annonçaient que cent tribus (*pagos*) des Suèves étaient campées sur les rives du Rhin à : cette nouvelle, César résolut de se hâter, et, pour prévenir l'arrivée des renforts de barbares qu'attendait Ariowiste, il marcha contre lui à grandes journées.

Ariowiste se dirigeait alors, avec toutes ses troupes, sur Vesontio (Besançon), la plus forte place des Séquanes : César se mit en devoir de le prévenir, et de lui disputer une ville abondamment fournie de vivres, et si redoutable par sa position qu'elle eût pu servir longtemps de boulevard aux ennemis. Le lit du Doubs l'entourait presque en entier, et une citadelle construite sur une montagne la couvrait par le seul point que le fleuve rendait abordable. César arriva le premier, se rendit maître de la ville, et y plaça une garnison. Pendant que son armée campait auprès de Vesontio, les bruits les plus alarmants arrivaient jusqu'à elle. On ne parlait que de la haute stature des Germains, de leur incroyable valeur, de leur aspect hideux et sinistre ; et le trouble s'empa-



rant alors de tous les cœurs, même les plus aguerris, on alla jusqu'à dire à César que les légions romaines refuseraient de le suivre contre de tels ennemis.

César harangua ses troupes découragées, et leur déclara que si elles hésitaient, il se contenterait de commander à la dixième légion de le suivre, et qu'au moins celle-ci ne l'abandonnerait pas. La honte et le remords entrèrent alors dans les âmes, et les soldats de toutes armes supplièrent César de les conduire à l'ennemi. Une entrevue eut lieu entre César et Ariowiste : ce dernier parla avec hauteur, et demanda que la libre possession de la Gaule lui fût laissée. Cette prétention audacieuse fut repoussée, et Ariowiste, voulant s'adosser à la Germanie, rétrograda vers le nord, et du côté du Rhin : César le suivit de près, et peu de jours après une bataille décisive s'engagea. Les barbares se rangèrent à des intervalles égaux, par ordre de nations, Harudes, Marcomans, Tribocques, Vangions, Némètes, Sédusiens et Suèves : la moitié de ces peuples étaient des Germains déjà établis sur la rive gauche du Rhin, et dans les régions qui correspondent à l'Alsace, aux cantons de Worms et de Spire. Pour s'interdire tout espoir de fuite, ils formèrent autour d'eux une barrière avec leurs chariots, du haut desquels les femmes éplorées tendaient les bras vers leurs époux, et les suppliaient de ne point les livrer en esclavage aux Romains.

De part et d'autre on s'aborda avec une impétuosité aveugle, et la mêlée devint subitement des plus opiniâtres. Les Germains, suivant leur usage, se couvrirent de leurs boucliers en tortue; mais les Romains

brisèrent ce rempart à coups d'épées. L'aile gauche des barbares fut rompue et mise en fuite ; mais leur aile droite obtint l'avantage , et César se vit forcé de faire combattre sa réserve. Alors le combat fut rétabli, et bientôt l'armée d'Ariowiste tout entière plia et s'enfuit au hasard, du côté du Rhin. Quelques barbares réussirent à franchir ce fleuve, et de ce nombre fut leur roi. Le reste de leurs troupes fut taillé en pièces, et les hordes germaniques, rejetées dans leurs forêts et dans leurs marécages, cessèrent pour longtemps de menacer la Gaule et de braver les aigles romaines. (Av. J.-C. 58.)

Ariowiste avait perdu, dans sa déroute, ses deux femmes et ses filles : réfugié en Germanie, il ne tarda pas à mourir de douleur et de regret. Mais si la Gaule était une seconde fois soustraite aux barbares par les légions de Rome, elle n'avait fait que changer d'adversaire. Il était évident que César, en chassant les Suèves, avait voulu, avant tout, assurer dans la Transalpine l'influence et la domination de la république romaine : tout l'indiquait, et les entreprises des agents, et la continuation de l'occupation militaire, et les exigences souvent intolérables des lieutenants de César. La Gaule était délivrée des barbares, mais elle avait cessé d'être libre.

Les peuples belges furent les premiers à s'indigner de cette situation et à entreprendre de secouer le joug. Ils convoquèrent une assemblée générale, où toutes les nations gauloises furent invitées à envoyer des représentants. Les Rèmes manquèrent à cet appel, et préférèrent l'amitié du peuple romain ; ils essayèrent

d'engager les Suessions dans cette politique antinationale, mais leurs exhortations furent vaines. Ces derniers obtinrent le commandement, en dépit des prétentions des Bellovaques, de race belge, qui pouvaient mettre sur les armes cent mille hommes, et en promettaient soixante mille dès le début de la guerre. Toutes les nations belges, les Nerviens, les Atrébates, les Ambiens, les Morins, les Ménapes, les Calètes, les Vélocasses, les Véromandues, les Aduatiques, les Éburons, les Condruses les Cérèses et les Pémanes (ces trois dernières peuplades, d'origine germanique), s'engagèrent à fournir de nombreux contingents, et l'armée nationale, qui fut spontanément organisée dans le nord de la Gaule, s'éleva à près de trois cent mille combattants. C'étaient les guerriers d'élite du pays : éloignés des frontières de l'Italie et toujours en contact avec les barbares d'outre-Rhin, ils avaient conservé des mœurs plus rudes, et des instincts militaires que l'influence romaine éteignait peu à peu dans le centre et vers le midi.

César se trouvait alors dans la Cisalpine : averti par les Rêmes de ce qui se passait dans la Gaule septentrionale, il réunit à la hâte quatre-vingt mille hommes, tant légionnaires romains qu'auxiliaires gaulois, et se porta avec une partie de ses troupes sur les frontières des Belges. En chemin il rallia à sa cause les Trévires, peuples justement redoutés, qui aimaient en lui l'ancien libérateur de la Gaule et le vainqueur d'Ariowiste. Dès qu'il eut mis le pied sur le territoire des Rêmes, ceux-ci, n'ayant plus à redouter les vengeances de leurs voisins, se placèrent ouvertement

sous la foi et la protection de Rome, et toutefois César exigea d'eux de nombreux otages. Ayant appris que la puissante armée belge se portait sur sa gauche, il fit passer l'Axona (l'Aisne) à son armée et se mit à couvert derrière cette rivière, campant dans le pays des Rêmes, et tirant de ce peuple les vivres dont il avait besoin. Autour de son camp il éleva un retranchement de douze pieds, couvert par un fossé ayant dix-huit pieds de profondeur.

A huit milles de ce camp était située la ville de Bibrax (Bièvre); les Belges l'attaquèrent : « Les Belges, dit César, ont une manière d'attaquer semblable à celle des Gaulois. » Il est évident, d'après cette remarque du proconsul, que dans le cœur même de la Gaule on ne considérait pas les Belges comme des hommes du pays, mais bien comme des peuples nouvellement établis sur le territoire, et récemment admis à la nationalité gauloise : c'est une preuve de plus en faveur de ceux qui, dans les Belges, veulent voir une branche de la famille kimrique ou de la race des Teutons. César ajoute : « Les Belges environnèrent la place d'un grand nombre de soldats qui lançaient des traits et des pierres sur les remparts, et en chassaient les assiégés; puis, serrant leurs files, ils placèrent leurs boucliers sur leurs têtes, et escaladèrent le mur. La nuit mit fin au combat. » Cependant la résistance de Bibrax donna à César le temps d'accourir à son secours : les Belges se rejetèrent sur un autre point, et firent un mouvement qui les rapprocha du camp de César. Les feux que l'on apercevait à leurs avant-postes indiquaient une étendue de huit mille pas.



César jugea qu'il était prudent de différer la bataille , d'accoutumer ses troupes au spectacle de l'ennemi, et de lasser les Belges en les harcelant, et en se bornant à des escarmouches ou à des combats de cavalerie. Quand il vit que les légions romaines étaient en mesure de tenir tête à leurs adversaires, il marqua le champ de bataille sur la pente d'une colline qui s'étendait au-dessous du camp ; il fortifia ses flancs, les couvrit de fossés et d'ouvrages de guerre , plaça deux légions en réserve sur ses derrières, et développa six autres légions en face des lignes de l'ennemi. Un marais de peu d'étendue séparait les deux armées. On s'observa assez longtemps de part et d'autre, et César, voyant qu'on ne l'attaquait pas, fit rentrer les légions dans le camp. Aussitôt les Belges se portèrent sur l'Axona, dont le lit protégeait les positions de l'armée romaine sur les derrières du camp, et essayèrent de franchir cette rivière, et de se porter sur le territoire des Rêmes, en évitant la bataille. César, averti de cette manœuvre, passa le pont avec sa cavalerie, ses Numides armés à la légère, ses archers et ses frondeurs, et aborda de front les Belges, au moment où ils avaient à surmonter les embarras du passage. Un grand nombre de Belges furent tués ; leurs compagnons d'armes, sans se laisser intimider, cherchèrent à se faire un pont de leurs corps ; ils furent accablés de traits et enveloppés par la cavalerie, qui les tailla en pièces. Vers le soir, les Belges tinrent conseil. Ayant appris que Divitiac et les Édues s'étaient armés pour soutenir la cause de César, et marchaient sur les Bellovaques, l'une des nations belges, ils craignirent

de voir un ennemi pénétrer sur leur propre territoire pendant qu'ils iraient eux-mêmes s'aventurer dans le pays des Rêmes. Cette considération les détermina à renoncer à leur projet d'attaquer César et de le tenir en échec ; ils préférèrent courir au secours de leurs foyers, et, à la seconde veille, ils se retirèrent précipitamment et sans ordre. César les fit harceler et poursuivre par sa cavalerie, qui changea leur retraite en une sanglante déroute. Le lendemain, le proconsul se porta sur le territoire des Suessions, et marcha sur Noviodunum (Noyon), dont il se rendit maître : à la prière des Rêmes, il consentit à épargner les troupes belges qui gardaient cette ville, mais il exigea qu'ils livrassent leurs armes et des otages. Il se dirigea ensuite sur Bratuspantium, cité des Bellovaques (1), où s'était retirée une population immense de fugitifs de tout âge et de tout sexe qui imploraient la clémence du vainqueur. A la demande de Divitiac, César les reçut à composition, et se borna à réclamer six cents otages ; de là il passa sur le territoire des Ambiens, qui ne tentèrent pas de résister, et bientôt il se trouva campé sur les frontières des Nerviens (2), l'une des plus puissantes nations de la Gaule septentrionale. Les Nerviens l'attendaient avec audace, et avaient pour auxiliaires les Atrébates, les Véromandues et les Aduatiques (3) : leurs femmes, leurs vieillards et leurs enfants avaient été placés dans un lieu dé-

(1) On croit qu'il s'agit de Beauvais ; d'autres disent de Breteuil.

(2) On a vu plus haut qu'il s'agit des habitants du Hainaut et de la Flandre.

(3) Peuples de l'Artois, du Vermandois, de Namur.

fendu par un marais, et inaccessible à une armée.

Les Nerviens avaient pris position derrière la Sambre; ils furent avertis de l'approche de César par quelques otages gaulois qui désertèrent le camp du proconsul; et ce fut par la même voie qu'ils apprirent que chaque légion de l'armée romaine, alors en marche, était séparée des autres par de nombreux bagages, et qu'une attaque ou une surprise pouvait être tentée avec succès.

Bientôt les deux armées se trouvèrent en présence l'une de l'autre, n'étant séparées que par un intervalle de quelques centaines de pas, au milieu duquel coulait la Sambre. En s'approchant de l'ennemi, César avait déconcerté le projet des Nerviens; il avait appuyé les légions l'une sur l'autre, faisant replier les bagages sur les derrières, à portée de la réserve, composée de deux légions. Il y eut quelques engagements de cavalerie; mais comme les Nerviens se tenaient cachés dans des bois et sur des hauteurs, César évitait de les poursuivre et de donner dans leurs embuscades. Les Nerviens abordèrent enfin avec résolution l'armée romaine, rompirent la cavalerie de César, et inondèrent les positions de l'ennemi jusqu'aux abords du camp.

Les Romains, surpris par ces masses de barbares au milieu de leurs mouvements, séparés les uns des autres, menacés de trois côtés à la fois, se virent au moment d'une destruction complète. En ce pressant danger, César exhorta ceux qui se trouvaient près de lui, et les rallia : rencontrant ensuite la dixième légion, il lui rappela ses hauts faits d'armes, et la

lança vigoureusement à la défense du camp. Les soldats romains avaient pour coutume de se grouper autour de leurs enseignes ; cette tactique les préserva d'une confusion qui aurait fait leur perte, et en un moment ils retrouvèrent des positions et des chefs. Bientôt le combat se rétablit ; la neuvième et la dixième légion refoulèrent les Atrébates et les rejetèrent dans la Sambre ; la huitième et la onzième renversèrent les Véromandues, et dégagèrent le champ de bataille jusqu'à la rivière ; la septième et la douzième eurent d'abord à soutenir, contre les Nerviens et leur chef Boduognat, une lutte inégale et meurtrière, et les escadrons de la cavalerie trévière, qui avaient été envoyés au secours de César, n'entreprirent pas de les dégager ; ils abandonnèrent le terrain, en publiant partout sur leur passage la nouvelle prématurée du désastre de l'armée romaine. Soudain parut César : ce grand homme saisit le bouclier d'un légionnaire et se jeta au premier rang, appelant les centurions par leur nom, encourageant les soldats, commandant l'attaque, et faisant déployer la ligne. Son arrivée rendit espoir et courage aux Romains ; la septième légion vint en aide à la douzième, et toutes deux opérèrent leur jonction, malgré l'ennemi. La victoire hésitait entre les partis opposés, lorsque Labiénus et les deux légions placées en réserve se précipitèrent enfin sur le champ de bataille, et firent pencher la balance du côté des Romains. Les Gaulois ne cédèrent pas sans d'incroyables efforts : montés sur des tertres formés de blessés et de morts, ils combattirent encore à ou-



trance, et renvoyaient aux Romains leurs propres javelots. A la fin ils succombèrent, et la nation des Nerviens se vit presque anéantie dans cette terrible journée. Il ne restait plus guère, de ce généreux peuple, que des enfants et des vieillards qui demandèrent merci. César les traita avec générosité, et leur laissa leurs terres et leurs villes.

Le contingent des Aduatiques n'avait pas été engagé dans la lutte; il était en marche pour secourir les Nerviens, et rétrograda lorsqu'il apprit leur défaite; les Aduatiques, au dire de César, descendaient des Teutons et des Cimbres qui avaient autrefois envahi la Gaule. A la nouvelle de l'approche de César, ils évacuèrent leurs villes et leurs bourgades, et se renfermèrent dans la forteresse d'Aduat. Environnée sur tous les points de son enceinte par des rocs escarpés et des précipices, cette place n'avait d'autre côté accessible qu'une pente douce, large d'environ deux cents pieds, et qu'ils avaient fortifiée en élevant une double muraille, et en amassant des quartiers de rocs aigus et des poutres aiguës.

A l'arrivée de César, ils firent de fréquentes sorties, et engagèrent quelques escarmouches; mais quand on eut élevé une circonvallation de douze pieds de haut et de quinze milles de circuit, soutenue de forts nombreux, ils se tinrent renfermés dans la place. En voyant les Romains construire l'énorme machine qu'on appelait la tour, ils firent entendre des railleries, et demandèrent ce que des hommes de si petite taille voulaient faire au moyen d'une masse si colossale; mais lorsqu'ils la virent s'ébranler

et s'avancer vers leurs murailles, ils comprirent qu'ils étaient perdus, et ils implorèrent la clémence des Romains. César promit de leur pardonner, s'ils se rendaient à discrétion; et alors on les vit entasser dans le fossé leurs armes en quantité si grande, que l'on supposa qu'ils n'en avaient conservé aucune. Les Romains se tinrent donc sans défiance, lorsque soudain, dans la nuit, les assiégés, qui avaient secrètement caché le tiers de leurs armes, se précipitèrent sur les troupes de César. Le proconsul rallia promptement son armée, et fit rudement expier aux Aduatiques leur trahison; on en tua quatre mille, et les autres, au nombre de cinquante-trois mille, furent vendus à l'encan. Quelques jours après, César apprit que son lieutenant P. Crassus, avec une légion, venait de parcourir le territoire des Armoriques, et avait réussi à contenir ou à soumettre les peuples de cette contrée. Ainsi le soulèvement des Gaulois septentrionaux était comprimé, et les légions romaines pouvaient en sécurité prendre leurs quartiers d'hiver sur les bords de la Loire et chez les Carnutes. Les victoires de César avaient eu un tel retentissement, que, de l'autre côté du Rhin, plusieurs peuples barbares envoyèrent leur soumission et offrirent des otages. (Av. J.-C. 57.)

César envoya Galba, l'un de ses lieutenants, soumettre les tribus qui occupaient, près de la frontière des Allobroges, les cantons montagneux à travers lesquels le Rhône prend sa source. Il y eut une guerre de montagnes : tandis que Galba, avec une partie de ses forces, hivernait dans le pays des Vérégres (le

Chablis) et campait à Octodure (Martigny), ses positions furent soudainement attaquées par les Gaulois. « Plusieurs raisons, dit César, avaient déterminé les barbares à attaquer notre légion : ils savaient qu'elle n'était pas complète ; qu'outre les deux cohortes qui étaient restées chez les Nantuates, on avait envoyé plusieurs détachements escorter des convois ; et les Gaulois méprisaient le petit nombre de ceux qui gardaient encore les retranchements. D'ailleurs ils se flattaient d'avoir un grand avantage sur la troupe romaine, parce qu'elle était postée dans un fond, et qu'en l'attaquant du haut des montagnes, elle ne pourrait soutenir leurs efforts. Enfin ils ne pouvaient soutenir l'idée de leurs enfants enlevés comme otages, et ils se persuadaient que les Romains cherchaient à s'emparer de leur pays, non-seulement pour avoir un passage, mais pour s'y établir et l'incorporer à leur province. Un peu plus loin, César ajoute : « A peine avait-on commencé à disposer le long du rempart ce qu'il fallait pour soutenir une attaque, que tout à coup les Gaulois, à un signal donné, accoururent des hauteurs, et remplissent le retranchement de traits et de pierres. Le soldat romain, exercé à ces sortes de combats, soutint courageusement ce premier choc : élevé au-dessus des ennemis, il ne lançait du haut des remparts aucun trait qui ne portât... Mais la longueur de la lutte finit par donner aux Gaulois un grand avantage : si les blessures ou une trop grande fatigue les forçaient à se retirer, ils étaient à l'instant remplacés par d'autres qui n'avaient point encore combattu. Les Romains, au contraire, fatigués

ou blessés, étaient contraints, à cause de leur petit nombre, de garder leurs rangs jusqu'à la mort. » Cette bataille longue et meurtrière n'en tourna pas moins à la gloire des Romains, qui se dégagèrent en faisant une sortie désespérée, et qui tuèrent dix mille hommes aux barbares. Ce ne fut pas la seule rencontre qui eut lieu dans les montagnes où campait la douzième légion ; mais partout la science et la discipline prévalurent, et cette guerre locale se termina par la défaite des peuplades gauloises.

César était alors en Italie, épiant les circonstances qui pouvaient favoriser son ambition : la Gaule avait été plutôt surprise que subjuguée, et elle cherchait à son tour l'occasion de recommencer la guerre. L'insurrection se manifesta d'abord dans les provinces de l'ouest, et particulièrement chez les Vénètes (peuples de Vannes), renommés par leur courage et par leur habitude de la mer. Ces derniers se saisirent des tribuns de P. Crassus, et déclarèrent qu'ils ne les rendraient à la liberté que si on leur restituait les otages que l'on avait exigés d'eux peu de mois auparavant. A ce signal et à l'appel des Vénètes, tous les peuples de la côte armoricaine se soulevèrent.

César envoya des ordres, en attendant qu'il pût accourir lui-même sur les lieux menacés : il prescrivit de construire des galères sur la Loire, de lever des rameurs dans la Narbonnaise, et de se pourvoir de matelots et de pilotes. Dès que la saison le permit, il se rendit lui-même en Armorique ; mais son arrivée n'intimida point les Vénètes, et ces peuples hâtèrent, de leur côté, les préparatifs d'une guerre maritime



et l'équipement d'une flotte. Ils comptaient sur l'inexpérience des Romains, qui ne connaissaient ni les sondes, ni les ports, ni les îles de la côte. Bientôt l'insurrection se développa, le long de l'Océan, des bouches de la Loire jusqu'à celles du Rhin. (Av. J.-C. 56.)

César résolut de ne point attendre que le soulèvement eût fait des progrès plus étendus; il jugea qu'il fallait à tout prix comprimer la Gaule orientale, et maintenir l'autorité de Rome. Il envoya Labiénus chez les Trévires, le chargeant de maintenir par sa présence les Rêmes et les Belges, et de fermer aux nations germaniques le passage du Rhin; il chargea Crassus d'occuper l'Aquitaine, et de la contenir avec douze cohortes légionnaires et une cavalerie nombreuse; il prescrivit à Titurius Sabinus de s'établir chez les peuples dont les cantons correspondaient au territoire des villes modernes de Lisieux, de Quimper et de Coutances; enfin il donna au jeune D. Brutus le commandement de la flotte destinée à agir contre les Vénètes. Puis, avec les troupes de terre, il marcha lui-même à la rencontre des insurgés. La guerre offrait des difficultés sérieuses; les villes des Vénètes étaient bâties au milieu d'immenses marais d'eau salée, ou sur des langues de terre inondées chaque jour par le flux, inabordables aux légions pendant les marées hautes, à la flotte durant les marées basses : venait-on à contenir la marée par des digues et à assiéger de près la ville? les habitants s'embarquaient sur l'Océan, et n'abandonnaient aux vainqueurs que des cabanes désertes.

La flotte romaine, formée des navires qu'avait fait construire César, et à l'aide de ceux qu'il s'était fait livrer par les Gaulois du midi, apparut enfin sur les côtes de la Vénétie, conduite par Décimus Brutus. Dès qu'on la vit se déployer non loin du rivage, la flotte gauloise, forte de deux cent vingt vaisseaux bien équipés, sortit du port de Dariorigh (Vannes), et vint lui barrer passage. Comme les navires gaulois étaient très-élevés de bord et fort solides, les tours des vaisseaux romains n'avaient pas la hauteur nécessaire pour permettre d'agir contre eux ; et les traits lancés d'en bas contre les Gaulois devaient être impuissants, tandis que les Gaulois, du haut de leur position, pouvaient en accabler les Romains. Mais le génie de César suppléa à ce grave inconvénient : à l'aide de faux tranchantes emmanchées de longues perches, on accrocha les cordages qui attachaient les vergues aux mâts des vaisseaux gaulois, et les vergues étant tombées, les vaisseaux se trouvaient hors d'état de manœuvrer, et d'opposer à l'ennemi autre chose qu'une masse inerte. Chaque navire gaulois désarmé fut attaqué et pris à l'abordage. Le combat ayant ainsi duré depuis la quatrième heure du jour jusqu'au coucher du soleil, la flotte des Vénètes fut détruite, et les peuples maritimes se soumirent à César. Contre son habitude, le proconsul traita avec cruauté les vaincus. Sous prétexte qu'il fallait les punir d'avoir violé le droit des gens dans la personne de ses tribuns militaires, il fit mourir le sénat des Vénètes, et vendre à l'encan le reste de la population.

Tandis qu'il détruisait ainsi les Vénètes, son lieute-

nant Sabinus domptait les Unelles (peuples du Contentin), les Aulerques, les Éburoviques et les Lexoves, qui s'étaient armés contre l'oppression romaine sous la conduite de Viridovix, et qui avaient rallié à leur cause un grand nombre de patriotes gaulois, traités de brigands et de vagabonds par les soldats de César. Ils furent vaincus par les armes, après avoir été abusés par une habile ruse de guerre qui les livra presque sans défense aux coups des Romains. Sur ces entrefaites, P. Crassus envahit à main armée le territoire des Aquitains, et rencontra une vive résistance chez les Sotiates (peuples de Lectoure), qu'exaltaient les exemples de leur roi Adcantuan. Vaincus, ils se soumirent; mais les Vocates et les Tarusates, leurs voisins, se soulevèrent à leur tour, et appelèrent à leur secours les Cantabres, peuples d'Espagne. Leur armée réunie, forte de cinquante mille hommes, fut attaquée et mise en déroute par Crassus, et cette victoire mit fin aux soulèvements de l'Aquitaine. Dans le nord, les Morins et les Ménapes (1) continuaient encore la lutte, et, protégés par leurs marais et leurs bois, bravèrent quelque temps les atteintes de César. Il y eut de part et d'autre quelques engagements : cependant la saison des pluies étant survenue, le proconsul renvoya au printemps de l'année suivante la reprise des opérations de guerre, et l'armée romaine prit ses quartiers d'hiver entre la Loire et la Seine, à peu de distance des peuples récemment vaincus.

(1) Peuples des deux Flandres, de la Gueldre, du Brabant et du pays de Clèves.

Sur ces entrefaites, une nouvelle invasion teutonique menaça le nord de la Gaule. (Av. J.-C. 55.) Les Usipètes et les Tenchères, nations barbares situées au delà du Rhin, se voyant refoulés par les Suèves, franchirent le fleuve, et vinrent chercher une patrie sur le territoire des Ménapes, qu'ils chassèrent de vive force. Cette invasion appela l'attention de César : bientôt le proconsul apprit que, sur d'autres points de leur frontière, les peuples de la Gaule belge appelaient secrètement les Germains à leur secours, et leur ouvraient un libre passage jusque dans le pays des Éburons et des Condruses (1). Feignant d'ignorer les rapports des Gaulois avec les Germains, il résolut de n'avoir affaire qu'à un seul de ces ennemis, et d'attaquer d'abord celui dont les dispositions hostiles n'étaient pas douteuses. Il fit sommer les Germains de s'expliquer sur leur présence dans la Gaule : ceux-ci répondirent qu'ils ne venaient pas de leur propre mouvement et par esprit de conquête, mais qu'étant chassés eux-mêmes de leur pays, ils se bornaient à demander des terres, offrant au peuple romain leur alliance, qui n'était point à mépriser, puisqu'ils ne cédaient en puissance qu'aux Suèves eux-mêmes, à *qui les dieux immortels ne pourraient résister*. César leur répondit qu'ils ne pouvaient obtenir la permission de se fixer en deçà du Rhin, et il leur proposa de s'établir chez les Ubiens (2), nation de la Germanie, dont ils obtiendraient sans doute le consentement. Durant les pourparlers qui

(1) On a vu plus haut qu'il s'agit du territoire de Liège.

(2) Territoire de Cologne.



s'engagèrent, César se rapprocha peu à peu de l'armée ennemie, et bientôt il n'en fut séparé que par une distance de huit milles.

Il y eut un combat d'avant-postes entre la cavalerie romaine et les barbares : ceux-ci, au nombre de huit cents, surprirent un corps de cinq mille cavaliers romains qui marchaient sans défiance, et tuèrent une centaine d'hommes et beaucoup de chevaux. Parmi les morts, César eut à regretter l'Aquitain Pison, homme d'un grand courage et d'une naissance illustre, dont l'aïeul avait été roi, et avait reçu du sénat le titre d'ami. Quelle fut la cause réelle de ce combat ? Les barbares osèrent-ils vraiment tendre des embûches aux Romains et les attaquer ? N'y eut-il là, au contraire, qu'un piège adroitement dressé par César, qui cherchait l'occasion d'en finir ? Les commentateurs sont partagés, et quelques-uns pensent que les torts furent du côté des Romains. Quoi qu'il en soit, les barbares envoyèrent plusieurs chefs et quelques vieillards au proconsul, afin de s'excuser, de donner des explications sur cette attaque, et de réclamer une prolongation de trêve. César affecta de ne voir dans ces négociations qu'une manœuvre perfide ; et tandis que les Germains, protégés par le droit des gens, attendaient en pleine sécurité le résultat de leurs négociations, il ne craignit pas de diriger une attaque contre leur multitude, alors campée confusément et sans ordre. Trahis et déconcertés, les Germains firent peu de résistance ; ils prirent la fuite, et, arrivés au confluent de la Meuse et du Rhin, ils s'arrêtèrent, hors

d'état de combattre et de tenir tête à des légions disciplinées. Alors les uns furent massacrés ; les autres se noyèrent, en cherchant à se sauver à la nage. César évalue à quatre cent mille le nombre des barbares qui avaient envahi la Gaule, et dont il délivra ce pays ; mais ce chiffre semble prodigieusement exagéré, en y comprenant même les enfants et les femmes.

Lorsque la nouvelle de cette victoire parvint à Rome, on proposa au sénat de voter des actions de grâces à César. La majorité se montra disposée à le faire, mais une minorité, représentée par Caton, réclama avec énergie. « Des actions de grâces ! dit cet orateur ; votez plutôt des expiations ! suppliez les dieux « de ne pas faire peser sur nos armées le crime d'un « général coupable ! Livrez, livrez César aux Germains, « afin que l'étranger sache bien que Rome ne com- « mande pas le parjure, et qu'elle en repousse le fruit « avec horreur ! » Les écrivains modernes ont partagé, un peu trop promptement peut-être, l'indignation de Caton ; et peut-être n'auraient-ils dû voir dans ses attaques qu'une de ces accusations si ordinaires dans les parlements, lorsqu'une *opposition* veut à tout prix trouver un coupable dans le parti contraire, et cherche un prétexte pour satisfaire ses haines, plutôt que l'occasion d'être juste ou de servir la patrie. Les faits examinés à distance sont fort peu connus : les Germains étaient entrés à main armée sur le territoire gaulois, ils menaçaient d'une extermination complète l'armée romaine et ses alliés ; et lorsque César affirme que leurs semblants de négociations cachaient des

trahisons ou des pièges, il a peut-être droit d'être cru aussi bien que ses ennemis.

Quoi qu'il en soit, César résolut ensuite de franchir le Rhin, non pour subjuguier la Germanie, entreprise considérable qui eût exigé trop de temps et trop de soldats, mais pour maintenir en respect les hordes teutoniques de la rive droite, en leur montrant qu'elles étaient à la portée de ses coups. Les Tenchtères, chassés de la Gaule, avaient trouvé un refuge chez les Sicambres, peuples de la Germanie, qui sont aussi nos ancêtres (1) : César exigea qu'on lui remît ceux qui avaient porté les armes contre les Gaulois : les Sicambres répondirent qu'ils n'avaient point à obtempérer à cet ordre, puisque la domination romaine finissait au Rhin. Vers le même temps les Ubiens, opprimés par les Suèves, sollicitèrent César de venir à leur secours, et s'engagèrent à fournir des navires pour assurer le passage de l'armée.

L'intérêt de la gloire de Rome était trop d'accord avec l'ambition de César pour qu'il ne cherchât pas, sur l'autre bord du Rhin, une occasion de triomphes. Il ne voulut pas se fier aux offres des barbares, et franchir le fleuve sur des bateaux : aussi, malgré les difficultés de l'entreprise, il ordonna de jeter un pont sur le Rhin ; travail énorme, et devant lequel l'audace d'un autre capitaine aurait fléchi. L'ouvrage fut achevé en dix jours. César fit passer son armée en Germanie, et laissa une forte garde aux deux têtes

<sup>1</sup> Voir plus loin l'histoire des Francs. — Clovis était de la race des Sicambres.

du pont. Pendant sa marche, plusieurs nations teutoniques lui envoyèrent demander paix et amitié; il fit une réponse favorable, se bornant à réclamer des otages. Pour les Sicambres, effrayés par le sort des Usipètes et des Tenchtères, ils n'entreprirent pas de résister, et prirent la fuite. César incendia les villages et les moissons de ce peuple, puis il se rendit chez les Ubiens, et promit de les protéger contre les Suèves. Mais ces derniers s'étaient déjà repliés dans leur épaisses forêts, et y attendaient les Romains. César ne jugea pas opportun d'aller les attaquer dans leurs repaires. L'hiver précoce de la Germanie arrivait au secours de cette contrée, et augmentait les dangers de l'invasion romaine. Le proconsul, ayant assez fait pour sa gloire, revint dans la Gaule, fier des résultats qu'il venait d'obtenir durant une campagne de dix-huit jours : à son retour, il eut soin de faire rompre le pont du Rhin.

Les Morins n'étaient point encore subjugués, et, en face d'eux, l'île de la Grande-Bretagne, protégée par l'Océan septentrional, offrait aux Romains le théâtre d'exploits nouveaux et la promesse d'une nouvelle gloire. César, qui venait d'obtenir du sénat la prolongation de son proconsulat pour cinq ans encore, honneur inouï dans les fastes de Rome, parut vouloir payer sa dette à la république en plantant ses aigles sur une contrée située comme en dehors du monde connu : *Divisos orbe Britannos*. Il se porta dans le pays des Morins, qui n'osèrent lui barrer le chemin; et il disposa tout, sinon pour une conquête en règle, du moins pour une reconnaissance à main armée



du territoire breton. Dans ce but il fit rassembler les vaisseaux de toutes les provinces voisines, et la flotte qui, l'année précédente, avait été employée contre les Vénètes. Pendant qu'il achevait ces préparatifs, les Morins se déterminèrent à implorer sa clémence : César reçut avec satisfaction leur soumission tardive, grâce à laquelle il ne se voyait plus exposé à rencontrer, au retour de son expédition d'outre-mer, le rivage de la Gaule belge fermé à ses vaisseaux ; il se borna à exiger de nombreux otages qu'ils lui livrèrent, et il ne songea plus qu'à son départ. Quatre-vingts bâtimens de charge reçurent deux légions à leur bord ; les lieutenans, les préfets, le questeur passèrent sur des galères ; dix-huit vaisseaux de transport furent destinés à la cavalerie ; et César, en s'embarquant, laissa à Sabinus et à Cotta, deux de ses lieutenans, le commandement des troupes qui étaient chargées de contenir la Gaule pendant son absence (54 avant J.-C.).

La grande île de Bretagne, de temps immémorial, portait le nom d'*Alben* ou *Albion* : ce mot, dont la signification réelle est inconnue, paraît se rattacher au radical Alp ou Alb, qui, dans la langue des Galls, s'applique aux lieux élevés, aux montagnes et aux collines. Aristote, qui donne à cette contrée le nom d'Albion (Ἀλβίων), dit qu'elle existait par delà les colonnes d'Hercule et le pays des Celtes : plusieurs siècles avant ce philosophe, le Carthaginois Himilcon appelait *Albioniens* les peuples de cette île ; ce ne fut que plus tard qu'on leur donna le nom de *Britanni* ou *Britones*, d'où vint pour le pays lui-

même la dénomination de Bretagne, dont il était en possession bien avant Jules-César.

Les aborigènes d'Albion appartinrent à la race primitive des Gaëls ou Galls, c'est-à-dire à cette grande famille celtique qui peupla l'Europe occidentale et les deux tiers de la Gaule : leur nom et les débris de leur langage subsistent encore de nos jours dans les régions occidentales de l'Angleterre; et le pays de Galles, si différent par ses mœurs, son idiome et ses traditions, du reste de la population britannique, atteste la communauté d'origine des Gaëls de la Grande-Bretagne, et de nos ancêtres les vieux Gaëls (*veteres Galli*). Hipparque dit que les habitants des îles de Bretagne et d'Ierne (Érin, l'Hibernie des Romains et l'Irlande moderne) étaient Celtes d'origine; et toutefois ces populations lointaines durent être, dans les cantons méridionaux, mêlées de bonne heure aux races asiatiques et africaines, puisque dès la plus haute antiquité leur pays était fréquenté par les navires phéniciens et carthaginois. « Les peuples gaulois, dit Diodore de Sicile, les plus reculés vers le nord, et voisins de la Scythie, sont si féroces qu'ils dévorent les hommes : c'est ce que l'on raconte aussi des *Brettons* qui habitent l'île d'Érin. Leur renommée de bravoure et de barbarie s'établit de bonne heure; car, sous le nom de Cimmériens (Cimbres, Kimris), ils dévastèrent autrefois l'Asie. De tout temps ils ont exercé des brigandages sur les terres d'autrui, et ils méprisent les autres peuples. » Ce nom de Bretons, désignant les peuples d'Albion ou Alben, indique assez qu'à la suite des Gaëls, les premiers possesseurs

de la grande île, d'autres races étaient venues leur disputer leurs domaines, et se choisir, sur le même sol, une nouvelle patrie. Les traditions historiques les plus sûres nous font voir, dans cette seconde population, des Cimmériens-Celtes, des hordes kimriques venues dans l'île après avoir traversé la Gaule, souvent même après avoir séjourné durant des siècles dans cette dernière contrée : nous y voyons également, avec César, des peuples belges, dont l'invasion était encore récente du temps où les légions romaines accomplissaient la conquête de la Gaule. Les monuments les plus dignes de foi désignent l'Armorique comme le point de départ du plus grand nombre de ces migrations successives : il est certain que les peuples armoricains et leurs voisins d'outre-mer se croyaient frères, et se rattachaient les uns aux autres par les mêmes souvenirs, par l'analogie constante de la langue et des mœurs : issus d'une même souche, leurs intérêts étaient connus, et quand l'un des deux peuples était menacé, l'autre se trouvait prêt à lui venir en aide. Les Triades annoncent que Hu-Cadarn, ou le Puissant, conduisit le premier la nation des Cimmériens dans l'île d'Albion ; d'après leur témoignage, ces barbares vinrent du pays d'Été (les bords de l'Euxin), et arrivèrent à travers l'Océan dans cette île lointaine et dans le pays de Lyddaw (l'Armorique), où ils se fixèrent. Plus tard et à une époque incertaine, l'un des chefs kimriques, redoutable et célèbre entre tous, conduisit en Albion de nouvelles colonies de sa race : ce chef était *Prydain*, fils d'Aedle-Grand ; il sortait de l'Armorique. Les Triades

ajoutent que ce même Prydain donna son nom au pays (*Britain*, Britannia, Bretagne), et depuis cette époque la grande île cessa d'être appelée Albion.

Les Kimris et les Belges opérèrent sans doute dans les îles de l'archipel britannique un mouvement semblable à celui qui eut lieu, dans la Gaule transalpine, du Rhin à la Loire, à la suite de leurs différentes invasions. Tantôt ils se laissèrent absorber par les aborigènes, tantôt ils les dépossédèrent, et les refoulèrent devant eux, jusqu'à la limite où les Gaëls, trouvant un sol plus favorable à la défense, luttèrent courageusement contre les envahisseurs, et maintinrent leur nationalité et leurs lois. L'invasion des peuples celtiques, des deux branches cimmérienne et belge, fut arrêtée au nord par les monts Grampiens, derrière lesquels les Gaëls s'abritèrent avec succès; les Logriens, qui, à leur tour, occupèrent une portion de l'île d'Albion, venaient du pays de Gwas-Gwin (*Gwynet*), habité par les Vénètes armoricains, et les traditions populaires de l'Angleterre attestent leur origine cambrienne ou cimmérienne. Quant aux peuples d'origine belge qui, plus récemment, avaient envoyé des colonies dans l'île des Bretons, ils portaient, pour la plupart, des noms semblables à ceux qui désignaient les mêmes peuples plus anciennement établis entre la Seine et le Rhin : on citait parmi eux des Atrébates, des Parisii et des Manapes (Ménapes) dans l'île d'Erin.

Plus avancés dans les régions de la barbarie, plus éloignés des civilisations du Midi, les Grands-Bretons, de toutes races, étaient loin d'offrir le spectacle d'un



ordre social aussi régulier que celui dont jouissaient les Gaulois. La forme monarchique dominait dans les contrées du Sud, occupées par les conquérants cimmériens et belges, par ceux que l'on désignait sous le nom collectif de Bretons : les Gaëls dans leurs provinces, et au delà des monts Grampiens, en étaient encore au gouvernement de la tribu ; ils se groupaient autour d'un patriarche ou d'un chef de clan, et vivaient sous ses ordres. Au sud de l'Humber, dans les cantons méridionaux et à l'ouest de la Saverne, dans cette région qui, des Cimmériens ou Kimris, reçut le nom de Cambrie, le pouvoir royal se combinait avec celui des chefs de tribus, et le pays était en possession d'une sorte de féodalité sauvage. Dans le seul pays de Cant (Kent) on comptait quatre petits rois. Ces chefs de royaumes ou de tribus, que le peuple appelait *tyerns*, n'exerçaient les droits de souverains qu'à l'égard des hommes établis sur leurs domaines : la souveraineté nationale appartenait aux tribus confédérées ou à l'assemblée générale des hommes libres du pays, et en temps de guerre cette assemblée choisissait parfois un chef suprême, revêtu d'une sorte de dictature, et qu'on appelait *Pentyern*. Le culte des Bretons présentait de grandes analogies avec celui des peuples de la Gaule ; mais l'influence des druides était encore dans toute sa puissance parmi ces insulaires, tandis que dans les provinces transalpines elle s'était considérablement amoindrie sous la pression des idées romaines et devant l'autorité rivale des rois et des grands. Tacite, voulant peindre en peu de mots le degré de civi-

lisation qu'avaient pu atteindre, de son temps, les nations de la Bretagne, se borne à dire : « Plus rudes « et plus sauvages que les Gaulois, les Bretons sont « aujourd'hui ce que ceux-là furent jadis. » Cette phrase concise résume tout ce que nous pourrions dire de plus sur ces Bretons, voisins de la Gaule, et qui déjà excitaient l'ambition de César et les convoitises de Rome (1).

Les prétextes ne manquaient pas. Depuis longtemps les Bretons avaient secouru leurs frères les Gaulois dans toutes leurs guerres, et, l'année précédente, ils avaient pris part à la ligue des Vénètes. Avant de descendre à main armée sur le sol de la Grande-Bretagne, César voulut, selon l'habitude du peuple romain, avoir recours à des ouvertures et à des négociations pacifiques. Il envoya dans ce pays l'Atrébate Comm, qu'il avait établi roi de sa cité, et qui jouissait d'une assez grande influence dans les cantons bretons, voisins de la côte. Comm était alors dévoué énergiquement au proconsul et au peuple romain, et mettait à leur service ses talents et son adresse. Il avait mission de séduire les insulaires et de les gagner à la cause de César; mais à peine fut-il descendu à terre, qu'il fut fait prisonnier et chargé de chaînes.

Vers la troisième veille, un vent favorable ayant

(1) La Bretagne était d'ailleurs renommée pour ses richesses : on parlait des mines d'étain qu'elle exploitait, on vantait la beauté de ses perles, et bien souvent il était question de l'or et de l'argent enfouis dans son sol, et qu'avec un peu de labour on pouvait extraire pour en remplir les caisses fiscales de Rome.

soufflé, César leva l'ancre et fit voile vers la Grande-Bretagne ; quelques heures après, il parut près du rivage avec un petit nombre de vaisseaux, le reste de la flotte étant encore loin. Les Bretons, armés et disposés à combattre, couvraient les hauteurs voisines de la côte, et César, avant d'opérer un débarquement, jugea prudent d'attendre ses vaisseaux ; puis, lorsqu'il eut rallié les autres bâtiments de transport, il se dirigea, à sept milles de là environ, vers une plage unie et découverte. Les barbares, qui observaient ses mouvements, se portèrent sur ce point, et y déployèrent leur armée.

A la vue des vaisseaux romains, de leurs manœuvres rapides, et des puissantes machines de guerre qu'ils transportaient, les Bretons furent un moment surpris, et parurent hésiter. Cependant le porte-enseigne de la dixième légion, s'étant élancé à la mer, aborda le rivage en élevant son aigle et en appelant ses compagnons : les deux légions le suivirent, moins la cavalerie, et le combat s'engagea avec une opiniâtreté sans égale, dans des conditions fort défavorables aux Romains. Lorsqu'ils eurent enfin achevé de débarquer, ils reprirent leurs avantages, et forcèrent l'ennemi de prendre la fuite. Cette affaire eut pour résultat d'assurer la délivrance de l'Atrébate Comm, et d'amener la soumission des tribus bretonnes voisines de la côte. César accepta leurs offres et leurs excuses, et se contenta de réclamer des otages. Les jours suivants, une tempête s'éleva si violente, que les vaisseaux qui portaient la cavalerie furent rejetés sur la haute mer, et forcés de cher-

cher un refuge sur le rivage de la Gaule : les vaisseaux de transport, qui avaient servi au passage de l'infanterie, furent en partie brisés ou avariés, et ce contre-temps répandit l'inquiétude dans l'armée romaine, en même temps qu'il releva le courage et les espérances des Bretons. Ces peuples crurent que le moment était venu de reprendre les armes, de couper les vivres aux Romains, et de les harceler pendant le reste de la saison, jusqu'à ce que l'hiver vînt achever leur ruine. En présence de ce danger, César déploya toute l'activité de son génie : il fit réparer ses vaisseaux ; il mit sa flotte en état de reprendre la mer, il rétablit ses communications avec le continent ; et enfin, dans une seconde bataille, il battit et mit en fuite l'armée bretonne, qui avait osé menacer sa position et recommencer la guerre. Après cette victoire, qui détermina de nouvelles offres de soumission, César crut de son devoir de ne pas pousser plus loin son entreprise, et de réparaître en Gaule avant l'équinoxe. Suivi de ses deux légions, il s'embarqua et fit voile pour le pays des Morins.

Il était temps de revenir ; car les Morins avaient profité de son absence pour se soulever de nouveau, et déjà ils avaient mis en péril un détachement de l'armée romaine. La campagne fut de courte durée : les lieutenants de César incendièrent les récoltes et ravagèrent les champs de leurs ennemis ; et quand il eut cru avoir imprimé à ces peuples un sentiment de terreur, il établit les quartiers d'hiver de ses légions sur le territoire belge. Il rendit compte, d'ail-



leurs, à la république romaine des événements de cette double guerre, et le sénat vota vingt jours d'actions de grâces. En réalité, la Bretagne n'était rien moins que soumise; elle était à peine connue, et la résistance de ses peuples venait de révéler aux Romains un nouvel et redoutable ennemi avec lequel il faudrait compter plus tard, et longtemps, si on osait entreprendre de le soumettre.

César se rendait bien compte de cette situation; aussi avait-il résolu de tenter, dès l'année suivante, une nouvelle expédition contre la Bretagne. En partant pour l'Italie, où il passa l'hiver, il donna ordre à ses lieutenants d'équiper la flotte et de faire construire des vaisseaux, dont il détermina lui-même la forme et la grandeur. De retour dans les Gaules, il reconnut que ses volontés avaient été fidèlement suivies, et que les légions pouvaient mettre à sa disposition six cents vaisseaux et vingt-huit galères. On avait fait venir d'Espagne tout ce qui était nécessaire à leur équipement, et, sous peu de jours, la flotte pouvait mettre à la voile. César assigna pour rendez-vous le port d'Itius (l'ancien port de Wissan), et laissa sur la côte le nombre de troupes nécessaires. Pour lui, avec quatre légions sans bagages et huit cents cavaliers, il se dirigea sur le pays des Trévires. Depuis quelque temps, des symptômes graves l'avertissaient des sentiments hostiles de ce peuple, l'un des plus importants de toute la Gaule, et qui pouvait mettre en ligne beaucoup de fantassins et une formidable cavalerie; on assurait que les Trévires appelaient secrètement les Germains à leur secours: il était d'une

haute imprudence de s'aventurer en Bretagne avant de l'avoir réduit à l'impuissance.

Les Trévires avaient d'abord accepté l'amitié de Rome, et avaient mis au service de César une partie de leurs troupes : mais, en voyant se consolider l'asservissement de la Gaule, ils s'étaient repentis, et un parti national venait de se former chez eux, à l'instigation d'Indutiomar, l'un de leurs principaux citoyens. Celui-ci avait pour adversaire son propre gendre, homme ambitieux que l'histoire désigne sous le nom de Cingétorix. Tous deux se disputaient les suffrages du peuple pour la suprême magistrature. A l'arrivée de César, Cingétorix et les principaux nobles se portèrent à sa rencontre et réclamèrent son appui. Indutiomar, trop faible pour résister, feignit de se soumettre ; et César exigea de lui deux cents otages, parmi lesquels figurèrent son fils et ses principaux partisans. Lorsque Indutiomar les eut livrés, le proconsul levant le masque se déclara pour Cingétorix, qu'il imposa aux Trévires. Ayant donc pour lui cette garantie nouvelle de la soumission du peuple, il se fit suivre de ses otages, et retourna avec les légions dans le pays des Morins. On était à l'équinoxe de printemps, et les États de la Gaule tenaient alors leur assemblée générale dans la ville même d'Itius, comme pour mieux attester que leurs droits et leur indépendance étaient déjà à la merci de César.

Le proconsul résolut de se faire suivre en Bretagne de ses otages gaulois, et des principaux personnages de la nation vaincue. A l'aide de cette précaution habile, il espérait maintenir la Gaule dans la fidélité

pendant son absence. Au nombre des chefs qu'il voulait emmener figurait l'Éduen Dumnorix, dont il suspectait à bon droit les sympathies, et qui, soit ambition, soit patriotisme, commençait à s'indigner du joug de Rome. Dumnorix était frère de Divitiæ; il refusa d'accompagner César sur l'Océan. Il alléguait des raisons de santé, des *scrupules de religion*; et bientôt, voyant que l'on n'était pas dupe de ses prétextes, il chercha à soulever les chefs de la Gaule, et à les dissuader de s'embarquer avec César. Ce n'est pas sans dessein, disait-il, que le proconsul dépouillait la Gaule de toute sa noblesse; il voulait évidemment faire périr en Bretagne ceux qu'il n'osait égorger dans leur pays. En même temps, il leur conseillait de former secrètement une ligue, et de s'engager par serment à la résistance. César, instruit de ces propos et de ces démarches, n'épargna rien pour déconcerter les plans de Dumnorix. Le vent étant devenu favorable, il ordonna à l'armée de s'embarquer: comme on l'avait pressenti, Dumnorix refusa de faire partie du corps expéditionnaire, et prit la fuite avec une partie de la cavalerie éduenne. César le fit poursuivre en toute hâte; mais Dumnorix résista à main armée, s'écriant qu'il était libre et citoyen d'un peuple libre. Accablé par le nombre, il périt glorieusement, et ses compagnons rejoignirent les drapeaux de César.

Ce fut ainsi que Dumnorix racheta, par une mort généreuse, le crime d'avoir servi trop longtemps, durant sa vie, la politique de César contre la Gaule. Bien qu'il inspirât peu de sympathie au peuple dont il avait si tardivement épousé la querelle, sa fin san-

glante apprit à la Gaule comment les Romains osaient la traiter dans la personne de ses fils.

César laissa sur le continent Labiénus et trois légions, chargées de garder la côte et de maintenir ses communications avec la Gaule; puis il s'embarqua avec cinq légions et deux mille cavaliers. Lorsqu'il fut arrivé vers le lieu de débarquement qu'il avait reconnu l'année précédente, il ne rencontra ni ennemi ni résistance, et ses troupes mirent pied sur la terre ferme. Après douze milles de marche, il atteignit les barbares, sur les bords d'un fleuve qu'on suppose être la rivière de Flour, peu éloignée de Douvres. Les Bretons essayèrent de disputer le passage; mais ils furent abordés vigoureusement par les Romains et rejetés dans leurs bois, au milieu desquels s'élevait un fort protégé par de nombreux abattis, derrière lesquels ils se retranchèrent. Une des légions éleva une terrasse, forma la tortue, et contraignit les assiégés à battre en retraite. Vers le troisième jour, César se disposait à poursuivre les barbares, lorsqu'il apprit que, la nuit précédente, une violente tempête s'était déchaînée sur l'Océan et avait dispersé sa flotte. Il fallut dix jours et dix nuits de travail assidu pour réparer ce désastre. Quand les vaisseaux eurent été réparés, rassemblés, mis à sec, et lorsque le camp eut été parfaitement fortifié, le proconsul retourna au lieu d'où il était parti, et il y trouva les Bretons rassemblés et disposés à combattre. D'un consentement unanime, ces peuples avaient confié la conduite de la guerre à Cassivellaun, un de leurs chefs, qui régnait sur les bords



de la Tamise. Dans les temps antérieurs, plusieurs peuples de l'île lui avaient fait la guerre; mais aujourd'hui, en face d'un péril imprévu, on venait de lui déferer le commandement suprême.

Les Bretons, avec leurs chariots de guerre, attaquèrent vivement la cavalerie romaine; mais partout ils furent vaincus et repoussés dans les bois. Les Romains eurent à endurer d'assez nombreuses pertes. Leur camp fut soudainement attaqué par les barbares, et il fallut des efforts sérieux pour le dégager. Les jours suivants furent marqués par des attaques très-opiniâtres, qui épuisaient l'armée romaine, malgré ses victoires. Les Bretons harcelaient les légions, les fatiguaient par des luttes sans relâche, se dispersaient et fuyaient, pour se rallier inopinément et offrir de nouveau la bataille: ils cachaient dans les bois leurs vivres et leur bétail, et dressaient des embuscades aux Romains envoyés à la maraude. César, étonné de cette tactique, se vit réduit à ne pas exposer sa cavalerie, et à ne faire avancer l'infanterie qu'après avoir livré le pays aux flammes, aussi loin que le permettait la marche de son armée. Au milieu des difficultés de cette entreprise, il réussit enfin à faire tourner à son profit les dissensions intérieures des peuples bretons. Il s'allia aux Trinobantes (peuples du Middlesex), et détermina par ses intrigues plusieurs autres nations britanniques à poser les armes ou à rechercher sa protection. A l'aide de ces auxiliaires, il réussit à isoler les forces dont pouvait disposer Cassivellaun. Vainement ce chef essayait-il d'opérer une diversion en se portant

contre les ouvrages qui couvraient la flotte romaine ; ses attaques furent repoussées, et bientôt il se vit réduit à envoyer des propositions de paix à César. Le proconsul accueillit avec empressement ces ouvertures, que lui transmit l'Atrébate Comm : l'été approchait de sa fin, et si la guerre était venue à tourner en longueur, il eût été bien difficile de se retirer en Gaule. Aussi ne se montra-t-il nullement sévère dans ses conditions : il se contenta de quelques otages, de la promesse d'un tribut, et, lorsque les vents lui parurent favorables, il ramena ses légions dans le pays des Morins. Telle fut la seconde expédition des Romains en Bretagne ; les résultats répondirent peu à la grandeur des préparatifs.

A son retour, César trouva la Gaule tranquille : c'était l'époque de l'assemblée générale, qui avait été convoquée, cette année, à Samarobrive (Amiens). La session se termina sans incident, et César fit prendre à ses légions leurs quartiers d'hiver : comme la sécheresse avait beaucoup contrarié la récolte, il se vit forcé de disséminer au loin ses troupes, afin d'assurer leur subsistance.

La situation de la Gaule devenait intolérable : occupée par les légions romaines, soumise au protectorat de l'étranger, cette nation avait perdu en quelques années l'indépendance et les droits d'un peuple libre ; elle n'était plus qu'une proie offerte aux traitants et aux centurions de l'étranger. Un peuple dont les ancêtres avaient brûlé Rome et fondé plusieurs empires célèbres, ne pouvait se résigner volontiers à sa déchéance. Prêtres, nobles, citadins ou paysans,

tous se réunissaient dans une même horreur du joug de César; mais ils avaient à leur tête de prétendus rois que le proconsul leur avait imposés, et qu'il avait choisis parmi ses créatures. César, en effet, avait suivi une tactique odieuse qui consistait à élever ses otages gaulois dans le mépris de leurs institutions et dans l'amour de Rome, et à leur confier ensuite dans la Gaule tous les emplois administratifs et politiques : par suite de cette précaution, il se trouvait que les haines populaires étaient impuissantes, et que le parti national manquait d'entente et de chefs. Cependant l'indignation fermentait toujours, et une ligue sourde, mais redoutable, se formait peu à peu contre la domination romaine.

Les Carnutes donnèrent mal à propos le signal de la révolte en massacrant Tasget, prince que César avait mis à leur tête depuis trois ans, et qui était un instrument de sa tyrannie. César chargea son lieutenant L. Plancus de se rendre chez les Carnutes avec une légion, et de se faire livrer les meurtriers de Tasget. Sur ces entrefaites, une vaste conspiration s'organisait dans la Gaule belge, et avait pour chefs Indutiomar et Ambiorix. Dès que l'on apprit la mort de Tasget, Ambiorix crut que le moment était venu de donner le signal de l'insurrection générale, et il appela aux armes les Éburons, ses concitoyens. Ceux-ci, à ses instigations, surprirent au milieu de leurs forêts une légion et une demi-légion que T. Sabinus et A. Cotta avaient eu l'imprudence d'engager dans ce pays, loin de leurs retranchements. On se battit de part et d'autre avec courage; mais bientôt

la discipline prévalut, et les insurgés cédèrent le terrain : alors Ambiorix demanda une entrevue avec les chefs ennemis; s'étant abouché avec eux, il leur déclara qu'en prenant les armes il n'avait fait qu'obéir à la pression de la multitude, plus puissante que lui; et il ajouta que toute la Gaule se soulevait, et que ce jour-là même, sur tous les points du territoire, l'attaque devait avoir lieu. Il avertit les Romains de se replier au plus vite vers Labiénus et Cicéron, deux autres lieutenants de César campés loin de leur pays, parce que de nombreuses troupes de Germains avaient franchi la frontière et allaient les écraser. Il promit de leur ouvrir un passage libre.

Les Romains tinrent conseil : les uns voulaient se replier vers le gros de l'armée, et s'abstenir d'une résistance qui ne pouvait avoir d'autre résultat que de les livrer aux Germains; les autres déclarèrent qu'ils se défiaient d'un avis donné par Ambiorix, et que le plus sûr parti était de combattre, et de se maintenir dans leurs positions fortifiées. Sabinus parlait de rétrograder; Cotta insistait pour l'attaque : à la fin, l'avis le plus timide prévalut, et les soldats reçurent ordre de tout disposer pour la retraite. Au point du jour, ils se mirent en marche; mais les Gaulois épiaient leurs mouvements et leur dressaient des embuscades. Lorsque les Romains furent engagés dans une vallée étroite, couronnée de bois, et dont les issues étaient gardées, ils se virent subitement attaqués par les barbares, et il y eut un moment de confusion dont ils faillirent être victimes. Le combat fut long et meurtrier; les Romains, harcelés par un



ennemi qui se dérobait à leurs coups, perdirent beaucoup de monde sans réussir à se dégager, et la lutte dura depuis le lever du soleil jusqu'à la huitième heure. Cependant les forces des légionnaires s'épuisaient; plusieurs chefs de marque étaient tués ou blessés, Cotta-lui même était atteint au visage d'un coup de fronde, et tout annonçait que la résistance ne pouvait durer davantage. Dans cette extrémité, Sabinus sollicita une entrevue pacifique; et Ambiorix consentit à l'accorder, à la condition que le lieutenant de César et les hommes de sa suite se présenteraient sans armes. On accepta; mais Ambiorix traîna la conférence en longueur, et peu à peu fit envelopper secrètement les officiers de Rome, que le droit des gens aurait dû protéger contre une semblable perfidie. Sabinus fut massacré; Cotta et la plupart de ses compagnons d'armes, avertis par les clameurs des barbares, recommencèrent le combat; mais ils périrent presque tous. Un petit nombre regagna le camp; quelques fuyards réussirent seuls à se dérober aux coups de leurs ennemis, et parvinrent jusque dans les cantonnements de Labiénus, dans le pays des Rêmes, où ils répandirent la nouvelle de ce désastre. Près de dix mille Romains avaient trouvé la mort sous le fer des Éburons et dans les embûches d'Ambiorix.

Cet événement fut le signal de l'insurrection des Aduatiques, des Nerviens, et de tous les peuples belges placés sous leur patronage; et le camp de Cicéron, établi dans cette région, fut soudainement attaqué par les barbares. La légion qui le gardait, quoique surprise, courut aux armes, et fit une vigoureuse con-

tenance. La journée fut rude ; les Gaulois avaient mis tout leur espoir dans l'ardeur de cette première attaque, et ils se flattaient, après cette victoire, d'être invincibles.

Cicéron voulait avertir César, et promit de grandes récompenses à ceux qui porteraient ses messages ; mais toutes les issues étant gardées , aucun envoyé ne put passer. Pendant la nuit le général romain fit élever cent vingt tours avec le bois amassé par ses soldats ; il fit ensuite terminer les retranchements. Le lendemain, les Gaulois revinrent à l'assaut, plus nombreux encore, et comblèrent le fossé : la résistance fut aussi vive que la veille. Ainsi se passèrent plusieurs jours et plusieurs nuits, les assiégés, y compris les blessés et les malades, multipliant leurs efforts et leurs travaux, les assiégeants redoublant d'audace, et cherchant à tout prix à emporter la citadelle. Cependant ces derniers, déconcertés par le courage des légionnaires, eurent recours à une ruse pareille à celle qui avait amené la destruction du corps de Sabinus et de Cotta. Ils proposèrent à Cicéron de lui livrer un facile passage, s'il voulait rejoindre César et se replier vers l'Italie. Cicéron répondit que le peuple romain n'avait pas coutume de subir les conditions de ses ennemis armés ; que s'ils voulaient eux-mêmes se rendre à discrétion, il s'engageait à appuyer leur supplique auprès de César. Déçus dans leur attente, les Nerviens entourèrent le camp de Cicéron d'une muraille haute de onze pieds et d'un fossé profond de quinze : comme ils manquaient des instruments nécessaires pour ce travail, ils coupaient le gazon avec leurs épées, et por-

taient la terre dans les pans de leurs saies. On put juger par leur entreprise de leur nombre prodigieux, puisqu'en moins de trois heures ils élevèrent un retranchement qui avait quinze milles de circuit : les jours suivants, ils construisirent des tours, firent des faux, et préparèrent des tortues. Quelques Gaulois, autrefois soldats de César, et qui étaient tombés entre leurs mains, les avaient instruits dans cet art militaire, autrefois inconnu à la Gaule. Le septième jour, un vent violent ayant soufflé, les Nerviens, du haut de leurs tours, lancèrent dans le camp romain des dards enflammés, des brandons, et des boulets d'argile (*ex argilla glandes*) rougis au feu. Bientôt les huttes des soldats, couvertes de paille, furent atteintes par la flamme, et l'incendie se déploya sur toute la ligne. Alors, poussant de grands cris, les barbares firent avancer leurs tours et leurs tortues, et montèrent à l'escalade. Tel fut le courage des Romains, qu'environnés de flammes et accablés de traits, ils tinrent ferme à leur poste sans même détourner la tête, et sans se préoccuper d'une pensée autre que le combat : aussi parvinrent-ils à refouler leurs ennemis et à déjouer ses attaques.

Chaque jour, le siège devenait plus rude et plus difficile à soutenir, et le nombre des blessés diminuait celui des défenseurs. Cicéron ne cessait d'envoyer des messagers vers César ; mais la plupart étaient arrêtés et cruellement mis à mort, à la vue des soldats romains. Enfin un esclave gaulois se chargea de faire parvenir une lettre au proconsul, et, à la faveur de sa nationalité, réussit à traverser l'armée barbare et à

instruire César du péril de son lieutenant. La nuit approchait lorsque le proconsul reçut cette grave nouvelle. Sans différer, il envoya à Crassus, alors campé chez les Bellovaques (1), l'ordre de partir sans retard avec sa légion, et de venir le rejoindre. Par un autre courrier, il prescrivit à C. Fabius de se porter avec une autre légion sur les terres des Atrébates (2); enfin il écrivit à Labiénus de pénétrer de vive force sur le territoire des Nerviens (3), s'il le pouvait sans danger. Pour lui, sans attendre le reste de ses troupes, il se mit en marche avec quatre cents cavaliers des quartiers voisins. Le lendemain, il fut rejoint par Crassus, fit vingt milles, et rallia à lui la légion de C. Fabius. En même temps il reçut des nouvelles de Labiénus, qui, manœuvrant alors pour venger Sabinus et punir les Éburons, se trouvait hors d'état de se porter sur le territoire des Nerviens et d'opérer une diversion. D'ailleurs, il avait en face de lui la cavalerie et l'infanterie des Trévires. César se vit donc forcé de s'en tenir à deux légions.

Convaincu que tout dépendait de la promptitude et de l'audace, il accourut en toute hâte dans le pays des Nerviens; et ce fut là qu'il apprit de quelques prisonniers la situation critique de Cicéron, dont chaque heure augmentait les dangers. Il lui fit parvenir un message au moyen d'un cavalier gaulois; sa lettre était écrite en grec, pour en dérober la con-

(1) Territoire de Beauvais:

(2) L'Artois.

(3) Le Hainault.



naissance à l'ennemi. Elle ne fut remise à Cicéron que le troisième jour.

Les Gaulois, avertis par leurs éclaireurs de l'approche de César, levèrent le siège, et se portèrent, au nombre de soixante mille, à la rencontre du proconsul. César en fut instruit par un message de Cicéron, et se disposa, avec sept mille hommes, à recevoir l'attaque des barbares, suppléant par le génie et la science de la guerre à ce qui lui manquait sous le rapport du nombre. Ayant réussi à tromper les Gaulois et à leur inspirer une imprudente sécurité, il les surprit et les tailla en pièces. Après cette glorieuse victoire, il se porta en toute hâte vers le camp de Cicéron, et passa en revue, avec fierté, cette illustre légion qui avait soutenu de si rudes assauts. A peine si un dixième des soldats de Cicéron se trouvait sans blessure. Le lendemain, il disposa tout pour continuer la guerre et recommencer la conquête de la Gaule.

La nouvelle de cette glorieuse victoire parvint en quelques heures à Labiénus, lieutenant de César, cantonné chez les Rèmes, à soixante milles du camp de Cicéron. Cette prodigieuse rapidité dans les communications tenait à ce que les Gaulois avaient imaginé un moyen de correspondre fort prompt : les paysans occupés aux travaux de la campagne se transmettaient une nouvelle importante, ils la criaient de l'un à l'autre; et un événement pouvait être connu, entre le lever et le coucher du soleil, à cent soixante milles de distance.

Mais pendant qu'Ambiorix luttait ainsi pour l'indépendance de la Gaule, Indutiomar, chef des Tré-

vires , soulevait les peuples voisins du Rhin, et convoquait le *conseil armé* : on a vu plus haut que c'était une assemblée où devait se rendre chaque Trévire en état de combattre ; le dernier venu était condamné à périr dans d'affreuses tortures.

Vers le même temps, des soulèvements avaient lieu en Armorique ; et L. Roscius, qui occupait ce pays avec la treizième légion, mandait à César qu'il était menacé dans ses cantonnements par une insurrection.

L'hiver ralentit ou suspendit les hostilités : César, qui s'était établi près de Samarobrive, y convoqua l'assemblée des états de la Gaule, afin de se mettre en rapport avec les représentants des principales cités, et de faire parvenir par leur intermédiaire, à chaque peuple gaulois, des exhortations ou des menaces destinées à maintenir dans la soumission ceux dont les dispositions semblaient douteuses. Les Sénonais, les Trévires et les Carnutes s'abstinrent d'envoyer des députés. Les premiers chassèrent leur roi Cavarin, créature de César, et cet événement eut un grand retentissement dans la Gaule. Sur ces entrefaites, Indutiomar et les Trévires ne cessaient d'appeler les Germains de la rive droite du Rhin à leur venir en aide contre César ; mais le sort d'Ariowiste et des Tenchtères épouvantait ces barbares, et ils refusaient de venir prendre part à la lutte. Indutiomar n'en poursuivit pas moins ses armements. Il leva des troupes, les exerça, fit venir un grand nombre de chevaux des provinces voisines, et appela dans son camp toutes les bandes insurrectionnelles de la Gaule. Enfin il

déclara ennemi de la patrie son gendre Cingétorix, qui était resté fidèle à César.

LabiénuS, alors en cantonnements chez les Rèmes, fut instruit des tentatives audacieuses d'Indutiomar, et prit des mesures pour les neutraliser. Il augmenta le nombre de ses soldats, en appelant à lui des auxiliaires gaulois; mais il agit avec tant de circonspection, qu'il déroba aux barbares le secret de ses démarches. Cependant Indutiomar se présentait souvent aux abords du camp de LabiénuS, suivi de sa cavalerie, soit pour observer les mouvements des Romains, soit pour les provoquer au combat. Un jour qu'il s'approchait avec plus d'imprudence que de coutume, LabiénuS lança contre lui sa cavalerie, avec ordre de ne s'attacher qu'à sa personne, et de le prendre mort ou vif. L'événement répondit à l'attente du lieutenant de César : Indutiomar fut atteint et tué au passage d'un fleuve, et sa tête fut apportée au camp. Sa mort suspendit pour quelques mois les soulèvements de la Gaule, et les Romains respirèrent jusqu'à la fin de l'hiver (53 avant J.-C.).

César mit à profit ce temps de repos pour accroître son armée; il demanda deux légions à Pompée, et en leva une troisième, par ses lieutenants, dans la Cisalpine. Pompée, qui n'avait point encore rompu avec César, obtempéra à sa demande, et lui envoya de nombreux renforts de troupes : de quoi il fut blâmé par Caton, infatigable ennemi de César et de tout ce qui menaçait la liberté républicaine (1). Au

(1) Plutarch., in Pomp.

début de la sixième campagne que César ouvrit contre la Gaule, les trois légions qu'il avait réclamées pouvaient entrer en ligne et prendre part à la lutte. De leur côté, les barbares ne se reposèrent point dans une fausse sécurité : les Trévires renouvelèrent leurs instances auprès des Germains, et réussirent à entraîner dans leur querelle quelques peuplades teutoniques éloignées du Rhin ; ils firent ensuite alliance avec Ambiorix (1) ; les Nerviens, les Aduatiques, les Ménapes, et tous les peuples de la rive gauche, prirent les armes ; les Sénons et les Carnutes associèrent à leur cause les provinces et les cantons de leur clientèle : de part et d'autre on se disposait à une guerre opiniâtre et décisive.

César avait pour coutume de porter les premiers coups : avant la fin de l'hiver, il rassembla quatre légions et entra subitement sur le territoire des Nerviens, qui ne s'attendaient point à cette attaque. Il leur fit un grand nombre de prisonniers, il enleva leurs troupeaux, et les réduisit bientôt à implorer la paix et à offrir des otages. Après cette expédition rapide, il ramena les troupes romaines dans leurs quartiers, et dès le printemps il convoqua l'assemblée générale de la Gaule. Les Sénons, les Trévires et les Carnutes refusèrent de s'y rendre. César vit dans leur refus un signal de guerre et de révolte, et ajournant toute autre affaire : il transféra l'assemblée à Lutèce (2), capitale des Parisiens, peuple de la nation

(1) - Chef du roi des Éburons, peuples du pays de Liège.

(2) Paris.



sénonaise qui paraissait avoir conservé des sentiments de fidélité à l'égard de Rome. Lutèce était alors une bourgade de peu d'étendue, située dans une île de la Seine, et dont rien ne faisait pressentir les grandes destinées. Après avoir intimé à l'assemblée générale la décision qui changeait le lieu de ses séances, César partit le même jour avec ses légions, et marcha à grandes journées contre les Sénon. Comme il approchait de leur territoire, ces peuples, se voyant hors d'état de résister, sollicitèrent la paix, et offrirent des otages. César, à la prière des Édues, consentit à les traiter avec clémence. Les Carnutes ayant appris ce qui se passait, et ne jugeant pas l'occasion favorable de se révolter ouvertement, prièrent les Rêmes d'intercéder pour eux, et César crut devoir leur accorder le pardon. Après avoir mis fin à ces difficultés, il revint à Lutèce clore l'assemblée de la Gaule, et il ordonna aux cités gauloises de lui fournir sans retard des cavaliers. Cette partie de la Gaule étant pacifiée, César tourna toutes ses pensées vers la guerre des Trévires et d'Ambiorix.

Afin d'assurer la ruine de ces dangereux ennemis, César résolut de leur fermer tout espoir du côté de leurs alliés belges et germains; il ordonna au prétendu roi Cavarin de le suivre avec la cavalerie sénonaise, et il se porta avec cinq légions sur le territoire des Ménapes (Brabant et Gueldre), hôtes et amis d'Ambiorix : en même temps il envoya dix cohortes renforcer l'armée de Labiénus, chez les Trévires. Les Ménapes comptaient sur la protection de leurs bois et de leurs marécages. César pénétra dans

leur pays par trois points différents, le livra au fer et à l'incendie, et ne consentit à épargner les débris de la population qu'après leur avoir interdit, sous les plus terribles menaces, de donner jamais asile à Ambiorix et aux Éburons. Pour mieux s'assurer de leur fidélité, il laissa dans cette contrée un corps de cavalerie, sous les ordres de l'Atrébate Comm.

Il se rendit ensuite chez les Trévires, au moment où les insurgés de cette nation se disposaient à attaquer Labiénus. En apprenant que César marchait au secours de son lieutenant, les Trévires suspendirent leur mouvement offensif, afin de donner aux Germains le temps d'accourir. Labiénus, pour les déterminer à combattre, feignit de lever son camp et de prendre la fuite. Cette ruse lui réussit. Son arrière-garde était à peine sortie des retranchements, que les Trévires s'animant entre eux se dirent qu'il ne fallait pas laisser échapper une si belle proie, et que, sans attendre leurs auxiliaires d'outre-Rhin, il fallait se mettre à la poursuite de Labiénus. Ce général marchait lentement, pour donner à ses ennemis le temps de le joindre; puis, lorsqu'il eut atteint une position favorable, il donna ordre de tourner les enseignes vers les Gaulois et de se former en bataille. Cette manœuvre eut un plein succès; les barbares, attaqués par un ennemi qu'ils croyaient poursuivre, lâchèrent pied et se dispersèrent dans les bois. La nouvelle de leur déroute parvint en peu de temps chez les Germains, qui étaient en marche pour venir en aide aux insurgés de la Gaule septentrionale, et elle les détermina à ne pas franchir la frontière. Peu de jours

après, la cité principale des Trévires fit sa soumission, et l'autorité fut replacée entre les mains de Cingétorix, toujours docile aux ordres de Rome.

César n'ayant plus d'ennemis à combattre chez les Trévires, fit jeter un pont sur le Rhin, et passa de nouveau en Germanie : les Ubiens, qui s'étaient déjà soumis, s'humilièrent une seconde fois, et protestèrent qu'ils étaient restés étrangers au soulèvement des Trévires. César apprit alors que c'était aux Suèves qu'il fallait imputer la complicité des Germains avec les Gaulois : sachant que les Suèves concentraient leurs forces sur un point donné, il se mit en marche pour aller les combattre ; mais à son approche ils se réfugièrent dans l'immense forêt qui s'étendait entre leur pays et celui des Chérusques. César, ne voulant pas les forcer dans leurs retraites, revint sur ses pas ; mais, afin de tenir longtemps les Germains en respect, il ne coupa que l'extrémité du pont, et y laissa un poste fortifié avec une garnison de douze cohortes : De retour en Gaule, il ne songea plus qu'à poursuivre Ambiorix.

La cavalerie romaine tomba sur le territoire des Éburons au moment où ces peuples croyaient encore César engagé dans les bois de la Germanie : grâce au dévouement de quelques amis fidèles qui soutinrent à eux seuls le choc des Romains, Ambiorix réussit à s'échapper. Bientôt il fit parvenir des messages secrets aux différentes cités et aux bourgades, et ses partisans se dispersèrent dans les marais ou chez les peuples voisins. Cativulke, qui régnait sur une autre partie des Éburons, et qui s'était ligué avec Ambio-

rix, se donna la mort de désespoir. Les peuplades de la clientèle des Éburons envoyèrent leur soumission à César.

Résolu de poursuivre sa vengeance contre Ambiorix, le proconsul divisa son armée en trois corps. Q. Cicéron fut laissé à la garde du bagage et des malades, dans l'ancien camp de Cotta et de Sabinus, avec une légion; les autres, commandées par Labiénus, Trébonius et César, pénétrèrent dans tout le pays depuis la mer jusqu'aux Ardennes; et, pour ne pas exposer les Romains à de trop grands périls dans une contrée couverte et marécageuse, le proconsul convia au pillage tous les peuples voisins, même les Sicambres, qui accoururent pour participer aux dépouilles des Éburons. La dévastation fut entière; on détruisit tous les villages, tous les édifices, toutes les récoltes; on changea le pays en une espèce de désert. Cependant Ambiorix échappa à ses ennemis; mais César se vengea en livrant aux supplices Accon, qui avait été l'instigateur du soulèvement des Sénonis et de l'expulsion de Cavarin. Accon aurait dû être couvert par les dernières amnisties; sa mort injuste fit sentir à la Gaule sous quel joug elle avait désormais à se courber. Après ces exécutions cruelles, César, ne rencontrant plus un seul ennemi qui osât lui tenir tête, se hâta de partir pour l'Italie, où de graves intérêts sollicitaient son ambition.

C'était le temps où la république romaine devenant la proie de quelques ambitieux, toutes les questions étaient résolues au moyen de la brigue, de la corrup-



tion et de la violence. Les factions levaient le masque, et le désordre allait croissant : le renouvellement des magistratures servait de prétexte ; c'était à main armée que les concurrents se disputaient la préture ou le consulat. L'année venait d'expirer, et le tumulte des partis n'ayant pas permis de procéder à des élections régulières au milieu des assassinats, des incendies et des pillages qui épouvantaient Rome, le sénat, cédant à l'avis de Caton, nomma Pompée seul consul, et le continua pour quatre ans dans son gouvernement d'Espagne, avec le droit de lever de nouvelles troupes. César le prévint, et fit des levées en Cisalpine pour son propre compte. Dès lors éclata la rivalité de ces deux hommes qui se disputaient l'empire, et dont les querelles ne devaient avoir d'autre résultat que la destruction de la liberté.

Les Gaulois, opprimés par les légions étrangères, observaient silencieusement les agitations dont la république romaine était le théâtre, et ils espéraient que César ne serait plus en état de revenir au milieu d'eux employer son génie à la ruine de leur patrie. Ils s'assemblaient dans de ténébreux conciliabules ; ils déploraient la mort d'Accon, et ils se demandaient par quels efforts on pourrait enfin relever l'indépendance de la Gaule et briser le joug des Romains. Les Carnutes se dévouèrent enfin : réunis dans leurs forêts sacrées aux autres députés de la Gaule, ils promirent de donner eux-mêmes le signal de la révolte ; et comme on aurait pu se trahir par un échange d'otages, on s'engagea de part et d'autre en jurant sur les

étendards à ne point s'abandonner lorsque la guerre serait engagée. On désigna le jour de l'insurrection, et l'on se sépara (52 avant J. C.).

Au jour marqué, une troupe de paysans carnutes se porta sur Genabum (Orléans), et s'en empara de vive force : c'était l'une des plus importantes cités de la Gaule ; elle commandait le cours de la Loire, et c'est de ce point que pouvaient rayonner à toutes les extrémités du pays les ordres émanés du pouvoir central. Le soir même de cette victoire, la nouvelle, créée dans les champs, selon l'usage des Gaulois, passa de bourg en bourg, de ville en ville, et parvint chez les Arvernes, à la distance de près de cent cinquante milles. Ce fut le signal de l'insurrection générale du pays.

Alors vivait chez les Arvernes un jeune homme très-puissant, plus redoutable encore par son génie que par la force de son corps, et dont le nom seul, au dire de l'histoire, inspirait la terreur (1) : on l'appelait Vercingétorix (2) ; son père, Ceditil, avait autrefois péri par le supplice du feu pour avoir tenté de rétablir la royauté chez les Arvernes : pour lui, digne de son peuple et de sa race, il avait dédaigné l'amitié de César, et son cœur battait pour la cause de la patrie ; son courage l'avait désigné à l'amour du peuple, et, pour mériter les sympathies de la Gaule, il avait consacré ses efforts, son influence et sa vie à préparer les moyens de résister au joug

[ (1) Æneae Florus, lib. III.

(2) Ver-cenn-cedo-righ, le grand chef des cent têtes.

étranger. Dès qu'il apprit l'insurrection des Carnutes et la victoire remportée à Genabum, il arma ses clients ; puis, à la tête des clans des montagnes, il proclama l'indépendance de la patrie commune, et se rendit maître de Gergovie, ville capitale des Arvernes, dont les vestiges subsistent encore, dit-on, à une lieue de Clermont-Ferrand.

Le parti romain était assez fort à Gergovie, et cette ville était au pouvoir de Gobanitis, oncle de Vercingétorix : ce dernier se vit forcé de se retirer avec ses compagnons, mais peu de jours après il revint à la charge, et s'empara de nouveau de la ville : ce fut là que le peuple lui décerna le suprême commandement militaire.

Dès qu'il fut investi de cette autorité nationale, il envoya des émissaires dans toutes les provinces de la Gaule cisalpine, pour notifier aux peuples gaulois l'ordre d'opérer de concert le soulèvement, et de se montrer fidèles à la foi jurée. Les Sénon et les Parisiens se déclarèrent les premiers ; après eux s'insurgèrent les Pictons, les Cadurques, les Turons, les Aulerces, les Lemovices et toutes les tribus voisines de l'Océan. Sur tous les points de la Gaule armée contre Rome, l'autorité de Vercingétorix était reconnue et acceptée. A mesure qu'une cité prenait les armes, Vercingétorix exigeait d'elle des otages et un certain nombre de soldats ; il imposait à chaque nation de fournir, pour la défense commune, des munitions de guerre et des équipages ; tous ses efforts tendaient à remonter la cavalerie. Implacable à l'égard des individus douteux ou tièdes, il faisait

observer la discipline la plus rigoureuse, et livrait aux supplices les coupables. Il envoya chez les Rutènes (le Rouergue) une partie de son armée sous la conduite de Luctère, son lieutenant, homme intrépide et dévoué, et se rendit lui-même avec le reste de ses troupes chez les Bituriges (peuples du Berry), qui étaient demeurés fidèles à César, ainsi que les Édues, leurs patrons. Les Édues envoyèrent des renforts aux Bituriges; mais ces troupes se bornèrent à se porter sur les bords de la Loire, et n'osèrent franchir ce fleuve, alléguant qu'elles avaient peur de se trouver prises entre les Arvernes et les Bituriges eux-mêmes, dont elles appréhendaient les dispositions. Tout porte à croire que ce n'était là qu'un prétexte pour ne pas verser le sang des défenseurs de la Gaule. Ce qui est certain, c'est que, n'étant point secourus par les Édues, les Bituriges se joignirent à Vercingétorix et aux Arvernes.

Cependant Pompée avait eu un moment la force de pacifier l'Italie. César mit à profit cette situation pour reprendre ses entreprises contre la Gaule, et il se hâta d'accourir pour mettre fin à l'insurrection fomentée par Vercingétorix. A son arrivée dans la Province romaine (le pays des Allobroges), il apprit que le Gaulois Luctère, fidèle aux ordres de son chef, avait réussi à soulever les Rutènes, et avec eux les Nitiobriges et les Gabales (les Agénois et les montagnards du Gévaudan); que, ralliant à lui les contingents de ces peuples, il se portait sur Narbonne pour s'emparer de cette possession romaine. A cette nouvelle, César se dirigea en toute hâte sur la Narbonnaise;



il établit des cantonnements chez les Volsques Arécomiques et chez les Tectosages (peuples du haut et du bas Languedoc), et envoya des troupes sur le territoire des Helviens (Vivarais), voisin de celui des Arvernes. Ces dispositions vigoureuses contraignirent Luctère à se replier avec son armée.

On était en hiver, et les Cévennes, qui séparaient les Arvernes des Helviens, étaient couvertes d'une couche de neige épaisse de six pieds. César n'hésita pas à se frayer un chemin à travers les montagnes, et il descendit subitement sur le territoire des Arvernes, semant partout la consternation et l'effroi. Ces peuples ayant vu les Romains franchir les barrières que jusqu'à eux aucun ennemi n'avait osé surmonter, envoyèrent des courriers à Vercingétorix pour le conjurer de ne pas les abandonner sans secours aux Romains : cédant à leurs prières, le généralissime gaulois revint en Arvernie. C'était là ce qu'avait espéré César. Laissant alors à D. Brutus le commandement de son armée, il retourna dans la Province, arriva à Vienne sans y être attendu, y rallia quelques détachements de cavalerie, se porta chez les Lingons (Dijon, Langres), où stationnaient deux légions romaines, et, par des ordres multipliés qu'il fit parvenir à ses lieutenants, opéra la concentration de ses troupes. Vercingétorix, de son côté, ayant reconnu qu'il n'avait plus en face de lui le proconsul, pensa avec raison que César transportait dans une autre province le théâtre de la guerre. Il détacha une partie de ses troupes pour couvrir l'Arvernie, et de sa personne il se porta sur la capitale des Boïes-Éduens,

qui s'appelait Gergovie, comme la capitale des Arvernes (1).

Cette détermination inquiéta vivement César. Si pendant le reste de l'hiver le proconsul laissait les légions dans leurs quartiers, il craignait que la réduction d'une ville alliée des Édues n'entraînât la défection de toute la Gaule, qui ne verrait plus en lui un protecteur; s'il entrait en campagne plus tôt que de coutume, les vivrés pouvaient manquer par la difficulté des transports. Cependant il aima mieux braver tous les obstacles que de s'abstenir, et de laisser ébranler la confiance des amis de Rome. Il invita les Édues à lui envoyer des vivres; il donna avis aux Boïes de son approche, et les exhorta à tenir ferme et à demeurer fidèles. Puis, laissant à Agendicum (2) deux légions et ses bagages, il se dirigea vers le point que menaçait Vercingétorix.

Le lendemain, il arriva devant Vellaunodum (3) et résolut de s'emparer de cette place qui appartenait aux Sénon, afin de ne point laisser derrière lui des troupes ennemies en état d'arrêter ses convois. Le troisième jour, la ville se rendit, et fut épargnée à la condition qu'elle livrerait ses chevaux et six cents otages. César se porta ensuite rapidement sur Genabum, au pays des Carnutes (4). Les habitants de cette

(1) On croit qu'il s'agit de Moulins.

(2) Sens, suivant quelques géographes; d'autres, avec quelque raison, affirment qu'il s'agit ici de Provins.

(3) Baune en Gâtinais; d'autres disent Scénevière.

(4) On a vu plus haut qu'il s'agit d'Orléans; mais quelques géographes disent que Genabum est Gien.

ville ne faisaient que d'apprendre le siège de Vellaunodum, et croyaient qu'il durerait longtemps : l'arrivée imprévue de César leur fit connaître la véritable situation. Comme il existait à Genabum un pont sur la Loire, les habitants cherchèrent à fuir à la faveur de la nuit, et se mirent à passer le fleuve. César avait prévu ce dessein : averti par ses éclaireurs, il mit le feu aux portes, introduisit dans la ville deux légions qu'il avait tenues prêtes, et s'empara de Genabum. La population fut massacrée presque sans résistance, et peu de fuyards échappèrent, les issues et le pont étant trop étroits pour une si grande multitude. La ville fut livrée aux flammes et au pillage. Après cette exécution cruelle, l'armée romaine franchit le fleuve et se porta sur le pays des Bituriges. Consternés à son approche, les habitants de Noviodun (Neuvi-sur-Baranjou) demandèrent la vie : César leur pardonna, en exigeant qu'ils livrassent otages, armes et chevaux. Comme cette capitulation s'exécutait, on aperçut de loin la cavalerie gauloise qui servait d'avant-garde à l'armée de Vercingétorix : à cette vue, les habitants reprirent les armes et s'élançèrent sur leurs remparts.

César fit sortir sa cavalerie, et lui donna ordre de charger l'avant-garde de Vercingétorix : comme elle faiblissait, il la fit soutenir par six cents cavaliers germains qui servaient Rome en qualité d'auxiliaires. Les Gaulois ne purent soutenir le choc, et se replièrent sur leur armée avec beaucoup de perte. Ce revers effraya les habitants de Noviodun, qui se rendirent de nouveau à César, en lui livrant les instiga-

teurs de la prise d'armes. Cette affaire terminée, le proconsul se dirigea sur Avaricum (Bourges), la plus forte place des Bituriges. Il comptait que la prise de cette capitale le rendrait maître de tout le pays; mais Vercingétorix, qui se tenait campé à peu de distance de Noviodun, ne voulut pas lui abandonner cette conquête sans autre résistance. Ayant compris que les milices de la Gaule, pleines de courage et de patriotisme, ne pouvaient cependant tenir tête à des légions romaines disciplinées et habituées au métier de la guerre, il imagina un nouveau système qu'il proposa hardiment à ses compagnons : « Il est temps, leur  
« dit-il, de combattre autrement que par le passé :  
« nous devons avant tout nous attacher à priver les  
« Romains de vivres et de fourrages; le nombre de  
« leur cavalerie, la saison même facilitera nos efforts;  
« l'ennemi, ne trouvant pas d'herbe à couper, sera  
« contraint de s'écarter pour en chercher dans les  
« maisons, et pourra chaque jour être détruit en dé-  
« tail par nos cavaliers. Que le salut fasse oublier les  
« intérêts particuliers! Il faut incendier les habita-  
« tions et les bourgs depuis le territoire des Boïes,  
« de tous côtés, aussi loin que l'ennemi peut étendre  
« ses fourrages. Pour vous, Arvernes, vous aurez tout  
« en abondance, sûrs d'être secourus par les peuples  
« voisins. Les Romains seront pressés par la disette,  
« ou quitteront leur camp avec de grands périls.  
« Qu'on les tue ou qu'on enlève leurs bagages, peu  
« importe, si cette perte rend la guerre impossible.  
« Brûlons également les villes que leur position ou la  
« faiblesse des fortifications ne préservent pas de tout



« danger, de peur qu'elles ne servent de refuge aux  
« traîtres, ou que les Romains n'en tirent des vivres.  
« Que si de tels moyens paraissent durs et violents,  
« ne serait-il pas plus dur de voir vos femmes et vos  
« enfants trainés en esclavage, et d'être égorgés vous-  
« mêmes, sort inévitable des vaincus? » Cet avis fut  
approuvé de toute l'assemblée. En un jour, plus de  
vingt cités des Bituriges furent livrées aux flammes ;  
les pays voisins suivirent cet exemple, et l'on vit ce  
que peut une nation qui entreprend une défense dés-  
espérée contre l'étranger. Cependant on délibéra  
dans l'assemblée s'il convenait de brûler Avaricum,  
ou de la défendre : alors les Bituriges se jetèrent aux  
pieds des autres Gaulois, et les conjurèrent de ne pas  
les forcer d'incendier de leurs propres mains l'une  
des plus belles villes de la commune patrie, l'orne-  
ment et le soutien de la Gaule ; ils promirent de se  
défendre avec énergie, et leur prière fut exaucée,  
malgré la résistance d'une partie du conseil. On se  
borna à mettre dans la place une garnison d'élite.  
Vercingétorix continua de harceler César, de le suivre  
de près, d'observer ses mouvements, de tomber sur  
ses détachements et sur les fourrageurs, et de lui  
refuser toute bataille rangée. Cependant César résolut  
de s'emparer d'Avaricum.

Le proconsul établit son camp en face de la ville,  
vers le côté où il existait une étroite avenue entre les  
marais et la rivière : c'est là qu'il fit élever une ter-  
rasse, dresser des mantelets et construire deux tours,  
la nature du terrain rendant toute circonvallation  
impossible. L'armée romaine souffrait de la disette,

les vivres ne lui arrivant qu'en faibles quantités, par suite de la pénurie des Boïes et de la négligence des Édues. Les soldats étaient réduits, faute de pain, à se nourrir de la chair des bestiaux qu'on amenait de fort loin. Mais la discipline et l'amour de la gloire l'emportaient sur ces souffrances; aucune plainte ne se faisait entendre dans l'armée, et les compagnons d'armes de César lui répétaient sans cesse qu'ils étaient disposés à tout endurer, plutôt que de ne pas venger les Romains massacrés à Genabum par les insurgés gaulois au début de la dernière insurrection. Déjà l'on avait fait avancer les tours près du rempart, lorsque César apprit de quelques prisonniers que Vercingétorix, après avoir consumé tous les vivres, venait de se rapprocher d'Avaricum, et de dresser des embuscades pour surprendre les fourrageurs romains. Sur cet avis, il partit en silence au milieu de la nuit, et arriva le matin près du camp des Arvernes. Ceux-ci ayant été avertis par leurs éclaireurs, cachèrent les bagages et les chariots dans l'épaisseur des bois, et se rangèrent en bataille sur une colline en pente douce, dont presque tous les abords étaient protégés par un marais de cinquante pieds de large. Les insurgés avaient rompu tous les ponts; distribués par nations, ils gardaient les gués et les défilés, prêts à descendre des hauteurs et à tomber sur les Romains en désordre, si ces derniers tentaient de franchir le marais. César avait d'abord ordonné de déposer les sacs et de commencer l'attaque, et ses soldats brûlaient du désir de combattre. Mais lorsque le proconsul eut pu reconnaître, par l'examen des dispositions de l'ennemi,

que cette collision entraînerait la perte de trop de braves (*virorum fortium*), il déclara aux Romains qu'il ne voulait pas être prodigue de leur sang, et il les ramena au camp devant Avaricum. Cette affaire avait tourné à la gloire de Vercingétorix ; et cependant le généralissime, lorsqu'il fut de retour près des siens, fut accusé d'impéritie et de trahison. Telle est la justice ordinaire des démocraties. Cette fois, du moins, l'iniquité des accusateurs parut si évidente, que Vercingétorix, pour les confondre, n'eut qu'à rendre compte de la retraite de César et des souffrances qu'endurait l'armée romaine sous les murs d'Avaricum. Il ajouta qu'il était prêt à se démettre du commandement, si l'assemblée pensait que cette autorité servait plus à sa gloire qu'au salut de tous. Il ajouta : « Vous connaissez les avantages que vous devez à celui qu'on ose accuser de trahison ! C'est par mes soins, et sans qu'il en ait coûté une goutte de sang, que vous voyez une armée victorieuse mourant de faim, et bientôt réduite, par ma prévoyance, à ne trouver aucune cité qui veuille lui donner asile. » A peine eut-il fini de parler, que les Gaulois, frappant leurs boucliers du fer des sabres ou des lances, en signe d'acclamations sympathiques, s'écrièrent que Vercingétorix était un grand général, au-dessus de tout soupçon, et qu'il fallait le conjurer d'oublier l'injustice de leurs reproches. Profitant de cet enthousiasme, Vercingétorix les détermina à envoyer un détachement de dix mille hommes au secours d'Avaricum, afin de ne pas laisser aux seuls Bituriges l'honneur de la défense de cette ville. La nuit suivante, ce corps d'ar-

mée, traversant les marais par le sentier qui était demeuré libre, réussit à s'introduire dans la place. Ainsi appuyés sur de puissants renforts, les assiégés mirent tout en œuvre pour déjouer les entreprises des Romains ; ils détournaient avec des lacets les faux des assiégeants, et lorsqu'ils les avaient accrochées, ils les tiraient au dedans des murs avec des machines ; ils ruinaient les terrasses de César par des mines souterraines, travail qui leur était familier, dit le proconsul, à cause des nombreuses mines de fer qu'on exploitait dans le pays des Bituriges. De toutes parts ils avaient garni les murailles de tours recouvertes de cuir. Nuit et jour ils faisaient des sorties, mettaient le feu aux ouvrages des Romains, ou attaquaient les travailleurs. A mesure que s'élevaient les tours et la terrasse des assiégeants, ils élevaient les leurs, en ajoutant des poutres qu'ils liaient avec art. Si les Romains ouvraient une mine, ils l'éventaient, la remplissaient de pieux pointus et durcis à la flamme, de poix bouillante et de grosses masses de pierre. César, en rendant compte dans ses Commentaires de la résistance opiniâtre de ses ennemis, entre dans quelques détails sur la manière dont étaient fortifiées les villes des Gaules : « Voici, dit-il, quelle est à peu près la forme des murailles de toutes les cités gauloises : des poutres sont posées en longueur, à la distance de deux pieds ; elles sont liées en dedans par des traverses, et remplies de terre. Sur le devant, les intervalles sont revêtus de quartiers de roches. A ce premier rang, ainsi formé, on en ajoute un second, gardant toujours les mêmes intervalles ; de manière



que les poutres ne se touchent point, et sont supportées par les pierres placées entre chaque rang : l'ouvrage est ainsi continué jusqu'à ce que le mur ait atteint toute sa hauteur. Ces rangs de poutres et de pierre ainsi entrelacées en échiquier sont, par la variété même, assez agréables à l'œil, et ils ont surtout de grands avantages pour la défense des places : la pierre les défend du feu, et le bois, des ravages du bélier ; les poutres ont ordinairement quarante pieds de long, et, attachées au dedans l'une à l'autre, elles ne peuvent se dissoudre ni se rompre (1). »

En dépit de tous les obstacles qu'opposait aux assiégeants le courage des Gaulois, malgré l'hiver et les pluies qui retardaient les travaux, les Romains ne connurent de repos qu'ils n'eussent vaincu toutes les difficultés ; et, en vingt-cinq jours, ils achevèrent une terrasse de quatre-vingts pieds de haut sur trois cent trente de large, qui touchait presque aux murs de la ville. César, selon sa coutume, avait passé la nuit au milieu des travailleurs, exhortant les soldats à poursuivre le siège avec une activité nouvelle, quand soudain on vit la fumée sortir de la terrasse à laquelle les assiégés venaient de mettre le feu au moyen d'une galerie. En même temps les Gaulois, poussant des cris terribles, firent une double sortie de chaque côté des tours. Les uns, du haut des murailles, lançaient sur la terrasse des Ro-

(1) César., Comment., lib. VII, cap. 23. — C'est dans César que nous sommes réduits à chercher les vestiges de cette lutte si glorieuse pour la Gaule, et c'est à travers le langage d'un historien ennemi que nous devons démêler la gloire des vaincus.

ainsi des brandons et des torches ; d'autres y jetaient de la poix enflammée. A la vue de ce danger, César, qui tenait toujours dans ses retranchements deux légions prêtes à combattre, se trouva en mesure de faire face aux assaillants, de couper la terrasse pour arrêter le feu, et d'appeler des soldats en grand nombre pour l'éteindre. On se battit pendant le reste de la nuit avec un acharnement sans exemple, les Gaulois qui périssaient étant immédiatement remplacés par d'autres, non moins hardis ; les soldats romains demeurant à leur poste jusqu'à ce qu'ils fussent venus à bout de neutraliser les efforts de l'ennemi et de l'incendie. A la fin les Gaulois, contenus et refoulés sur tous les points, se renfermèrent dans la place.

Le lendemain, d'après les conseils de Vercingétorix, ils résolurent d'abandonner la ville et de se replier sur le camp des Arvernes, établi à peu de distance. Ils espéraient, à la faveur de la nuit, accomplir ce projet sans perdre beaucoup de monde, protégés qu'ils seraient par le vaste marécage qui les séparait des Romains. Comme ils allaient partir, les femmes et les enfants accoururent, poussant des cris et versant des larmes, et les supplièrent de ne point les abandonner à la fureur des assiégeants. Ils résistaient, inflexibles ; mais les Romains furent avertis par cette clameur de leur projet de fuite, et les Gaulois se résignèrent à se renfermer dans leurs murailles.

Le lendemain, favorisés par une pluie abondante qui avait forcé les assiégés de chercher un abri et

de négliger la garde des remparts, les Romains réussirent à s'établir par escalade sur un point de l'enceinte. Les Gaulois accoururent, formèrent le carré, et se mirent en devoir de combattre : mais les Romains, au lieu de descendre dans la place, se hâtèrent d'occuper les remparts, et s'y maintinrent. A cet aspect, les Gaulois crurent que toute retraite allait leur être fermée : ils prirent la fuite, et se précipitèrent vers l'autre extrémité de la ville ; là, les portes étant trop étroites, les uns tombèrent sous les coups de l'infanterie romaine ; les autres, et particulièrement ceux qui avaient déjà réussi à gagner la campagne, furent massacrés par la cavalerie ; les soldats n'épargnèrent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants : toute la population fut passée au fil de l'épée, et, de quarante mille habitants de tout âge et de tout sexe, ce fut à peine si huit cents fugitifs, qui aux premiers cris s'étaient enfuis de la place, arrivèrent sans blessures au camp de Vercingétorix. Celui-ci, craignant que leur arrivée subite et leur sort déplorable n'excitassent un soulèvement parmi ses troupes, prit des mesures pour les faire conduire séparément dans divers quartiers. Mais, quelle que fût l'étendue du désastre, on n'eut pas l'injustice de l'en rendre responsable. On se rappela qu'il n'avait pas été d'avis de défendre Avaricum ; on crut, selon ses promesses, que le vœu de la vengeance allait faire entrer dans la ligue formée contre Rome tous les peuples gaulois qui étaient demeurés neutres ; on reconnut que l'intérêt de tous exigeait que l'on fût uni au généralissime dont le génie offrait de si puissantes garanties

de salut. Sous l'empire de ces sentiments, on se prépara à opposer aux Romains une vigoureuse résistance.

Pendant que Vercingétorix provoquait de nouveaux soulèvements et recevait des renforts que lui envoyait Ollivico, roi des Nitiobriges (1), peuples d'Aquitaine, César permettait à son armée de se reposer dans les murs d'Avaricum, où l'on avait trouvé une grande abondance de vivres. Sur la fin de l'hiver (52 avant J.-C.), comme la saison permettait de combattre, il fit ses dispositions pour marcher à l'ennemi, soit qu'il voulût l'attirer hors de ses marais, soit qu'il résolût de l'y enfermer et de l'y assiéger. Sur ces entrefaites, les principaux de la nation éduenne vinrent réclamer son intervention dans une affaire qui agitait leur pays. Il s'agissait de décider entre deux citoyens, élus vergobrets, lequel aurait le droit d'exercer cette haute magistrature. Comme cette querelle pouvait devenir sanglante et susciter la guerre civile chez les Édues, elle n'était pas à dédaigner; et César, quoique à regret, se détermina à se rendre à Décétia (2), où il manda devant lui le sénat de la contrée et les deux prétendants. Il donna raison à celui d'entre eux qui avait été élu selon les formes légales : cet arrêt rendu, il exhorta la nation éduenne à oublier ses querelles, et à se joindre à lui pour déjouer les entreprises de Vercingétorix. On consentit à lui fournir dix mille fantasins et toute la cavalerie, et il se mit ensuite en devoir

(1) Peuples d'Agen.

(2) Décize, dans le Nivernais.



de poursuivre vigoureusement la guerre. Il donna quatre légions à Labiénus, avec ordre de marcher contre les Parisiens et les Sénon; de son côté, avec six légions, il se dirigea le long de l'Allier, vers Gergovie des Arvernes (1) : instruit de sa marche, Vercingétorix coupa les ponts de l'Allier, et fit route de l'autre côté de la rivière, ayant l'œil sur les Romains et observant de près leurs mouvements. Par cette manœuvre, il se trouvait en mesure d'empêcher les Romains de franchir la rivière et de jeter un pont. César déconcerta enfin la tactique de son adversaire. Il se cacha dans un bois avec deux légions, fit filer le reste de son armée, et, pendant que Vercingétorix se portait également en avant, il réussit à réparer l'un des ponts que les Arvernes avaient détruits, et à opérer son passage sur l'autre rive. A cette nouvelle, Vercingétorix, craignant d'être forcé de combattre malgré lui, s'éloigna en toute hâte, du côté de Gergovie pour retarder, s'il était possible, la prise de cette importante cité.

Lorsque après cinq jours de marche César fut arrivé en vue de Gergovie, il reconnut la place; et, remarquant qu'elle était située sur une très-haute montagne dont l'accès était fermé de toutes parts, il désespéra de l'enlever de vive force, et ne voulut pas en former le siège avant d'avoir pourvu aux subsistances. Non loin de lui, Vercingétorix avait établi son camp sur une montagne; ses troupes, rangées par ordre de nations, couvraient toutes les hauteurs, et

(1) Près de Clermont-Ferrand.

présentaient un aspect formidable. Chaque jour, l'habile généralissime de la Gaule exerçait sa cavalerie, qu'il entremêlait d'archers; il passait en revue son infanterie; il multipliait les ordres. Pour César, comme il avait, lui aussi, coutume de mettre à profit le temps et les circonstances, il réussit à se rendre maître d'une colline escarpée, située en face du camp des Arvernes, et d'où les Romains pouvaient observer et inquiéter leurs ennemis. Dès qu'il se fut emparé de cette position, il y établit deux légions, la fortifia, et la mit en communication avec le reste de l'armée.

Ce fut alors qu'il apprit la fâcheuse nouvelle du soulèvement des Édues. Couvictolitan, le vergobret dont il venait de ratifier l'élection et de confirmer la magistrature, avait écouté la voix et les propositions de Vercingétorix, et venait d'appeler aux armes la jeunesse éduenne. L'un de ses affidés, Livatic, homme d'une illustre naissance, s'était mis à la tête des troupes d'infanterie que les Édues avaient promises à César; la cavalerie les avait devancées au camp du proconsul : arrivé à dix lieues de Gergovie des Arvernes, Livatic ordonne de suspendre la marche, et il annonce aux dix mille fantassins rangés sous son commandement que la cavalerie éduenne, qui les précédait, venait d'être massacrée par les Romains, sous prétexte d'intelligences avec les Arvernes, et qu'un pareil sort leur était réservé. Cette ruse grossière séduisit sans peine des hommes crédules, et secrètement ennemis de César. L'infanterie éduenne s'insurgea, mit à mort les Romains qu'elle comptait dans ses rangs, et se déclara ouvertement pour Vercingé-

torix. Cette révolte fut de courte durée : en effet, dès que ces grands événements furent connus de César, il sortit de son camp avec quatre légions, et les cavaliers éduens qu'on avait représentés comme égorgés par ses ordres. A l'aspect de leurs frères sains et saufs, et des troupes considérables qui escortaient le proconsul, les fantassins de l'armée éduenne reconnurent leur erreur et demandèrent grâce. Livatic et les hommes de sa clientèle parvinrent à s'échapper; le reste de l'armée se rangea de nouveau sous les drapeaux de César. Le mauvais succès de cette tentative mit fin pour un moment aux soulèvements des Édues, et détermina ce peuple à solliciter de nouveau l'alliance de Rome. César était trop habile pour user de rigueur, et ne pas se contenter d'un repentir qui lui épargnait de graves complications. Pendant qu'il regagnait son camp, feignant de croire à la soumission des Édues et aux protestations de leurs magistrats, des ferments d'insurrection subsistaient dans le pays, et les émissaires des conjurés allaient partout pressant des armements clandestins, et provoquant la population à secouer le joug de Rome.

Il était temps que César reparût à Gergovie. Vercingétorix instruit de son départ, grâce aux rapports de ses affidés, avait fait prendre les armes à ses soldats, et venait d'attaquer les retranchements des Romains. Le combat, soutenu de part et d'autre avec un courage égal, s'était prolongé jusqu'à la nuit; un grand nombre de Romains avaient été tués ou blessés, et les autres n'avaient dû leur salut qu'aux machines de guerre dont ils savaient habilement se servir. Ce-

pendant, épuisés, hors d'état de prolonger leur résistance, ils s'attendaient à succomber le lendemain sous le fer des Gaulois, lorsque César, qui avait fait cinquante milles en vingt-quatre heures, arriva au camp avant le lever du soleil avec ses quatre légions, renforcées de dix mille Édues. Son retour détermina Vercingétorix à ne point recommencer l'attaque et à se replier dans son camp fortifié, situé en avant de Gergovie, et du haut duquel il pouvait observer le camp romain. De son côté, César reconnaissait de jour en jour qu'il était impossible de forcer les Gaulois dans leurs positions, et de terminer avec honneur son entreprise contre Gergovie; il songeait à se porter du côté du nord, à agir de concert avec Labiénus, et à ne pas concentrer davantage devant une seule ville des légions qui semblaient appelées à contenir les Édues, et à faire face aux soulèvements des peuples de la Gaule septentrionale et orientale. Toutefois, avant de s'éloigner, il voulait frapper un dernier coup, afin que sa retraite n'eût pas les apparences d'une fuite.

Une colline dominait l'une des routes qui conduisaient à Gergovie par le revers opposé de la montagne : Vercingétorix, craignant que les Romains ne s'en rendissent maîtres, résolut de la fortifier, et employa à ce travail une partie de ses troupes, ce qui le mit dans la nécessité de dégarnir son camp. César ayant su ce qui se passait par ses éclaireurs, feignit de diriger une attaque du côté de cette colline; et les Gaulois, trompés par cette démonstration, se portèrent en masse sur le point qu'ils croyaient menacé. C'est là ce qu'attendait César. Dès qu'il vit le camp de Ver-



cingétorix presque entièrement dépourvu de garnison, il donna le signal d'une attaque, et les retranchements derrière lesquels s'abritait l'armée gauloise, partagée en trois corps, furent emportés d'escalade, et sans qu'il fût possible de les défendre. César aurait voulu ne pas pousser plus loin l'entreprise ; mais ses légions, entraînées par l'ardeur de la victoire et le désir du pillage, se portèrent jusque sous les murailles mêmes de Gergovie, et se disposèrent à enfoncer les portes de cette ville. Soudain des cris confus s'élevèrent ; une partie de la population se crut tombée au pouvoir des Romains : les mères éplorées accoururent sur les remparts, jetant des présents aux Romains, et les suppliant de ne pas égorger, comme à Avaricum, les femmes et les enfants. Bientôt le centurion L. Fabius et quelques soldats assiégeants se hissèrent sur la muraille, et commencèrent à tendre la main à leurs compagnons pour faciliter l'escalade.

Cependant, avertis par les clameurs, les Gaulois qui travaillaient aux retranchements de la colline, de l'autre côté de Gergovie, accoururent à la hâte pour faire face aux Romains. Alors seulement s'engagea une lutte vive et meurtrière, qui tourna promptement au désavantage des Romains : ceux-ci, accablés par le nombre, se virent hors d'état de tenir tête à des troupes qui n'avaient point encore épuisé leurs forces dans le combat ; ce que voyant César, il les fit soutenir par plusieurs cohortes détachées du camp, et lui-même se tint prêt à agir avec une légion. Tandis que l'on se battait de nouveau avec une ardeur incroyable, les Romains virent apparaître sur leur flanc découvert

le corps d'armée auxiliaire fourni par les Édues, et qui venait à leur secours. La ressemblance de leurs armes avec celles des Arvernes effraya les légionnaires; et quoique les Édues, en signe d'alliance, eussent le bras droit nu, les Romains s'imaginèrent que ce n'était là qu'un artifice pour les tromper. En même temps le centurion L. Fabius, et les soldats qui avec lui avaient pénétré dans Gergovie, furent massacrés par les assiégés et précipités du haut des remparts. Cet événement augmenta la stupeur des Romains; et bientôt, pressés de toutes parts, les soldats de César furent contraints de se replier, après avoir perdu un grand nombre des leurs, parmi lesquels quarante-six centurions. La dixième légion fit bonne contenance, et protégea la retraite; bientôt elle fut à son tour soutenue par la treizième légion, et la résistance de ces troupes sauva l'armée. Après cette affaire, si importante pour la cause de la Gaule, et qui coûta aux Romains environ sept cents morts, Vercingétorix ramena ses compagnons d'armes dans leurs retranchements, et continua de couvrir Gergovie.

César blâma le courage aveugle et imprudent de ses soldats, qui n'avaient pas voulu obéir au signal de la retraite, et qui avaient osé entreprendre au delà de ce qu'avait ordonné leur général; il ajouta qu'il n'aimait pas moins l'obéissance et la discipline que la fermeté et la bravoure. Puis il releva leurs espérances, leur promit de nouvelles occasions de gloire; et, après quelques engagements partiels qui lui parurent suffisants pour rétablir le moral de ses troupes et l'honneur de ses aigles, il ordonna à l'armée romaine

d'abandonner le siège de Gergovie et de rentrer dans le pays des Édues.

A peine avait-il de nouveau franchi l'Allier, qu'il reconnut par lui-même les dispositions de la population éduenne, et le peu de confiance que Rome pouvait faire dans ces protestations de dévouement. Éporédorix et Viridomare, deux des principaux chefs éduens qui combattaient sous les ordres de César, ne tardèrent pas à justifier les appréhensions du proconsul. Ayant appris que Livatic, l'affidé secret du vergobret Couvictolitan et l'ennemi déclaré de Rome, venait d'être reçu avec enthousiasme à Bibracte (Autun), principale cité des Édues, ils se soulevèrent à leur tour, et s'emparèrent de Noviodun (Nevers), cité éduenne, assise sur la Loire, où César avait laissé en dépôt ses otages, de nombreux chevaux achetés en Gaule, une partie de ses équipages, et des magasins. Après avoir pillé ce butin et détruit par le feu ce qu'ils ne pouvaient emporter, ils levèrent des troupes, organisèrent la résistance, et placèrent des postes le long de la Loire. Le débordement de ce fleuve, alors grossi par la fonte des neiges, secondait leurs entreprises, et ne permettait pas aux Romains de manœuvrer librement et de poursuivre l'ennemi. Dans cette situation, les embarras de César se multiplièrent. Le proconsul repoussa les avis de ceux qui lui conseillaient de se replier sur le pays des Allobroges et de l'autre côté du Rhône. Cette retraite n'aurait pu s'accomplir sans de grands dangers, à travers les défilés des Cévennes. D'un autre côté, il craignait vivement pour Labiénus, dont il voulait avant tout se

rapprocher, et qui avait mission de combattre sur les bords de la Seine. Résolu de rétablir ses communications avec son lieutenant, il marcha jour et nuit, parvint sur la Loire au moment où on le supposait encore éloigné, trouva un gué, réussit à se procurer des blés et des troupeaux en abondance, et se dirigea vers le pays des Sénons. Ce fut là qu'il apprit que Labiénus, après avoir laissé quelques troupes et des recrues à Agendicum, venait de se diriger sur Lutèce, cité des Parisiens.

Les confédérés des cités voisines de Lutèce prirent les armes pour défendre cette ville, et déférèrent le commandement à l'Aulerque Camulogène, vieillard chargé d'années, mais célèbre dans l'art de la guerre. Lutèce occupait l'île de la Seine qui forme aujourd'hui un quartier de Paris, et qu'on appelle la Cité, comme pour attester que ce fut là le berceau de la ville. Elle était protégée par un vaste marais qui s'étendait sur les deux rives de la Seine, particulièrement sur la rive gauche, et qui la rendait difficilement abordable. Camulogène y établit des troupes pour en disputer le passage aux Romains. Labiénus travailla d'abord à dresser des mantelets, à combler le marais avec des fascines, et à y frayer quelques chemins; mais bientôt il recula devant les obstacles, sortit de son camp, et se replia sur Melodunum (Melun), ville des Sénons, située comme Lutèce dans une île de la Seine. Une brusque attaque le rendit maître de cette ville, dont les milices s'étaient portées au secours des Parisiens, et qui se trouva hors d'état de résister. De là, il fit descendre le fleuve par ses troupes, et les dirigea de



nouveau vers Lutèce. A l'approche de l'ennemi, les soldats de Camulogène incendièrent Lutèce, coupèrent les ponts, et vinrent camper sur le bord de la Seine, vis-à-vis les débris de la ville et en face de Labiénus. En ce moment commençaient à se répandre les nouvelles favorables à la Gaule : on apprenait les soulèvements des Édues, l'échec de César sous les murs de Gergovie, et l'on se disait que le proconsul, manquant de vivres et hors d'état de franchir la Loire, battait en retraite du côté de la Province romaine. Ces rumeurs déterminèrent les Bellovaques (peuples de Beauvais) à lever des troupes et à s'insurger contre Rome. Menacé d'un côté par cette population intrépide, harcelé de l'autre par les troupes de Camulogène, séparé de ses bagages par un fleuve, Labiénus comprit qu'il ne s'agissait plus de conquérir des villes, mais qu'il devait avant tout ramener son armée à Agendicum (1). Aussi, vers le soir, et après avoir tenu conseil, il laissa cinq cohortes à la garde du camp, prescrivit à cinq autres cohortes de remonter la Seine vers Melodunum, en attirant sur elles l'attention de l'ennemi ; et en transportant d'ailleurs les bagages il confia chaque bateau de cette flotille à la garde d'un chevalier romain. Peu d'instants après, il décampa lui-même avec trois légions. Ces dispositions, ainsi que l'avait prévu Labiénus, eurent pour résultat de déterminer les Gaulois à se partager en trois corps d'armée, destinés soit à attaquer les Romains sur les deux points où l'on supposait qu'ils voudraient fran-

(1) Sens ou Provins. Voyez plus haut.

chir la Seine, soit à veiller à la garde du camp des confédérés. Un de ces corps se porta sur Metiosédum (1); l'autre, sous la conduite de Camulogène, se dirigea vers le lieu où les légions romaines opéraient leur passage. Au point du jour, les deux armées se trouvèrent en présence et se disposèrent au combat. Camulogène parla aux Gaulois de la liberté et des malheurs de leur patrie; Labiénus exhorta les soldats à combattre comme s'ils étaient sous les yeux de César.

Au premier choc, la septième légion, placée l'aile droite, enfonça les ennemis et les dispersa; mais la douzième, qui formait l'aile gauche, fut moins heureuse, et rencontra chez les Gaulois une résistance intrépide. Là combattait Camulogène, donnant l'exemple du courage et du dévouement. A la fin, la septième légion, victorieuse, vint en aide à la douzième, et les Gaulois succombèrent sous le nombre, mais en restant à leur poste jusqu'au dernier. Camulogène partagea ce sort glorieux. Le centre de l'armée gauloise vint à son tour prendre part à la lutte; mais il fut dispersé, et la cavalerie romaine massacra ceux qui ne réussirent pas à se dérober dans les bois aux poursuites de l'ennemi. A la suite de cette journée, désastreuse pour la Gaule, Labiénus regagna son camp d'Agenticum, et rejoignit ensuite César.

C'était le moment où l'insurrection des Édues prenait des proportions considérables, et prêtait la main au soulèvement des Arvernes : les Édues réclamaient le commandement suprême de la guerre, mais les

(1) Corbeil ou Choisy-le-Roi.

états de la Gaule, convoqués à Bibracte (1), le maintinrent tout d'une voix à Vercingétorix. On ne vit point à cette assemblée les députés des Rèmes, des Lingons et des Trévires : les deux premiers peuples restaient fidèles à César, les autres étaient trop éloignés, et se voyaient d'ailleurs menacés d'une invasion des Germains. Déçus dans leurs prétentions ambitieuses, les Édues regrettèrent de s'être engagés dans la guerre générale, mais ils n'osèrent se séparer du reste de la Gaule.

Vercingétorix avait une intelligence trop élevée pour qu'il lui fût possible de se faire illusion sur les ressources dont il disposait en face d'un ennemi tel que César. Quel que fût le nombre des soldats de l'armée nationale ou des cités engagées dans l'insurrection, il savait que les légionnaires romains, forts de leur discipline et du génie de leur chef, ne pouvaient être vaincus en bataille rangée. Plus que jamais donc il persévéra dans le système auquel il devait ses premiers succès, celui de harceler l'ennemi, de lui refuser le combat et de lui couper les vivres. Cependant il ne négligea rien pour accroître l'effectif de ses forces : il invita les Édues et les Ségusiens leurs clients (2), dix mille fantassins dont il donna le commandement au frère d'Éporédorix, l'un des chefs éduens; il y ajouta huit cents chevaux, et lui prescrivit de porter la guerre chez les Allobroges. En même temps il fit attaquer les Helviens (3), alliés de César, par les

(1) Autun.

(2) Peuples du Forez et du Lyonnais.

(3) Peuples du Vivarais.

Arvernes limitrophes de leur pays et par les Gabales (1); il chargea les Rutènes et les Cadurques (2) de ravager les terres des Volsques Arécomiques (peuples de la Narbonnaise). Pendant qu'il faisait attaquer ouvertement les Allobroges, il envoyait dans leurs vallées des agents secrets, avec mission de les séduire et de les rattacher à la cause de la Gaule. Les Allobroges préférèrent demeurer à Rome, et se défendirent avec autant de vigilance que d'énergie : quant aux Helviens, ils se trouvèrent hors d'état de résister aux Gabales. De son côté, César ne restait point inactif, et déterminait plusieurs nations germanes de la rive droite du Rhin à lui fournir des auxiliaires.

César, voyant que la Province romaine était sérieusement menagée par Vercingétorix, se replia vers les frontières des Séquanes, à travers le pays des Lingons (3). En apprenant que le proconsul battait en retraite et se rapprochait du Jura, Vercingétorix crut que le moment était enfin venu de prendre avec vigueur l'offensive; il exhorta sa cavalerie à ne point laisser les Romains opérer jusqu'au bout, et sans être inquiétés dans leur mouvement rétrograde. Animés par ses discours, les cavaliers gaulois s'engagèrent, par le serment le plus solennel, à ne point rentrer sous le toit domestique, et à ne revoir ni leurs enfants, ni leurs femmes, ni leurs pères, qu'après avoir traversé deux fois à cheval toute l'armée ennemie. Le lendemain, ayant formé trois colonnes d'atta-

(1) Peuples du Gévaudan.

(2) Peuples du Rouergue et du Quercy.

(3) Les Lingons, peuples de Langres.



que, ils s'élançèrent sur les Romains. A l'aspect de ces ennemis qui osaient le braver, César fit faire volte-face, distribua sa cavalerie en trois corps, et soutint le choc des Arvernes. Le combat s'engagea de part et d'autre avec fureur : d'abord la cavalerie romaine fut ébranlée par le nombre des ennemis, mais César envoya à son aide plusieurs cohortes d'infanterie et les auxiliaires germains. Ceux-ci enlevèrent de vive force aux Gaulois quelques hauteurs dont ils s'étaient rendus maîtres, et les rejetèrent de l'autre côté des collines, sur l'infanterie que Vercingétorix tenait en réserve. Cette infanterie fut à son tour rompue et dispersée; elle abandonna le champ de bataille, le laissant d'ailleurs couvert de morts, parmi lesquels figuraient l'élite du contingent des Édues. Les pertes de César furent énormes; le proconsul, qui payait de sa personne comme un hardi soldat, tomba un moment dans la mêlée au pouvoir des Arvernes : mais lorsque l'un des chefs gaulois l'eut reconnu, et se fut écrié, *Voilà César !* ceux-là mêmes qui venaient de le saisir reculèrent épouvantés, et le laissèrent libre (1). D'après le témoignage de Plutarque, César perdit son épée dans la lutte, et les Arvernes suspendirent plus tard aux autels de leurs dieux cet illustre trophée. Quoi qu'il en soit; Vercingétorix voyant sa cavalerie mise en déroute, et son infanterie compromise, donna ordre de battre en retraite, et se replia sur Alise ou Alésia, ville des Mandubiens (peuples d'Auxois), dont il ne reste aucun vestige, mais

(1) Voir *Servius*, l. XI.

qui était située sur le plateau du mont Auxois, à trois lieues de Sémur, et non loin du lieu où existe aujourd'hui le bourg de Sainte-Reine. César se mit à la poursuite des vaincus, et arriva le lendemain en vue d'Alésia.

Cette ville était l'une des plus célèbres de la Gaule; on attribuait à Hercule la gloire de l'avoir fondée, ce qui indique qu'elle avait été jadis construite par les Phéniciens. Deux petites rivières, la Loze et l'Ozerain, coulaient au bas de la montagne sur laquelle elle était située, et laissaient entre leur confluent et la hauteur une plaine longue de trois mille pas. Cette vallée était environnée par une ceinture de collines, séparée par des intervalles étroits : le camp gaulois, adossé à la ville et placé sous son abri, était protégé par un fossé et une muraille : l'armée qui occupait ce retranchement était forte de quatre-vingt mille fantassins et de dix mille hommes de cavalerie. La ligne de circonvallation formée par les Romains avait à peu près onze milles de circuit; le camp de César était dans une position avantageuse; on y avait élevé vingt-trois redoutes (*castella*), occupées jour et nuit par des postes nombreux, couverts de sentinelles. Pendant les travaux, il y eut un combat de cavalerie engagé dans cette plaine de trois milles d'étendue et entrecoupée de collines, qui s'étendait au pied d'Alésia. La cavalerie romaine eut d'abord le dessous, mais César la fit soutenir par les auxiliaires germains, dont l'intervention semblait toujours décisive : un moment après, il déploya ses légions. Ces dispositions déterminèrent les Arvernes à se retirer dans leur camp :

leur retraite s'opéra en désordre et leur coûta beaucoup de monde, les Germains ayant poursuivi et tué les vaincus jusque sur leurs retranchements.

Vercingétorix ne pouvant garder auprès de lui une cavalerie qui lui servait si peu, prit la résolution extrême de la renvoyer dans les diverses contrées de la Gaule où elle avait été recrutée, exhortant chaque homme à se faire, dans sa cité natale ou dans sa bourgade, l'émissaire d'un soulèvement contre le joug de Rome. Vers la seconde veille, il fit exécuter ce licenciement, et contraignit ensuite les habitants d'Alésia à fournir à son armée le blé et les bestiaux dont ils pouvaient disposer. En même temps, par de secrets émissaires, il appela tous les peuples gaulois à sa défense.

César, instruit de ces tentatives par le récit des prisonniers et des transfuges, se hâta de donner un immense développement aux travaux qu'il avait entrepris autour du camp des Arvernes : il fit creuser un fossé large de vingt pieds, d'une profondeur égale à la largeur, et creusé à pic ; à quatre cents pieds en arrière de ce fossé, il établit ses retranchements : en laissant cette distance, il voulait empêcher les Arvernes d'attaquer à l'improviste et pendant la nuit les ouvrages des Romains, ou d'inquiéter les travailleurs durant le jour par une grêle de traits. Dans cet espace, il fit établir deux autres fossés de quinze pieds de large sur autant de profondeur ; celui qui était intérieur fut inondé. Derrière ces fossés il éleva une terrasse et un rempart de douze pieds de haut ; il y ajouta un parapet et des créneaux, et, à la jonction

du parapet et du rempart, une forte palissade de pieux aigus : le tout était flanqué de tours placées à quatre-vingts pieds l'une de l'autre. On peut se faire une idée des obstacles qu'il fallut vaincre pour poursuivre ces travaux ; il fallait à la fois aller chercher du bois, rassembler des vivres, construire des fortifications, et détacher dans la campagne le plus grand nombre des soldats. Souvent les Gaulois cherchaient à détruire les ouvrages des Romains en faisant de vigoureuses sorties. Pour les tenir à distance, César fit couper des arbres, les fit aiguïser par une extrémité, et les ficha en terre, les branches en haut, sur toute l'étendue d'une tranchée profonde de cinq pieds. Il y en avait cinq rangs liés ensemble et entrelacés, et quiconque s'y engageait ne pouvait en sortir. Au devant étaient des fosses de trois pieds, disposées en quinconce, qui se rétrécissaient peu à peu, et que l'on garnit de pieux pointus et durcis à la flamme, en les recouvrant de ronces et de broussailles afin de cacher le piège ; il y en avait huit rangs, à trois pieds de distance l'un de l'autre ; on les nommait des lis, à cause de leur ressemblance avec cette fleur. En avant encore étaient fichées en terre des chausse-trappes d'un pied de long, armées de pointes de fer, et qu'on appelait *aiguillons* : on en mit partout, et à de faibles distances. Ce travail fini, César en fit exécuter d'absolument pareils en sens contraires, pour recevoir les ennemis du dehors, et mettre ses postes à couvert d'un assaut au moment de leur arrivée : ces ouvrages, pratiqués sur un terrain uni, embrassaient une étendue de quatorze



milles. Ce fut à l'abri de ces moyens de défense que César attendit les armées gauloises, qui devaient accourir de toutes parts pour la délivrance d'Alésia et la ruine des Romains. Les soldats furent pourvus de vivres pour trente jours. L'imagination recule devant le souvenir de ces travaux, et l'histoire n'a conservé aucune tradition militaire aussi merveilleuse.

Pendant l'assemblée générale de la Gaule avait décrété que chaque État fournirait un contingent pour former l'armée nationale destinée à secourir Alésia et à délivrer le généralissime. L'ordre donné par Vercingétorix de lever en masse tous les citoyens en âge de combattre fut discuté et repoussé dans le sens de l'assemblée, comme étant d'une exécution impossible. César nous a laissé dans ses Commentaires le dénombrement des troupes que chaque État devait fournir, d'après la répartition adoptée par l'assemblée générale de la Gaule, et qui fut ratifiée par les députés de chaque nation gaëlo-kimrique. Le chiffre total des confédérés qui reçurent ordre de se porter sur le territoire des Édues s'éleva à deux cent quarante mille fantassins et à huit mille cavaliers. On décerna le commandement de ces troupes nationales à l'Atrébate Comm, qui s'était enfin rallié à la cause du pays, et on lui associa, sans doute avec des missions différentes, les Éduens Virдумare et Éporédorix, et l'Arverne Vergassilaun, parent de Vercingétorix. Ces résolutions, bien que prises avec enthousiasme et exécutées avec patriotisme, ne purent s'accomplir sur-le-champ : il fallut du temps pour lever et faire marcher les contingents de la Gaule ; et cependant

l'armée de Vercingétorix, renfermée dans les retranchements d'Alésia, n'avait que pour un mois de vivres. Étroitement bloquée par César, et les yeux tournés vers la Gaule, elle attendait avec une impatience de tous les instants l'heure du secours.

Ne recevant aucune nouvelle de ce qui se passait dans le reste de la Gaule, Vercingétorix convoqua le conseil dans Alésia. Les avis furent partagés. Quelques chefs parlaient de se rendre; d'autres conseillaient de tenter une sortie, tandis qu'il leur restait encore assez de forces. Alors un Arverne, célèbre par sa naissance et son crédit, demanda la parole : « Je  
« ne parlerai point, dit-il, de ceux qui, sous prétexte  
« de capituler, consentent à se courber sous le plus  
« honteux esclavage; ils ne doivent point être consi-  
« dérés comme citoyens, et ils n'ont pas le droit de  
« paraître ici. Je m'adresse à ceux qui veulent tenter  
« une sortie, et dont l'opinion, j'aime à le recon-  
« naître, conserve encore quelque trace de notre an-  
« cienne vertu. Je leur demande s'il n'y a pas plus  
« de faiblesse que de courage à ne pas savoir sup-  
« porter quelques instants de disette? s'il n'est pas  
« moins rare d'affronter la mort que de se résigner  
« à la douleur? Et encore je consentirais à m'associer  
« à leur opinion, tant la gloire me touche, si je n'y  
« voyais de danger que pour nous. Mais notre devoir  
« est d'envisager les intérêts de la Gaule, que nous  
« avons appelée à nous défendre. Lorsque quatre-  
« vingt mille hommes auront trouvé la mort dans  
« cette plaine, nos parents et nos amis auront-ils le  
« courage de combattre sur nos corps? Ne privez-

« vous pas de votre secours ceux qui s'oublient eux-  
« mêmes pour vous sauver la vie ; et, par précipita-  
« tion, par témérité, par faiblesse, ne livrez-vous pas la  
« patrie à l'avilissement d'un éternel esclavage ? Hé  
« quoi ! parce que le secours n'arrive pas à jour fixe ,  
« vous doutez de leur foi et de leur persévérance !  
« Est-ce donc par plaisir que les Romains travaillent  
« chaque jour à de nouveaux retranchements ? Si les  
« messages des Gaulois ne peuvent se faire jour jus-  
« qu'à vous, croyez-en , pour témoignage de leur ap-  
« proche , ces travaux assidus des Romains épou-  
« vantés. Voulez-vous connaître mon avis ? Suivons  
« l'exemple de nos ancêtres, dans la guerre bien  
« moins dangereuse des Cimbres et des Teutons. Ren-  
« fermés dans leurs places , également pressés par la  
« disette , ils soutinrent leur existence *avec les corps de*  
« *ceux que leur âge rendait inutiles à la guerre.* Si cet  
« exemple nous manquait , nous devrions , pour la  
« cause de la liberté , le donner nous-mêmes à nos  
« descendants. Et que peut-on comparer à la guerre  
« que nous avons à soutenir ? Les Cimbres au moins ,  
« quand ils eurent ravagé la Gaule et désolé notre  
« pays , s'éloignèrent de nous et cherchèrent ailleurs  
« une patrie. Ils nous laissèrent nos droits , nos lois ,  
« nos terres , notre indépendance. Mais que veulent  
« les Romains ? que cherchent-ils ? L'avarice les  
« amène ; ils sont jaloux de ceux qui se sont rendus  
« fameux par la guerre ou par leur puissance ; ils ne  
« songent qu'à s'établir dans nos cités , et à nous im-  
« poser un joug sans fin. C'est toujours pour en venir  
« là qu'ils font la guerre à un peuple. Si vous ignorez

« quel traitement ils ont infligé aux nations lointaines, regardez près de vous, voyez cette partie de la Gaule qu'ils ont réduite en province; elle a perdu son droit et ses lois, elle est courbée sous la hache des licteurs, elle est en proie à une perpétuelle servitude! » Un tel avis, dicté par un patriotisme en délire, ne pouvait obtenir l'adhésion de l'assemblée; mais on s'arrêta néanmoins à un expédient bien cruel, celui de faire sortir de la place et de repousser vers l'ennemi les vieillards, les femmes, les enfants, et toute la population paisible d'Alésia. Ces malheureux ainsi chassés de leur asile s'avancèrent en suppliants devant le camp des Romains, et demandèrent du pain, offrant de se résigner à l'esclavage : César donna ordre de les repousser, et ils périrent misérablement entre les deux armées.

Cependant l'armée nationale de la Gaule apparut enfin en vue d'Alésia, sous la conduite de l'Atrébate Comm et de ses collègues. Dès le premier jour, ses avant-postes prirent position sur une colline située à environ mille pas des retranchements de l'armée romaine; le lendemain, ils lancèrent leur cavalerie dans la plaine, et maintinrent l'infanterie sur les hauteurs. Du haut d'Alésia on découvrait la campagne : à l'aspect des confédérés de la Gaule, qui venaient à leur secours, les soldats de Vercingétorix firent éclater la joie la plus vive et se crurent sauvés. Se déployant alors en avant de la place, ils comblèrent le premier fossé à l'aide de claies et de fascines, et se disposèrent à tenter une sortie. En ce moment César fit prendre position à son armée sur les deux lignes de retranchements;



puis, après avoir ordonné à la cavalerie de se porter en avant, il engagea le combat. Des hauteurs où les camps étaient placés, la vue s'étendait sur la plaine, et chacun suivait, avec anxiété, les diverses phases de la lutte. On combattit depuis le milieu du jour jusqu'au coucher du soleil, sans que la victoire penchât pour l'une des deux armées. Ce fut alors que les Germains auxiliaires, que César tenait en réserve, entrèrent vigoureusement en ligne, et chargèrent les Gaulois. Leur attaque imprévue changea la situation. L'armée de Vercingétorix, épuisée et rompue, abandonna le champ de bataille couvert de morts, et rentra tristement dans Alésia. Un jour entier se passa; les Gaulois confédérés mirent le temps à profit, et confectionnèrent une grande quantité de claies, d'échelles et de harpons, puis, vers minuit, ils sortirent de leur camp en silence, et s'approchèrent des retranchements extérieurs du côté de la plaine. Pousant alors des cris effroyables, afin d'avertir les assiégés de leur approche, ils jetèrent leurs claies, attaquèrent le rempart, et disposèrent tout pour un assaut. Encouragé par l'intervention de l'armée nationale, Vercingétorix donna le signal avec la trompette, et fit sortir ses soldats de la place. Cependant les Romains se hâtèrent d'occuper les postes qui leur avaient été assignés d'avance, et sur tous les points ils continuèrent énergiquement leurs ennemis. Tant que les Gaulois ne combattirent qu'à distance, ils incommodèrent beaucoup l'armée de César par l'abondance de leurs traits : mais, dès qu'ils s'approchèrent des retranchements, les uns s'embarassèrent dans les chausse-

trapes, les autres tombèrent dans les fossés; leurs compagnons furent écrasés par les pierres et les dards lancés du haut des remparts et des tours. Après avoir perdu beaucoup de monde, sans avoir réussi à entamer l'enceinte du camp romain, et le jour commençant à poindre, ils craignirent d'être pris en flanc, et se replièrent. L'armée de Vercingétorix combattit encore quelques heures, sans pouvoir se rendre maîtresse des retranchements de César. Lasse de se consumer en efforts inutiles, elle rentra encore dans la place.

Repoussés deux fois avec perte, les Gaulois tinrent conseil. Au nord d'Alésia était une colline qu'on n'avait pu renfermer dans les lignes, à cause de son étendue; César avait été obligé d'y établir deux légions, sur une pente, et dans une position désavantageuse, sous le commandement de deux chefs. Les confédérés de la Gaule ayant pris connaissance de cette situation, choisirent soixante mille hommes parmi les nations les plus renommées, et leur ordonnèrent d'attaquer les deux légions romaines campées sur la colline. Vergasillaun, Arverne et parent de Vercingétorix, fut chargé de diriger ce mouvement. Il sortit du camp gaulois à la première veille, et fit cacher ses troupes derrière la montagne jusqu'à midi. A cette heure, il se porta rapidement contre les deux légions; tandis que d'un autre côté, pour attirer l'attention de César, le reste de l'armée confédérée se déployait à la tête de son camp. Du haut de la citadelle d'Alésia, Vercingétorix aperçut ces dispositions, et entreprit de les seconder. Il sortit sans re-

tard de la ville avec ses galeries couvertes, ses faux, et les instruments de guerre qu'il avait préparés pour l'attaque. Bientôt la bataille s'engagea vivement sur tous les points à la fois, et les Romains se trouvèrent bientôt hors d'état de garder la ligne très-étendue que menaçaient leurs nombreux ennemis. Pressés entre deux armées, et entendant de tous côtés les cris des Gaulois qui en venaient aux mains, ils se virent ébranlés et ils hésitèrent. Cette incertitude fut de courte durée. César, qui du haut d'un tertre dominait toute l'action, envoyait des secours partout où ils étaient nécessaires. Des deux côtés on se disait que la journée serait décisive : les Gaulois sentaient que leur entreprise allait échouer, s'ils ne parvenaient à forcer les retranchements des Romains; ceux-ci voyaient dans la victoire le terme de leurs longues fatigues. C'était surtout vers la colline où combattait Vergasillaun que la lutte était rude et sanglante. On attachait de part et d'autre beaucoup d'importance à rester maître d'un plateau fort étroit qui s'élevait au-dessus de la position des Romains, et les Gaulois faisaient d'incroyables efforts pour se maintenir à ce poste. Des troupes fraîches relevaient sans cesse leurs soldats, épuisés par le combat; la terre qu'ils jetaient dans les retranchements des Romains leur donnait la facilité de les franchir, et pendant qu'ils comblaient avec des fascines les pièges et les chausse-trapes, les légionnaires de César commençaient à manquer d'armes et de forces.

A cet aspect, César détacha Labiénus avec six cohortes, et lui ordonna de contenir les attaques de

l'ennemi du côté de la colline. Pour lui, se portant aux autres postes, il exhorta ses compagnons d'armes à tenir fermes, et à ne pas perdre en un jour le fruit de tant de victoires. En ce moment, les soldats de Vercingétorix, désespérant de forcer les retranchements de la plaine, se dirigèrent vers les hauteurs, et tentèrent de les escalader. Après avoir chassé, par une grêle de traits, ceux qui défendaient les tours, ils comblèrent les fossés de terre et de fascines, se frayèrent un passage, et, avec leurs faux, détruisirent le parapet et le rempart. César voyant leurs progrès alarmants, envoya successivement six cohortes et le jeune Brutus, et sept cohortes sous les ordres du lieutenant Fabius, avec mission de refouler l'armée de Vercingétorix et de rétablir le combat. Grâce à la vaillante énergie de ses légionnaires, il fut obéi, et les Gaulois se virent contraints de reculer. Se portant alors avec de la cavalerie et quatre cohortes sur le terrain qu'il avait assigné à Labiénus, il chargea un autre corps d'armée de faire le tour des lignes en dehors, et de prendre l'ennemi à dos. De son côté Labiénus rallia trente-neuf cohortes, sorties des forts voisins, et qui erraient incertaines. Il en donna avis à César, le priant de hâter sa marche. César ne tarda pas à paraître sur le théâtre même du combat : on le reconnaissait à la couleur accoutumée de son vêtement de guerre; et cette fois sa présence, au lieu d'intimider les Gaulois, ne fit que les exciter de nouveau à combattre. De part et d'autre, dans les retranchements et sur les remparts, on entendait d'immenses clamours. Les Romains, renonçant à se servir



de leurs javelots, tirèrent leurs épées, et la mêlée n'en devint que plus meurtrière. Soudain la cavalerie romaine, qui avait réussi à tourner les Gaulois, tomba sur leurs arrière-postes, et fut soutenue par plusieurs cohortes. Les confédérés, surpris de cette attaque, se crurent trahis; une terreur panique se glissa dans leurs rangs, et y mit le plus grand désordre. Ils lâchèrent pied comme au hasard, et furent écrasés et massacrés par la cavalerie romaine. Sédulie, l'un d'eux, qui commandait le contingent des Lémovices (1), fut tué en essayant de rétablir le combat; l'Arverne Vergasillaun fut fait prisonnier; soixante-quatorze enseignes gauloises furent prises par les Romains et portées à César; presque tous les soldats confédérés furent tués ou blessés. Témoins de cette déroute, ceux qui gardaient le camp, et qui auraient pu encore écraser les Romains sous le nombre, prirent la fuite pêle-mêle, et abandonnèrent l'armée de Vercingétorix à son malheur. Vers le milieu de la nuit, la cavalerie romaine fut envoyée à leur poursuite et en tua un grand nombre; les autres se réfugièrent dans leurs cités.

Le lendemain de cette journée désastreuse, qui fut si fatale à la Gaule, Vercingétorix convoqua l'assemblée. Après avoir déclaré qu'il n'avait point entrepris cette guerre pour ses intérêts personnels, mais pour la liberté commune, il ajouta : « Puisqu'il faut céder  
« à la fortune, je m'offre à vous, et je vous laisse le  
« choix d'apaiser les Romains par ma mort, ou de me

(1) Peuples du Limousin.

« livrer vivant. » La crainte glaçant alors les courages, on accepta ce dévouement magnanime, et on se hâta d'envoyer des députés à César. Assis sur son tribunal, le proconsul ordonna que les chefs et les armes lui seraient livrés; et ses ordres furent exécutés sans murmure. Or, Vercingétorix avait l'âme trop fière pour supporter qu'on le conduisît comme un captif vulgaire, pieds et poings liés, devant le prétoire de César : s'étant fait amener son cheval de guerre, enharnaché richement comme en un jour de bataille, il revêtit ses armes les plus éclatantes, sortit de la ville, franchit au galop l'intervalle des deux camps; et, tournant en cercle autour du tribunal, il jeta ses armes aux pieds du proconsul, et se livra à lui sans proférer une parole (1). César, au lieu d'honorer le courage de cet illustre ennemi, s'oublia jusqu'à le charger de reproches; puis il le fit mettre aux fers, et l'envoya à Rome pour orner son triomphe. Ce fut là que le plus vaillant des Gaulois attendit au fond d'un cachot, pendant six ans, le coup de la mort.

Lorsque la nouvelle des victoires de César parvint à Rome, le sénat, justement admirateur du génie du proconsul, reconnut qu'à aucune époque de l'histoire de pareils faits d'armes n'avaient illustré les annales de la république : il décréta des actions de grâces et des prières publiques pendant vingt jours; et la renommée de César s'accrut dans de telles proportions, que désormais l'ambitieux capitaine pouvait tout entreprendre contre la liberté et les lois de son pays.

(1) Voir Florus, lib, III, cap. 10, et la Vie de César, dans Plutarque.

En attendant qu'il vint exiger de semblables sacrifices du peuple romain, César jugea qu'il était nécessaire de ne point quitter la Gaule, et de s'y maintenir avec ses légions jusqu'au printemps. La Gaule, en effet, avait beau livrer des otages et ouvrir ses villes, elle n'était pas encore domptée. César fit prendre des quartiers d'hiver à ses troupes, et occupa surtout les provinces qui avaient pris part au dernier soulèvement. Le pays des Arvernes et celui des Édues furent couverts de garnisons; deux légions furent envoyées chez les Séquanes; deux autres, chez les Rêmes, que menaçaient encore les Bellovaques. Des détachements furent placés chez les Ambivarètes (1), les Bituriges et les Rutènes; on établit quelques troupes à Cabillo et à Matisco (2), au pays des Édues: enfin, César lui-même désigna Bibracte (3) pour le quartier général où il passerait l'hiver.

La dernière campagne avait du moins appris aux Gaulois que s'ils étaient hors d'état de tenir tête aux Romains concentrés sur un point de leur territoire, du moins pouvaient-ils, en opérant un soulèvement général de toutes les provinces, faire à leurs ennemis une situation fort difficile, et les mettre dans l'impuissance de contenir à la fois tout le pays et de lutter sur tous les points. César fut averti qu'ils méditaient de proclamer la guerre dans toutes les cités dès que la saison permettrait de donner le signal d'une attaque. Il résolut de porter lui-même les premiers coups,

(1) La Bresse.

(2) Châlon-sur-Saône et Mâcon.

(3) Autun.

afin de déconcerter ses ennemis infatigables. La veille des calendes de janvier (1), il partit de Bibracte avec sa cavalerie, et se porta chez les Bituriges, où il rallia la treizième légion; peu de jours après, il fut rejoint par la onzième, qui avait ses cantonnements chez les Édues; puis, ayant laissé les bagages sous la garde de deux cohortes, il se mit en devoir de comprimer les ferments d'indépendance et de guerre qui se révélaient déjà chez les Bituriges. La huitième campagne du proconsul dans les Gaules venait de commencer (51 avant J.-C.).

En quelques jours, et par le seul effet de la présence de ses troupes et de la terreur de son nom, il détermina les Bituriges à implorer la paix. César y consentit à des conditions fort dures pour les Gaulois; et, pour récompenser ses soldats de leur zèle et leur faire oublier les fatigues d'une campagne d'hiver, il promit, à titre de butin, deux cents sesterces à chaque soldat et deux mille à chaque centurion. Le quarantième jour après son départ de Bibracte, il reparut dans cette ville, fier d'avoir pacifié le pays et d'avoir étouffé, presque sans effort, une insurrection naissante. Cependant son repos fut de peu de durée. Les Carnutes s'étaient soulevés de leur côté, et venaient de se présenter en armes sur la frontière des Bituriges. Averti par ces derniers, César se hâta de quitter Bibracte, de rappeler les troupes placées en cantonnement le long de l'Arar(2), et de marcher à la rencontre

(1) Le 31 décembre de l'an 52 av. J.-C.

(2) La Saône.



des insurgés. A son approche, les Carnutes désertèrent leurs villes et leurs bourgades; leurs troupes abandonnèrent précipitamment le territoire des Bituriges, et se dispersèrent dans les bois, où elles périrent pour la plupart de froid et de misère, pendant que les soldats de César, après avoir occupé Génabum (1), s'y trouvaient convenablement abrités et pourvus de vivres. Peu de temps après, les légions romaines ne trouvant personne à combattre, et ayant soumis les Carnutes par le seul fait de leur présence, eurent ordre de rétrograder et de reprendre leurs quartiers d'hiver. Elles avaient à peine regagné leurs cantonnements, que de nouveaux symptômes d'insurrection se manifestèrent. Les Rèmes, toujours alliés de César et infidèles à la cause de la Gaule, avertirent le proconsul que les Bellovaques, les plus belliqueux des Gaulois, se concertaient avec les cités voisines, et levaient des troupes destinées à envahir le pays des Suessions, amis de Rome. Ces troupes se rassemblaient sous les ordres de Corréé et de l'Atrébate Comm. A cette nouvelle, César appela à lui quelques légions parmi celles qui étaient demeurées en repos depuis la prise d'Alésia; et les ayant fait précéder de détachements de cavalerie, il se porta rapidement sur les frontières des Bellovaques.

Comme il approchait de ce pays, ses éclaireurs vinrent lui apprendre que les habitants avaient pour la plupart abandonné leurs demeures, et que tous ceux qui étaient en état de porter les armes s'étaient réunis

(1) Comme on l'a vu plus haut, Orléans ou Gien.

sur un même point avec les Ambiens, les Aulerques, les Calètes, les Vélocasses et les Atrébates : ils ajoutèrent qu'ils étaient campés sur des hauteurs couvertes de bois, et dont les abords étaient protégés par des marais ; ils parlèrent de l'ardeur et du courage de leur chef Corréé, qui les exhortait sans relâche à combattre pour la patrie ; enfin ils annoncèrent que depuis quelques jours l'Atrébate Comm s'était rendu chez les Germains pour les appeler au secours de la Gaule. Les Bellovaques, de concert avec leurs alliés, avaient résolu de ne livrer bataille à César que si le proconsul commandait seulement à trois légions ; que si, au contraire, il avait sous ses ordres des troupes plus considérables, leur plan était de refuser le combat, et de se borner à harceler les Romains, à leur tendre les embuscades, et à les affamer en leur enlevant tout moyen de se procurer des vivres et des fourrages, que la saison rendait d'ailleurs très-rare. César reconnut tout ce qu'un pareil système présentait d'habile et de bien combiné, et il résolut, pour le déjouer, d'inspirer aux Gaulois le mépris de ses forces, et de les attirer sur le champ de bataille. Il avait avec lui quatre légions, dont trois endurcies à la guerre, et l'autre (la onzième) dont la valeur avait été moins éprouvée, bien que ce corps eût déjà fait huit campagnes. S'étant fait suivre de trois légions, il les conduisit contre les Gaulois, et tint la quatrième en réserve avec les bagages, et assez loin de l'ennemi pour que personne, dans le camp des Bellovaques, n'en soupçonnât l'existence. Lorsqu'il fut arrivé en vue des Gaulois, il présenta ses troupes

rangées en carré : surpris de son apparition soudaine, les barbares se bornèrent à se déployer en avant de leur position, et ne voulurent pas descendre des hauteurs pour s'exposer, dans la plaine, à une défaite presque certaine. César, au lieu de s'élancer contre eux, fit élever des retranchements et creuser des fossés ; en agissant ainsi, il cherchait à paraître intimidé de la présence des barbares et à accroître leur confiance. Plusieurs jours se passèrent, durant lesquels on se borna à des escarmouches qui, par les soins de César, semblaient toujours être favorables à ses ennemis. Ces petites victoires de détail, quoique sans importance réelle, disposaient peu à peu les Gaulois à la présomption et au désir de combattre. Sur ces entrefaites, l'Atrébate Comm vint les rejoindre, avec un renfort de cinq cents cavaliers germains.

César voyant qu'il ne pourrait forcer les Gaulois dans leur position sans s'exposer à de trop grandes pertes, appela à lui quatre nouvelles légions, et divers contingents de cavalerie fournis par les Lingons et les Rêmes. Les Bellovaques tendirent une embuscade aux Rêmes, et leur tuèrent bon nombre d'hommes, parmi lesquels Vertiske, chef de leur nation, qui avait voulu combattre malgré son grand âge. Peu de jours après, les auxiliaires germains aux ordres de César prirent leur revanche. Dans cet intervalle le temps s'écoulait, et les quatre légions mandées par le proconsul arrivèrent bientôt pour prendre part à la lutte. A leur approche, les Bellovaques et leurs alliés, craignant d'être assiégés comme l'a-

vait été l'armée de Vercingétorix dans Alésia, prirent la résolution de battre en retraite. Instruit de leurs préparatifs, César se détermina à presser l'attaque, et il fit marcher ses légions contre les barbares. On s'observa de part et d'autre jusqu'à la nuit ; alors les Gaulois mirent le feu aux fascines qui servaient à leurs campements, et qui étaient amassées en grande quantité sur toute la ligne. La flamme s'éleva promptement jusqu'à une hauteur considérable ; et pendant qu'elle formait comme un mur entre les Bellovaques et les Romains, les premiers battirent en retraite, et réussirent à dérober leur marche à César. A dix milles du champ de bataille ils s'arrêtèrent, et choisirent une position très-avantageuse.

Les jours suivants virent se renouveler les embuscades, les escarmouches et les engagements partiels qui avaient signalé le début de la campagne. Dans l'une de ces affaires, les Romains mirent en déroute six mille fantassins bellovaques, conduits par l'intrépide Corréé. Ce chef vaincu se fit tuer en combattant avec énergie. Sa défaite et sa mort découragèrent l'armée gauloise : on tint conseil, et l'on se détermina à envoyer des otages à César, tandis que l'Atrébate Comm, honteux de cette faiblesse, allait se réfugier chez les Germains. Les autres offrirent de se rendre à discrétion, et implorèrent la clémence du proconsul, rejetant la responsabilité de leur insurrection sur Corréé, qui venait de périr glorieusement pour la liberté de la Gaule. César leur répondit qu'il était facile d'accuser les morts ; mais qu'il les trouvait suffisamment punis par les calamités qui étaient tom-



bées sur eux. Les Bellovaques se soumirent donc ; mais l'Atrébate Comm ne jugea pas prudent de se fier à la parole des Romains , qui déjà lui avaient tendu des embûches : suivi de tous ceux de sa nation qui avaient horreur du joug étranger, il alla chercher une retraite sur l'autre bord du Rhin, chez les peuples de la Germanie. Après avoir vaincu le peuple le plus guerrier de la Gaule, César distribua son armée sur différents points : gardant avec lui le questeur Marc-Antoine et la onzième légion, il envoya le lieutenant C. Fabius avec vingt-cinq cohortes en Aquitaine, où l'on disait que plusieurs peuples étaient en armes : cette contrée était d'ailleurs déjà occupée par deux légions, aux ordres du lieutenant Caninius Bibulus. La douzième légion fut dirigée sur la Gaule citérieure ; enfin il se porta lui-même dans le pays des Éburons , où la présence du célèbre Ambiorix lui causait beaucoup d'inquiétude. Ce territoire avait été ravagé, deux années auparavant, de la manière la plus cruelle par les soldats de César ; mais depuis lors quelques fugitifs ayant reparu, avaient osé relever leurs cabanes et rendre quelques champs à la culture. César livra de nouveau le pays au fer et aux flammes, et ne permit pas à la nation des Éburons de se reconstituer : Ambiorix échappa cette fois encore aux vengeances du proconsul. Vers le même temps, Labiénus et deux légions eurent ordre de se porter chez les Trévires , qui ne savaient pas se plier sous la servitude, et qu'il fallait comprimer par l'appareil de la force.

Les Pictons (1) étaient alliés de Rome; les Andes (2) leurs voisins, fidèles à la Gaule, envahirent leur territoire, et assiégèrent dans Lémonum (3) le Gaulois Duratie, qui y commandait au nom de César. Le lieutenant Caninius et ses légions marchèrent au secours de la ville; mais ayant reconnu, en arrivant, que l'armée des Andes était assez considérable, ils jugèrent prudent de faire halte et de se retrancher. Dumnake, le chef des Andes, fit volte-face, se porta contre les légions de Caninius, et les assiégea dans leur camp. Bientôt cependant, découragé par la résistance des Romains, il renonça à cette entreprise, et parut de nouveau sous les murs de Lémonum. Sur ces entrefaites, les vingt-cinq cohortes qu'amenait Fabius au secours de Caninius s'approchèrent à leur tour de Lémonum, et Dumnake se vit au moment d'être placé entre deux ennemis qui lui fermentaient toutes les issues. Afin de se soustraire à ce danger, il leva le siège de Lémonum, et passa avec son armée sur l'autre rive de la Loire. Fabius le suivit de près, et réussit à l'atteindre. Le combat s'engagea d'abord entre les Andes et la cavalerie romaine envoyée à l'avant-garde. La victoire semblait incertaine, lorsque l'infanterie légionnaire arriva à son tour sur le champ de bataille en colonnes serrées, et chargea vigoureusement les Gaulois. Cette attaque fut décisive; et l'armée des Andes, mise en déroute, abandonna aux Romains bon nombre de prisonniers

(1) Peuples du Poitou.

(2) Peuples de l'Anjou.

(3) Poitiers.

et ses bagages (1). Pour recueillir le fruit de sa victoire, Fabius entra sans retard sur le territoire des Carnutes, qui, malgré leurs désastres, avaient conservé une attitude des plus menaçantes. A l'arrivée de Fabius, ces peuples se soumirent, et livrent des otages. Peu de jours après, les villes armoricaines, craignant à leur tour de voir leur territoire occupé par les Romains, envoyèrent leur soumission au lieutenant de César. Ainsi s'éteignaient peu à peu tous les brandons de la guerre. L'opiniâtre Dumnake, chassé de son pays, abandonné des siens, et réduit à chercher son salut dans la fuite, parvint à se soustraire aux Romains, et à trouver une retraite dans les cantons les plus reculés de la Gaule. Cinq mille fuyards, échappés à la désastreuse bataille livrée sur les bords de la Loire, furent recueillis par Drappès, chef d'une tribu des Sénons, qui déjà avait rassemblé sous sa conduite quelques généreux Gaulois, dévoués à leur patrie, ayant en horreur l'étranger, réduits à faire une guerre de partisans, et que l'historien latin qualifie d'hommes perdus et de brigands : justice ordinaire des oppresseurs victorieux, lorsqu'ils ont à rendre compte des luttes nationales. Drappès avec ses intrépides compagnons se porta vers la Province romaine, afin d'opérer une diversion, ou de venger la Gaule vaincue : il concerta ce mouvement avec le Cadurque Luctère (2). Caninius se mit à leur poursuite avec deux légions et manœuvra pour couvrir

(1) *Cæsar. lib. VIII.*

(2) Voir plus haut ; c'est ce chef du Querci, qui avait servi d'auxiliaire à Vercingétorix.

la Province. Lorsque les deux chefs gaulois se virent poursuivis par un ennemi aussi redoutable, ils renoncèrent à franchir le Rhône, se replièrent à travers la Gaule centrale sur le territoire des Cadurques (le Quercy), et occupèrent Uxellodunum, la plus forte place de cette contrée (aujourd'hui Puech d'Issolu, dans le département du Lot). L'armée romaine ne tarda pas à faire le siège de cette ville; l'entreprise était difficile : Uxellodunum était entourée d'escarpements que des soldats n'auraient pu franchir qu'à grand'peine, alors même qu'ils n'auraient point eu d'ennemis à combattre. C. Caninius ayant reconnu la position, jugea qu'il ne fallait pas recourir à une attaque de vive force, et qu'il fallait commencer un siège régulier. Le lieutenant de César partagea ses cohortes en trois camps, les établit sur des hauteurs, et de là il commença peu à peu, autant que le permettait le nombre des troupes, à tirer une ligne de circonvallation autour de la place. A cette vue, les assiégés se rappelèrent les malheurs d'Alésia, et craignirent un pareil sort. Luctère, qui avait assisté à ce désastre, les avertit de pourvoir d'abord aux subsistances. D'un consentement unanime, ils arrêtèrent qu'une partie des troupes serait réservée à la garde de la ville, et qu'on enverrait l'autre au dehors chercher des vivres. En peu de jours Drappès et Luctère parvinrent à rassembler une grande quantité de blé sur les terres des Cadurques. Pendant la nuit, plusieurs attaques furent dirigées contre les camps des Romains, ce qui contraignit Caninius à suspendre ses ouvrages de circonvallation, de peur de ne pouvoir défendre ses



lignes. Cependant Drappès et Luctère vinrent s'établir à dix milles de la place, pour y introduire peu à peu leurs convois. Ils se partagèrent les rôles, Drappès restant à la garde du camp, Luctère protégeant les transports. Une nuit, vers la dixième heure, ils firent avancer leur convoi à travers des forêts et par d'étroits sentiers; mais les Romains, avertis de ce mouvement, sortirent de leurs forts, et taillèrent en pièces les soldats de Luctère. Un moment après, Caninius jugea que l'heure opportune était venue d'attaquer le corps d'armée de Drappès. Laisant une légion à la garde des trois camps, il prit l'autre avec lui sans bagages, et confia aux auxiliaires germains l'honneur de combattre les premiers. Les barbares avaient eu l'imprudence de ne point occuper les hauteurs, et de prendre position sur les bords d'une rivière. La cavalerie romaine et les Germains les chargèrent avec impétuosité; l'infanterie, qui arriva à son tour, fit le reste. Drappès fut vaincu et fait prisonnier.

Après ces deux combats, qui tournèrent à l'honneur des troupes romaines, Caninius ordonna de reprendre et de poursuivre vivement les ouvrages de circonvallation. Le lendemain, C. Fabius arriva avec ses cohortes, et se chargea d'assiéger l'un des côtés de la place. Pendant qu'ils redoublaient d'efforts pour réduire la garnison d'Uxellodunum, César signalait sa présence chez les Carnutes par le meurtre d'un Gaulois qui avait joué un rôle dans les derniers soulèvements de ce peuple. Ce généreux rebelle s'appelait Gutruat. Les services qu'il avait rendus à la cause nationale le

désignaient aux vengeances des Romains. On le livra à César; et le proconsul, excité à cette action cruelle par les clameurs de son armée, le fit battre de verges et décapiter. Sur ces entrefaites le questeur Marc-Antoine prit ses cantonnements chez les Bellovaques, avec quinze cohortes.

César étant chez les Carnutes fut instruit des événements d'Uxellodunum, et il prit la résolution de se diriger immédiatement contre cette place, avec deux légions romaines. Craignant ensuite que sa marche ne fût trop lente si elle était réglée sur celle de l'infanterie, il se porta en avant avec la cavalerie, laissant au reste de la troupe l'ordre de se hâter autant que possible. Lorsqu'il arriva à Uxellodunum, il n'était attendu de personne; la place était investie, les travaux achevés. Ayant su par ses transfuges que les assiégés étaient abondamment pourvus de vivres, il essaya de les priver d'eau. Une rivière traversait le vallon; il en interdit les approches, disposant de ce côté des machines de guerre, et les habitants n'eurent pour toute ressource qu'une fontaine abondante qui coulait au pied des murs. Pour leur en interdire l'accès, il dressa des mantelets et éleva une terrasse vis-à-vis de la fontaine, contre la montagne; mais ce ne fut pas sans peine, et sans livrer de continuels combats, qu'il vint à bout de cette entreprise. Enfin la terrasse des Romains ayant été construite, et surmontée d'une tour de dix étages, du haut de laquelle les avenues de la fontaine étaient inquiétées par une grêle de traits, les assiégés se trouvèrent hors d'état d'y aborder; et bientôt les chevaux, les bestiaux, les

hommes même, moururent de soif. Effrayés de ce triste sort, les assiégés redoublèrent de courage et de dévouement. Ils remplirent de suif, de poix et de lattes des tonneaux qu'ils roulèrent tout enflammés sur les ouvrages de l'armée assiégeante. En même temps ils dirigèrent de ce côté une attaque furieuse, et les Romains eurent à la fois à combattre les Gaulois et l'incendie. Sans se laisser rebuter par le danger, ils tinrent tête à leurs deux ennemis. La lutte prit les proportions d'une bataille générale, d'une guerre acharnée et effroyable. Pour opérer une diversion, César ordonna à quelques cohortes de dresser des échelles contre les remparts, et de tenter un assaut. Cette détermination eut un plein succès : les Gaulois, rappelés par les cris de leurs femmes et de leurs enfants, se replièrent dans la place pour la défendre, et laissèrent respirer l'armée de César. Les Romains étouffèrent l'incendie, et renoncèrent à escalader une ville qui avait retrouvé ses défenseurs. Par malheur pour les assiégés, César, en pratiquant des mines souterraines, réussit enfin à détourner les veines de la source; et les assiégés crurent voir dans cet événement la manifestation de la volonté des dieux. Cédant à la nécessité, ils se rendirent.

César déshonora sa victoire par une barbarie sans exemple : il ordonna que tous ceux qui avaient défendu la ville eussent les mains coupées; et, après leur avoir fait subir cet horrible supplice, il les renvoya, pour apprendre, par leur lamentable aspect, à tous les peuples de la Gaule, quel sort serait désormais réservé à ceux qui oseraient combattre

pour la patrie. Drappès, que Caninius avait fait prisonnier, se laissa mourir de faim ; Luctère, lâchement trahi par un Arverne, entre les mains duquel il était tombé, fut envoyé à César, chargé de fers. Tandis que ces événements s'accomplissaient en Aquitaine, Labiénus, dans le nord, achevait de soumettre les Trévires, et s'emparait de Sure, le dernier, parmi les Édues, qui eût osé garder en main les armes pour la cause de la Gaule. Peu de temps après, la campagne étant terminée et l'Aquitaine soumise, l'armée romaine fut placée en cantonnements chez les divers peuples de la Gaule ; et César se rendit à Nenetacum, autrement appelée Némétocenne (1), pour y passer l'hiver. Ce fut là qu'il reçut la soumission de l'Atrébate Comm, intrépide ennemi du peuple romain, qui déposa à son tour les armes et subit la domination étrangère. La conquête de la Gaule était accomplie ; mais ce noble pays, avant de fléchir sous les lois de Rome, avait vu réduire en esclavage un million de ses enfants, et périr sur les champs de bataille un million de soldats, morts en protégeant jusqu'au bout l'indépendance de la patrie. Jamais la liberté d'un grand peuple, avant de disparaître, ne fut honorée de funérailles plus sanglantes (51 avant J.-C.).

(1) Aujourd'hui Arras.

---



## CHAPITRE VI.

### La Gaule conquise achève de lutter contre la domination romaine.

Les peuples ne disparaissent pas de la scène aussi promptement que le supposent ceux qui les subjuguent : pour mieux dire , ils ne s'effacent jamais tout entiers ; et quand ils sont forcés de subir la conquête de l'étranger , ils reprennent peu à peu leur existence distincte dans les lois , dans les mœurs , dans les faits , et ils réagissent sur le vainqueur. La Gaule , quelque courbée qu'elle fût sous la domination romaine , ne se laissa absorber que très-lentement , en tant que race indépendante ; elle revendiqua , plus d'une fois , sa nationalité et ses titres ; et quand elle dut se résigner à cesser d'être une patrie , quand aux Romains , qui en avaient fait une province , succédèrent sur son territoire les Germains et les autres barbares , elle leur imposa sa civilisation , ses codes , sa religion , ses habitudes nationales ; et sous beaucoup de rapports , dix-neuf siècles après la victoire de César , à l'heure où nous écrivons , elle subsiste encore.

Rome était fière d'une conquête qui semblait cimenter entre ses mains l'empire du monde civilisé , et qui , après tant de siècles d'inquiétudes et d'appréhensions , garantissait désormais sa sécurité intérieure. « En vain , écrivait alors l'un de ses premiers ma-

gistrats, en vain la nature avait-elle, par une évidente protection des dieux, fortifié l'Italie par la haute barrière des Alpes : si ce passage fût resté au pouvoir d'un ennemi gaulois, jamais Rome ne fût devenue maîtresse de l'empire (1). » Rome fit bien voir, aux transports de sa joie, qu'elle comprenait la grandeur de ses nouveaux triomphes. Lorsque César, victorieux, reparut en Italie, les populations se portèrent en foule au-devant de ses pas; les portes des villes, les rues, les chemins furent parés de fleurs; partout on immolait des victimes, on se réunissait dans des festins publics, on fatiguait d'hymnes et de prières les voûtes des temples. La conquête de la Gaule, accomplie par César, amenait, de gré ou de force, Rome et l'Italie aux pieds du proconsul.

César le comprenait mieux que personne; son génie lui disait que la Gaule, vaincue et soumise, avait encore une vive répugnance pour le joug étranger, et se trouvait à la merci du premier qui aurait la force de l'appeler aux armes. Pour que la Gaule fût un instrument au moyen duquel il pût asservir l'Italie, il fallait à tout prix la maintenir en paix et l'associer à sa fortune. Aussi habile politique qu'admirable capitaine, il fit tendre tous ses efforts à la réalisation de cette pensée. Après avoir passé l'hiver à Némétocenne (2), il employa le reste de l'année (50 avant J.-C.) à visiter les différentes cités de la Gaule, évitant de laisser séjourner ses troupes dans

(1) Cic., *Prov. consul.*

(2) Comme on l'a vu plus haut, Arras.

le même lieu, et enlevant aux vaincus, par la seule présence des légionnaires romains, jusqu'à l'idée de la résistance. Dans ces promenades militaires à travers la Gaule, il évitait tout ce qui pouvait humilier les indigènes. Affable pour le peuple, bienveillant pour ceux qui le recherchaient adroitement, louangeur en face des hommes d'un mérite réel, il accueillait tout le monde, paraissait protéger tous les intérêts, et affectait de sympathiser avec tous les instincts du pays. Alors, comme aujourd'hui, la race qui couvre ce beau et riche territoire ne demandait qu'à passer subitement de la haine à l'amour, du mépris à l'engouement : elle avait combattu César pendant dix longues années, et en quelques mois elle s'étonnait déjà d'avoir méconnu le cœur et l'intelligence de cet homme; oubliant des calamités et des souffrances qu'il cherchait réellement à guérir, elle l'entourait d'une étrange popularité. De son côté, plein de respect pour la nation, il conservait ses monuments glorieux, ses trophées, tout ce qui parlait à la Gaule d'un passé dont elle gardait le souvenir avec orgueil. Visitant un temple des Arvernes, il vit suspendue aux murs de l'édifice l'épée qu'il avait perdue en combattant sous les murs de Gergovie. Ceux qui l'entouraient voulaient faire disparaître cette trace d'un jour de défaite : « N'y touchez pas, leur dit César; elle est sacrée! (1). » Pour ne point laisser dans une oisiveté menaçante les guerriers qui se souvenaient de l'avoir combattu à outrance, il eut l'idée heureuse

(1) Plut. vit. Cæs.

de les organiser militairement, et d'en faire une légion dont il se déclara le chef, et qu'il entretint de ses deniers. Sur le cimier du casque de ces soldats, il fit représenter, comme signe distinct, une alouette ayant les ailes déployées; d'où il se fit que la légion qu'ils formaient reçut le nom d'*Alauda* (1). Vers le même temps, il enrôla à titre d'auxiliaires et d'alliés plusieurs corps recrutés parmi les milices guerrières de la Belgique, de l'Aquitaine et de la Gaule centrale : sa cavalerie se composa presque tout entière de Trévires; le pays des Rutènes lui fournit des archers; les Arvernes, de l'infanterie légère. Au moyen de cette précaution habile, César s'assura du concours de la Gaule, et de sa fidélité : seules la Narbonnaise et la république de Massilie continuaient de se prononcer en faveur de Pompée.

A Rome, le parti républicain ne s'abusait pas sur les dispositions de César; il savait dans quel but l'ambitieux proconsul rattachait la Gaule à sa cause, et recrutait une armée parmi les vaincus. Dominés par cette conviction, les magistrats de la république ne tardèrent pas à reconnaître qu'il ne fallait plus hésiter à faire face à ce redoutable ennemi, et ils remirent un glaive à Pompée, en lui disant : « Nous vous ordonnons d'employer ce fer pour la défense de la patrie contre César; nous vous déférons le commandement de toutes les troupes qui sont en Italie, et le droit d'en lever d'autres. » Pompée répondit qu'il obéirait aux consuls. Sur ces entrefaites, César

(1) L'*Alouette*.



se rendit à Ravenne, suivi de la treizième légion, dont le dévouement lui était connu (49 av. J.-C.).

Le sénat romain décréta qu'il serait enjoint à César de licencier ses troupes à un jour marqué, sous peine, en cas de refus, d'être déclaré ennemi de la république. Dès ce moment, le proconsul reconnut qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de se constituer en rébellion ouverte, ou d'abdiquer le commandement militaire. Sans balancer, il prescrivit à ses légions de la Gaule et aux auxiliaires transalpins de venir le joindre à marches forcées; puis, sans attendre leur arrivée, et fort du concours de la treizième légion, il franchit le Rubicon, faible ruisseau qui servait de limite à son gouvernement et au territoire de la république romaine. Peu de jours après, il était maître de Rimini, et les différents corps de son armée accoururent l'un après l'autre se ranger sous ses ordres.

A cette nouvelle, une profonde consternation se répandit à Rome : on ne songea pas même à disputer l'entrée de cette ville à César; Pompée, le sénat, l'armée républicaine, se replièrent sur Capoue, puis sur Brindes, et de là en Macédoine, où les attendait le désastre de Pharsale. César, une fois maître de Rome, prit les dispositions offensives et défensives que réclamait la situation; et, pour accroître les ressources nécessaires à la guerre, il ordonna de verser dans les caisses de l'État le trésor déposé au Capitole, et auquel il était interdit de toucher, sinon en cas d'une invasion des Gaulois. Comme on hésitait à toucher à cet or, de peur de commettre un sacrilège, il leva

tous les scrupules en déclarant qu'il avait soumis la Gaule, et fait disparaître pour l'avenir toute crainte de guerre avec les Gaulois. Ayant appris que Massilie venait de reconnaître les droits du sénat et le drapeau de Pompée, et de lever des troupes pour la cause de la république romaine, il marcha contre cette ville pour la réduire : en même temps il prit des mesures pour l'attaquer du côté de la mer.

Le siège fut long et difficile : pour en hâter le terme, César fit élever des terrasses, des tours et des mantelets ; le bois ayant manqué pour ces travaux, César ordonna d'abattre une forêt prétendue sacrée qui entourait la ville. Les légions, craignant la vengeance des dieux, hésitèrent à obéir ; mais César prit lui-même une hache, et donna l'exemple. Massilie avait appelé à son secours les Albikes, montagnards des Alpes, cantonnés sur les bords de la Durance : on se battit sur terre et sur mer ; et si chaque jour signalait un nouveau progrès des Romains, chaque jour aussi était marqué par des traits inouïs de courage, de persévérance et d'héroïsme du côté des assiégés. Les vaisseaux massiliens furent dispersés ou coulés bas ; une immense tour, construite par les Romains à l'aide de prodigieux efforts, fut mise en mouvement et roulée jusqu'au pied des murs de la ville ; et bientôt, à l'abri de cet ouvrage de guerre, les Romains réussirent à démanteler sur un point les fortifications de Massilie. Vers cette époque, César était absent, s'étant vu contraint d'aller combattre en Hispanie les partisans de Pompée. Les Massiliens voyant la brèche ouverte, et craignant de tomber victimes de la fu-

reur du soldat, obtinrent en suppliant une trêve, promettant de se rendre dès que reparaitrait César. On les épargna; mais peu de jours après, à la faveur d'un vent impétueux, ils incendièrent la tour et les machines des Romains, et recommencèrent la lutte. Le lieutenant de César, Trébonius, fit réparer les mantelets et les terrasses; il éleva de nouvelles tours, et employa des briques à ces travaux, afin de les garantir de la flamme. La rapide construction de ces ouvrages épouvanta Massilie; et cette ville, désespérant de prolonger la résistance, consentit à capituler. Trébonius réserva à César le droit de statuer sur le sort des habitants, qui, après une première soumission, avaient osé méconnaître leurs engagements, et faire couler le sang des Romains. César, qui venait de réduire en Hispanie Afranius et Pétréius, lieutenants de Pompée et défenseurs de la république, consentit, en entrant à Massilie, à épargner les habitants de cette ville célèbre. Il eut pitié d'eux, en considération de la gloire de leurs ancêtres; et il se borna à exiger qu'on lui livrât les armes, le trésor et les machines de guerre. De là il revint à Rome, d'où il passa en Thessalie, et mit fin par une victoire à la liberté de sa patrie et à la résistance de Pompée (48 av. J.-C.).

Le sang gaulois avait coulé en Afrique, à Alexandrie, en Hispanie, pour la cause de César: le dictateur se montra reconnaissant d'un pareil service, et traita avec les plus grands égards les provinces transalpines. Le sénat romain vit avec une douloureuse surprise les barbares gaulois quitter les braies nationales pour venir s'asseoir, vêtus du laticlave, sur

les chaises curules, à côté des descendants de Camille et de Manlius. Au mépris des lois, la légion des Alaudes (*Alauda*) reçut le droit de cité romaine; l'élite des Transalpins prit possession des charges publiques, et les Romains s'indignèrent des faveurs qu'une adroite politique faisait pleuvoir sur les vaincus. Ce fut sans doute pour apaiser leurs plaintes que César eut l'étrange idée de se faire décerner, après plusieurs années, les honneurs du triomphe pour la conquête de la Gaule. Ce jour-là, Rome put à son aise jouir de l'humiliation de ses nouveaux sujets, et applaudir au coup de hache qui termina la captivité et la longue agonie de Vercingétorix (46 av. J.-C.).

Après la mort de César (44), la Gaule échut à Marc-Antoine, l'un des triumvirs; puis à Octave, qui en demeura maître. Octave envoya dans cette contrée son lieutenant Agrippa, qui eut à réprimer quelques mouvements en Aquitaine, et à refouler des hordes suéviques au delà du Rhin. Vers le même temps, un autre lieutenant romain, Munatius Plancus, fondait, au confluent du Rhône et de la Saône, la ville de Lugdunum (Lyon), qui devint la plus puissante des cités transalpines : c'est de ce point que partaient plusieurs voies romaines qui sillonnaient la Gaule. Agrippa ayant été rappelé par Octave pour prendre part à la glorieuse victoire d'Actium, de nouvelles agitations se manifestèrent, et l'on vit les Morins prendre les armes, et prêter la main à une autre invasion des Suèves. Carinas, préfet de la Belgique, mit fin à ce soulèvement; et ses services furent considérés comme d'une si haute importance, qu'ils lui méritèrent, avec



Octave, les honneurs du triomphe. La même récompense fut décernée à Messala Corvinus, qui eut de son côté à pacifier l'Aquitaine (29 av. J.-C.).

Investi de la souveraineté de l'empire romain sous le nom d'Auguste, Octave entreprit de consolider la domination de Rome dans la Gaule transalpine; et, pour parvenir à ses fins, il jugea nécessaire de donner à ce pays une nouvelle organisation. L'expérience lui avait appris que, pour affaiblir chez un peuple le sentiment national, c'est une précaution habile que de lui imposer de nouveaux noms et de donner à son territoire une division nouvelle : d'un autre côté, il y avait des abus à réprimer, des vœux à satisfaire, des éléments de force et de pouvoir à rassembler et à utiliser. Auguste se rendit lui-même dans les Gaules, à Narbonne, pour y régler selon ses vues le système d'administration du pays, et y introduire la fiscalité romaine, si puissante par ses ressorts et la centralisation, et en même temps si odieuse aux vaincus. Une assemblée de notables gaulois, représentants de soixante cités transalpines, fut convoquée à Narbonne et délibéra sous les yeux de l'empereur (28 avant J.-C.); et ce fut dans cette session qu'elle vota un culte public et des autels à Auguste et à sa femme Livie. On voit, par cette résolution, jusqu'à quel point le druidisme avait déjà reculé devant les divinités et devant les armes romaines. Malgré la servile flatterie de l'assemblée, Auguste n'en poursuivit pas moins ses projets; et il commença par ranger la Gaule au nombre des *provinces de l'empereur*, s'attribuant à lui-même le titre de *proconsul* de cette contrée, et s'y faisant

représenter par un délégué ou lieutenant impérial, appelé *propréteur*. Déjà l'empereur avait exclu du sénat romain les Gaulois qu'y avait introduits César. Il fit plus, et, portant atteinte à la vieille constitution de la Gaule, il supprima ou morcela, de manière à leur ôter toute portée sérieuse, les anciennes confédérations des nations gauloises et les clientèles de peuple à peuple.

La Narbonnaise, depuis longtemps assouplie à la domination romaine, conserva son organisation particulière; et le reste de la Gaule transalpine fut réparti en trois grandes subdivisions, désignées sous les noms de Lyonnaise, de Belgique et d'Aquitaine. L'Aquitaine fut étendue jusqu'à la Loire, au moyen de l'accession de quatorze peuples qui furent détachés de la Celtique; celle-ci, qui correspondait à la Gaule centrale, fut amoindrie de tout le territoire réuni à l'Aquitaine, et reçut la dénomination de Lyonnaise; la Belgique continua de comprendre tous les peuples de la Gaule septentrionale, entre le Rhin, la Seine, la Marne et l'Océan; on lui donna en outre les Lingons, les Séquanes et les Helvètes. Les successeurs d'Auguste firent à leur tour subir de nouvelles modifications à ces circonscriptions territoriales, et nous verrons plus tard que la Gaule fut divisée en dix-sept provinces (1).

Pour le moment, la ville de Lugdunum, que nous désignerons désormais sous son nom moderne, fut

(1) Sous le règne de Dioclétien et enfin sous celui d'Honorius, car la division de la Gaule en dix-sept provinces ne fut complète que vers le commencement du cinquième siècle.

déclarée siège du gouvernement des Gaules transalpine et cisalpine, à la place de la cité des Carnutes, qui fut dépossédée de ses privilèges de métropole. Un temple fut érigé dans la Narbonnaise, et dédié à la clémence et à la justice de César ! Ce fut comme une expiation imposée à Massilie et à ses alliés, qui avaient autrefois épousé la querelle de Pompée. Plusieurs colonies militaires furent établies sur le territoire de la Province et donnèrent naissance à de nouvelles cités, telles que Carpentoracte (Carpentras) et Aransio (Orange). Vienne, capitale des Allobroges, reçut le titre et les droits de colonie latine ; Antipolis (Antibes) se sépara de Massilie, dont elle n'était qu'une dépendance, et se plaça sous la puissance de Rome, comme colonie et ville italienne. La plupart des cités gauloises, dont les noms étaient chers au pays, et qui avaient joué un rôle important dans les dernières luttes, reçurent des dénominations latines qui rappelaient la conquête, ou furent dépouillées du rang de capitales. Gergovie céda à *Nemetum*, obscure bourgade, l'honneur d'être le chef-lieu administratif des Arvernes ; Noviodunum, capitale des Suessions, fut appelée Augusta, et ce même nom fut imposé à un grand nombre de villes ; l'ancienne Bibracte changea le sien en celui d'Augustodunum (Autun) ; les quatre provinces furent divisées en soixante cités, ayant chacune sous sa dépendance un certain nombre de cantons (*pagi*) : en un mot, rien ne fut omis de ce qui pouvait dénationaliser la Gaule, et la réduire à la condition de province impériale. En changeant les noms des villes et des

peuples, on brisait avec le passé; en substituant la centralisation et l'unité à l'existence fédérative, on supprimait la vie politique des petits peuples gaulois et le lien hiérarchique qui les rattachait l'un à l'autre, tout en maintenant leur existence propre et leur indépendance relative; en parsemant tout le territoire de colonies romaines, on le couvrait, au point de vue militaire, de citadelles destinées à perpétuer la domination des vainqueurs, et on commençait, au point de vue social et religieux, le système qui devait peu à peu substituer à la langue, aux mœurs, aux traditions et au culte des Gaulois, la langue, les mœurs, les traditions et le culte de Rome. On fit plus : le druidisme étant l'ennemi le plus redoutable que les empereurs eussent à combattre dans la Gaule, on en interdit l'exercice à tout *citoyen romain*. Cette disposition, en apparence, n'avait rien qui ressemblât à la proscription et à l'interdiction régulière; mais comme désormais les droits de citoyen romain pouvaient seuls rendre supportable aux vaincus le régime sous lequel on courbait la Gaule, il était évident que tous les habitants riches, ou rattachés à l'ordre social par des intérêts sérieux, allaient se hâter de le solliciter, et qu'abdiquant ainsi le druidisme, ils le forceraient à se réfugier dans les couches inférieures du pays. L'empereur Auguste eut l'honneur d'abolir le premier les sacrifices humains dans les Gaules, et ne permit plus aux druides que de répandre sur les autels quelques gouttes de sang. Le druidisme, ainsi chassé des cités romaines et des colonies, se réfugia dans les forêts du nord et de l'ouest, surtout dans l'Ar-



morique, son foyer principal; et les classes élevées adoptèrent peu à peu le paganisme de Rome et d'Athènes. Le peuple des campagnes ne suivit point ce mouvement, et, par esprit de nationalité autant que par un sombre fanatisme, s'attacha avec force au culte barbare des Kimris-Gaëls; le druidisme devint la religion de quiconque conspirait encore pour rendre à la Gaule sa vieille indépendance.

Auguste semblait pressentir d'avance ce mouvement des esprits; et pour y faire diversion il eut l'idée habile de travailler à absorber le culte gaulois, en feignant d'opérer une espèce de fusion entre ce polythéisme et l'idolâtrie romaine. Il dédia un temple au dieu *Circius* (*Kirk*), divinité qui personnifiait le vent, si redoutable aux provinces voisines de la Méditerranée; il consentit à se laisser mettre lui-même au rang des dieux ou des génies protecteurs de la Gaule. Insensiblement les Gaulois, devenus sujets de Rome, associèrent officiellement leur culte à celui du vainqueur; ils érigèrent des autels collectifs en l'honneur de leurs divinités nationales et des dieux de l'Olympe latin qui paraissaient doués des mêmes attributs. Dès lors on honora dans la Gaule *Mars-Camul*, dieu de la guerre, *Diane-Arduinna* (Diane des Ardenues), déesse de la chasse, *Belen-Apollo*, dieu de la lumière, et *Teutatès*, sous le nom ou sous la forme de Mercure. En revanche, Rome accepta comme dieux, et inscrivit sur les murs de ses temples, plusieurs divinités fameuses dans la Gaule, et entre autres la déesse *Nehalénia* et l'antique *Hœsus*. C'est à ce paganisme hybride que remontent, comme principe et comme cause, les

représentations et les bas-reliefs qui subsistent encore, et sur lesquels on voit, revêtus des attributs de l'autre culte, tantôt les dieux gaulois et tantôt les dieux romains.

L'intérieur du pays fut désarmé, et, à la place de l'organisation toute guerrière de la Gaule, Auguste substitua un système de milice entièrement favorable à la politique de Rome. Deux camps, de quatre légions chacun, furent établis sur le Rhin, et continrent à la fois la Germanie et les nations belges. L'empereur institua un mode d'impôt régulier, mais très-fiscal : en échange il créa à Augustodunum une école célèbre, où l'on enseignait aux vaincus les lettres latines. Massilie, Vienne, capitale des Allobroges, Tolosa et Arélate (Arles), fondèrent dans leurs murs de semblables établissements : ces académies gauloises devinrent en peu de temps si renommées, qu'elles fournissaient des orateurs et des médecins à l'Italie et à la Grèce, et que de toutes parts les enfants des familles opulentes venaient y chercher l'instruction.

Auguste avait conçu le projet de passer dans la Grande-Bretagne, et de recevoir les hommages des barbares de ce pays : mais les mouvements des Salasses, peuples d'origine celtique, qui habitaient la région des Alpes, attirèrent d'abord son attention. Il envoya contre eux Muréna, qui, après quelques succès de peu d'importance, acheva par trahison l'œuvre commencée par la force. Sous prétexte de lever des contributions auxquelles ces peuplades à demi vaincues s'étaient déjà soumises, il distribua dans tout le pays des troupes qui se saisirent des Salasses, surpris sans

défense. Quarante-quatre mille hommes furent pris, enlevés de leurs montagnes, et vendus à l'encan, sous la condition expresse imposée aux acheteurs de les emmener dans des contrées éloignées, et de ne point leur rendre la liberté avant le terme de vingt ans. Une colonie militaire fut fondée sur les terres de ce malheureux peuple, afin de contenir dans la soumission ses débris dispersés : elle reçut le nom d'Augusta Prætoria (Aoste), et, pour perpétuer le souvenir de cet événement, le sénat fit élever sur les Alpes un temple en l'honneur d'Auguste. Le temple de Janus, qui avait été fermé après la bataille d'Actium, le fut encore après la ruine des Salasses. Un résultat plus sérieux de cette expédition avait été de livrer à Rome les passages des Alpes et des montagnes liguriennes (26 av. J.-C.).

Les lourds impôts qui pesaient sur la Gaule donnaient lieu à de fréquentes agitations : au bout de quelques années, l'empereur fit un second voyage au delà des Alpes, et reçut les plaintes les plus graves contre la tyrannie et les exactions de Licinius, son procureur, chargé de l'intendance du pays. Les concussions et les crimes de cet homme ne pouvaient être révoqués en doute ; et l'on racontait avec une surprise mêlée d'effroi que, pour accroître le produit du fisc, il avait eu l'étrange idée de diviser l'année en quatorze mois, afin de tirer des Gaules quatorze contributions, au lieu de douze(1). Pour se soustraire au châtement qu'il avait mérité, Licinius déclara faire

(1) L'impôt se payait mensuellement.

hommage à l'empereur des immenses trésors qu'il avait amassés à force d'exactions, et dès ce moment son innocence fut proclamée (16 av. J.-C.).

En quittant la Gaule pour retourner en Italie, l'empereur en confia le commandement au jeune Drusus, fils de Livie, qui s'était acquis un grand renom dans une guerre récente entreprise contre les Rhétiens. Le départ d'Auguste fut pour les barbares d'outre-Rhin, les Sicambres, l'occasion d'une nouvelle incursion dans la Gaule, et plusieurs provinces s'agitèrent pour résister au dénombrement que Rome avait prescrit dans un but fiscal. Drusus, à force d'adresse et de fermeté, réussit à comprimer ces ferments de révoltes et à pacifier le pays. En récompense de ses efforts, l'assemblée des chefs gaulois, convoquée à Lyon, reconnut la divinité de l'empereur, et créa un collège de prêtres en l'honneur du nouveau dieu : elle ordonna que chaque année on célébrerait des jeux autour du temple, et que les poètes, les écrivains et les orateurs rivaliseraient d'efforts pour chanter Auguste et perpétuer sa gloire (12 av. J.-C.)

Par l'énergie et la sagesse de son administration, Drusus maintint la Gaule dans l'obéissance : les Gaulois combattirent sous ses ordres pour repousser les Germains, qui tendaient sans cesse à envahir les provinces belges; des postes retranchés furent distribués le long de la Meuse, et quarante forts furent construits le long du Rhin pour protéger la rive gauche. Drusus, après avoir aussi veillé à la sécurité de la frontière du nord, franchit le Rhin et pénétra en Germanie, chassant devant lui, jusque sur les bords de l'Elbe, les



barbares qui osaient résister. Drusus étant mort des suites d'une chute de cheval, Tibère, son frère et son successeur, continua la guerre en Germanie. Il enleva chez les Suèves et chez les Sicambres quarante mille captifs qu'il établit sur le territoire gaulois, le long du Rhin, dans une condition voisine du servage (6 av. J.-C.). Vers le même temps, la tribu germaine des Cattes s'empara, aux embouchures du Rhin, de la grande île que les Gaulois appelaient Batavie, et y fonda des établissements : loin de chasser les Cattes de ce territoire usurpé, les Romains s'empressèrent de les reconnaître pour alliés et auxiliaires, pressentant bien que la Batavie serait désormais pour Rome un avant-poste contre la Bretagne, la Gaule et la Germanie elle-même. Comme cet événement s'accomplissait, les portes du temple de la guerre étant de nouveau fermées par Auguste, Rome ayant rangé sous ses lois la plus grande partie du vieux monde, et la paix régnant sur toute la surface de l'empire, Dieu donna à l'homme le Sauveur, désiré des nations, promis à nos pères et annoncé à Abraham, et la naissance de Jésus-Christ commença l'ère nouvelle.

Tandis que dans un coin de la Judée le fils de Dieu, né de la vierge Marie, croissait en sagesse devant son père et devant les hommes, rien ne révélait encore à la puissance romaine que le monde allait changer de maître, et que Rome, dépossédée du glaive, régnerait et triompherait par la croix : nous n'associerons donc à notre récit l'histoire de l'Église que lorsque le christianisme aura commencé à se manifester par sa doctrine et par ses martyrs.

(Ère chrétienne, — an 9.) — Tibère ayant été envoyé en Pannonie et en Dalmatie, fut remplacé, dans les cantonnements de Germanie, par Quintilius Varus, qui établit son camp sur le Wésér. L'année suivante, ce général se laissa surprendre par Hermann (Arminius) (1), chef des Chérusques, et périt, avec trois légions romaines, dans le défilé de Teutbourg. Lorsque la nouvelle de ce désastre parvint à Rome, elle y répandit une profonde consternation : Auguste, dans son effroi, s'imagina que la Germanie et la Gaule, faisant cause commune, allaient soudainement s'insurger contre l'empire, et se répandre par torrents dans la haute Italie ; il enjoignit aux Germains et aux Gaulois qui se trouvaient à Rome de rentrer immédiatement dans leur pays, et il prescrivit des mesures extraordinaires de précaution. On raconte que, troublé par la douleur, il s'écriait souvent : « Varus, rends-moi mes légions ! » Et toutefois il légua à son successeur le devoir et le soin de tirer vengeance des barbares.

A la mort d'Auguste (21 de l'ère chrétienne), Germanicus, fils de Drusus, commandait les forces militaires de Rome dans la Gaule : son premier soin fut d'exiger des peuples de cette province, et particulièrement des Belges et des Édues, le serment de fidélité à Tibère César. On souscrivit sans résistance à cet ordre ; mais bientôt les exactions et les abus du nouveau règne soulevèrent de nombreuses plaintes chez

(1) Arminn : *Ar, Er, Ehr*, honneur ; *Minn, Mann*, homme. En mémoire de cet événement, les Germains élevèrent la colonne d'Hermann (*Irmisul*), la plus fameuse de

les Gaulois : les agents de Tibère firent leurs efforts pour étouffer ces justes réclamations, et on les vit redoubler d'arbitraire et de cruauté. Les villes et les campagnes gémissaient sous le fardeau des dettes, de l'impôt et de l'usure; les exigences du fisc impérial ne connaissaient pas de bornes, et la Gaule cherchait des vengeurs. Il s'en présenta.

Deux hommes issus de familles autrefois puissantes et illustres, Julius Florus et Julius Sacrovir, le premier chez les Trévires, l'autre chez les Édues, organisèrent une vaste conjuration, dans le but de rendre à la Gaule son antique indépendance. Ils envoyèrent secrètement des émissaires dans les cités, et disposèrent les esprits à la révolte. Par malheur pour eux, deux peuples gaulois, les Turons et les Andégaves (1), prirent les armes prématurément, et donnèrent l'éveil aux Romains. Sacrovir et Florus, regrettant cette impatience qui compromettait leur cause, eurent assez d'adresse pour ne pas se déclarer, et Sacrovir se rangea même sous les drapeaux romains pour combattre les rebelles. En réalité, il ne voulait que les ramener à une plus grande discipline, et entretenir avec eux d'utiles rapports : on le voyait combattre au premier rang, la tête découverte, sans casque, et comme pour faire parade de son courage (2). Le lieutenant de Tibère, Aviola, soupçonna la sincérité de ce dévouement, et manda à l'empereur que Sacrovir, en feignant de s'exposer à la mort, n'avait

(1) Les Tourangeaux et les Angevins (les Andes).

(2) *Ostentandæ, ut ferebat, virtutis.* Tacit.

d'autre but que de se mettre en rapport avec les conjurés, ses amis secrets. Contre son habitude, Tibère négligea cet avis. Cependant Julius Florus, chez les Trévires, poursuivait l'accomplissement de ses projets, et travaillait à soulever le pays contre les Romains, comme aussi à pousser à la désertion les Trévires qui servaient sous les ordres de Rome. Après une tentative malheureuse, il s'enfuit, du côté des Ardennes, avec ses clients et ses débiteurs (*obœrati*) : les légions campées sur les bords du Rhin se mirent en marche pour les poursuivre et lui fermer toute retraite. Julius Indus, Trévire de naissance, et ennemi personnel de Florus, se mit à la tête de la cavalerie ; et ayant réussi à atteindre les rassemblements des Gaulois insurgés, il les attaqua et les dispersa. Julius Florus, désespérant du salut de la Gaule, se tua de sa propre main, et avec lui s'éteignit la révolte des provinces belges.

Chez les Édues, l'insurrection nationale prit des développements rapides : une partie des milices gauloises, qui servaient les Romains à titre d'auxiliaires, se déclarèrent pour Sacrovir ; et bientôt l'importante ville d'Augustodunum (1), l'ancienne Bribracte, tomba au pouvoir des rebelles. Cette cité renfermait l'une des écoles les plus célèbres de la Gaule (2) ; la noble jeunesse qui fréquentait ses portiques fut armée par Sacrovir : on lui associa les crupellaires, esclaves gaulois réservés par les Romains au métier de gla-

(1) Autun.

(2) *Nobilissimam Galliarum sobolem*, etc. Tacit., *Ann.*, l. III., c. 43.



diateur. Les habitants des campagnes et des cités éduennes s'insurgèrent à leur tour ; et Sacrovir ne tarda pas à compter quarante mille hommes sous ses drapeaux , parmi lesquels huit mille seulement étaient régulièrement armés. Le reste avait pris au hasard des épieux , des coutelas , et des instruments d'agriculture ou de chasse.

Le lieutenant romain qui commandait du côté du haut Rhin , C. Silius , résolut d'étouffer sans retard cette rébellion déjà menaçante. Suivi de deux légions et des auxiliaires belges et germains , il se porta en toute hâte sur le territoire des Séquanes , et comprima les insurgés de cette province. Peu de jours après , il arriva à douze milles d'Augustodunum , où il rencontra l'armée nationale de la Gaule rangée en bataille , sous les ordres de Sacrovir. Le temps n'était plus des glorieux efforts de Vercingétorix ; soixante-quinze ans de paix et d'obéissance avaient fait perdre aux Gaulois l'habitude de la guerre : vainement Sacrovir avait-il habilement disposé ses troupes , plaçant en tête les crupellaires bardés de fer , sur ses ailes les cohortes régulières , et laissant en arrière la multitude armée au hasard ; vainement parcourait-il les rangs à cheval , rappelant aux Gaulois les exploits de leurs pères et les misères de leur patrie , rien ne put prévaloir contre les légions romaines , endurcies au métier des batailles , et dont le premier choc était si terrible. Les crupellaires furent terrassés et massacrés à coups de leviers ou de haches , le reste de l'armée nationale fut mis en déroute ; et Sacrovir , réduit à fuir , et à chercher un asile près d'Augusto-

dunum, se donna la mort de sa propre main : les amis fidèles qui avaient partagé sa fortune partagèrent sa disgrâce, et périrent comme lui.

Tibère ne saisit pas cette occasion d'exercer envers la Gaule une politique de réaction ou de vengeance : il ne voulait pas pousser à bout ce pays, et d'ailleurs les dispositions des Germains, de plus en plus agressives, lui faisaient désirer de n'avoir point à ajouter à cet embarras les difficultés qui naîtraient de l'exaspération des peuples transalpins. En rendant compte au sénat de la guerre qui venait d'avoir une si courte durée, Tibère loua la bravoure et la fidélité de ses troupes, et en même temps il expliqua que s'il n'avait point cru devoir les commander en personne, c'est que la dignité de l'empire ne permettait pas à son chef de quitter, pour quelques troubles survenus dans une ou deux villes lointaines, le poste où son premier devoir était de surveiller les affaires générales de l'État. Un sénateur proposa de lui décerner les honneurs de l'ovation : Tibère rejeta avec mépris cette basse flatterie, alléguant qu'ayant subjugué dans sa jeunesse un grand nombre de nations belliqueuses, sans avoir sollicité la cérémonie du triomphe ou sans y avoir attaché beaucoup de prix, il croyait n'être point assez dépourvu de gloire pour ambitionner, à son âge, une pompe vaniteuse.

(22 à 37 après J.-C.) — Les lieutenants de l'empereur furent moins heureux du côté de la Germanie ; ils échouèrent dans un combat engagé contre les Frisons, et ce revers affligea la vieillesse de Tibère. Vers le déclin du règne de cet empereur, Ponce-Pilate

étant procureur de la Judée, s'accomplit à Jérusalem, sur le Calvaire, le grand mystère de la rédemption du genre humain.

Dieu, qui préparait à son Église la gloire et le triomphe par les persécutions, voulut humilier le monde païen, et permit que Rome endurât pour épreuves des chefs infâmes ou sanguinaires : le règne du démon devait finir dans l'opprobre et dans le crime, afin que le genre humain, racheté et régénéré par Jésus-Christ, admirât davantage le miracle de son salut, et comprît mieux ce qu'avait coûté sa rançon.

A Tibère succéda Caligula, fils de Germanicus et petit-fils d'Auguste, et qui fut indigne de ses ancêtres : c'était un fou, revêtu de la pourpre et armé du glaive, et qui eût été le plus extravagant des hommes, s'il n'en eût été le plus cruel. Rome et l'Italie ne suffisant pas à ses prodigalités insensées, il entreprit de dépouiller la Gaule, sous prétexte de marcher à la conquête de la Germanie : cet insensé quitta Rome, suivi d'une troupe nombreuse de balladins, de débauchés, de femmes perdues de mœurs, de danseurs, de gladiateurs et de chevaux de parade ; sa course à travers la province transalpine était tantôt si rapide, que les légions mandées en toute hâte ne pouvaient le suivre ; et tantôt si lente, que, porté par huit esclaves dans une litière, il n'avancait qu'après avoir fait balayer et arroser les chemins. Ce fut ainsi qu'il arriva sur les bords du Rhin, à Moguntiacum (Mayence), où il passa le fleuve à la tête de son armée, et manœuvra comme pour aller attaquer les Suèves. Ayant entendu dire que les ennemis pouvaient se présenter

à lui d'un moment à l'autre, il fut saisi d'une terreur profonde, demanda un cheval, et se sauva en toute hâte sur la rive gauche du Rhin. Après une longue suite de folies, il fit choisir en Gaule des hommes de haute taille, les fit habiller à la mode des Teutons, leur donna des noms germains, leur fit teindre les cheveux en rouge avec de l'eau de chaux, et les envoya à Rome, comme des prisonniers réservés pour son retour et son triomphe (1). En attendant cette ridicule ovation, il soumit les peuples et les familles de la Gaule à des taxes et à des contributions si odieuses, qu'elles consommèrent la ruine d'un grand nombre de provinces ou de cités. Nul n'était épargné; il suscitait des délateurs contre les riches, et, sur leurs rapports, il prononçait des confiscations en masse. Un jour qu'il jouait aux dés et que la chance lui était contraire, il se fit remettre les registres de la Province, et, ayant désigné pour être mis à mort un certain nombre d'hommes riches, il dit à ceux qui l'entouraient : « Vous vous disputez péniblement un misérable gain, et moi, d'un seul coup, je viens de « gagner cent cinquante millions. »

Caligula séjourna plusieurs fois à Lyon; il y fit célébrer des jeux magnifiques, et y institua un célèbre concours d'éloquence. Une des conditions réglementaires atteste la petitesse d'esprit de l'empereur : l'auteur d'une pièce réputée mauvaise était obligé d'effacer son œuvre avec sa langue, s'il n'aimait mieux être frappé des verges, ou plongé dans le Rhône.

(1) Sueton., C. Caligul., 47.



Claude, le successeur de Caligula, était né à Lyon, et les Gaulois respirèrent sous son règne. Toutefois le nouveau César persécuta le druidisme avec une extrême violence. Ayant fait un voyage dans la Gaule *chevelue* (on donnait ce nom aux trois provinces transalpines (1)), il se crut assez fort pour décréter l'interdiction du polythéisme gaulois et la proscription de ses ministres (2). Dieu permettait que l'idolâtrie romaine fit reculer devant elle la sombre religion des druides, afin de disposer l'esprit des peuples à recevoir la semence de la vérité chrétienne : sous ce rapport, la persécution ordonnée par Claude, à l'égard des sectateurs de Teutatès et d'Hœsus, avait un côté providentiel; et l'imbécile César, qui gouvernait le monde romain, préparait, à son insu, les voies à nos apôtres et à nos martyrs (41 après J.-C.). Quoiqu'il en soit, on ne fait pas disparaître, par décisions officielles, les forces vitales d'une société. Le druidisme rétrograda; il chercha de plus sûres retraites, il se réfugia dans les régions armoricaines; mais il ne renonça point à l'exercice de son mystérieux sacerdoce, et plus que jamais il devint l'auxiliaire de quiconque cherchait à briser le joug romain.

(49 ap. J.-C.) — Claude crut d'une politique prudente de rattacher à la puissance romaine les principales familles de la Gaule *chevelue*. Ayant exclu du sénat un grand nombre de membres, réputés indignes

(1) *Gallia comata*. Ce nom avait été imaginé par Jules César : la Narbonnaise, province du sénat et du peuple, assimilée à l'Italie, portait le surmon de *Gallia togata*, Gaule portant la toge.

(2) Sueton., *Claud.*, cap. 25. — Aurel. Vict., *Cæs.*, c. 4.

ou hors d'état de maintenir leur rang, il voulut, à l'exemple de Jules-César, introduire de riches Gaulois dans cette assemblée. Cette détermination, rendue publique par d'indiscrètes révélateurs, souleva beaucoup d'indignation dans le patriciat romain. Les mécontents allaient partout disant que l'Italie n'était pas tellement souffrante qu'elle ne pût donner un sénat à la capitale de l'empire : commençait-on à se repentir des premiers temps de la république? N'était-ce point assez que les Vénètes et les Insubriens eussent envahi le sénat? fallait-il encore y faire entrer un ramas d'étrangers et des captifs? Resterait-il des honneurs pour la noblesse pauvre du Latium? Fallait-il laisser tout envahir par ces Gaulois dont les pères et les ancêtres, chefs de nations ennemies, avaient égorgé les légions romaines et assiégé le divin Jules dans Alésia? Que serait-ce donc si, remontant plus haut, on se rappelait le Capitole et les remparts de Rome détruits par leurs mains? Ces discours ne faisaient aucune impression sur Claude (1); il y répondait en invoquant le souvenir des Sabins et des Albains, jadis introduits dans le sénat, et dont les descendants avaient été la gloire de Rome. Il rappelait en outre les grands hommes que l'on avait choisis dans la Narbonnaise et l'Hispanie pour les investir du titre de citoyen, qu'ils avaient porté avec tant d'honneur. Il s'appuyait sur des précédents qui remontaient à Romulus, et il ajoutait que si l'on reprochait aux Gaulois de descendre des Sénons qui avaient assiégé

(1) Tacite, *Annal.*, liv. XI.

Rome, il fallait opposer la même exclusion aux héritiers des Volsques, des Èques, des peuples du Latium, qui depuis si longtemps vivaient unis à la grande famille romaine. Ces observations prévalurent auprès du sénat, qui permit aux Édues, l'une des nations gauloises, de recevoir le patriciat romain. Le discours que Claude prononça, à l'appui de cette décision souveraine, fut gravé sur des tables de bronze, et conservé, dans les archives de Lyon, comme un précieux monument de la protection du prince. La Gaule transalpine était désormais assimilée à l'Italie.

(54 ap. J.-C.) — Le règne de Néron fut favorable à la Gaule. Lyon ayant péri dans les flammes, Néron accorda quatre millions de sesterces aux habitants de cette grande ville, et les aida à reconstruire leurs demeures. Vers le même temps, les légions romaines, cantonnées sur la rive gauche du Rhin, d'abord sous Corbulon, plus tard sous P. Pompéius et L. Vétus, étaient employées à de grands travaux d'utilité publiques : elles creusaient des caveaux, élevaient des digues, et contribuaient au bien-être ou à l'assainissement du pays. Vétus, d'après le témoignage de Tacite, avait conçu le projet d'unir par un canal la Saône à la Moselle, ouvrage important qui aurait mis en communication les ports de la Méditerranée et ceux de la mer du Nord. L'envie empêcha l'exécution de ce projet. Tandis que les généraux et les légionnaires protégeaient les frontières du Rhin, les agents du fisc impérial multipliaient leurs exactions dans les provinces chevelues, et les souffrances intérieures de la Gaule étaient grandes. Cette situation aigrissait les

peuples, et les disposait à de nouveaux soulèvements ; de leur côté, les druides excitaient clandestinement le pays à s'affranchir du joug impie des Romains.

(64-68.) — Les crimes de Néron étaient comme autant de défis jetés à la Gaule et à l'empire. Pendant que ce monstre, retiré à Naples, semblait chercher un abri où les vengeances du genre humain l'épargneraient et ne troubleraient plus ses débauches, le Gaulois Julius Vindex, originaire d'Aquitaine, et alors propréteur de la province Lyonnaise, conçut le projet hardi de détrôner le tyran. Il avait assisté à Rome aux orgies dont Néron étalait l'odieux spectacle, et il avait senti redoubler sa haine et son mépris ; à son retour, il ne négligea rien pour faire partager ses dispositions au pays qu'il administrait. Ayant ouvert des conférences, il y admit les principaux du pays des Arvernes, des Édues et des Séquanes, et mit sous leurs yeux le tableau des fureurs et des débauches de Néron ; puis, quand il se fut assuré du concours des nobles gaulois et de leurs clients, il eut le courage de proclamer empereur Sergius Sulpicius Galba, général des légions d'Espagne. Cette insurrection n'était point entreprise dans un intérêt gaulois ; les conjurés ne songeaient nullement à rendre à la Gaule sa vieille indépendance : ils ne voulaient que délivrer l'empire de la tyrannie d'un homme.

Assis sur son tribunal, entouré des chefs de la conspiration, l'audacieux Vindex fit appel à l'honneur et au patriotisme des citoyens et de l'armée : « Néron, « leur dit-il, a mis au pillage l'empire romain ; il a « égorgé l'élite (*florem*) du sénat ; il a tué sa mère...



« il a foulé aux pieds nos lois les plus saintes. Certes,  
 « les meurtres, les rapines, les outrages n'ont été que  
 « trop communs parmi les hommes; mais nul n'a jamais  
 « imaginé les crimes dont ce monstre s'est rendu cou-  
 « pable. Croyez-moi, citoyens et chers compagnons,  
 « j'ai vu cet homme (si on peut donner le nom d'homme  
 « à cet infâme) (1), je l'ai vu sur un théâtre, dans le  
 « cirque, dans l'orchestre, tantôt avec la cithare et  
 « le cothurne, tantôt avec le brodequin et le masque;  
 « je l'ai entendu chanter, annoncer l'ordre du spec-  
 « tacle, jouer la tragédie; je l'ai vu garrotté, traîné,  
 « chargé de représenter les plus vils personnages, faire  
 « entendre, souffrir ce qu'il y a de plus odieux dans nos  
 « fables. Et qui, en face de ces actes indignes, osera l'ap-  
 « peler César! qui le nommera empereur? qui le saluera  
 « du titre d'Auguste? Ne souillons point ces noms sa-  
 « crés! Donnons-lui ceux de Thyeste, d'OEdipe, d'Alc-  
 « méon et d'Oreste dont il s'affuble lui-même sur la  
 « scène et dans ses rôles. » Il parla longtemps sur ce  
 ton, faisant honte à l'empire de son chef, et déroulant  
 la série des abominations qui souillaient le pouvoir de  
 cet homme : en terminant, il fit accueillir avec un  
 vif enthousiasme le nom et les droits de Galba.

Ce dernier hésita pendant quelques mois à assumer  
 sur lui la responsabilité de l'immense entreprise com-  
 mencée par Vindex, et soutenue par le dévouement  
 des Gaulois : tandis qu'il affectait de réfléchir, Vindex  
 et ses complices continuaient leurs armements, et as-

(1) En traduisant Dion Cassius, je me vois forcé d'affaiblir l'éner-  
 gique vérité du grec, et de laisser sous silence une partie des reproches  
 adressés à Néron.

sociaient chaque jour de nouvelles cités à leur conjuration. A la fin Galba, trop compromis pour retarder davantage, fit connaître son adhésion, et accepta l'empire. Ce n'était point assez que de l'accepter, il fallait encore le conquérir; et déjà le bruit du danger était arrivé jusqu'à Néron, et l'avait tiré de sa léthargie (1). Ce qui indignait le plus l'empereur, c'est que Vindex avait osé révoquer en doute son talent de comédien et de chanteur public : il promit dix millions de sesterces à qui lui apporterait la tête du propréteur; mais Vindex, en revanche, offrit de livrer sa propre tête à l'homme qui tuerait Néron. La ville de Lyon resta soumise à l'empereur, et refusa de prendre part au mouvement; celle de Vienne fut choisie pour être le foyer de l'entreprise.

Cependant les légions du Rhin virent avec déplaisir que la Gaule chevelue, entraînée par Vindex et Galba, osât disposer de l'empire : elles se prononcèrent en faveur de Néron, et entrèrent dans le pays des Séquanes. Virginius, qui les commandait, avant d'en venir à une lutte armée, crut devoir s'aboucher en secret avec Vindex; et bientôt les deux généraux se mirent d'accord, et se promirent de travailler de concert à renverser Néron. Virginius comptait sans ses légions. Celles-ci, ne pénétrant pas la pensée intime de leur chef, attaquèrent les Gaulois sans en avoir reçu l'ordre, et une mêlée sanglante s'engagea malgré les généraux, non loin des murs de Vesontio (Be-

« (1) Le chant du coq (*gallus*) réveilla Néron, dit Suétone, » en jouant sur le mot latin, qui signifiait à la fois *Gaulois* et *coq*.

sançon) ; l'armée gauloise fut taillée en pièces, perdit vingt mille hommes tués ou blessés. Vindex ne voulut pas survivre à ce désastre, et se tua de ses propres mains. La mort de ce hardi conspirateur ne sauva point Néron ; elle ne précéda que de peu de jours le moment où l'infâme empereur vit proclamer sa déchéance, et se trouva réduit à renoncer à la couronne et à la vie.

Avant de succomber dans la lutte, Vindex avait écrit à Galba : « Arrive ! la Gaule est un corps vigoureux, auquel il ne manque qu'une tête pour le diriger. » On vient de voir de quel poids avait été cette nation dans la délivrance de l'empire romain : dès ce moment, il se passa bien peu de règnes durant lesquels la Gaule n'intervint pas pour résoudre les questions ou pour servir d'instrument. Elle n'était qu'une province de Rome, mais on la sentait frémir et s'agiter au moindre souffle. Galba, à son avènement à l'empire, eut le tort d'humilier plusieurs nations gauloises qui n'avaient pas voulu s'associer aux Édues, aux Arvernes et aux Séquanes, pour renverser Néron. Il démantela quelques cités, enleva à d'autres leurs privilèges, et les soumit à de durs impôts : c'est ainsi qu'il agit à l'égard des Rêmes, des Lingons et des Trévires, et surtout envers Lyon, qu'il voulut punir de sa fidélité au dernier César. En revanche, il combla de faveurs la ville de Vienne, autrefois capitale des Allobroges, et depuis longtemps l'une des plus puissantes cités de la province narbonnaise. Ces mesures imprudentes réveillèrent dans la Gaule les antipathies de peuple à peuple, que la domination romaine tendait à éteindre ;

et les provinces belges, au lieu de voir des frères dans les habitants des provinces orientales et de la Narbonnaise, y virent des rivaux préférés et parfois des ennemis. Quoi qu'il en soit, un grand exemple venait d'être donné à l'empire, et, pour la sécurité de l'avenir, il ne renfermait que trop de menaces : le monde avait reconnu que les empereurs ne se faisaient plus seulement à Rome, que les provinces révoltées pouvaient aspirer à l'honneur de renverser ou d'acclamer les nouveaux Césars.

(68-70.) — Les légions du Rhin et du nord s'empressèrent d'user de ce droit, et, s'étant révoltées contre Galba, elles déférèrent la pourpre à Vitellius, commandant de la Germanie inférieure : les troupes romaines, cantonnées dans les Armoriques et à Lyon, s'associèrent à ce mouvement, et proclamèrent à leur tour le nouvel empereur. Pendant qu'elles se dirigeaient sur l'Italie pour assujettir Rome à cet indigne maître, les légions latines mettaient à mort Galba et Pison, son successeur désigné, et proclamaient empereur Othon, général romain, plus connu par ses débauches et par ses prodigalités coupables, que par ses services militaires. Une fois revêtu de la pourpre, Othon trompa ses amis et ses ennemis en se montrant digne de sa fortune. Ancien favori de Néron, il fit oublier son passé, et fit preuve de capacité, d'énergie et de sagesse. La lutte s'engagea entre lui et Vitellius, et ce dernier prévalut. Vaincu à Bédriac, bien que cet échec n'eût rien de décisif, Othon se donna la mort, et légua l'empire à son rival. Vitellius, dont le nom seul est un opprobre, ne régna que huit mois, et



fut massacré par la populace de Rome. Ce jour-là, l'empire échut à Vespasien, général de l'armée d'Orient, et quelques lueurs de gloire et d'espérance consolèrent enfin l'Italie. (69 ap. J.-C.)

Ces événements avaient à peine embrassé l'espace d'un an. Dans cet intervalle, un fanatique gaulois, se disant envoyé de Dieu pour venger le pauvre peuple des campagnes, avait suscité des soulèvements et armé des bandes de rebelles. On le nommait Maric : les druides soutenaient secrètement ses entreprises. Quelques cohortes de l'armée de Vitellius dispersèrent ses compagnons, et le firent lui-même prisonnier. Maric fut exposé aux bêtes ; mais, par un prodige inouï, elles s'abstinrent de lui faire le moindre mal, et le peuple gaulois réuni dans l'amphithéâtre s'écria que c'était vraiment l'envoyé de Dieu. Pour mettre fin à cette émotion, les soldats romains égorgèrent le condamné (1). Ainsi apparaissait pour la première fois la résistance des campagnes, la jacquerie gauloise, que devaient continuer plus tard les *Ba-gaudes*.

Une nouvelle insurrection, plus terrible que toutes, éclata chez les Bataves : au milieu de cette nation récemment admise dans la Gaule septentrionale, vivaient deux frères, issus des anciens rois de leur pays ; on les nommait Paulus et Civilis, et ils jouissaient d'une grande influence. Le premier avait été mis à mort par les Romains, sous prétexte de révolte ; l'autre, chargé de fers, avait été envoyé à Rome, condamné par Né-

(1) Tacit., *Histor.*, lib. II, cap. 61.

ron, absous par Galba, menacé par Vitellius, et il n'avait réussi à sauver sa vie et à revoir sa patrie qu'au prix de mille dangers. Ces événements avaient disposé son cœur à la vengeance ; et, comme Sertorius et Annibal, qu'il égalait en génie et en audace, il avait résolu de châtier l'empire romain, et fait vœu de ne plus couper sa chevelure qu'il n'eût frappé au cœur ses ennemis.

Lorsque, pour la première fois, les armées d'Orient eurent proclamé Vespasien, le Gaulois Antonius Primus, qui commandait la légion pannonique, s'associa à ce mouvement, et fit secrètement inviter Civilis à prendre parti, avec les Bataves, pour le nouvel empereur : le rôle assigné à Civilis, dans cette révolution, consistait à fomenter des révoltes sur les bords du Rhin, et à contraindre, par cette diversion opportune, les légions romaines cantonnées sur ce point de prolonger leur séjour dans le nord, et de ne point se porter sur Rome pour y combattre les partisans de Vespasien. On savait, en effet, que ces légions persistaient à demeurer fidèles à la cause de leur ancien chef Vitellius. Civilis accepta avec empressement cette mission, et ne négligea rien pour pousser à la révolte le peuple batave. Ces événements se passaient dans les derniers jours du règne de Vitellius, et avant la prise de Rome par les légions de son rival.

Civilis prit pour prétexte de la révolte dont il donnait le signal, des levées d'hommes prescrites par Vitellius chez les Bataves. Ayant convoqué dans un immense banquet l'élite des guerriers de la Batavie, il n'hésita pas à étaler sous leurs yeux le tableau des

misères de leur pays , et, nouveau Vindex , il les appela aux armes : « Concitoyens, » leur dit-il après avoir énuméré les outrages que leur infligeait Rome , « nous  
« ne sommes plus , comme autrefois , traités en alliés ;  
« on nous assimule aux esclaves. Le général ne daigne  
« pas même nous visiter, même avec son cortège  
« onéreux et dans l'appareil d'un pouvoir insolent ;  
« on nous abandonne à des préfets , à des centurions ,  
« et quand ceux-ci sont rassasiés de sang et de de-  
« pouilles , on les change , et leurs successeurs cher-  
« chent de nouvelles proies : on invente des exactions  
« sous mille noms divers ; on arrache , comme pour  
« une séparation éternelle , les fils à leurs parents , les  
« frères à leurs frères. Jamais la puissance romaine  
« ne s'est montrée plus lourde aux provinces , et n'est  
« descendue plus bas. Les camps ne renferment que  
« du butin et des vieillards ; il suffit de relever les  
« yeux , et de ne pas s'effrayer de ces légions qui ne  
« sont plus qu'un nom inutile. N'avons-nous pas des  
« fantassins et des cavaliers d'élite ? Les Germains sont  
« nos frères , les Gaules partagent nos vœux ; les Ro-  
« mains eux-mêmes verront la guerre sans déplaisir .  
« Vaincus , nous aurons Vespasien pour appui et pour  
« excuse ; vainqueurs , qui osera nous demander compte  
« de nos victoires (1) ? » Ce discours fut écouté avec  
enthousiasme , et Civilis fit prêter à tous les assistants  
le serment solennel de prendre part à l'insurrection  
contre Rome. Afin de rendre cet engagement plus du-  
rable , il eut recours aux anciens rites des barbares ,

(1) Tacit., *Histor.*, lib. IV, c. 14.

et il prononça la redoutable formule des imprécations (1). Puis il envoya des émissaires chez les Caninéfates, nation qui occupait une partie de l'île des Bataves, et qui se rattachait à ce peuple par la communauté de la langue, de l'origine et du courage. Parmi les Caninéfates se trouvait un guerrier, nommé Brinno, homme d'un cœur féroce et d'une naissance illustre. Élevé sur un bouclier, selon l'usage du pays, il fut proclamé chef; et ce fut lui qui invoqua et obtint le concours des Frisons, nation transrhénane, déjà redoutée des légions romaines.

Cette guerre commença par une victoire de Brinno et des Caninéfates. Tandis que Civilis, chef des Bataves, cherchait à endormir les Romains par des promesses d'alliance et de paix, les Caninéfates surprirent un camp des légions latines établi près de l'Océan, et mirent en fuite deux cohortes romaines préposées à sa garde. Civilis affecta de condamner cette agression; mais bientôt voyant que ses projets étaient découverts, il cessa de feindre; et ayant recours à la force, il forma trois corps distincts de Caninéfates, de Frisons et de Bataves, et marcha à leur tête contre les Romains. Ceux-ci prirent position auprès du Rhin, et attendirent l'attaque de Civilis. Le combat commençait à peine, qu'une cohorte de Tongres, auxiliaire des légions romaines, passa avec armes et bagages du côté des Bataves. Cet incident remplit d'épouvante l'armée latine, qui fut mise en pleine déroute. Elle avait

(1) *Barbaro ritu, et patriis execrationibus, universos adigit.* Tacit., *Histor.*, lib. IV, c. 15.



compté sur l'appui de sa flotte ; mais les rameurs qui servaient à bord des trirèmes romaines étaient pour la plupart bataves. Dès que le combat se fut engagé, ils manœuvrèrent de manière à livrer aux soldats de Civilis et leurs vaisseaux, et les soldats romains qui étaient chargés de combattre les barbares. Ce fut pour Civilis l'occasion d'une seconde victoire qui lui fournit les armes de la flotte, dont il avait besoin pour son entreprise.

La Germanie et la Gaule exaltèrent la gloire des Bataves, et les proclamèrent leurs libérateurs (1) : la Germanie envoya sur-le-champ des députés offrir des secours ; Civilis, à force d'adresse et de présents, chercha à gagner l'alliance des Gaulois : il rendit à leurs foyers les préfets des cohortes qui avaient été pris, et laissa aux soldats la liberté de partir ou de rester. Ces dispositions indiquent suffisamment qu'il n'avait eu à combattre que des légionnaires recrutés dans les Gaules. Pendant qu'il usait de ces habiles ménagements, il n'épargnait rien pour rappeler aux nations belges et aux provinces chevelues les souffrances qu'imposait la domination romaine ; il ajoutait : « Les Bataves, quoique exempts de tributs, se  
« sont armés contre l'ennemi commun, et, dès la pre-  
« mière rencontre, ils ont vaincu et mis en fuite  
« l'armée impériale : que sera-ce si les Gaulois se-  
« couent le joug ? Que reste-t-il de soldats romains en  
« Italie ? C'est avec le sang des provinces que les pro-  
« vinces sont vaincues ! Pourquoi s'effrayer de la

(1) *Libertatis auctores celebrantur.* Tacit., *Histor.*, lib. IV, cap. 17.

« destinée de Vindex? C'est la cavalerie batave qui a  
« écrasé les Édues et les Arvernes; ce sont les Belges  
« qui ont secondé Virginius; et, à le bien prendre,  
« la Gaule n'a succombé que sous ses propres en-  
« fants. Maintenant les peuples gaulois ne forment  
« plus qu'un seul parti, fortifié de toute la discipline  
« des camps romains. N'ai-je point avec moi ces  
« vieilles cohortes qui viennent de détruire l'armée  
« d'Othon? Que la Syrie et l'Asie, que tout l'Orient,  
« accoutumé à ses rois, rampe dans l'esclavage: la  
« liberté est l'attribut des Gaulois! Combien en est-  
« il, parmi eux, qui étaient nés avant l'imposition des  
« tributs? Ils peuvent vous raconter le massacre de  
« Varus, et la servitude chassée loin de la Germanie.  
« Or, ces hommes qui vous donnaient l'exemple s'at-  
« taquaient à César Auguste, et vous n'avez à com-  
« battre que les soldats de Vitellius! La nature a  
« donné la liberté même aux animaux, qui n'ont point  
« la parole; le courage est l'attribut de la race hu-  
« maine, et les dieux sont avec les plus braves. Saisissez  
« l'occasion qui vous est offerte: libres et pleins de  
« vigueur, tombez sur des ennemis faibles, embarrassés  
« et préoccupés de leurs discordes civiles. Tandis qu'ils  
« se partagent entre Vitellius et Vespasien, la voie vous  
« est ouverte, vous pouvez les anéantir l'un après  
« l'autre (1). » C'est ainsi que, l'œil attaché sur la  
Gaule et sur la Germanie, Civilis se préparait à les  
réunir en un vaste empire dont il aurait le comman-  
dement, et qu'il susciterait contre Rome. Dès ce mo-

(1) Tacit., *Histor.*, lib. IV, cap. 17.

ment sa mission s'était agrandie : il ne cherchait plus à s'abriter sous le drapeau de Vespasien ; il n'aspirait qu'à rétablir la nationalité gauloise contre tous les Césars, qu'ils vissent d'Orient ou d'Occident, des extrémités de l'Espagne ou des bords du Tibre.

Hordéonius, qui avait sous ses ordres les forces romaines sur les deux rives du Rhin, apprécia dans toute leur étendue les projets de Civilis et le nouveau rôle de ce chef. S'étant aperçu qu'on l'avait trompé sur le véritable but de la révolte, il ordonna au lieutenant Lupercus d'entrer en campagne, et de quitter les positions fortifiées qu'il occupait, avec deux légions, un peu au-dessous du Wésel, dans un lieu qui porte aujourd'hui le nom de Santen (1), et qu'on appelait alors le Vieux Camp (*Vetera Castra.*) Lupercus rallia à lui les contingents des Ubiens et des Trévires, et, de plus, un corps de cavalerie batave gardant encore les apparences de la fidélité : à la tête de cette armée, il marcha à la rencontre de Civilis.

Le chef des Bataves se disposa à recevoir l'attaque de ses ennemis, et à les faire repentir de leur audace : s'étant environné des enseignes arrachées aux cohortes latines, afin d'exalter ses soldats et d'épouvanter ses ennemis, il prescrivit à sa mère et à ses sœurs, aux femmes et aux enfants des soldats, de se tenir près des combattants, pour les encourager à vaincre, ou les faire rougir du déshonneur d'être vaincus. Bientôt la ligne des barbares retentit du chant de guerre des hommes et des hurlements des fem-

(1) Dans le pays de Clèves.

mes (1); les Romains n'y répondirent que faiblement : au premier choc, leur cavalerie batave avait passé sous les drapeaux de Civilis, et découvert l'aile gauche : cependant ils gardaient leurs rangs. Moins hardis, moins disciplinés, les auxiliaires ubiens et trévires prirent la fuite, et furent poursuivis par les barbares ; cette diversion permit aux légions romaines de repasser le Rhin et de chercher un refuge dans le Vieux Camp, d'où elles étaient sorties pour combattre.

A la nouvelle de la victoire de Civilis, des cohortes de Bataves et de Caninéfates qui se rendaient à Rome, où elles étaient appelées, se révoltèrent, réclamant une double paye ; puis, s'ouvrant un passage par le fer, elles rétrogradèrent vers le nord, pour se joindre aux insurgés. Bientôt tout le pays des Bataves prit les armes ; les Bructères, les Sicambres et les Tenchtères, nations germaniques d'outre-Rhin, se joignirent à Civilis ; leur exemple entraîna les cités voisines du fleuve, et peu à peu les peuples de la Germanie intérieure. Il se forma de tous les contingents belges et teutons une armée considérable qui assiégea les légions romaines dans le Vieux Camp, où elles s'étaient réfugiées. Les lieutenants de l'empereur, qui les commandaient, firent une vigoureuse contenance ; ils fortifièrent les retranchements et les remparts, et détruisirent des bâtiments élevés durant la paix, et qui formaient en face du camp une espèce de ville où les barbares auraient pu se retrancher : cependant Ci-

(1) *Virorum cantu, feminarum ululatu, sonuit acies.* Tacit., *Hist.*, lib. IV, c. 17.



vilis, pour étaler un appareil plus terrible, couvrit les deux rives du Rhin d'infanterie germanique, tandis que sa cavalerie inondait la campagne; en même temps, les vaisseaux remontaient le fleuve : de toutes parts apparaissaient aux yeux des Romains, tantôt les étendards des vétérans bataves, et tantôt les enseignes teutoniques, qui, presque toujours, consistaient dans le simulacre des animaux sauvages, et que l'on retirait, pour la guerre, du fond des bois sacrés où on les gardait en dépôt (1) : ces doubles emblèmes de la guerre civile et de la guerre étrangère frappaient les assiégés de stupeur. Leur camp, bien que d'une vaste étendue, ne comptait que cinq mille soldats : le reste se composait de vivandiers armés à la hâte, et peu accoutumés à la guerre. Une partie du Vieux Camp s'élevait en pente douce; le reste était au niveau de la plaine. Auguste avait cru qu'il suffisait de ce poste pour comprimer les deux Germanies (2) et les tenir comme assiégées. Il n'avait jamais prévu qu'un jour viendrait où des désastres donneraient aux barbares l'audace de venir eux-mêmes investir les légions romaines (3). Quoi qu'il en soit, les Bataves et les peuples transrhénans ayant, selon l'habitude des

(1) Tacit., *Histor.*, lib. IV, cap. 22.

(2) Indépendamment de la véritable Germanie, séparée de la Gaule par le Rhin, on donnait le nom de Germanie à des provinces belges où s'étaient successivement établies des tribus suéviques et teutoniques avec la permission des Césars, et qui, malgré l'origine de leurs habitants, faisaient partie de la Gaule.

(3) Cette réflexion est de Tacite. Si Auguste eut cette confiance exagérée, il dut être détrompé de son vivant par le désastre de Varus, dont il ne se consola jamais, et qu'il n'osa entreprendre de venger.

barbares, formé des corps séparés, composés de chaque nation, attaquèrent les premiers, et de loin; puis, voyant que leurs traits ne pouvaient entamer les tours et les créneaux, tandis qu'ils étaient eux-mêmes atteints par les pierres lancées par les machines des Romains, ils s'élançèrent contre les remparts en poussant des cris terribles. Les uns dressèrent des échelles; d'autres, instruits par la discipline romaine, formèrent la tortue; les plus hardis, soutenus par leurs camarades, tentaient d'escalader la muraille, et furent renversés par les assiégés. Sans se décourager, les barbares eurent recours à l'emploi des machines de guerre dont les prisonniers et les transfuges leur avaient appris l'usage; ils dressèrent des tours et des mantelets; mais les assiégés, à l'aide des balistes, détruisirent ces ouvrages informes, et y mirent le feu. Leur résistance rebuta enfin les barbares, et les détermina à renoncer aux attaques de vive force, pour se borner à bloquer étroitement la place. Ils savaient que les Romains manquaient de vivres, et que les bouches inutiles étaient nombreuses.

Hordéonius, qui commandait dans les Gaules les légions romaines, ne tarda pas à apprendre que le Vieux Camp du Rhin était assiégé par les Germains et les Bataves : il ordonna de rassembler des détachements et de lever des recrues; puis il chargea son lieutenant Vocula, chef de la dix-huitième légion, de se porter en toute hâte avec un corps d'armée au secours des légions que menaçait Civilis. Pour lui, comme il était d'un naturel incertain et timide, il attendit les événements, ne sachant encore s'il persis-

terait à être fidèle à Vitellius, ou s'il se prononcerait en faveur de Vespasien. Pendant qu'il jouait ce double rôle, indigne d'un homme de courage, ses soldats s'excitaient à la révolte, lui imputant tous les désastres dont les bords du Rhin étaient le théâtre : bientôt, dominé par les plaintes et les récriminations des légionnaires, il se démit du commandement en faveur de Vocula. De quelque inflexibilité que ce dernier fit preuve, il ne parvint pas à rétablir la discipline et à comprimer les séditeux. L'armée romaine présentait alors cet étrange spectacle, que tous les soldats, dominés par l'espoir de la double paye, demeuraient fidèles à Vitellius, tandis que quiconque avait un grade ou exerçait un commandement était ouvertement ou en secret dévoué à Vespasien. En arrivant à Novesium (1), Vocula rallia à lui la seizième légion, et s'adjoignit Hérennius Gallus, lieutenant de ce corps. Ils se trouvaient alors près de l'armée des barbares ; mais n'étant pas en mesure de l'attaquer, ils prirent position à Gelduba (2), et firent tous leurs efforts pour endurcir le soldat à la fatigue et le mettre en état de soutenir la lutte. Cependant le blé manquait, la solde n'était point payée ; les Gaules refusaient les contingents et les tributs ; les approvisionnements étaient difficiles, et les eaux du Rhin étant devenues très-basses ne permettaient pas la navigation. Ces contre-temps ajoutaient aux embarras des chefs et à l'exaspération des soldats.

(1) Aujourd'hui Nuyts.

(2) Aujourd'hui Gelb, à 17 kilomètres de Dusseldorf.

Une collision eut lieu à l'occasion d'un navire chargé de blé qui s'était échoué sur des bas-fonds, et que les Germains cherchaient à disputer aux légionnaires. Les Romains furent écrasés par les barbares ; et, dans la honte que leur inspirait cette défaite, ils s'en prirent à leurs officiers, et les accusèrent de trahison. Sur ces entrefaites, la Germanie tout entière se prononçait en faveur de Civilis, et l'aidait à déposséder les Romains des provinces belges. Les Ubiens, qui étaient demeurés fidèles à Rome, eurent beaucoup à souffrir : les barbares mirent tous leurs soins à les punir d'avoir donné à leur ville le nom de *Colonie d'Agrippine*. Fort de cet appui, Civilis reprit le dessein d'attaquer de vive force le Vieux Camp, qu'il n'avait cessé de bloquer : ses entreprises, quoique poussées avec une incroyable énergie, échouèrent successivement devant le courage savant et discipliné des légions romaines. « La colère des Germains, dit Tacite, était aveugle ; mais le soldat romain qui calculait les dangers, ne lançait point au hasard les pieux ferrés et les lourdes pierres (1). » Lorsque le bruit des mineurs ou des échelles appliquées contre le mur avertissait l'assiégé que l'ennemi était sous sa main, il le renversait avec le bouclier et le suivait avec le javelot. Quelques barbares qui étaient parvenus au sommet des murailles furent tués à coups de poignard. Ce qui épouvanta surtout les Germains, ce fut un levier suspendu

(1) *Romanus miles periculorum gnarus, ferratas sudes, gravia saxa non forte jaciebat.* Tacit., *Histor.*, lib. IV, c. 29. Cette courte phrase donne une idée assez exacte du courage des barbares, aux prises avec la science militaire des peuples civilisés.



et mobile qui, en s'abaissant subitement, saisissait des hommes dans leurs rangs, les enlevait en l'air, et retombant de l'autre côté, les rejetait dans le camp romain. Civilis, désespérant de forcer la place, continua le blocus.

Sur ces entrefaites arriva d'Italie la nouvelle que la cause de Vitellius avait été vaincue sans retour. Ses lieutenants en firent part à Civilis, l'invitant à déposer les armes, puisque Vespasien, en faveur duquel il s'était d'abord révolté, venait de soumettre l'empire à ses lois. Civilis reçut avec beaucoup d'égards le député Montanus, qui était venu lui porter des propositions pacifiques ; mais il éluda de se prononcer, et recourut à des réponses vagues. Bientôt, dans le cours de cet entretien, il reconnut que Montanus, Trévire d'origine, était secrètement animé de sympathies pour l'indépendance de la Gaule ; cessant alors d'hésiter, il lui dit : « J'ai recueilli le digne fruit de mes  
« travaux ! la mort pour mon frère et pour moi, des  
« fers, et les cris féroces de cette armée dont je me  
« venge à bon droit, puisqu'elle a demandé mon  
« supplice. Mais vous, Trévires, et vous tous, cœurs  
« serviles, attendez-vous, pour prix de votre sang  
« tant de fois versé, autre chose qu'un service ingrat,  
« des tributs éternels, des verges, des haches, et les  
« caprices de la tyrannie ? Moi, préfet d'une seule co-  
« horte, mes Caninéfates et mes Bataves, faible por-  
« tion du peuple gaulois, nous avons bravé ce vain  
« épouvantail des camps immenses ; les uns ont été  
« détruits par nos coups, nous tenons les autres in-  
« vestis et pressés par le fer et la faim. Que risquons-

« nous à montrer de l'audace ? Victorieux, nous re-  
« deviendrons libres ; vaincus, nous resterons ce que  
« nous sommes. » De retour auprès de Vocula, Mon-  
tanus se borna à dire que sa démarche avait été stérile ;  
et il dissimula tout le reste, afin d'être libre de voir  
surgir les événements et d'en profiter.

Civilis forma son armée en deux corps : l'un eut  
ordre de continuer le siège ; l'autre fut dirigé contre  
le camp de Gelduba, sous le commandement de Ju-  
lius Maximus et de Claudius Victor, fils de la sœur  
de Civilis. La colonne expéditionnaire, en passant à  
Asciburquium (1), enleva les quartiers d'une légion  
de cavalerie ; puis elle fondit si brusquement sur le  
camp de Vocula, que ce général n'eut le temps ni de  
haranguer ses troupes, ni de développer sa ligne. Les  
Gaulois qui servaient sous les aigles romaines pri-  
rent la fuite, soit défection, soit frayeur, et les lé-  
gionnaires furent culbutés sur leurs retranchements.  
Ils allaient succomber, lorsque les cohortes vas-  
cones (2) enrôlées autrefois par Galba, et depuis lors  
envoyées sur le Rhin, entrèrent en ligne, et tombèrent  
sur le flanc des Germains en poussant des cris ter-  
ribles. Les barbares, surpris de cette attaque, crurent  
avoir affaire aux légions des deux Germanies, et ils re-  
culèrent en désordre. Ce mouvement leur fut fatal.  
L'élite de l'infanterie barbare périt dans la lutte, et

(1) Aujourd'hui Asburg.

(2) Les Gascons : *Vasconum lectæ a Galba cohortes, etc.* Tacit., *Hist.*,  
l. IV, c. 33. On se rappelle que Galba avait commandé en Espagne ; et c'é-  
tait là sans doute qu'il avait enrôlé les auxiliaires ibériens et les monta-  
gnards des Pyrénées, qui intervenaient si à propos en faveur de Vocula.

toutefois la cavalerie se replia en bon ordre, emportant avec elle ses trophées. Dans cette journée le plus grand nombre des morts fut du côté des Romains; mais ils perdirent leurs plus mauvaises troupes, et les Germains virent succomber l'élite de leurs soldats.

Civilis promena autour du Vieux Camp les drapeaux que ses Bataves avaient enlevés à l'ennemi, et par cette démonstration il chercha à faire croire qu'il était vainqueur : les légions de Vocula, en se rapprochant de ses positions, et en se faisant précéder par la dévastation et l'incendie, apprirent aux assiégés et aux Bataves le véritable résultat de la lutte. Une nouvelle bataille s'engagea entre les deux partis; jusqu'à la fin de la journée la victoire parut appartenir aux barbares; mais enfin, les légionnaires assiégés dans le camp d'Auguste ayant fait une sortie, et le bruit de la mort de Civilis s'étant répandu, les insurgés se virent contraints de se replier. Peu de jours après, Civilis, qui avait échappé aux coups de ses ennemis, se trouva en mesure de reprendre l'offensive, et se rendit maître de Gelduba. L'esprit de révolte et l'indiscipline permanente des soldats romains favorisèrent ses entreprises. Dans une sédition soulevée à l'occasion d'une gratification militaire (*donaticum*) réclamée par le soldat, les rebelles massacrèrent le lieutenant de Vespasien, Hordéonius, et forcèrent Vocula à prendre la fuite, déguisé en esclave. Quelques jours après, Civilis ayant manœuvré pour attaquer les légions livrées au désordre, celles-ci se partagèrent en deux factions, l'une demeurant fidèle aux images et

aux souvenirs de Vitellius, l'autre reconnaissant l'autorité de Vespasien.

Ces événements exerçaient une grande influence sur les dispositions de la Gaule : pendant que Civilis rejetait vers le Rhin les débris des légions rebelles, et pendant que celles-ci, dominées par la crainte, passaient tour à tour de la cause de Vitellius à celle de Vespasien, et de l'anarchie au repentir, les nations gauloises entendaient de loin les appels des Germains et des Bataves, et commençaient à se dire que l'heure était venue de briser le joug de Rome. Différentes rumeurs, qui semblaient se confirmer sur les revers des armées de l'empire dans les provinces lointaines, venaient encourager sourdement les Gaulois. On se disait que les Sarmates et les Daces tenaient assiégées les légions de Pannonie et de Mœsie; on ajoutait que la Bretagne s'était levée contre Rome, et l'on répandait le bruit de l'incendie du Capitole par les Germains de la garde de Vitellius. Les druides colportaient ces nouvelles, et les commentaient en les présentant comme les signes de la colère des dieux, comme les symptômes de la ruine prochaine de l'empire : ils publiaient que la souveraineté du monde allait passer aux nations transalpines. Ces excitations faisaient fermenter pour la liberté l'Armorique et les régions septentrionales de la Gaule : les provinces orientales et méridionales, déjà assouplies au joug, et ennemies des vieilles mœurs druidiques, ne s'associaient point au mouvement, et, tout en regrettant l'indépendance du pays, redoutaient avant tout d'être affranchies par les barbares, et de rétrograder dans la voie de la



civilisation et du bien-être matériel. On ne reconstruit pas l'histoire; on ne fait pas passer deux fois les peuples par les mêmes chemins.

Avant le meurtre d'Hordéonius, aucun indice n'avait démontré l'existence de la complicité de la Gaule et des Bataves : après sa mort, il y eut un échange de messages entre Civilis et Classicus, préfet d'une division de cavalerie trévire, et dont la famille, autrefois royale, occupait encore le premier rang dans le pays. Julius Tutor et Julius Sabinus (1), l'un Trévire et l'autre Lingon, entrèrent dans le complot. Tutor avait été nommé préfet de la rive du Rhin; Sabinus s'enorgueillissait de descendre de César par sa bisaïeule. Ces différents chefs s'assurèrent dans des entretiens secrets de la disposition des esprits : après avoir lié à leur cause ceux dont ils espéraient quelques services, ils s'assemblèrent dans la Colonnied'Agrippine (2), et appelèrent à eux leurs principaux affidés, pour la plupart Lingons (3) et Trévires. Là, on adopta d'enthousiasme la cause de l'insurrection; on s'écria que le peuple romain était divisé jusqu'à la fureur, les légions taillées en pièces, l'Italie dévastée; qu'en ce moment même Rome allait être prise; que chaque armée était retenue par une guerre; qu'il suffisait de garder et de fortifier les Alpes, et que, la liberté une fois assurée, les Gaules

(1) On reconnaît à ces prénoms de *Julius*, devenus si fréquents dans la Gaule, les enfants des familles qui s'étaient volontairement placées sous la tutelle de Jules César.

(2) A Cologne.

(3) Comme on l'a vu plus haut, les Lingons étaient les peuples du pays de Langres et des cantons septentrionaux de la Côte-d'Or.

n'auraient plus qu'à fixer à leur puissance les limites qu'elles jugeraient convenables (1). Ces conseils furent unanimement acceptés; mais il y eut de l'hésitation au sujet des débris de l'armée de Vitellius. La plupart voulaient qu'on mît à mort ces soldats turbulents et sans foi, qui s'étaient souillés du meurtre de leurs chefs; d'autres inclinaient à l'indulgence, et demandaient qu'au lieu de les massacrer on les enrôlât pour la défense de la Gaule. Ce dernier avis prévalut. En se séparant, l'assemblée ordonna que des courriers seraient envoyés à tous les peuples de la Gaule pour les déterminer à la guerre. Sur ces entrefaites, Vocula, averti du danger qui menaçait son corps d'armée, se vit avec une douloureuse surprise placé entre des légions suspectes et des ennemis cachés : dissimulant adroitement ses craintes, il s'aboucha avec le Batave Labéon, chef très-influent, que Civilis considérait comme son rival, et qu'il avait envoyé chez les Frisons, pour l'éloigner du théâtre de la guerre. Ce dernier, n'écoutant que sa haine, et méconnaissant les souffrances de la Gaule aussi bien que la gloire, promit de ramener le plus grand nombre des Bataves à l'alliance du peuple romain : il ne parvint toutefois à se faire écouter que d'une poignée de Nerviens, avec lesquels il fit quelques incursions sur les terres des Caninéfates.

Peu à peu les défections éclatèrent. D'après les conseils des chefs gaulois qui se disposaient à le trahir, Vocula marcha contre Civilis, qui assiégeait toujours

(1) Tacit., *Histor.*, lib., IV c. 55.

le Vieux Camp : lorsqu'il fut arrivé à peu de distance de cette place, Classicus et Tutor se détachèrent, sous prétexte d'aller reconnaître l'ennemi, et conclurent leur alliance avec les Bataves. Vocula, toujours animé de la fierté romaine, leur adressa de vifs reproches, et leur rappela que l'empire, malgré les guerres civiles, serait toujours en mesure de châtier les Lingons et les Trévires, et de faire éprouver à ses ennemis le sort de Vindex et de Sacrovir. Il se replia ensuite sur Novésium (Nuyts), près du Rhin; mais il ne tarda pas à y être suivi par les insurgés, et bientôt il eut la douleur de voir ses propres troupes se détacher de lui, passer sous les drapeaux de Civilis, et menacer de nouveau sa vie et celle des autres chefs demeurés fidèles à Rome. On lui conseillait de prendre la fuite; mais il tint ferme jusqu'au bout, et ayant convoqué les légionnaires, il leur fit entendre un discours que Tacite nous a transmis, et qui respirait le mépris pour la trahison, en même temps qu'il renfermait un dernier appel à l'orgueil romain : « Gardez-vous, s'écria-t-il en terminant, d'offrir au « monde le spectacle odieux de Romains transformés « en satellites des barbares, et envahissant l'Italie sous « les ordres de Civilis et de Classicus! Hé quoi! si « les Germains et les Gaulois vous conduisent au pied « des murailles de Rome, tournerez-vous vos armes « contre la patrie? La seule pensée d'une tel forfait « m'épouvante. Des Romains veilleraient en sentinelles pour le Trévire Tutor!... un Batave vous « donnerait le signal du combat! vous serviriez à « grossir les rangs des cohortes de la Germanie! Eh!

« quelle sera l'issue de cette trahison, lorsque les  
« légions romaines marcheront pour vous combattre!  
« Deux fois transfuges et deux fois traîtres, irez-vous,  
« maudits des dieux, vous égarer de parjure en par-  
« jure?... Et toi, Jupiter très-bon et très-grand (1),  
« toi que pendant huit cent vingt ans nous avons  
« honoré au milieu de tant de triomphes; toi, Qui-  
« rinus, père de Rome, je vous invoque et je vous  
« supplie. Si vous n'avez pas permis que sous mon  
« commandement ce camp se préservât pur de cor-  
« ruption et d'opprobre, ah! du moins ne souffrez  
« pas cet excès d'infamie dont Classicus et Tutor  
« veulent le souiller! Inspirez aux soldats romains  
« ou l'innocence ou le repentir, avant l'accomplis-  
« sement du crime! » Ces paroles généreuses n'eurent  
d'autre résultat que de faire naître quelques mouve-  
ments passagers d'hésitation ou de honte. Vocula,  
s'étant retiré, se préparait à mourir; ses esclaves et  
ses affranchis l'empêchèrent de prévenir par le sui-  
cide une mort non moins misérable; car peu d'ins-  
tants après il fut tué par un déserteur, que Classicus  
avait chargé de cette mission. Ce dernier revêtit  
ensuite les marques distinctives du commandement  
romain, et se rendit au camp, où l'attendaient les  
légions romaines réunies aux insurgés. Alors eut lieu  
une étrange solennité qui semblait inaugurer l'indé-  
pendance des nations transalpines. On proclama l'*em-  
pire des Gaules*, et les Romains lui prêtèrent serment  
de fidélité : leur exemple fut suivi par les habitants

(1) *Jupiter optime, maxime.* Tacite, *Historit.* lib. IV, c. 58.



de la Colonie d'Agrippine (Cologne) et par les garnisons latines, échelonnées sur le haut Rhin. Les tribuns et les préfets qui résistaient étaient sur-le-champ mis à mort.

Restait à réduire le Vieux Camp encore fidèle à la puissance romaine, mais assiégé et livré à toutes les horreurs de la faim. La garnison, qui supportait ces longues souffrances, avait eu recours, pour se nourrir, à manger les chevaux, les bêtes de somme, les animaux immondes, les racines, les herbes, tout ce qui pouvait servir d'aliment : par malheur pour sa renommée, elle ne sut point endurer de plus cruelles épreuves, et s'ouvrit un chemin, par le fer, au milieu des barbares. Elle envoya demander la vie à Civilis ; et ce chef ne l'accorda qu'après avoir obtenu des légionnaires le serment de fidélité à la Gaule ; puis il leur permit de s'éloigner, et les fit escorter par des soldats. Ces derniers, soit vengeance, soit qu'ils en eussent secrètement reçu l'ordre, les massacrèrent en chemin, et il n'en échappa qu'un petit nombre ; mais cet acte de cruauté et de trahison fut blâmé par Civilis.

Civilis, en prenant les armes contre les Romains, avait fait vœu, suivant la coutume des barbares, de laisser croître ses cheveux, tant que la ruine des légions ne serait pas consommée. Lorsqu'il eut inauguré la restauration de l'empire des Gaules, il coupa sa longue et rousse chevelure. On disait qu'il avait donné à son fils, tout enfant, de petites flèches et de petits javelots, en lui désignant les prisonniers pour but : Tacite ne paraît point avoir ajouté foi à ce détail, et nous ne devons y voir qu'un de ces contes

qu'inventent les vaincus et que propage la crédulité populaire. Du reste, ni Civilis ni ses Bataves ne prêtèrent serment à l'empire gaulois. Au fond du cœur, il rêvait la suprématie des Germains, et, tout en affranchissant la Gaule, il se réservait de substituer dans ce pays, au joug de Rome, la domination des Bataves ou celle des Germains. Ce qui semblait fortifier ses espérances, c'est que Velléda, la fameuse prophétesse des Bructères (1), avait prédit aux nations teutoniques qu'elles triompheraient de Rome et qu'elles extermineraient les légions du Rhin (2). Civilis envoya à cette vierge sacrée, comme pour lui faire hommage de sa victoire, Mummius Lupercus, lieutenant d'une légion romaine, et plusieurs autres captifs de marque : les Germains qui les conduisaient les massacrèrent en route. Les barbares livrèrent ensuite aux flammes le camp des cohortes, celui de la cavalerie et celui des légions : ils ne laissèrent subsister que ceux de Moguntiacum et de Vindonisse (3).

La seizième légion, qui avait fait partie du corps de Vocula, reçut ordre de se rendre dans la ville d'Augusta, capitale des Trévires : elle n'était pas sans inquiétude en songeant qu'elle allait traverser un pays

(1) Peuple germanique qui habitait sur les bords de l'Ems, entre les Frisons, les Usipiens et les Bataves, et s'étendait jusqu'à la Lippe, le Wésér et le Weept (ce territoire fait partie aujourd'hui de la Westphalie et du Hanovre). Les Bructères entrèrent, au troisième siècle, dans la ligue des Francs.

(2) *Prosperas Germanis res, et excidium legionum prædixerat.* Tacite, *Hist.*, lib., IV, c. 61.

(3) Mayence et Windisch. Cette dernière localité dépend du canton de Berne.

insurgé, et dont la population lui réservait peut-être la triste destinée des légions du Vieux Camp. Sa marche fut des plus déplorables : à travers des provinces où flottaient de toutes parts les drapeaux victorieux de la Gaule, la malheureuse légion passait lentement, osant à peine arborer ses enseignes déshonorées, et d'où l'on avait fait disparaître l'image des empereurs ; on lui avait infligé pour guide un nommé Claudius Sanctus, idiot et borgne. La honte redoubla lorsqu'une autre légion, qui avait abandonné le camp de Bonn, vint se mêler à la seizième : la multitude qui les voyait passer leur prodiguait d'insultantes paroles. Les cavaliers picentins, qui partageaient le triste sort des deux légions, s'indignèrent enfin d'être traités avec tant d'ignominie, et rétrogradèrent vers Moguntiacum. Sur leur route, ils rencontrèrent l'assassin de Vocula, et, malgré le péril auquel ils s'exposaient, ils le percèrent de coups, et commencèrent ainsi à expier leur trahison. Quant aux deux légions, sans se détourner de leur chemin, elles atteignirent Augusta (Trèves).

Civilis et Classicus, poussés par les ressentiments des Germains, songèrent à livrer la Colonie d'Agrippine (Cologne) en proie à leurs soldats. Les peuples transrhénans ne demandaient pas la destruction de cette grande cité ; ils se bornaient à exiger qu'elle fût ouverte en tout temps aux Germains, que l'on abattît ses murailles, et que les Agrippiniens fissent cause comme avec la Germanie et la Gaule insurgée. Ceux-ci répondirent qu'ils étaient prêts à se joindre à leurs frères des deux rives pour défendre l'indépendance

nationale ; mais que puisque les Romains allaient bientôt apparaître en armes dans leur pays pour le subjuguier de nouveau , il fallait fortifier les murailles de la Colonie d'Agrippine, au lieu de les détruire. On exigeait d'eux qu'ils missent à mort les Romains et les Latins établis sur leur territoire : ils s'y refusèrent. Ils déclarèrent en outre que, pour témoigner de leur sympathie envers les Germains, ils étaient prêts à supprimer toutes les charges imposées au commerce du dehors, accordant à leurs voisins transrhénans le droit de traverser librement leur ville, mais de jour et sans armes. Enfin, ils proposèrent de prendre, pour arbitres entre eux et les Germains, Civilis et la prêtresse Velléda, inspirée des dieux. On accepta leurs offres ; et Velléda intervint sans doute dans le sens de la réconciliation qu'ils sollicitaient. Toutefois, il ne fut pas permis à leurs envoyés de voir la prophétesse : cette vierge célèbre habitait une tour, évitant d'entrer en communication avec le vulgaire, afin que les oracles qui émanaient d'elle fussent d'autant plus respectés qu'ils étaient environnés de plus de mystère (1).

Civilis eut à combattre Labéon, ce chef batave qui par jalousie s'était mis au service de Vocula, et avait ravagé les terres des Caninéfates. Les deux partis se rencontrèrent sur les bords de la Meuse ; mais après une lutte de courte durée, les Nerviens et les Tongres, qui servaient sous les ordres de Labéon, se rangèrent du côté de Civilis, et prirent parti pour l'empire gaulois. Labéon eut à peine le temps de fuir.

(1) Tacite, *Histor.*, lib. IV, c. 65.



Ainsi la cause nationale triomphait dans le nord et le long du Rhin. Il en était autrement dans le centre de la Gaule.

Sabinus avait soulevé les légions : après avoir renversé les tables de bronze, les colonnes, les statues des empereurs, et tous les monuments de l'alliance avec les Romains, il s'était fait proclamer César, et avait envahi le territoire des Séquanes à la tête d'une multitude d'insurgés, armés au hasard et indisciplinés. Les Séquanes étaient demeurés fidèles à l'empire. Ils attaquèrent les Lingons de Sabinus, et les dispersèrent. Sabinus fut aussi prompt à fuir qu'il s'était montré téméraire au début de l'entreprise. Pour répandre le bruit de sa mort et se soustraire ainsi à la vindicte des lois impériales, il fit mettre le feu à la maison dans laquelle il s'était réfugié, et l'on crut qu'il avait péri volontairement. Or, il réussit à se cacher dans une retraite souterraine où il resta neuf ans en sûreté, grâce au généreux dévouement de sa femme Éponine. La défaite des Lingons et la fidélité des Séquanes arrêtèrent le soulèvement insurrectionnel de la Gaule. D'une part on apprenait que le gouvernement de Vespasien venait de diriger à marches forcées quatre légions sur les Alpes et deux légions sur les Pyrénées, avec ordre de se porter en toute hâte vers le théâtre de la guerre; d'un autre côté les Rèmes, au lieu de s'associer au mouvement, s'étaient bornés à convoquer une assemblée générale chargée de discuter, au nom de la Gaule entière, les avantages de la paix et ceux de la liberté. Dans ce conseil national furent représentées les cités gauloises. Les députés des Trévires

se prononcèrent seuls pour la guerre : l'un d'eux, Tullius Valentinus, que son ardent patriotisme et la véhémence de sa parole avaient rendu populaire, parla avec enthousiasme en faveur de l'indépendance du pays, et dirigea les plus violentes accusations contre le gouvernement romain. Julius Auspex, l'un des principaux d'entre les Rêmes, lui répondit en étalant avec une pompeuse éloquence les bienfaits de la paix et de la sécurité publique. La majorité de l'assemblée loua le courage de Valentinus, et suivit le conseil d'Auspex. Cette disposition à l'inertie et à l'obéissance fut encouragée par la jalousie des divers peuples, qui commençaient à se demander à qui appartiendrait le commandement : les cités gauloises voulaient savoir, en cas de triomphe, où l'on placerait le siège de l'empire ; on ne consentait à subir ni la domination des Lingons, ni celle des habitants de Trèves : en un mot, cette insurrection s'éteignait comme tant d'autres avant d'avoir porté des fruits, par le simple choc des rivalités et des prétentions diverses. La victoire était encore bien incertaine, et déjà le pays était en proie à la discorde. On préférait le présent à un avenir inconnu ; on n'avait pas le courage de renoncer, pour la liberté de la Gaule, au bien-être, au repos, à tous les avantages de la civilisation, à toutes les douceurs des mœurs romaines. Il était sans doute bien triste pour la Gaule d'être descendue au rang de simple province et l'on regrettait l'ancienne patrie ; mais on avait horreur du joug des Germains, et l'on s'effrayait du retour à la barbarie des temps qui avaient précédé la conquête.

Les Lingons, les Trévires, et les autres peuples établis le long du Rhin, avaient gardé la fierté et l'énergie de leurs ancêtres; ils ne s'étaient point amollis au contact des mœurs italiennes, et ils s'indignaient que les autres cités transalpines fissent si bon marché de la liberté du pays. Ils persistèrent donc dans la lutte; mais, par malheur pour leur cause, les chefs de l'insurrection se divisèrent, et songèrent à leurs vengeance ou à leurs cupidités personnelles, plutôt qu'à la Gaule. Civilis, au lieu de se porter sur le territoire qu'allaient occuper les légions romaines, perdit un temps précieux à poursuivre et à chasser son ennemi, le Batave Labéon; Classicus manqua de vigueur, comme s'il eût cru que le triomphe de la Gaule était désormais assuré; Tutor, au lieu de fermer passage aux légions de Vespasien, les laissa pénétrer à travers la Rhétie et l'Helvétie, sous la conduite de Julien Briganticus, neveu de Civilis, et l'un des agents les plus dévoués de Rome. Tutor incorpora dans son corps d'armée les débris des anciennes légions de Vocula, qui, déjà entachées de trahison, avaient eu à subir de récentes et de douloureuses ignominies. Ces auxiliaires, ulcérés de vengeance, commencèrent par massacrer une cohorte qu'ils surprirent isolée; puis, apprenant que des légions romaines allaient paraître dans le pays, ils ajoutèrent une trahison à tant d'autres, en se déclarant pour la cause de l'empire de Vespasien, et en entraînant à leur suite un grand nombre de jeunes soldats nouvellement recrutés dans les provinces belges. Réduit à ne commander qu'aux Trévires, Tutor entreprit de sou-

mettre les rebelles ; mais il fut vaincu et mis en fuite. Son armée se dispersa d'elle-même ; la plupart des cités du nord se soumirent aux Romains, et leur exemple fut imité par les débris des légions italiennes, qui avaient récemment prêté serment de fidélité à la Gaule. La nation trévirienne tout entière allait se résigner à la soumission, lorsque Valentinus, le fougueux promoteur de la guerre, accourut au milieu de ses concitoyens, les détermina à reprendre les armes, et, pour ôter au peuple tout espoir de pardon, fit massacrer deux lieutenants romains, Numisius et Hérennius. Sur ces entrefaites, des légions romaines qui avaient pénétré dans la Gaule septentrionale occupèrent Moguntiacum, sous le commandement de Cerialis, l'un des plus illustres lieutenants de Vespasien.

Impatient de combattre, et plus apte à braver l'ennemi qu'à rester sur la défensive, Cerialis exaltait ses soldats par des discours audacieux. Il renvoya dans leurs cités les nouvelles recrues des Gaules, et fit publier que l'empire avait assez de ses légions, et que la guerre pouvait être considérée comme terminée, puisque les Romains s'en chargeaient. Cette conduite intimida les Gaulois et les affermit dans leur soumission ; et, comme on affectait de les dédaigner, ils n'en étaient que plus disposés à craindre et à obéir. Sur ces entrefaites, Civilis et Classicus, en apprenant la défaite de Tutor, la dispersion des Trévires et tous les succès des Romains, reconnurent l'étendue du péril, concentrèrent à la hâte toutes leurs forces, et mandèrent à Valentinus de ne point s'exposer aux chances d'une bataille décisive. Cerialis n'en fut que plus prompt



à agir. Il fit venir les légions qui campaient chez les Médiomatriques (1), pour les conduire à l'ennemi par le plus court chemin; et, avec toutes les troupes réunies à Moguntiacum, il se porta en trois jours sur Bigodulum, position importante, couverte par des montagnes et par la Moselle, et que gardait Valentinus à la tête d'un corps nombreux de Trévires. Les barbares s'étaient retranchés à l'abri des obstacles naturels, et sous la protection de fossés et de barricades: l'infanterie romaine les attaqua vigoureusement dans ce poste qu'ils jugeaient inexpugnable, et renversa leurs bataillons comme une muraille que l'on jette à bas (2). La cavalerie, chargeant à son tour, fit quelques prisonniers, au nombre desquels figura Valentinus. Le lendemain, Cerialis entra dans la capitale des Trévires (3). Ses légions réclamaient ardemment la permission de saccager cette ville et de la livrer aux flammes, afin de tirer vengeance des Gaulois. Cerialis réprima ces colères, par égard pour sa propre renommée. Ayant pitié de l'opprobre dans lequel étaient tombées les légions de Vocula, qui avaient à se reprocher tant de révoltes et de trahisons, et que le repentir semblait dévorer, il daigna relever leur courage, leur promit solennellement qu'il n'accuserait que le destin des fautes dont ils s'étaient rendus coupables, et que, leurs services ne devant dater que du jour où ils prêtaient de nouveau serment à Vespasien, ni lui ni l'empereur ne se souviendraient du passé.

(1) Peuples de Metz et des cantons voisins.

(2) *Deturbati ruina modo præcipitantur.* Tacite, *Hist.*, lib. IV, c. 71.

(3) *Colonia Trevirorum*, Trèves.

Le lendemain, il convoqua l'élite des Lingons et des Trévires ; et s'étant rendu au milieu de cette assemblée, il parla en ces termes :

« Je ne me suis jamais exercé à l'éloquence, et  
 « c'est par les armes que j'ai fait connaître la valeur  
 « du peuple romain : mais, puisque les paroles ont  
 « tant d'effet sur vous, et que vous ne jugez pas des  
 « biens et des maux d'après leur nature même, mais  
 « d'après les discours des séditeux, j'ai résolu de  
 « vous dire en peu de mots des choses qu'il sera plus  
 « utile à vous d'entendre qu'à moi de vous dire, la  
 « guerre étant terminée.

« Lorsque les généraux romains entrèrent sur votre  
 « territoire et dans les autres contrées de la Gaule,  
 « ce ne fut par aucun esprit de cupidité, mais sur  
 « la prière de vos ancêtres, que fatiguaient des dis-  
 « sensions meurtrières et que les Germains, appelés à  
 « leur secours, avaient mis sous le joug, amis comme  
 « ennemis. Que de combats n'avons-nous pas livrés  
 « pour la Gaule contre les Cimbres et les Teutons ! au  
 « prix de quelles fatigues n'avons-nous pas lutté  
 « contre les tribus de la Germanie ! Le monde ne l'a  
 « pas oublié.

« Ce n'est pas assurément pour protéger l'Italie que  
 « nous avons occupé les rives du Rhin (1), mais de

(1) Ce discours, que nous a transmis textuellement Tacite, offre des détails curieux : Rome avait à son usage une vérité officielle, très-différente de la vérité historique. On voit que Cerialis cherchait à faire croire, et qu'il affectait lui-même de croire, que la république romaine n'avait subjugué la Gaule que dans l'intérêt de ce pays, et nullement dans des vues ambitieuses. Rome avait pris la Gaule pour empêcher ce pays

« peur qu'un nouvel Ariowiste ne régnât sur les Gaules.  
 « Croyez-vous être plus chers à Civilis et aux Bataves,  
 « et à tous ces peuples dont le Rhin vous sépare, que  
 « vos ancêtres ne l'étaient à leurs ancêtres? Les  
 « mêmes motifs d'invasion subsisteront toujours pour  
 « les Germains (1), l'amour de vos femmes et de vos  
 « biens, le désir de changer de lieu; et toujours on  
 « les verra abandonner leurs marécages et leurs déserts  
 « pour se rendre maîtres de vos patrimoines et de vos  
 « personnes. On vous éblouit aujourd'hui des beaux  
 « noms de liberté et d'indépendance; mais c'est  
 « toujours ainsi et sous de pareils prétextes que les  
 « oppresseurs cachent leur ambition de dominer et  
 « d'asservir.

« Ce fut toujours le partage de la Gaule d'avoir des  
 « tyrans et des guerres, jusqu'à ce qu'elle eût accepté  
 « nos lois; et nous, bien que trop souvent provoqués  
 « par les armes de vos pères, nous ne vous avons  
 « demandé, à titre de vainqueurs, que les moyens de  
 « vous garantir la paix et le repos. Pour avoir la paix,  
 « il faut des soldats; avec des soldats, il faut une  
 « solde, et pour cette solde, des tributs: le reste est  
 « commun entre nous. Vous-mêmes, le plus souvent,  
 « vous commandez nos légions, vous administrez vos  
 « provinces, et quelquefois même les autres provinces  
 « de notre empire: nul privilège, nulle exclusion (2).

d'appartenir aux Germains. C'est de cette façon que les conquérants  
 tracent les annales des vaincus.

(1) On dirait que Cerialis entrevoit ici les invasions des quatrième et  
 cinquième siècles.

(2) *Nihil separatum, clausumve.* Tacit., *Hist.*, lib. IV, c. 74.

« Quoique éloignés, vous jouissez comme nous des  
 « bons princes; les princes méchants pèsent sur nous  
 « seuls, qui les approchons. D'ailleurs le luxe et l'ava-  
 « rice de ceux qui règnent sont des maux qu'il faut  
 « souffrir comme la stérilité, les orages, et les autres  
 « fléaux de la nature (1). Il y aura des vices aussi  
 « longtemps qu'il y aura des hommes; mais le vice  
 « n'est point éternel, le bien lui succède et le com-  
 « pense. Peut-être espérez-vous qu'asservis à Tutor et  
 « à Civilis vous aurez un gouvernement plus doux, et  
 « qui exigera moins d'impôts pour l'entretien des ar-  
 « mées destinées à vous protéger contre les Germains  
 « et les Bretons? Eh bien! supposez (nous en préservent  
 « les dieux!) que la domination romaine fût anéantie,  
 « qu'en pourrait-il résulter, sinon une guerre univer-  
 « selle? Il a fallu huit cents ans d'une fortune et  
 « d'une discipline constantes pour consolider ce vaste  
 « édifice, et il écraserait sous ses ruines quiconque  
 « réussirait à l'ébranler. Et alors le plus grand péril  
 « serait pour vous qui possédez de l'or et des richesses,  
 « cause principale de toutes les guerres. Aimez donc,  
 « chérissez donc la paix, et cette Rome dont nous  
 « sommes citoyens au même titre, sans distinction  
 « de vainqueur ni de vaincu. Vous connaissez le sort  
 « qui vous est réservé dans l'une ou l'autre condition.  
 « Prenez garde de préférer à une soumission qui vous  
 « sauve, une révolte qui fait votre ruine! » Ce dis-

(1) Cette politique de résignation, que l'on croirait empruntée aux idées chrétiennes, était nouvelle pour le peuple romain, habitué à se faire justice lui-même et à discuter l'obéissance.



cours produisit une impression favorable sur l'assemblée : on s'attendait à des rigueurs, et l'on se trouva heureux de n'avoir à subir que des conseils, donnés d'ailleurs avec modération et sagesse.

L'armée victorieuse occupait la capitale des Trévires lorsque Civilis et Classicus, pour détourner l'orage, firent offrir à Cerialis la couronne impériale des Gaules : il dédaigna de répondre. Civilis, voyant qu'il fallait poursuivre la guerre, se hâta de concentrer ses forces, et de toutes parts lui arrivèrent les contingents des nations du nord et de l'ouest. Cerialis aurait pu s'opposer à la réunion de ces corps détachés ; mais, aussi téméraire que valeureux, il sembla préférer les combattre et les détruire d'un seul coup. Cependant il retrancha son armée, et la fortifia d'un fossé et d'une palissade.

Du côté des barbares, les avis étaient partagés. Civilis conseillait de n'attaquer les Romains qu'après avoir reçu les renforts que lui promettaient les nations transrhénanes ; il comptait sur l'épouvante qu'inspiraient les Germains aux lieutenants et aux soldats de Vespasien, tandis que les légionnaires redoutaient moins les armées de la Gaule, qu'ils avaient bien souvent vaincues. Tutor prétendait au contraire qu'il fallait livrer bataille sans retard ; il ajoutait que de toutes parts arrivaient de nombreux secours à l'armée romaine, que plusieurs légions arrivaient d'Espagne et d'Italie ; et que quant aux Germains, sur lesquels on fondait de si grandes espérances, c'était un peuple indisciplinable, et que l'or des Romains corromprait aisément. Classicus se rangea à l'opinion de Tutor, et

fit prévaloir le plan de campagne qui consistait à attaquer sans délai le camp de Cerialis.

Voici quel était l'ordre de bataille des confédérés : leur droite était formée de cohortes bataves ; la gauche comprenait les Bructères et les Tenchtëres ; les Ubiens et les Lingons marchaient au centre. Les uns suivirent la route des montagnes, les autres débouchèrent par la vallée de la Moselle ; et tous ensemble abordèrent si brusquement les légions romaines, que Cerialis vit son camp forcé, ses soldats dispersés ou mis en fuite, en même temps qu'il apprit que les confédérés osaient l'attaquer : déjà la cavalerie romaine était en déroute, et les barbares occupaient le pont de la Moselle. Dans cette extrémité, Cerialis racheta son imprévoyance par son dévouement. Inébranlable devant le danger, il ramena les fuyards, et se jeta, le corps découvert, au milieu de la mêlée. Cette conduite courageuse porta des fruits ; les vainqueurs s'arrêtèrent, l'élite des légionnaires se rallia, le pont fut repris, et le camp fut dégagé. Lorsque Cerialis s'y montra, il eut la douleur de voir éparses et dispersées les centurries des légions de Vocula, qui, surprises par l'ennemi, n'avaient point su racheter, le fer à la main, la honte de leurs anciennes défections et les outrages que leur avait infligés la Gaule. Quelques soldats avaient seuls gardé leur poste autour des enseignes, et les aigles allaient être enveloppées. Enflammé de colère, Cerialis adressa à ceux qui pouvaient l'entendre les reproches les plus durs et les plus sanglants, et ses paroles leur rendirent quelque énergie. Les troupes du camp, débordées de toutes parts et gênées par les tentes et les

bagages, se rangèrent par cohortes et par pelotons (*manipulos*), et firent face à leurs ennemis. Tutor, Classicus, Civilis, chacun à son poste, animaient le combat, excitaient les Gaulois au nom de la liberté, les Bataves au nom de la gloire, les Germains par l'espoir du pillage (1). Les barbares l'emportaient visiblement, et l'armée romaine allait succomber, lorsque soudain la vingt et unième légion, se développant sur un espace plus étendu, soutint le choc des assaillants, et les refoula. Les compagnons de Civilis s'épouvantèrent : en apercevant quelques cohortes qui se ralliaient sur les hauteurs, non sans difficulté, ils crurent que de nouvelles légions romaines arrivaient au secours de Cerialis, et une terreur panique se glissa dans leurs rangs : d'autres colonnes de barbares, qui s'étaient crues victorieuses, avaient cessé de combattre pour procéder au pillage. Les légionnaires les enfoncèrent au hasard, et les rejetèrent au loin dans le plus grand désordre. Ce fut ainsi que la victoire échappa aux confédérés au moment même où elle avait paru certaine.

Civilis marchait sur la Colonie d'Agrippine (Cologne), dont les habitants, après avoir appelé les Romains, se trouvaient exposés aux vengeances des barbares :

(1) *Pugnam ciebant : Gallos pro LIBERTATE, Batavos pro GLORIA, Germanos AD PRÆDAM*, etc. Tacite (*Hist.*, liv. IV, c. 78) nous semble ici faire de la description en rhéteur, et non en historien sérieux. Il prend pour base de ces diverses exhortations le caractère qu'il attribue à des peuples dont, au demeurant, les habitudes, les mœurs et les vues étaient assez identiques. C'est plutôt une phrase à effet, qu'un compte rendu digne de foi dans les détails.

Civilis, quoique vaincu, était encore redoutable ; la plus belliqueuse de ses cohortes, formée de Chauques et de Frisons, campait à Tolbiac, sur les frontières des Agrippiniens. Or, une triste nouvelle le détermina à s'arrêter : il apprit que la vaillante cohorte dont nous venons de parler avait été surprise par les Agrippiniens, et que ceux-ci, après l'avoir attirée dans leurs murs par des démonstrations d'amitié, l'avaient convoquée à un immense repas, et que, l'ayant enivrée en lui prodiguant des vins et des boissons fermentées, ils avaient profité du sommeil de ces trop confiants Germains pour les massacrer et jeter leurs corps dans les flammes. Civilis fut consterné de cette odieuse trahison ; mais il ne se dissimulait pas qu'elle avait eu pour résultat d'affaiblir ses forces, et de le priver de l'élite de ses compagnons d'armes. Pendant qu'il hésitait, on lui fit connaître que Cerialis s'avancait à marches forcées, et on lui annonçait l'arrivée prochaine de la légion de Bretagne. Ces fâcheuses nouvelles déterminèrent Civilis à se porter du côté du Vieux Camp pour s'y retrancher, et ce fut ainsi qu'il renonça à tirer vengeance des Agrippiniens.

La légion de Bretagne venait en effet de débarquer sur les côtes des Morins : Civilis craignit qu'elle ne se portât sur le territoire des Bataves, pour le livrer au fer et aux incendies ; mais il apprit bientôt que, sous la conduite de Priscus qui la commandait, elle avait dirigé ses pas du côté des Nerviens et de Tongres. Une autre nouvelle lui rendit plus de confiance : ce fut celle de la destruction d'une flotte ro-



maine que les Caninéfates surprirent et coulèrent bas. En même temps on lui fit connaître que Clasicus venait d'obtenir un avantage marqué, en dispersant quelques détachements de la cavalerie romaine. La résistance était donc toujours possible.

On a vu plus haut que Valentinus avait été fait prisonnier par les Romains, lorsque les légions entrèrent victorieuses dans la capitale des Trévires : ce chef gaulois fut conduit devant Domitien, fils de Vespasien, et eut à subir les outrages et les vengeances des Romains. On avait répandu le bruit que Valentinus était un orateur habile, un discoureur d'émeute, mais qu'il manquait de courage personnel : sa conduite démentit ces injustes accusations ; elle fut empreinte de dévouement et de fierté. Il fut condamné et livré aux bourreaux, qui le tourmentèrent. Pendant ce supplice, un Romain eut la cruelle lâcheté d'annoncer à Valentinus que son pays était de nouveau au pouvoir des légions impériales : le généreux Gaulois répondit que c'était pour lui une raison de plus de souhaiter la mort. Quelques jours après, Domitien traversa les Alpes et se rendit à Lyon, où il s'arrêta, étranger aux événements qui agitaient les Gaules, et abandonnant à Cerialis la gloire de combattre.

Civilis avait trouvé au delà du Rhin des ressources pour réparer ses pertes ; il occupait le Vieux Camp, à la tête d'une armée nombreuse, et ne négligeait rien pour exalter l'ardeur et la confiance de ses soldats. De son côté, Cerialis avait obtenu le renfort de trois légions. Pleins d'audace et d'enthousiasme, les deux

généraux aspiraient l'un et l'autre à se rencontrer dans une bataille décisive ; mais des obstacles les forçaient de temporiser. Entre leurs armées, en effet, s'étendait une vaste plaine humide et marécageuse, et qui, de plus, se trouvait alors submergée par les eaux du Rhin : ce terrain perfide, rempli de fondrières inconnues était fatal aux Romains, qui, chargés d'armes pesantes, ne pouvaient nager ; les Germains, au contraire, qui avaient l'habitude des fleuves et se trouvaient favorisés par la légèreté de leurs armes, commençaient à défier leurs ennemis et à les provoquer au combat.

Indignés de leurs outrages, les plus braves d'entre les légionnaires engagèrent l'action ; mais bientôt ils s'effrayèrent, en voyant les hommes et les chevaux s'engloutir dans les profondeurs du marais. Les Bataves, qui connaissaient les passages, couraient çà et là, se portant sur les flancs et les derrières de l'armée romaine. On ne se battait pas en ligne comme sur la terre ferme ; mais ainsi que dans une bataille navale les hommes flottaient au milieu des eaux, et lorsqu'ils rencontraient quelque terrain solide, ils s'y portaient de tous leurs efforts, les blessés avec ceux qui ne l'étaient pas, les nageurs avec ceux qui ne savaient pas nager ; et, s'embarrassant les uns les autres, ils périssaient tous ensemble. Cependant les Germains ne poursuivirent pas longtemps leurs avantages, et rentrèrent dans leur camp. L'issue de ce combat déterminait les deux généraux à presser un engagement général. Civilis voulait profiter de sa fortune ; Cerialis cherchait à faire oublier sa défaite. Durant la nuit, le

camp des Romains retentit de cris de colère et de menaces : les barbares y répondaient en entonnant leurs chants de guerre, et en s'excitant à imiter leurs ancêtres.

Au point du jour on préluda à l'action par une grêle de pierres, de disques de plomb et d'armes de trait. Les Romains évitaient avec soin d'entrer dans le marais ; l'ennemi les harcelait pour les y attirer. Sur le front de bataille des Romains, Cerialis avait posté la cavalerie et les auxiliaires ; les légions étaient en seconde ligne ; un corps d'élite était placé en réserve. Civilis, ayant reconnu ces dispositions, forma son armée en coin, donnant la droite aux Bataves et aux Gugernes (1), la gauche aux nations d'outre-Rhin, dont les colonnes s'appuyaient sur le fleuve. Il n'y eut, de part et d'autre, que de courtes harangues : les paroles semblaient inutiles à des hommes que la soif de la vengeance ou de la liberté exaltait, et qui ambitionnaient le combat. Des deux côtés on se disait que la journée déciderait du sort de la Gaule et de la Germanie ; qu'elle vengerait Rome, ou lui infligerait un opprobre. Aussi, lorsque l'on eut épuisé les javelots, les Bataves se portèrent les premiers en avant, d'un air terrible. Animée par l'aspect de l'ennemi, l'armée romaine fit le même mouvement. Elle eut un moment à s'en repentir : grâce à l'élévation de leur taille et à la longueur de leurs lances, les Germains frappaient de loin le soldat romain, qui flottait et chancelait. Bientôt les Bataves virent arriver à leur

(1) Sicambres cisrhénans (Gueldre méridionale, Clèves).

aide une troupe de Bructères qui descendaient à travers le Rhin, nageant d'une main, brandissant leurs armes de l'autre. Cette attaque jeta le désordre dans les rangs des auxiliaires qui formaient la première ligne de Cerialis : alors les légions s'engagèrent à leur tour, arrêtèrent les barbares, et rétablirent le combat. La victoire aurait appartenu à Civilis, lorsqu'un transfuge vint trouver Cerialis, et lui proposa de conduire la cavalerie romaine par des chemins sûrs, qui lui permettraient de trouver les positions des Bataves. Cerialis se confia à ce traître ; et deux divisions de cavalerie romaine, se détournant du champ de bataille, réussirent à surprendre les barbares et à les envelopper. Au cri qui annonça ce succès, les légions s'élançèrent en avant et les troupes de Civilis, prises entre deux ennemis, furent culbutées sur le Rhin. La pluie et les approches de la nuit les préservèrent d'une destruction complète.

Civilis, quoique renforcé par les Chauques, n'osa point entreprendre de disputer aux Romains les villes des Bataves : il prit ce qu'on pouvait emporter, brûla le reste, et se retira dans l'île qui est située vers les bouches du Rhin. Il savait que l'armée de Cerialis n'avait point de bateaux, et ne pourrait le poursuivre dans cette retraite. Pour surcroît de précaution, il détruisit la digue qu'avait élevée Drusus vers l'embouchure du fleuve, et fit déverser les eaux du côté de la Gaule, ce qui facilitait ses communications avec la Germanie. Tutor et Classicus passèrent le Rhin avec cent treize sénateurs trévires, et réclamèrent l'appui des tribus teutoniques. En cet état des choses,



la guerre continua, et avec tant de vigueur que Civilis attaqua le même jour, sur quatre points, les retranchements des légions, de la cavalerie et des cohortes. Il avait partagé ses troupes en quatre corps, l'un sous sa conduite, les trois autres sous le commandement de son neveu Vérax, de Classicus et de Tutor. Il ne comptait pas réussir partout, mais il espérait qu'en multipliant les attaques la fortune le favoriserait quelque part. Cerialis d'ailleurs se gardait mal, et on pouvait le surprendre en ayant soin d'attirer son attention sur un autre point par de fausses attaques. Il y eut donc quatre engagements : la dixième légion eut à soutenir l'assaut des barbares à Arénacum, la deuxième à Batavodurum ; les cohortes furent surprises à Grinnes, la cavalerie à Vada. Les légions continrent les assaillants, et lorsque vint la nuit l'affaire était encore indécise ; mais les Romains coururent de plus grands dangers à Grinnes et à Vada. Ce dernier point fut attaqué par Civilis, Grinnes par Classicus, et les barbares obtinrent d'abord un avantage marqué : mais dès que Cerialis fut arrivé avec des cavaliers d'élite, le combat prit une autre face, et les Germains furent rejetés dans le fleuve. Civilis s'échappa à la nage, non sans courir de grands périls ; Vérax échappa de même ; Classicus et Tutor furent assez heureux pour se sauver dans des barques, et l'absence d'une flotte romaine ne permit pas à Cerialis de les poursuivre. Là encore on reconnaissait l'imprévoyance ordinaire de Cerialis, défaut grave dans un chef, et que ne pouvait racheter le courage. Quelques jours après, cet imprudent général, qui at-

tendait toujours le danger pour donner des ordres, se vit soudainement attaqué par les barbares au moment où il naviguait sur le Rhin, suivi d'une faible escorte, et sans avoir pris les précautions en usage lorsque l'ennemi est proche. Il réussit, cette fois encore, à échapper à la mort; mais les Germains se rendirent maîtres de sa galère prétorienne, et en firent présent à la prêtresse Velléda.

Vaincu sur terre, Civilis voulut organiser une armée navale. Il équipa tout ce qu'il avait de galères à un rang et à deux rangs de rames, et y joignit une grande quantité de bateaux portant trente ou quarante hommes, et ayant pour voiles des sayons de différentes couleurs, ce qui offrait aux regards un magnifique spectacle. Cette flotte eut pour lieu de rendez-vous les bouches de la Meuse et celles du Rhin. Cerialis, étonné de ces dispositions imprévues, mais toujours déterminé à combattre, fit avancer la flotte romaine, moins nombreuse que celle des barbares, mais supérieure par l'habileté des rameurs, l'art des pilotes et la hauteur des navires. Les deux flottes n'eurent aucun engagement sérieux, Civilis ayant reconnu l'impossibilité de soutenir une lutte inégale. Tandis qu'il se retirait sur la rive opposée du Rhin, Cerialis livrait aux ravages de son armée la grande île des Bataves. On était au déclin de l'automne; les pluies amenèrent un débordement des fleuves, et tout le pays fut inondé. Ce fut un contretemps, fatal à l'armée romaine dont les camps, environnés par les eaux, ne pouvaient communiquer avec la terre ferme, et manquaient de vivres. Dans cette

extrémité on ne termina pas la guerre par de nouvelles luttes; on préféra négocier, et rallier à Rome, par des présents ou des promesses, ceux qui résistaient avec tant de persévérance aux légions de l'empire.

Cérialis, par des messages secrets, fit offrir une amnistie aux Bataves et à Civilis : pendant le cours de ces tentatives, il travailla habilement à détacher les Germains de la confédération gallo-batave, et s'appliqua surtout à gagner Velléda. Il fit savoir à la prophétesse que la cause des Germains était désespérée; qu'il avait vaincu les Trévires, repris la colonie d'Agrippine, et enlevé aux Bataves jusqu'à leur patrie : il ajouta que les Germains avaient trop longtemps irrité la colère de Rome, et que s'ils hésitaient à se soumettre, les légions allaient porter la guerre sur leur territoire. Pour assurer l'effet de ces paroles, il prodigua les plus riches présents.

Velléda se laissa fléchir, et les Germains, dociles à ses conseils, consentirent à poser les armes. Abandonnés de leurs alliés, les Bataves se laissèrent aller à un profond découragement : ils se dirent qu'ils n'étaient rien par eux-mêmes, et qu'ils ne pouvaient tenir tête à Rome, alors que le genre humain subissait le joug. Les grands de leur nation, jaloux de Civilis ou exaspérés de la ruine qu'ils avaient encourue, engagèrent la multitude à mériter son pardon, en livrant aux Romains la tête du coupable. Instruit de ce qui se passait, Civilis reconnut que toute résistance était devenue impossible, et il se détermina à demander une entrevue à Cérialis. La conférence eut lieu sur le Rhin; on rompit le milieu du pont construit sur le

Wahal, et les deux chefs s'avancèrent chacun de leur côté aux deux extrémités : Civilis parla le premier, et chercha à justifier sa conduite, en alléguant qu'il n'avait pris les armes, dans l'origine, que pour servir Vespasien, et que plus tard il n'avait pas été maître de limiter l'insurrection et d'arrêter l'incendie. Cerialis savait à quoi s'en tenir ; mais il eut assez d'empire sur lui-même pour accepter ces excuses, et conclure la paix avec un homme dont les ressentiments pouvaient encore exercer une influence redoutable chez les Germains. Indulgent à l'égard de ces peuples et du chef des Bataves, le lieutenant de Vespasien se montra sans pitié pour les chefs gaulois qui avaient pris part au soulèvement de leur patrie. Classicus, Tutor et leurs complices furent réduits à s'expatrier, ou périrent sous la hache des licteurs. L'empereur fit rechercher avec une vigilante cruauté tous les hommes qui avaient joué un rôle dans l'insurrection des provinces de la Gaule belgique et des cités armoricaines, et il fit disparaître avec eux tout ce qui aurait pu rendre une vie nouvelle à la nationalité des Kimris et des Celtes (70 apr. J.-C.).

Un ancien chef de la révolte des Gaules subsistait encore : c'était ce Julius Sabinus qui avait un moment revêtu la pourpre des Césars, pour disparaître au premier choc, et chercher un asile dans un souterrain. Il y vécut neuf ans, mort pour ses ennemis et ses amis, mais consolé par le dévouement de sa femme, la célèbre Éponine, qui partageait volontairement sa destinée et ses souffrances. Durant ces longues années d'épreuve, elle devint deux fois mère : « Comme la



« lionne dans son antre, elle supporta les douleurs de  
 « l'enfantement et nourrit de son lait ses deux lion-  
 « ceaux (1). » Parfois elle sortait pour interroger  
 d'anciens amis, et savoir d'eux si le temps de la clé-  
 mence ne finirait pas par luire pour les proscrits  
 gaulois. On se défia d'elle, on la fit suivre, et on  
 pénétra le secret de leur retraite. Amenée devant l'em-  
 pereur, Éponine lui montra ses deux enfants : « César,  
 « lui dit-elle, je les ai conçus et allaités dans les tom-  
 « beaux, afin que tu fusses imploré par un plus grand  
 « nombre de suppliants. » Tous les assistants ver-  
 saient des larmes; mais Vespasien se montra inflexible,  
 et commanda de conduire Sabinus à la mort. La mal-  
 heureuse Éponine, cessant de supplier, ne réclama plus  
 d'autre faveur que celle de mourir avec son époux;  
 et cette fois du moins l'empereur accueillit sa prière  
 (79 apr. J.-C.).

Le sang de Sabinus et de la généreuse Éponine fut  
 le dernier que l'ombrageuse politique de Rome exigea  
 de la Gaule. Ce fut aussi le dernier dévouement ac-  
 cordé à une société, à une religion, à une nationalité  
 désormais vaincues. La Gaule, après dix-huit siècles de  
 gloire militaire, de liberté politique et de convulsions  
 vaines, disparut du rang des peuples indépendants, et  
 se résigna à n'être plus qu'une province romaine.

Lorsque Civilis et Velléda eurent subi l'amitié des  
 Césars, quand se fut refroidi le sang de Valentinus et  
 quand s'éteignit le dernier retentissement de l'empire

(1) Τασιόδινας αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν ἐν ἡνεγκεν, ὥσπερ εὐ φωλεῶν λέαινα  
 καταδύσασα πρὸς τοῦ ἀνδρᾶ καὶ τοὺς γινομένους ὑπεθρεψας σκύμνους  
 ἄρβενας. (Plutarq.)

gaulois, on vit commencer une ère de résignation et de patience, durant laquelle la Gaule, cessant d'être une patrie, accepta sans murmure la condition de province romaine. Cette époque de son histoire se confond dans l'histoire romaine; et nous sortirions du cadre que nous avons dû nous tracer, en racontant ici la vie et le règne des Césars, et la longue série des révolutions prétoriennes que traversèrent Rome et ses provinces. La Gaule partagea le sort du reste de l'empire romain : elle obéit à Trajan et à Marc-Aurèle, elle se courba sous Domitien et sous Élagabale; mais elle n'eut point d'existence propre, de vie à part, et sa nationalité comme son histoire fut absorbée par la nationalité et l'histoire de Rome. C'est donc dans les annales de l'empire qu'il faut chercher le récit des événements auxquels la Gaule fut associée durant près de trois siècles, jusqu'au moment où le monde romain, se dissolvant et s'écroulant de toutes parts, chacun des éléments de ce corps immense se reconstitua pour son propre compte en nation, eut à subir des maîtres particuliers, lutta dans son intérêt propre, et reconquit le droit d'avoir une place distincte dans l'avenir.

Nous ne mentionnerons donc, en retraçant les annales de la Gaule réduite à l'état de province romaine, que les événements dont cette contrée fut le théâtre, ou qui, accomplis au dehors, exercèrent une influence spéciale sur sa destinée, sur son bien-être et sur sa civilisation particulière. Le récit des autres faits historiques trouvera ailleurs sa place.

En échange de la liberté et de l'indépendance na-

tionales, l'empire romain avait donné aux provinces qui faisaient corps avec lui les bienfaits nombreux de la civilisation, de la sécurité, de l'industrie, du commerce, et d'une constitution régulière. La Gaule n'ayant plus à lutter contre elle-même, à disputer pied à pied la barbarie au progrès, trouva dans les ressources de son intelligence, dans l'admirable fécondité de son territoire, dans la protection des lois romaines, des éléments de prospérité matérielle et des causes de développement social qui lui firent promptement oublier le passé. Elle se couvrit de magnifiques villas, de fermes sénatoriales, de châteaux et de maisons de plaisance. Ses bourgs à demi sauvages, ses forteresses grossièrement bâties, disparurent peu à peu, et firent place à des cités embellies de tout le luxe romain, à des capitales qui devinrent comme autant de foyers de civilisation, d'industrie, d'art et d'éloquence. Le pays se couvrit de voies romaines tracées par les légions, et qui facilitaient les rapports de peuple à peuple : sur les fleuves et sur les rivières on jeta, d'une main prodigue, ces ponts nombreux et fortement établis, dont les débris font encore l'admiration des générations modernes ; on éleva des aqueducs, des cirques, des amphithéâtres ; on multiplia des temples en l'honneur des dieux vainqueurs, devant lesquels avaient reculé les sombres divinités du druidisme ; les ports s'ouvrirent aux flottes de commerce ; des canaux unirent entre eux les grands courants d'eau qui servaient d'artères à la richesse du sol ; la population s'accrut dans une proportion rapide ; la culture étendit ses conquêtes ; les forêts tombèrent

sous la cognée de l'agriculteur et du colon : on eût dit que la Gaule se bâtaît de s'épanouir et de produire, ne fût-ce que pour perdre à jamais le souvenir des siècles où elle avait eu une existence moins douce, mais plus glorieuse, des devoirs plus rudes, dont la liberté allégeait l'accomplissement. Toutes les sociétés humaines passent par de semblables phases : heureuses celles qui sont en possession de la prospérité et de la paix, en même temps que de l'indépendance et de la gloire ! La Gaule n'eut que la moitié de ces biens auxquels tous les peuples aspirent, et qu'ils parviennent si rarement à posséder, si jamais ils les possèdent. Moins bien partagée que l'Italie et l'Espagne, alors dotées d'une grande splendeur matérielle et d'une civilisation intellectuelle très-avancée, la Gaule jouissait d'une condition préférable à celle des Bretons et des Germains, que le soleil de Rome échauffait à peine, et qu'elle avait mission de contenir et de repousser chaque fois qu'ils tendaient à déborder vers le midi et à menacer l'Italie.

Vespasien confia le gouvernement de la Gaule au célèbre Agricola, beau-père de l'historien Tacite, et qui, né à Fréjus, avait été élevé à Massilie. L'administration d'Agricola fut juste et paternelle, et fit oublier aux Gaulois les souffrances qu'ils avaient endurées. Éloignée de Rome, la Gaule ne fut guère associée au bonheur de l'empire sous le règne de Titus, aux calamités imposées à l'Italie par le pouvoir de Domitien. Elle continua de respirer, et de développer tous les éléments de sa prospérité intérieure sous le sceptre de Trajan et d'Adrien (79—138 apr. J.-C.). Ce dernier



empereur dota la Narbonnaise de monuments et de travaux utiles, dont les vestiges sont encore debout, et parmi lesquels nous pouvons citer les arènes de Nîmes, la Maison carrée et le pont du Gard : il sillonna la Gaule méridionale de routes et de canaux, il fit creuser des ports et construire des forteresse ; et ce fut à lui que Narbonne, détruite par un incendie, dut de renaître de ses ruines. La reconnaissance publique décerna à Adrien le titre de restaurateur des Gaules. Antonin et Marc-Aurèle se montrèrent dignes de cette tradition, et la Province jouit sous leurs règnes d'un bien-être inaccoutumé que chaque jour voyait s'accroître. Le gouvernement de Commode, au contraire, fut pour la Gaule une épreuve douloureuse et une période de calamités.

(186 — 240). Un nommé Maternus, soldat enrôlé dans les garnisons de la Gaule, ayant été condamné à mort, en expiation de plusieurs crimes, parvint à se soustraire au supplice, et à rallier à lui quelques hordes de vagabonds et de déserteurs : à la tête de ces hommes dangereux, mis au ban de la société, il exerça des brigandages dans la Gaule, rançonna des villages, et se rendit maître de plusieurs cités, qu'il livra à ses compagnons comme autant de proies. Il fallut envoyer des troupes régulières pour purger la Gaule de cette armée de brigands. Les légions romaines, commandées par Descennius Niger, en débarrassèrent le pays, et les exterminèrent jusqu'au dernier.

A la mort de Commode, les conspirateurs qui avaient mis fin à la vie de ce monstre discernèrent la couronne impériale à Pertinax, vieillard austère, que désignait aux suffrages du peuple le souvenir de l'amitié dont l'a-

vait honoré Marc-Aurèle. Moins de trois mois après son avènement, Pertinax périt assassiné, au milieu d'une révolte de prétoriens, de la main de Tausius, Gaulois de Tongres, qui servait dans les milices romaines. Peu de jours après, la puissance suprême fut adjugée au sénateur Didius Julianus, moyennant la promesse qu'il fit d'accorder vingt-cinq mille sesterces à chaque prétorien. Tandis que s'accomplissait cette révolution honteuse, l'Africain Septime-Sévère et deux autres généraux romains, Albinus et Niger, furent proclamés empereurs, chacun par les troupes placées sous ses ordres, et dans les provinces dont il avait le commandement. Didius Julianus périt dans une émeute ; mais ses compétiteurs se disputèrent le trône, bientôt l'un d'entre eux, Septime-Sévère, parvint à l'emporter sur ses rivaux. Niger, défait à Issus, puis à Nicée, fut tué par ses propres soldats, non loin du Cyzique (195). La Gaule avait pris parti pour Albinus : la Bretagne, l'Espagne, et la majorité du sénat, se prononçaient pour ce dernier. Les préludes de la guerre parurent favorables à Albinus ; mais dans une bataille décisive qui s'engagea près de Lyon entre les deux empereurs, et qui fut très-sanglante, la victoire, longtemps disputée, appartient à Sévère. Lyon tomba au pouvoir de ce redoutable capitaine, et fut livrée aux flammes. Albinus, vaincu et cerné de près par les soldats ennemis, se donna la mort, et sa tête servit de trophée aux Romains. Son corps, privé de sépulture, fut abandonné aux corbeaux ; sa femme et ses enfants furent précipités dans le Rhône. La Gaule entière eut à souffrir de terribles représailles (197) ; mais ces excès

d'un vainqueur irrité contribuèrent plutôt à fomenter qu'à faire taire la révolte. A la fin la Gaule, fatiguée de lutter contre les bourreaux, se résigna de nouveau à subir le joug.

A la mort de Sévère, qui arriva l'an de J.-C. 211, l'empire échut à ses deux fils Antonin et Géta, animés l'un contre l'autre d'une haine implacable. Le premier égorga l'autre sur le sein même de leur mère commune; et la Gaule, qui avait servi de théâtre à leur inimitié, eut à acclamer l'avènement du fratricide. Antonin, devenu maître de l'empire par un infâme assassinat, consacra une partie de son règne à parcourir la Gaule, et chercha vainement à étouffer ses remords dans la multitude de ses nouveaux crimes. Poursuivi par les ombres sanglantes de ses victimes, ayant sans cesse devant les yeux le fantôme de Géta, il épouvanta la Gaule par le spectacle de sa frénésie. Et pourtant ce fut au gouvernement de ce prince que cette contrée dut la promulgation de la loi célèbre qui décernait le titre et les droits de citoyen romain à tous les sujets de l'empire, sans distinction de province. Déjà, sous le règne de Claude, la Gaule avait obtenu pour ses enfants la plupart des droits civiques qui jusque-là avaient été exclusivement attribués aux populations italiques; la constitution qu'édicte le successeur de Sévère confirma ce privilège, le développa, et en assura la jouissance aux autres provinces. Il est vrai que ce bienfait ne fut accordé aux sujets de Rome que dans un but fiscal, ce qui en diminua la popularité et en fit disparaître le mérite. Les lois auxquelles le mépri-

sable Antonin attacha son nom furent généralement sages, et en harmonie avec une civilisation avancée : l'histoire n'en doit point savoir gré à cet empereur, mais bien à d'habiles jurisconsultes, tels que Papinien, Ulpien et Paulus, dont plusieurs furent ses victimes, et qui cependant attachèrent ce singulier honneur à son règne. Pendant le séjour d'Antonin en Gaule, il adopta l'un des vêtements du pays, sorte de tunique à capuchon, faite de plusieurs bandes d'étoffe cousues ensemble, et que l'on appelait *caracalle*. Il essaya de propager à Rome et jusque dans l'armée cette étrange mode; mais il ne recueillit de ses efforts que le surnom de Caracalla, sous lequel il est habituellement désigné dans l'histoire (213). Antonin-Caracalla était né à Lyon; c'est encore là une circonstance qui rattache les annales de la Gaule à celles de ce prince.

Mais tandis que le fils de Sévère, à la fois meurtrier et fou, servait d'instrument à la divine Providence pour châtier le monde romain, on voyait se développer et s'étendre dans la Gaule une nouvelle société et une nouvelle doctrine, dont il est temps de signaler les premiers efforts et les premières conquêtes : je veux parler des chrétiens et de l'Évangile.

Sous le règne de Tibère-César, le Fils de Dieu, annoncé par les prophètes et promis à nos premiers pères, avait apporté « la Bonne Nouvelle » au genre humain : supplicié à Jérusalem par ordre du procureur Ponce-Pilate, il avait racheté et sauvé le monde; et l'Église naissante, consolée et fortifiée par son di-



vin Maître, luttait contre les tyrans et les bourreaux. Une grande révolution s'accomplissait.

Celui qui était venu après quarante siècles d'attente pour soulager les hommes *chargés et épuisés de travail*, pour proclamer la béatitude *de ceux qui pleurent* et le règne *des pacifiques*, avait donné par ses envoyés et ses apôtres, et plus encore par le dernier cri jeté sur le Golgotha, le signal d'un affranchissement qui, pour *n'être pas de ce monde*, n'en avait pas moins réagi sur la société impériale avec la puissance de la foi, de la charité et de l'espérance. Le paganisme, œuvre de la dépravation humaine, avait fini son temps; le culte de Jésus-Christ, impérissable comme la vérité, commençait le sien. Une croix de bois, plantée sur le Calvaire, avait révélé ce changement à la terre. Le Dieu fait homme, élevé dans le pénible atelier d'un artisan, appelait à lui les aveugles, les boiteux, les mendiants et les paralytiques. Et comme il avait dit, « Heureux ceux qui souffrent, » et, une autre fois, « Ceux qui s'abaissent seront élevés, » quiconque sentait le besoin d'être consolé ou protégé lui avait répondu, comme l'apôtre Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu. »

Douze pêcheurs de la Judée, prêchant l'Évangile au monde païen, sans puissance humaine, sans richesse, sans crédit, et animés seulement de l'Esprit saint, annoncèrent à l'univers une loi de macération, de pauvreté et de souffrance; et tant fut forte l'inspiration divine qui parlait en eux, que leur parole changea la face de la terre, fit de l'orgueil une honte, et du mépris un sujet de consolation et de triomphe.

Le sang des martyrs féconda cette religion sainte comme une merveilleuse rosée. Un siècle ne s'était pas écoulé, et déjà, au mépris des persécutions, des ongles de fer, des brasiers et des bêtes de l'amphithéâtre, les chrétiens remplissaient l'empire, confessant la foi jusque dans le palais des empereurs et au milieu des supplices.

L'époque de l'établissement du christianisme dans les Gaules est incertaine : s'il faut en croire de pieuses légendes que l'historien n'accueille qu'avec réserve, dès la troisième année après la mort du Sauveur, sainte Marthe, saint Maximin, l'un des soixante-douze disciples, sainte Marie-Madeleine et plusieurs autres, au nombre desquels saint Lazare le ressuscité, livrés par les Juifs à la merci des flots, auraient abordé à Marseille, et y auraient prêché la foi. Lazare, d'après ce récit, passe pour avoir été le premier évêque de Marseille.

Vers le milieu du deuxième siècle, saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, conduisit une colonie chrétienne à Lyon, et occupa le premier le siège épiscopal de cette ville. Le pasteur d'une église à cette époque était le premier désigné aux persécutions; aussi, la dix-septième année du règne de Marc-Aurèle, le vénérable Pothin, âgé de quatre-vingt-dix ans, subit courageusement le martyre.

Il serait téméraire à nous de suppléer aux monuments que l'histoire ne nous a point transmis, et de dire qu'avant l'épiscopat du martyr Pothin il y avait eu des chrétiens dans la Gaule transalpine : cependant nous hésitons à croire que pendant le siècle écoulé

depuis la glorieuse mort des apôtres saint Pierre et saint Paul, de Néron à Marc-Aurèle, et alors surtout que les chrétiens des autres nations respiraient sous Vespasien, sous Adrien, sous Antonin, parfois même sous Trajan, aucun adorateur fidèle de Jésus-Christ n'avait pénétré en Gaule, et semé à travers les populations la parole féconde du Fils de Dieu. On pense, au contraire, que la foi avait été portée à Lyon par les disciples des apôtres, et que saint Trophyme, premier évêque d'Arles, y avait été envoyé par saint Pierre. C'est une opinion admise par des écrivains très-accrédités, que Denys l'Aréopagite, évêque d'Athènes et disciple de saint Paul, porta la foi dans le nord de la Gaule, et fut martyrisé à Lutèce : Denys, comme son surnom l'indique, avait siégé dans l'Aréopage, à l'époque où saint Paul était venu annoncer à Athènes le Dieu inconnu. Converti à la religion de Jésus-Christ, il avait assisté à la mort et aux funérailles de la sainte Vierge; de Jérusalem, il avait suivi en Occident saint Paul, son maître, et avait reçu plus tard, du pape saint Clément, l'ordre de se rendre dans la Transalpine et d'y prêcher l'Évangile. Telle est la tradition des auteurs grecs constamment adoptée par les Églises de l'Orient, et confirmée par la haute autorité du bréviaire romain (1) : elle n'est point d'ac-

(1) Voir trois Vies de saint Denys l'Aréopagite par des auteurs grecs, savoir : l'une, de saint Méthodius, patriarche de Constantinople, né vers la fin du huitième siècle, et mort en 847 ; l'autre, de Michel Syngelle ou Syncelle, prêtre de Jérusalem, contemporain de saint Méthodius ; la troisième, de Siméon, érudit et personnage considérable du dixième siècle. A ces écrits, on peut ajouter l'abrégé qu'en donne le Grec Nicé-

cord avec l'opinion généralement accréditée en France, qui attribue à l'Église de Lyon la gloire d'être la plus ancienne parmi les Églises de cet empire.

Quoi qu'il en soit, le martyr de saint Pothin et de ses compagnons, accompli sous le règne de Marc-Aurèle, est l'une des pages les plus illustres des annales du christianisme dans les Gaules. Saint Pothin et saint Irénée, qui avait partagé ses travaux apostoliques, avaient été disciples de saint Polycarpe, lui-même disciple de saint Jean l'Évangéliste : l'un et l'autre n'avaient donc connu entre eux et le disciple bien-aimé de Jésus-Christ qu'un seul témoignage, qu'un seul intermédiaire, et c'était le glorieux évêque-martyr de Smyrne : l'Église de Lyon est justement fière d'avoir été fondée par de tels hommes.

Cette Église et celle de Vienne se recrutèrent, dès leur origine, dans toutes les classes de la société, mais spécialement parmi les pauvres : de zélés coopérateurs avaient suivi saint Pothin et saint Irénée des villes de l'Asie Mineure, et leur dévouement avait

phore, dans son *Histoire ecclésiastique*. M. l'abbé Rohrbacher, qui a publié de si vastes travaux sur les annales de l'Église catholique, n'hésite pas à adopter la tradition qui de saint Denys l'Aréopagite et de saint Denys, premier évêque de Paris, ne fait qu'un seul et même personnage. L'opinion contraire est généralement reçue en France, à ce point que l'on y range, au nombre des hardiesses historiques, la tradition basée sur les annalistes grecs et sur le bréviaire romain. Le bréviaire de Paris place la fête de saint Denys l'Aréopagite au 3 octobre, et celle de saint Denys, évêque de Lutèce, du même mois. Nous n'avons pas autorité pour résoudre une question entourée de difficultés si grandes, mais nous inclinons à accepter, bien qu'elle semble nouvelle en France, l'hypothèse qui de saint Denys l'Aréopagite, lequel vivait au premier siècle de l'ère chrétienne, fait l'un des plus illustres apôtres de la Gaule.



développé les progrès de cette pieuse propagande catholique ; c'étaient Attale de Pergame, Alexandre le Phrygien, un chrétien nommé Alcibiade, et plusieurs femmes, parmi lesquelles on remarquait Elpis, Bibliade ou Biblis, Trophime et Gammite. Durant dix-sept années, leurs exhortations, leurs prières, leur ardente charité avaient porté des fruits, et multiplié à Vienne et à Lyon les membres fidèles de l'Église de Jésus-Christ : et d'abord ils avaient eu à lutter contre les progrès naissants de l'hérésie des montanistes ; plus tard, le peuple ignorant les avait confondus avec les gnostiques, secte infâme, dont les perverses doctrines avaient été importées en Gaule. De plus sanglantes épreuves les avaient enfin élevés dans le ciel au nombre des intercesseurs et des martyrs. L'un d'eux toutefois, et le plus illustre par la piété et la science, saint Irénée, avait été envoyé à Rome, chargé d'une mission contre l'hérésie ; et, pour le moment, il avait échappé à la rage des persécuteurs. Plus tard, il eut à son tour la gloire du martyr.

Rien de plus touchant que le récit des généreux combats qu'endurèrent ces athlètes chrétiens : plusieurs d'entre eux qui survécurent à la persécution en transmirent les détails à leurs frères d'Asie et de Phrygie, dans une lettre fameuse que nous a conservée l'historien Eusèbe. « Jamais, disaient-ils, nos paroles ne pourront exprimer, ni aucune plume ne pourra dépeindre, la rigueur de la persécution, la rage des gentils contre les saints, la cruauté des supplices que les martyrs ont endurés avec constance... On commença par nous interdire, non-seulement l'entrée des

édifices, des bains et des forum; bientôt on nous interdit de paraître en aucun lieu. La grâce de Dieu combattit pour nous; elle délivra les plus faibles du combat (1), et y exposa des hommes qui, par leur courage, paraissaient capables de soutenir tous les efforts de l'ennemi... Ceux-ci commencèrent par supporter généreusement tout ce que l'on peut endurer d'une populace insolente, les outrages, les spoliations, les emprisonnements, les coups de pierre, et tous les excès auxquels peut se porter une barbare multitude... Ensuite, ayant été traînés au forum, ils furent interrogés devant tout le peuple par le tribun et les magistrats : ils confessèrent la foi, et furent jetés en prison jusqu'à l'arrivée du gouverneur (2). » Les pieux confesseurs racontaient ensuite les premiers tourments qu'il leur fallut endurer, et la sainte hardiesse de l'un d'entre eux, Veltius Epagathus, qui prit la défense de ses frères, et eut l'honneur d'être arrêté comme eux et de partager leurs travaux. « Ceux d'entre nous, disaient-ils, qui furent interrogés sur la religion, la confessèrent avec courage, et on les resserra étroitement jusqu'à l'arrivée du président, que l'on attendait. Quelques jours après, le président étant venu à Lyon, les fit amener à son tribunal; et ce juge passionné les traita avec tant de dureté, qu'un jeune homme nommé Epagathus, qui se trouva présent, ne put s'empêcher de témoigner son indignation. Il était chrétien, et brû-

(1) Les chrétiens de Lyon veulent sans doute dire que plusieurs de leurs frères réussirent à se soustraire par la fuite aux supplices qu'ils n'auraient pu endurer.

(2) On croit que c'était Septime Sévère.

lait d'un ardent amour pour Dieu, et d'une charité toute simple pour le prochain. Ses mœurs étaient pures et sa vie austère, quoiqu'il fût encore dans l'âge des passions. Il marchait dans la voie du Seigneur, et accomplissait ses préceptes, toujours prêt à servir Dieu, l'Église et le prochain, toujours animé du zèle de la gloire de son Maître, toujours rempli de ferveur pour le salut de ses frères. Il demanda donc qu'il lui fût permis de dire un mot pour défendre l'innocence des chrétiens, s'efforçant de montrer que l'accusation d'impiété et d'irréligion dont on les chargeait n'était qu'une pure calomnie; mais il s'éleva à l'instant contre lui mille voix autour du tribunal. Le juge de son côté, piqué de la demande qu'il avait faite de parler en faveur des accusés, lui demanda s'il était chrétien. Épagathus le confessa à haute voix; et à l'heure même il fut mis au rang des martyrs. Le juge lui donna par raillerie le nom glorieux d'*Avocat des chrétiens*, faisant, sans y penser, son éloge d'un seul mot. Son exemple anima les autres chrétiens, qui se déclaraient hautement pour tels, et qui firent, avec une joie qui éclatait sur leur visage et dans le son de leur voix, la confession publique des martyrs. Cependant on avait donné ordre de se saisir du bienheureux Pothin, évêque de Lyon, qui, dans un corps cassé de vieillesse, faisait paraître les sentiments d'une âme jeune et vigoureuse; il était porté par des soldats, qui le mirent au pied du tribunal. Le peuple le suivit en le chargeant d'opprobres. Le vieillard rendit alors un illustre témoignage à la divinité de son Maître; car le président lui ayant demandé quel était le

Dieu des chrétiens : « Vous le connaîtrez, lui répondit le saint évêque, si vous en êtes digne. » Aussitôt il fut arraché de ce lieu, traîné avec violence, et accablé de coups : ceux qui étaient près du pieux confesseur le frappaient des pieds et des mains ; ceux qui en étaient plus éloignés lui jetaient tout ce qu'ils pouvaient rencontrer, sans respect pour son âge. Tous auraient cru commettre une grande impiété, s'ils eussent manqué à insulter l'ennemi de leurs dieux. On le tira à demi mort des mains de ces furieux, et on le jeta dans une prison, où il expira deux jours après. » Les martyrs de Lyon disent combien fut vive leur douleur lorsque dix d'entre eux, épouvantés par la rigueur des tourments, eurent le malheur de succomber et de renier leur foi ; ils ajoutent : « Comme on emprisonnait chaque jour ceux que la Providence avait jugés dignes de remplacer leurs frères qui étaient tombés, on arrêta les personnes les plus distinguées, et les plus fermes soutiens des Églises de Lyon et de Vienne : le président ayant ordonné qu'on nous cherchât tous, on se saisit même de plusieurs de nos esclaves païens. Ces êtres serviles, craignant les supplices qu'ils voyaient souffrir aux saints, et excités par la malice du démon et des soldats, nous accusaient des repas cruels de Thyeste, des amours incestueux d'Œdipe, et d'autres crimes si énormes que nous n'osons les rapporter, ni croire qu'il se soit trouvé jamais des hommes assez méchants pour les commettre. Ces dispositions ayant été répandues dans le public, les païens se déchainèrent contre nous comme autant de bêtes féroces. Ceux mêmes à qui la parenté avait ins-



piré quelque modération à notre égard, ne gardèrent plus de mesure. Ainsi s'accomplissait la prédiction du Seigneur : *Un temps viendra que quiconque vous fera périr, s'imaginera rendre un culte à Dieu.* »

On fit endurer aux martyrs des tourments si atroces, que nulle expression ne peut les rendre : la fureur du peuple, du gouverneur et des soldats s'acharna particulièrement contre Sanctus, diacre de Vienne ; contre Maturus, néophyte ; contre Attale de Pergame et contre Blandine, jeune esclave, dont le nom traversera les siècles, entouré d'une consolante et glorieuse auréole. Sa maîtresse était du nombre des martyrs, et craignait, à cause de la faiblesse de cette enfant, qu'elle ne pût confesser la foi dans les supplices. Cependant Blandine montra tant de courage, que du matin jusqu'au soir les bourreaux se fatiguèrent à la tourmenter, et qu'après lui avoir fait subir tous les genres de tortures, ils s'avouèrent vaincus, ne pouvant comprendre qu'elle respirât encore dans un corps déchiré de toutes parts. Pour la sainte martyre, elle reprenait de nouvelles forces en glorifiant Dieu, et en répétant avec énergie : « Je suis chrétienne ! Il ne se commet point de mal parmi nous. » Le diacre Sanctus souffrit de son côté, avec un courage inouï, tous les supplices que les bourreaux imaginèrent dans le but d'arracher de lui un désaveu. On lui demanda son nom, sa ville, son pays, s'il était libre ou esclave, et il ne voulut répondre que ces mots : « Je suis chrétien ! » confessant ce titre comme son nom, sa patrie, sa condition, son existence tout entière. Torturé une première fois, il souffrit, sans

même changer de posture, que sa chair fût consumée par des lames de cuivre rougies au feu. Quelques jours après, les bourreaux eurent la férocité de recommencer cette épreuve; mais (miracle attesté par les témoins oculaires) le corps du martyr, défiguré, à demi brûlé, disloqué, reprit sa première forme, et reparut sain et sauf. Les païens, au lieu de reconnaître à ce prodige l'intervention du Dieu tout-puissant, tournèrent leur fureur contre Biblis, jeune grecque qui, épouvantée par le spectacle des tourments, avait renoncé à la foi. On espérait qu'en lui infligeant des tortures, elle révélerait les prétendus crimes dont on accusait les chrétiens. Pour la gloire de Jésus-Christ et de son Église, Biblis, déchirée par les victimes, confessa de nouveau qu'elle était chrétienne, et expia le moment de faiblesse qui l'avait portée à abjurer.

On vit alors, disent les religieux auteurs du récit que nous abrégeons, on vit un effet bien singulier et bien miraculeux de la miséricorde du Seigneur : « Ceux qui avaient apostasié étaient gardés dans le même cachot que les confesseurs, car leur apostasie ne leur avait servi de rien : tandis que ceux qui avaient confessé la foi n'étaient détenus que comme chrétiens, les apostats restaient en prison, non sous ce chef d'accusation, mais parce qu'on leur imputait d'être des scélérats et des homicides. Ces malheureux avaient donc beaucoup plus à souffrir que leurs compagnons : en effet, l'attente du martyre, l'espérance des promesses, la charité de Jésus-Christ, l'Esprit du Père, remplissaient de joie les saints confesseurs ; mais les

apostats étaient tellement bourrelés par les remords de leur conscience, que, quand ils paraissaient devant le peuple, on les distinguait à leur air triste et consterné. On voyait une sainte joie briller sur les traits des chrétiens ; ils étaient parés de leurs chaînes comme une épouse est parée de ses ornements ; et ils exhalaient une odeur si douce, que quelques-uns s'imaginaient qu'ils s'étaient oints d'un parfum précieux. Pour les autres, ils étaient tristes, abattus, défigurés ; les païens même leur insultaient comme à des lâches ; et parce qu'ils avaient renoncé à l'ineffable, au glorieux titre de chrétiens, on ne leur donnait plus que le nom d'homicides. »

Déjà plusieurs sentences capitales avaient été prononcées : le jour de la célébration des jeux publics approchant, plusieurs chrétiens, condamnés à périr, furent destinés à être déchirés par les bêtes de l'amphithéâtre ; de ce nombre furent Sanctus, Maturus, Blandine, et Attale. Les deux premiers virent d'abord se renouveler toutes les tortures qu'ils avaient déjà courageusement endurées : on les battit de verges, on les abandonna aux morsures des bêtes, on les fit asseoir sur la chaise de fer rougie au feu ; et tandis que leur chair brûlée exhalait une odeur insupportable, les spectateurs redoublaient de furie et les bourreaux de férocité. On ne put obtenir de Sanctus d'autre confession que l'admirable parole qu'il avait déjà fait entendre : et comme, après un jour entier passé dans les tourments, l'un et l'autre respiraient encore, les païens terminèrent enfin leur supplice en les égorgeant. Ils suspendirent ensuite Blandine à un poteau, pour être

dévorée par les bêtes. Comme elle y était attachée en forme de croix, et qu'elle priait avec beaucoup de ferveur, elle remplissait de courage les autres martyrs, à qui son supplice rappelait celui de Jésus-Christ. Cependant aucune bête n'ayant osé toucher la jeune martyre, elle fut reconduite dans son cachot, et réservée à d'autres épreuves. Pour Attale, il entra avec une sainte assurance dans l'arène : on lui fit faire le tour de l'amphithéâtre avec un écriteau devant lui, sur lequel étaient tracés ces mots : « C'est Attale le chrétien. » Le peuple demandait à grands cris son supplice ; mais le gouverneur, ayant appris qu'il était citoyen romain, le fit emprisonner de nouveau, et écrivit à l'empereur pour lui demander des ordres.

En attendant la réponse de Marc-Aurèle, les confesseurs et les martyrs, renfermés dans leurs fétides cachots, entreprirent de ramener à la grâce ceux de leurs compagnons qui avaient renié le nom de chrétiens. Pour emprunter leur langage, *les vivants rendirent la vie aux morts* : ces derniers furent bientôt en état de réparer leur faute par une confession publique et solennelle de religion ; la et ce fut sur ces entrefaites que parvint à Lyon le rescrit impérial touchant les chrétiens.

Ce Marc-Aurèle que les philosophes inscrivent sur leurs registres et qu'ils proposent en modèle à la sagesse humaine, cet hypocrite de modération et de vertu ordonnait de mettre à mort tous ceux des Églises de Lyon et de Vienne qui persisteraient à confesser Jésus-Christ. En exécution de cette sentence, le gouverneur choisit un jour de grande solennité. Étant



donc monté sur son tribunal, au milieu de la place publique, il fit amener devant lui les martyrs, pour les juger une dernière fois et pour les envoyer au supplice. Il interrogea d'abord ceux qui étaient demeurés fermes dans la foi, condamnant les citoyens romains à avoir la tête tranchée, et les autres à être exposés aux bêtes. Grande fut alors la gloire que remporta l'Église, par la généreuse conduite de ceux dont elle avait déploré la chute. Ils furent interrogés à part, comme par forme, et pour être immédiatement renvoyés absous : mais, à la stupéfaction des idolâtres, ces accusés se déclarèrent publiquement chrétiens, et furent mis au nombre des martyrs. Quelques hommes faibles, qui par leur conduite déréglée avaient déjà renié la religion qu'ils professaient, se montrèrent indignes de la couronne des saints, et obtinrent une grâce honteuse.

Durant l'interrogatoire, Alexandre le Phrygien, médecin de profession, qui depuis longtemps résidait dans les Gaules, se tenait près du tribunal, exhortant par signes et par gestes les accusés à confesser généreusement la foi. Le peuple s'en aperçut, et fit entendre des clameurs. Le gouverneur ayant fait comparaître Alexandre, l'interrogea, et ce courageux apôtre répondit : « Je suis chrétien. » Sur-le-champ il fut condamné aux bêtes. Le lendemain, il entra dans l'amphithéâtre avec Attale, que le gouverneur, pour complaire au peuple, abandonna à ce supplice, quoique citoyen romain. L'un et l'autre souffrirent d'épouvantables tourments avant d'expirer. Alexandre ne laissa échapper aucune plainte ni même aucune parole, mais

s'entretint toujours intérieurement avec Dieu. Or Attale, pendant qu'il endurait le supplice de la chaise de fer rougie au feu, invita le peuple à comparer la conduite des païens ordonnateurs de ces tortures, avec celle de ces chrétiens qu'on accusait de manger la chair humaine. Enfin, quand ils eurent tous obtenu la palme des martyrs, et le dernier jour des spectacles, on fit paraître dans l'amphithéâtre l'esclave Blandine, et un enfant de quinze ans, nommé Ponticus. Tous les jours on les avait conduits sur le lieu des supplices, afin de les intimider et d'obtenir d'eux une abjuration. Comme ils demeuraient inébranlables dans la foi, on les fit passer par tous les genres de tourments que put inventer la rage des bourreaux; mais leur constance fut invincible. Ponticus, animé par sa sœur en Jésus-Christ, qui l'exhortait et le fortifiait à la vue des païens, rendit le premier à Dieu son âme généreuse, et entra glorieux dans le ciel. La bienheureuse Blandine respirait encore, et la joie éclatait sur son visage. Après qu'elle eut souffert les fouets, les morsures des bêtes, la chaise de fer, on l'enferma dans un filet, et on la présenta à un taureau qui la jeta plusieurs fois en l'air, sans que la sainte martyre cessât de prier Jésus-Christ et de le confesser. A la fin les païens l'égorèrent, s'avouant vaincus par l'héroïsme de cette victime. Quand ces sanglants sacrifices furent accomplis, les persécuteurs voulurent priver les chrétiens de la consolation qu'ils pouvaient trouver à recueillir les reliques des martyrs; et, après avoir exposé durant six jours les corps de ces bienheureux aux outrages de la multitude, ils les

brûlèrent, et en jetèrent les cendres dans le Rhône. Les citoyens romains qui furent décapités étaient au nombre de vingt-quatre, et périrent sur la place de l'Athenæum, contiguë à l'autel Auguste. Telles furent les épreuves d'impérissable souvenir qui signalèrent l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules.

Les témoins vivants et les victimes des persécutions des Églises de Lyon et de Vienne ne nous ont transmis que les noms de quarante-huit martyrs ; mais il y en eut d'autres en bien plus grand nombre, que Dieu seul connut, et qui subirent le même sort. D'autres chrétiens de Lyon, après avoir réussi pendant quelque temps à se soustraire à la rage des bourreaux, tombèrent au pouvoir des proconsuls romains, et furent envoyés au supplice : parmi eux nous citerons saint Marcel et saint Valérien, qui souffrirent le martyre, le premier à Tournus, l'autre à Châlon-sur-Saône. Deux jeunes chrétiens, Épipode et Alexandre, qui s'étaient cachés dans un village voisin de Lyon, chez une pauvre veuve, furent découverts, traduits devant les juges, et condamnés à périr dans les tourments. Héraclius, personnage consulaire, s'était rendu à Augustodunum (Autun) pour y rechercher les chrétiens et les livrer aux supplices. On conduisit devant son tribunal un jeune homme issu d'une famille noble, et déjà renommé par la pureté de ses mœurs et l'étendue de ses connaissances ; on l'appelait Symphorien, et on l'accusait d'avoir refusé d'adorer Cybèle. « Qui es-tu ? » « lui dit le juge. Il répondit : Je suis chrétien. — Pourquoi, ajouta Héraclius, refuses-tu d'adorer

la mère des dieux? » Symphorien s'écria qu'au lieu de rendre un culte à l'idole du démon, il était prêt à la briser à coups de marteau. Héraclius lui demanda s'il ignorait les ordonnances des empereurs touchant les chrétiens; et comme Symphorien, après avoir entendu lire ces ordonnances, persista à confesser la foi et à détester les superstitions païennes, le juge le fit battre de verges et conduire en prison; peu de jours après, on le fit comparaître de nouveau devant le tribunal, et il confirma généreusement ses premières réponses: ce que voyant Héraclius, il le condamna à perdre la vie par le supplice du glaive. Tandis qu'on le menait à la mort en dehors de la ville, sa mère lui cria, du haut des murailles: « Mon fils, mon cher fils Symphorien, souviens-toi du Dieu vivant, arme-toi de constance... En échange de la vie périssable, tu vas recevoir la vie éternelle. » Peu d'instants après, cette promesse fut accomplie, et Symphorien eut la gloire de verser son sang pour la foi.

A la mort de Marc-Aurèle les chrétiens respirèrent un moment dans les Gaules, et ce fut alors que saint Irénée remplaça le vénérable Pothin sur le siège de Lyon. Si les bourreaux étaient désarmés, d'autres ennemis, plus redoutables peut-être, menaçaient les fidèles adorateurs de Jésus-Christ; et il est à remarquer que cette époque fut tristement fertile en hérésiarques. Les plus dangereux, les gnostiques, séduisirent un grand nombre d'âmes par l'attrait d'une doctrine qui admettait les excès du libertinage et de la débauche comme les pratiques d'un culte. Saint Irénée, illustre par la science autant que par la piété, entreprit de



confondre ces sectaires et de dévoiler leurs infâmes pièges. Cette tâche était d'autant plus difficile que l'hérésie des gnostiques se rattachait aux systèmes religieux des Égyptiens, des Chaldéens et des Perses, et qu'il fallait approfondir des questions complètement étrangères aux cosmogonies de la Grèce et de Rome. Saint Irénée, digne d'être mis au nombre des Pères, proclama en face de l'erreur l'unité merveilleuse et la mission de la religion catholique : « La voix de l'Église, dit-il, retentit dans tout l'univers, enseignant à tous la même foi au même Père, à son même Fils incarné, et au même Esprit saint ; publiant les mêmes préceptes, établissant la même hiérarchie, annonçant le même avènement du Seigneur, promettant le même salut à tout ce qui est l'homme, à l'âme et au corps. Partout elle prêche la même voie du salut, et sa prédication est vraie, uniforme et constante : c'est à elle que Dieu a communiqué sa lumière ; c'est elle, ce mystérieux candélabre à sept branches, qui répand la lumière du Christ aux portes, à l'entrée, à la sortie, sur les routes et sur les places des villes. Elle est dans le monde ce qu'était autrefois l'Éden, le paradis de délices : c'est dans son sein qu'il faut se réfugier, c'est là qu'il faut se nourrir des divines Écritures... Où est l'Église, là est l'Esprit de Dieu, source de lumières, de sainteté et de vie ; où est l'Esprit de Dieu, là est l'Église, là sont les grâces (1). » Ailleurs saint Irénée oppose aux hérésies naissantes l'irrési-

(1) Saint Irénée, manifestation et réfutation de la Gnose, lib. V, cap. 20, et lib. V, cap. 18.

tible vérité que nos pontifes et nos conciles opposent encore et opposeront toujours aux hérésies actuelles et à celles qui naîtront ; il s'exprime ainsi : « Pour confondre tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, par attachement à leurs propres idées, par vaine gloire, par aveuglement ou par malice, font des assemblées illégitimes (1), il nous suffira de leur indiquer la tradition et la foi que la plus grande, la plus ancienne de toutes les Églises, l'Église connue du monde entier, l'Église romaine, fondée par les deux glorieux apôtres Pierre et Paul, a reçues de ces mêmes apôtres, annoncées aux hommes et transmises jusqu'à nous par la succession de ses évêques. C'est avec cette Église, à cause de sa plus puissante principauté, que doivent nécessairement s'unir et s'accorder toutes les Églises, c'est-à-dire tous les fidèles, quelque part qu'ils soient ; et c'est en elle et par elle que les fidèles de tous les pays ont conservé toujours (*semper*) la tradition des apôtres (2). » On croirait lire une page de Bossuet, une déclaration des synodes contemporains. L'Église n'a changé ni de langage ni de doctrine : ce qu'elle croit, elle l'a toujours cru ; elle est immuable autant qu'impérissable.

L'an de Jésus-Christ 202, saint Irénée, après avoir propagé la foi dans les Gaules, subit à son tour le martyre, et presque tout son peuple fut enveloppé dans la même persécution. Une ancienne inscription, existant encore à Lyon, porte à dix-neuf mille le

(1) C'est-à-dire établissent de prétendues Églises à côté de l'Église catholique.

(2) Saint Irénée, lib. III, cap. 3, n. 2.

nombre de ceux qui périrent alors en confessant le Sauveur; et dans cette multitude glorieuse ne figurent pas les enfants et les femmes. Le sang des martyrs coulait par ruisseaux dans les rues. Durant le pontificat d'Irénée, et par les ordres de ce saint, des hommes apostoliques se répandirent dans les provinces gauloises, et y portèrent la lumière de l'Évangile; ce furent, à Besançon, saint Ferrution et saint Ferréol; à Valence, saint Félix, saint Fortunat et saint Achillée, le premier prêtre, les deux autres diacres.

Les uns et les autres scellèrent de leur sang la consolante mission qui leur avait été donnée. Vers le même temps périt à Divio (Dijon) saint Benignus; avant lui, deux de ses compagnons, Andoche et Thyrsus avaient souffert le martyre à Sedolocum (Saulieu); et bientôt on apprit que le sous-diacre saint Andéol avait eu le même bonheur, non loin de Carpentoracte, à Bergoïata, près du Rhône.

Le christianisme ne se développait encore que lentement dans les Gaules, bien que cette terre fût arrosée par le sang des martyrs : des hommes apostoliques furent envoyés dans ce pays par le chef des fidèles, soit pour établir de nouvelles églises, soit pour prêcher l'Évangile en face du monde romain et des persécuteurs. On rapporte communément au troisième siècle de l'ère chrétienne la mission qu'eurent à remplir plusieurs évêques, et qui porta tant de fruits : je veux parler des travaux de l'évêque saint Paul à Narbonne, et des prédications de saint Trophime à Arles, de saint Saturnin à Toulouse, de

saint Gatien à Tours, de saint Martial à Limoges, de saint Strémonius chez les Arvernes, et de saint Denys à Lutèce, s'il est vrai, nonobstant les autorités contraires, que ce dernier saint ne doive point être confondu avec saint Denys l'Aréopagite, dont le martyre eut lieu au second siècle, et sous l'empereur Adrien. Notre devoir était de consigner ici cette grande et respectable tradition, et de faire la part de l'histoire en ne laissant sous silence aucune opinion sérieuse.

Saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, ayant refusé de sacrifier aux idoles, fut attaché par les pieds à une corde que traînait un taureau, et eut la tête brisée sur les marches de l'édifice qui porte encore aujourd'hui le nom de Capitole. C'était alors le lieu où les habitants de Toulouse tenaient leurs assemblées, et adoraient Jupiter et Minerve, protectrice de leur ville. L'évêque Saturnin avait élevé, non loin de ce temple, une humble église destinée aux réunions de son petit troupeau; et comme il passait chaque jour devant les autels de Jupiter sans s'abaisser à des marques de respect, on avait reconnu en lui un chrétien. Bientôt après, les oracles du Capitole toulousain devinrent muets; le démon, vaincu par le voisinage de l'oratoire où s'assemblaient les fidèles, cessa de parler; et les prêtres païens, consternés, déclarèrent au peuple que l'évêque Saturnin était la cause de ce prodige, et, que pour apaiser les dieux, il fallait leur offrir une victime solennelle. Au jour marqué pour ce sacrifice, Saturnin ayant repoussé avec horreur la proposition qui lui fut faite d'y



prendre part, avait été condamné à périr, et son sang, répandu sur les pavés et sur les chemins, avait été comme la glorieuse semence qui enfanta tant de fidèles et de confesseurs dont s'honore l'Église de Toulouse. Strémonius et Martial échappèrent aux persécuteurs, et cependant Dieu bénit leurs travaux, qui donnèrent naissance aux Églises d'Auvergne, du Gévaudan, du Velai, du Limousin, aussi bien qu'à celles de Périgueux et de Saintes. Vers le même temps commencèrent, au milieu de la pauvreté et des persécutions, les Églises de Nevers et de Bourges. Saint Gatien, après beaucoup de souffrances, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ : saint Denys souffrit le martyre, avec ses compagnons saint Rustique et saint Éleuthère, sur une colline qui s'élevait au nord de Lutèce, et qui de nos jours est appelée Montmartre (Mont des Martyrs) : c'était le lieu où l'on exécutait les criminels. Saint Front, juif de naissance, et l'un des disciples de saint Pierre, vint dans les Gaules, selon la légende, avec un prêtre nommé George, qui mourut au début de sa mission, et que saint Front ressuscita miraculeusement. Comme ils étaient tous deux cachés chez une pieuse femme du Puy-en-Velai qui leur avait donné l'hospitalité, celle-ci vit en songe une reine magnifique, entourée d'anges, et assise au sommet de la montagne ; étonnée et ravie, elle l'interrogea : « Je suis, répondit la jeune femme, la reine « du ciel et de la terre, et je veille sur Front et George, « disciples du Christ. » Les deux hommes de Dieu, ayant ouï le récit de cette vision, comprirent que le sommet de la montagne du Puy serait un jour consa-

cré : ils le firent entourer d'une haie, et ce fut là que, longtemps après, on éleva l'une de nos plus augustes basiliques. Saint Front fonda des églises et établit la hiérarchie ecclésiastique dans plusieurs cités ; les légendes racontent qu'il délivra le pays des Arvernes d'un dragon terrible : une fontaine, située aujourd'hui près de Montluçon, porte le nom de cet apôtre de la Gaule, et permet de suivre la trace de ses pèlerinages. Son nom est resté populaire dans la vallée de la Dordogne, et sa mémoire est l'objet d'un culte particulier dans le Périgord. Ainsi le christianisme étendait ses conquêtes chez les populations gallo-romaines en présence du paganisme protégé par les empereurs, et en face des superstitions druidiques, d'autant plus haineuses et sauvages qu'elles étaient réduites à des pratiques mystérieuses et à des observances clandestines. L'œuvre de Dieu s'accomplissait. Vers le milieu du troisième siècle, la Gaule chrétienne luttait courageusement contre les bourreaux, et les disciples de Jésus-Christ prenaient, au prix de leur sang, possession de ce territoire. En ce temps-là, Pérégrinus prêchait la foi à Auxerre, Sixte et Timothée à Reims, Crispinus et Crispinianus à Soissons, Julien au Mans, Quintinus (saint Quentin) chez les Véromandes, Sabinianus (saint Savinien) à Sens, Adventus à Chartres. Insensiblement le christianisme étendit ses rameaux à Autun, à Besançon, à Dijon, à Langres, à Châlons, à Toul, à Metz, à Trèves, à Strasbourg, et partout il eut ses confesseurs et ses martyrs. Vers le même temps saint Patroclès souffrit à Troyes, et expira chargé de chaînes rougies au feu.

Une assemblée chrétienne présidée par le prêtre Priscus fut surprise à Tociacum (Toussy-sur-Yonne), et ceux qui la composaient furent égorgés par les soldats romains. Alors, aussi la religion chrétienne, propagée par des captifs et par des apôtres volontaires, commençait à apparaître chez les Germains, chez les Goths et chez les Sarmates : le monde nouveau se manifestait pour ceux qui avaient le don de discerner sa grandeur future dans l'humilité de ses origines. Le christianisme avait d'ailleurs à combattre de plus redoutables ennemis que les Césars et les bourreaux. De nombreuses sectes s'agitaient dans son sein, et cherchaient à corrompre ses enseignements et ses dogmes, et il leur opposait, avec une infatigable persévérance, les témoignages et les écrits de ses défenseurs les plus illustres. Qu'est-il besoin de mentionner ici les noms d'Origène, de saint Justin, de saint Cyprien, de saint Denys d'Alexandrie, de Grégoire le Thaumaturge, de saint Hippolyte, de Caius, de Clément, de Pantène, et celui de Tertullien lui-même, bien que la chute de cet homme attrista l'Église, qu'il avait d'abord servie et consolée. Ces noms, ces luttes et ces travaux appartiennent à une autre histoire.

Caligula, après avoir promené sa fureur dans tout l'univers, venait enfin de périr, assassiné par ordre d'Opilius Macrin, préfet du prétoire, et l'une de ses victimes désignées (an de J.-C. 217) : les soldats qui disposaient de l'empire élevèrent sur le trône Macrin, qui ne fit que passer, et dont le successeur fut Antonin, surnommé Élagabale. Encore adolescent, le nouveau maître du monde païen était un honteux

et abominable prodige de débauche et d'infamie ; et le nom qu'il a laissé dans l'histoire serait un affront que ne mériteraient pas les souverains les plus dissolus. Voilà sous quelles loisse courbait la société antique, si glorieuse de sa fausse sagesse et si vaine de sa prétendue civilisation ; tandis qu'elle condamnait aux bêtes du cirque, aux ongles de fer et aux chevalets ceux qui cherchaient à la régénérer, et à la faire revivre dans le sang d'un Dieu fait homme. Cependant l'excès du mal engendra une courte réaction, et le christianisme aussi bien que la Gaule respirèrent un moment sous le règne d'Alexandre Sévère (221) : les provinces, délivrées des impôts excessifs inventés par Caracalla, jouirent pendant treize années d'une prospérité depuis longtemps inconnue ; la dignité et la liberté du sénat furent rétablies ; l'administration civile, confiée à des mains honnêtes, fut réformée et améliorée. Un autre progrès était bien plus désirable, c'était le rétablissement de la discipline militaire. Le jeune empereur y dévoua sa vie, et succomba à la tâche (235). Le tyran Maximin, qui lui succéda, fut en horreur à son peuple, et ne tarda pas à périr avec son fils de la main des soldats (238) ; les deux premiers Gordiens moururent en Afrique ; Maxime et Balbin, qui surgirent ensuite, furent massacrés ; le troisième Gordien, dont on proclamait les vertus et l'innocence, périt de la main de Philippe (244), qui, à son tour, fut assassiné. Décius ou Dèce, qui lui succéda, fut tué par la trahison de Gallus, et l'empire eut à subir, l'un après l'autre, Émilien, Valérien et Gallien (251—268). Toute cette période ne présente qu'une suite non in-



terrompue de calamités et de confusion : l'empire romain, attaqué de toutes parts, éprouvait à la fois la fureur des barbares du dehors et l'ambition cruelle des usurpateurs domestiques. Le monde païen s'écroulait sur sa base, pendant que l'Église poussait çà et là, à travers les ruines et le sang, des rameaux verts et vigoureux, révélant les approches d'un grand ordre social.

Déjà, en effet, avait apparu du côté du nord et de l'orient l'élément nouveau qui devait, en couvrant de cendres et de décombres l'héritage de César et d'Auguste, venger la nationalité gauloise opprimée, et dissoudre l'immense faisceau de la domination romaine : je veux parler des barbares d'Europe et d'Asie, et particulièrement des races germaniques.



## CHAPITRE VII.

### La Germanie et les Francs.

Entre la Baltique et le Danube, de la mer Noire à la mer Caspienne, et de la mer Caspienne aux mers alors inconnues qui bornent l'Asie orientale, s'étendaient d'immenses régions qu'on aurait pu désigner sous le nom de réservoirs d'hommes, et qui, peuplées avant l'ère où l'histoire commence, n'avaient cessé de déverser sur le Sud et sur l'Occident des multitudes d'émigrants ou de hordes à demi sauvages, marchant au hasard vers le soleil et le pain, et donnant naissance à de futurs empires partout où se dressaient leurs tentes. La Grèce, l'Italie, l'Hispanie, la Bretagne, la Gaule avaient eu pour aborigènes de semblables races; et tant que leurs peuples ne s'étaient point trouvés assez forts pour se maintenir sur leur territoire et en fermer les barrières à tout colon du dehors, de nouvelles couches de populations s'étaient superposées l'une après l'autre sur le sol, et y avaient reçu droit de bourgeoisie. C'était là comme une grande loi providentielle que toute société devait subir une condition de rajeunissement presque inévitable, et qui n'est pas tellement effacée de l'histoire du genre humain, que nous ne la voyions se manifester de nos jours par

de redoutables symptômes avec d'autres signes et sous d'autres noms.

Les races teutoniques débordaient du côté du Danube et du Rhin ; les races slaves et les Sarmates les refoulaient à leur tour, et, au delà des Sarmates, s'étendaient les Finnois occidentaux et orientaux, les plus reculés de tous les peuples du nord dont le nom eût encore épouvanté le monde romain.

Les races teutoniques, depuis deux ou trois siècles, en contact avec l'Italie et la Gaule, avaient une existence régulière ; elles étaient en possession d'une civilisation réelle, et parfois ne redoutaient point la comparaison avec les peuples soumis au sceptre des empereurs.

Leurs multitudes belliqueuses habitaient les forêts et les marécages de la Germanie, et là, comme une menace éternelle suspendue sur Rome, elles épiaient sans relâche le moment d'envahir l'Italie et la Gaule, et de continuer l'œuvre d'Arminius (Hermann). Jules-César les avait refoulées sur la rive droite du Rhin ; dès le premier siècle de l'ère chrétienne elles avaient reparu plus redoutables, mieux disciplinées, et en état de balancer la fortune de leurs vainqueurs. Elles s'enorgueillissaient du nom de Germains (*Wehr — Mann*, homme de guerre) aussi bien que de celui de Teutons, qu'elles portent encore de nos jours (*Deutschen*).

Au témoignage de l'historien Tacite, les peuples de la Germanie étaient partagés entre trois grandes nations principales : les Hermiones, les Ingewones et les Istewones, descendant toutes du dieu Teutsch (*Tuisto*, *Deutsch*), lui-même fils de la déesse *Hertha*, la Terre, et père de *Mann*, l'homme. Tacite ajoute : « Quelques-

uns, à la faveur des ténèbres de l'antiquité, attribuent un plus grand nombre d'enfants au dieu Tuisto, et les font pères des Marses, des Gambres, des Suèves et des Vandales. Ce sont là, disent-ils, les anciens, les véritables noms. Quant au mot de Germanie, il est très-moderne. Ceux que l'on appelle aujourd'hui Tongriens (*Tungri*), après avoir passé le Rhin et s'être emparé les premiers d'un canton des Gaules, furent appelés Germains : ce nom, donné par crainte à des ennemis victorieux, fut insensiblement adopté par le reste de la nation (1). » Telle est la tradition païenne :

(1) On lit dans Tacite, de *Morib. Germanor.*, c. 2 : *Celebrant carminibus antiquis (quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est) Tuistonem deum terra editum, et filium Mannum, originem gentis conditoresque. Manno tres filios assignant, e quorum nominibus proximi Oceano Ingæwones, medii Herminones, ceteri Istæwones vocentur. Quidam autem licentia vetustatis plures deo ortos, pluresque gentis appellationes, Marsos, Gambrivios, Suevos, Vandalios affirmant : eaque vera et antiqua nomina. Ceterum Germaniæ vocabulum recens et nuper additum : quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint, ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint : ita nationis nomen, non gentis evaluisse paulatim, ut omnes primum a victore ob metum, mox a seipsis invento nomine Germani vocarentur.* » Telle était donc, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, la tradition sur les origines germaniques. La race des Teutons, issue du dieu Tuisto (*Teutsch, Deutsch*) et de la Terre (*Hertha*), ou, pour mieux dire, de leur fils « l'homme » (*Mann*), s'attribuaient ainsi l'honneur d'être la plus ancienne et la plus illustre entre toutes les nations, et revendiquait la gloire d'être autochtone, née du sol même qu'elle peuplait. Quant aux nations descendues de Mann, les Ingewones et les Istewones, il est à remarquer que la terminaison de leurs noms vient du mot germanique *wohnen*, habiter. Or, dans la langue anglo-saxonne, *Inge* est une prairie. *Einge* en islandais et *eng* en suédois, ont cette même signification. Par conséquent les *Ingewones* étaient les habitants des prairies, c'est-à-dire de ce pays plat qui s'étend depuis le bas Rhin jusqu'à l'Elbe. *Ost, East, Ist*, signifient l'Orient : donc les



des notions plus exactes ou du moins plus conformes à la raison ne permettent pas de douter que les Ingewones et les Istewones n'aient emprunté leur nom à la position respective du territoire qu'ils occupaient ; et s'il n'en est point ainsi des Hermiones (fils d'Hermann), on peut croire que ce troisième peuple, l'élite des races germaniques, avait retenu le nom de quelque chef illustre, homme ou demi-dieu, dont il se prétendait descendu. L'étude des principaux mythes du Nord nous confirmerait, au besoin, dans cette opinion (1).

Les peuples de la grande famille des Ingewones, et parmi eux les Frisons, les Chauques, les Cimbres, les Angles, les Jutes et les Teutons proprement dits, habitaient le territoire qui s'étend de l'Oder à la mer du Nord et à la Baltique, en y comprenant la presqu'île danoise ou Chersonèse Cimbrique ; les Her-

*Istewones* étaient les habitants de la Germanie orientale. Quant aux *Hermiones*, Eckard (*de Origine Germanor.*) ne trouve point d'inconvénient à dériver leur nom de quelque prince célèbre, nommé *Hermin*, *Irmin*, *Arminius* ; lequel n'a pu être l'*Arimane* des Perses, comme l'a pensé Leibnitz, non plus que l'*Hermès* des Grecs, etc.

(1) Selon l'*Edda* et la *Heimschringlasaga*, les plus anciens écrits des Islandais, des Norwégiens et des Suédois, l'aîné des Ases (fils sans doute de Mann, cité dans la mythologie grecque à côté d'Asius et de la nymphe Asia), habitait Asgard, en deçà du Don, c'est-à-dire dans le Caucase même, ou près de la mer Noire. C'est là aussi que les Grecs plaçaient l'Asie, ou *pays des Ases*, dans le sens le moins étendu... Or, dans le mythe des peuples septentrionaux, il est dit que le fils de Buri, Boer, eut trois fils, Wile, Wé et Odin, lequel, chassé par les dieux du pays, émigra vers le nord, emmenant avec lui l'élite des guerriers. C'est le même mythe à peu près que celui de Bouddha, identique avec le Wodan des Germains et l'Odin des Scandinaves (Max. de Ring, *Hist. des Germ.*).

miones, les plus puissants parmi les peuples teutoniques, comprenaient dans leur famille plusieurs nations redoutées, telles que les Suèves, les Warnes, les Marcomans, les Hermondures et les Quades : leurs tribus couvraient la plus grande partie du territoire de la Germanie occidentale et centrale, et se répandaient sur les bords du Mein, de la Saale, du Weser et de l'Elbe. Sous le nom d'Istewones étaient compris les Goths (*Gothoni*), les Gépides, les Burgondes, les Vindiles (plus tard appelés Vandales), les Rugiens, les Hérules, les Sicambres, les Usipètes, les Tenchtëres, les Chamaves, les Chérusques, les Cattes, les Longobards (Lombards), les Rugiens, et plusieurs autres nations à demi sauvages, auxquelles s'unirent plus tard les Gètes, les Bastarnes, les Daces, ces derniers ayant une origine slave.

C'est par erreur que Tacite, en parlant des Germains, dit que leur nom était récent à l'époque où il écrivait son histoire. Bien qu'aucun écrivain latin, avant César, n'eût parlé des Germains autrement qu'en désignant les Teutons, une inscription gravée sur le marbre, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, et en l'honneur du consul Marcellus, atteste que ce général avait remporté une victoire sur Viridomar, que l'inscription antique appelle chef des Gaulois et des Germains. Il est vraisemblable que ce dernier nom avait d'abord été donné à une confédération d'origine teutonique établie dans le voisinage du Rhin, et qui, du temps de la Gaule indépendante, fournissait des auxiliaires aux Gaëlo-Kimris et surtout aux Belges. Le nom de Teutons ou de Teutsch était évi-

demment le premier qui eût appartenu à la nation entière; mais il arrivait souvent que, chez un peuple qui se partageait en de nombreuses confédérations ou ligues, des noms particuliers, tels que ceux de Suèves, de Saxons et de Goths, ne tardaient pas à prévaloir, et à faire perdre de vue l'appellation primitive.

En racontant les victoires que remporta César sur Ariowiste, nous avons dit ce qu'étaient alors les hordes qui, de son temps, composaient la grande ligue des Suèves. Moins de deux siècles après, Tacite faisait connaître la situation nouvelle de cette confédération, et les diverses peuplades germaniques qui se groupaient sous ses enseignes; nous devons mentionner ici les détails pleins d'intérêt que fournit cet historien :

« Les Suèves, dit-il, ne sont pas, comme les Cattes ou les Tenchtëres, une seule et unique peuplade. Ils occupent la plus grande partie de la Germanie, et sont divisés en plusieurs nations, dont chacune a conservé son nom, quoiqu'elles reçoivent toutes la dénomination générale de Suèves. Une coutume particulière à ces peuples, c'est de retrousser leurs cheveux, et de les attacher avec un nœud : ainsi se distinguent les Suèves des autres Germains, et, parmi les Suèves, l'homme libre de l'esclave. Si des liaisons de famille avec eux, et souvent le seul esprit d'imitation, ont propagé cet usage dans les autres cités, il est rare, et cesse avec la jeunesse. Chez les Suèves on continue jusqu'à la vieillesse de ramener cette chevelure hérissée, que souvent on lie tout entière au sommet de la tête. Les chefs y mettent quelque re-

cherche : c'est la seule qu'ils connaissent, et celle-là est innocente; leur pensée n'est point d'aimer et d'être aimés; ils ne veulent que se donner une taille plus haute et un air plus terrible : avant d'aller en guerre, ils se parent comme pour les yeux de l'ennemi.

« Les Semnones (1) se disent les plus anciens et les plus nobles des Suèves. La religion du pays fait foi de leur antiquité. Ils ont une forêt *consacrée dès longtemps par les augures de leurs pères et une pieuse terreur*; c'est là qu'à des époques marquées, tous les peuples du même sang se réunissent par députations, et ouvrent, en immolant un homme, les horribles cérémonies d'un culte barbare. Une autre pratique atteste encore leur vénération pour ce bois. Personne n'y entre sans être attaché par un lien, symbole de sa dépendance et hommage public à la puissance du dieu. S'il arrive que l'on tombe, il n'est pas permis de se relever; on sort en se roulant par terre. Tout, dans les superstitions dont ce lieu est l'objet, se rapporte à l'idée que c'est le berceau de la nation; que là réside la divinité souveraine; que hors de là tout est subordonné, et fait pour obéir. La fortune des Semnones donne de l'autorité à cette prétention : ils occupent cent cantons, et cette masse de forces leur persuade qu'ils sont la tête de la nation des Suèves.

« Le titre des Longobards (2), c'est leur petit nom-

(1) Il est difficile de déterminer les limites du vaste pays qu'ils occupaient. Il est certain qu'ils habitaient au moins la Marche de Brandebourg aux environs de Francfort-sur-l'Oder, la Lusace, une portion de la Silésie, etc.

(2) On croit que les Langobards ou Longobards (les Lombards) habitaient alors le Mittelmark, et la partie du territoire de Magdebourg qui



bre, d'autant qu'environnés d'une multitude de cités puissantes, ils trouvent leur sûreté, non dans la soumission, mais dans les combats et l'audace. Viennent ensuite les Reudignes, les Aviones, les Angles, les Varins, les Eudoses, les Suardones et les Nuithones (1), tous protégés par des fleuves ou par des forêts. Ces peuples, pris séparément, n'offrent rien de remarquable. Un usage commun à tous, c'est l'adoration d'Hertha, c'est-à-dire la Terre-Mère. Ils croient qu'elle intervient dans les affaires des hommes, et qu'elle se promène quelquefois au milieu des nations. Dans une île de l'Océan est un bois consacré (2),

est au delà de l'Elbe. Ils passaient pour les plus féroces des Germains : *Longobardi, gens germana ferocitate ferocior*, dit Paterculus.

(1) De ces sept peuples les trois derniers sont entièrement inconnus. Des quatre autres, il n'y a que les Angles dont la demeure soit certaine. Elle était aux environs du Schleswig; et le pays se nomme encore *Anglen*. La ville de *Waren*, dans le Meckelbourg, semble indiquer l'ancienne habitation des Varins. Ce qui paraît hors de doute, c'est que tous les peuples ici mentionnés habitaient une portion de la Poméranie, le Meckelbourg, le Holstein, et une partie du Schleswig.

(2) Cluvier juge que cette île est celle de Rugen. Il nous apprend qu'on y voit une forêt dans laquelle est un lac très-profond, qui fut toujours l'objet de la superstition des peuples. Nous lisons dans la Chronique des Slaves, du prêtre Helmoldus, auteur du XII<sup>e</sup> siècle (l. I, c. 5), que l'île de Rugen était le centre du paganisme dans tout le pays. Quelques missionnaires ayant converti les habitants de cette île, y bâtirent une église sous l'invocation d'un saint martyr, nommé Vitus. Mais les insulaires, retombés dans leurs anciennes erreurs, chassèrent les prêtres chrétiens, firent de l'église un temple, et du martyr un faux dieu, qu'ils adoraient sous le nom de *Zwanthe With*. Cette nouvelle divinité rendait des oracles. On venait la consulter de toutes parts, et chaque année on lui sacrifiait un chrétien.

Ce qui peut faire douter si Tacite parle de l'île de Rugen, c'est qu'il

et dans ce bois un char couvert, dédié à la déesse. Le prêtre seul a le droit d'y toucher; il connaît le moment où la déesse est présente dans ce sanctuaire; elle part traînée par des génisses, et il la suit avec une profonde vénération. Ce sont alors des jours d'allégresse; c'est une fête pour tous les lieux qu'elle daigne visiter et honorer de sa présence. Les guerres sont suspendues, on ne prend point les armes; tout fer est soigneusement enfermé. Ce temps est le seul où ces barbares connaissent, le seul où ils aiment la paix et le repos; il dure jusqu'à ce que la déesse étant rassasiée du commerce des mortels, le même prêtre la rende à son temple. Alors le char et lesvoiles qui le couvrent, et, si on les en croit, la divinité elle-même, sont baignés dans un lac solitaire. Des esclaves s'acquittent de cet office, et aussitôt après le lac les engloutit. De là une religieuse terreur, et une sainte ignorance sur cet objet mystérieux, qu'on ne peut voir sans périr.

« Cette partie de la Suévie s'étend vers le fond de la Germanie. Plus près, en suivant le Danube, se trouve la cité des Hermondures, fidèle à notre empire, et, à ce titre, admise à trafiquer, non sur la rive seule, comme les autres Germains, mais à l'intérieur, et jusque dans la colonie la plus florissante de la Rhétie. Ils passent librement et sans garde partout où ils veulent; et, tandis que nous ne montrons aux autres peuples que nos armes et nos camps, nous ouvrons

nommera bientôt les Ruges, et qu'il ne les compte pas ici entre les peuples voués au culte de la déesse *Ertha* ou *Hertha*.

à celui-ci nos maisons de ville et de campagne, qui n'excitent pas ses désirs. Chez les Hermondures est la source de l'Elbe (1), fleuve célèbre, et jadis connu de nos légions ; on ne fait maintenant qu'en entendre parler.

« Près des Hermondures habitent les Narisques, ensuite les Marcomans et les Quades. Les Marcomans sont les premiers par la gloire et les forces ; le pays même qu'ils occupent, enlevé jadis aux Boïens, est une conquête de leur valeur. Les Quades et les Narisques ne sont pas indignes d'eux. C'est là comme le front de la Germanie, en descendant le Danube. Les Marcomans et les Quades ont eu jusqu'à nos jours des rois de leur nation, issus des nobles familles de Maroboduus et de Tudar : ils commencent à en souffrir d'étrangers. Du reste, ces rois doivent à la protection de Rome leur force et leur grandeur : nous les aidons rarement de nos armes, plus souvent de notre or, et ils ne sont pas moins puissants.

« Plus loin les Marsignes, les Gothins, les Oses, les Buriens, forment par derrière la limite des Marcomans et des Quades. Par le langage et la coiffure, les Marsignes et les Buriens annoncent des Suèves. Les Gothins parlent gaulois, et les Oses pannonien ; c'est

(1) Les sources de l'Elbe sont dans les montagnes qui séparent la Bohême et la Silésie. Tacite aura pris pour la source de ce fleuve celle de quelque une des rivières qui s'y jettent ; par exemple, l'Éger, qui passe à Égra, et dont la source est dans le marquisat de Cullembach : erreur d'autant plus excusable que, depuis Auguste, les Romains ne connaissaient l'Elbe que de nom, et que, même du temps d'Auguste, ils n'avaient point pénétré jusqu'à ses sources.

dire assez qu'ils ne sont pas Germains : ajoutons qu'ils se soumettent à des tributs ; une partie leur est imposée par les Sarmates , l'autre partie par les Quades , qui les traitent comme étrangers. Les Gothins , pour surcroît de honte , tirent le fer des mines. Tous ces peuples s'étendent peu dans la plaine ; ils habitent en général dans des gorges , sur le sommet et le penchant des montagnes ; car une longue chaîne partage et coupe en deux la Suévie. Au delà de cette chaîne sont un grand nombre de nations , dont la plus considérable est celle des Lygiens , divisée elle-même en beaucoup de cités. Il suffira de nommer les plus puissantes , les Aries , les Helvécones , les Manimes , les Élysiens , les Naharvales. Chez les Naharvales on montre un bois consacré dès longtemps par la religion. Le soin du culte est remis à un prêtre en habit de femme. Ce culte s'adresse à des dieux qui , dans l'Olympe romain , sont , dit-on , Castor et Pollux ; ils en possèdent les attributs : leur nom est *Alci*. Du reste , point de statue , nulle trace d'une origine étrangère ; mais ce sont bien deux frères , tous deux jeunes , qu'on adore. Les Aries surpassent en force les peuples que j'ai nommés avec eux. Ces hommes farouches , pour enchérir encore sur leur sauvage nature , empruntent le secours de l'art et du temps : ils noircissent leurs boucliers , se teignent la peau , choisissent , pour combattre , la nuit la plus obscure. L'horreur seule , et l'ombre qui enveloppe cette lugubre armée , répandent l'épouvante : il n'est pas d'ennemi qui soutienne cet aspect nouveau , et pour ainsi dire infernal ; car dans tout combat les yeux sont les premiers vain-



cus. Au delà des Lygiens habitent les Gothons (1), soumis à des rois dont la main se fait déjà plus sentir que chez les autres nations germaniques, sans que la liberté cependant soit encore opprimée. Plus loin, au bord de l'Océan, sont les Rugiens et les Lémoves. Toutes ces nations ont pour signe distinctif le bouclier rond, l'épée courte, et leur respect pour la royauté.

« On trouve ensuite dans l'Océan même les cités des Suiones, aussi puissantes par leurs flottes qu'abondantes en armes et en guerriers. Leurs vaisseaux diffèrent des nôtres en ce que, les deux extrémités se terminant en proue, ils se présentent toujours dans une direction commode pour toucher le rivage. Ce ne sont pas des voiles qui donnent le mouvement, et les rames ne sont pas attachées par rangs aux deux flancs du navire; elles sont libres comme sur certains fleuves, et se transportent, au besoin, de l'un à l'autre bord. Les richesses sont en honneur chez ce peuple; aussi est-il soumis au pouvoir d'un seul: et ici le pouvoir ne connaît plus de limites, ce n'est plus à titre précaire qu'il se fait obéir. Les armes ne sont pas, comme chez les autres Germains, à la disposition de tous: on les garde enfermées, et le gardien est un esclave. C'est que l'Océan garantit le pays des invasions subites, et que des mains oisives pourraient facilement abuser des armes: or, en confier le dépôt

(1) Les Gothons ou Gothones habitaient non loin des bouches de la Vistule, dans la contrée où existe aujourd'hui Dantzick. Ils étaient une branche de cette nation célèbre que nous nommons les Goths, et qui détruisit l'empire d'Occident.

à un noble , à un homme libre , à un affranchi même , serait contraire à l'intérêt monarchique.

« Au delà des Suiones est une autre mer , dormante et presque immobile. On croit que c'est la ceinture et la borne du monde , parce que les dernières clartés du soleil couchant y durent jusqu'au lever de cet astre , et jettent assez de lumière pour effacer les étoiles. La crédulité ajoute qu'on entend même le bruit qu'il fait en sortant de l'onde ; qu'on aperçoit la forme de ses chevaux , les rayons de sa tête. La vérité est que la nature finit en ces lieux. En revenant donc à la mer Suéviq (1) , on trouve sur le rivage , à droite , les tribus des Estyens (2) ; ils ont les usages et les habillements des Suèves ; leur langue ressemble davantage à celle des Bretons. Ils adorent la mère des dieux , et les plus zélés pour son culte se font reconnaître en portant une figure de sanglier , qui rend leur personne inviolable et leur tient lieu de sauvegarde au milieu même des ennemis. Les armes des Estyens sont rarement de fer : ils n'en ont presque point d'autres que des bâtons. Ces peuples s'appliquent à l'agriculture avec plus de patience que ne comporte la paresse ordinaire des Germains. Ils fouillent même au sein de la mer pour y chercher l'ambre , qu'on ne ramasse que dans leur pays. Quelquefois on le rencontre sur le rivage. Ils lui donnent le nom de *gles* (3) ; mais ces barbares en ignorent et n'en ont jamais recherché

(1) Tacite nomme ainsi la mer Baltique , parce qu'elle baignait au nord le pays des Suèves .

(2) Leurs descendants peuplent la Prusse ducale .

(3) Le *gless* , en langage britannique *glass* , le verre .

la nature ni l'origine. Ils ne daignaient pas le ramasser autrefois. Les Suiones ont pour voisins les Sitones. La seule différence qu'on remarque entre eux, c'est que les derniers obéissent à une femme : tant ils se sont ravalés au-dessous des nations libres, et même des peuples asservis ! Ici finit la portion de la Germanie comprise sous le nom de Suévie. »

Tacite parle ailleurs des Mattiaques, situés, de son temps, sur la droite du Rhin, non loin des Bataves, et qui avaient accepté la condition d'auxiliaires et d'amis de Rome, bien qu'ils fussent exempts de tributs ; il ajoute : « Leurs âmes et leurs cœurs sont avec nous : du reste, ils ressemblent aux Bataves, si ce n'est que l'énergie du sol et du climat natal leur donne un esprit encore plus belliqueux. Je ne compterai pas au nombre des peuples germains, quoiqu'ils habitent au delà du Rhin et du Danube, ceux qui exploitent les terres décumates. Des aventuriers gaulois, animés de l'audace qu'inspire la misère, s'établirent sur ce terrain, d'une propriété indécise ; bientôt une barrière fut élevée, nos postes furent portés en avant ; et ce pays, enclos dans nos limites, fait aujourd'hui partie d'une province.

« Au delà sont les Cattes, qui commencent aux hauteurs de la forêt Hercynienne, et habitent des campagnes moins ouvertes et moins marécageuses que les autres contrées de la Germanie. Les collines se prolongent en effet, en s'abaissant insensiblement ; et la forêt elle-même suit fidèlement les Cattes, et ne les abandonne qu'à leurs frontières. Ils ont, plus que d'autres, le corps robuste, les membres nerveux, le

visage menaçant, une grande vigueur d'âme. Leur intelligence et leur finesse étonnent dans des Germains. Ils savent se choisir des chefs, écouter ceux qu'ils ont choisis, garder leurs rangs, comprendre les occasions, différer une attaque, profiter du jour, se retrancher la nuit, se défier de la fortune, attendre tout de la valeur, et, ce qui est très-rare et ne peut être que le fruit de la discipline, compter sur le général plus que sur l'armée. Toute leur force est dans l'infanterie, qu'ils chargent, outre ses armes, d'outils en fer et de provisions. Les autres barbares vont au combat; les Cattes vont à la guerre. Ils font peu d'excursions, évitent les rencontres fortuites. Ce n'est guère en effet qu'à des troupes à cheval qu'il appartient de brusquer la victoire et de précipiter la retraite : trop de vitesse ressemble à de la peur ; une lenteur circonspecte est plus près du courage.

« Un usage, adopté quelquefois chez les autres Germains par la bravoure individuelle, est devenu chez les Cattes une loi générale : ils se laissent croître, dès l'âge de puberté, la barbe et les cheveux, et ne dépouillent cet aspect sauvage qu'après s'être déliés, en tuant un ennemi, du vœu qu'ils ont fait à la vertu guerrière de le garder jusque-là. C'est sur le sang et les dépouilles qu'ils se découvrent le front ; alors seulement ils croient avoir acquitté le prix de leur naissance, et se présentent à la patrie, à un père, comme leurs dignes enfants. Le lâche qui fuit la guerre conserve cet extérieur hideux. Il est des braves qui prennent en outre un anneau de fer (signe d'ignominie chez cette nation), et le portent comme une



chaîne jusqu'à ce qu'ils se rachètent par la mort d'un ennemi. La plupart des Cattes aiment à paraître avec ce symbole. Ils blanchissent sous d'illustres fers, qui les signalent également aux ennemis et à leurs frères. Ils ont le privilège de commencer tous les combats; c'est d'eux qu'est toujours formée la première ligne, dont le coup d'œil étonne; car ces visages farouches ne s'adoucissent pas même dans la paix. Aucun de ces guerriers n'a ni maison, ni terre, ni souci de chose au monde. Ils se rendent chez le premier venu et s'y font nourrir, prodigues du bien d'autrui, indifférents au leur, jusqu'à ce que la vieillesse glacée leur interdise une si rude vertu.

« Tout près des Cattes, les Usipiens et les Tenchtères habitent sur le Rhin, qui à cet endroit coule encore dans un lit assez fixe pour servir de limite. Aux autres mérites des guerriers, les Tenchtères unissent par excellence l'art de combattre à cheval, et l'infanterie des Cattes n'est pas plus renommée que la cavalerie des Tenchtères. Les ancêtres ont donné l'exemple, les descendants s'y conforment. Monter à cheval est l'amusement de l'enfance; c'est toute l'émulation des jeunes gens; c'est encore l'exercice des vieillards....

« Le pays des Chamaves et des Angrivariens est environné du côté du nord et du levant par les Dulgibins, les Casuares, et d'autres peuples moins connus; au couchant et au midi, par la Frise, qui le separe du Rhin. La Frise est divisée en grande et petite, relativement à ses deux cités, fort inégales en puissance. L'une et l'autre s'étendent le long du fleuve jusqu'à la mer et renferment aussi de vastes lacs où

l'on a vu des flottes romaines. C'est de là que nous sommes partis à dessein de pénétrer dans l'Océan, et de chercher d'autres colonnes d'Hercule, dont la renommée publiait l'existence; soit qu'Hercule ait visité ces climats, soit que la célébrité de ce héros nous ait accoutumés à lui faire honneur de tout ce qu'on admire dans l'univers. Drusus le Germanique ne manqua point de résolution; mais l'Océan, jaloux de ses secrets et de ceux d'Hercule, ne nous permit pas d'avancer. Personne n'a depuis tenté cette découverte; et l'on a jugé qu'il était plus religieux et plus humble de croire les merveilles des dieux que de les approfondir... Les Chérusques, voisins des Cattes, ont outré l'amour de la paix; ils se sont abâtardis dans une longue oisiveté... Les Chauques sont les plus nobles des Germains... En suivant la côte de l'Océan on rencontre les Cimbres, nation peu considérable aujourd'hui, mais dont la gloire s'est élevée jusqu'au ciel. On découvre sur beaucoup de points les traces de son antique renommée: sur l'un et l'autre rivage de leur péninsule, on voit encore des restes de fortifications et de retranchements dont l'enceinte fait connaître quelle fut la puissance de ce peuple, et rend croyable ce qui se dit du nombre prodigieux de ses soldats. Rome comptait depuis sa fondation six cent quarante ans, lorsque le bruit de l'armement des Cimbres se fit entendre la première fois, sous le consulat de Cécilius Métellus et de Papirius Carbo. Depuis cette époque jusqu'au deuxième consulat de l'empereur Trajan, il s'est écoulé deux cent dix années. Que de temps employé déjà pour vaincre la Germa-

nie ! et, dans le cours d'une si longue guerre, quelle alternative d'heureux et de malheureux événements ! Aucune nation ne nous a donné de plus fréquentes alarmes ni les Samnites, ni Carthage, ni les Espagnols, ni les Gaulois, ni les Parthes même : car la monarchie des Arsacides a moins de vigueur que la liberté des Germains. »

Ces pages empruntées à Tacite ne sauraient être considérées comme exemptes d'erreurs : les précieuses traditions qu'a recueillies cet historien portent nécessairement l'empreinte de la confusion et des préjugés qui, au deuxième siècle de l'ère chrétienne, existaient encore à Rome lorsqu'il était question des races barbares, situées au nord de l'empire, et que les Césars avaient pour coutume de combattre, plutôt qu'ils ne cherchaient à étudier leurs origines et leurs institutions. Elles n'en sont pas moins le monument le plus complet que l'antiquité nous ait légué en ce qui touche la Germanie. Il en résulte que, sous la dénomination collective de Germains, le peuple de Rome désignait tous les barbares de la race teutonique qui habitaient au delà du Rhin et du Danube, jusqu'à la Vistule et vers les profondeurs inconnues du Nord ; qu'insensiblement il attribua en quelque sorte une nationalité distincte aux Teutons orientaux, c'est-à-dire à la race puissante des Suèves, qui s'appuyait d'un côté sur l'Elbe, et de l'autre sur le Danube ; et toutefois il ne cessa de les considérer comme les deux rameaux d'une même souche. Le Germain, depuis longtemps en contact avec l'empire, était fixe sur le sol ; il admettait le principe de la propriété territoriale, tan-

dis que chez ses voisins orientaux, comme autrefois dans les États d'Ariowiste, la terre était commune à la nation, et répartie chaque année, à tour de rôle, entre les diverses familles. En revanche, tandis que l'élément suéviq̄ue admettait le principe de la royauté presque absolue, l'élément germanique, proprement dit, était comme dominé par l'autorité multiple des chefs de tribus et des prêtres; et les peuples occidentaux, très-nombreux et toujours livrés à leurs luttes réciproques, se trouvaient néanmoins en possession d'une liberté orageuse qui avait ses charmes.

Quant aux mœurs, aux usages, au type physique, les Germains ressemblaient beaucoup aux Gaulois; et on pourrait leur appliquer en grande partie ce que nous avons dit en retraçant les coutumes civiles et militaires, la physionomie, le costume, la manière de combattre, et les traditions païennes des Gaëls-Kimris, des Celtes, nos ancêtres. Toutes ces races du Nord semblaient passer, l'une après l'autre, par les mêmes phases, à mesure qu'elles avançaient de l'état de hordes sauvages à l'état de tribus soumises à des chefs et reconnaissant un joug, et qu'elles s'élevaient par degrés de la barbarie complète à une condition sociale plus rapprochée de la civilisation. L'enfance, l'adolescence, la maturité et la vieillesse de tous les peuples présentent entre elles de nombreuses analogies, qu'il nous suffit de constater; en face des mêmes besoins, les sociétés barbares manifestaient les mêmes mœurs, et se façonnaient peu à peu par la nécessité de se conserver et de vivre. Il n'appartenait qu'à la vérité chrétienne de doter le monde de la civilisa-



tion réelle, et de faire succéder le devoir à l'instinct.

Les Germains étaient donc ces hommes de haute taille, à la peau blanche, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, que nous avons dépeints en parlant des Celtes. L'air âpre de leur pays leur donnait plus de force pour les exercices violents, pour un travail soutenu. En temps de guerre, ces hardis enfants du Nord sentaient à peine les rigueurs d'un hiver qui paralysait le courage des armées romaines. Incapables à leur tour de résister aux grandes chaleurs, ils éprouvaient, pendant l'été, une langueur et des maladies mortelles, et toute leur fougue se dissipait sous les feux du soleil de l'Italie (1). Nés pour la guerre et pour les rudes plaisirs de la chasse, ils étaient étrangers aux arts utiles et aux travaux de l'intelligence; ils passaient leurs jours dans un état de pauvreté et d'ignorance que les déclamateurs romains décoraient du nom de vertueuse simplicité. Tacite, qui a mis en relief leurs qualités sauvages et dissimulé leurs vices, parce qu'il voulait moins faire l'histoire sérieuse d'un peuple que la critique de son propre pays; Tacite semble exalter leur frugalité, et leur austère détachement de tout ce qui est luxe et commodité de la vie : il ne faut pas toujours prendre au sérieux son enthous-

(1) On lit dans Tacite, *de Mor. Germ.*, IV : *Ipse eorum opinionibus accedo, qui Germaniæ populos nullis aliis aliarum nationum connubiis infectos, propriam et sinceram et tantum sui similem gentem existisse arbitrantur. Unde habitus quoque corporum, quanquam in tanto hominum numero, idem omnibus : truces et cærulei oculi, rutilæ comæ, magna corpora, et tantum ad impetum valida. Laboris atque operum non eadem patientia : minimeque sitim æstumque tolerare, frigora atque inclementiam cælo solove assueverunt.*

siasme. Cet historien raconte que de son temps les Germains n'avaient aucune ville ; qu'ils affectaient de mépriser l'industrie romaine, et que les enceintes fortifiées leur paraissaient autant de prisons. Leurs demeures isolées ne formaient aucun village régulier : chacun d'eux fixait ses foyers indépendants sur le terrain auquel un bois, un champ, une fontaine l'engageaient à donner la préférence. Ces habitations n'étaient que des huttes, construites en bois informe, couvertes de chaume, et percées vers le haut pour donner issue à la fumée. Dans l'hiver, ils se couvraient à peine de quelques peaux de bête fauve, et leurs femmes filaient une sorte de toile grossière dont elles se servaient. Le gibier dont leurs forêts étaient remplies leur procurait une nourriture abondante. De nombreux troupeaux, moins remarquables par leur beauté que par leur utilité, formaient leur principale richesse ; leur territoire ne produisait que du blé ; on n'y voyait ni vergers, ni prairies artificielles, et la plus grande partie du sol restait en friche. L'or, l'argent, le fer étaient extrêmement rares en Germanie : les Teutons n'avaient ni la patience ni le talent nécessaires pour tirer les métaux des entrailles de la terre, et les faire servir aux usages de la vie. Leur commerce borné consistait dans l'échange de quelques marchandises, et les tribus voisines de l'Italie ou de la Gaule étaient les seules qui admissent les espèces monnayées comme signes de valeur.

Les Germains comme les Celtes, à l'époque qui précéda la conquête, abandonnaient aux vieillards, aux gens infirmes, aux femmes et aux esclaves, tous les

détails de la vie domestique, la culture des terres et le soin des troupeaux. Lorsqu'aucune expédition militaire ne les appelait hors de leurs foyers, ces barbares passaient les jours et les nuits à dormir et à manger. Pareils encore aux vieux Gaulois, ils aimaient l'oisiveté et détestaient le repos (1); leur âme languissante, accablée de son propre poids, cherchait avidement des sensations nouvelles, et ne les trouvait que dans les horreurs du champ de bataille. Dans les rares intervalles de la paix, ils buvaient immodérément, et se livraient avec excès à la passion du jeu : c'est ainsi qu'ils s'exemptaient de la peine de penser, et on les voyait mettre leur gloire à passer des journées entières dans des banquets qui se terminaient trop souvent par de sanglantes querelles. Chez les Germains comme chez les Scythes, après avoir tout perdu, un joueur, bien souvent, jouait sa liberté, et devenait l'esclave de son adversaire favorisé par le sort. Tacite vante de leur respect pour la sainteté du mariage; et peut-être, en célébrant cette vertu, cherchait-il surtout à présenter un modèle ou des exemples aux Romains corrompus de l'époque impériale. L'historien ajoute : « Les filles n'ont point de dot; Mais quand on en fait la demande, on offre des présents qui doivent leur en tenir lieu. La famille s'assemble, et le mariage est conclu si les présents sont agréés. Ils ne consistent point dans ces superfluités inventées pour flatter la mollesse et la vanité des femmes : ils ne peuvent servir à parer la nouvelle

(1) *Ament inertiam, et oderint quietem*, Tacit., *ibid.*, cap. XV.

épouse. Ce sont des bœufs, un cheval harnaché, une framée, une épée, un bouclier. En vertu de ces présents la femme passe au pouvoir du mari, qui reçoit pareillement quelques armes de sa main. Voilà le lien sacré de leur union, leurs mystérieuses cérémonies, les dieux qui président à leur hyménée. De tels auspices annoncent à la femme que son sexe ne la dispensera point des vertus mâles, des vertus guerrières; qu'elle est appelée à partager en tout temps avec son mari les travaux, les dangers, la bonne et la mauvaise fortune, à montrer dans les combats une audace digne de lui. Ces bœufs attachés au joug, ce cheval équipé, ces armes, tout lui fait entendre quel sera le cours de sa vie, quelle en sera peut-être la fin. Ces armes doivent être soigneusement conservées, et s'ennoblir entre ses mains pour servir un jour de dot à sa bru, et passer à sa postérité. Ainsi la vertu des femmes se trouve à l'abri même de l'occasion, loin de ces spectacles qui rendent le vice aimable, loin de ces festins qui réveillent les passions. »

La protection et la garantie de la famille ne reposaient que sur la lignée mâle; aussi le choix d'une épouse née libre, et dont les frères étaient puissants et forts, était-il de la plus haute importance. Les beaux-frères de l'époux, appelés à l'héritage au troisième degré, formaient comme un rempart autour de lui et de sa postérité. Le nombre des descendants était pour un Germain l'objet d'une orgueilleuse espérance. Le fils ne tenait l'héritage que de son père, mais il y avait un droit absolu. Point de testament chez les Germains. Si quelque chose pouvait y ressem-



bler, ce n'était que du consentement et sous le bon plaisir des héritiers légitimes. Tout Germain succédait à l'héritage, dans son rang et à son degré; on ne possédait de biens fonds qu'à titre d'héritage (on voit que rien ne ressemblait moins aux propriétés modernes, disponibles au gré du possesseur); et les frères de la mère, beaux-frères de l'époux, avaient également droit à l'héritage. On reconnaît que les immeubles, chez les Germains, ne pouvaient être assimilés aux terres nobiliaires, inaliénables dans les races antiques. Ce peuple n'admettait rien qui ressemblât aux majorats, aux droits de primogéniture, aux substitutions. Au sein de la famille régnait un ordre parfait; chacun y trouvait sa place, jusque dans le dernier degré de la parenté. Des bardes, ou scaldes domestiques, semblables aux bardes des Celtes, transmettaient de père en fils l'illustration des races et la chronique exacte de la descendance : cette perpétuelle commémoration des ancêtres contribuait à garantir la certitude des droits des divers membres de la même famille.

La femme adultère était punie de mort, et le mari exécutait lui-même la sentence. La polygamie avait lieu seulement parmi les princes; le divorce était défendu par les mœurs, plutôt que par les lois. Ni l'exemple ni la coutume ne justifiaient le crime de séduction, et les Germains ne savaient point employer l'écriture à l'art de corrompre (1). Tacite loue leurs

(1) *Litterarum secreta viri pariter ac feminae ignorant. Paucissima in tam numerosa gente adulteria, quorum pena praesens, et maritis permissa. Accisis crinibus nudatam coram propinquis expellit domo maritus, ac per omnem vicum verberare agit : publicatae enim pudicitiae nulla*

mariages tardifs, comme l'indice de la pureté de leurs mœurs; mais il ne faut pas perdre de vue que cet historien, en parlant ainsi des barbares, cherche surtout à proposer à Rome des sujets de réforme, ou des modèles qui la fassent rougir de sa perversité. Dans quelques tribus germaniques, la femme était condamnée, non par les lois, mais par les mœurs, à ne point survivre à son mari : odieuse coutume, que l'on retrouve dans l'enfance de plusieurs sociétés barbares, et qui semblait avoir pour but réel d'ajouter une garantie de plus à la sécurité personnelle de l'époux. Chez les Hérules, la veuve qui n'avait pas su mourir passait le reste de ses jours dans l'opprobre. Dans certaines tribus, on se bornait à interdire à la femme les secondes noces. Nonobstant ces précautions jalouses, la femme était en honneur chez les peuples teutoniques; on croyait voir en elle quelque chose de la Divinité, et comme un être supérieur à l'homme, malgré sa faiblesse. Les lois veillaient sur elle avec une sollicitude plus grande que sur l'homme, « parce  
« que la femme ne pouvait se protéger elle-même  
« par les armes (1). » Les Germains consultaient leurs femmes dans les circonstances graves qui intéressaient le pays : quelques-unes de ces interprètes de la des-

*renia. Non forma, non ætate, non opibus, maritum invenerit. Nemo enim illic vitia ridet : nec corrumpere et corrumpi, sæculum vocatur. Melius quidem adhuc æ civitates, in quibus tantum virgines nubunt, et cum spe votoque uxoris semel transigitur. Sic unum accipiunt maritum, quo modo unum corpus, unamque vitam; ne ulla cogitatio ultra, ne longior cupiditas, ne tamquam maritum, sed tamquam matrimonium ament.*

(1) *Quia femina cum armis se defendere nequiverit, etc.* Loi des Bavarois, III, 13,

tinée gouvernaient , au nom des dieux , plusieurs illustres nations teutoniques ; et , parmi elles , l'histoire a mentionné Velléda chez les Bructères , Gauna chez les Semnonnes , et Aurunia (*Alruna* ) , dont le nom rappelle les *Alrunes* des Scandinaves . Dans les grandes expéditions militaires , les camps des Germains étaient remplis d'une multitude de femmes intrépides qui , pendant la bataille , exaltaient le courage de leurs époux , et périssaient après la défaite , pour se dérober à l'insolence du vainqueur . Les enfants étaient élevés d'une manière austère : on écartait d'eux tout ce qui pouvait favoriser la mollesse ; on les endurcissait de bonne heure aux fatigues de la chasse et de la guerre , et souvent on mettait à mort ceux qui venaient au monde mal constitués ou infirmes . Quant aux vieillards , ils avaient pour coutume , principalement dans les sauvages contrées du Nord , de mettre fin volontairement à leurs jours , lorsqu'ils étaient las de vivre et lorsqu'ils étaient à charge à leurs familles . Ils croyaient , par le suicide , entrer dans une immortalité glorieuse , et on les voyait se précipiter dans la mer . Pour résumer les mœurs de ces peuples , le courage chez l'homme , la chasteté chez la femme , étaient les premières vertus , en dehors desquelles il n'y avait que déshonneur et ignominie .

Le Germain , dans sa famille , était un véritable chef patriarcal ; pontife et roi ; maître absolu et de ses colons ou lites , qu'il armait pour la guerre ou qui lui payaient une redevance , et de ses esclaves , employés aux travaux domestiques ou à la culture des terres . Malgré l'état d'isolement et d'indépendance

absolue dans lequel se complaisait le Germain libre, il existait un lien nécessaire entre la famille particulière du propriétaire territorial et la famille générale, tribu, peuplade ou nation, n'importe le nom : la parenté était le principe social qui servait de base aux institutions mêmes du pays. Entre tous les membres d'une même famille, il existait un nœud sacré et inviolable, qui forçait chaque individu à soutenir la cause de son parent injustement poursuivi, à venger son offense ou sa mort, à payer sa part de composition pour le coupable, à recevoir celle que payait l'agresseur étranger. Le lien de parenté constituait pour chaque homme un droit et un devoir. Là où se trouvait le Germain, là se trouvait sa famille, ou du moins là elle était censée se trouver. Dès qu'il était majeur, s'il avait droit à une possession libre et héréditaire comme chef ou fils de famille, il se présentait devant le *mall* général, escorté de sa parenté : les familles se groupaient entre elles, formaient une tribu, et marchaient ainsi à la guerre, chaque individu recevant appui des siens, leur prêtant son appui, et tous ensemble solidaires les uns des autres. Le père armait ses fils lorsqu'ils étaient en âge de combattre ; il exerçait sur eux la tutelle (*mundium*) : sa volonté était respectée comme une loi par tous ses enfants, qui ne formaient avec lui qu'un corps et qu'une âme. Cent chefs de famille, escortés de leur parenté, formaient une agrégation qui recevait le nom de *centène* : la garantie passait ensuite de la centène au *gau*, territoire où s'assemblait le *mall* national, et où se rendait chaque chef de famille. Au delà, commençait la ga-



rantie de la confédération. Ainsi se trouvait constituée dans une forme simple et puissante, exposée à l'anarchie, mais inébranlable dans ses bases, la nation germanique, ayant, à l'une de ses extrémités, la chaîne sociale de la famille, et à l'autre extrémité, les dieux.

Dans ce système, la femme, être sacré et presque divin, n'était cependant jamais émancipée ni indépendante; elle ne pouvait prêter serment; le mari, le père juraient à sa place : toujours honorée, elle n'était puissante que par l'idée religieuse qui s'attachait à elle. On lui attribuait le don de prophétie; elle était une *norme*, une Parque terrestre; le don prophétique qu'elle tenait des dieux se nommait *seid*, et l'on sait que dans l'Inde les prophètes étaient appelés *siddhas*; elle exerçait la magie : ainsi la femme se montrait chez les Germains presque toujours sous un aspect divin, et quelquefois, par exception, sous un aspect infernal. Dans ce dernier cas, pareilles aux Rakshasas de la mythologie indienne, elles se transformaient en sorcières païennes; elles pratiquaient le culte de la lune, cueillaient les herbes infernales, faisaient bouillir le chaudron magique, et immolaient la victime humaine. Il y avait les vierges pures, dont les enchantements évoquaient le bonheur céleste, et les magiciennes, vouées aux enfers, et qui déversaient sur les coupables ou sur les ennemis l'anathème et la malédiction. La femme mariée perpétuait la race : et comme, dans les idées du Scandinave et du Germain, la destinée de l'univers était liée à celle de l'homme, on respectait la femme qui donnait naissance à des enfants généreux, puissants

et forts. La sœur du Germain était pour lui un objet de vénération ; c'était elle qui, en entrant dans une famille, y associait son frère. Jamais on n'épousait sa sœur, et l'on se rappelait que ce genre de mariage était en horreur aux *Ases*, les ancêtres fabuleux et divins du pays.

L'organisation politique de la Germanie reposait sur le principe fédératif : plusieurs tribus se groupaient pour former une nation, et obéir à un même chef dont l'autorité variait, selon que l'on passait de la famille suéviqne à la famille teutoniqne, de l'état de paix à l'état de guerre. Tacite dit, en termes un peu absolus : « Chez ce peuple, la naissance fait les rois ; la valeur, les chefs (1). » Bien que cette disposition semble être fondamentale dans les lois germaniques, on doit éviter de la prendre dans un sens trop rigoureux : c'est là, peut-être, une théorie que Tacite cherche à introduire dans les mœurs romaines, sous l'apparence d'un exemple historique. Il ajoute : « Le pouvoir du roi n'est pas arbitraire, mais limité. Les généraux sont moins pour donner des ordres que des exemples. Il faut qu'ils se signalent par leur activité, par des actions éclatantes ; qu'ils combattent au premier rang ; que leur autorité soit fondée sur l'estime et sur l'admiration. Au reste, les prêtres seuls ont droit de mettre aux fers, d'infliger des peines : et ce n'est point la justice des hommes ni l'ordre du général qu'ils prétendent exécuter, mais l'arrêt même du dieu tutélaire de leurs armées. Pour avertir de sa présence,

(1) *Reges ex nobilitate duces ex virtute sumunt.*

ils portent des drapeaux et des figures, qui pendant la paix sont en dépôt dans les bois sacrés. Rien n'inspire tant de courage aux Germains que la manière dont leurs troupes sont composées. Chaque corps n'est point un assemblage fortuit d'inconnus enrôlés à l'aventure; c'est une société d'hommes unis déjà par le sang, ce sont des familles entières. Ce qu'ils ont de plus cher au monde, ils le mènent avec eux; et, du champ de bataille, ils entendent les hurlements de leurs femmes et les cris de leurs enfants. Ce sont là les témoins dont les regards les touchent le plus (1). »

Plus loin, Tacite dit encore : « Les chefs décident les affaires de peu d'importance (2). On réserve les autres à l'assemblée générale, qui cependant n'a pas le droit

(1) *Nec regibus infinita aut libera potestas; et duces exemplo potius quam imperio, si prompti, si conspicui; si ante aciem agant, admiratione præsumunt. Ceteram neque animadvertere, neque vincere, neque verberare quidem nisi sacerdotibus permissum: non quasi in pœnam nec ducis jussu, sed velut deo imperante, quem adesse bellantibus credunt: effigiesque, et signa quædam detracta lucis in prælium ferunt. Quodque præcipuum fortitudinis incitamentum est, non casus, nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, sed familiæ et propinquitates: et in proximo pignora: unde feminarum ululatus audiri, unde vagitus infantium. Hi cuique sanctissimi testes, hi maximi laudatores. »*

(2) *De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes: ita tamen ut ea quoque, quorum penes plebem arbitrium est, apud principes pertractentur. Coeunt, nisi quid fortuitum et subitum inciderit, certis diebus, cum aut inchoatur luna aut impletur: nam agendis rebus hoc auspiciatissimum initium credunt. Nec dierum numerum ut nos, sed noctium computant. Sic constituunt, sic condicunt: nox ducere diem videtur. Illud ex libertate vitium, quod non simul, nec jussi conveniunt, sed et alter, et tertius dies cunctatione coeantiam absumentur. Ut turbæ placuit, considant armati. Silentium per sacerdotes, quibus tum et coe-rendi jus est, imperatur. Mox rex vel princeps, prout atas cuique, prout nobilitas, prout decus bellorum, prout facundia est, etc.*

d'en connaître, qu'elles n'aient été discutées par les chefs. Hors les cas imprévus, on ne la tient qu'à des jours fixes. C'est le temps de la nouvelle ou de la pleine lune qu'ils estiment le plus heureux pour entamer les affaires. Au lieu que nous comptons par les jours, ils comptent par les nuits. Tel est le style dont ils se servent dans leurs ordonnances et dans leurs convocations : ils croient la nuit plus ancienne que le jour. Un des inconvénients de leur liberté, c'est qu'ils arrivent au rendez-vous l'un après l'autre, avec une lenteur qui marque leur indépendance, et qui souvent fait perdre deux ou trois jours. Lorsqu'ils se voient en assez grand nombre, ils prennent séance tout armés. Les prêtres, qui dans ces assemblées ont aussi le pouvoir de maintenir l'ordre, font faire silence. Alors le roi ou le chef parle le premier. Les grands opinent à leur tour, et sont écoutés avec les égards que méritent leur âge, leur noblesse, leurs exploits et leur éloquence. On défère moins à l'autorité de la personne qu'à ses raisons. Si l'avis déplaît à la multitude, elle le rejette par un murmure ; lorsqu'elle le goûte, chacun frappe son bouclier de sa *framée*. » C'est peut-être là un roman politique, où les faits imaginaires embellissent la réalité ; mais l'histoire en est réduite à ne pouvoir puiser à d'autres sources.

Le premier de tous les biens d'un Germain était sa liberté ; liberté entière, positive, affranchie de toute condition et de toute entrave imposées au profit de la communauté sociale. Quand le Germain se ralliait à une association pacifique ou guerrière, il y était porté par sa volonté propre, et non en vertu



d'une obligation envers l'État. Voulait-on le forcer à reconnaître une décision nationale, contraire à son avis ? il protestait au nom de son droit isolé, et refusait d'adhérer sans que la société crût pouvoir violenter cette résistance individuelle, et la contraindre à se laisser absorber par la volonté de tous. La Pologne du dix-huitième siècle n'avait que trop conservé la tradition de ce respect insensé pour le droit d'un seul, mais on aurait dit qu'elle avait hérité du principe politique des Goths et des vieux Slaves. Chez les Germains, la liberté était le plus précieux des privilèges, elle était en quelque sorte la puissance et le droit. La suprématie et l'influence qu'un individu exerçait dans son pays ne servaient qu'à garantir sa liberté absolue. C'est pour fortifier et accroître cette garantie que le Germain ambitionnait la propriété rurale et la richesse : le bien d'un homme libre constituait son honneur (1). *Ari, Ar, Ehre*, signifiaient à la fois honneur et possession. La propriété et l'héritage étaient indistinctement nommés comme l'honneur et la liberté : le propriétaire et l'homme de guerre étaient désignés chacun sous le nom d'*ahriman* ; le *rachimbourg* était, dans l'origine, l'homme libre, l'homme fort, l'homme honoré, aussi bien que l'homme riche par le nombre de ses biens ; c'était le *rico hombre* d'origine wisigothe (2).

(1) *Od* ou *Ar*, en germain, renferme à la fois la double idée, la double expression de possession rurale et de liberté, de propriété et d'honneur. *Od*, c'est le bien libre, la possession par excellence. *Odel, Adel*, c'est la liberté, c'est la noblesse, communes à tous les Germains. (*Baron d'Eckstein.*)

(2) Le *bonus homo*, le *prud'homme* du moyen âge

Ainsi la Germanie occidentale et méridionale, celle dont Tacite esquisse le tableau, était en possession d'un ordre social basé sur la souveraineté et la liberté de l'individu : les guerriers s'assemblaient à des époques déterminées d'avance ou dans les occasions solennelles ; l'administration de la justice, l'élection des magistrats, et les grands intérêts de la paix et de la guerre, se décidaient par le suffrage de tous les citoyens ; le soin de faire les règlements ou les lois était délégué à un conseil composé des grands et des chefs de la nation ; mais l'assentiment du peuple était nécessaire pour sanctionner les résolutions qui émanaient de ce corps. Cette constitution traditionnelle était chère au pays, bien plus que la constitution romaine ; elle était en harmonie avec la dignité et les droits de chaque membre du corps politique : et nous devons d'autant plus en constater l'existence que nous en retrouverons bientôt les principes dans les institutions et dans les lois des barbares qui envahirent notre patrie, et y substituèrent leur domination à celle de Rome.

Ici, en effet, d'après le témoignage de Tacite, nous découvrons l'origine de cette hiérarchie féodale que nous verrons apparaître en Gaule avec les Mérovingiens, et dont nous avons déjà signalé l'existence chez les vieux Gaulois avant la conquête romaine, en parlant du lien qui unissait les chefs de clans ou les nobles à leurs *ambactes* ou à leurs *clients*. « Le jeune homme qu'on a jugé capable de porter les armes est introduit dans l'assemblée générale par un des princes ou chefs, par son père ou par un de ses proches, qui lui donne solennellement la framée et le bouclier. C'est

là leur robe virile ; c'est, là leur émancipation glorieuse. Jusqu'à ce jour, membres de leur famille seulement, ils deviennent alors membres de l'État. L'extrême jeunesse n'exclut point du rang de prince ou de chef ceux qu'une naissance très-illustre ou les services signalés de leurs pères appellent à cette dignité. A mesure qu'ils avancent en âge et qu'ils se font estimer, une foule de jeunes guerriers vient s'attacher à leur personne ; ils ne rougissent pas du titre de *compagnons* (*comites*), et tous ceux qui le portent ne sont pas égaux. L'estime du chef détermine le rang de chaque compagnon. Il y a, dans ce peuple, une émulation singulière pour obtenir quelque distinction auprès du chef, et une émulation pareille entre les chefs sur le nombre et la bravoure de leurs compagnons. Être toujours environnés d'un essaim de jeunesse choisie, c'est ce qui donne aux chefs la considération et la puissance, c'est ce qui fait leur sûreté pendant la guerre, leur gloire pendant la paix. On se rend célèbre dans sa nation et chez les peuples voisins, si l'on surpasse les autres par le nombre et par le courage des compagnons dont on s'est entouré ; on reçoit des présents et des ambassades, et l'on termine souvent la guerre par la réputation et la renommée dont on jouit. Dans un combat, il serait honteux au prince de céder en valeur à ceux qui le suivent ; honteux à sa suite de ne le pas égaler. S'il vient à périr, un guerrier capable de lui survivre serait déshonoré pour jamais. Le plus saint de leurs engagements est de le couvrir, de le défendre, et même de sacrifier leur gloire à la sienne en lui faisant un mérite de leurs

propres exploits. Le prince combat pour la victoire; ils combattent pour le prince. Lorsqu'une cité languit dans le sein d'une longue paix, presque toute la jeune noblesse va servir ailleurs comme volontaire. Le repos est un état violent pour des Germains : les occasions périlleuses offrent un moyen plus court de se faire un nom. Enfin, pour retenir à son service ceux qui se sont donnés à lui, chaque prince n'a de ressource que la guerre. Tantôt ils lui demandent ce cheval de bataille, tantôt cette lance victorieuse, teinte du sang de l'ennemi. Sa table grossièrement servie, mais abondante, leur tient lieu de solde. Sans le pillage et le butin, où trouverait-il des fonds pour soutenir cette dépense, pour suffire à ces libéralités? Vous leur persuaderiez plutôt de susciter une guerre, de courir follement à l'ennemi, que de labourer, que d'attendre la saison de la récolte. Que dis-je? C'est à leurs yeux fainéantise et bassesse, de gagner à la sueur de son front ce qui peut ne coûter que du sang. (1) »

(1) On lit dans Tacite : *Tum in ipso concilio vel principum aliquis, vel pater, vel propinquus scuto frameaque juvenem ornant. Hæc apud illos toga, hic primus juventæ honos : ante hoc domus pars videntur, mox reipublicæ. Insignis nobilitas aut magna patrum merita, principis dignationem etiam adolescentulis assignant. Ceteris robustioribus ac jampridem probatis aggregantur : nec rubor inter comites aspici. Gradus quinetiam et ipse comitatus habet, judicio ejus quem sectantur. Magnaque et comitum æmulatio, quibus primus apud principem suum locus ; et principum, cui plurimi et acerrimi comites. Hæc dignitas, hæc vires, magno semper electorum juvenum globo circumdari, in pace decus, in bello præsidium. Nec solum in sua gente cuique, sed apud finitimas quoque civitates id nomen, ea gloria est si numero ac virtute comitatus eminent : expetuntur enim legationibus, et muneribus ornantur, et ipsa plerumque fama bella profligant. Cum ventum in aciem, turpe principi virtute*



La noblesse, la cheftainerie, la royauté germanique originelle ne doivent pas être confondues avec cette coutume, presque féodale, suivant laquelle de jeunes guerriers, *convives* d'un homme illustre, lui juraient fidélité pour telle expédition spéciale. Le *compagnon*, le *convive*, le client du chef (l'ambacte des anciens Gaulois), était encore homme libre, bien qu'il fût l'homme d'un autre : en cela, il était distinct du colon, obligé de s'armer dès qu'il en recevait l'ordre, et qui ne possédait aucun bien qu'à titre de sujet ou de tributaire. Chez les Germains on naissait noble ; on naissait homme libre par la transmission de la propriété au sein de la même race. Les colons ou *lites* ne pouvaient évidemment revendiquer une origine semblable à celle des *ahrimans*, des hommes libres : tout porte à croire qu'ils descendaient des races qui, lors de l'invasion des premiers Teutons sur le sol de la Germanie, occupaient déjà ce pays, et furent vaincues, puis réduites à la condition de sujets consacrés à cultiver la terre. Chaque Germain avait envahi pour son propre compte un district où sa famille se ramifiait sans se diviser : chacun habitait

*vinci, turpe comitatu virtutem principis non adaequare. Jam vero infame in omnem vitam ac probrosum, superstitem principi suo ex acie recessisse. Illum defendere, tueri, sua quoque fortia facta gloriae ejus assignare, praecipuum sacramentum est. Principes pro victoria pugnant, comites pro principe. Si civitas, in qua orti sunt, longa pace et otio torpeat, plerique nobilium adolescentium petunt ultra eas nationes, quae tum bellum aliquod gerunt : quia et ingrata genti quies, et facilius inter accipitia clarescunt, magnumque comitatum non nisi vi belloque tueantur : exigunt enim principis sui liberalitate, etc. (De Morib. Germ., cap. XIII et XIV.).*

la terre de sa race, sans connexité avec celle du voisin; c'est là qu'il vivait, entouré de ses colons et de ses serfs à la glèbe, unis par une dépendance commune, mais inégale. Tout serf naissait esclave; tout colon naissait avec les qualités de colon; la terre qui lui était concédée retournait au maître, qui garantissait la survivance dans la famille coloniale. Un homme libre pouvait se vendre, tomber dans l'esclavage et perdre sa possession héréditaire, tandis que le colon et même le serf pouvaient obtenir de leur maître le rang d'ingénu, la liberté, la possession d'une terre héréditaire et indépendante; en un mot, la jouissance du droit germanique.

Les Germains, comme les Gallo-Celtes, avaient recours au duel, considéré comme le jugement de la Divinité : dans les cas moins graves, les torts faits à autrui étaient compensés par une amende en bétail ou en armes, dont la valeur était réglée suivant le sexe ou le rang de la personne qui avait reçu l'injure ou avait eu des pertes à supporter. Une part revenait au prince ou à l'État.

Il y avait loin de cet ordre social, vigoureusement constitué sur la liberté et sur la guerre, à la condition presque sauvage de ces anciens Suèves vivant à l'état nomade, et que Strabon représente comme poussant devant eux leurs troupeaux, et ne s'arrêtant dans un pays que le temps nécessaire pour épuiser les pâturages : et toutefois, un intervalle immense séparait encore les Germains du troisième siècle de la civilisation romaine. C'était un spectacle attachant que de les voir tantôt ballottés entre la liberté et l'autorité, et

tantôt poussant la passion de l'indépendance jusqu'à la négation de toute société possible. D'un côté, l'individu s'isolant dans sa force pour demeurer libre ; de l'autre, les familles et les tribus se groupant, s'associant, se soumettant à une hiérarchie, afin de se trouver en mesure de faire face au danger, de résister ou d'envahir. Aventuriers et avides d'émotions guerrières, ils se débattent contre l'amour du sol ; ils ont peine à s'asservir aux conditions de la propriété, ils ne labourent que pour moissonner, et ils condamnent leurs esclaves aux travaux des champs, réservant leur propre vie à des soins plus nobles. Pendant que l'individu, malgré son désir de s'isoler, se voit contraint de se rattacher à un groupe, à un clan, à une clientèle, les nations évitent d'entrer en rapport avec les peuples voisins ; elles s'entourent d'une large bande de frontières en friche qu'elles désignent sous le nom de Marches, et elles se donnent des lois qui permettent au membre de la cité de s'affranchir des liens de la famille : « Si  
« quelqu'un, dit la loi salique, veut renoncer à ses pa-  
« rents, il se présentera dans l'assemblée du peuple,  
« portant quatre verges de bois d'aune, et il les bri-  
« sera sur sa tête, en déclarant qu'il n'y a plus rien  
« de commun entre eux et lui (1). » Ainsi la constitution germanique, poussant jusqu'au délire le culte de l'indépendance individuelle du barbare, sacrifiait à ce besoin farouche les nœuds sacrés de la parenté et du sang.

La disposition de la loi salique que nous venons de

(1) Art. 63. *De eo qui de parentela se tollere vult.*

mentionner ordonne au Germain qui renonce à la famille, de briser des baguettes d'aune. Cet arbre était sacré chez les Teutons; c'était l'arbre *askr*, sous lequel siégeaient les juges de la première période de leur histoire (*asegas*), présidant le *mall*, lieu de jugement, dont un ancien auteur parle sous le nom de l'*ascibourg* des Estævones. L'homme et la femme étaient nés de l'aune, arbre de la sagesse, oracle des Germains, symbole de justice et de jugement. Briser les branches de l'aune au-dessus de sa tête, en jeter les morceaux aux quatre coins du *mall*, c'était, par le fait même, sortir de la communauté, renoncer au droit d'être jugé par ses concitoyens, au droit d'héritage, et même à sa part dans toute composition à lui due pour le meurtre d'un parent assassiné. Si le Germain, volontairement exclu du pacte social, venait à mourir lui-même, son héritage n'appartenait pas à sa famille, mais au pays.

Chez la plupart des peuples germanains la royauté existait comme institution; mais le nom de roi (1) désignait une fonction sacerdotale, ordinairement héréditaire, dans une famille qui se disait issue de la Divinité même. Ainsi les rois n'étaient que les anciens prêtres, chefs des castes orientales, revêtus de l'autorité théocratique, et dont le pouvoir s'était lentement et progressivement transformé en magistrature politique, mesure que les tribus germaniques, s'éloignant de l'Asie, berceau des peuples, avaient erré, vécu et souffert dans de nouvelles patries, et aux prises avec

(1) *Kong*, *king*, *könig*.



les nécessités d'un ordre nouveau. Les Goths (*Gothones*) choisissaient leurs rois dans deux familles, les Amali et les Baldi, qui descendaient des dieux nationaux : ces rois, comme dans le reste de la Germanie, présidaient aux cérémonies religieuses et aux assemblées du peuple ; mais ils avaient si peu de puissance réelle, qu'ils étaient rarement les chefs choisis pour conduire les armées, ces derniers ne tenant leur droit que de l'élection et de leur courage. Chez les Burgondes, on détrônait les rois quand leurs armes étaient malheureuses, ou quand la récolte manquait ; et cet usage attestait une fois de plus qu'une idée religieuse, une origine sacrée se rattachait au principe même de la royauté, puisqu'on rendait les dépositaires de ce pouvoir responsables de calamités ou de maux qu'il n'appartenait pas à l'homme de prévenir.

Le territoire des divers peuples germaniques était ordinairement distribué en cantons (*pagi*) administrés par des magistrats ou comtes, appelés *grafen*. Le canton se divisait en districts (1), composés de cent bourgades (2) et gouvernés chacun par un centenier (3). Le magistrat, le juge, assis sur sa chaise de pierre, un bâton blanc dans la main, remplissait en quelque sorte un ministère sacerdotal ; les plaideurs étaient jugés par leurs concitoyens, hommes libres comme eux, et c'est dans cet usage que l'on retrouve l'origine de la procédure devant les jurys. Ces juges, choisis par le peuple, et dont le nombre variait selon les nations,

(1) *Huntari, hedrad, hundred.*

(2) *Wilari, gardr.*

(3) *Centenarius, hundredscaldor.*

recevaient plus particulièrement le nom de *rachim-bourgs*, hommes libres, parce que le bouclier, symbole de la souveraineté militaire, était toujours suspendu devant eux. Dans les cas douteux, le demandeur et le défendeur en appelaient aux dieux, soit, comme on l'a vu plus haut, par le combat singulier, soit par le serment; et alors ils juraient sur un anneau trempé dans le sang des victimes, et en invoquant le nom d'Odin et de Thor. Les parents et les amis de chacune des parties venaient ensuite prêter serment, et de cet usage judiciaire venait le nom de *conjuratores*, qui désignait les témoins dans les lois germaniques. Les lois religieuses vouaient aux plus affreux supplices ceux qui osaient enfreindre la sainteté du serment. Pour plus de certitude, les juges prescrivaient souvent les épreuves de l'eau ou du feu.

Les crimes publics, la trahison, le sacrilège, étaient seuls punis d'un châtement corporel, tel que le bannissement, la mutilation, la mort. Dans la pensée de ces peuples, punir un criminel du dernier supplice, c'était l'immoler aux dieux en expiation; c'était, par un sacrifice sanglant, apaiser le courroux de la Divinité vengeresse. En toute autre cause, il était permis à l'offenseur et à l'offensé de se justifier par l'épée; et la coutume admettait qu'on en appelât au duel pour tous les genres de contestation, s'agit-il même d'un héritage ou de la possession d'un troupeau. Les juges, témoins du combat, n'avaient plus qu'à proclamer le vainqueur, tandis que le vaincu subissait la captivité ou la mort. On adjugeait au créancier le débiteur insolvable, à titre de serf. En matière cri-

minelle, une fois l'offense reconnue, les juges condamnaient le coupable à une satisfaction pécuniaire proportionnée à la grandeur de l'offense, et que l'on appelait *wergheld* (prix de la guerre). Il est évident que ce système de composition entre la société et le coupable, entre l'offensé et l'offenseur, tenait à une idée religieuse de mansuétude et de pardon : le prêtre ou le juge intervenaient au nom du peuple, pour substituer à l'expiation par le sang une peine qui n'affectait pas d'une manière si criminelle le corps social.

C'était un principe de droit que nul Germain ne pouvait, à moins de soumission volontaire, se voir contraint à payer l'amende. La religion païenne avait imposé cette soumission, cet acquiescement, comme expiation du crime : de là est née la synonymie des termes *expiation*, *repentir*, *amende*, dans les langues germaniques. Cette renonciation à une indépendance absolue, au droit de meurtre et de pillage, cette entrée en composition, était une dérogation à la liberté sans bornes que recherchaient les Germains, un premier sacrifice consenti en faveur d'un intérêt collectif : aussi était-ce un châtement, et, dans les mœurs de cette époque sauvage, on le trouvait lourd et redoutable. Il y avait là un commencement de droit civil opéré par le repentir, un germe de contrat social fondé sur la croyance religieuse. Une fois la composition acceptée, si le coupable ne voulait pas l'accomplir, il devenait l'ennemi de tous : au contraire, s'il s'était refusé à admettre la composition, sa guerre personnelle contre l'offensé ne devenait

commune à tous que dans le cas où la sûreté générale s'y trouvait intéressée.

Dieu était le suprême juge du Germain : Dieu, invisible, l'entourait de toutes parts. Qu'un homme libre donnât sa parole et que des parents garantissent ce serment, il n'était forcé de subir aucune épreuve : que si des témoins venaient affirmer ou contester un fait en litige, on les regardait non comme des témoins, mais comme des espèces de juges représentant la Divinité. Dans les temps primitifs, il était rare que l'on eût recours au combat judiciaire : on comptait la parole de l'homme libre pour la vérité même. Il était inouï qu'un homme libre eût faussé son serment. La propriété trouvait sa double garantie dans la parole du détenteur, s'il était libre, et dans la terreur religieuse qui dominait l'ensemble des jugements germaniques. Quant à l'insolvable, fût-il né libre ; quant au colon et à l'esclave, la loi ne recevait pas leur parole ; elle les livrait à la bonne foi des possesseurs du sol.

Les traîtres et les transfuges étaient pendus aux arbres. Ceux qui fuyaient dans les combats étaient plongés dans la fange d'un borbier, et périssaient étouffés sous une claie. Abandonner son bouclier dans le combat était, chez les Germains, le comble de la honte ; celui qui s'était déshonoré par cette infamie ne pouvait désormais assister aux sacrifices, ni prendre part aux assemblées : aussi plusieurs, après avoir échappé à l'ennemi, s'étranglaient volontairement pour en finir avec l'opprobre.

Nous avons déjà mentionné les trois grandes classes



de la population chez les Germains : les hommes libres, c'est-à-dire les propriétaires du sol, la race noble ; les lites, sorte de caste agricole, qui paraissent avoir été les descendants des aborigènes, la postérité d'un peuple vaincu et subordonné ; les serfs ou esclaves. Ces lites appartenaient-ils à la famille des Celtes ? C'est ce qui nous paraît vraisemblable, au moins pour ceux qui peuplaient les terres de la confédération des Suèves. Ailleurs, nous sommes portés à ne voir en eux que les descendants des Teutons primitifs, qu'auraient vaincus, à une époque ignorée de l'histoire, les hordes guerrières nouvellement venues sur le sol. Il y avait des lites de naissance, espèce de colons tributaires ; et des lites, dont la classe se composait de serfs affranchis (*lazzi*). Le lite, payait tribut, et s'armait pour le seigneur dont il suivait la bannière. Une grande distance le séparait du serf de la glèbe : esclave quant à la portion de terre qu'il cultivait, et à laquelle il pouvait renoncer, il ne l'était pas quant à sa personne. Le lite frison avait droit au *wergheld*, à la composition. Partout les lites pouvaient posséder des esclaves : le seigneur restait toujours protecteur des biens du lite, tandis que les biens de l'homme libre trouvaient leur garantie au *mall* de la communauté.

L'esclavage chez les Germains n'était pas dur comme à Rome : l'esclave était un vaincu ou un prisonnier de guerre, assujetti à cultiver le sol ; condition qui fut très-exactement définie au moyen âge par ce que l'on appela servitude de la glèbe. « Chaque esclave, dit encore Tacite, a son habitation, ses pénates, qu'il gouverne à son gré : le maître exige de lui, comme

d'un fermier, un certain tribut en blé, en bestiaux, en vêtements : l'esclave ne doit rien au delà. Il est rare, chez les Germains, qu'on frappe les esclaves, et qu'on les punisse par les fers ou par les corvées ; on les tue souvent, non par châtement, mais par emportement et par colère, comme on tue un ennemi : il est vrai que le meurtre de l'esclave reste impuni. Les affranchis ne sont guère considérés ; ils sont rarement influents dans la famille ; ils ne le sont jamais dans la cité, excepté chez les peuplades gouvernées par des rois. » Ce dernier trait est peut-être, chez Tacite, une réminiscence républicaine : au point de vue historique, il indique que cet écrivain comprenait peu l'institution, encore mal définie, de cette clientèle royale qui joua un rôle assez important quelques siècles plus tard.

Le système religieux de l'antique Germanie présentait quelques analogies avec celui de la Gaule : comme chez toutes les nations barbares, il avait pour base le culte de la nature personnifiée, l'existence du principe du bien et du principe du mal ; et il se rattachait aux fameuses cosmogonies de l'Asie, ce berceau commun des idolâtries et des peuples. Pour point de départ de leurs croyances, les Germains admettaient l'existence d'un Dieu suprême, principe éternel des dieux et des hommes, commencement et fin de toutes choses, sans égal, et de qui émanaient tous les êtres visibles et invisibles. Cette première notion, souvent défigurée et mal comprise, se trouve à l'origine de toutes les sociétés, comme une tradition nécessaire que la superstition et l'erreur n'ont jamais pu chasser entièrement du cœur humain.

Si nous recherchons dans l'*Edda* les souvenirs incomplets et altérés du paganisme scandinave, nous y voyons ce Dieu suprême, que ses adorateurs n'osent point nommer, qu'ils ne désignent que par l'un de ses attributs, « le Puissant, » et qu'ils personnifient sans doute dans la trinité mystérieuse des Scandinaves, deux fois mentionnée dans l'*Edda* : « Har, Jafn-Har, Thriddi, » c'est-à-dire *le Haut*, celui qui est également *haut*, et *le troisième*. On lit, dans le même code religieux, que le Puissant (*Potens*), le Fort d'en haut (*Validus e superis*), viendra pour le grand jugement (*ad magnum judicium*), et que ses arrêts sacrés dureront toujours. Si ce n'est là le témoignage vivant des dogmes saints révélés à l'homme, il faudra du moins y reconnaître l'expression d'une doctrine que les castes sacerdotales du Nord avaient rapportée de l'Orient, et qu'elles transmettaient dans leurs mystères aux initiés, tout en défigurant cette tradition au moyen de fables incohérentes, qui ont d'étonnantes ressemblances avec la mythologie de l'Inde. Du dieu suprême des Germains septentrionaux émanaient les trois *Mornes* ou divinités du destin, présidant au passé, au présent et à l'avenir. Mais les Scandinaves ne formaient qu'un rameau de l'arbre germanique; ils étaient comme les derniers venus de l'Orient parmi les barbares qui habitaient au delà du Danube, et dressaient leurs tentes sous le ciel hyperboréen. Les croyances des autres peuples, leurs frères aînés, s'écartaient davantage des traditions de la vérité religieuse, et se rapprochaient beaucoup du polythéisme gaulois. Les Goths étaient en possession d'un culte ré-

gulier, dont les fondateurs ou les ministres formaient une caste sacerdotale, pareille au collège des druides ; ils avaient des lois sacrées, des rites, que l'on ne pouvait enfreindre sans être puni de mort ; les Saxons élevaient des temples et des autels en l'honneur des dieux , et ils représentaient plusieurs divinités sous la forme de grossières idoles. Dans l'ensemble de la Germanie on retrouvait également les emblèmes accoutumés et les symboles à l'aide desquels le paganisme cherchait à régler le commerce des dieux avec l'homme ; des forêts, des îles, des cantons étaient consacrés aux divinités que les peuples voulaient se rendre propices ; on dressait des sanctuaires, et si l'art germanique, encore à l'état d'enfance, n'était point capable de les orner de statues , du moins on y suppléait par des objets matériels, tels qu'un vaisseau, une épée. Nulle part, plus qu'en Germanie, on n'interrogeait scrupuleusement le vol des oiseaux, leurs chants, et les présages qui résultaient du hennissement de certains chevaux consacrés. L'abominable coutume des sacrifices humains subsistait encore en Germanie : là aussi on retrouvait le culte du feu, que les ancêtres avaient rapporté d'Asie. Tacite, qui est entré dans quelques détails sur la mythologie des Germains, imite naturellement l'erreur de César et celle de tous les géographes antiques, en attribuant aux divinités de ces barbares une identité sérieuse avec les dieux de Rome, et en retrouvant, dans les sombres forêts teutoniques, Mercure, Mars, Hercule, et la déesse Isis. En pareille matière le témoignage de Tacite ne doit être accepté qu'avec défiance : on sait que cet



historien se laisse aller aux inventions les plus grossières en parlant du culte des Juifs et des chrétiens, qui, de son temps, vivaient dans l'empire et sujets de Rome, et dont tout le monde pouvait consulter les livres. Quelles n'ont pas dû être ses erreurs lorsqu'il s'est agi de peindre la mystérieuse religion des Germains, dont la langue était inconnue, et avec lesquels Rome ne communiquait que par la guerre ! Il est vrai de dire que les différents polythéismes de l'antiquité se ressemblaient en ce qu'ils avaient tous pour base l'existence d'un Dieu suprême, ayant sous ses ordres d'autres dieux plus ou moins dépendants, plus ou moins libres dans leur action, et qui le secondaient dans l'administration de toutes les parties de l'univers. Le partaged'attributions entre ces dieux secondaires étant réglé d'après les besoins et les passions des hommes, qui sont les mêmes chez tous les peuples, les fonctions des divinités barbares devaient nécessairement avoir quelques rapports avec celles des divinités grecques et romaines : toutes les nations païennes s'accordaient à attribuer à un dieu le gouvernement du ciel et le droit de lancer la foudre ; à d'autres dieux, la direction des éléments, la mission de présider à la guerre, à la vengeance, à la fécondité du sol, au commerce, à l'amour. Ces analogies indispensables permettaient aux Romains et aux Grecs de retrouver dans le monde entier leurs propres dieux sous d'autres noms ; mais la ressemblance et l'identité disparaissaient tout d'un coup, si, de la fonction extérieure du dieu, on passait à l'étude de la théogonie, à l'origine de la divinité, à l'examen des rites et des dogmes, à l'histoire et aux

traditions des polythéismes, aux migrations et transmigrations, et aux transformations des dieux eux-mêmes.

Le prétendu Mercure des Germains était appelé Wodan (1), en langue barbare : c'est de Wodan que prétendaient descendre la plupart des familles royales d'origine germanique (2); c'est à lui que les Teutons faisaient des libations de bière, et que les Longobards (les Lombards), longtemps après leur entrée en Italie, offraient encore des sacrifices. Il y a identité entre le Wodan des Germains, l'Odin des Scandinaves, et le Buddha de l'Asie orientale. « Au commencement, dit l'*Edda* était le père Alvadur (*All-Fadher*, père de tout); Surtur, qui émanait de lui, avait son trône au-dessus de l'univers, dans la lumière et le feu. Dans les profondeurs de l'abîme des ténèbres, régnait Héla, l'inexorable déesse de la mort. *Au matin des siècles*, il n'y avait ni sables, ni froides eaux, ni voûte du ciel; il n'y avait que l'abîme ouvert... Au midi était le monde du feu. Du monde des ténèbres sortaient douze fleuves qui roulaient des eaux empoisonnées : elles se gelèrent, et le givre tomba dans l'abîme; du monde des ténèbres, jaillirent des étincelles qui fondirent le givre et lui donnèrent la vie. Ainsi naquit le géant Ymer, et après lui la vache Audhumla, dont les mamelles donnaient naissance à quatre fleuves de lait. Elle lécha un roc de sel, et mit à découvert le dieu Buri.

(1) A cet égard, le témoignage de Paul Diacre, qui écrivait au septième siècle l'histoire des Lombards, est décisif : cet annaliste pouvait interroger la tradition vivante, et les monuments ne lui manquaient pas.

(2) Et spécialement les huit familles des rois anglo-saxons.

De son côté, Ymer enfanta dans les glaces les génies malfaisants. Bar ou Borr, fils de Buri, eut trois enfants, Odin, Wili et Wé. Ceux-ci combattirent le géant, et le tuèrent; de sa chair ils firent la terre; de ses ossements, les pierres; de son sang, la mer; de son crâne, le ciel; de son cerveau, les nuages: des étincelles qui jaillissaient de la région du feu ils firent les astres, et donnèrent des noms aux phases de la lune, au matin, à l'heure de midi, à la nuit. Le sang d'Ymer, en se répandant, couvrit la terre d'un déluge qui fit périr tous ses enfants, à l'exception d'un seul, qui devait perpétuer la race des géants. Odin et ses frères trouvèrent sur leur chemin un frêne et un aune: Odin leur donna l'âme, Wili l'intelligence, et Wé la beauté du visage; et ce furent le premier homme et la première femme. Les mêmes dieux unirent ensuite le firmament à la terre par l'arc-en-ciel. Au milieu de la terre on éleva Asgard, la cité des dieux, qui renfermait un temple pour Odin et douze sièges pour les Ases, ses enfants. Tout pouvoir fut donné à Odin. Le premier de ses fils, Thor, gouverne le tonnerre, et porte pour attribut le marteau; Tyr était le dieu de la guerre; Freys présida à la paix et aux moissons; Freya était la déesse de l'amour; et Odin partageait l'empire du monde avec son épouse, Frigga, la terre. A chaque élément, à chaque phénomène de la nature, à chaque passion présidait une divinité: les forces physiques du globe avaient leurs bons ou leurs mauvais génies. De la race des géants était issu Loki, l'auteur du mal, qui enfanta trois monstres: la déesse Héla, reine des ténèbres; le loup Fenris, enchaîné par les dieux; et

le grand serpent, précipité dans la mer, où il entoure la terre de ses replis. Les géants et les mauvais génies, les alfes noirs, attaquèrent les Ases, nés d'Odin et de Frigga; et ces derniers soutinrent la lutte, aidés des bons génies, les alfes lumineux. Odin mène à sa suite les Valkyries, vierges des batailles, dont les lances jettent des rayons, et qui, invisibles dans la mêlée, enlèvent dans le séjour des dieux, dans le palais d'or de la Valhalla, les âmes des héros qui succombent en combattant. Là, transportés dans l'Olympe scandinave et germanique, les guerriers morts boivent à longs traits l'hydromel céleste, et prennent part à des banquets éternels. Comme dieu, Odin devait voir un jour finir son règne et s'écrouler le monde : ce sera dans le siècle de fer, où Loki, le génie du mal, détrônera les dieux, tandis que la sombre Héla et le géant Surtur feront disparaître la terre dans la glace et dans le feu. Mais cette nuit aura un terme : un nouveau soleil viendra éclairer le monde; une autre terre sortira des flots; un couple échappé à la destruction du monde, et nourri de la rosée, recommencera la race humaine; des moissons nouvelles nourriront sans culture, et le mal cessera. »

A côté de cette cosmogonie introduite dans la Scandinavie, chez les Goths et chez les Germains du nord, par les castes sacerdotales de l'Orient, et qui paraît remonter à près d'un siècle avant l'ère chrétienne, subsistaient et obtenaient créance des fables grossières, des superstitions inventées par la peur et l'ignorance, et qui, défigurant le mythe, donnaient naissance à un paganisme vulgaire, et à des usages religieux ridicules



ou incohérents. On eût dit que le culte matérialiste des premiers Germains réagissait contre la doctrine savante et mystérieuse dont la tradition a été perpétuée par l'*Edda*, et faisait prédominer, dans l'esprit de la multitude, l'adoration de la nature et un inintelligent sabéisme. Les monuments historiques sont trop peu nombreux, les textes trop rares ou trop obscurs, pour qu'il soit possible de faire la part des deux systèmes religieux en possession de la Germanie, l'un empreint d'un spiritualisme qui nous étonne, l'autre admettant à peine que les forces de la nature fussent personnifiées dans les dieux. Le premier de ces deux systèmes dut néanmoins prévaloir à la longue; et l'on attribue ce fait important à la prépondérance rapide que prirent les Goths dans le sud de la Germanie, où ils popularisèrent le culte et la gloire de Wodan (Odin) (1). Quoi qu'il en soit, il faut toujours constater que les dogmes d'Odin ne constituaient pas le fonds primitif de la religion germanique; et l'invasion de cette doctrine, plus épurée, ne saurait nous faire oublier les passages dans lesquels Tacite fait remonter l'origine de la race germanique au dieu Tuisto et à la déesse Hertha (la Terre), créatrice et conservatrice de tout ce qui couvrait la surface du globe. Le culte de cette

(1) Il est à remarquer, à l'appui de cette opinion, qu'en Germanie les jours de la semaine s'appelèrent du nom des dieux de l'Olympe scandinave. Le mercredi devint le jour de Wodan (Odin); le jeudi, celui de Thor; le vendredi, celui de Freya, la Vénus scandinave. Aujourd'hui encore, dans certains cantons de l'Allemagne, après les moissons, les jeunes paysans allument de grands feux, et agitent leurs chapeaux en s'écriant : *Woden! Woden!* En Allemagne, en Angleterre, en Danemark, on trouve des montagnes de Wodan, des îles ou des forêts d'Odin, etc.

déesse était répandu dans toute la Germanie; on conservait un char qui lui était consacré, et sur lequel on la promenait chaque année pour appeler sa protection sur toutes les créatures (1) : ses fêtes rappelaient celles de Cybèle. Les historiens des premiers siècles de l'ère chrétienne s'accordent trop souvent à imputer aux Germains le culte de Mars, celui d'Hercule, de Saturne, d'Isis, celui des principaux astres, pour que l'on s'attache systématiquement à nier la réaction du paganisme grec et romain chez les barbares, et l'affinité de plusieurs de leurs idoles ou de leurs croyances. Le dieu Thor des Scandinaves, appelé Donar par les Germains, a été confondu avec Hercule parce qu'il portait une massue; mais il y avait une plus grande analogie entre lui et Jupiter, tous deux étant dieux de la foudre. Les conciles des premiers siècles, en proscrivant chez les peuples du nord le culte de Donar, ne veulent voir en lui que le Jupiter des Grecs, le Thor des Scandinaves; et l'iden-

(1) On lit dans Tacite : *Nec quidquam notabile in singulis, nisi quod in commune Herthum, id est, Terram matrem colunt, eamque intervenire rebus hominum, invehì populis arbitrantur. Est in insula Oceani Castum nemus : dicatumque in eo vehiculum veste contectum, attingere uni sacerdoti concessum. Is adesse penetrali deam intelligit, vectamque bubus feminis multa cum veneratione prosequitur. Læti tunc dies, festa loca, quæcumque adventu hospitioque dignatur. Non bella ineunt, non arma sumunt, clausum omne ferrum : pax et quies tunc tantum nota, tunc tantum amata, donec idem sacerdos satiata conversatione mortalium deam templo reddat. Mox vehiculum et vestes, et si credere velis, numen ipsum secreto lacu abluitur. Servi ministrant, quos statim idem lacus haurit. Arcanus hinc terror, sanctaque ignorantia, quid sit illud quod tantum perituri vident. Et hæc quidem pars Suevorum in secretiora Germaniæ porrigitur.*

tivité était d'autant moins contestable, que dans plusieurs langues le nom du jour de la semaine voué à Jupiter est également celui du Donar des Teutons (1) : Mars, le symbole de la guerre, est partout adoré dans le Nord, mais parfois sous une forme symbolique, telle que le glaive; il est appelé Ty chez les Frisons, Tyr dans l'*Edda*, et les légendes anglo-saxonnes le désignent sous le nom de Saxnot (porte-glaive). La tradition germanique aussi bien que celle des Latins prêtait à ces dieux la forme humaine; et l'on pouvait aisément admettre que les Germains occidentaux adoraient Diane, lorsqu'ils adressaient un culte et offraient des sacrifices à la déesse Holda, la bonne chasseresse, qui, elle aussi, et sous le nom (2) de Berhta, prenait place parmi les divinités infernales.

On a pu voir que les Germains admettaient le monde des ténèbres, le monde du feu, et la demeure d'Héla,

(1) *Jovis dies* (jeudi), en scandinave *thorsdagr*, en allemand *donnerstag*. On peut remarquer jusqu'à quel point les croyances des nations germaniques se rapprochaient des croyances romaines. Dans les idiomes du Nord comme dans les langues néolatines, les jours de la semaine sont placés sous l'invocation de personnages divins presque identiques, et en ont retenu le nom : *Sunna* (déesse du soleil) préside au premier jour de la semaine, comme le dieu du soleil chez les Latins; *Mani* (dieu de la lune), préside au second jour, au *lundi*; *Mars*, le *Zio* des Suèves, au *mardi*; Wodan, au jour de *Mercur*e, c'est-à-dire au mercredi; *Fréa*, la Vénus germanique, au *vendredi*, jour de Vénus; *Sater*, le Saturne des Anglo-Saxons, au *samedi*. En anglais, on retrouve les mêmes analogies : *Sunday*, *Monday*, *Tuesday*, *Wednesday*, *Thursday*, *Friday*, *Saturday*; en allemand : *Sontag*, *Montag*, *Dieustag*, *Mittwoch*, *Donnerstag*, *Freitag*, *Samstag*; en scandinave : *Sunnudagr*, *Manadagr*, *Tyrsdagr*, etc.

(2) Superstition imitée de celle des Grecs, qui rangeait Diane, sous le nom d'Hécate, dans le nombre des divinités infernales.

gardienne des morts. Au centre de la terre s'élevait, selon eux, l'arbre sacré d'Irminsul, la colonne sacrée sur laquelle reposait la création entière. Dans leur mythologie, un nombre infini de divinités inférieures, de puissances bonnes et mauvaises, peuplaient l'espace et le remplissaient de leurs combats : les nains, les géants, les alfes blancs, les alfes noirs, les nymphes des eaux (*Nixen*), jouaient un grand rôle dans ces croyances populaires, si poétiques que les temps modernes les retrouvent encore dans les habitudes de la littérature et du langage. Les paganismes de la Grèce et de Rome n'avaient point le droit de dédaigner ces cosmogonies scandinaves et teutoniques, qu'ils défiguraient en se les assimilant. Si, comme les idolâtres latins, les Septentrionaux abaissaient l'idée de Dieu en divisant ses attributs et en lui prêtant les passions humaines, du moins ils ne descendaient pas autant dans l'abîme de l'erreur, et conservaient des notions remarquables touchant l'unité, la hiérarchie, et la loi : les symboles étaient défectueux, mais ils se rapprochaient quelquefois, d'une manière étonnante, de la vérité première. Reconnaissons également qu'aussi bien que chez les Romains et les Grecs, les barbares du Nord avaient été conduits à la magie par le culte des éléments, et que trop souvent ils mêlaient à leurs rites des pratiques obscènes, auprès desquelles pâlissaient les saturnales. Il fallait que l'erreur, une fois introduite dans le monde, se manifestât par toutes ses conséquences folles et cruelles, et que le règne du démon s'accomplît là où le démon avait été fait roi.



Nous avons déjà mentionné, en racontant les luttes de la Gaule contre l'invasion latine, les principaux événements qui ouvrirent la Germanie à la domination romaine : ces événements embrassèrent près de cent trente ans, depuis la défaite d'Arioviste et de ses hordes suéviques, jusqu'au massacre des légions de Varus, jusqu'à l'intervention de Velléda et des Teutons occidentaux dans les guerres de Civilis et dans le rétablissement éphémère de l'empire gaulois. A deux reprises (55 et 53 av. J.-C.), Jules César avait franchi le Rhin, et poussé des reconnaissances sur la rive droite de ce fleuve. L'an 12 avant l'ère chrétienne, et sous le règne d'Auguste, Drusus, fils adoptif de ce prince, avait attaqué la Germanie du côté du nord ; sa flotte, après avoir descendu l'Yssel et rasé les côtes de la Frise, était venue aborder à l'embouchure de l'Ems, où les Romains élevèrent un fort : plus tard, Drusus s'était avancé par terre, d'abord jusqu'au Wésér, puis jusqu'à l'Elbe ; et il était mort sans avoir étendu plus loin les progrès de son armée. Lorsque la vieillesse d'Auguste eut été affligée par le désastre que Rome avait subi dans les défilés de Teutoburg (1), Germanicus vengea l'honneur de son pays, et, par deux ans de victoires, imprima aux Germains une profonde terreur. En l'an 28, le poste laissé à l'embouchure de l'Ems subsistait encore ; en l'an 47, les légions campaient près du Wésér, et ne se replièrent sur le Rhin que par l'ordre de Claude. Tan-

(1) Est-il besoin de rappeler que ce fut là que, l'an 9 de J.-C., Varus et trois légions romaines furent exterminés par les Germains, commandés par Hermann (Arminius), l'un de leurs chefs ?

dis que ces événements s'étaient accomplis au nord et à l'ouest, les armées romaines avaient également triomphé dans la Germanie méridionale : Tibère avait dompté la puissante nation des Marcomans, établie dans les montagnes de la Bohême, et, près d'un siècle après cette expédition, Trajan avait subjugué les peuples cantonnés sur la rive gauche du Danube jusqu'au Rhin (94-98). Plus tard, cet empereur, tournant ses armes contre les Daces, les plus redoutés des Germains orientaux, avait réduit en province la contrée qui s'étendait du Danube au Dniester et aux monts Carpathes; et depuis lors, en présence des dispositions hostiles des barbares du Nord, la soumission de la Germanie était devenue l'une des pensées dominantes de la politique impériale. On se tromperait si l'on venait à penser que, sans relâche menacée par les Romains, la Germanie dirigea tous ses efforts contre ces ennemis : sa constitution fédérative mal définie, et toujours enfreinte au gré des passions et de la force, l'exposait à de perpétuels déchirements et à des guerres civiles, qui absorbaient presque entièrement ses ressources et son énergie. « Les Bructères ne sont plus, dit Tacite, et nous apprenons que leur pays vient d'être envahi par les Chamaves et par les Angrivariens; la hauteur insupportable des Bructères, ou le désir de profiter de leurs dépouilles, ou peut-être le ciel protecteur de notre empire, a réuni contre eux les peuples voisins, qui les ont chassés et détruits. Les dieux nous ont ménagé jusqu'au plaisir d'être spectateurs du combat. Plus de soixante mille hommes ont péri, non sous l'effort

des armes romaines, mais (ce qui est plus magnifique) pour nous servir de spectacle et d'amusement. Si les peuples étrangers ne peuvent se résoudre à nous aimer, puissent-ils du moins se haïr toujours! Dans cet état de grandeur où les destins de Rome nous ont élevés, la fortune n'a plus rien à faire pour nous, que de livrer nos ennemis à leurs propres dissensions (1). »

Cet ainsi que Rome païenne, dans la personne même de ses citoyens les plus purs, triomphait des calamités qui enchaînaient l'énergie de ses ennemis, et que son or ou ses intrigues avaient peut-être fomentées.

Sous le règne de Marc-Aurèle, plusieurs grandes nations teutoniques, et avec elles des peuplades sarmates, se conjurèrent contre la puissance romaine. Aucune agression des empereurs ne motiva cette ligue, dans laquelle entrèrent, à la suite des Marcomans, les Quades, les Hermondures, les Longobards, et toutes les tribus qui habitaient la Germanie le long du Danube, depuis la Pannonie jusqu'au Nordgau. L'effroi se répandit dans toute l'Italie; on consulta des oracles menteurs, et bientôt le danger qui me-

(1) On lit dans Tacite, *De Mor. Germ.*, c. XXXIII : *Juxta Tencteros Bructeri olim occurrebant : nunc Chamavos et Angrivarios immigrasse narratur, pulsus Bructeris ac penitus excisis, vicinarum consensu nationum, seu superbiæ odio, seu prædæ dulcedine, seu favore quodam erga nos decorum : nam ne spectaculo quidem prælii invidere. Super LX millia non armis telisque Romanis, sed, quod magnificentius est, oblectationi oculisque ceciderunt. Maneat quæso, duretque gentibus si non amor nostri, at certe odium sui : quando urgentibus imperii fatibus, nihil jam præstare fortuna majus potest, quam hostium discordiam.*

naçait l'empire se manifesta par le massacre de vingt mille Romains. Marc-Aurèle se porta sur la frontière, vers le haut Danube, et eut à soutenir une guerre formidable (165). Pour se défendre, Rome eut recours aux expédients dont la république avait usé autrefois contre les Gaulois et les Cimbres : on enrôla les gladiateurs et les esclaves, et jusqu'aux malfaiteurs de la Dardanie, à qui l'on promit le pardon. Après neuf campagnes sanglantes, et qui mirent souvent en péril sa vie et son empire, Marc-Aurèle se rendit maître du territoire ennemi ; il s'enfonça entre l'Oder et la Vistule, laissant partout des camps fortifiés et des garnisons, et enlevant aux Marcomans et aux Quades toute leur jeunesse, qui fut transportée dans l'île de Bretagne. Marc-Aurèle se réservait de réduire en province le territoire de ces peuples (1), mais il en fut empêché par la mort : quoi qu'il en soit, ses victoires mirent fin à une confédération qui avait placé Rome à deux doigts de sa perte.

L'an 213 de l'ère chrétienne, la ligue des Marcomans étant détruite depuis plus de trente ans, on vit se former une confédération nouvelle entre plusieurs peuples germaniques, cantonnés entre le Mein et les Alpes. Elle prit le nom d'*Alamans* (2). L'empereur

(1) Dion Cassius, c. LXXII. Julius Capitolinus, *Marc. Antonin. los* : « *Voluit Marcomanniam provinciam facere.* »

(2) *All-Mann*, hommes de cœur, littéralement tout à fait hommes. De cette dénomination célèbre vient le nom d'*Allemand*, que nous attribuons, bien à tort, à tous les peuples teutoniques : ces peuples ont préféré retenir et conserver leur nom primitif, *Deutsch*, *Deutschen* (Teutsch, Tuisto-Teutons). Quant au nom des *Marcomans*, on a vu plus haut qu'il signifiait hommes des frontières, *hommes de la Marche* (*Mark-Mannen*).



Caracalla, après avoir rassemblé autour de lui par trahison, et sous un prétexte pacifique, l'élite de la jeunesse de ces tribus, fit lâchement massacrer ces hôtes, et se fit décerner le titre d'*Alemanicus*. Quelques historiens lui attribuent cependant une moins odieuse victoire, et constatent que le meurtrier de Géta vainquit, non loin du Mein, « les Alamans, nation nombreuse, qui combattait merveilleusement à cheval<sup>(1)</sup>. » Quoi qu'il en soit, Caracalla acheta la paix, plutôt qu'il ne prévalut par les armes.

Le système fédératif des Germains disposait tous les éléments de ce peuple à se grouper et à s'associer, afin d'opposer aux ennemis du dehors une résistance sérieuse. A toutes les époques de la Germanie, depuis Ariowiste jusqu'à nos jours, on vit se former dans cette contrée des ligues ou des confédérations nationales, qui reconnaissaient une impulsion centrale, tout en laissant à chaque tribu ou à chaque homme isolé la part de spontanéité, l'identité propre dont ils avaient besoin pour ne pas être absorbés dans le corps général. La ligue fédérative des Suèves avait jadis envahi la Gaule; celle des Chérusques avait détruit les légions de Varus; celle des Marcomans avait tenu en échec la puissance de Rome; celle des Alamans, faible à son origine, et d'ailleurs composée des anciennes peuplades suéviqnes, était réservée à de longues et glorieuses destinées. Or, ces confédérations nationales n'étaient point seules à s'organiser en Ger-

(1) *Alamannos, gentem populosam ex equo mirifice pugnantes, prope Mœnum amnem devicit*. Aurelius Victor.

manie. Vers le milieu du troisième siècle, et lorsque divers symptômes de ruine se manifestaient visiblement dans l'édifice romain, les nations teutoniques, reprenant courage, s'associaient comme pour servir d'instrument à la colère divine, suspendue sur l'Italie. Les Goths, peuples d'origine germanique, et qui jadis avaient conquis la Scandinavie méridionale et centrale, étaient établis, depuis des siècles, vers l'embouchure de la Vistule, à la droite des Vandales, et se divisaient en trois grandes tribus, branches d'une même famille, savoir, les Ostrogoths (1), les Wisigoths (2) et les Gépides (3) : leurs peuplades s'étaient développées de proche en proche, depuis la Vistule jusqu'à la Theiss, et plus tard jusqu'au Rha (4), subjuguant les Vénèdes, les Roxolans, les Lazyges et les Finnois (5). Sous le règne de Caracalla, ils apparurent pour la première fois vers le Danube inférieur, et révélèrent, par leur présence, le nouveau danger qui menaçait l'empire romain. Les Goths se prétendaient fondateurs du royaume des Gètes, qui touchait aux

(1) Goths orientaux.

(2) Goths occidentaux.

(3) Les *trai-neurs*, ceux qui étaient les derniers venus sur le territoire germanique.

(4) Ancien nom du Volga.

(5) Les Roxolans, peuples de la Sarmatie d'Europe, entre le Borysthène et le Tanaïs : ce sont les ancêtres présumés des Russes. Les Vénèdes, peuples de la Germanie orientale, évidemment les mêmes que les Wendes. Les Finnois (*Fenni*), peuples originaires de l'Asie septentrionale, et qui habitaient entre les monts Carpathes, la Vistule et le Volga. L'une de leurs branches occupait le littoral des golfes de Livonie et de Finlande ; l'autre s'étendait depuis le confluent du Volga et de l'Oka, jusqu'aux monts Ourals.

frontières de la Macédoine, et qui éveillait l'inquiétude des Grecs : cette prétention, contestée par les historiens modernes, était admise dans l'antiquité, comme établie sur des origines certaines.

Les Vandales que Pline et Procope rangent dans la famille des Goths, et qui comprenait les Hérules, les Burgondes et les Longobards, étaient placés à l'ouest des Wisigoths, le long des rives de l'Oder et sur les côtes de la mer Baltique : leur territoire correspondait au Mecklenbourg et à la Poméranie moderne.

Mais, de toutes les confédérations germaniques organisées au troisième siècle, celle dont l'existence appelle à plus juste titre notre attention est sans contredit la ligue célèbre qui donna naissance, deux siècles plus tard, à la monarchie française dans les Gaules : c'est un devoir pour nous d'entrer ici dans quelques détails, et de remonter aux premières origines des FRANCS, nos ancêtres.

Le nom des Francs paraît venir du germain *Wrang*, dont la signification a varié. On appelait ainsi (1) dans l'origine l'individu placé hors la loi, le banni, l'homme que les Anglo-Saxons nommaient *Wracca* et *Utlagh*. Tout porte à croire que, de cette dénomination injurieuse donnée par un ennemi à des rebelles, ces derniers se firent un titre d'honneur : l'histoire nous offre de nombreux exemples de cette déviation imprimée à la signification des mots (2). S'il en est

(1) *Glossarium germanicum* de Wachter; *Glossarium salicum* de Wendelin.

(2) Les *Gueux* de la Hollande, les *Brigands* de la Vendée, les *Sans-culottes* de la république, etc.

ainsi, on ne doit pas s'étonner que le nom de *Franc* ait fini par recevoir l'acception noble de braves, d'indépendants, d'*hommes libres*; et c'est le seul réel qui lui était attribué par les peuples germaniques dont se composa, vers le milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne, la grande confédération des Francs (1).

Les Francs étaient donc une confédération de peuplades germaniques, unies pour défendre leur indépendance contre l'empire romain. L'époque où se forma cette ligue est incertaine : Tacite, qui nous a laissé un tableau précieux des mœurs et une longue énumération des peuples de la Germanie, ne nous dit rien de la confédération des Francs; ainsi ce nom était inconnu sous le règne de Trajan. Il ne l'était pas moins sous celui d'Antonin le Pieux, puisque Ptolémée n'en fait aucune mention : tout porte donc à croire que la ligue des Francs ne remonte pas au delà du temps de Commode ou de Pertinax, mais qu'elle s'organisa sous le règne de ces empereurs, alors que

(1) Les Francs furent nommés *féroces* par l'empereur Valentinien, d'après le mot *Wrag* ou *Wrang*, qui aurait appartenu à la langue attique (ou plutôt attuatique), l'une de celles qui étaient parlées dans la basse Allemagne. ( *Vid. Glossarium Wendelini.* )

Libanius, donnant à ce nom une étymologie grecque, le fait dériver de *habiles à se fortifier*.

Une autre opinion, plus généralement répandue, fait dériver le nom des Francs du mot *Franken*, auquel on attribue également la signification du mot latin *ferox* : ces deux étymologies peuvent très-bien se concilier, et se confondre en une seule. Quelques savants, en effet, au lieu d'écrire *Wrag*, écrivent *Vrang*, et le *v* allemand a le son de l'*f* français.



les barbares devenaient plus menaçants, l'empire plus faible. Quoi qu'il en soit, le nom des Francs n'est mentionné pour la première fois dans l'histoire que vers l'an 241 après J.-C., sous le règne du troisième Gordien. Un écrivain obscur, Flavius Vopiscus, rapporte que, cette année, Aurélien, depuis empereur, alors tribun de la sixième légion cantonnée en Gaule, vainquit les Francs sous les murs de Mayence, et les contraignit à repasser le Rhin. Cette victoire fut célébrée dans un chant de guerre, dont le refrain est venu jusqu'à nous (1).

L'origine des Francs a donné lieu à de longues dissertations : les uns leur ont attribué le fabuleux honneur de descendre de Priam et d'Hector ; les autres en ont fait une race gauloise momentanément exilée de leur patrie, et qui plus tard y serait rentrée par la force des armes. Ces hypothèses historiques ne sont appuyées sur aucun témoignage. Sans doute il n'est pas impossible que le territoire occupé par la ligue franque ait été, à une époque fort reculée, peuplé par une émigration de Galls ou de Cimbres ; mais l'opinion la plus accréditée donne à ces peuples une souche teutonique. Au surplus, il n'est pas sans intérêt de remarquer que la plupart des nations occidentales font remonter leur origine à la dispersion des Troyens après la chute de l'empire de Priam. Les Francs, les Belges, les Romains, et une foule d'autres peuples, ont de vieilles traditions, très-contes-

(1) *Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus ;  
Mille, mille, mille Persas quærimus.*

tables, qui les font descendre de colonies conduites en Europe par les fils ou les parents de ce vieux roi de Phrygie. Cette opinion commune, en la dépouillant de ce qu'elle peut avoir de trop absolu, sert au moins à indiquer que l'Asie, et particulièrement l'Asie occidentale, a été le berceau de toutes les familles humaines, et le point de départ de toutes les émigrations de peuples. La lecture des livres saints ne laisse aucun doute à cet égard; et, malgré quelques anachronismes, aucune nation ne peut se tromper sérieusement en cherchant ses premiers pères dans l'Asie.

« Le Rhin, dit l'historien Procope, se jette dans  
 « l'Océan : à l'embouchure de ce fleuve, il y a des ma-  
 « rais qu'habitaient autrefois ceux des Germains qu'on  
 « appelle aujourd'hui les Francs. » Saint Jérôme, dont  
 l'autorité est grave, puisqu'à son immense savoir ce  
 vénérable écrivain joignait l'avantage d'avoir par-  
 couru la Gaule et la Germanie; saint Jérôme, disons-  
 nous, s'exprime en ces termes : « Entre les Saxons et  
 « les Allemands se trouve une nation plus courageuse  
 « qu'elle n'est étendue; le pays qu'elle habite s'ap-  
 « pelait autrefois Germanie, et se nomme aujourd'hui  
 « France, *Francia*. » Enfin, tous les historiens qui ra-  
 content les invasions des Francs dans les Gaules s'ac-  
 cordent à les désigner fréquemment sous le nom de Ger-  
 mains, et cela longtemps après que ces peuples eurent  
 été séparés de la Germanie par leurs intérêts et leurs  
 actes. Les tables de Peutinger (1) font d'ailleurs con-

(1) Sorte de carte géographique ou postale dressée sous le règne de

naitre avec assez d'exactitude le territoire qu'occupait la ligue des Francs. Il était borné au nord par l'Océan, au midi par les peuples de la Gaule et de la ligue allemande, à l'ouest par la Gaule et la mer, à l'est par la Thuringe et la Saxe, et comprenait ainsi tous les pays qui sont aujourd'hui situés entre le Wésér, le Mein, le Rhin, et la mer du Nord. D'après l'examen de ce document, la situation respective des diverses tribus franques a été déterminée de la manière suivante :

Les Sicambres, l'une des peuplades les plus célèbres qui osa braver César et lutter contre Drusus, occupaient la rive droite du Rhin depuis Cologne jusqu'à la Roër; les Bructères, les pays situés entre l'Ems et la Lippe; les Usipètes et les Tubantes, la rive droite du Rhin; les Frises et les Saliens, dont le nom a été donné à la loi salique, les bouches du Rhin, les bords de la mer, près du Wésér; les Chauques, que Tacite appelle les plus nobles des Germains, les Angrivariens et les Cattes (ces derniers vraisemblablement originaires de la Pannonie), habitaient l'intérieur du pays.

A une époque plus rapprochée de nous, les Francs occidentaux furent nommés par les Romains *Ripuaire*s, parce qu'ils habitaient les rives du Rhin; les Francs orientaux étaient connus sous le nom de *Saliens*, qui leur venait de la rivière de Saal en Westphalie. La nation franque des Cattes est fréquemment confondue dans l'histoire avec les Saliens, dont sans

l'empereur Théodose, au quatrième siècle, pour servir d'itinéraire de l'empire romain (Orient et Occident).

doute elle faisait partie. On donnait parfois aux Francs le nom de Sicambres; mais ce n'était là qu'une réminiscence d'un passé déjà fort éloigné, le nom de Sicambres ayant appartenu aux races septentrionales de la Germanie, même avant l'ère chrétienne (1).

Ces peuples n'ont pas toujours fait partie de la ligue franque; et d'autres nations germaniques, dont les noms ne sont point compris dans l'énumération qui précède, ont pu, à de certaines époques, prendre part à cette confédération. On comprend que dans ces temps reculés, où les notions du droit étaient méconnues, où les alliances dépendaient des intérêts les plus mobiles, les peuples francs n'aient point formé un corps constant, compacte et indissoluble.

Les coutumes des Francs portaient l'empreinte de la grande famille germanique. Ces peuples étaient féroces et indomptables : la chasse durant la paix, le brigandage pendant la guerre, servaient à leur existence; ils ne défrichaient qu'un petit nombre de terres, et leurs esclaves seuls prenaient soin de l'agriculture et des troupeaux. Le plus brave à la guerre était parmi eux le plus estimé; le plus hardi, le chef; le plus insatiable au pillage, le plus riche. L'amour de l'indépendance leur tenait lieu de morale publique, et légitimait chez eux le meurtre et le vol. Les Francs étaient idolâtres, mais leur paganisme ressemblait peu à celui de l'Italie et de la Grèce : ils adoraient les as-

(1) Comme si de nos jours, pour distinguer les Français, les Anglais, les Allemands, les Hollandais, nous disions : les Gaulois, les Bretons, les Bataves, etc.



tres, les éléments, et diverses idoles ; ils croyaient à des dieux bons et à des dieux malfaisants, et sacrifiaient quelquefois à ces derniers des victimes humaines. Leurs prêtres étaient des magiciens ne possédant ni dogmes ni corps de doctrines ; leurs temples étaient des forêts ténébreuses ou de profondes cavernes.

Leur corps était beau et grand, et, dans le bardit qui précède la loi salique, on mentionne avec éloges la blancheur de leur teint. A l'instar des races germaniques, ils avaient les yeux bleus et la chevelure blonde ; ils rasaient leur barbe, à l'exception des moustaches qu'ils portaient fort longues, et tordaient leur chevelure en une touffe nouée et relevée au milieu de la tête. Leurs armes étaient la framée ou francisque, sorte de hache à double fer, qu'ils faisaient tourner sur la tête de leur ennemi avec une rapidité effrayante ; ils avaient en outre le javelot et la fronde. Leur bouclier était fait d'osier ou d'écorce, leur cuirasse couverte de peaux de bêtes ; un certain nombre de guerriers portaient des casques surmontés de queues de cheval.

Il semble que Tacite ait tracé leur portrait lorsqu'il décrit ainsi les tribus germaniques, dont plusieurs formèrent, un siècle plus tard, la ligue des Francs : « Ils ont des poèmes qui portent le nom de leurs bardes, et c'est en les chantant qu'ils s'encouragent au combat, car ils jugent ainsi la fortune de la bataille ; et, selon que ces cris sont élevés ou languissants, ils conçoivent ou donnent la terreur, comme si ce n'était pas tant un concert de voix que de courages.

Ils affectent principalement des airs rauques et sans harmonie, et placent devant leur bouche l'orbe de leur bouclier, afin de rendre leurs clameurs plus bruyantes et plus terribles... On voit à leurs armes que le fer est rare chez eux, car un petit nombre de leurs guerriers seulement se servent d'épées ou de javelines. Leur javelot, qu'ils appellent *framée*, a le fer court et mince; mais ils sont très-adroits à s'en servir, soit qu'ils combattent de près ou de loin. Leur cavalerie n'a que la lance et le bouclier; l'infanterie porte aussi des dards, et chaque soldat en a plusieurs, qu'il sait lancer de loin avec beaucoup de force... Ils ne font point usage d'ornements, et ont pour coutume de teindre leurs boucliers avec une couleur éclatante. Ils portent peu de cuirasses, et à peine si l'on remarque chez eux un ou deux casques. Leurs chevaux ne sont recommandables ni par leur vitesse, ni par leur beauté, ni par les exercices auxquels on forme les nôtres. Ils ne savent que tourner à droite, aller en avant; les cavaliers se tiennent en cercle, afin qu'il n'y en ait aucun qui soit le dernier... Ils regardent la fuite à la guerre, pourvu qu'on revienne à la charge, comme une ruse, et non comme une lâcheté. Ils emportent les morts au plus fort de la mêlée. Chez eux, c'est la souveraine honte d'abandonner son bouclier, et ceux qui se sont ainsi déshonorés perdent le droit d'assister aux sacrifices ou aux assemblées. Plusieurs d'entre eux, après avoir déserté le champ de bataille, se sont étranglés pour terminer leur vie infâme. »

Les détails qui précèdent ne sont point un hors

d'œuvre introduit dans notre travail : ils ont pour objet de faire connaître les races barbares à qui Dieu réservait d'être l'instrument de sa colère, allumée par les désordres de l'empire et par la longue corruption de Rome; ils nous initient, en outre, à la première origine et aux mœurs sauvages de la nation qui eut l'insigne honneur de soustraire la Gaule à la souveraineté romaine, d'imposer un glorieux nom à nos pères, et de fonder la France.





# TABLE.

	Pages.
PRÉFACE.	v
INTRODUCTION. — <i>Théorie catholique de l'histoire. — Étude sur la mission providentielle de la France</i> .....	1

## PREMIÈRE PARTIE. — Gaule indépendante.

### CHAPITRE PREMIER.

#### DES DIVERSES RACES QUI ONT PEUPLÉ LA GAULE.

Limites de la Gaule.....	49
Origines celtiques.....	51
Origines ibériennes.....	57
Premières migrations.....	63
Invasions semi-fabuleuses.....	67
Origine de Marseille.....	70
Invasions kimriques.....	75
Invasion des Belges.....	80

### CHAPITRE II.

#### MIGRATIONS ET EXPÉDITIONS MILITAIRES DES GAULOIS EN ITALIE ET EN GRÈCE.

Migration en Italie.....	83
Gaule cispadane et transpadane.....	87
Premières guerres contre Rome.....	88
Bataille de l'Allia.....	90
Prise de Rome.....	92
Siège du Capitole.....	95
Nouvelles guerres contre Rome.....	99
Dévouement de Décius.....	103
Invasions en Grèce.....	105
Invasions en Macédoine et en Grèce.....	107

	Pages.
Le temple de Delphes.....	109
Guerre en Étrurie.....	117
Bataille de Télamon.....	119
Combat de Fézules.....	121
Victoires de Marcellus.....	123
Annibal dans la Gaule.....	125
Annibal franchit les Alpes.....	127
Les Gaulois auxiliaires d'Annibal.....	129
Conquête de la Cisalpine.....	131

### CHAPITRE III.

#### PREMIERS ÉTABLISSEMENTS DE ROME DANS LA GAULE TRANSALPINE. — GRANDE INVASION DES TEUTONS ET DES CIMBRES.

Luttes dans la Transalpine.....	135
Défaites des Allobroges.....	137
Province romaine.....	139
Les Teutons et les Cimbres.....	141
Défaite des Ambrons et des Teutons.....	146
Défaite des Cimbres.....	149
Colonie ou province romaine.....	152
Les Allobroges.....	154

### CHAPITRE IV.

#### DESCRIPTION DE LA GAULE. — ÉTAT MORAL ET POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ GAULOISE.

Aspect du pays.....	159
Division géographique.....	161
Mœurs et coutumes.....	173
Religion des Gaulois.....	179
Théogonie primitive.....	181
Culte kimrique. Hu-le-Puissant.....	183
Origines du druidisme.....	185
Divinités et dogmes.....	186
Transformations du culte.....	189
Cosmogonie et doctrines.....	190
Caste sacerdotale.....	193
Système religieux. — Triades.....	195
Doctrines druidiques.....	198

	Pages.
Organisation sacerdotale.....	207
Ovates et bardes.....	208
Druidesses.....	211
Dolmens et menhirs.....	212
Institutions politiques.....	216
Fédération et royauté.....	217
Aristocratie et démocratie.....	219
Institutions fédératives.....	220
Assemblées publiques.....	223
Patronage et clientèle.....	224
Organisation du pouvoir.....	227
Institutions politiques dans le Midi.....	229
Institutions militaires.....	231
Institutions civiles.....	233
Langage. — Écriture.....	236

## CHAPITRE V.

## CONQUÊTE DE LA GAULE PAR JULES CÉSAR.

Conquête de la Gaule par Jules César.....	242
Germanie gauloise.....	243
Invasion d'Ariowiste.....	244
Orgétorix.....	246
César dans la Gaule.....	248
Déroute des Helvètes.....	251
Guerre contre Ariowiste.....	252
Défaite d'Ariowiste.....	255
Soulèvement de la Gaule belgeque.....	256
Bataille sur l'Aisne.....	258
Combat sur la Sambre.....	261
Les Aduatiques.....	263
Guerre dans les Alpes.....	264
Guerres en Armorique.....	267
Progrès de l'invasion romaine.....	269
Guerre au delà du Rhin.....	271
César franchit le Rhin.....	273
La Grande-Bretagne.....	274
Invasion dans la Grande-Bretagne.....	280
Agitation dans le nord de la Gaule.....	282
Dumnorix.....	285

	Pages.
Guerre dans la Grande-Bretagne.....	286
Soulèvement de la Gaule.....	289
Victoire d'Ambiorix.....	291
Camp de Cicéron assiégé.....	293
Victoire de César.....	295
Progrès de la guerre.....	297
Sixième campagne.....	298
Guerre contre Ambiorix.....	301
Conjuration de la Gaule.....	303
Vercingétorix.....	304
César reprend l'offensive.....	306
Prise de Genabum et de Noviodunum.....	309
Avaricum et les Bituriges.....	311
Siège d'Avaricum.....	313
Prise d'Avaricum.....	317
Guerre contre les Arvernes.....	319
Siège de Gergovie.....	321
Bataille devant Gergovie.....	323
Levée du siège. — Suite de la guerre.....	325
Lutèce et Camulogène.....	326
Derniers efforts de la Gaule.....	329
Retraite sur Alésia.....	331
Siège d'Alésia.....	332
Bataille devant Alésia.....	338
Capitulation d'Alésia.....	343
Dernière campagne.....	345
Guerre contre les Bellovaques.....	349
Soumission des Bellovaques.....	351
Guerre en Aquitaine.....	353
Uxellodunum.....	354
Conquête définitive de la Gaule.....	358

## CHAPITRE VI.

LA GAULE CONQUISE ACHÈVE DE LUTTER CONTRE LA DOMINATION ROMAINE.

Domination de Rome.....	359
César maître de Rome.....	363
Siège de Massilie.....	364
Empire d'Auguste.....	367



	Pages.
Organisation de la Gaule.....	369
Abolition officielle du druidisme.....	370
Soulèvements. — Exactions.....	373
Ère chrétienne.....	375
Tibère.....	376
Florus et Sacrovir.....	377
Défaite de Sacrovir.....	379
Caligula dans les Gaules.....	381
Claude.....	383
Néron.....	385
Révolte de Vindex.....	386
Galba, Othon, Vitellius.....	389
Révoltés des Gaulois. — Civilis.....	391
Civilis et les Bataves.....	392
Victoires des Bataves.....	397
Siège du Vieux Camp.....	398
Suite de la guerre.....	400
Persévérance de Civilis.....	402
Combats autour du Vieux Camp.....	405
Soulèvements de la Gaule.....	406
Vocula. — L'empire des Gaules.....	408
L'empire des Gaules.....	411
Civilis et Velléda.....	413
Suite de la guerre.....	415
Les chefs gaulois se divisent.....	417
Cérialis.....	418
Cérialis à Trèves.....	420
Lutte entre Civilis et Cérialis.....	423
Défaites des Gallo-Bataves.....	425
Valentinus. — La guerre se prolonge.....	427
Bataille sur les bords du Rhin.....	429
Défaite de Civilis.....	430
Soumission de Velléda et de Civilis.....	433
Éponine et Sabinus.....	434
Soumission de la Gaule.....	436
La Gaule sous les Antonins.....	438
Sévère. — Caracalla.....	440
La Gaule chrétienne.....	442
Premiers apôtres de la Gaule.....	445

	Pages.
Martyrs de Lyon.....	447
Saint Irénée.....	459
Développement du christianisme.....	463

## CHAPITRE VII.

### LA GERMANIE ET LES FRANCS.

Origines germaniques.....	468
Confédération des Suèves.....	473
Confédération des Suèves. — Hertha.....	475
Suèves, Marcomans, Quades, etc.....	477
Lygiens, Goths, Suiones, Estyens.....	479
Mattiaques, Cattes.....	481
Tenchères, Chamaves, Chauques, etc.....	483
Mœurs et coutumes des Germains.....	485
Le mariage. — La famille.....	488
La famille.....	490
Puissance religieuse de la femme.....	495
Organisation sociale.....	496
Compagnons du chef ou du prince.....	500
Nobles, ahrimans, colons, etc.....	503
Droits de l'individu.....	504
Rois, juges, lois criminelles.....	507
Composition-wergheld.....	509
Lites, serfs, esclaves.....	511
Religion des Germains.....	512
Aperçu historique.....	523
Anciennes ligues teutoniques.....	525
Alamans, Marcomans, Goths.....	527
Confédération des Francs.....	529

FIN DE LA TABLE.





La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Echéance

The Library  
University of Ottawa  
Date Due

OCT 24 '79  
OCT 1 2 '79

26 MAI 1989

27 MAI 1989





a39003 001441095b

DC 38 . G 2 3 1 8 5 5 V 1  
G A B O U R D , A M E D E E .  
H I S T O I R E D E F R A N C E , D E

CE DC 0038

.G23 1855 V001

COO GABOURD, AME HISTOIRE D

ACC# 1326371



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	04	05	03	09	04	3